

Société Préhistorique Française

TRAVAUX I

2000

HABITATS ET NÉCROPOLES À L'ÂGE DU BRONZE SUR LE TRANSMANCHE ET LE T.G.V. NORD



OUVRAGE PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE
AVEC LE CONCOURS
DE L'ASSOCIATION POUR LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES NATIONALES (A.F.A.N.)

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

TRAVAUX I

HABITATS ET NÉCROPOLES
À L'ÂGE DU BRONZE
SUR LE TRANSMANCHE
ET LE T.G.V. NORD

OUVRAGE PUBLIÉ
PAR LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE
AVEC LE CONCOURS
DE L'ASSOCIATION POUR LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES NATIONALES (A.F.A.N.)

SOMMAIRE

<i>J.-Cl. BLANCHET</i> <i>Préface</i>	7
<i>G. BLANCQUAERT, F. BOSTYN, Y. DESFOSSÉS, Y. LANCHON, M. TALON</i> <i>Introduction</i>	9
<i>Y. DESFOSSÉS et B. MASSON</i> <i>avec la collaboration de P. BARBET, A.-V. MUNAUT,</i> <i>A.-F. EMONTSPOHL, P. RODRIGUEZ, M.-E. SOLARI et J.-H. YVINEC</i> <i>Les enclos funéraires du « Motel » à Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais)</i>	19
<i>Y. DESFOSSÉS, E. MARTIAL et L. VALLIN</i> <i>avec la collaboration de Ph. MARINVAL, A.-V. MUNAUT,</i> <i>A.-F. EMONTSPOHL, P. RODRIGUEZ, M.-E. SOLARI et J.-H. YVINEC</i> <i>Le site d'habitat du Bronze Moyen du « Château d'eau » à Roeux (Pas-de-Calais)</i> ...	59
<i>F. BOSTYN, G. BLANCQUAERT et Y. LANCHON</i> <i>avec la collaboration de G. AUBOIRE</i> <i>Un enclos triple du Bronze ancien à Frethun (Pas-de-Calais)</i>	109
<i>F. BOSTYN, G. BLANCQUAERT, Y. LANCHON</i> <i>avec la collaboration de G. AUBOIRE et P. MENIEL</i> <i>Les enclos funéraires de l'Âge du Bronze de Coquelles « R.N. 1 » (Pas-de-Calais)</i>	129
<i>G. BLANCQUAERT et Y. DESFOSSÉS</i> <i>L'occupation du Bronze final du « Chemin des Vaches »</i> <i>à Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais)</i>	145
<i>M. TALON</i> <i>Un site d'habitat de l'Âge du Bronze final à Feuillères (Somme)</i>	155
<i>G. BLANCQUAERT</i> <i>Un site du premier Âge du Fer du « Champ Maniez »</i> <i>à Recques-sur-Hem (Pas-de-Calais)</i>	175
<i>G. BLANCQUAERT</i> <i>L'occupation du Bronze final du « Le Quilleval » à Ruminghem (Pas-de-Calais)</i>	177
<i>Y. DESFOSSÉS</i> <i>Conclusion</i>	189

Préface

par Jean-Claude Blanchet

Voici dix ans déjà que débutait le programme de fouille préventive sur le T.G.V. Nord. Dès le départ une convention-cadre était signée entre la S.N.C.F., direction de la Ligne Nouvelle du T.G.V. Nord et de l'Interconnection et le ministère de la culture et de la communication, direction du patrimoine, sous-direction de l'archéologie. Cet accord a permis de réaliser les prospections, diagnostics et sondages préalables ; les évaluations légères ; les fouilles ; les rapports (D.F.S.) et la première étape de la diffusion des connaissances.

L'opération T.G.V. Nord a duré près de deux années sur le terrain. Il s'agissait à l'époque de l'une des plus vastes opérations menées en Europe avec 450 km de tracé linéaire, représentant près de 3 400 ha d'emprise à explorer. Sur les 170 sites archéologiques qui furent repérés sur l'ensemble du tracé, 90 furent évalués et 60 furent fouillés sur des superficies plus ou moins importantes.

De nombreux archéologues venant de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (A.F.A.N.), du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), de l'Université, du Ministère de la Culture, des collectivités et de quelques bénévoles, se sont regroupés dans des chantiers et ont assuré avec beaucoup de compétence, de courage et de pugnacité, la réussite de cette vaste entreprise. Les archéologues de terrain ont été assurés de la participation de spécialistes du paléoenvironnement, de géologues, d'archéozoologues et d'anthropologues.

Au bout d'une dizaine d'années on peut mieux juger du bilan et de l'avancement des publications. Plus d'une centaine d'articles sont parus dans des revues, des bulletins et des actes de colloques. Plusieurs de ces articles sont venus alimenter des

réflexions et des études plus générales qui sont actuellement menées dans les régions traversées (Ile-de-France, Picardie et Nord-Pas-de-Calais).

Trois monographies de sites parmi les plus importants ont été publiés dans les *Documents d'Archéologie Française* : Jablines « Le Haut Château », minière de silex au Néolithique (Seine-et-Marne) (*D.A.F.* 35, 1992) ; Riencourt-les-Bapame (Pas-de-Calais), un gisement du Paléolithique moyen (*D.A.F.* 37, 1993) et Montmartin (Oise), III^e s. au II^e s. av. J.-C. (*D.A.F.* 64, 1997).

Deux nouveaux volumes sont actuellement en fin de réalisation pour les périodes historiques, ainsi que plusieurs articles de synthèse. Il faut aussi rappeler l'ouvrage grand public qui a été publié par les Éditions Casterman sous la plume d'Henri de Saint-Blanquat.

Ce nouveau volume concerne les principales recherches effectuées sur le T.G.V. Nord dans le domaine de la Protohistoire récente. Voici déjà plusieurs années que nous avons rassemblé ces articles, mais comme il n'était pas possible d'en faire un gros volume, la solution d'une publication dans les « Études et Travaux » de la Société Préhistorique Française semblait la plus appropriée.

Nous tenons à remercier tous les archéologues qui ont œuvré pour la réalisation de ces fouilles et de leur publication, ainsi que nos collègues de la S.P.F. qui ont pris en charge cet ouvrage.

Introduction

par Geertrui Blancquaert, Françoise Bostyn,
Yves Desfossés, Yves Lanchon et Marc Talon

DIX ANS DÉJÀ !

Le suivi archéologique des grands travaux d'infrastructure qui ont été réalisés entre 1987 et 1990 dans le Nord de la France (Lien Transmanche, T.G.V. Nord) a permis la mise au jour de très nombreux sites. La moisson d'informations archéologiques a été très importante pour les périodes protohistoriques et plus particulièrement pour l'Âge du Bronze, période souvent sous-représentée sur grands travaux.

Si les fouilles ont pu être généralement menées dans des conditions matérielles satisfaisantes, leur publication a connu de nombreux avatars, qui ont longtemps empêché toute présentation synthétique des importants résultats scientifiques engrangés sur ces diverses opérations. En effet, exception faite de quelques articles intermédiaires le plus souvent publiés dans des supports régionaux à faible diffusion (Bostyn *et al.*, 1990a, 1990b ; Desfossés et Masson, 1991 ; Desfossés *et al.*, 1991, Desfossés *et al.*, 1992), aucun de ces sites n'avait pu faire l'objet d'une présentation complète ; et ce en dépit de la remise des principaux manuscrits dès le début de l'année 1991, pour une publication rapide initialement prévue dans la série D.A.F. Pour des raisons non précisées aux divers auteurs ce projet n'a malheureusement pas connu de suite... On ne peut donc que se féliciter de leur présentation exhaustive dans cet ouvrage, qui permet enfin de livrer à la communauté scientifique ces résultats novateurs.

Au regard de toutes ces péripéties, le lecteur avisé voudra bien excuser l'aspect quelque peu « obsolète » des planches de cet ouvrage qui accusent leur âge, dans la mesure où les productions plus récentes bénéficient des importants perfectionnements de

l'outil informatique (D.A.O.), postérieurs de quelques années à l'étude de ces sites.

En revanche et pour compenser un peu ce fait et surtout les avancées de la recherche ces dernières années pour le Bronze ancien et moyen, il nous a paru important d'ajouter aux monographies des 8 sites présentés (fig. 1) une réflexion plus large sur les méthodes qui ont permis leur découverte et de les intégrer dans un contexte archéologique en constante évolution, grâce à la poursuite des opérations de suivi archéologique sur les grands travaux plus récents (Desfossés, 1997).

PRÉSENTATION DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles du Lien Transmanche

Légèrement en avance ou parallèlement aux travaux de construction du Tunnel sous la Manche, l'emprise du chantier côté français a fait l'objet entre août 1986 et septembre 1988 de prospections de surface, de sondages puis de fouilles de sauvetage sur les secteurs les plus sensibles archéologiquement. De par son ampleur (plus de 900 ha) et le caractère relativement systématisé du traitement archéologique, cette opération a été une grande première régionale, mais aussi nationale et préfigure les recherches de même type menées les années suivantes sur les grands projets d'aménagement (T.G.V. Nord, autoroutes, etc.). Si elle n'a pas bénéficié des mêmes moyens matériels que les opérations les plus récentes, les résultats acquis sur les 21 secteurs fouillés en détail n'en sont pas moins très

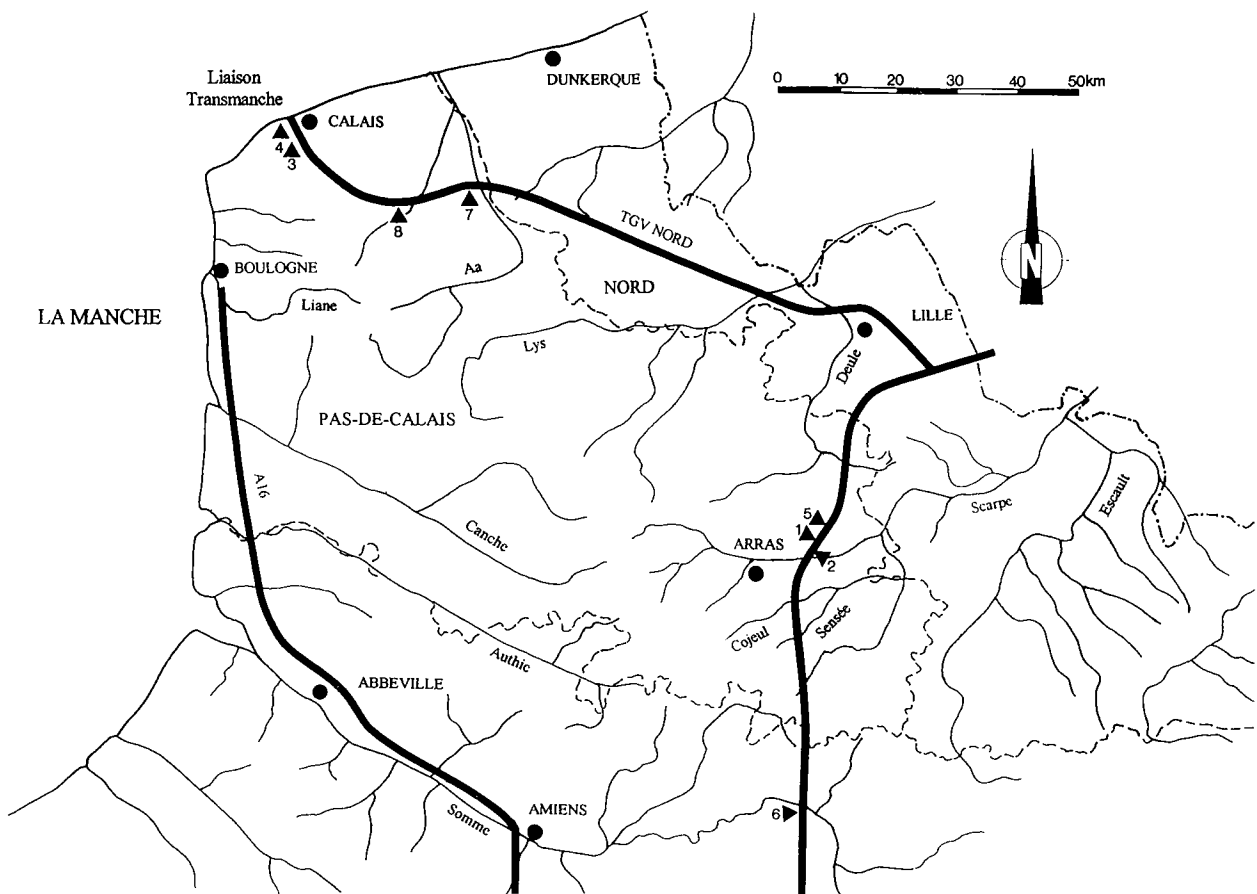


Fig. 1 - Carte de localisation des sites présentés. 1 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », 2 - Roeux « le Château d'Eau », 3 - Fréthun « les Rietz », 4 - Coquelles « R.N. 1 », 5 - Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches », 6 - Feuillères « le Chemin de Péronne », 7 - Ruminghem « le Quilleval », 8 - Recques-sur-Hem « le Champ Maniez ».

importants et concernent des époques aussi diverses que le Paléolithique ou le Bas Moyen Âge. Au terme de ces fouilles, menées aussi bien par les agents du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais que par les personnels de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (A.F.A.N.), ce sont près de 10 ha qui ont été décapés entièrement. Presque toutes les périodes préhistoriques, protohistoriques et historiques sont représentées sur les chantiers du Transmanche, mais les résultats les plus marquants ont été obtenus pour les époques suivantes :

- l'Âge du Bronze, représenté par deux nécropoles à grands enclos circulaires, Fréthun « les Rietz » et Coquelles « R.N. 1 » (fig. 1, n^{os} 3 et 4) ;
- le début du second Âge du Fer et de nombreuses traces d'habitats sur divers sites ;
- la période gallo-romaine avec la villa de Fréthun « les Acquis des Alleux » et les tombes à incinération de Coquelles « la Route » ;
- le Haut Moyen Âge et la nécropole mérovingienne de Fréthun « les Rietz », ainsi que la motte,

l'église et le cimetière de Fréthun « la Carrière des Morts » ;

- le Bas Moyen Âge avec le village de Sangatte « les Terres Génées » (site U) et les fermes de Coquelles « la Grande Rouge Cambre ».

Tous ces éléments permettent de retracer les grandes lignes de l'évolution au cours des âges de ce terroir du Calaisis et sont un apport majeur pour notre connaissance de l'histoire de cette partie du littoral, peu de sites de cette importance ayant été fouillés depuis dans cette zone.

Le T.G.V. Nord et l'Interconnexion

Sur le T.G.V. Nord et l'Interconnexion, 2 phases d'intervention archéologique ont été distinguées, en grande partie du fait de la spécificité du projet : tracé quasi-définitif de 450 km de long, délais très courts et nécessité de budgétiser rapidement l'opération, la S.N.C.F. voulant connaître au plus vite

l'emplacement des éventuelles fouilles afin de pouvoir les programmer sur son planning général. La phase prospection fut donc engagée dès la signature de la convention cadre et se déroula sur des terrains non encore acquis. L'équipe mise en place au 1^{er} septembre 1988 et pour 10 mois avait pour tâche d'effectuer la prospection et le diagnostic sur l'ensemble du tracé. Devant la longueur à couvrir, les 450 km de voies furent partagés en 4 tronçons à peu près égaux, correspondant à des entités administratives et géographiques cohérentes (Ile-de-France, Picardie, Artois et Flandres). Après consultation de la documentation existante, les équipes ainsi formées (1 préhistorien et 1 historien pour chaque tronçon) entreprirent les prospections pédestres. 165 indices de sites furent mis en évidence sur l'ensemble du tracé. Dans un deuxième temps et après négociations avec les propriétaires et les exploitants des zones retenues (présence d'indices et zones topographiques intéressantes), furent effectués les sondages à la pelle mécanique, sous la forme d'une simple tranchée linéaire positionnée en milieu d'emprise. À l'issue de ces contrôles, 89 zones ont été retenues pour faire l'objet d'évaluations plus conséquentes.

*PROTOHISTOIRE ET PROSPECTION
SUR GRANDS TRAVAUX,
L'EXEMPLE DU T.G.V. NORD*

Conditions générales de prospection

De par sa longueur même, près de 450 km, et la forme de son tracé, le T.G.V. Nord traverse des régions géographiques et géologiques très différentes. L'Ile de France est formée de plateaux tertiaires recouverts par des limons peu épais. La Picardie est constituée principalement de plateaux crayeux souvent fortement érodés, ce qui a d'ailleurs permis à R. Agache de découvrir de nombreux sites par prospection aérienne. Les plateaux d'Artois et la plaine des Flandres, pour leur part, présentent une importante couverture limoneuse. Ces régions sont coupées par des vallées principales (Marne, Oise et Somme) et secondaires (Beuvronne, Yerres, Sensée, Scarpe, Aa et Hem) qui représentent des entités géographiques et environnementales distinctes. Outre ces caractères bien marqués, il ressort de l'analyse des cartes d'implantation (Blanchet, 1984) qu'il existe une nette différence entre le Nord de la France et le Bassin Parisien. En effet, on peut constater que toutes périodes protohistoriques confondues, le Nord est moins riche en sites archéologiques et s'oppose ainsi à la Picardie et à l'Ile de France qui ont livré des sites d'importance nationale ayant servi à la définition de grands groupes

culturels régionaux. De fait, aucun modèle d'implantation des sites n'a pu être utilisé dans la région Nord-Pas-de-Calais pour guider les recherches sur le T.G.V. ; mais il était raisonnable de penser que les régions traversées seraient riches en vestiges protohistoriques comme la proche province du Hainaut belge.

La prospection pédestre

En dépit de ces différences bien marquées entre les moitiés sud et nord du tracé T.G.V., les équipes de prospection d'Ile de France et de Picardie commencèrent en septembre 1988 leur évaluation sur un territoire presque vierge, comme pour leurs collègues des sections Artois et Flandres. Elles se sont donc naturellement tournées, dans un premier temps, vers la prospection de surface du tracé (110 km de voies par équipe). L'ensemble des parcelles accessibles, essentiellement des cultures, a fait l'objet d'un passage aller et retour. L'emprise des voies ayant une largeur moyenne de 50 m et les équipes étant composées de 2 personnes, on peut donc considérer que le tracé a été couvert par bandes de 10 m de large. Les zones plus larges (passages en déblais) ont été prospectées suivant la même maille, les passages étant alors multipliés. Seules les zones forestières et les friches industrielles ont fait l'objet d'un passage rapide. Rappelons également qu'environ 10 % du tracé n'était pas fixé au moment de la prospection. Ces terrains n'ont pu bénéficier d'une intervention archéologique. Suite à cette prospection pédestre d'une durée totale de 3 mois, 36 présomptions de sites protohistoriques, matérialisés par le ramassage d'abondantes séries lithiques, étaient repérées sur la totalité du tracé. Cependant, une prospection de surface ne permet en aucun cas d'affirmer l'existence d'un site et a fortiori d'en déterminer l'importance et l'étendue, surtout pour la protohistoire et ses vestiges ténus. Les découvertes de surface, si elles peuvent indiquer la présence d'un site, sont souvent le résultat de la destruction par les labours du gisement sous-jacent, si celui-ci a jamais existé. En revanche, un site bien conservé, protégé par exemple par des colluvions, ne livrera aucun indice en surface. On entrevoit ici la nécessité de dépasser le niveau de la prospection pédestre pour essayer de trouver les sites protohistoriques. La seule méthode d'approche de ces gisements reste donc la réalisation de séries de sondages de grande ampleur à la pelle mécanique.

Les sondages linéaires en milieu d'emprise

Confrontant toutes les données connues, c'est-à-dire les exemples d'implantations humaines dans tout le nord de la France et pour toutes les périodes

concernées, les faibles présomptions de sites après prospection au sol et la réflexion sur la validité de ces prospections, se posait le problème du type d'intervention mécanique à réaliser. En effet, se contenter de quelques sondages dans les zones à concentration de matériel archéologique aurait signifié ne faire pratiquement aucun sondage. Force était de constater que seuls des sondages extensifs étaient à même d'apporter des résultats fiables et encourageants.

Outre les zones repérées lors de la prospection pédestre et qui se devaient d'être systématiquement sondées, les équipes d'évaluation mirent sur pied des campagnes de sondages sur des terrains vierges de toute information. Elles ont été envisagées de deux manières :

- réalisation de transects sur l'ensemble des vallées et rebords de plateaux avoisinants, mais aussi sur de vastes étendues sans coupure hydrologique ;
- sondages espacés régulièrement, permettant un échantillonnage systématique du paysage.

Ces deux types d'interventions se justifiaient totalement par la diversité des contextes géographiques et archéologiques des régions traversées. Ces contraintes naturelles variées amènent à des attitudes contradictoires d'une région à l'autre. En effet, dans les zones basses des Flandres totalement découpées par les canaux et les fossés de drainage, il ne pouvait être réalisé que des tranchées ponctuelles et espacées dans les zones accessibles, alors que dans les autres régions de longues tranchées continues étaient envisageables.

D'autre part, l'état de nos connaissances archéologiques pouvait motiver des approches différentes. Les vallées alluviales, zones naturelles favorables et d'ailleurs connues pour leur richesse archéologique, devaient être sondées dans leur totalité et faire l'objet d'une attention toute particulière. Par contre, les plateaux, beaucoup moins connus mais néanmoins intéressants, ne pouvaient pas être approchés de la même façon dans le contexte du T.G.V., du fait de leur étendue. Il s'agissait donc de mesurer le degré d'occupation de ces territoires ainsi que d'essayer de comprendre le mode d'implantation humaine. Il était légitime de réaliser des sondages d'une façon plus ponctuelle, mais espacés régulièrement, afin d'ouvrir le maximum de secteurs différents. Ces sondages doivent être considérés exclusivement comme le début de l'approche archéologique de ces espaces naturels nouveaux pour notre activité, l'état de la recherche ne permettant pas alors d'autre analyse.

Du fait de l'importance des moyens mécaniques mis en œuvre par la S.N.C.F. et en dehors de certaines contraintes techniques (recompactage des terrains), il était donc théoriquement possible de

réaliser de grands transects et de multiplier les sondages dans les zones sensibles. Cependant, comme la S.N.C.F. n'avait pas encore la maîtrise foncière des terrains au début de l'année 1989, il fallait intervenir sur des parcelles encore exploitées pendant une ou deux années. La réticence de la profession agricole à nous voir réaliser de tels sondages, bien qu'associés au versement d'indemnités substantielles (coût moyen de l'indemnisation : 4,30 F/m²), a en réalité considérablement freiné nos possibilités d'intervention et nous a obligé à nous cantonner à des tranchées linéaires dans l'axe du tracé, pour une distance cumulée de 27,550 km, soit 6% de la longueur totale du tracé mais seulement 0,25% de la surface du projet.

Les résultats

Seuls les sites d'enclos circulaires de Fresnes-lès-Montauban (fig. 1, n° 1 ; Artois), de Frethun et Coquelles (fig. 1, n°s 3 et 4 ; Liaison Transmanche) qui avaient été repérés par prospection aérienne, ainsi que la minière de silex néolithique de Jablines, ne posaient pas de problèmes de localisation et ne nécessitaient donc pas de sondages préliminaires. Pour tous les autres sites détectés lors de la prospection de surface, les tranchées de repérage se sont révélées négatives, les sites étant totalement arasés. C'est le cas de Hames-Boucre et Saint-Tricat (Flandres), Feuillères (fig. 1, n° 6 ; Somme) où des fonds de structures ont été repérés dans les tranchées, mais leur profondeur n'excédait plus 10 à 15 cm. La contradiction apparente entre un matériel lithique abondant en surface et l'absence de structures conservées en profondeur s'explique par une destruction des sites par les labours. Seul le site de Roeux (fig. 1, n° 2 ; Artois) fait exception à cette règle. La tranchée linéaire réalisée en milieu d'emprise a livré de nombreux tessons de facture protohistorique, ainsi qu'une abondante industrie lithique, déconnectés de toute structure. Mais les décapages ultérieurs ont permis le dégagement de deux cabanes circulaires du Bronze moyen. Les sondages sont également restés négatifs dans les secteurs ne présentant aucun matériel en surface. Les mêmes travaux menés dans les vallées principales n'ont pas donné plus de résultats. Il faut cependant rappeler que les vallées de la Marne et de l'Oise, les terrasses les plus favorables aux implantations néolithiques et protohistoriques et sur lesquelles existaient effectivement plusieurs sites, avaient été anciennement détruites par des sablières. Leurs berges auraient aussi pu être particulièrement intéressantes, mais l'île du Gord et les bords de Marne n'ont pu être sondés, le T.G.V. y passant en remblais. En fait, l'expérience a montré que les travaux de grande ampleur réalisés pour le passage de la Marne ont en réalité totalement détruit cette île. L'ensemble des vallées secondaires

a subi le même traitement, avec quelques résultats plus encourageants dans les vallées de l'Hem et de la Scarpe et plus particulièrement le versant nord (rive gauche) de cette dernière.

Problèmes liés à la prospection

Contrairement aux périodes historiques où de nombreux sites ont été découverts par sondages linéaires, les sites protohistoriques sont donc quasiment absents, exception faite des structures funéraires monumentales. L'absence chronique de sites d'habitat pour ces périodes est-elle une réalité archéologique ou plutôt le résultat de l'utilisation d'une méthode de prospection inadaptée ? Quelle validité peut-on accorder à une seule tranchée linéaire située dans l'axe du tracé, quand on connaît le caractère relativement peu dense des structures sur les sites protohistoriques ? À titre d'exemple, nous nous sommes aperçus, a posteriori, qu'une tranchée axiale pouvait être réalisée sur plus de 100 m sur la minière néolithique de Jablines sans qu'aucune structure d'extraction ne soit rencontrée. De plus, une tranchée de faible largeur (1,50 à 2 m) ne permet pas toujours de comprendre et d'interpréter les structures rencontrées. Seuls les enclos circulaires échappent à cette règle, dans la mesure où leurs fossés sont souvent de grandes dimensions et ainsi aisément repérables par prospection aérienne, principalement sur terrain crayeux. C'est d'ailleurs le cas des sites de Fresnes-lès-Montauban, de Frethun et de Coquelles où seuls les plus grands cercles étaient initialement repérés. Aucune découverte de structures analogues n'a été faite sur des terrains limoneux. Sur ces derniers, la prospection aérienne se révèle inefficace et l'identification d'un tel monument dans une tranchée de 2 m de large impossible, si aucune incinération ou inhumation n'est recoupée. En tout état de cause et comme nous avons pu le constater sur les sites de Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches » et Roeux « le Château d'Eau », il semble que la solution à apporter au problème général de localisation des sites protohistoriques sur une emprise linéaire dépende largement de la méthode de sondage employée.

En effet, ces deux derniers sites avaient été sondés pendant l'hiver 1988/1989, sans résultat pour le « Chemin des Vaches » et seule la récolte de fragments de céramique grossière de facture protohistorique, en dehors de toute structure, avait permis de repérer le site du « Château d'Eau ». La présence inhabituelle de ce type de tessons dans une tranchée de sondage nous poussa à demander une phase d'évaluation complémentaire, cette fois-ci sur la totalité de l'emprise. Nous avons alors pu réaliser des tranchées de sondage parallèles, espacées de 10 m les unes des autres, soit une longueur cumulée

de 5 500 m et ce sur près de 500 m de longueur dans une zone où l'emprise était particulièrement large (100 à 150 m). Ce système a permis d'évaluer près de 22 % de la surface accessible. À titre de comparaison, une seule tranchée de 2 m de large n'aurait touché que 4 % de terrains concernés. Ce n'est qu'après ces travaux qu'il a été possible de localiser deux cabanes circulaires de 6 m de diamètre et un lambeau de sol du Bronze moyen protégé par un léger colluvionnement. Pour sa part, la tranchée de sondage initiale, longue de 570 m, avait été implantée à l'est de cette concentration sans rencontrer aucune de ces structures. De plus, la majorité de ces structures étaient des trous de poteaux de faible diamètre et souvent dépourvus de matériel archéologique. Même leur présence dans la première tranchée ne nous aurait certainement pas permis de conclure à l'existence d'un site. Le cas du « Chemin des Vaches » montre encore de manière plus flagrante les limites de notre méthode de prospection. Suite à la fouille des enclos circulaires du « Motel » à Fresnes-lès-Montauban, la possibilité nous était donnée par la Division Travaux S.N.C.F. n° 2 d'Arras de poursuivre nos investigations sur l'emprise en direction du nord et ce sur près de 2 km de long. La réalisation de deux nouvelles tranchées parallèles permis ainsi la localisation d'un site d'habitat de La Tène tardive et d'une petite nécropole gallo-romaine, 800 m au nord des enclos de l'Âge du Bronze ancien et dans une zone pourtant sondée lors de la phase prospection. La tranchée alors réalisée avait bien recoupé un système fossoyé indatable et quelques tessons de céramique romaine avaient été recueillis dans les labours, mais aucun indice tangible ne nous avait permis de retenir ce secteur pour une évaluation complémentaire. Au cours de la fouille de la nécropole, la position stratigraphique mal définie de certaines incinérations, dans une couche de colluvionnement au sud du nouveau site, nous amena à y effectuer un deuxième décapage et à découvrir une fosse du début du néolithique moyen (Blancquaert, 1992). C'était apparemment le seul vestige de l'occupation la plus ancienne du secteur et il ne subsistait plus que le fond de cette structure.

Si les conditions de découverte dans les Flandres peuvent paraître identiques, le cas du site de Recques-sur-Hem (fig. 1, n° 8 ; Flandres) souligne une fois de plus, mais en sens inverse, les limites de la méthode employée en sondage. En effet, la tranchée avait livré des structures et du matériel, mais les décapages exhaustifs réalisés ultérieurement aux alentours se sont révélés négatifs. Le même problème s'est posé sur la ferme indigène de Verberie « la Plaine Saint Germain » (Oise), où du matériel néolithique avait été trouvé dans la tranchée de sondage, mais où aucune structure de cette période n'est apparue sur les 13 ha intégralement décapés.

Conclusion méthodologique

Au terme de deux ans de prospection et de fouilles plusieurs remarques s'imposent :

- en tout état de cause, la prospection pédestre reste nécessaire pour voir les micro-reliefs et appréhender le paysage traversé, mais elle doit se faire le plus rapidement possible car elle n'apporte que très peu d'indices et ne révèle le plus souvent que des sites détruits ou très endommagés par les pratiques agricoles, les sites préservés étant difficilement repérables à ce stade ;
- le sondage linéaire en milieu d'emprise, s'il a l'avantage de concilier impératifs budgétaires (maîtrise foncière, location de pelle, indemnités) et intervention archéologique, ne permet que la localisation des sites présentant une concentration importante de structures. A ce titre, cette méthode privilégie les sites historiques et les sites protohistoriques les plus monumentaux (minières, fermes indigènes) ; les sites d'importance plus réduite échappant aux recherches, sauf à de rares exceptions ;
- la seule solution pour résoudre ce problème paraît être la réalisation de sondages multiples sur la totalité de l'emprise. Ces sondages permettent une évaluation réelle des vestiges rencontrés ainsi que de l'étendue d'un site, quelle que soit sa période.

Il est certain que de telles conditions d'intervention sont rarement réunies et que les périodes les plus anciennes auront encore longtemps à souffrir des contraintes qui nous sont imposées. La répartition chronologique des 80 sites fouillés sur le T.G.V. Nord est révélatrice à cet égard :

- sites paléolithiques	— 03	4 %
- sites néolithiques	— 03	4 %
- sites de l'Âge du Bronze		
et du premier Âge du Fer	— 06	7 %
- site de La Tène	— 15	19 %
- sites historiques	— 53	66 %

Devant ces résultats et en l'état actuel des conditions d'intervention avec des moyens de sondage souvent insuffisants, il nous paraît donc préférable de concentrer nos efforts sur des zones test comme une vallée ou un plateau et ses versants, plutôt que de sonder la totalité d'un tracé.

LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE LOCAL

Le littoral de la Manche, entre Boulogne-sur-Mer et l'embouchure de la Somme, est connu depuis la fin du XIX^e siècle pour son très riche potentiel en sépultures tumulaires. Nombre d'entre elles ont été

fouillées par L. Cousin (Cousin, 1856, 1864 ; Cépède, 1907, 1908 et Vallin, 1990) au milieu du siècle dernier ou un peu plus tardivement par E.T. Hamy ou E. SAUVAGE (Haigneré-Sauvage, 1872 ; Sauvage, 1872), ainsi que les grottes de Rincent (Hamy, 1899). Le matériel archéologique associé à ces sépultures nous est bien souvent inconnu et seule leur forme et les quelques descriptions qui sont arrivées jusqu'à nous permettent de placer ces monuments dans le Chalcolithique ou les débuts de l'Âge du Bronze (Blanchet, 1984).

En dehors de découvertes d'objets en bronze très ponctuelles sur toute la côte, et ce encore très récemment (haches à légers rebords de Wissant, Lecerq, 1994 et 1995), seules les recherches ponctuelles de H. Mariette au début des années 1950 soulignaient encore l'importance de l'occupation protohistorique sur la Côte d'Opâle. Bien que ces découvertes proviennent uniquement de stations de surface recouvertes par des cordons dunaires (Hardelot, Wimereux, Mariette, 1959, 1961a, 1961b, 1965a, 1965b) et soient déconnectées de toute structure, elles avaient le mérite de souligner les étroites relations tissées entre cette région et le sud de l'Angleterre pour le Bronze ancien (urne bitronconique d'Hardelot et urne de Marquise, Dunning, 1936). Tout comme l'abondant matériel métallique de l'Âge du Bronze moyen provenant des environs de Boulogne-sur-Mer (Blanchet, 1984, p. 193-195) ou la hallebarde de Montreuil-sur-Mer. A contrario, on notera la rareté de ce type d'objets pour le Bronze final ainsi que toute trace de structures funéraires ou d'habitat, ce qui laissait supposer de profonds changements pour cette dernière période ; alors que de très nombreux indices soulignaient l'importance de l'occupation humaine pour le début de l'Âge du Bronze. Quelques fouilles récentes d'ensembles d'enclos circulaires (Piningre, 1977, 1979, 1990 ; Bostyn, 1990 et Azagury, 1990), essentiellement localisées sur le littoral, soulignaient encore l'existence d'un potentiel archéologique relativement important pour le Bronze ancien et moyen dans le Nord de la France, mais la relative pauvreté du matériel associé à ces ensembles (2 vases) ne permettait pas de réelle étude synthétique. De plus, le caractère exclusivement funéraire de ces découvertes ne permettait d'appréhender les cultures de l'Âge du Bronze que sous cet unique aspect. On notait cependant la présence de petits sites d'habitat en bordure de Canche, malheureusement inexploités (vase à anse très large des « Sablins » à Etaples). Les fouilles du T.G.V. démontraient encore plus récemment, dès lors que des investigations fines pouvaient être menées à grande échelle et même si les recherches s'étaient centrées sur une zone topographique bien particulière et semble-t-il particulièrement favorable à ce type de découverte (les versants d'une vallée secondaire, la Scarpe, où terrains limoneux et calcaires se côtoient)

l'existence d'une occupation importante pour l'Âge du Bronze. La seule présence, sur une distance de moins de 3 km et sur un transect linéaire de 50 m de largeur en moyenne, de deux sites d'habitat (Bronze moyen et Bronze final) et d'une nécropole (Bronze ancien), tous dotés d'un matériel abondant et particulièrement diversifié relançait de manière significative une dynamique de recherche sur une période jusque-là quelque peu délaissée (Desfossés 1990, 1991 et 1992). Ce fait est encore un fois confirmé par les récents travaux menés de part et d'autre de la vallée de la Canche, sur le passage de l'autoroute A16 ; mais sur des sites de plus grande ampleur et dans une région charnière entre le monde britannique et le continent.

LES RÉSULTATS DE TERRAIN

Les 8 sites abordés dans cette étude présentent les caractéristiques suivantes :

– *le Bronze ancien*

– La nécropole de Fresnes-lès-Montauban « le Motel » (T.G.V. Nord, section Artois, fouille Y. Desfossés et B. Masson ; fig. 1, n° 1). Suite à leur localisation par photographie aérienne, cinq cercles ont été dégagés sur l'emprise T.G.V.. Ils contenaient 3 inhumations et 4 incinérations. Deux de ces dernières étaient dans des urnes. Les datations obtenues sur les trois inhumations et le matériel céramique recueilli dans les incinérations et dans le remplissage des fossés circulaires paraissent indiquer une occupation du site tout au long du Bronze ancien et peut-être même un peu avant, comme le laisse supposer la présence d'un tesson campaniforme dans le remplissage d'un des cercles.

– L'enclos funéraire triple de Fréthun « les Rietz » (Lien Transmanche, fouille F. Bostyn ; fig. 1, n° 3). C'est un monument particulièrement imposant, le fossé externe ayant un diamètre de 60 m. L'enclos interne a livré à la fouille une urne décorée à la cordelette et portant 4 cordons arciformes. Une datation C14 réalisée sur les os de l'inhumation centrale place l'utilisation de cet enclos légèrement plus tard que celle de la nécropole de Fresnes-lès-Montauban, vers la fin du Bronze ancien.

– *Le Bronze moyen*

– Deux bâtiments circulaires de petite taille ont été dégagés à Roeux « le Château d'eau » (T.G.V.

Nord, section Artois, fouille Y. Desfossés et L. Vallin ; fig. 1, n° 2). Ces constructions sont architecturalement très proches des maisons fouillées en Angleterre pour la même période. Les deux datations C14 réalisées sur l'abondant matériel osseux recueilli dans les couches d'occupation piégées par des colluvionnements à proximité des habitations a d'ailleurs fourni deux datations concordantes. Cette position stratigraphique a de fait permis une très bonne conservation de ces structures, en majorité fugaces de par leur taille, seules quelques perturbations de la première guerre mondiale ayant légèrement abimé l'occupation protohistorique sur son côté est. Ainsi, un important matériel céramique mais aussi une hache à talon naissant ont aussi été dégagés dans ces niveaux et dans les rares fosses périphériques à l'habitat.

– Les enclos funéraires de Coquelles « R.N. 1 » (Lien Transmanche, fouille F. Bostyn, fig. 1, n° 4). C'est un ensemble de 7 enclos circulaires simples d'un diamètre allant de 16 à 26 m. Ils n'ont livré aucun matériel significatif, mais une datation réalisée sur l'inhumation de l'enclos 10 rattache plutôt cet ensemble au Bronze moyen.

– *Le Bronze final*

– Seules sept fosses contenant un matériel céramique fragmentaire attribuable au complexe Rhin-Suisse-France orientale ont été découvertes lors de la fouille d'un établissement rural de La Tène tardive et d'une petite nécropole gallo-romaine, au « Chemin des Vaches » à Fresnes-lès-Montauban (T.G.V. Nord, section Artois, fouille Y. Desfossés ; fig. 1, n° 5). Elles ne sont distantes que de 700 m du site du « Motel ».

– Feuillères « le Chemin de Péronne » (T.G.V. Nord, section Picardie, fouille J.-P. Fagnart, étude M. Talon ; fig. 1, n° 6). Le site du Paléolithique final, localisé en bordure de la vallée de la Somme, a aussi livré une quarantaine de fosses et de trous de poteaux attribuables au Bronze final de tradition R.S.F.O. par le matériel céramique qu'il contenait. La répartition spatiale des fosses et du matériel archéologique a permis la mise en évidence de la présence de 3 unités d'habitat contemporaines et détruites en même temps.

– Quelques fosses ayant livré un matériel céramique rattachable au Bronze final IIIa et au Bronze final IIIb/premier Âge du Fer ont été dégagées à Rumighem « le Quilleval » (T.G.V. Nord, section Flandres, fouille H. Barbé, étude G. Blancquaert ; fig. 1, n° 7).

– L'exploitation des rares vestiges observés sur le site de Recques-sur-Hem « le Champ Maniez »

(T.G.V. Nord, section Flandres, fouille G. Blancquaert ; fig. 1, n° 8) a permis la collecte de quelques formes céramiques relevant de la transition Bronze final-Hallstatt.

*DE LA NÉCESSITÉ D'INTÉGRER
CES DONNÉES DE FOUILLE
DANS UN CADRE PLUS LARGE*

Au-delà de la présentation monographique des sites, une analyse plus poussée de leur intégration dans une région charnière encore très mal connue paraissait intéressante à mener. D'autant plus que pour la première fois il était possible de disposer d'un matériel archéologique abondant et à destination funéraire aussi bien que domestique. À l'analyse de ces premières données au niveau régional se devait donc de succéder tout naturellement une étude plus large destinée à valider ou non les premières tentatives de synthèse jusque-là menées avec des éléments relativement disparates et qui soulignaient surtout des relations assez étroites avec le sud de l'Angleterre pour l'Âge du Bronze ancien et moyen ainsi que la rareté des vestiges du Bronze final, ces derniers relevant essentiellement du domaine continental.

- AZAGURY I. et DEMOLON A. (1990) — Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais), Les Colombiers, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 54-58.
- BLANCHET J.-C. (1984) — *Les Premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. XVII, 608 p.
- BLANCQUAERT G. et BOSTYN F. (1991) — La prospection archéologique sur le TGV Nord : la section Flandres, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 7, 1991, p. 14-19.
- BLANCQUAERT G. et DESFOSSÉS Y. (1992) — Fresnes-lès-Montauban, Pas-de-Calais. Une fosse du Néolithique moyen 1 au « Chemin des Vaches », *Revue Archéologique de l'Ouest*, Supplément n° 5, p. 139-145.
- BOSTYN F., BLANCQUAERT G. et LANCHON Y. (1990a) — L'enclos triple de Fréthun « les Rietz », *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 37-46.
- BOSTYN F., BLANCQUAERT G. et LANCHON Y. (1990b) — Les enclos funéraires de l'Âge du Bronze de Coquelles-RN1 (Pas-de-Calais), *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 47-53.
- CEPEDE C. (1907) — Le tumulus funéraire de Wimereux, *A.F.A.S.*, Reims, p. 980-997.
- CEPEDE C. (1909) — Le tumulus néolithique de Wimereux, *Bulletin de la Société Académique de l'Arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 1908-1909, t. VIII, p. 243-261.
- COUSIN L. (1856) — Rapport sur les fouilles archéologiques faites à Wissant en 1855, *Mémoire de la Société Dunkerquoise*, 1855, t. VIII, p. 537-573.
- COUSIN L. (1864) — Rapport sur les fouilles faites en septembre 1863 à Audembert et Havelinghem, C.A.F., XXXI^e section, Fontenay, p. 376-398.
- DESFOSSÉS Y. (1991) — La prospection archéologique sur le TGV Nord : la section Artois, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 7, 1991, p. 05-13.
- DESFOSSÉS Y. et MASSON B. (1990) — La nécropole du Bronze ancien de Fresnes-lès-Montauban, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, 1990, p. 17-36.
- DESFOSSÉS Y. et MASSON B. (1991) — Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais). Une nécropole du Bronze ancien et des puits gallo-romains, *Archéologie et Grands Travaux. Les fouilles du TGV Nord et de l'Interconnexion. Premier bilan des recherches (1988-1991). Catalogue d'exposition SNCF 1991*, p. 38-39.
- DESFOSSÉS Y., MARTIAL E. et VALLIN L. (1991) — Roieux (Pas-de-Calais). Un site d'habitat du Bronze moyen, *Archéologie et Grands Travaux. Les fouilles du TGV Nord et de l'Interconnexion. Premier bilan des recherches (1988-1991). Catalogue d'exposition SNCF 1991*, p. 40-41.
- DESFOSSÉS Y., MASSON B., VALLIN L. (1992) — Deux sites de l'Âge du Bronze sur l'emprise du T.G.V. Nord dans le Pas-de-Calais. Présentation Préliminaire, *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, C.T.H.S.*, p. 89-92.
- HAIGNERE (Abbé) et SAUVAGE E. (1872) — Note sur une sépulture de l'Âge de la Pierre Polie dans les Garennes d'Equihen, *Bulletin de la Société Académique de l'Arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 1864-1872, t. I, p. 318-330.
- HAMY E.-T. (1899) — Les grottes de la Basse-Falize à Hydrequent, commune de Rinxent, *Bulletin de la Société Académique de l'Arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 1891-1899, t. V, p. 249-276.
- MARIETTE H. (1959) — Le gisement préhistorique de Longfossé près de Desvres (Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LVI, 3, p. 218-227.
- MARIETTE H. (1961a) — Une urne de l'Âge du Bronze à Harelot (Pas-de-Calais), *Helinium*, t. I, 3, p. 229-232.
- MARIETTE H. (1961b) — Un gisement de l'Âge du Bronze à Harelot (Pas-de-Calais), *V. internat. Kongress für Vor und Frühgeschichte*, Hamburg, 1958, p. 523-529.
- MARIETTE H. (1965a) — Civilisation des gobelets de la région boulonnaise, *Congrès Préhistorique de France*, Monaco, 1959, p. 853-859.
- MARIETTE H. (1965b) — Quelques vases campaniformes nouveaux du Boulonnais, *Celticum*, XII, Sarrebrück, 1964, p. 21-26.
- MARTIAL E. (1995) — L'industrie lithique à l'Âge du Bronze dans le Nord-Pas-de-Calais. Les exemples de Fréthun et Roieux, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, n° 15, 127 p.
- PININGRE J. F. (1977) — Fouille de sauvetage de deux enclos concentriques à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), premiers résultats, *Septentrion*, n° 7, p. 17-22.
- PININGRE J.-F. (1979) — La campagne de fouille 1979, à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais). Les enclos funéraires F et G, *Revue du Nord*, LXI, n° 243, p. 953-955.
- PININGRE J.-F. (1990) — La nécropole de l'Âge du Bronze de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, 1990, p. 79-89.

SAINT-BLANQUAT H. (1992) – *Archéo TGV, 450 km d'histoire*.
Casterman, dossiers archives du temps.

SAUVAGE E. (1872) – Le tumulus funéraire de Wimereux, *Bulletin de la Société Académique de l'Arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, t. XIX, p. 66-80.

TALON M. (1994) – Prospection et évaluation sur le tracé du TGV Nord et de l'Interconnexion, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, n° 58, p. 25-29.

VALLIN L. (1990) – Louis Cousin, explorateur de tumulus, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 59-64.

VANMOERKERKE J. (1990) – Les structures funéraires au Bronze ancien et moyen, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 11-15.

Geertrui BLANCQUAERT
Françoise BOSTYN
et Marc TALON
Ingénieurs et Chef d'Antenne A.F.A.N. Nord-Picardie
518, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

Yves DESFOSSÉS
Ingénieur d'Études
Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais
Ferme Saint-Sauveur, avenue du Bois, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Yves LANCHON
Ingénieur A.F.A.N. Centre-Île-de-France
7, rue de Madrid, 75008 Paris

Les enclos funéraires du « Motel » à Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais)

par Yves Desfossés et Bertrand Masson

avec la collaboration de Pierre Barbet, André-Valentin Munaut et Anne-Françoise Emontspohl,
Patrice Rodriguez, Maria-Eugénia Solari et Jean-Hervé Yvinec

*« Quant à leurs pierres taillées,
c'est si piteux que c'en est attendrissant. »*
(Roy Lewis, *Pourquoi j'ai mangé mon père*, 1990).

CONDITIONS DE DÉCOUVERTE DU SITE ET SITUATION

RÉSUMÉ

Les enclos circulaires du « Motel » ont été repérés par photographie aérienne en 1988. La nécropole semble se développer suivant un axe nord-sud et l'ensemble de son extrémité sud, soit 5 cercles, était située sur l'emprise du T.G.V.. Elle a donc fait l'objet d'un décapage systématique sur une surface de 1,5 ha, qui a aussi révélé l'existence d'un complexe de puits « rituels » gallo-romains.

ABSTRACT

The circular enclosures at the « Motel » site were known since 1988 by aerial survey. These mortuary monuments are spread out following a north-south axis. The southern part, including by five such ring-ditches, was to be thrown off by the TGV line. The excavation also revealed a complex of « ritual » shafts of the roman period.

Suite à une information de Pierre Demolon (Service Archéologique de la Ville de Douai), qui nous signalait la présence de cercles protohistoriques à proximité du Motel de Fresnes-lès-Montauban, une série de survols aériens était effectuée dès la fin de l'année 1988 par l'équipe de prospection. Ils avaient pour but essentiel de repérer avec précision la portion de nécropole touchée par l'emprise T.G.V.. Le dernier vol effectué en mars 1989 permit la localisation certaine de quatre grands cercles à cet endroit. La nécropole protohistorique, d'axe nord/sud et s'étendant sur 150 m de long était entamée sur toute sa moitié méridionale par les travaux de la S.N.C.F. De plus, une tranchée de sondage réalisée entre la Nationale 50 et la limite présumée du premier enclos avait permis d'observer une occupation gallo-romaine (II^e, III^e siècles) sous la forme de trous de poteaux et d'un silo, occupation invisible du ciel.

Le village de Fresnes-lès-Montauban se situe sur la bordure sud-est de la plaine de Lens ou Gohelle, limitée au Sud par la vallée de la Scarpe. La Gohelle est un plateau crayeux d'une altitude de 80 m recouvert en grande partie par les formations limoneuses quaternaires. Le paysage présente un relief très doux fait de petites buttes tertiaires et de vallées entaillant très faiblement le plateau, dans lesquelles le substrat crayeux (Sénonien) affleure. La nécropole se trouve sur le versant gauche d'une de ces vallées qui se jette 3 km plus loin dans la Scarpe (fig. 1). Elle

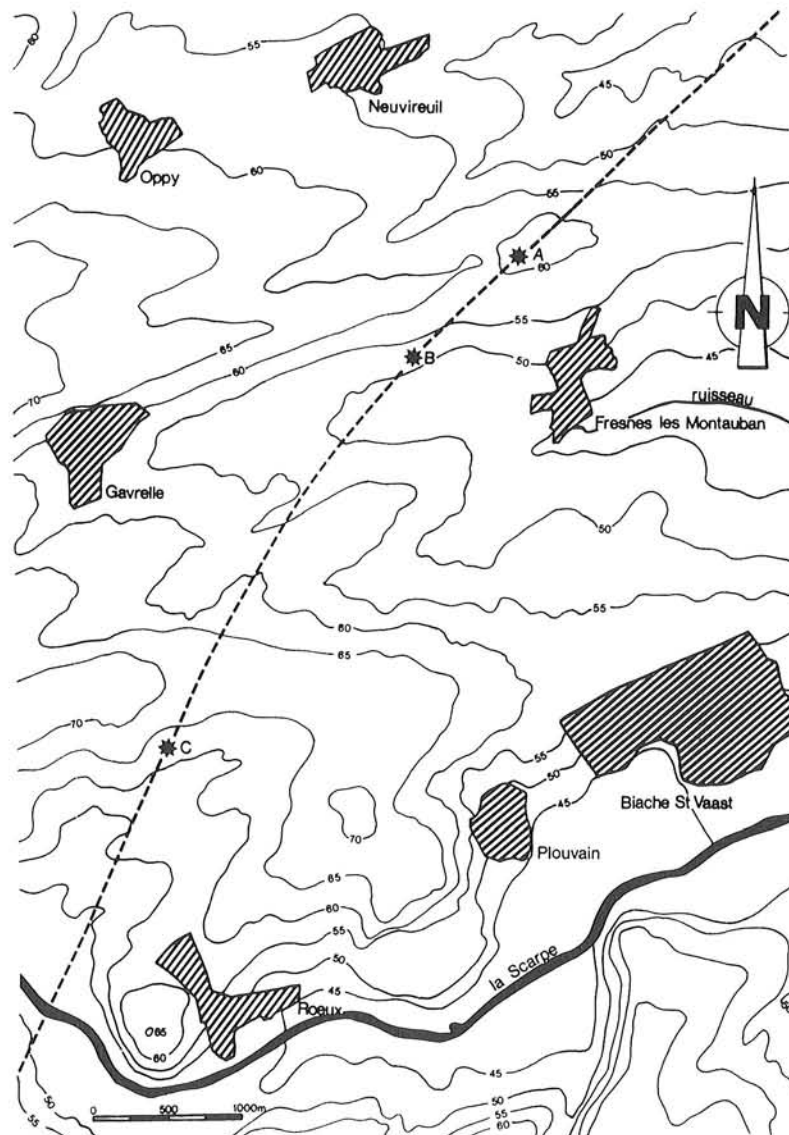


Fig. 1 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », localisation topographique du site (d'après la carte I.G.N. 1/25 000°, 2506 ouest, Rouvroy- Vitry en Artois). A : Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches ». B : Fresnes-lès-Montauban « le Motel ». C : Roeux « le Château d'eau ». Légende générale des relevés. a : craie sénonienne. b : cailloutis crayeux sans matrice. c : cailloutis à matrice limono-crayeuse. d : cailloutis à matrice limoneuse brune. e : limon brun foncé à cailloutis difus. f : craie compacte (damage ?).

s'étend, d'après les photographies aériennes, depuis le sommet de ce versant en pente très douce (1 %) jusqu'à mi-pente. Cette partie du versant est exempte de toute formation limoneuse ou de colluvions. La terre végétale peu épaisse, une trentaine de centimètres, repose directement sur le substrat constitué par la craie blanche du Sénonien. En surface, cette craie est très altérée mécaniquement (fissures tectoniques et bioturbations) et présente de nombreux phénomènes de cryoturbation. Tous ces événements ont rendu cette craie gélive et friable, elle se délite très facilement en petits blocs d'une

dizaine de centimètres de côté selon le réseau de fissures.

PREMIÈRES OBSERVATIONS ET MÉTHODE DE FOUILLE

Les observations faites au cours des sondages ayant montré la faible épaisseur de terre végétale recouvrant le sous-sol crayeux, il fut décidé de

procéder au cours de la dernière quinzaine d'août 1989 à un décapage total de l'emprise T.G.V., à partir de la Nationale 50 et en direction du nord-est sur une distance de 300 m (fig. 2), dépassant ainsi largement les limites est et ouest de la nécropole. En plus des deux grands enclos déjà repérés par photographie aérienne (cercles 1 et 3), trois autres enclos furent mis au jour dans la même zone. L'occupation protohistorique apparaissait donc bien localisée au centre de notre décapage, entourée de part et d'autre par une occupation romaine importante. Les vestiges historiques les plus nombreux se situent dans la partie nord-est du décapage où l'on a découvert une importante portion de chemin (100 m de long) ainsi qu'une série de dix puits creusés dans la craie, d'une dizaine de mètres de profondeur. La zone sud-ouest a livré une série de fossés parallèles et les vestiges d'un très grand bâtiment sur poteaux, hélas incomplètement dégagé en raison de sa position en limite d'emprise. La fouille de l'ensemble des structures protohistoriques et historiques a été effectuée au cours des mois de septembre et octobre 1989 avec une équipe de quinze fouilleurs. La totalité des structures a pu être étudiée, à l'exception du remplissage final de deux des puits. Des observations complémentaires ont été faites jusqu'en avril 1990, lors de la surveillance des travaux S.N.C.F. en

direction de Paris et grâce à deux tranchées de sondage parallèles de 600 m chacune en direction de Lille, sans résultat pour les périodes protohistoriques.

À la fin du mois d'août 1989, nous nous trouvions donc en présence de cinq enclos circulaires de diamètres variés (10 à 25 m) totalement décapés (fig. 3). L'intervention devant durer deux mois et l'équipe dévolue à la fouille des structures protohistoriques rassemblant sept à huit personnes, il fut décidé de procéder à une étude très poussée du remplissage des enclos circulaires. Cette décision était confortée par le fait que les structures protohistoriques annexes (fosses, etc.) étaient particulièrement rares sur les aires centrales et inexistantes en périphérie des cercles. À l'exception du cercle 2, de très petite taille, les quatre autres fossés d'enclos ont été fouillés par tronçons de 2 m de longueur. Les tronçons impairs furent alors fouillés à la main et la totalité des coupes relevées. On trouva ainsi respectivement 24, 36, 16 et 22 coupes pour les enclos 1, 3, 4 et 5. La fouille des aires centrales, qui nous avait déjà livré au décapage quatre incinérations (enclos 1, 2, 3 et 4) et une inhumation (enclos 1), succéda à ce premier travail. Celle-ci, rendue difficile par la présence de nombreuses perturbations

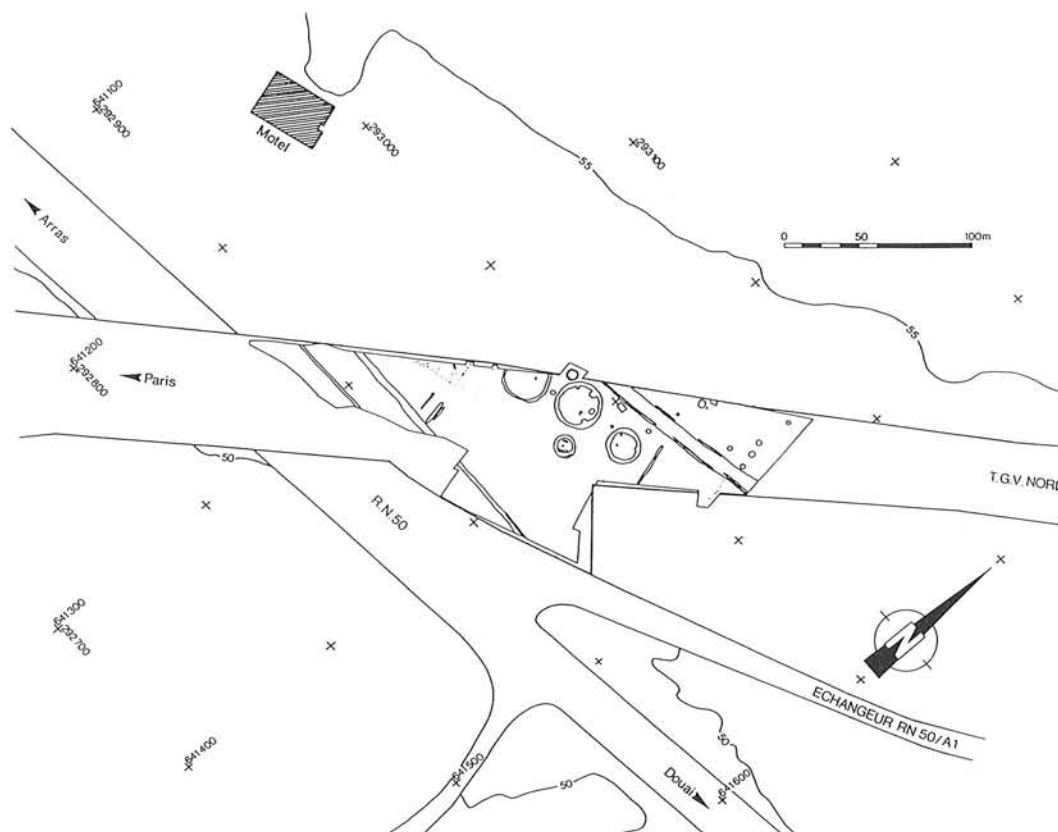


Fig. 2 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », localisation de la fouille sur l'emprise T.G.V.

contemporaines dues à la première guerre mondiale, mit néanmoins au jour deux nouvelles inhumations (enclos 3 et 5). Devant le peu de matériel céramique et lithique recueilli lors de la fouille fine des fossés circulaires, il nous parut pertinent de vider les sections restantes à l'aide d'une mini-pelle mécanique.

L'ENCLOS 1

Le fossé d'enclos

Le monument est parfaitement circulaire. Au niveau du décapage, il mesure 19 m dans son plus grand diamètre et délimite une aire centrale de 14 m

de diamètre (616 m² de surface) (fig. 4). La forme et les dimensions de son profil sont assez irréguliers. Sa largeur varie de 2 à 3 m et sa profondeur de 0,40 à 1 m. Les coupes n^{os} 6, 8 et 17 présentent un profil arrondi très évasé alors que les coupes n^{os} 10 et 19 sont de section trapézoïdale à fond plat. Les autres coupes sont des variantes de ces deux extrêmes. Ces deux types se rencontrent de façon aléatoire sur tout le pourtour du cercle.

En deux endroits et pratiquement en vis-à-vis, à la hauteur des coupes n^{os} 10 et 18, le fossé présente des anomalies. Il s'agit de deux fosses circulaires creusées dans le bord externe du fossé à la hauteur de la coupe n^o 10 (à l'ouest) et sur la périphérie interne de l'enclos à l'est (coupe n^o 18). Si la fosse ouest creusée dans le fond du fossé n'en modifie que très peu la forme (augmentation de sa largeur et

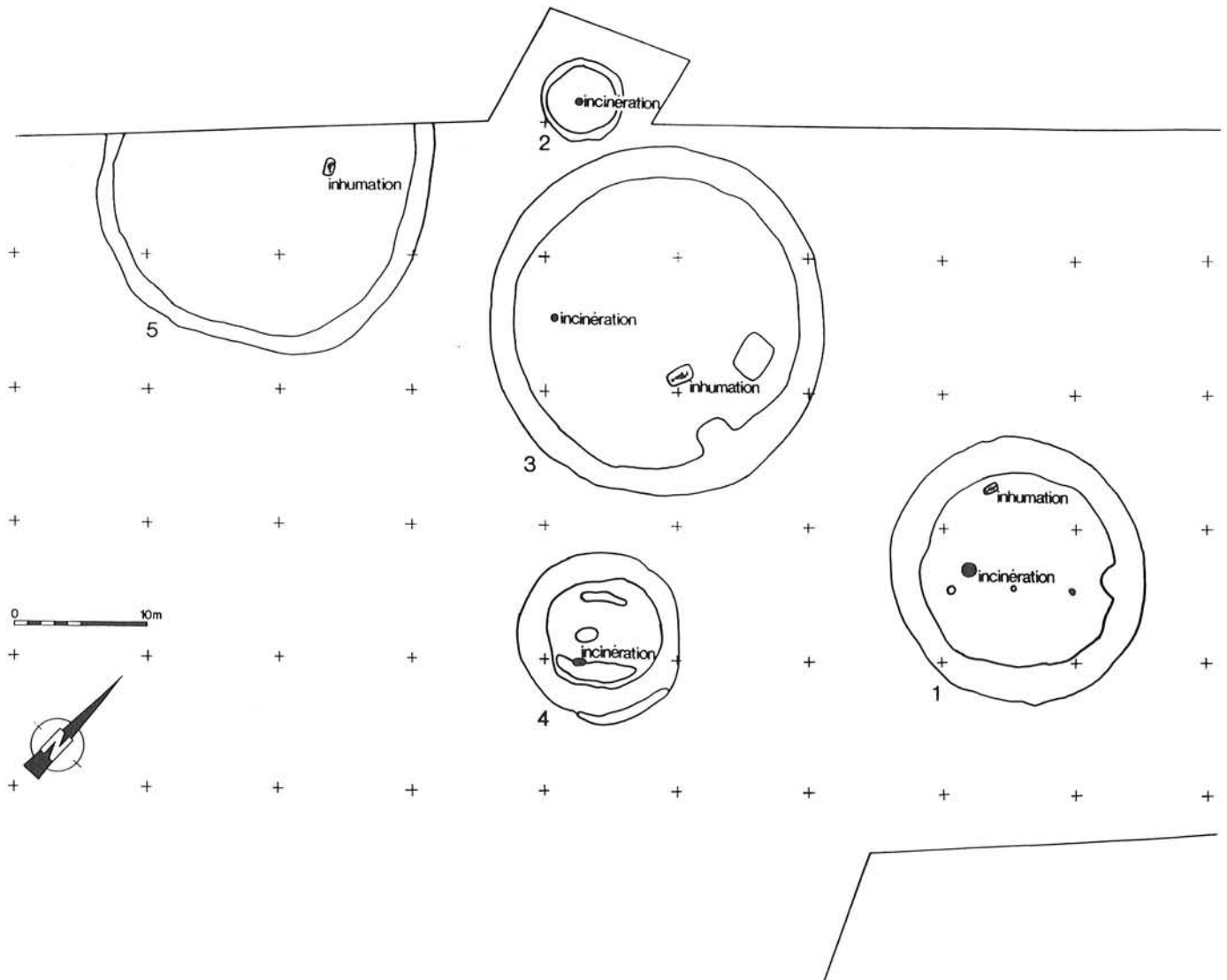


Fig. 3 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », plan de la nécropole protohistorique.

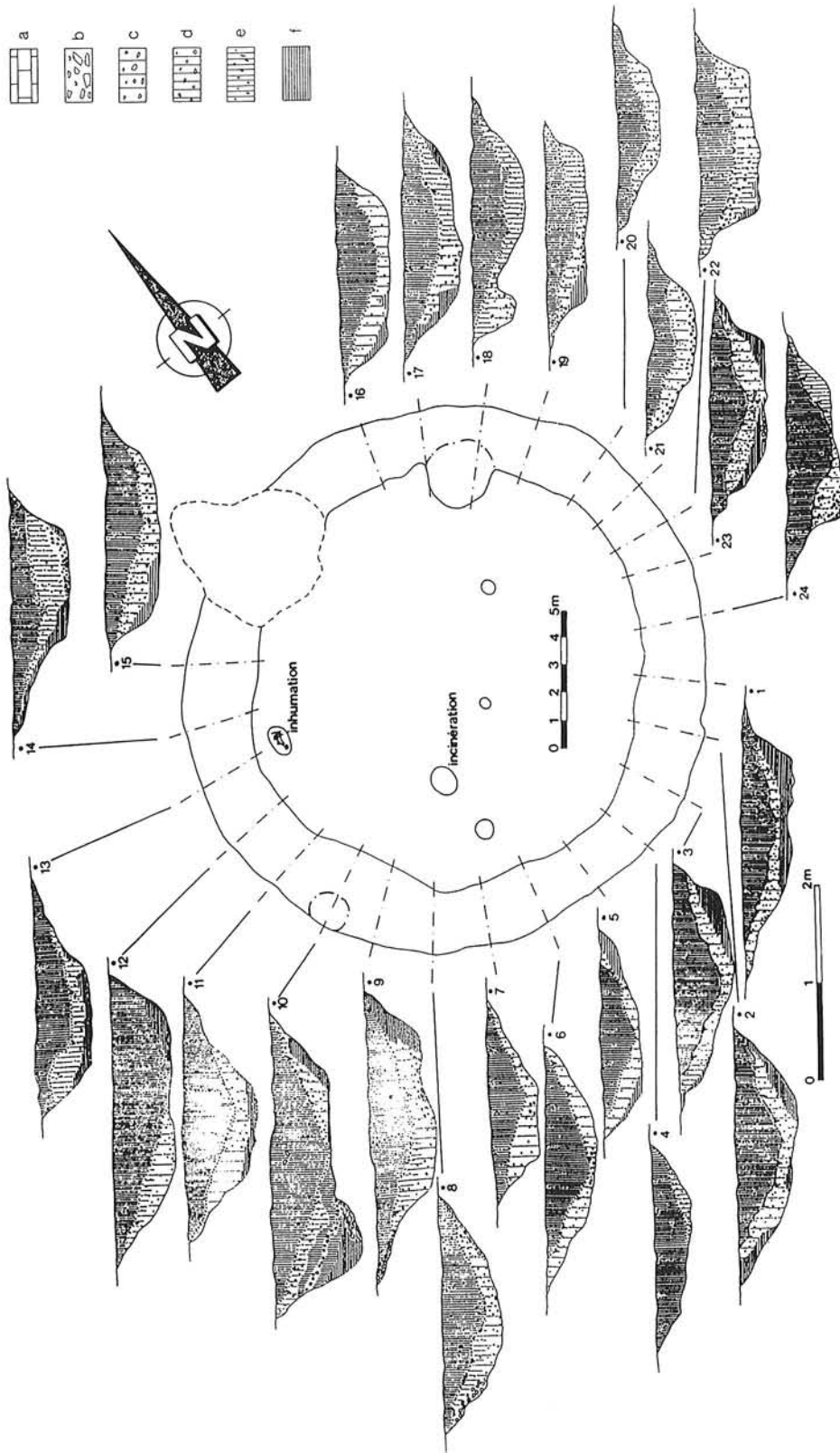


Fig. 4 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », plan général et coupes du fossé de l'enclos I.

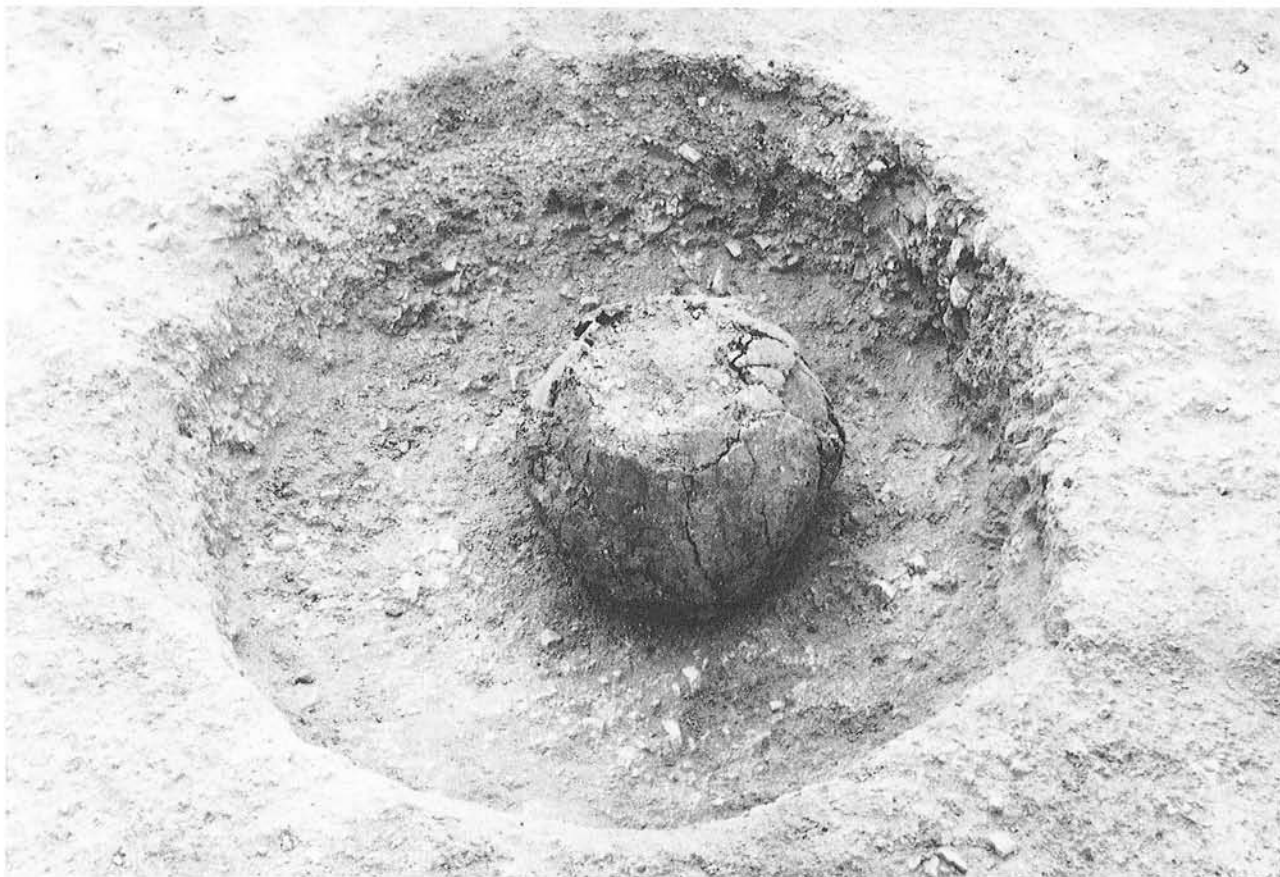


Fig. 5 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », vue de l'incinération de l'enclos 1 en cours de fouille.

de sa profondeur) ; l'autre, située à l'est, forme une excroissance vers l'intérieur du cercle. La fosse située à l'est, de forme ovoïde, s'ouvre au même niveau que le fossé et mesure 2 m dans son plus grand diamètre, 1,50 m pour le plus petit, pour une profondeur de 0,50 m. La fosse ouest a un diamètre d'1 m et une profondeur de 0,40 m sous le fond du fossé. Ces fosses sont contemporaines du creusement du fossé car leur comblement s'est effectué de la même façon que l'ensemble du fossé et sans aucune discontinuité. Leur rôle reste énigmatique.

Le remplissage

Il est semblable sur l'ensemble des coupes relevées (fig. 4) et l'on trouve de bas en haut :

- 1 : éboulis constitué de blocs de craie de 3 à 5 cm sans matrice. Ce niveau n'a été rencontré que dans quelques coupes seulement, la coupe n° 10 au fond de la fosse et les coupes n°s 8, 9 et 23 ;
- 2 : couche de petits nodules de craie avec pas ou peu de matrice crayeuse très compacte (damage ?) Il se distingue facilement du substrat crayeux par

son aspect très homogène et non fissuré. On le trouve sur les parois ou le fond du fossé ;

- 3 : couche de granules de craie anguleux (0,5 à 2 cm de diamètre) dans une matrice limoneuse brun clair peu abondante ;
- 4 : couche de granules de craie anguleux (0,5 à 1 cm de diamètre) dans une matrice limoneuse brun clair abondante ;
- 5 : limon brun sombre d'aspect et de couleur identiques à la terre végétale, contenant des nodules de craie roulés de 0,2 à 0,5 cm de diamètre et des graviers de craie anguleux de 1 cm de diamètre.

L'interface entre les couches 4 et 5 est constituée d'un petit niveau de 1 à 2 cm d'épaisseur fait de petits granules de craie roulés, pouvant former des poches sans matrice.

L'industrie lithique ainsi que le matériel osseux se rencontrent essentiellement dans toute l'épaisseur des couches 3 et 4. La céramique protohistorique et gallo-romaine a été découverte uniquement dans la couche 5.

L'incinération

Cette sépulture ne se trouve pas en position centrale. Elle est décalée vers le sud-ouest de 3,50 m par rapport au centre et distante de 4 m du bord interne du fossé. Elle repose dans une fosse parfaitement circulaire d'1 m de diamètre et de 30 cm de profondeur. Il s'agit d'un dépôt cinéraire protégé par une urne en position renversée (fig. 5). Du fait de son faible enfouissement, la partie supérieure de cette structure a été détruite par les labours et le fond de l'urne a disparu. Le remplissage de la fosse est composé de limon brun foncé, identique à la terre végétale actuelle, associé à de nombreux granules de craie surtout à la base du remplissage (fig. 6). L'urne était remplie aux deux tiers par des ossements calcinés de couleur blanc bleuté, enrobés dans très peu de matrice dont l'origine est certainement due à l'infiltration. Le tiers supérieur était constitué de terre végétale qui a pénétré à l'intérieur de l'urne lorsque son fond a été détruit.

Étude ostéologique (P. Barbet)

Les ossements recueillis dans l'urne ont un degré de conservation assez exceptionnel. Les structures médullaires sont conservées, en particulier les corps vertébraux, et même les os du tarse sont reconnaissables. La plupart des fragments osseux ont une couleur blanc crayeux qui correspond à une température du bûcher supérieure à 650°. Les déformations et surtout l'aspect des fissures et la fragmentation sont caractéristiques d'os brûlés à l'état « frais ». Seuls les éléments du bassin présentent une couleur grisâtre due à une carbonisation en milieu réducteur. Il s'agit vraisemblablement du résultat de la chute des os coxaux dans les cendres du foyer lors de la dislocation du squelette. Une fine couche de calcite à reflets ocres était visible à la surface des ossements et a limité leur fragmentation.

L'analyse morphologique a permis d'isoler les éléments suivants :

— Crâne : tous les fragments sont déformés et aucun recollage n'a pu être réalisé. Les différents éléments constitutifs de la calotte crânienne sont présents et toutes les sutures endo et exocrâniennes sont libres. La suture lambdatique a un contour très persillé. Les apophyses mastoïdes ont un aspect robuste avec une hauteur de 18 mm et une saillie de 12 mm. L'apophyse zygomatique du malaire droit n'est pas synostosée au frontal et son aspect est particulièrement robuste.

Les différents éléments des maxillaires, une fois restaurés et consolidés, ont permis de reconstituer la denture du sujet. Toutes les alvéoles sont occupées par des esquilles radiculaires. Les dents de sagesse étaient présentes sur l'arcade. Les racines

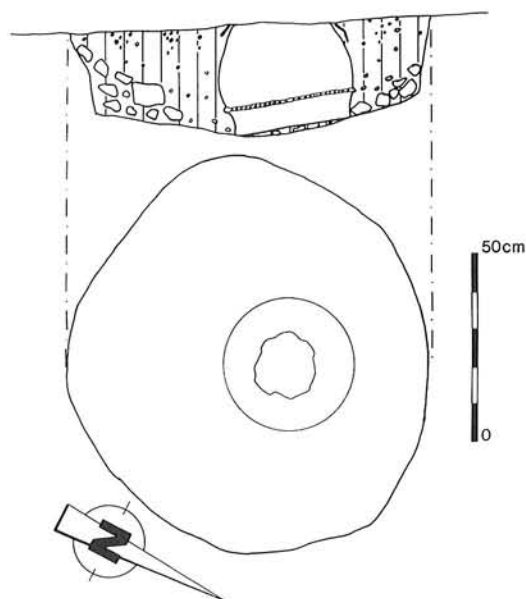


Fig. 6 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », plan et coupe de l'incinération de l'enclos 1.

des prémolaires sont fines et les apex bien perméables. Les condyles mandibulaires ont une largeur de 14,5 mm pour une épaisseur de 5,5 mm. La hauteur de l'apophyse coronoïde est de 40 mm et l'échancrure sigmoïde est profonde de 20 mm. La branche montante a une largeur de 26 mm. Tous ces critères sont concordants pour un sujet masculin.

— Scapula et côtes : les éléments appartiennent à un sujet adulte à la musculature scapulaire développée mais aux insertions plutôt graciles. L'acromion est d'un grand module.

— Clavicules : une diaphyse gauche donne un périmètre de 31 mm pour une longueur totale de l'os proche de 150 mm.

— Rachis : les listels des corps vertébraux préservés sont exempts de pathologie rhumatismale et les soudures des cartilages de conjugaison sont complètes. L'atlas a une hauteur antérieure de 8,5 mm pour une largeur maximale de 55 mm. L'axis, très fragmenté, présente une apophyse odontoïde de 14 mm de haut.

— Sacrum : il est assez fragmentaire. Les vertèbres ne sont pas soudées entre elles.

— Os coxal : un fragment d'aile iliaque gauche possède une crête épaisse (16 mm) ; la moelle est compacte et dense.

— Os des membres : il s'agit de tronçons de diaphyse dont la longueur préservée varie de quelques mm à 118 mm. Une tête fémorale offre un diamètre de 42 mm. Les autres mesures sont ininterprétables compte tenu de l'enroulement des éclats sur eux-mêmes. Une trentaine d'éléments de phalanges

et de métras sont conservés partiellement et appartiennent à un adulte à l'ossification achevée.

L'analyse des pesées correspond à la détermination morphologique. Il s'agit donc d'un adulte de sexe masculin âgé de 18 à 30/35 ans maximum.

L'inhumation

Cette sépulture située dans la partie nord-ouest du cercle en bordure du fossé contenait le squelette d'une femme d'une trentaine d'années, mesurant 1,50 m. Elle avait été enterrée dans une fosse sub-rectangulaire de 130 x 90 cm de côté et de 60 cm de profondeur. Le corps avait été placé sur le côté droit en décubitus latéral fléchi, orienté sud-nord, tête au sud ; les mains sont situées de part et d'autre des cuisses. Le remplissage est composé d'un limon brun contenant des granules de craie, plus importants en taille et en nombre dans le tiers inférieur. Pour tout mobilier, la sépulture contenait plusieurs zones charbonneuses oblongues, dont les deux plus importantes sont situées au niveau des lombaires et sur l'avant-bras droit (fig. 7). Par ailleurs le remplissage recelait un petit éclat de silex brûlé et un fragment de céramique. La datation calibrée obtenue sur ce squelette est comprise entre 1858 et 1541 av. J.-C. (Ly 5336 : $3\ 380 \leq 50$ B.P.).

Étude ostéologique (P. Barbet)

Le sujet inhumé avait le crâne en hyperextension, la face tournée vers la paroi est. Le tronc est en flexion accentuée. Les membres supérieurs sont étendus le long du tronc. On distingue une élévation des articulations acromion-claviculaires et scapulo-humérales dues à une traction du corps sous les aisselles lors de l'inhumation. La main gauche est en prosupination et repose sur la face interne de la cuisse. La main droite est en hyperflexion, collée à la face externe de la cuisse droite. Les membres inférieurs sont fléchis sur le bassin avec les jambes repliées sous les cuisses. La position des éléments du squelette indique un colmatage rapide du corps lors du comblement de la fosse. Nous sommes en présence d'un adulte féminin, âgé de 29 à 40 ans, dont la taille est de 1,54 m, euencéphale (1 317 cc).

— Squelette crânien : le crâne est conservé en totalité. Son aspect est pédomorphe, les reliefs sont peu marqués (glabelle n° 2, arcades sourcilières bien marquées, inion n° 0, apophyses mastoïdes petites et zygomaxillaires fins). L'épaisseur moyenne des os est de 4 mm. Les dimensions globales déterminent un contour horizontal dolichocrane, de forme bursoïde et une voûte haute. Le crâne est phénozyge, sans plagiocéphalie. Le contour sagittal débute par une face orthognathe. Le front est orthométope. La courbe pariétale est légèrement convexe. La courbe occipitale est convexe mais sans chignon. En norma

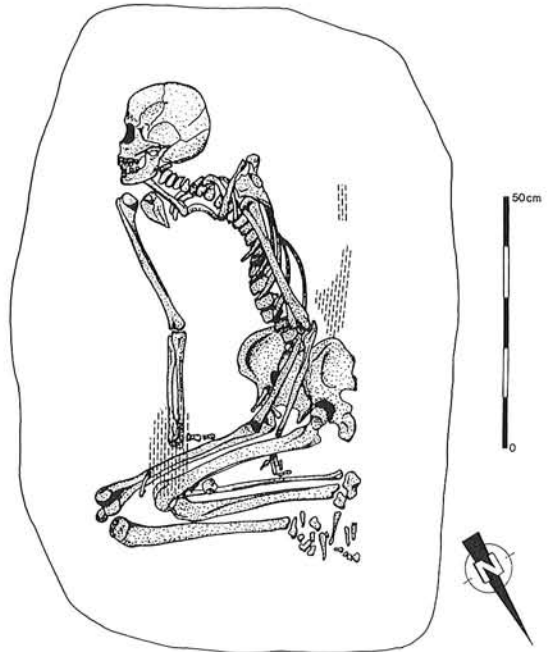


Fig. 7 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », relevé de l'inhumation de l'enclos 1.

posterior, le crâne possède un contour pariéto-occipital pentagonoïde. La suture métopique subsiste sur 25 mm du Nasion à la région glabellaire. La suture coronale est totalement synostosée. Elle subsiste à l'état de traces dans sa portion médiane. Une légère dépression borde en arrière la suture coronale (clinocéphalie) à laquelle est associée une petite crête coronale du frontal dans la région bregmatique. La suture sagittale est complètement synostosée. Deux petites dépressions pré-lambdiques occupent l'emplacement des trous pariétaux. La suture lambdique est légèrement synostosée dans sa partie médiane et totalement soudée au niveau de l'Astérion. La suture temporale est libre, faiblement dentelée. Le Ptérion est en X, soudé au niveau de la fronto-sphénoïdale. Le frontal est hypereurymétope et moyennement divergent. Ce front très large et bombé est en harmonie avec la partie médiane du crân qui est très haute (hypsicrâne). De même, l'indice de hauteur-largeur au Basion (109,7) correspond à un crâne haut (acrocrâne). La base du crâne possède une largeur faible dans sa partie médiane (largeur bi-porion : 109 ; bi-mastoïdienne : 94). La face est euryprosope et mésène. Les orbites sont quadrangulaires, hypsoconques et très écartées. Le palais, brachystaphylin, est peu profond. L'arcade alvéolaire est brachyuranique. Le nez, chamaerhinien, a une racine peu enfoncée et une épine nasale antérieure n° 1. Son bord antérieur présente un sillon pré-nasal. La partie supérieure de la face est haute proportionnellement à la partie basse. Un

front haut et large, les orbites hautes, un nez large et bas, des pommettes graciles mais les arcades zygomatiques apparentes et une largeur bi-condylienne forte sont en dysharmonie avec un indice céphalique dolichocrâne. Cette dysharmonie est accentuée par la faible hauteur spino-alvéolaire (15 mm). La mandibule mésognathe est gracile et sa branche horizontale est peu oblique. Le menton est rond, sans relief, et la hauteur de la symphyse est faible (25 mm). La partie inférieure de la face courte et la gracilité de la mandibule accentuent cette dysharmonie du visage. Le profil facial est mésognathe avec une légère prognathie alvéolaire compensée par l'antéversion du bloc incisif inférieur.

– Denture : les maxillaires sont bien conservés. La morphologie générale de la denture est microdontique et en particulier les canines. La fiche dentaire est la suivante :

18.17.16.15.14.13. .11/21.22.23.24.25.26.27.28 G
 —
 48.47.46.45.44.43.42.41/31.32.33.34. .36.37.38

L'incisive latérale supérieure droite a été perdue ante mortem. Il s'en est suivi une version mésiale de la 13 et comblement du diastème interdentaire. La 35 est absente sur l'arcade mais l'alvéole est imparfaitement comblée. il devait subsister un chicot. Les 21 et 41 ont été perdues post-mortem. L'articulé dentaire est perturbé par la perte de la 12 et la légère antéversion du bloc incisif inférieur. Un bruxisme important a entraîné une usure au stade C des blocs molaires (usure des cuspidés jusqu'aux sillons). La 23 présente également une usure pathologique due à la perte de la symétrie des blocs incisifs. Seule la face triturante de la 38 présente une lésion carieuse. La 35 devait également être infectée. Les dépôts de tartre touchent essentiellement les blocs prémolaires et sont plus importants sur la face linguale. Une parodontopathie est visible sur les blocs incisifs et les canines inférieures sont pratiquement luxées.

Des poches parodontales sont visibles sur les 22, 26-27, 35, 47-48. La 38 présente une profonde poche mais sans foyer osseux.

– Squelette post-crânien : le squelette post-crânien est bien conservé. L'aspect de l'ensemble est gracile. Les épaules sont moyennes. Le membre supérieur est moyen comparé au membre inférieur. L'avant-bras est moyen comparé au bras. L'humérus est platybrachique. L'ulna est platolénique. La jambe est moyenne, comparée à la cuisse. Le fémur, à pilastre faible, est eurymérique. Le tibia est eurycnémique. Le rachis est relativement bien conservé. L'atlas présente une grande finesse de son arc postérieur et des signes d'arthrose occipito-atloïdienne. Les apophyses unciformes des vertèbres cervicales présentent des légers remaniements arthrosiques. Le rachis lombaire est cyrtorachique. Le sacrum est

hypobasal et étroit. Il existe une exostose du bord externe droit du listel inférieur de L5 avec une réduction du trou de conjugaison (syndesmophyte) associé à des signes de sacro-iléite. Ces éléments peuvent correspondre à un stade initial de spondylarthrite ankylosante. Le sujet devait souffrir de lombalgies droites.

– Squelette appendiculaire : les omoplates sont très délabrées. La glène est légèrement piriforme. Les clavicules sont moyennes et leur largeur distale un peu faible. Les humérus sont un peu courts proportionnellement aux radius. L'humérus gauche présente de fortes insertions des muscles de la coiffe des rotateurs. L'ulna gauche possède une forte insertion du brachial antérieur associée à des signes discrets d'arthrose huméro-cubitale. L'os coxal présente une crête iliaque ronde, assez épaisse avec une forte tubérosité supérieure. il existe un léger sillon sous-auriculaire. L'inion a une largeur moyenne et l'échancrure sciatique est assez ouverte. L'acétabulum a un diamètre vertical faible et l'indice cotylo-sciatique est réduit. Le bassin est platypellique (détroit supérieur applati) et assez large. Ces différents critères sont assez compatibles pour un adulte de sexe féminin. Certains éléments sont pourtant peu caractéristiques. Le sujet pourrait avoir un âge osseux plus élevé que celui déterminé par les sutures exocrâniennes : 35-45 ans ? Les fémurs sont graciles, plutôt petits. la ligne âpre est bien marquée mais le pilastre reste faible. L'aplatissement sous-trochantérien est moyen. L'angle d'inclinaison du col est peu ouvert. Le crural possède de fortes insertions à droite. Les rotules sont en position moyenne. Elles sont plus hautes que larges et présentent une légère lacune supéro-externe. Les tibias sont assez robustes avec des facettes surnuméraires tibiales antérieures de type III (de Mafart) et une forte insertion à la face antéro-interne, du ligament latéral interne (deltoïdien). Ces éléments sont décrits comme des signes d'une activité physique soutenue avec usage de la position accroupie fréquente. Ce sujet féminin présente donc des caractères morphologiques très proches de ceux des deux autres inhumations de Fresnes : dolichocranie, crâne haut, phénozygie... Il a une dolichocranie faible et surtout un étage inférieur de la face hypotrophique, accentué par l'euryprosopie faciale totale. La brachycéphalisation décrite par certains auteurs au cours de l'Âge du Bronze n'est pas vérifiée ici. La position excentrée de cette sépulture dans l'enclos 1 pose également un problème de chronologie relative que l'anthropologue ne peut résoudre et notre documentation est trop indigente pour apporter des preuves solides sur l'appartenance de ce sujet à une phase précise de l'Age du Bronze. Cette étude et les particularités qu'elle met en évidence relance donc l'intérêt d'une synthèse anthropologique sur ces questions et devrait inciter les archéologues à poursuivre leurs recherches sur ce type d'inhumation.

Les autres structures

Trois autres structures ont été découvertes dans l'aire centrale. Il s'agit de trois fosses circulaires, alignées selon un axe sud-ouest/nord-est. Elles ont respectivement 62, 51 et 40 cm de diamètre, pour une profondeur de 5 cm. Leur remplissage est composé de limon brun associé à de petits nodules de craie ; signalons la présence de charbons de bois dans la fosse la plus à l'est. Aucun matériel susceptible de préciser la datation et le rôle de ces structures n'y a été découvert. De telles structures ont été observées sur l'aire du cercle 23 de Shrewton (Green, 1984, fig. 10).

Le matériel céramique

L'élément majeur recueilli dans l'enclos 1 reste la céramique qui contenait l'incinération (fig. 8). C'est un vase de forme globulaire à col subvertical assez haut (6 cm) souligné à sa base par un épais cordon digité. Ce dernier est interrompu par quatre languettes de préhension. Le vase, d'une hauteur supposée de 34 cm, a un diamètre maximal de 36 cm pour une ouverture de 32 cm. Sa pâte, de couleur brune, est de facture assez grossière avec un abondant dégraissant à base de silex. L'aspect peu soigné du vase est d'ailleurs accentué par son mauvais état de conservation. De plus, le fond de l'urne a totalement disparu, cette céramique ayant été déposée en position retournée pour protéger l'incinération. Trancher pour un fond plat ou non est difficile en l'état actuel de nos connaissances.

Localement, les fonds recueillis sont en majorité plats mais appartiennent à des céramiques au profil

plus droit et élancé que ce vase et proches dans leur forme générale des urnes à incinérations du type d'Eramécourt (fig. 9 ; 2, 3 et 4). Le seul décor est une ligne d'impressions à l'angle située au niveau de l'épaule. Il appartient à un vase à col assez bas et légèrement éversé dont la lèvre porte un décor digité (fig. 9, 2). La céramique est, hélas, très mal conservée dans le fossé de l'enclos 1 où elle provient surtout des derniers niveaux de remplissage. Elle nous est donc parvenue sous forme fragmentaire, comme ce vase sphérique à large ouverture et à l'étonnant décor incisé interrompu par un mamelon perforé (fig. 9, n° 1). Ce dernier est formé d'un bandeau, limité de part et d'autre par une double ligne d'incisions, agrémenté de chevrons constitués de 4 incisions successives. Le caractère fin et soigné de cette céramique de couleur brun foncé l'isole encore plus de la céramique trouvée jusqu'à présent à Fresnes.

Le matériel lithique

183 artefacts dont 22 outils ont été recueillis dans le fossé de ce cercle. Leur répartition est assez homogène, une dizaine d'artefacts par section. Leur décompte est le suivant ; 97 éclats, 9 lames, 17 esquilles, 30 nucléus (fig. 29, 1 à 5), 27 cassons, 3 percuteurs.

Pour les outils nous trouvons 7 grattoirs (fig. 32, 1 et 3 à 6), 4 éclats et 3 lames présentant des retouches d'utilisation dont 1 lame et 1 éclat à retouches profondes (fig. 30, 1 à 4), 5 denticulés (fig. 31, 1 à 3 et 6), 2 couteaux à dos dont 1 à dos naturel et l'autre à dos abattu (fig. 28, 3), 1 fragment de racloir (fig. 31, 8).

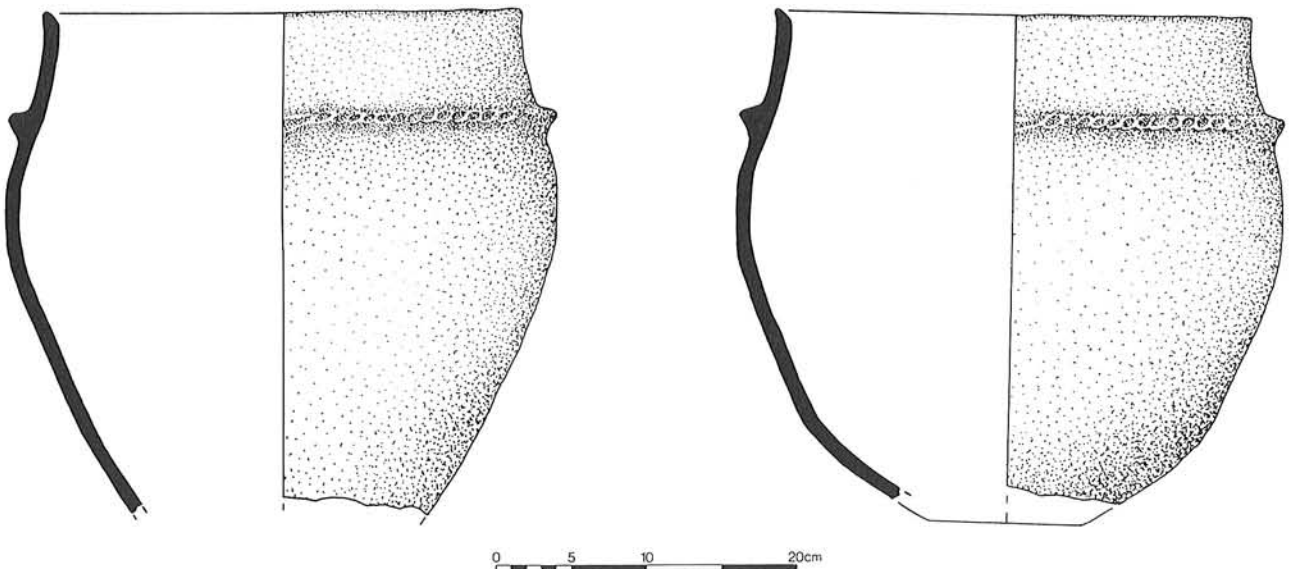


Fig. 8 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », restitution des deux profils possibles de l'urne funéraire de l'enclos 1, après restauration.

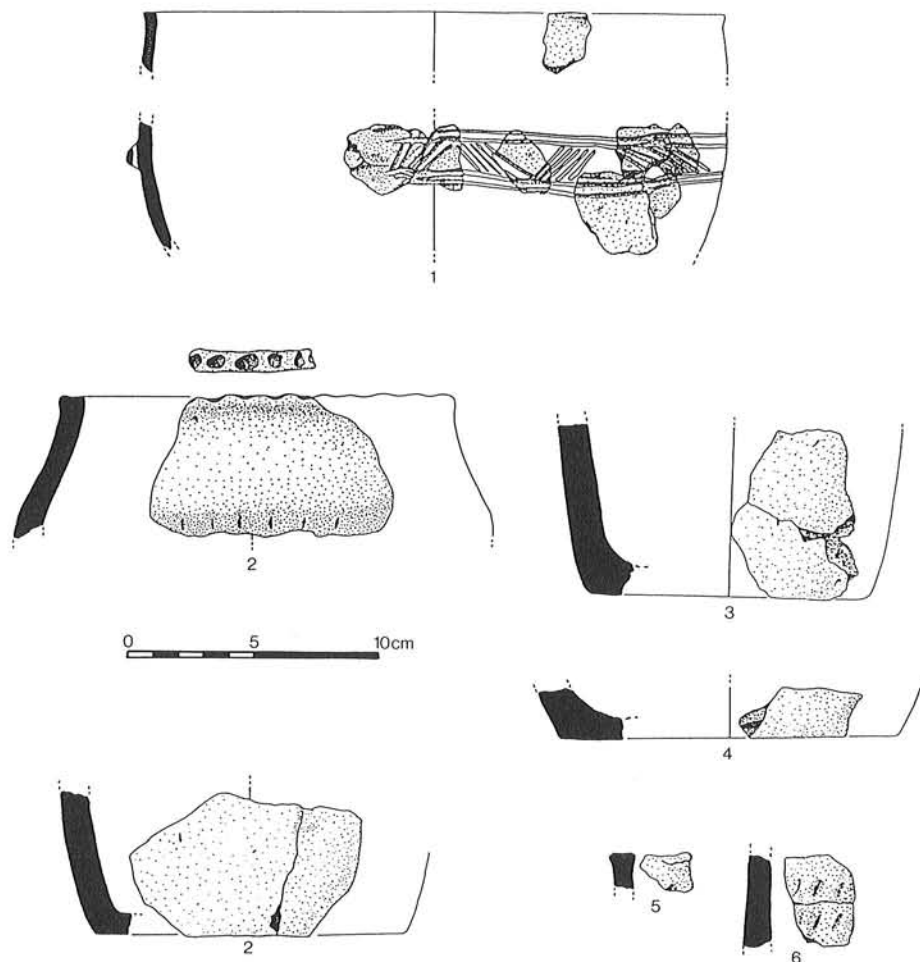


Fig. 9 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », céramiques protohistoriques provenant de la couche supérieure du remplissage du fossé de l'enclos 1.

Les éclats sont de petite taille (dimension moyenne : 34 x 30 x 9 cm pour un poids de 8 g) Dans leur grande majorité, ils ont été débités au percuteur dur sur un talon lisse. Les nucléus, également de petite dimension (40 x 47 x 33 cm pour un poids de 62 g) sont généralement informes et leur débitage est multipolaire et multifacial. Le support des outils est nettement plus grand que l'ensemble des éclats (51 x 33 x 11 cm et 17 g).

Restes osseux

Dans l'ensemble, très peu d'ossements ont été trouvés dans les cercles et seul le cercle 1, avec 131 individus, a fourni un échantillon significatif. Hormis 3 os incinérés certainement humains provenant de la couche 5, le reste du matériel osseux a été découvert dans l'ensemble des couches 3 et 4.

L'ENCLOS 2

Avec un diamètre externe maximum de 6,20 m (fig. 10), le cercle 2 est le plus petit de la nécropole de Fresnes-lès-Montauban. Son architecture en est considérablement simplifiée (une seule structure parfaitement centrée sur l'aire) et son fossé présente un remplissage simple et homogène. Situé pour deux tiers hors emprise S.N.C.F., ce cercle a pu être décapé et fouillé dans son intégralité grâce à la compréhension de Monsieur Lequette, propriétaire de cette parcelle.

Fossé et remplissage

D'une largeur comprise entre de 50 à 60 cm, la majorité des profils est en forme de U. Leur profondeur

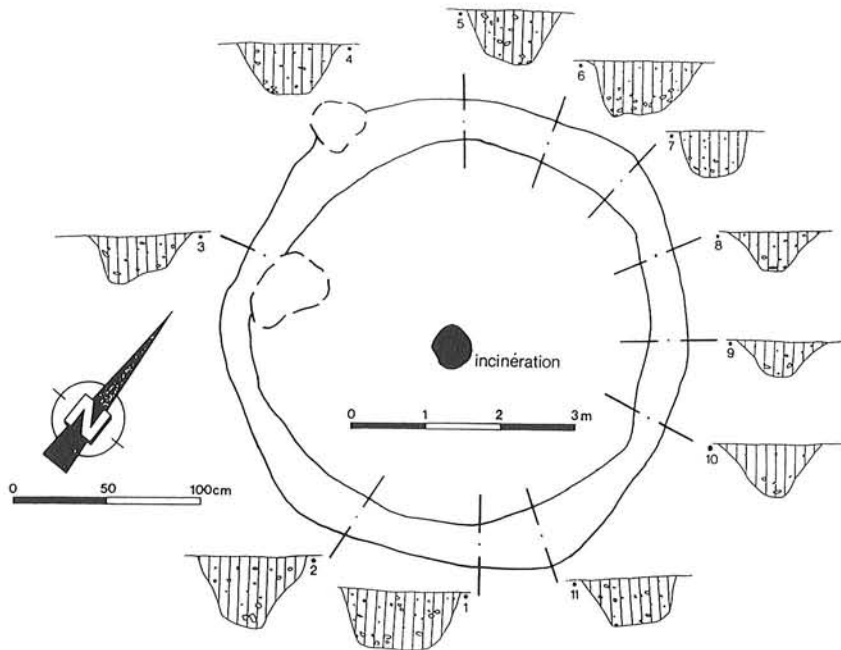


Fig. 10 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », plan général et coupes du fossé de l'enclos 2.

n'excède pas 30 cm. Leur remplissage présente un niveau unique constitué d'une terre brune mêlée à quelques granules de craie légèrement plus nombreux et plus gros à mesure que l'on approche du fond de la structure. La grosseur des granules varie notablement mais ne dépasse pas 5 cm. La faible profondeur du fossé et le caractère très homogène de son remplissage ne permettent pas de déterminer une direction de comblement (fig. 10). Tumulus central ou couronne externe, rien ne nous permet ici de trancher, si ce n'est peut-être le caractère très arasé de l'incinération centrale. Le fossé du cercle 2, complètement fouillé à la main, nous a livré un seul artefact lithique, une lame retouchée, mais pas de céramique.

L'aire centrale et son incinération

L'aménagement de l'aire centrale de l'enclos 2, d'un diamètre régulier de 5 m, est constitué d'une unique fosse contenant les vestiges très arasés d'une incinération. Cette structure, située exactement au centre du cercle, est de forme circulaire assez irrégulière ; son diamètre varie de 50 à 60 cm et sa profondeur n'excède pas 20 cm. Son remplissage était exclusivement constitué d'une terre noire très détritique parsemée de quelques rares esquilles osseuses calcinées de couleur blanc bleuté.

L'ENCLOS 3

C'est le monument le plus régulier de la nécropole de Fresnes-lès-Montauban. Son diamètre externe oscille entre 25 et 26 m et la largeur du fossé est presque uniformément de 2 m (fig. 11).

Fossé et remplissage

Dix-huit secteurs ont été ouverts manuellement dans le fossé du cercle 3. Les 36 profils ainsi dégagés ont confirmé le caractère régulier de celui-ci et le soin tout particulier apporté à son creusement. La largeur moyenne du fossé est de 2 m, à l'exception des profils 30, 31, et 32 où la largeur observée atteint 2,50 m. La grande majorité des profils présente une profondeur variant de 70 à 80 cm et seuls les profils 29, 30, 31, 32, 33 et 34 sont plus profonds de 20 cm. Seules ces différences de taille sont notables et donnent à la partie orientale du fossé un aspect plus monumental, une fois les dernières sections vidées mécaniquement. De fait, l'ensemble des profils présente les caractéristiques suivantes :

- côté interne, la paroi est subverticale mais s'évase notablement dans son quart supérieur ;
- le fond, très plat et bien régulier, a une largeur variant d'1 m à 1,40 m ;

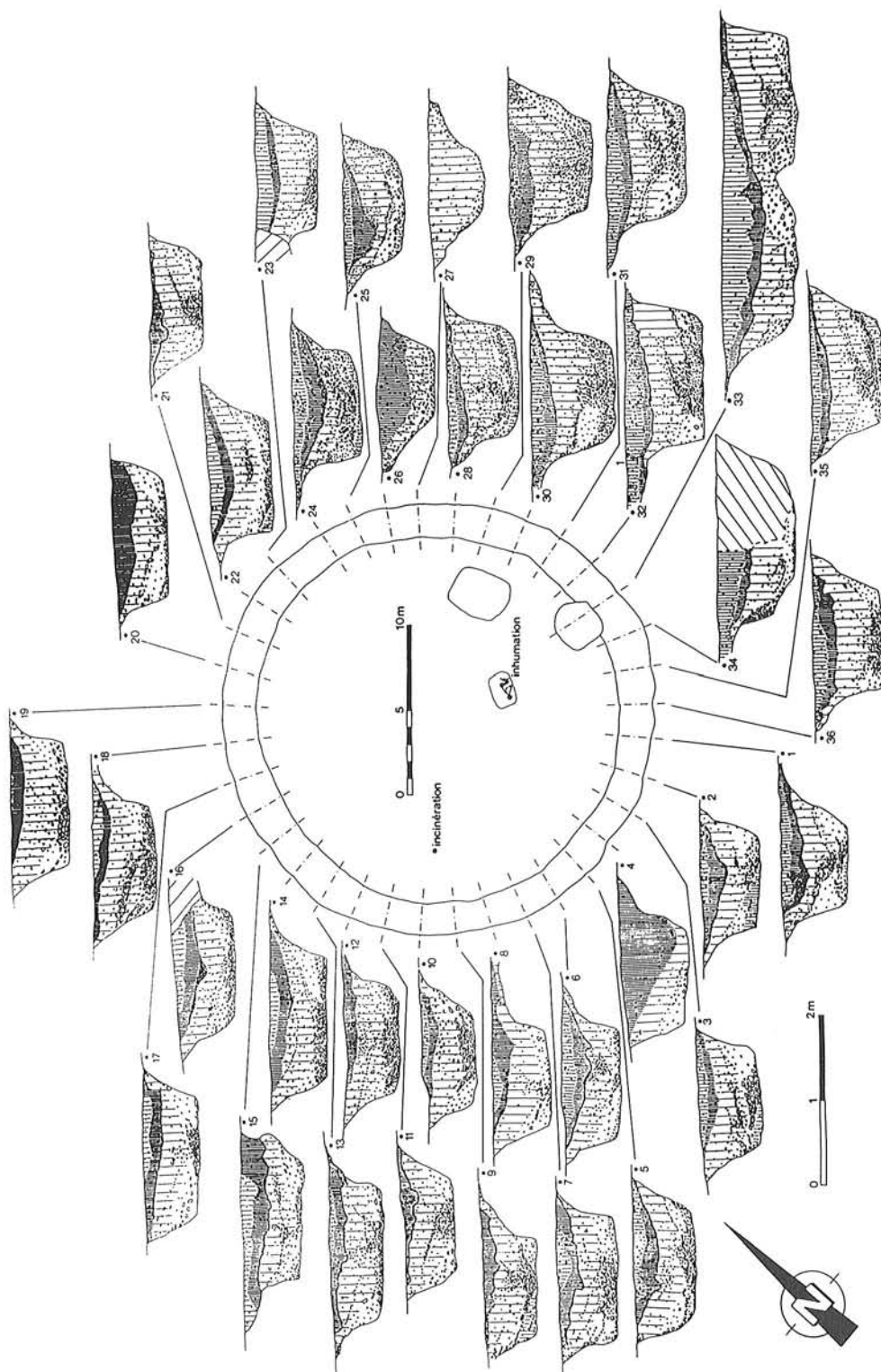


Fig. 11 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », plan général et coupes du fossé de l'enclos 3.

- côté externe, la paroi est également subverticale, mais présente dans la majorité des cas un arrondi en surface moins marqué que du côté interne. Dans quelques cas, la paroi reste totalement subverticale. Seule la coupe 27 présente un tout autre aspect, mais elle avait été fortement modifiée par une explosion et n'est mentionnée que pour son remplissage.

À quelques nuances près, le remplissage de l'ensemble du fossé peut se diviser en cinq niveaux d'épaisseur constante (fig. 11). On trouve donc de bas en haut :

- 1 : une couche peu épaisse (5 à 10 cm) de petits granules de craie (0,5 à 1 cm de diamètre) à abondante matrice limoneuse brune. Cette couche recouvre le plus souvent la totalité du fond du fossé, se limitant dans quelque cas à son côté externe, exception faite de la partie ouest du cercle (coupes 10 à 21) où elle est inexistante ;
- 2 : ce niveau, constitué de granules de craie de taille très variée (1 à 5 cm) à matrice calcaire peu abondante, s'appuie sur les bords du fossé, où il peut atteindre 30 cm. Il est bien moins épais dans la partie centrale où les granules sont beaucoup plus gros ;

- 3 : cette couche est une succession de niveaux de granules de craie de grosseur variable unis par des matrices limoneuses brun clair plus ou moins abondantes. Aucune succession répétitive n'a pu être mise en évidence sur l'ensemble des coupes et la couche 3 semble être le résultat d'apports successifs d'origine identique mais de composition hétérogène. Sa partie supérieure est légèrement concave ;
- 4 : c'est une couche peu épaisse (10 à 20 cm) exclusivement constituée d'un limon brun foncé mêlé à quelques petits nodules de craie. Elle est comparable au niveau 5 du cercle 1. L'interface entre ce niveau et la couche 3 est composée d'un lit de nodules de craie de très petite taille (moins de 0,5 cm) sans matrice et d'une épaisseur de l'ordre du centimètre ;
- 5 : il se compose d'un limon brun sombre, d'aspect fort proche de la terre végétale, additionné de nodules de craie de 0,5 à 1 cm de diamètre. Son épaisseur ne dépasse pas 20 cm.

L'aire centrale

D'un diamètre de 22 m, la surface de l'aire centrale recèle quatre structures. Les deux premières sont en rapport direct avec le cercle. Ce sont une incinération et une inhumation. L'usage des deux dernières reste beaucoup plus énigmatique.

L'incinération

Elle était en position excentrée dans la partie sud-ouest de l'aire centrale à 3 m du bord interne du fossé. La céramique qui contenait les restes de bûcher funéraire reposait dans une petite fosse circulaire de 20 cm de diamètre pour une profondeur de 10 cm. De fait, l'urne avait beaucoup souffert des labours et seul en subsistait le fond (fig. 13, 4). C'est une céramique de couleur brun noir à fort dégraisant de silex. Le fond est plat avec un très léger rebord ; la panse subverticale est conservée sur 10 cm de hauteur et un décor d'impressions au doigt subsiste dans sa partie supérieure. Son remplissage se composait de terre détritique très noire et de quelques fragments osseux fortement carbonisés.

L'inhumation

Elle était aussi en position excentrée, mais dans la partie sud-est de l'aire centrale et à 6 m du bord interne du fossé circulaire. Le défunt reposait dans une grande fosse quadrangulaire (2 x 1,30 m) de 40 cm de profondeur (fig. 12). Elle contenait les restes d'un individu de sexe masculin. Le corps était placé en décubitus latéral droit fléchi, légèrement décentré vers la paroi est. Les avant-bras, repliés à

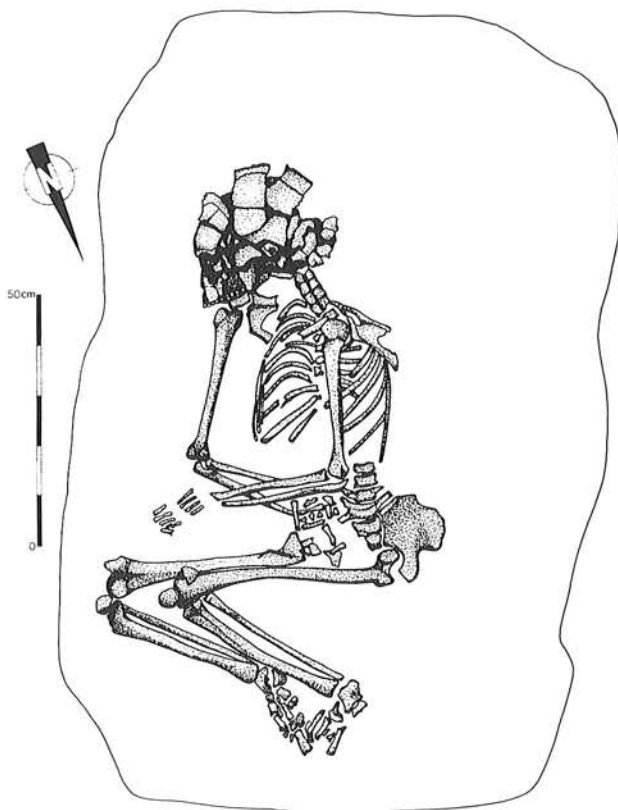


Fig. 12 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », relevé de l'inhumation de l'enclos 3.

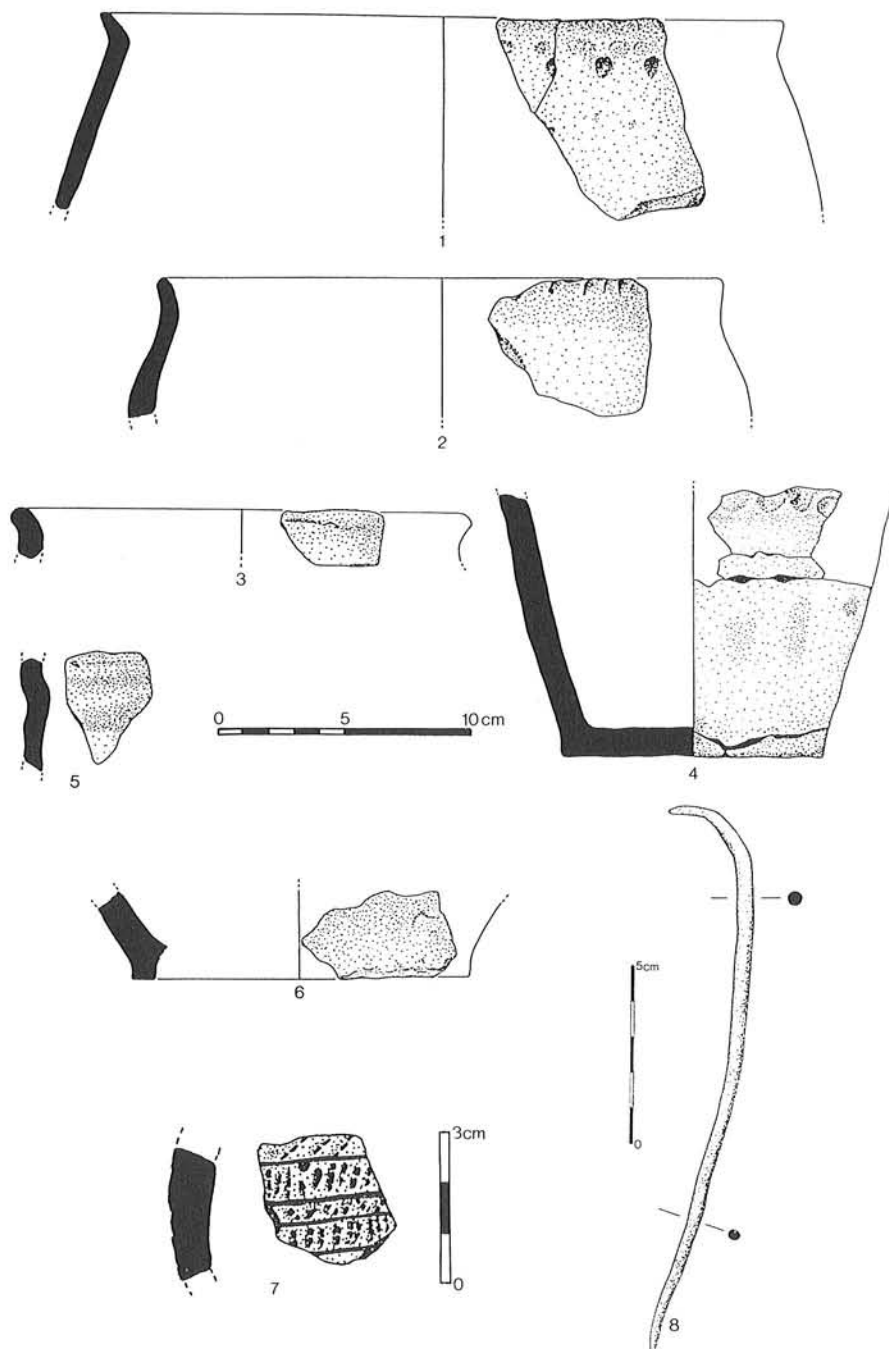


Fig. 13 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », matériel céramique et alène bifide en bronze provenant du remplissage du fossé de l'enclos 3, à l'exception du n° 4 qui contenait l'incinération.

90 degrés, se croisaient au niveau du bassin. Le squelette, qui était orienté nord-est/sud-ouest, n'était accompagné d'aucun dépôt. Les datations réalisées sur ce dernier donnent une fourchette allant de 1848 à 1526 av. J.-C. (Ly 5335 : $3355 \leq 60$ B.P.).

Étude ostéologique (P. Barbet)

L'inhumé était un adulte jeune de sexe masculin, âgé de 16 à 20 ans, dont la taille est de 1,64 m. Le sujet est enterré en décubitus latéral droit complet. Le crâne est en légère flexion et décubitus latéral

droit. Le menton repose sur la tête humérale droit et le face est tournée vers la paroi est. Le tronc est en légère flexion. Les avant-bras sont croisés sur l'abdomen avec la main droite posée à plat sur l'hypochondre. La main gauche est en extension dorsale et posée à plat sous le coude droit. Le bassin repose en décubitus dorsal et les membres inférieurs sont fléchis avec les jambes ramenées sous les cuisses, en décubitus dorsal droit. Le pied droit est en flexion plantaire alors que le gauche est plutôt en extension. Comme pour les autres sépultures, le colmatage du corps a été rapide et les éléments osseux ont subi peu de déplacement. Le crâne, dont les sutures ne sont pas synostosées, s'est effondré sous le poids de la terre de remplissage.

— Squelette crânien : le crâne est pratiquement conservé dans son intégralité. Il existe une perte osseuse rectangulaire occipitale d'origine inconnue. Son aspect général est pédomorphe, les reliefs sont peu marqués (glabellé n° 1, arcades sourcilières : 1 mm, inion n° 0 ; les apophyses mastoïdes sont détruites mais devaient être moyennes). L'épaisseur moyenne des os est de 3,5 mm. Les dimensions globales déterminent un contour horizontal hyperdolichocrane (67,3), de forme bursoïde et une voûte haute. Le crâne est apparemment phénozyge et présente une plagiocéphalie gauche.

Le contour sagittal débute par une face orthognathe. Le front est orthométope. La courbure pariétale est convexe. Une ensellure pré-lambdatique nette détermine un chignon vrai. La courbure occipitale est convexe. En norma posterior le contour pariéto-occipital est pentagonoïde. La suture métopique subsiste. La suture coronale n'est pas soudée et ne présente pas de dépression. La suture sagittale est partiellement synostosée (au stade 1 dans la partie comprise entre Lambda et Obélion). La suture lambdatique est au stade 0/1 dans sa partie médiane. La suture temporale est libre. Le Ptérion est en H. Le frontal est hypereurymétope et moyennement divergent. Ce front très large et bombé est en harmonie avec la partie médiane du crâne qui est très haute (hypsocrâne). De même, l'indice de hauteur-largeur au Basion (114,8) correspond à un crâne très développé en hauteur (acrocrâne). La base du crâne possède une largeur faible dans sa partie médiane (largeur bi-porion : 92 mm ; bi-mastoïdienne : 97 ? mm). La face est hyperleptoprosope (113,9) et leptène (68,2). Les orbites sont quadrangulaires, hypsiconques et assez écartées. Le palais, brachystaphylin, est peu profond. L'arcade alvéolaire est brachyuranique. Le nez, leptorhinien, a une racine assez enfoncée et une épine nasale antérieure n° 3. La face, allongée et étroite, s'insère dans un rectangle. Un front haut et large, une face très étroite, un nez haut et étroit, sont en harmonie avec un indice céphalique hyperdolichocrane. La mandibule, dolichognathe (100,9), est gracile et sa branche horizontale est légèrement oblique. Le menton est massif, légèrement projeté en avant mais carré. La

hauteur de la symphyse est de 34 mm et assez forte. Le profil facial est légèrement prognathe. Il est accentué par la prognathie alvéolaire. Les gonions sont légèrement éversés et les crêtes musculaires sont faibles.

— Denture : les maxillaires sont bien conservés et la denture est complète. Seule la 11 a été perdue post-mortem. Les trous mentonniers sont placés entre les prémolaires. Les blocs incisivo-canins sont plutôt macrodontiques. Les dents de sagesse sont à l'état de germes avec les couronnes terminées mais les racines n'étaient pas encore calcifiées. Les deuxièmes molaires présentent une usure faible des cuspides (stade a) mais les premières molaires ont une usure totale des cuspides qui n'atteint pas cependant les sillons intercuspidiens. Les dépôts tartriques sont modérés et il existe une légère parodontopathie incisive supérieure. La région mastoïdienne droite est partiellement détruite. Compte tenu de l'âge du sujet et la finesse du cortex osseux à ce niveau, la destruction de cette partie du crâne est essentiellement due aux phénomènes naturels de décomposition de l'os. Il apparaît pourtant à l'examen macroscopique une désorganisation microgéodésique de l'os pétreux qui peut être la conséquence de l'extension d'un foyer infectieux oto-mastoïdien.

— Squelette post-crânien : le squelette post-crânien est bien conservé. L'aspect de l'ensemble est gracile. Les épaules sont étroites. Le membre supérieur est moyen comparé au membre inférieur. L'avant-bras est moyen comparé au bras. L'humérus est platybrachique. L'ulna est eurolénique. La jambe est moyenne, comparée à la cuisse. Le fémur, à pilastre faible, est sténométrique. Le tibia est eurycnémique. Le rachis est mal conservé. Cette dégradation est en partie liée à la synostose incomplète des pièces vertébrales. L'atlas possède un arc antérieur très mince. Le sacrum est hypobasal et apparemment large.

— Squelette appendiculaire : les omoplates sont très délabrées. La glène est piriforme et partiellement synostosée. Les clavicules sont graciles et leur largeur distale faible. L'extrémité sternale n'est pas synostosée. Les humérus sont courts, comparés au radius. L'épiphyse proximale n'est pas soudée et l'épiphyse distale est partiellement synostosée. Ces éléments permettent d'affiner l'âge osseux qui est plus proche de 16 ans que de 20. La tête humérale droite est moins convexe que la gauche. Le V deltoïdien est saillant et le grand pectoral s'insère dans une fossette. Le rond pronateur gauche s'insère dans une fossette triangulaire épitrochléenne. Cette insertion est remaniée et signe d'une souffrance de l'articulation huméro-cubitale. Il peut s'agir d'un traumatisme chronique lié au port de charges lourdes. Les humérus possèdent une perforation olécranienne. La tubérosité ischiatique des os coxaux n'est pas soudée et l'acétabulum présente une synostose incomplète. La crête iliaque est épaisse, non soudée, avec une forte tubérosité. Il n'y a pas de

sillon sous-auriculaire. L'inion a une largeur faible et la grande échancrure sciatique est aiguë (70° d'ouverture). L'acétabulum a des diamètres faibles et l'indice cotylo-sciatique est moyen. Le bassin est assez étroit. Les caractères du bassin sont masculins. Les fémurs sont graciles et la ligne âpre est peu saillante. Il n'y a pas d'aplatissement sous-trochanterien. L'angle d'inclinaison du col est peu ouvert. Le fémur gauche présente une forte insertion du Carré crural. L'insertion du Grand Fessier s'apparente à un troisième trochanter mais de faible relief. À droite ces détails sont émoussés. Les rotules sont en position basse et la patella gauche présente une légère lacune supéro-externe (patella emarginata). Les tibias sont graciles et les épiphyses non soudées. Le talus et le calcaneum sont plutôt graciles. Leurs mesures et indices sont proches du sujet du cercle 1.

Ce sujet masculin, âgé de 16 ans, possède des caractères morphologiques « harmoniques », associant hyperdolichocrânie, un indice facial hyperleptoprosopé, un nez étroit et haut et une mandibule longue et gracile.

Les fosses annexes

Deux grandes fosses ont été fouillées dans la zone est de l'aire centrale, à proximité de l'inhumation. Elles ne contenaient que du matériel protohistorique en faible quantité. La fosse la plus au nord, de forme subquadrangulaire (3,20 x 3 m) et de 40 cm de profondeur, présentait un remplissage de granules de craie de taille variable (1 à 5 cm) dans une matrice brune assez abondante. La seconde, qui recoupait le fossé circulaire au niveau de la coupe 33, était de forme circulaire (3 m de diamètre). D'une profondeur identique au fossé à cet endroit, elle avait un fond relativement plat.

Le matériel céramique et métallique

En dehors de la céramique recueillie dans l'incinération et déjà décrite (fig. 13, 4), vingt tessons protohistoriques ont été ramassés dans le niveau 5 du fossé ainsi que du mobilier gallo-romain. C'est une poterie de couleur brun noir le plus souvent dégraissée avec du silex. Deux fragments sont des fonds plats (fig. 13, 4 et 6) et trois des bords évasés à lèvre arrondie (fig. 13, 1, 2 et 3). Deux d'entre-eux portent un décor pincé unique (fig. 13, 1 et 4). Enfin, on trouve aussi un petit fragment de panse de couleur brune à décor au peigne à trois dents (fig. 13, 7). La céramique a souvent un aspect de surface très érodé.

Entre les coupes 34 et 35, dans une zone perturbée par un obus, une alène en bronze de 17 cm de longueur a été découverte (fig. 13, 8).

Le matériel lithique

Il n'y a pas de répartition préférentielle des 65 artefacts dispersés sur l'ensemble de ce cercle. Ils se répartissent de la façon suivante ; 36 éclats, 2 lames, 6 esquilles, 14 nucléus dont un éclat-nucléus (fig. 29, 6), 8 cassons, 2 pointes de flèche, une à pédoncule et ailerons et l'autre ovulaire (fig. 31, 9 et 10).

Outre les 2 pointes de flèche, 9 de ces artefacts ont servi de support à des outils ; 3 grattoirs dont 1 discoïde et 1 sur face plane (fig. 32, 2 et 7), 2 denticulés dont 1 sur face plane (fig. 31, 7), 2 éclats à retouches d'utilisation (fig. 30, 6 et 7), 1 couteau à dos naturel, 1 encoche.

Nous pouvons faire des remarques identiques à celles concernant l'industrie du cercle 1, à savoir que nous sommes en présence d'une industrie de petite dimension réalisée au percuteur dur sur des talons lisses. Seul le débitage des nucléus diffère puisqu'il est ici préférentiellement unifacial et unipolaire.

L'ENCLOS 4

C'est le monument funéraire le plus méridional de la nécropole et aussi le plus complexe. Il est délimité par deux fossés circulaires se superposant et son aire interne contient 4 fosses (fig. 14).

Le fossé 1

De forme irrégulière, il a un diamètre externe moyen de 12 m. Son profil est généralement un trapèze sauf en trois endroits où il s'arrondit et prend une forme de U évasé (coupe n^{os} 8, 13 et 14). Sa largeur varie de 1,50 à 2 m et sa profondeur de 35 à 70 cm. Son remplissage est pratiquement identique dans les 16 coupes relevées. Se succèdent de bas en haut :

- 1 : couche meuble composée de granules de craie (0,5 à 3 cm de diamètre) dans une matrice limoneuse brune assez abondante (ép. : 5 à 10 cm). Ce niveau se situe exclusivement sur la paroi interne du fossé et n'a été rencontré que dans les coupes n^{os} 5, 6, 7, 8, 9 au nord et 14, 14' et 15 à l'est ;
- 2 : éboulis constitué de blocs de craie de 3 à 5 cm sans matrice (ép. 10 cm) ;
- 3 : granules et blocs de craie de 0,5 à 5 cm contenus dans très peu de matrice crayeuse (ép. : de 10 à 20 cm). Cette couche occupe le côté interne du fossé ;

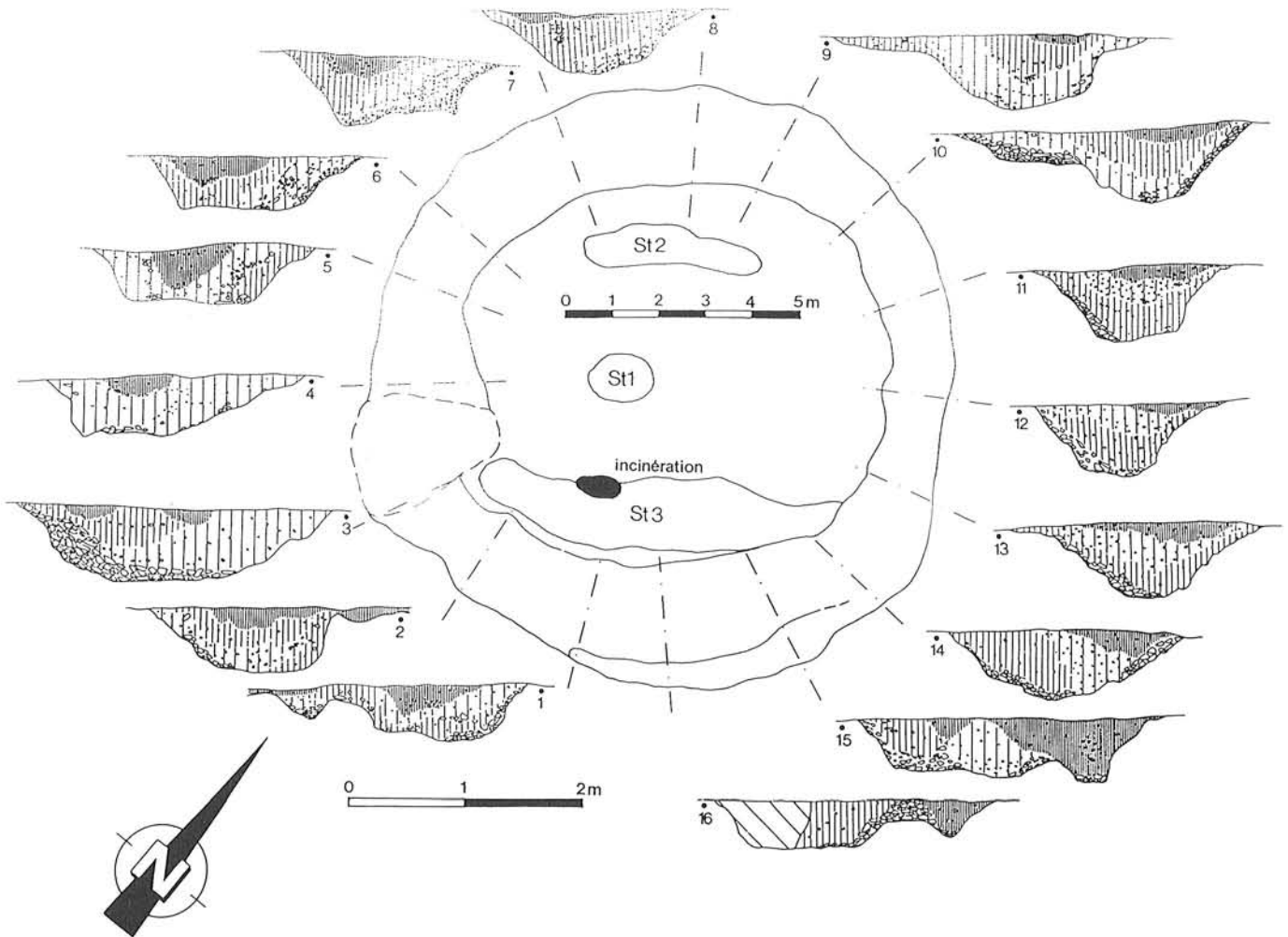


Fig. 14 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », plan d'ensemble et coupes de l'enclos 4.

- 4 : granules de craie de 0,5 à 2 cm dans une matrice limoneuse brune assez abondante (ép. : 25 cm) ;
- 5 : granules de craie de 0,5 à 5 cm sans matrice (ép. : 10 cm). Ce niveau ne se rencontre que dans la partie est du fossé (coupe 12, 13, 14, 14') ;
- 6 : limon brun sombre d'aspect et de couleur identique à la terre végétale contenant des nodules de craie roulés de 0,2 à 0,5 cm de diamètre et des graviers de craie anguleux d'1 cm.

Dans le secteur compris entre les coupes 14 et 1, où ce fossé est doublé d'un second (fig. 15), la couche 4 contenait un fin niveau (1 à 2 cm d'épaisseur) de charbons de bois associés à des silex taillés ou non. Ce niveau, comme la couche 4 à cet endroit, est très oblique et pratiquement parallèle à la paroi interne du fossé. Les charbons de bois sont, pour la plupart, de petite taille (0,5 à 1 cm), mais certains peuvent atteindre une longueur de 10 cm. On les

rencontre depuis le sommet du fossé jusqu'à sa base.

Le fossé 2

On ne le trouve que dans la partie sud du monument, où il double le premier fossé. C'est une portion de cercle mesurant 7 m de longueur pour une largeur comprise entre 0,50 m à ses extrémités, et 1,50 m en son milieu ; sa profondeur maximum est de 50 cm. Il a été creusé alors qu'à cet endroit le premier fossé était en grande partie comblé ; si sa moitié orientale est incluse dans les limites du premier fossé, l'autre partie le double strictement à l'extérieur. Son remplissage est composé de 2 niveaux :

- 1 : éboulis constitué de blocs de craie de 3 à 5 cm sans matrice (ép. : 5 à 10 cm). Ce niveau ne se



Fig. 15 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », coupe 15 de l'enclos 4 montrant la superposition des deux fossés.

rencontre que dans la partie la plus profonde du fossé ;

- 2 : : limon brun sombre, d'aspect et de couleur identiques à la terre végétale contenant des nodules de craie roulés de 0,2 à 0,5 cm de diamètre et de graviers de craie anguleux d'un centimètre.

Sur toute la longueur, à la base du remplissage et sur le fond du fossé, on a trouvé de nombreux fragments de charbon de bois (0,5 à 2 cm).

L'aire centrale

D'une surface de 254 m², elle contient 3 fosses. La fosse n° 1, située pratiquement au centre de l'aire (elle est décalée d'une cinquantaine de centimètres vers l'ouest), est de forme ovale (150 x 80 x 15 cm). Un petit vase, écrasé sur place et accompagné d'une lame en silex retouchée, reposait au fond de cette structure (fig. 21). Les deux autres fosses, diamétralement opposées, sont situées en bordure du fossé, parallèlement à celui-ci. Elles ont une forme en arc

de cercle peu marqué. Localisée au nord-ouest, la fosse n° 2 a une longueur de 4 m, une largeur maximale de 1 m et une profondeur de 0,40 m. La plus grande (fosse n° 3) située au sud-est avait sa partie ouest détruite par un obus. Cet incident est d'autant plus regrettable qu'à cet endroit la fosse se termine au niveau du fossé et nous a donc empêché d'étudier les relations entre ces deux structures. Ses dimensions sont 6,50 x 1,20 x 0,30 m. Aucun mobilier n'y fut découvert. Le remplissage de ces trois fosses est identique ; c'est une couche unique composée d'un limon brun à blocs de craie de 0,5 à 8 cm.

L'incinération

Elle est installée dans une fosse ovoïde de 1 x 0,60 x 0,40 m, qui recoupe partiellement le remplissage de la fosse n° 3 déjà entièrement comblée (fig. 16). On y trouve une couche très noire de 20 cm d'épaisseur composée de cendres et de rares fragments d'os brûlés, recouverte d'un limon brun

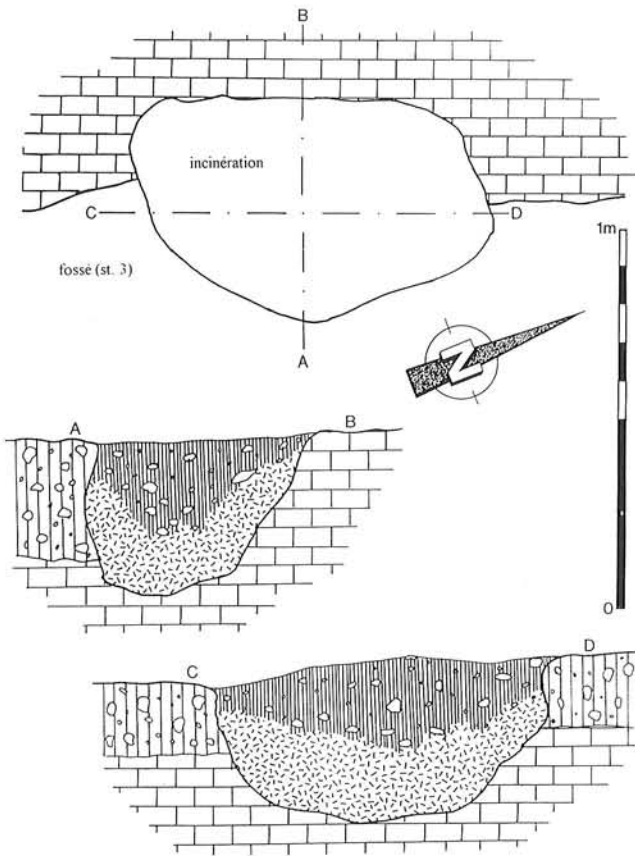


Fig. 16 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », plan et coupes de l'incinération de l'enclos 4.

foncé contenant de nombreux granules de craie de 1 à 3 cm.

Le matériel céramique

La céramique trouvée dans la structure 2 est le seul élément de ce type recueilli dans le cercle 4 (fig. 17), exception faite d'une petite dizaine de tessons très érodés découverts dans le remplissage des fossés. C'est un petit vase en forme de gobelet. D'une hauteur maximale de 10,5 cm pour un diamètre de 8,5 cm à l'ouverture, son profil présente un léger renflement central et un fond plat légèrement débordant. Il a été réalisé dans une pâte fine de couleur brun foncé dont le traitement de surface a été soigné.

Le matériel lithique

33 artefacts dont 3 outils (1 grattoir, fig. 32, 8 ; 2 éclats à retouches d'utilisation) ont été ramassés essentiellement dans la partie est de l'enclos (au

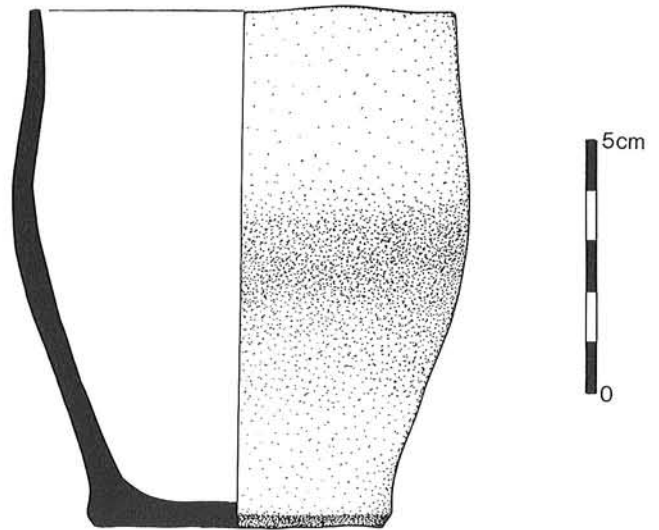


Fig. 17 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », vase provenant de la structure 1 de l'enclos 4.

niveau du double fossé), dans la couche n° 4, à la hauteur des charbons de bois (cf. supra). Leur répartition est la suivante ; 13 éclats dont un fragment proximal, 2 lames, 4 esquilles, 6 nucléus (fig. 28, 1), 7 cassons, 1 percuteur. Les éclats sont de petite taille (dimensions moyennes : 36 x 30 x 9 mm, poids 11 g). Ils ont tous été débités au percuteur dur et les talons sont majoritairement lisses (8 lisses, 2 dièdres, 2 punctiformes et 1 ôté). 5 nucléus sont informes, un seul est polyédrique. Ils ont une dimension moyenne de 40 x 54 x 31 cm pour un poids de 67 g. Leur débitage est unifacial et unipolaire dans 4 cas, multipolaire et multifacial dans les 2 autres cas. 3 nucléus et un éclat ont été affectés par le feu.

Restes osseux

Des ossements ont été découverts au fond du fossé dans la section comprise entre les coupes n° 11 et 12. Leur très mauvais état de conservation n'a pas permis de les déterminer, ni même de savoir si nous sommes en présence d'un seul os ou de 2 fragments en connexion.

L'ENCLOS 5

Ce monument étant situé en limite d'emprise S.N.C.F., seule un peu plus de sa moitié sud a pu être décapée mécaniquement (fig. 18). Le fossé circulaire, avec sa largeur moyenne de 1,20 m, est un des plus petits de la nécropole de Fresnes-lès-Montauban au regard de son diamètre externe de 25 m.

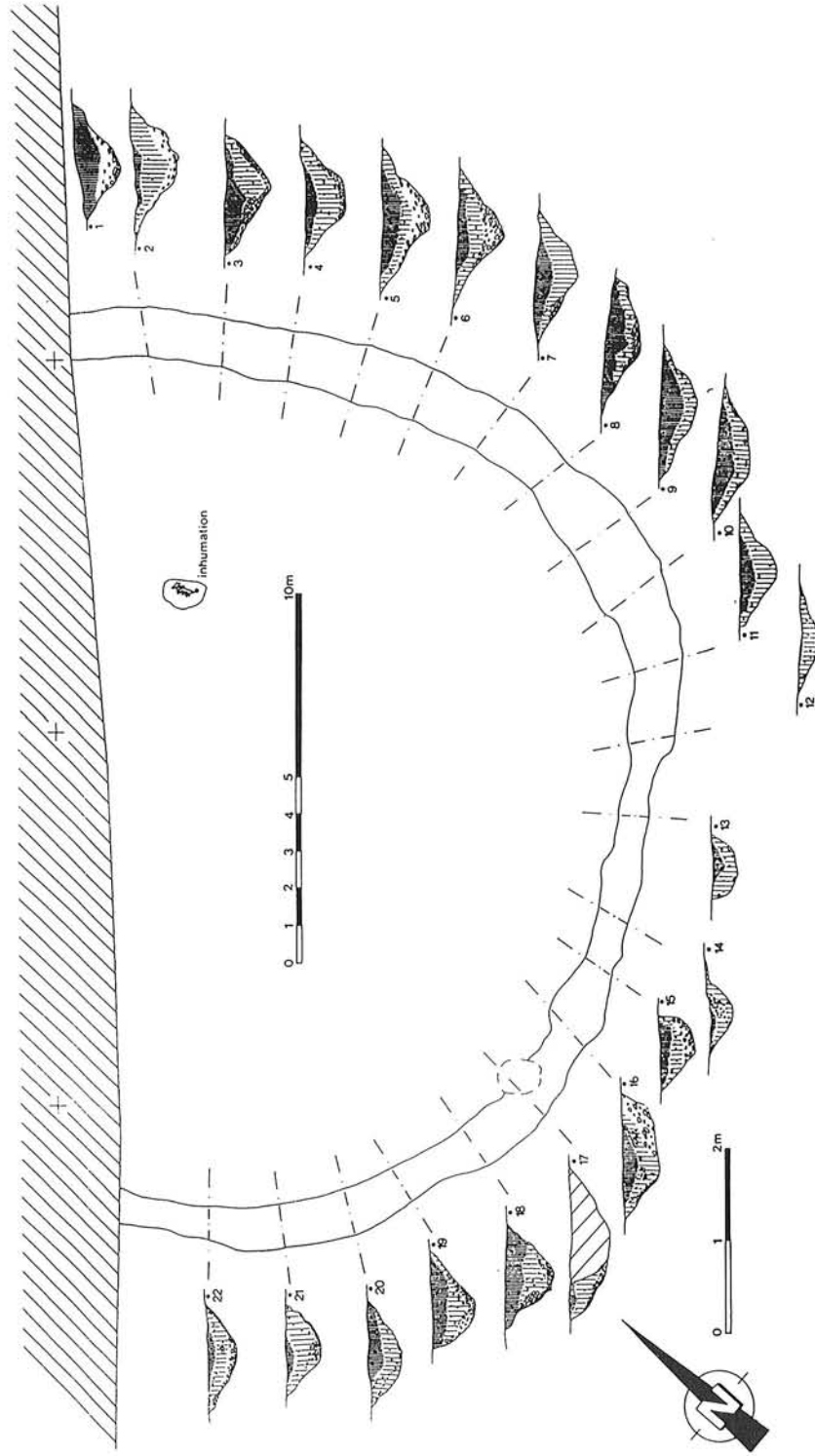


Fig. 18 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », plan général et coupes de l'enclos 5.

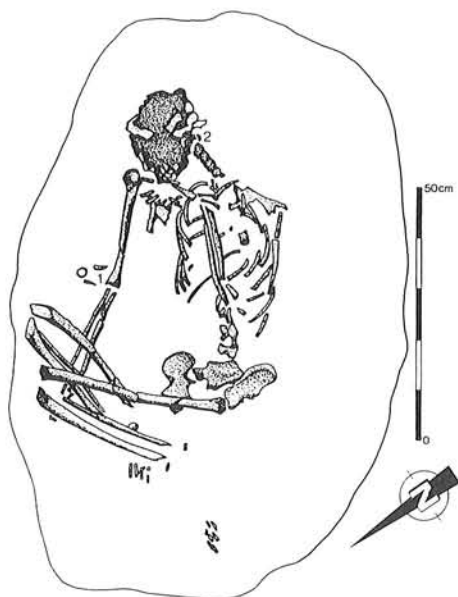


Fig. 19 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », relevé de l'inhumation de l'enclos 5 et localisation du matériel associé (1, canines de chien et disque vertébral de poisson ; 2, boucle d'oreille en bronze).

Fossé et remplissage

Le fossé du cercle 5 présentait après décapage une légère dissymétrie, sa partie est étant plus large de 20 à 30 cm que sa partie ouest, la partie sud ayant du être décapée à un niveau légèrement inférieur dû fait d'importantes perturbations contemporaines. Après ouverture de onze sections sur sa périphérie, il apparaissait que cette différence était essentiellement due à la pente naturelle du versant, l'ensemble des coupes présentant le même profil en V. Le caractère étroit et peu profond (40 à 50 cm) de l'enclos 5, alors que son diamètre est un des plus grands de la nécropole, accentuait cet aspect.

L'étude des 22 coupes du cercle 5 a permis d'isoler rapidement trois niveaux de remplissage :

- 1 : c'est une couche de granules de craie de taille variée (1 à 5 cm) dans une matrice calcaire. Elle tapisse le fond du fossé et s'observe sur la majorité des coupes, à l'exception des numéros 9, 10, 12, 13 et 19, son épaisseur ne dépasse pas 10 cm ;
- 2 : ce niveau, comme le suivant, s'observe sur toutes les coupes. Il est composé de petits granules de craie (1 à 2 cm) dispersés dans une matrice limoneuse brune abondante. Il est épais de 20 cm en moyenne ;
- 3 : d'épaisseur souvent analogue au niveau 2, la couche 3 est constituée d'une matrice limoneuse brun sombre mélangée à de petits nodules de craie (0,5 à 1 cm). Elle est proche, par son aspect, du niveau 5 du cercle 1 et du niveau 4 de l'enclos 3.

Le matériel lithique

12 silex taillés ont été découverts éparpillés dans la portion de fossé dégagé et dans tous les niveaux du remplissage ; 7 éclats, 3 cassons, 2 nucléus dont 1 éclat-nucléus.

Seuls 2 de ces éclats ont été transformés en outils, un en grattoir (fig. 32, 9), l'autre en couteau à dos naturel (fig. 28, 7).

L'aire centrale et son inhumation

D'un diamètre estimé de 23 m, la partie dégagée de l'aire centrale du cercle 5 recelait une unique structure. Située dans la partie nord-est de l'aire à 7 m du bord interne du fossé, elle contenait les restes assez fragmentés d'une femme de moins de 20 ans et haute de 1,42 m, inhumée en décubitus latéral droit fléchi, les bras le long du corps, reposant dans une fosse ovoïde très peu profonde (110 x 80 x 20 cm). Orienté sud-est/nord-ouest (fig. 19), le corps était accompagné au niveau de l'humérus droit de deux canines de chien perforées (fig. 20, 1) et d'un disque vertébral de poisson. Une boucle d'oreille en fil de bronze à 3 spires (fig. 20, 2) a aussi été retrouvée au niveau du conduit auditif droit. La datation obtenue par C14 sur os est de 2828 à 1958 av. J.-C. (Ly 5334 : 3865 \pm 145 B.P.).

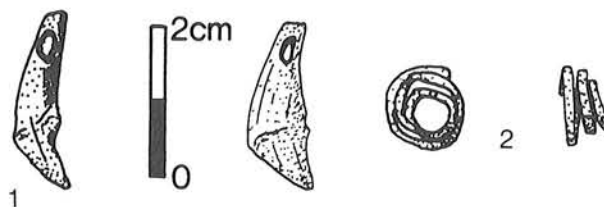


Fig. 20 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », mobilier de la sépulture de l'enclos 5 (1, canines de chien ; 2, boucle d'oreille en bronze).

Étude ostéologique (P. Barbet)

Le sujet est inhumé en décubitus latéral droit. Le crâne est en flexion et décubitus latéral. Le menton repose sur la clavicule droite, la face est tournée vers le Nord. Le tronc est en légère flexion. Le membre supérieur droit est étendu le long du corps avec une élévation de l'articulation scapulo-humérale comme dans l'inhumation du cercle 1. Le coude est en extension et en décubitus dorsal. La main droite est en légère pronation et a été placée sous la jambe droite, près de la cheville. Un relevé détaillé de la main droite montre que les phalanges sont repliées dans la paume alors que le pouce reste en

extension. Le membre supérieur gauche est partiellement détruit. La position des os de l'avant-bras semble indiquer une hyperflexion du coude. L'avant-bras repose sur le thorax et la main est en pro-supination. le menton semble reposer sur la face dorsale de la main et les doigts sont légèrement fléchis. Le bassin est en décubitus dorsal. Le membre inférieur droit est en flexion sur le bassin et la jambe est fléchie avec le talon ramené sous la cuisse. Dans cette position le genou droit était appuyé sur la paroi est de la fosse. Le membre inférieur gauche présente une disposition similaire au précédent mais moins accusée avec le genou qui repose également contre la paroi est. Cette sépulture est très superficielle (profondeur maximum 11 cm) et les articulations tibio-fémorales, l'humérus gauche et surtout le crâne ont été particulièrement détruits par les labours. La position des éléments principaux du squelette indique cependant un colmatage rapide du corps lors du comblement de la fosse.

— Squelette crânien : le crâne est pratiquement détruit et les éléments subsistants sont très fusés. Son aspect est pédomorphe, les reliefs sont apparemment peu marqués (apophyse mastoïde droite petite et zygoma très fin). L'épaisseur moyenne des os est de 3,5 mm. Le contour horizontal restitué est plutôt dolichocrâne et la voute semble haute. L'apophyse zygomatique droite semble apparente (phénozygie). Le contour sagittal est partiellement conservé grâce au moulage de la bande plâtrée. Il semble débiter par une face orthognathe. Le front est orthométopé. Les autres éléments sont trop douteux. Les sutures sont apparemment toutes non synostosées. Le frontal semble assez large. La face est totalement détruite. Il semble exister une légère prognathie faciale mais cette élément est subjectif. Seule une partie du corps droit, la région mentonnière et la partie supérieure de la branche montante droite de la mandibule sont conservées. le menton est légèrement carré et projeté en avant. La hauteur de la symphyse est faible. Les éléments semblent graciles. L'échancre sigmoïde est peu profonde et le condyle assez large.

— Denture : l'articulé dentaire n'a pu être qu'en partie restitué. Il s'ordonne comme suit :

18.17.16.15.14.13.12.11/21.22.23.24.25.26 G
—
48.47.46.45.44.43.42.41/31.32.33.34.35.36/ détruit

Les 18 et 48 sont à l'état de bourgeon dentaire et subsistent au fond de leur cavité alvéolaire. les racines sont pratiquement totalement calcifiées. Le trou mentonnier est assez mésial et situé entre la 42 et la 43.

— Squelette post-crânien : le squelette post-crânien est mal conservé. L'aspect de l'ensemble est plutôt robuste. Les épaulés sont moyennes avec des clavicules robustes. Le membre supérieur est moyen comparé au membre inférieur. L'avant-bras

est long et gracile comparé au bras. L'humérus est eurybrachique. L'ulna est eurolénique. La jambe est moyenne comparée à la cuisse. Le fémur, à pilastre faible, est sténomérique et plutôt gracile. Le tibia est eurycnémique et robuste.

Les différentes mesures et indices étudiés sont assez proches de ceux du sujet inhumé dans l'enclos 3, qui est légèrement plus jeune mais de sexe masculin. Un lien de parenté n'est pas exclu mais ne peut être affirmé avec certitude. ces deux individus ont apparemment une communauté morphologique du squelette post-crânien.

ÉTUDE ARCHÉOZOOLOGIQUE (J.-H. Yvinec)

Les os étudiés proviennent de la fouille des fossés de 5 enclos funéraires. Les cercles 2, 4 et 5 ont livré très peu d'os et le cercle 3 une trentaine de vestiges. Seul le cercle 1 fournit un échantillon utilisable, même si il est peu représentatif statistiquement.

Conservation des os

La très mauvaise conservation des os est due au substrat crayeux, mais aussi à la faible profondeur d'enfouissement des restes osseux. Leur surface est complètement attaquée par la corrosion et la dissolution de l'os lui-même est déjà avancée. Dans ces conditions, la conservation différentielle est un phénomène important sur le site. Elle explique en grande partie l'abondance de restes de boeuf par rapport aux petites espèces. Les os les plus massifs ont de plus grandes chances de nous parvenir alors que ceux de porc et de mouton ont tendance à disparaître ou à se transformer en indéterminés.

Enclos 2, 4 et 5

Le nombre d'os issus de chacun des cercles est très faible. Les seules informations que l'on peut en tirer sont, d'une part la présence de chien (un seul os sur le site), et d'autre part celle d'ossements présumés humains. Ainsi, pour le cercle 5, nous avons des petits fragments d'os humain. La section 13 du cercle 4 a fourni deux os incinérés (gris-blancs et craquelés) qui sont sans doute d'origine humaine. Trois autres ossements du même type ont été exhumés de la section 1 du cercle 2.

Enclos 3

La répartition se fait suivant le tableau suivant (fig. 21). Cet échantillon est marqué par l'abondance relative du boeuf, due sans doute en partie

	NR	% NR	PR (gr.)
Porc	0	0	0
Bœuf	15	88,2	335
M-C	2	11,8	4
sous-total	17		339
Indéterminés	14	45,2	44
Total	31		383

Fig. 21 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », répartition du matériel osseux recueilli dans le fossé de l'enclos 3 par espèce.

aux problèmes de conservation différentielle qui affectent les os sur le site. On peut cependant remarquer l'absence de porc. Le poids moyen des os (3,14 g) apparaît plus élevé que pour le cercle 1.

Enclos 1

Le fossé a été découpé en une trentaine de sections qui ont livré plus ou moins de vestiges. Le diagramme de répartition (fig. 22) prouve qu'il existe une zone de rejet préférentielle (sections 23 à 27) qui regroupe 96 os sur un total de 131, soit environ 73 %. Il serait intéressant de pouvoir déterminer à quoi correspond cette zone d'accumulation des déchets. Tout comme dans les autres cercles, trois os incinérés et certainement humains, ont été retrouvés dans le fossé. Le bœuf est particulièrement abondant, même si l'on tient compte de la conservation différentielle qui favorise cette espèce. Le porc, lui, est quasiment absent de l'échantillon, alors que le mouton est présent en proportion presque normale. Quelques os témoignent de la présence d'équidés (fig. 23). Un os de lièvre et deux de cerf suggèrent une activité de chasse. Pour le cerf, étant donné qu'il s'agit de fragments de bois, on peut se demander si ce ne sont pas plutôt des restes d'outils ayant servi au creusement du fossé. Les proportions en PR favorisent encore plus le bœuf (fig. 24). La proportion d'os indéterminés en NR et leur poids moyen (1,3 g) révèlent une

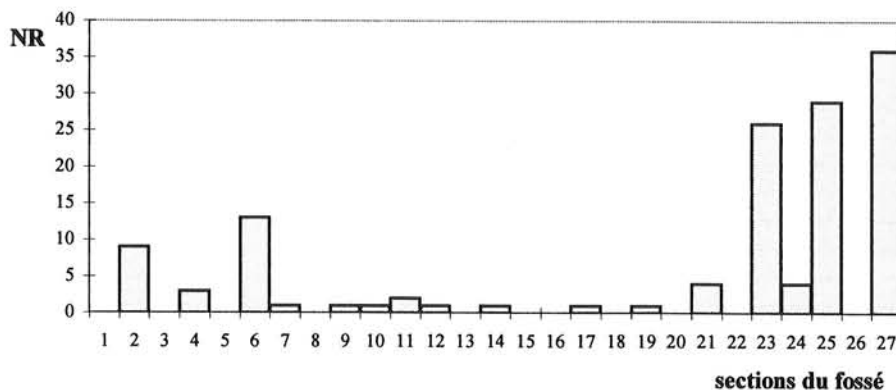


Fig. 22 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », répartition du matériel osseux par section dans le fossé de l'enclos 1.

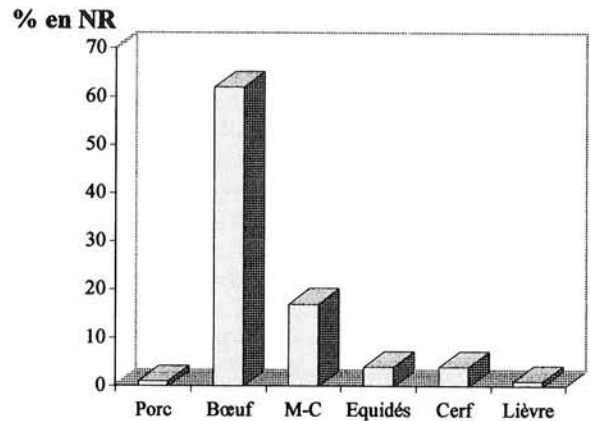


Fig. 23 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », répartition en nombre de restes des vestiges osseux par espèce dans le fossé de l'enclos 1.

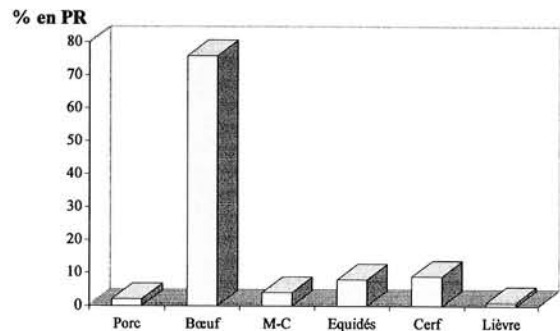


Fig. 24 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », répartition en poids de restes des vestiges osseux par espèce dans le fossé de l'enclos 1.

fragmentation et des problèmes de conservation différentielle importants.

Conclusion

La présence d'ossements animaux dans un contexte funéraire est toujours intéressante à examiner, surtout quand les structures en question

sont isolées, comme c'est le cas ici. En effet, aucune autre structure de l'Âge du Bronze n'est apparue sur toute l'étendue du site. De ce fait, on peut, en accord avec les constatations d'autres auteurs, éliminer l'hypothèse d'un apport en provenance d'un habitat voisin, que ce soit sous la forme de déchets ou de terres de remplissage les contenant. À Bucy-le-Long, F. Audouze remarque que « bien que le remplissage brun puisse provenir du voisinage d'habitats et contenir des vestiges archéologiques, il semble qu'on ne puisse attribuer cette origine aux vestiges osseux » (Audouze, 1981). La raison de la présence de ces ossements animaux dans les fossés peut avoir plusieurs causes tels que le dépôt de morceaux de viande ou bien celui de restes de repas rituels. Il peut aussi s'agir des déchets de repas pris par les individus qui ont travaillé à la réalisation des structures funéraires. L'assemblage osseux recueilli ici ne correspond pas à un dépôt de morceaux, même remaniés. Les deux autres hypothèses sont toutes deux plausibles. La présence de fragments d'outils en bois de cerf parmi les déchets osseux et les conclusions de l'étude du matériel lithique pourraient faire pencher la balance en faveur de simple déchets de repas de travail. Cet ensemble d'os, vu sa

position stratigraphique, aurait été rejeté sur les tas de terre provenant de la réalisation du fossé et entraîné dedans par le ruissellement. Cependant, avant de pouvoir trancher définitivement, il convient d'accumuler les données sur ces remplissages de fossés de cercles funéraires et d'affiner les méthodes de travail ; car pour l'instant les études archéozoologiques sont peu nombreuses : Bucy-le-Long (T. Poulain, *in* Audouze, 1981) et Coquelles (Méniel, même ouvrage) et ne porte parfois que sur le matériel issu des coupes, ce qui est insuffisant.

ÉTUDE PALYNOLOGIQUE

(A.-V. Munaut et A.-F. Emontspohl)

L'échantillonnage avait pour but de reconstituer le paysage contemporain de l'édification des structures funéraires et de vérifier si une certaine contemporanéité pouvait être proposée entre les enclos à incinération et les tombes à inhumation. Du point de vue méthodologique, il semblait nécessaire de vérifier si la variabilité des spectres observée

Echantillons	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12
ARBRES (AP)												
Alnus	2,6	0,4	1,4	0,9	0,6	0,5	0,5	0,7	1,3	0,8	0,6	0,2
Betula	6,7	3,9	5,4	4,7	7,5	4,4	6,8	7,3	4,8	7,9	5,0	2,4
Carpinus								0,3				
Corylus	35,3	36,5	26,0	29,7	27,3	32,0	42,9	32,7	37,7	33,5	33,5	13,3
Fagus								0,3	0,9	0,4		
Pinus	1,1	0,4	0,4	0,9	2,1	0,5	1,8		0,4	0,4	0,9	1,2
Quercus	1,1	2,2		0,5	0,9	0,5	0,5	1,0	1,3	1,2	1,5	1,7
Tilia	0,4	0,4	1,0	1,4	0,9	2,5	0,5	1,4	0,9	1,6	0,6	
Ulmus								0,3				
Somme des pourcentages	47,2	43,7	34,2	37,8	39,4	40,4	53,0	44,0	47,3	45,8	42,1	18,8
NON ARBRES (NP)												
Céréales	1,1		0,4		0,6	1,5		1,7	2,2		1,2	1,4
Artemisia		1,8	0,7	1,9	0,9	1,5	1,4	1,0	0,4	0,8	0,3	1,2
Chenopodiaceae	0,7	3,1	0,4	0,5	0,9	0,5			0,4	0,4	2,0	4,0
Plantago	1,1		0,4		0,3		0,5	0,3	0,4	0,4	0,3	0,5
Urtica				0,5								
Apiaceae			0,4								0,3	
<i>Asteraceae :</i>												
Type Centaurea jacea										0,4	0,3	0,2
Type Cirsium	3,3	4,4	2,9	4,2	6,9	2,5	5,0	9,0	4,4	7,2	2,3	3,8
Type Crepis	21,6	17,2	37,5	27,6	35,2	22,7	21,0	24,4	33,8	24,3	29,9	48,2
Brassicaceae						1,0	0,5				0,9	1,2
Caryophyllaceae											0,3	0,2
Poaceae	10,0	21,0	18,1	18,7	9,9	21,7	6,4	13,9	4,4	13,2	9,3	15,5
Polygonaceae		0,4									0,3	0,7
Ranunculaceae		0,4				1,0					4,8	0,5
Rosaceae				1,4			0,5				4,5	0,9
Dryopteris (type)	3,0		1,8	1,4	2,1	1,0	3,2	0,3	3,1	3,2		0,2
Polypodium	0,4					0,5	0,5					
Pteridium	11,5	7,9	3,2	6,1	3,6	5,9	7,8	4,8	3,5	4,4	0,6	2,1
Somme des pourcentages	53,6	56,1	65,8	62,3	60,4	59,8	44,2	55,4	52,6	54,3	57,6	80,6
Nombre de pollens et de spores	269	228	277	214	332	304	219	287	228	251	334	573

P1 et P2 : enclos 3 ; P3 et P4 : enclos 4 ; P5 et P6 : enclos 5 ; P7 à P10 : inhumation enclos 1 ; P11 : inhumation enclos 3 ; P12 : inhumation enclos 5.

Fig. 25 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », résultats des analyses palynologiques.

dans des structures diverses se différencie de celle observée en divers points d'une même structure. Dans ce but, deux échantillons ont été recueillis dans chacun des fossés des enclos 3 (P1, P2), 4 (P3, P4) et 5 (P5, P6), quatre prélèvements ont été effectués dans l'inhumation associée au cercle 1 (P7 à P10), un dans l'inhumation de l'enclos 3 (P11) et une autre dans celle de l'enclos 5 (P12).

Les fossés circulaires

Les niveaux analysés proviennent de la base du remplissage terreux surmontant le remblai crayeux observé au fond de tous les cercles et au contact de ce dernier. Ces échantillons devraient refléter une image de la végétation très légèrement postérieure au creusement du fossé, l'arasement des tertres ne permettant pas de retrouver un niveau contemporain de leur édification. Dans les cercles 3 et 5, les prélèvements sont diamétralement opposés, tandis que dans le cercle 4 chacun des fossés résultants de la restructuration de l'enclos a été échantillonné sur une même coupe transversale. Les 6 spectres (P1 à P6) ont une composition sporopollinique très proche (fig. 25). Les légères différences observées entre les cercles se retrouvent également entre les paires d'un même cercle et ne semblent pas significatives. Ils reflètent l'image d'un environnement semi-boisé comme en témoignent les valeurs atteintes par la somme des pollens d'arbres et d'arbustes (A.P.) variant de 34,2 % à 47,2 %. Les arbres forestiers tels que le Chêne (*Quercus*) et le Tilleul (*Tilia*) constituant les forêts du Subboréal dans les régions du Nord-Ouest de l'Europe sont présents en pourcentages très faibles, par contre le Noisetier (*Corylus*) est plus abondant, accompagné notamment par le Bouleau (*Betula*). Ces arbres à caractère héliophile constituent souvent les formations buissonneuses après dégradation de la forêt primitive sous l'action de l'homme. Les Céréales sporadiques ne peuvent indiquer la proximité immédiate de cultures. Par contre, le site est rudéralisé comme le montrent notamment l'Armoise (*Artemisia*) ou les Chenopodes (*Chenopodiaceae*). Les graminées (*Poaceae*) et les Composées (*Asteraceae*) indicatrices de prairies sèches suggèrent un environnement où se mêlent clairières et massifs buissonneux plutôt qu'une forêt claire uniforme où ces espèces fleuriraient moins abondamment. Les fougères du type *Dryopteris* qui affectionnent les milieux plus humides pourraient avoir occupé les fossés, tandis que la Fougère aigle couvrirait plutôt les zones clairiérées.

Les inhumations

Une attention particulière a été accordée à l'inhumation présente dans le cercle 1 pour vérifier l'homogénéité des spectres observés en divers points de

la surface sur laquelle le corps avait été déposé : les échantillons (fig. 25, P7, P8, P9 et P10) sont situés respectivement près de la tête, des pieds, de la face ventrale et dorsale du squelette. On ne constate aucune différence significative entre ces prélèvements ni par rapport à ceux qui proviennent des fossés, si ce n'est la présence de quelques grains isolés de Hêtre (*Fagus*) et de Charme (*Carpinus*). Les mêmes caractéristiques générales s'observent dans l'inhumation du cercle 3 (fig. 25, P11). Par contre, l'échantillon P12 prélevé immédiatement sous le tibia du squelette du cercle 5 montre une abondance de Composées de type *Crepis*. Seul le pourcentage de Noisetier est affecté par ce phénomène. Dans ces conditions, il est difficile d'admettre l'effet d'un artifice de calcul lié à l'établissement de proportions relatives interdépendantes, car tous les taxons auraient été atteints. Deux hypothèses sont à envisager : le spectre P12 reflète un paysage différent de celui que montrent les autres analyses où il s'agit d'un phénomène événementiel. En effet, le creusement d'une tombe et l'exposition de la surface d'inhumation est un fait ponctuel dans l'espace et très court dans le temps. Il suffit que dans une mosaïque de buissons et de clairières l'espace choisi soit enherbé ou que la saison d'inhumation corresponde à la floraison des Composées pour que celles-ci soient particulièrement abondantes. Dans ce cas, le Noisetier qui disperse précocement son pollen à la fin de l'hiver sera mal représenté.

Conclusions

Les enclos à incinération entourés d'un fossé circulaire et datés du Bronze ancien ont été installés dans un milieu semi-forestier et rudéralisé. Les inhumations ont été pratiquées dans le même type de paysage et il n'est pas possible, sur la base d'arguments palynologiques, de conclure à un décalage chronologique entre ces pratiques.

ÉTUDE MALACOLOGIQUE (P. Rodriguez)

Treize prélèvements ont été pratiqués en différents points de quatre enclos funéraires. Ces prélèvements ont été effectués dans la couche à matrice terreuse et forte composante caillouteuse, surplombant directement le substrat encaissant stérile en mollusques. Certains prélèvements furent stériles. Les coquilles issues des remplissages sont très fragmentées mais la richesse spécifique témoigne d'une conservation relativement bonne des assemblages malacologiques, qui sont d'autant plus abondants que la fraction grossière est faible.

Les fossés d'enclos

Les faunes recueillies dans les fossés circulaires sont relativement diversifiées en espèces d'affinités écologiques variées (fig. 26). Liées à une certaine couverture végétale, *Aegopinella nitidula* Draparnaud, *Discus rotundatus* Müller et quelques Clausilies sont présentes, ainsi que des mollusques de terrain ouvert tels que *Pupilla muscorum* Linné, *Vallonia costata* Müller et surtout *Helicella ericetorum* Müller. Une certaine humidité se traduit par quelques individus de *Carychium tridentatum* Linné (hygrophiles) et, parmi les nombreuses espèces mésophiles, par l'abondance de *Trichia hispida* Linné et *Cochlicopa lubrica* Müller affectionnant les terrains bien drainés. Parmi ce cortège, deux espèces semi-forestières sont largement représentées : il s'agit de *Pomatias elegans* Linné et *Cepaea* sp., très fortement fragmentées. Ce sont des animaux de bonne taille (13-16/9-11,5 mm) donc plus exposés à la fracturation que la majorité des mollusques, et dont

l'épaisseur permet une bonne conservation des débris face aux agressions chimiques (pédogénèse, lessivage). De plus, ces mollusques se développent particulièrement bien sur les terrains calcaires. Tout en considérant que les espèces de buisson et taillis sont probablement surreprésentées par les forts taux de *Pomatias elegans* Linné et *Cepaea* sp., la distribution socioécologique des faunes (Puissegur, 1976) permet de conclure à un terrain découvert à proximité d'un espace boisé tel que la lisière de forêt ou prairie avec bosquet : ces assemblages constituent en effet des associations caractéristiques de stations semi-forestières.

On observe au sein d'un même fossé, le cercle 3, une hausse démographique et une légère augmentation des mollusques de station ouverte depuis le fond (21 %) jusqu'au sommet du remplissage (26 %). Peut-on attribuer cette évolution aux activités humaines ? Par ailleurs, le taux des mollusques semi-forestiers de l'enclos 4 s'accroît fortement du fossé 1 (30 %) au fossé 2 (55 %). Ce phénomène

		Enclos 1	Enclos 2	Enclos 3	Enclos 3	Enclos 4	Enclos 4	Enclos 4
<i>Liste des faunes malacologiques</i>		(fosse)	(fosse)	(fossé)	(fossé)	(fosse)	(fossé)	(fossé)
Groupe 1 forestier	<i>Aegopinella nitidula</i> Draparnaud	140	6	10	49	100	20	12
	<i>Acanthinula aculeata</i> Müller				19			
	<i>Helicodonta obvoluta</i> Müller	40		5				4
	<i>Clausilia</i> sp. 1	40	4	3	90	50	4	
	<i>Clausilia</i> sp. 2					50		
	<i>Cochlodina laminata</i> Montagu			3	31		4	
Groupe 2 semi-forestier	<i>Discus rotundatus</i> Müller	140	4	8	30	50	28	4
	<i>Cepaea</i> sp.	420	16	103	441	110	88	204
	<i>Pomatias elegans</i> Linné	680	24	88	1150	1040	468	228
Groupe 4 steppique	<i>Candidula unifasciata</i> Poiret				9	60	4	
	<i>Helicella ericetorum</i> Müller	480	76	15	178	230	36	
	<i>Helicella geyeri</i> Soos						4	
	<i>Chondrula tridens</i> Müller						12	
Groupe 5 terrain découvert	<i>Pupilla muscorum</i> Linné	60	68	8	310	110	4	8
	<i>Vallonia pulchella</i> Müller		70	15	460	250	44	40
	<i>Vertigo pygmaea</i> Draparnaud		6		10			
	<i>Vallonia costata</i> Müller	180	18	48	80	500	84	4
Groupe 6 xérothermique	<i>Cochlicopa lubricella</i> porro		8			30	36	
Groupe 7 mésophile	<i>Oxychillus cellarius</i> Müller		2		58		4	4
	<i>Punctum pygmaeum</i> Draparnaud	20						
	<i>Trichia hispida</i> Linné	380	36	53	710	830	144	72
	<i>Vitrea contracta</i> Westerlund	140	6	13			36	20
	<i>Cochlicopa lubrica</i> Müller	60		15	200	230		8
	<i>Nesovitrea hammonis</i> Ström	20		3	10	40	8	
	<i>Helicigona lapicida</i> Linné	40		8	20	30	8	4
Groupe 7'	<i>Limacidae</i>	40		3	70	30	8	
Groupe 8 hygrophile	<i>Carychium tridentatum</i> Risso	20	6		30	40		12
	<i>Succinea oblonga</i> Draparnaud						4	
Groupe 9 palustre	<i>Vallonia enniensis</i>		22			230		
Groupe 10 aquatique	<i>Pisidium</i> sp.					10		
	<i>Bithynia tentaculata</i> Linné	20						
Totaux		2920	372	395	3955	4020	1048	624
<i>Caecilioïdes acicula</i> Müller		1720	1180		20	752		92
<i>Volume étudié (en litres)</i>		20	20	4	1	1	10	10

Fig. 26 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », résultats des analyses malacologiques.

s'accompagne de la disparition des mollusques step-piques. Est-ce l'indice d'un accroissement de la végétation buissonneuse entre l'installation du premier fossé périphérique (fossé 1, G22), son recoupe-ment par un second incomplètement conservé (fossé 2, H22) et l'abandon définitif du site qui se marquerait par un développement de la friche ?

Les fosses à incinération et inhumation

Les matériaux de comblement de trois fosses ont été échantillonnés. Le remplissage de la fosse à incinération du cercle 1, au contact de l'urne, a livré une faune qui évoque dans ses grandes lignes celles obtenues en bordure des enclos : elle compose aussi une association de station semi-forestière. On constate la présence d'un élément aquatique (opercule de *Bulimus tentaculatus* Linné), probablement due à l'origine des matériaux ou au transport par un prédateur. En revanche, la malacofaune recueillie au sein de la fosse du cercle 4 et contenant le gobelet complet témoigne d'une végétation moins dense. Elle marque à l'intérieur du cercle, selon une apparente progression depuis les faunes issues des fossés circulaires, un espace à la fois plus dégagé et plus humide (*Vallonia enniensis* Gredler, animal palustre). A noter également la présence d'une *Pisidie*, petit bivalve probablement abandonné là encore par un prédateur. Enfin, le remplissage de l'unique fosse à incinération du plus petit des enclos (cercle 2) a fourni un assemblage de coquilles très nettement différent, puisque les mollusques forestiers et semi-forestiers, jusqu'alors en taux majoritaires (de 34 à 72 %), face au développement des espèces de terrain découvert (66 %) : principalement *Helicella ericetorum* Müller suivi de *Vallonia pulchella* Müller, *Pupilla muscorum* Linné, *Vallonia costata* Müller et *Vertigo pygmaea* Draparnaud.

Conclusions

Si l'ensemble des résultats concernant la nécropole est cohérent, les variations faunistiques d'une structure à l'autre, ou d'un prélèvement à l'autre au sein d'une même structure, restent difficiles à interpréter.

On sait que la composition des associations de mollusques varie considérablement d'un micro-environnement à un autre, et ces modifications altèrent principalement la répartition démographique au sein des groupes socio-écologiques, c'est-à-dire comme ici les spectres des individus. Les faunes recueillies en bordure (fossés) ou au centre (fosses) des enclos traduisent une végétation de buissons et la proximité d'espaces boisés. Seule la fosse du cercle 2 montre une faune de prairie qui la distingue nettement du tout. On pourrait penser que cette ouverture du

milieu reflète une distinction intérieur-extérieur de l'enclos ; on constate ainsi dans une fosse du cercle 45, une part plus faible des mollusques de buissons que dans le fossé périphérique. mais à l'inverse, la fosse du cercle 1 ne répond pas à ce schéma. Par ailleurs, l'origine de la faune et donc du remplissage peut être différente non seulement au sein d'un même cercle mais aussi d'un cercle à l'autre. Au sein d'un même enclos, le remplissage des fosses funéraires est a priori contemporain de la mise en place du « monument » lui-même et correspond donc aux formations superficielles antérieures à cette installation. Dans ce cas, les faunes recueillies illustrent l'environnement naturel précédant l'arrivée des préhistoriques. A priori, le fossé périphérique est quant à lui comblé à partir des mêmes matériaux mais secondairement, après abandon du « monument », et il contient éventuellement une faune marquée par l'anthropisation du site. Selon ce modèle, on pourrait s'attendre à voir des faunes de terrain ouvert préférentiellement dans les fossés. Paradoxalement, ce serait le contraire que l'on remarque. D'un enclos à l'autre, les changements de faune enregistrés peuvent correspondre à des microenvironnements, mais aussi à une variation latérale de la couverture superficielle.

Ainsi, la complexité des processus de remplissage rend difficile l'interprétation de l'ensemble des résultats en rapport avec les vestiges archéologiques. En résumé, notons la persistance au sein des structures de l'Âge du Bronze d'une composante semi-forestière sur l'ensemble du site qui témoigne d'un environnement naturel en lisière de forêt ou d'un milieu de prairie marqué par la présence de taillis et de bosquets d'arbres. Cette composante se retrouve d'ailleurs dans les structures de l'époque gallo-romaine. L'anthropisation du site, si tant est qu'elle puisse être perçue ici à travers des remplissages de structures par la malacologie, ne peut être mise clairement en évidence. Alors que de profondes modifications observées dans le remplissage d'un puits gallo-romain semblent un indice pertinent de défrichement, l'intervention de l'homme au sein de la nécropole protohistorique semble peu perturbatrice, si ce n'est dans le cas éventuel de la fosse à incinération du cercle 2. En revanche, il semble que les mollusques traduisent une reconquête du milieu par une végétation de buissons et de taillis lors de l'abandon du site.

ANALYSE ANTHRACOLOGIQUE (M.-E. Solari)

Résultats qualitatifs

L'identification anatomique des fragments de charbons de bois au microscope photonique à réflexion a fourni une liste de taxons (fig. 27) qui montre

une dominance du Chêne à feuillage caduc, par rapport à quelques autres essences, principalement arbustives : Pruniers (*Prunus sp.*), Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), Alisier (*Sorbus aria*) et Sureau (*Sambucus sp.*). On note aussi la présence de Clématite (*Clematis vitalba*) qui fait aussi partie du cortège de la Chênaie caducifoliée. Actuellement toutes ces espèces associées à la Chênaie caducifoliée se trouvent plutôt dans des stations ouvertes (clairière, lisière). Le Frêne est une essence de lumière qui peut être aussi bien associée à la Chaînée caducifoliée qu'aux forêts riveraines (ripisylve). Elle a ici une présence très discrète mais rappelle d'un point de vue toponymique le nom du site.

Interprétation

Du fait de la rareté des restes charbonneux recueillis à Fresnes, les interprétations tant ethno-archéologiques qu'écologiques sont limitées. Cependant, l'étude des charbons de bois issus des comblements des fossés permet de monter, pour la majorité des secteurs prélevés, la présence d'un ou deux types de bois brûlés (enclos 2, 3 et 4). L'étude anatomique des charbons du cercle 2 a révélé du bois de Chêne caducifolié à croissance rapide, c'est-à-dire provenant de branches ou de jeunes individus et non de troncs d'arbres. Le résultat anthracologique, monospécifique dans le cas de l'inhumation du cercle 1, pourrait laisser penser à un entourage du corps par du bois, pratique pouvant être associée à un rituel funéraire. Malheureusement, les autres prélèvements de sédiments charbonneux dans d'autres sépultures (cercle 3) n'ont pas donné de résultats anthracologiques qui pourraient corroborer cette hypothèse.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Généralités sur l'industrie lithique (fig. 28 à 32)

Dans l'ensemble, peu d'artefacts lithiques ont été découverts dans les enclos et seuls les cercles 1 et 3, avec respectivement 183 et 65 éléments, même s'ils n'autorisent pas la réalisation d'une véritable étude du débitage, (d'autant plus que nous ne pouvons être certains de leur contemporanéité, les cercles ayant plusieurs phases d'occupation), nous permettent cependant tirer quelques traits marquants de cette industrie. Tout d'abord, quel que soit le cercle, la matière première utilisée est toujours la même ; il s'agit de rognons de silex de petite dimension que l'on trouve de façon éparsée dans le substrat crayeux encaissant. Ce matériau est de très mauvaise qualité ; il présente une gélivation importante et

contient de nombreux fossiles. Le débitage a été effectué sur place dans des rognons découverts lors du creusement des fossés. Ces artefacts se rencontrent dans l'ensemble du remplissage, ce qui suggère leur évacuation, après utilisation, avec les déblais des fossés. En raison de la qualité médiocre de la matière première, le tailleur s'est contenté d'un débitage peu développé, poussant rarement celui-ci au-delà de la zone sous corticale. Utilisant principalement le percuteur dur et le talon lisse, il a réalisé essentiellement des éclats larges de petite dimension. Cette production a nécessité l'emploi de nombreux nucléus (les nucléus représentent 14,4 % de l'industrie du cercle 1 et 21,5 % de celle de l'enclos 3), afin de parvenir à la confection d'éclats jugés exploitables par le tailleur, le support des outils étant choisi parmi les artefacts les plus grands et les plus longs. Il est remarquable de constater l'absence d'industrie importée, ce qui laisse à penser que nous sommes en présence d'une industrie liée à la fabrication des monuments (par exemple à la réfection des outils de creusement), réalisée au coup par coup, lorsque le besoin s'en faisait sentir et que le matériau de mauvaise qualité rencontré sur place suffisait. Les pointes de flèche ont été découvertes dans la partie supérieure du remplissage correspondant à l'arasement du monument et peuvent soit provenir d'offrandes liées à une sépulture détruite lors de cette opération, soit être considérées comme des éléments étrangers, au même titre que les tessons gallo-romains que l'on y trouve. En France, les éléments de comparaison font défaut, les industries lithiques étant très rarement étudiées sur les sites funéraires de l'Âge du Bronze et d'autre part, le contexte très particulier et la pauvreté de cette industrie rendent hasardeux les rapprochements avec celle des sites d'habitat de cette époque. Si en Angleterre cette industrie est mieux connue, les comparaisons restent délicates pour plusieurs raisons. Tout d'abord les séries sont rarement homogènes et il est pratiquement impossible de distinguer les différentes industries provenant des phases d'utilisation successives des cercles ou des occupations antérieures, d'autre part la quantité et la qualité des artefacts varie énormément d'un site, voire d'un enclos à l'autre (de plusieurs milliers à une dizaine d'artefacts, abondance ou absence totale d'outils ou de nucléus) et enfin la totalité de la chaîne opératoire est rarement complète l'industrie étant souvent importée à différents stades du débitage. Toutefois les industries attribuées au Bronze présentent les mêmes caractéristiques que celle de Fresnes ; une industrie de petite dimension où dominent les grattoirs (souvent corticaux et denticulés) et les éclats retouchés ou à bord percuté. L'originalité de l'industrie de Fresnes réside dans son homogénéité son débitage réalisé sur place avec un matériau trouvé lors du creusement des fossés très certainement lié à la construction voir au réaménagement des monuments.

Prélèvement n°	Enclos 1				Enclos 2 1	Enclos 3		Enclos 4		
	1	2	3	inhumation		1	2	1	2	st. 3
<i>Clematis vitalba</i>										1
<i>Fraxinus excelsior</i>							7	1		
<i>Prunus sp.</i>	1									
<i>Quercus à feuillage caduc</i>	1	3	1	12	30	23		2	16	
<i>Quercus robur-pedunculata</i>	14					2			2	
<i>Quercus robur-petraea</i>				1						
<i>Sambucus sp.</i>								2		
<i>Sorbus aria</i>		1								
<i>Sorbus sp.</i>										15
<i>Noeud</i>						5				7
Total	16	4	1	13	30	30	7	5	18	23

Fig. 27 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », résultats des analyses anthracologiques.

Étude d'ensemble de la céramique

Le matériel céramique recueilli dans les fossés des cercles 1 et 3, bien que très fragmentaire, de par sa position, présente une certaine homogénéité dans ses formes et son aspect de surface. Ce sont des vases réalisés dans une pâte grossière, de couleur brun foncé ou noire, à fort dégraissant de silice. Leur traitement de surface est peu soigné. Leur forme générale s'apparente aux urnes funéraires du type d'Eramécourt avec un fond plat et étroit (Blanchet, 1984 et fig. 33), une panse bien verticale et un épaulement placé très haut à proximité d'un col bien ouvert et légèrement éversé. Leur taille est également comparable, avec une hauteur de 20 à 30 cm et un diamètre à l'épaulement de 20 cm et au fond de 10 à 15 cm. Le décor arciforme est cependant inconnu à Fresnes où seule l'impression digitée ou le décor à l'ongle sont présents dans des endroits aussi différents que la lèvre, l'épaulement où la base de la panse. Ce type de décor est plutôt rare dans un contexte Chalcolithique/Bronze ancien, tout comme le cordon digité de l'urne du cercle 1. Cette dernière présente d'ailleurs une forme globulaire et massive plus proche de la céramique de l'incinération du Carrefour d'Aumont (Blanchet, 1984). Elle est aussi de taille plus importante que les vases de type Eramécourt (diamètre et hauteur de près de 40 cm).

Le décor digité apparaît plus couramment dans un contexte Bronze moyen de faciès atlantique comme à Grimes-Graves dans le Norfolk ou plus localement à Roieux (fouilles T.G.V.). À ce titre, la céramique de l'incinération du cercle 2, dont seule la partie inférieure subsiste, peut être comparée à l'urne découverte dans le cercle 5a de Shrewton (Green, 1984, fig. 24, P24) de type « Bucket Urn ».

La présence d'urnes de forme analogue à celles d'Eramécourt avec un décor digité pourrait indiquer

l'existence à Fresnes d'un faciès intermédiaire assez tardif pour le Bronze ancien. Quelques observations de détail viennent cependant modifier notre analyse et soulignent la possibilité d'une utilisation assez longue de la nécropole de Fresnes tout au long du Bronze ancien avec réaménagement des cercles principaux.

En effet, on note l'existence d'un tessou de tradition campaniforme dans le fossé du cercle 3 (fig. 13, 7). Sa présence, associée aux fragments de céramiques protohistoriques précédemment décrites, mais aussi à des tessous gallo-romains, s'explique par l'arasement final du tertre central au début de notre ère, qui a dû détruire un nombre important d'inhumations. L'absence de structures chalcolithiques domestiques ou autres sur l'ensemble des décappages menés à Fresnes, bien au-delà des limites de la nécropole, indiquerait une utilisation initiale plus ancienne, tout au moins pour l'enclos 3, que celle précédemment suggérée par les céramiques recueillies sur les aires centrales et dans les fossés. Le petit gobelet provenant de la fouille de la structure n° 1 du cercle 4 confirme cette hypothèse (fig. 17). En effet, sa forme et sa taille l'apparentent fortement aux vases de tradition chalcolithique (groupes du Gord et de Deûle-Escaut). Le cercle 4 constituerait alors le monument le plus ancien de Fresnes.

L'attribution culturelle de la seule céramique à décor incisé de Fresnes reste plus délicate. En effet, même si le profil globulaire à lèvre très légèrement éversée accompagnée d'un bouton perforé se retrouve assez fréquemment dans le Bronze ancien ou moyen, le décor en chevrons quadruple entouré d'une double ligne appartient plutôt au Bronze final. On en connaît en effet de nombreux exemples à Fort Harrouard et à Choisy-au-Bac dans un contexte Bronze final IIIa (Blanchet, 1984). Avons-nous une continuité de l'occupation des cercles jusqu'au Bronze final, ou bien une « pollution » archéologique à partir d'un habitat non repéré mais

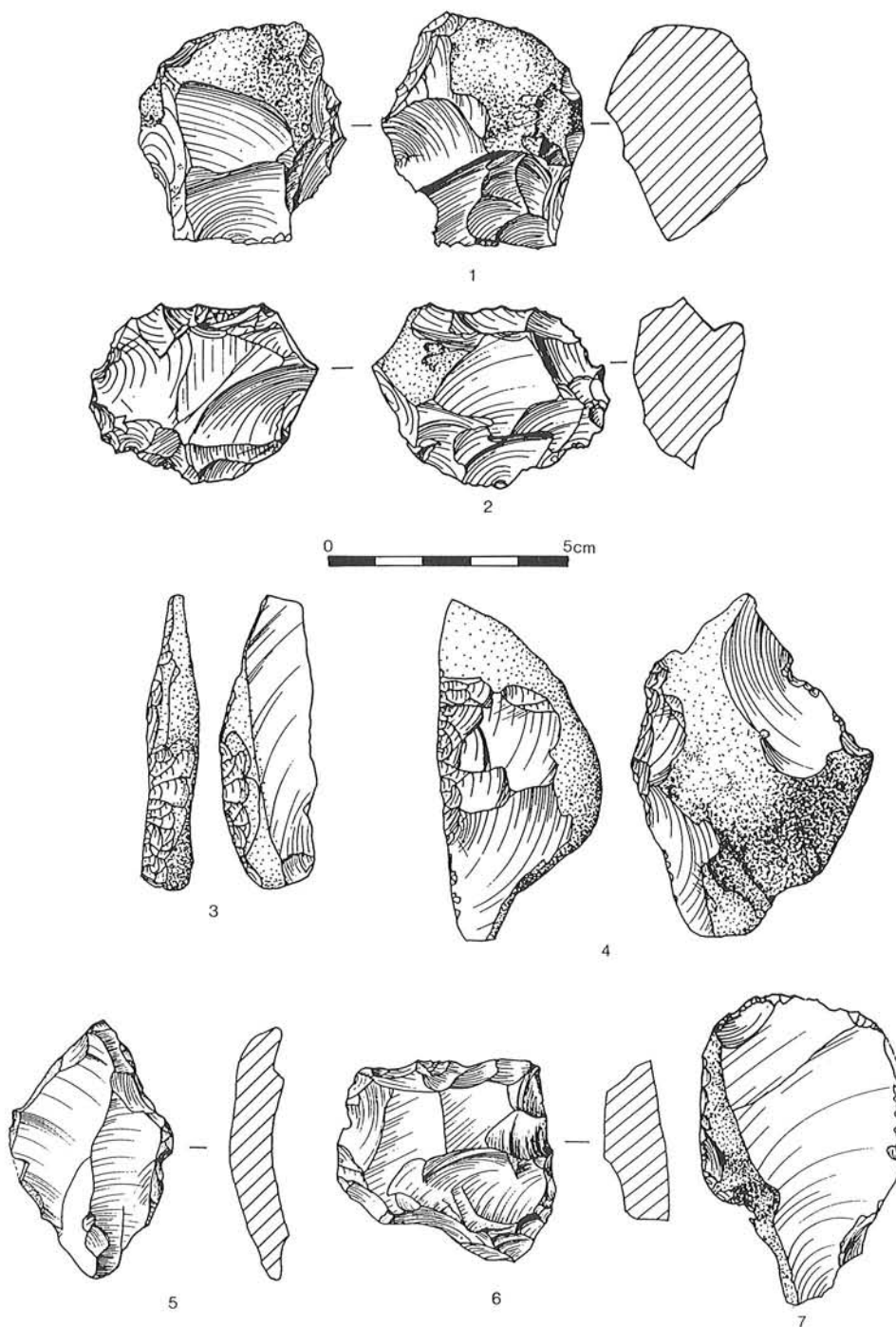


Fig. 28 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », industrie lithique. 1, nucléus (enclos 4) ; 2, nucléus (enclos 5) ; 3, couteau à dos abattu (enclos 1) ; 4 et 5, grattoirs (enclos 1) ; 6, denticulé (enclos 3) ; 7, couteau à dos (enclos 5).

assez proche, comme le souligne l'existence de fosses de la même période sur le site de Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches » distant seulement d'1 km. L'absence d'occupation tout au long du Bronze moyen paraît difficile à expliquer sur

la nécropole même. L'hypothèse de la perturbation reste la plus raisonnable, surtout lorsque l'on sait que les cercles sont restés visibles jusqu'à leur arasement définitif à l'époque gallo-romaine.

*Essai d'interprétation du remplissage des fossés
et de restitution de l'architecture
des cercles funéraires*

Remarques générales

Une fois la fouille terminée, les quatre plus grands fossés, entièrement vidés et nettoyés, sont

restés ouverts durant plusieurs mois (de novembre 1989 à mars 1990) avant que ne démarrent réellement les travaux de construction du T.G.V. Nous avons ainsi pu observer leur comportement après un hiver relativement clément (doux et peu humide) et nous avons constaté une dégradation très rapide de leurs parois quel que soit leur profil (en U ou en V), surtout dans leur partie supérieure, provoquant à leur base un éboulis de blocs de craie de 5 à

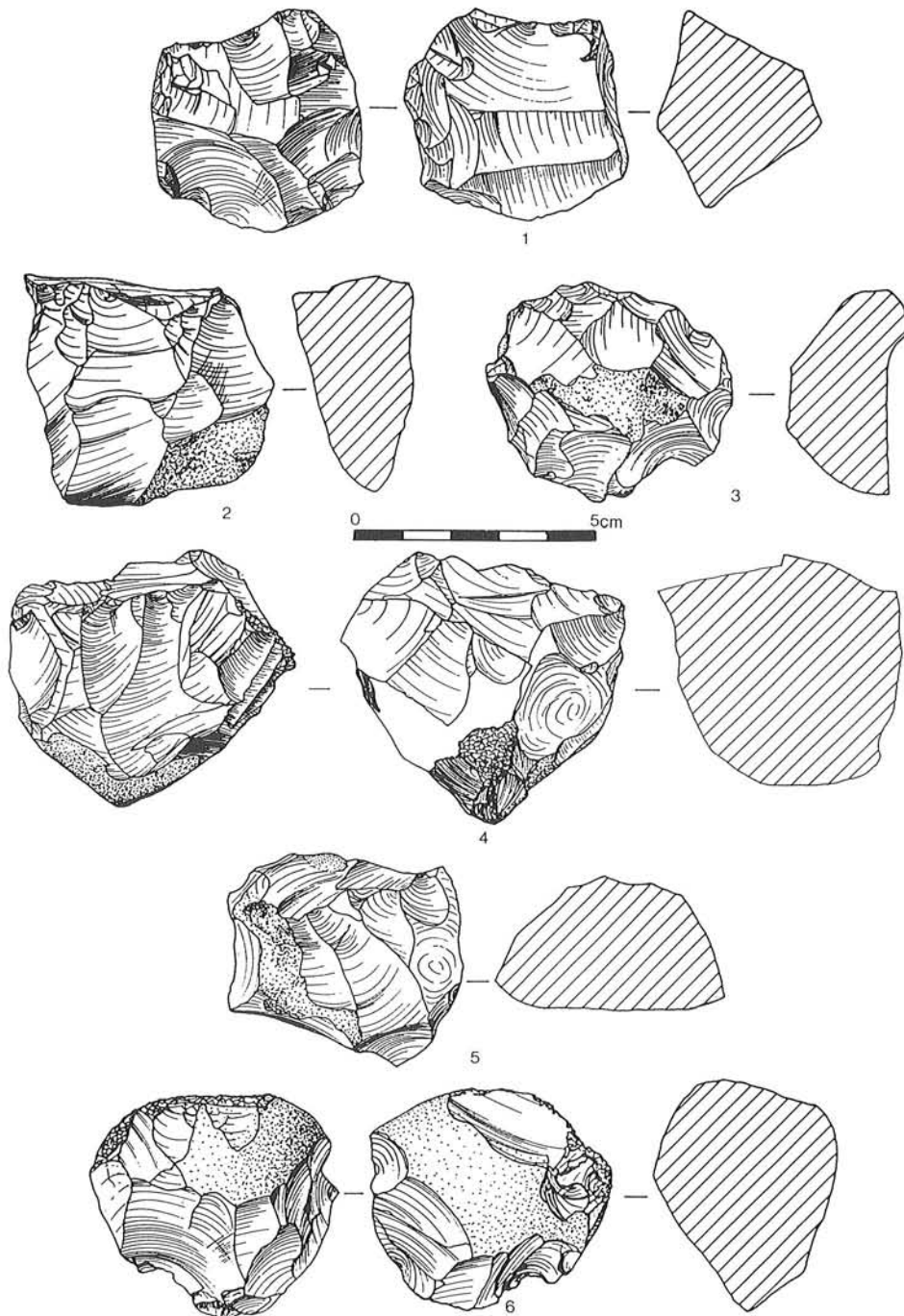


Fig. 29 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », industrie lithique ; nucléus. 1 à 5, enclos 1 ; 6, enclos 3.

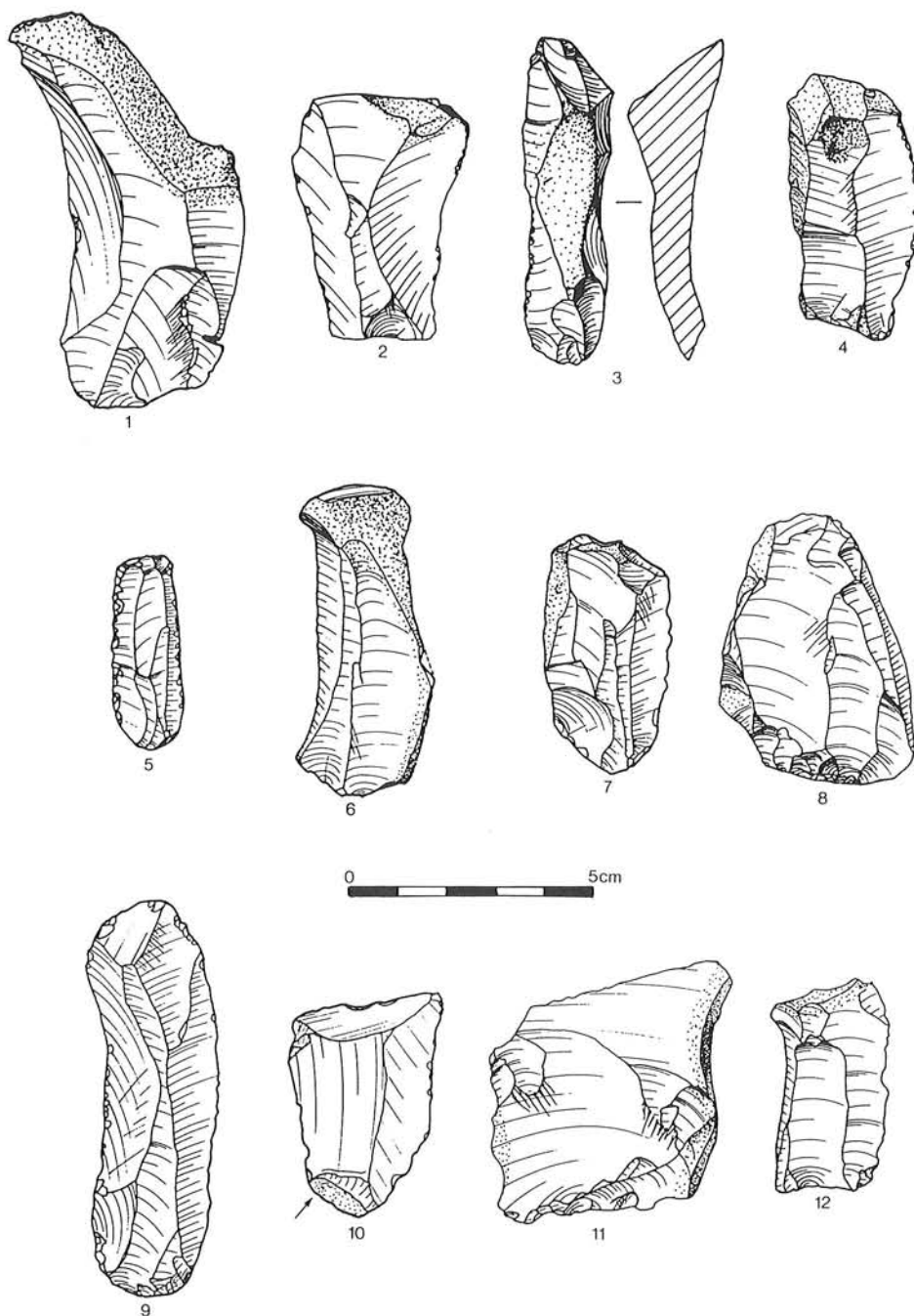


Fig. 30 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », industrie lithique ; éclats et lames à retouches d'utilisation. 1 à 4, enclos 1 ; 5, enclos 2 ; 6 et 7, enclos 3 ; 8 à 10, enclos 4 ; 11 et 12, enclos 5.

10 cm sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Une couche d'aspect analogue a d'ailleurs été observée à la base du remplissage des cercles 1, 3, 4 et 5. On peut donc raisonnablement l'isoler comme une phase de comblement rapide des fossés (Phase I), résultant de la gélivation de leurs parois. Lui succède, pour la totalité des cercles, un ensemble

constitué d'une série de niveaux de granules de craie dans des matrices plus ou moins terreuses. Ce phénomène se poursuit jusqu'à la réalisation d'un profil d'équilibre que souligne un petit horizon de granules (1 à 2 mm) de craie roulés (Phase II). L'évaluation de la vitesse de comblement des fossés au cours de la Phase II n'est cependant pas possible.

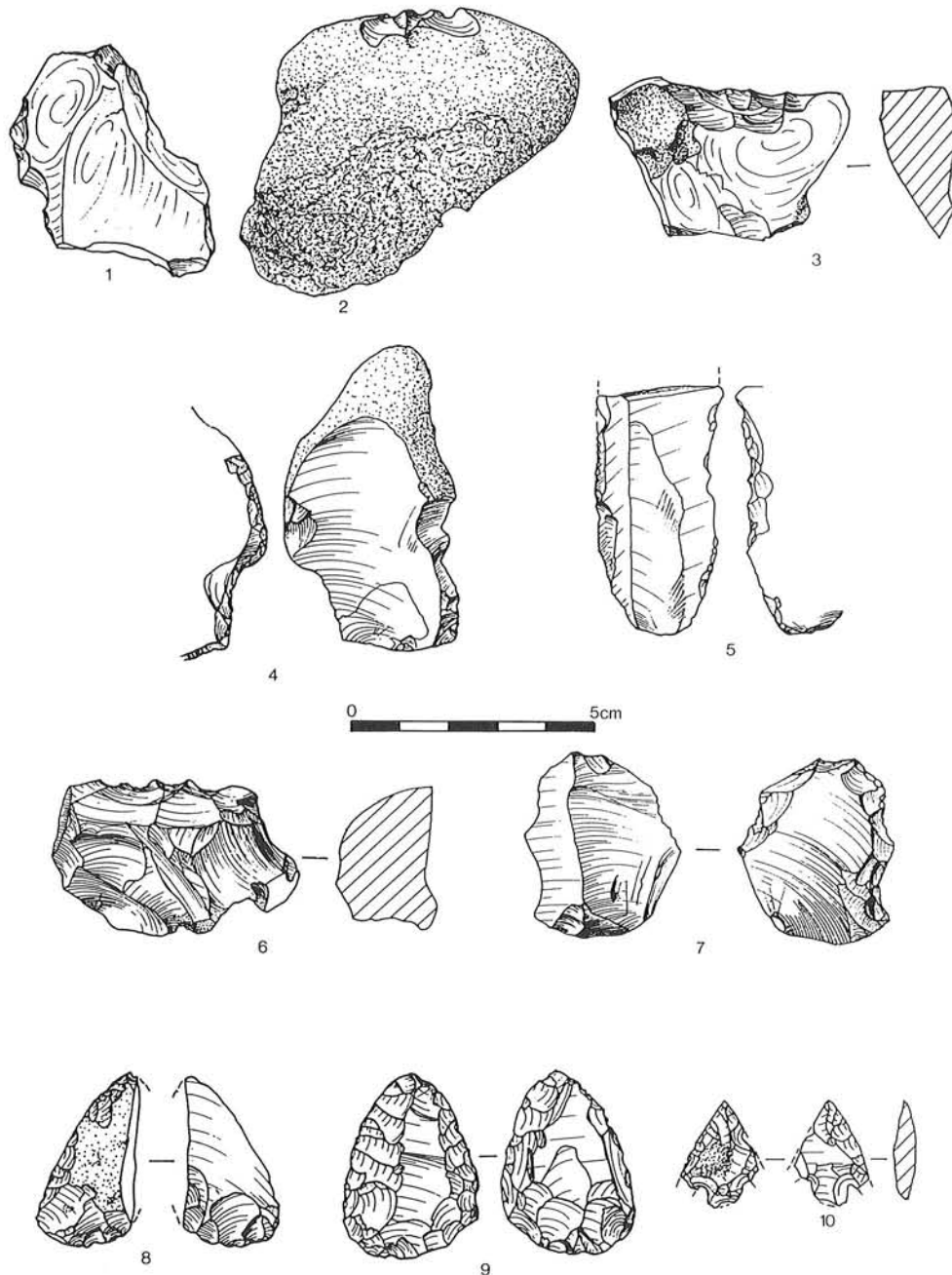


Fig. 31 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », industrie lithique. 1 à 3 et 6, denticulés (enclos 1) ; 4 et 5, éclat et lame à retouches profondes (enclos 1) ; 7, denticulé (enclos 3) ; 8, fragment de racloir (enclos 1) ; 9 et 10, armatures (enclos 3).

Nous renvoyons le lecteur aux articles de P.A. Jewell et G.W. Dimbleby (Jewell 1966) et de J.C. Evans et S. Limbrey (Evans 1974) qui ont observé l'évolution de fossés expérimentaux sur une dizaine d'années où une évolution identique a été observée. Il semble que les monuments aient été encore visibles lors de la réoccupation du site au 1^{er} siècle par les Gallo-romains, ceux-ci évitant soigneusement

de recouper toute structure protohistorique lors de l'implantation du chemin, des puits et des incinérations. Ce n'est qu'à la fin de l'occupation romaine (IV^e siècle) que l'on assiste à la destruction des monuments (Phase III) par arasement des tertres et comblement des fossés. Ceci se traduit dans le remplissage par une couche limoneuse brune contenant de nombreux tessons gallo-romains et la totalité de

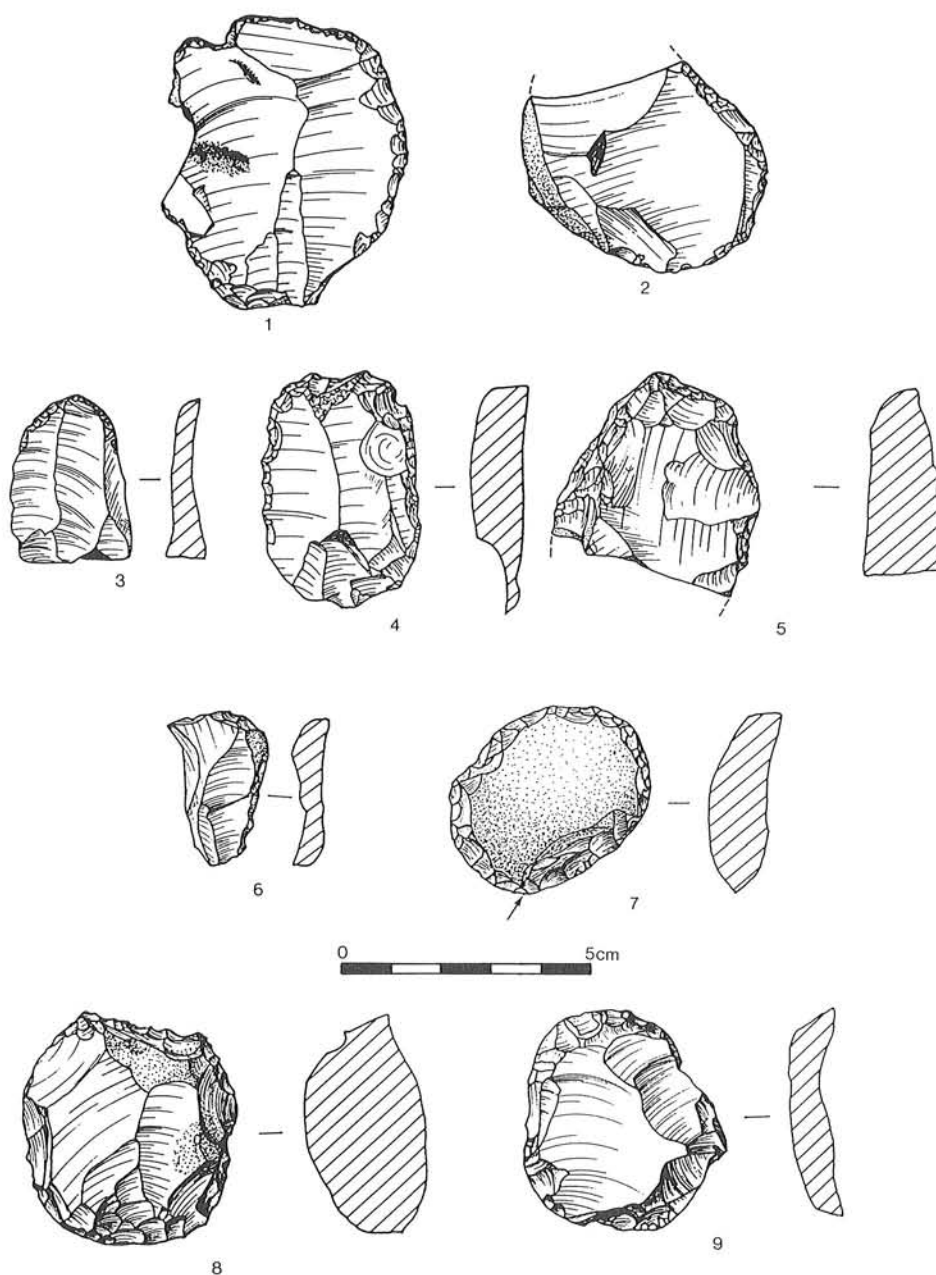


Fig. 32 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », industrie lithique ; grattoirs. 1 et 3 à 6, enclos 1 ; 2 et 7, enclos 3 ; 8, enclos 4 ; 9, enclos 5.

la céramique protohistorique découverte dans les fossés. Cette dernière est associée à de nombreux fragments osseux humains souvent brûlés, dont l'origine ne peut être liée qu'à l'existence de sépultures autres que celles repérées à la fouille. Protégées uniquement par un tertre, elles n'ont laissé aucune trace de leur existence sur l'aire centrale, contrairement aux inhumations et incinérations périphériques protégées par leur fosse. Le cercle 2,

avec son incinération parfaitement centrée et sa taille réduite, sort du schéma précédemment défini. Son fossé de 30 cm de profondeur sans terre végétale, a connu une phase unique de comblement. Toutefois le caractère parfaitement centré de son incinération peut suggérer pour les cercles de grande taille une première occupation de type analogue, hélas disparue à l'arasement, avec réutilisation des zones périphériques.

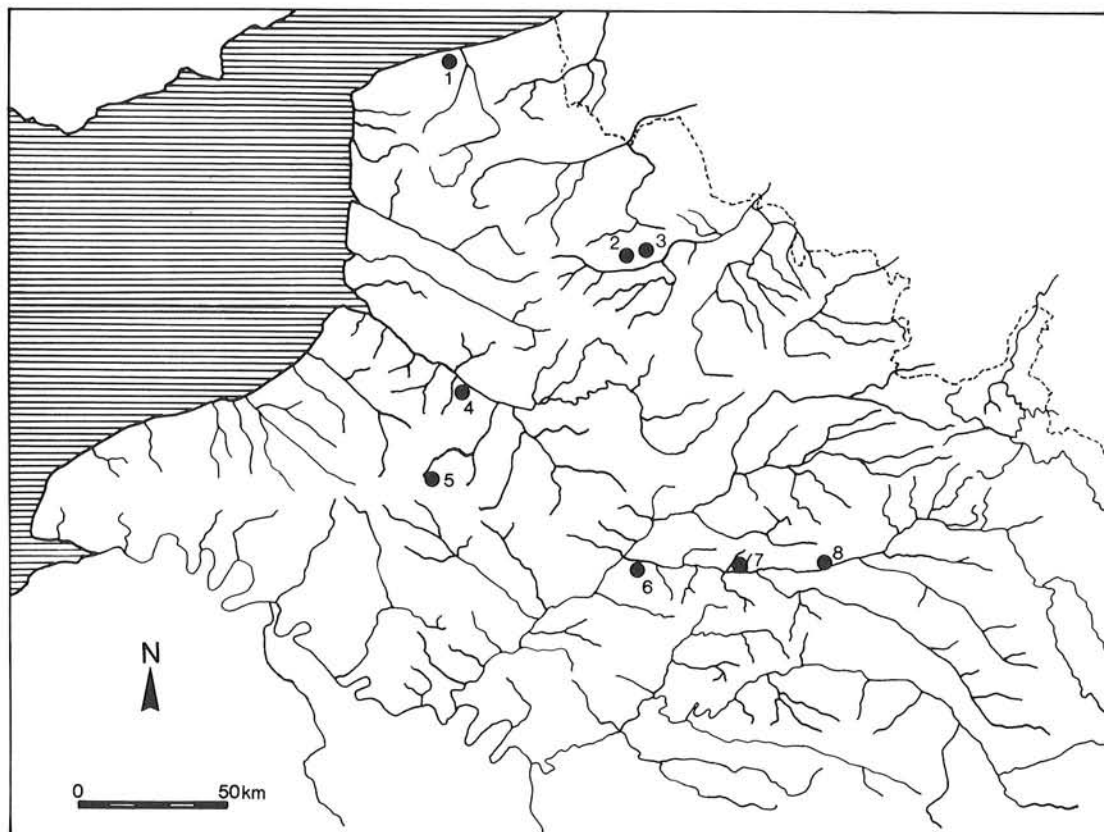


Fig. 33 - Carte de répartition des urnes funéraires du type d'Eramécourt : 1, Frethun ; 2, Fresnes-lès-Montauban ; 3, Vitry-en-Artois ; 4, Crouy ; 5, Eramécourt ; 6, Compiègne « le Carrefour d'Aumont » ; 7, Bucy-le-Long ; 8, Pontavert (d'après J.-C. Blanchet, 1984).

L'enclos 1

Contrairement aux autres cercles, la couche d'éboulis est quasi inexistante ; elle est seulement conservée sous forme de lambeaux à de rares endroits. En raison de l'extrême fragilité de la craie encaissante et compte tenu des observations ci-dessus, cette absence se justifie mal. A la place de cette couche on trouve, plaqué sur le fond et la base des parois, un remblai calcaire particulièrement compact, voire « damé » dont l'épaisseur varie de 10 à 20 cm. L'hypothèse la plus vraisemblable, par comparaison avec les autres cercles, reste le réaménagement du fossé par curage et tassement de l'éboulis en place. A cet épisode succède le comblement dans ses phases II et III.

L'enclos 3

Nous retrouvons le processus de comblement ternaire précédemment défini. Cependant, les dimensions importantes et le profil en U du fossé du cercle 3 permettant une observation plus fine des

différentes phases du remplissage, nous avons pu tenter une reconstitution de l'architecture du monument (fig. 34). Après creusement d'un fossé en U profond et régulier (fig. 34, I), on assiste dans un premier temps au dépôt d'une couche peu épaisse de terre végétale nappant le fond de la structure (fig. 34, II). C'est certainement un épisode très rapide résultant de l'effritement de la partie supérieure des bords (terre végétale). Lui succède un comblement plus marqué exclusivement constitué de fragments de craie (fig. 34, III) qui correspond exactement au phénomène observé après abandon de la fouille. Ce remplissage provient de la gélivation des parois. On constate alors, dans la phase suivante, l'arrivée de couches successives de granules de craie dans une matrice plus ou moins terreuse. La majeure partie de l'apport provenant de l'extérieur du cercle nous suggère l'existence d'une couronne périphérique (fig. 34, IV). Comme nous l'avons constaté de manière générale, le comblement se stabilise avec formation d'un horizon humifère peu épais (fig. 34, V). Le monument reste dans cet état jusqu'à sa destruction par arasement à la fin du IV^e siècle (fig. 34, VI).

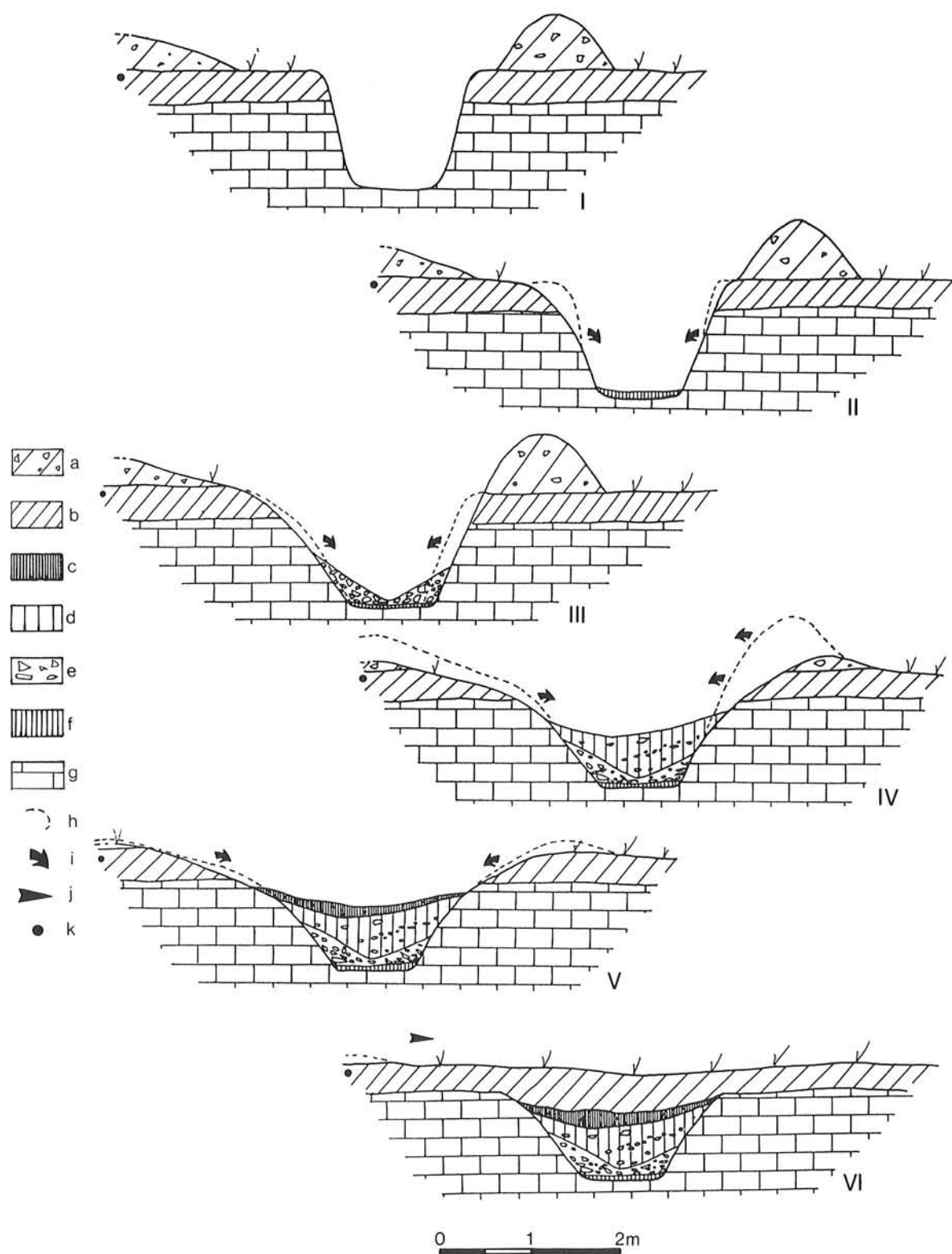


Fig. 34 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », essai de restitution de l'évolution du comblement du fossé du cercle 3. a : déblais issus du creusement. b : terre végétale. c : horizon humifère. d : cailloutis à matrice limoneuse brune abondante. e : cailloutis de craie sans matrice. f : terre végétale en position remaniée. g : craie sénonienne. h : profil antérieur. i : provenance du remplissage. j : sens de l'arasement. k : aire centrale.

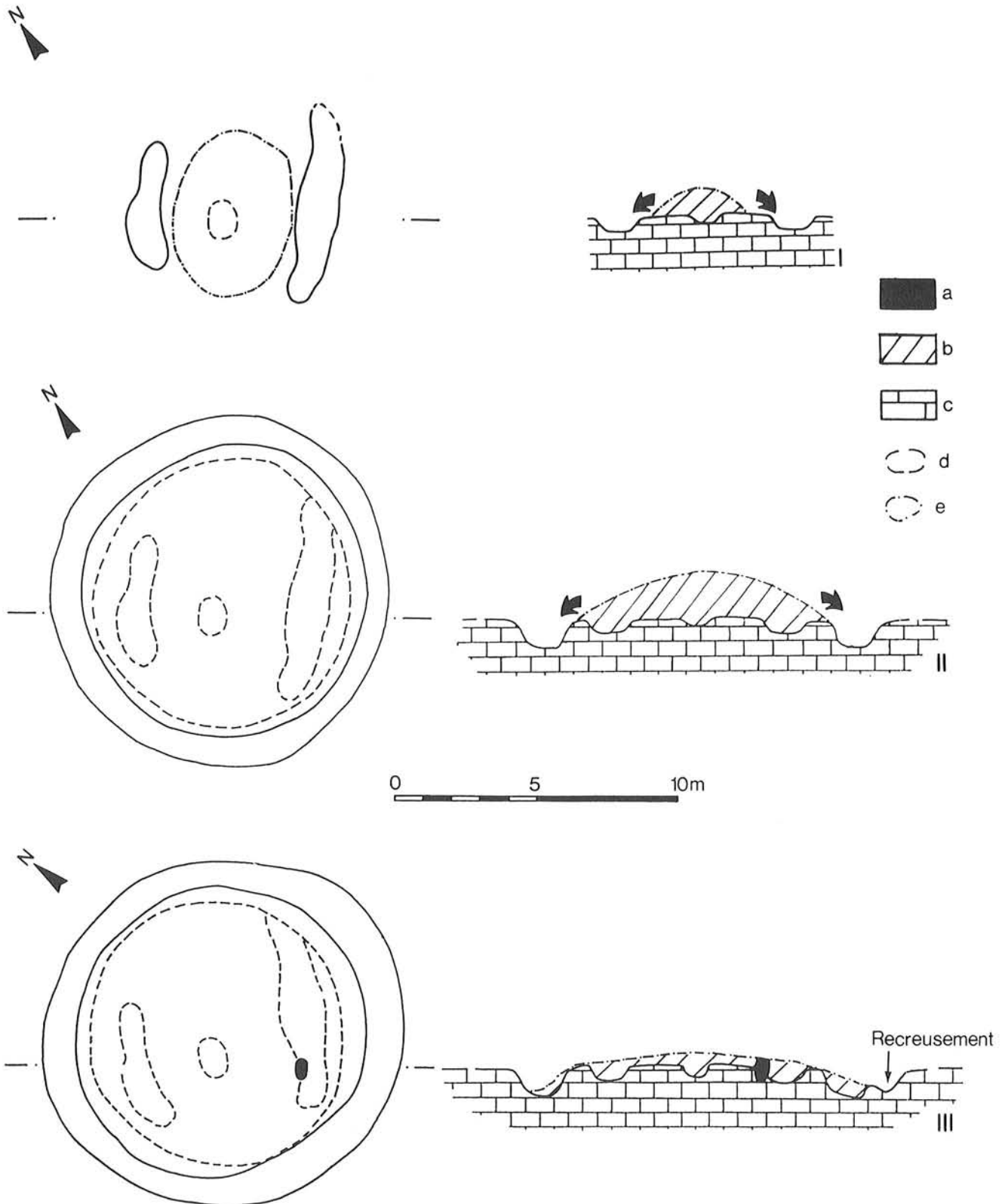


Fig. 35 - Fresnes-lès-Montauban « le Motel », essai de restitution de l'architecture du cercle 4. a : incinération. b : tertre. c : craie sénoniennne. d : structures recouvertes. e : limites du tertre.

L'enclos 4

Même si le cercle 4 connaît le même processus de comblement que les enclos 1, 3 et 5, l'existence de structures oblongues sur son aire centrale le différencie de ces derniers. La présence d'une incinération, recoupant une de ces structures après son comblement et le creusement du fossé dans sa partie est, indique plusieurs phases d'occupation bien distinctes (fig. 35). Comme pour le cercle 22 de Shrewton (Green, 1984) et plus particulièrement l'Oval Burial d'Alfriston (Drewett, 1975) où les aires centrales sont délimitées respectivement par 7 et 2 fosses, la première occupation du cercle 4 peut se limiter aux fosses 2 et 3 entourant la fosse centrale (1) qui contenait le gobelet (fig. 35, I). Vient ensuite, toujours comme à Shrewton, le comblement de ces fosses par installation d'un tumulus de plus grande taille, délimité par un fossé circulaire (fig. 35, II). Si à Fresnes, le cercle de cette phase est encore visible, l'occupation centrale a totalement disparu. Le cercle 4 de Fresnes connaît ensuite un troisième réaménagement lié au dépôt de l'incinération. Le comblement presque total du fossé dans sa partie est a obligé les hommes de l'Âge du Bronze à redélimiter l'aire centrale en creusant une nouvelle portion de fossé (fig. 35, III). Ce qui semble être une volonté de pérenniser le monument a déjà été rencontré sur l'enclos 2 de Gravaon (Mordant, 1970). Les analogies architecturales entre le cercle 4 de Fresnes et le cercle 24 de Shrewton sont d'autant plus pertinentes que ces deux cercles ont livré des céramiques de tradition chalcolithique.

Chronologie relative de la nécropole

Contrairement à nos collègues britanniques, nous ne possédons pas, avec nos tertres totalement arasés, de stratigraphies permettant des reconstitutions aussi fines que pour le cercle de West Ashby (Field, 1985) avec ses sept phases d'occupation successives. Même si beaucoup d'éléments ont disparu, nous avons pu observer sur les trois enclos les plus importants (cercles 1, 3 et 4) les traces de plusieurs phases d'occupation et une utilisation relativement longue pour chaque monument. Le cercle 4 (phase I) paraît avoir été le premier construit dans cette partie de la nécropole à la fin du Chalcolithique. Les enclos 1 et 3, par leur architecture plus massive, paraissent légèrement postérieurs à la phase I du cercle 4. La découverte d'un tesson campaniforme dans le fossé du cercle 3, provenant certainement de son utilisation primaire dont il ne reste pas de traces, pourrait même indiquer une certaine contemporanéité de leur creusement. La présence, dans les mêmes cercles 1 et 3, de céramiques de facture plus récentes ainsi que d'inhumations périphériques, toutes en décubitus latéral fléchi, souligne une occupation de cette partie de la nécropole et

une réutilisation des cercles du Chalcolithique au début du Bronze moyen. Cette chronologie relative est compatible avec les C14 effectués sur les inhumations des cercles 1, 3 et 5 ; qui montrent une utilisation de la nécropole du début du Bronze ancien (cercle 5) au début du Bronze moyen (cercles 1 et 3 contemporains).

AUDOUBE F. (1981) – Le double enclos circulaire du Grand Marais de Bucy-le-Long (Aisne), *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n° 8, p. 19-42.

BOUREUX M. (1974) – La fouille des incinérations de l'âge du Bronze final de Viel-Arcy et l'étude des fossés comblés, *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n° 1, p. 56-66.

BLANCHET J.-C. (1984) – *Les Premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. XVII, 608 p.

BREZILLON M. (1964) – Enceinte circulaire et fonds de cabane à Monétreau-Gurgy (Yonne), *Gallia Préhistoire*, t. VII, p. 179-196.

CHERTIER B. (1966) – Le problème de la réutilisation des sépultures tumulaires en Champagne, in *Atti del VI Congresso Internazionale della Scienze Preistoriche e Protostoriche*, Sezioni V-VIII, p. 111-114.

DREWETT P. (1975) – The Excavation of an Oval Burial Mound of the Third Millennium BC at Alfriston, East Sussex, 1974, *Proceeding of the Prehistoric Society*, t. 41, p. 119-152.

EHRENBERG M.-R. et NORTHOVER J.-P. (1982) – Two Round Barrows at Trelystan, Powys Bronze Spearhead, *Proceeding of the Prehistoric Society*, t. 48, p. 171-184.

EVANS J.-G. et LIMBREY S. (1974) – The Experimental Earthwork on Morden Bog, Wareham, Dorset, England : 1963 to 1972. Report of the Experimental Earthworks Committee of the British Association for the Advancement of Science, *Proceeding of the Prehistoric Society*, t. 40, p. 170-202.

FIELD N. (1985) – A Multi-phased Barrow and Possible Henge Monument at West Ashby, Lincolnshire, *Proceeding of the Prehistoric Society*, t. 51, p. 103-136.

GREEN C. et ROLLO-SMITH S. (1984) – The Excavation of eighteen Round Barrows near Shrewton, Wiltshire, *Proceeding of the Prehistoric Society*, t. 50, p. 255-318.

JEWELL P.-A. et DIMBLEBY G.-W. (1966) – The Experimental Earthwork on Overton Down, Wiltshire, England : the First Four Years, *Proceeding of the Prehistoric Society*, t. 50, p. 255-318.

MORDANT C. et D. (1970) – Un enclos circulaire à quatre fossés successifs (Gravon, Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 67, p. 245-256.

OLIVIER A.C.H. (1987) – Excavations of a Bronze Age Funerary Cairn at Manor Farm near Borwick, North Lancashire, *Proceeding of the Prehistoric Society*, t. 32, p. 313-342.

POULAIN T. (1981) – Double enceinte circulaire de Bucy-le-Long : la faune, *Cahiers archéologiques de Picardie*, n° 8, p. 41-42.

PUISSEUR J.-J. (1976) – *Mollusques continentaux quaternaires de Bourgogne. Significations stratigraphiques et climatiques. Rapports avec d'autres faunes boréales de France*, Paris, Doin.

VILLES A. (1974) – Les enclos de Juvigny (Marne) et le problème des remplissages des fossés des enclos funéraires protohistoriques en milieu alluvial, *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, n° 4, p. 25-57.

Yves DESFOSSÉS
et Bertrand MASSON
Ingénieur d'Études et Technicien de Recherche
Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais
Ferme Saint-Sauveur,
avenue du Bois,
59650 Villeneuve-d'Ascq

Pierre BARBET
Chargé d'Études, A.F.A.N. Nord-Picardie
518, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

André-Valentin MUNAUT et Anne-Françoise EMONTSPOHL
Laboratoire de Palynologie et de Dendrochronologie, U.C.L.
5, place Croix-du-Sud, B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)

Patrice RODRIGUEZ
17, rue de l'Eure, 75014 Paris

Maria-Eugénia SOLARI
Général Lagos, 1356 Valdivia (Chili)

Jean-Hervé YVINEC
C.R.A.V.O., 21, rue des Cordeliers, 60200 Compiègne

Le site d'habitat du Bronze moyen du « Château d'eau » à Roeux (Pas-de-Calais)

par Yves Desfossés, Emmanuelle Martial et Luc Vallin
avec la collaboration de Philippe Marinval, André-Valentin Munaut
et Anne-Françoise Emontspohl, Patrice Rodriguez, Maria-Eugénia Solari et Jean-Hervé Yvinec

RÉSUMÉ

Un décapage exhaustif a mis en évidence deux cabanes circulaires et la conservation de lambeaux de sol d'occupation. Le matériel archéologique, composé de céramique assez grossière, d'outils en os et en silex et d'une hache en bronze à rebords naissants et bourrelet médian, permettent une attribution au Bronze moyen. Les productions céramiques et le plan des bâtiments soulignent une influence culturelle marquée entre le Nord de la France et les Iles Britanniques.

ABSTRACT

An exhaustive excavation revealed two circular plans of edifices and the existence of a livingfloor. The archaeological material, ceramic, flint and bone implements and a bronze axe, insert the site in the middle bronze age. We should emphasize the cultural affinity between the northern part of France and the Britannic Isles that originates from the house-pattern and pottery.

L'IDENTIFICATION DU SITE

La prospection au sol

Le site de Roeux « le Château d'eau » (fig. 1, C) a été reconnu en 1989 à l'occasion de la prospection de surface systématique effectuée dans le cadre du T.G.V. Nord et menée par Y. Desfossés et J.-C. Routier sur la section Artois du tracé. Les indices, consistant en deux séries lithiques (l'une attribuable au Paléolithique moyen, l'autre à la Protohistoire au sens large) recueillies dans l'horizon de labour, ont conduit les chargés d'étude à considérer ce site comme d'importance mineure, mais à vérifier par sondage. La proximité de la craie sous le labour laissait supposer une forte érosion du versant. Les sondages à la pelle mécanique ont modifié les prévisions déduites de la prospection au sol. Si une première tranchée de 250 m de long, ouverte lors de la phase prospection, n'a pas recoupé de structure anthropique, elle a toutefois permis de reconnaître l'existence de céramique protohistorique et de justifier l'ouverture de sondages plus importants, seuls susceptibles de mettre au jour des structures ténues.

Les sondages mécaniques

Ils ont été réalisés durant la phase dite « d'évaluation détaillée » de l'opération T.G.V. Nord. Le terrassement a été effectué durant la première quinzaine du mois de décembre. Une première

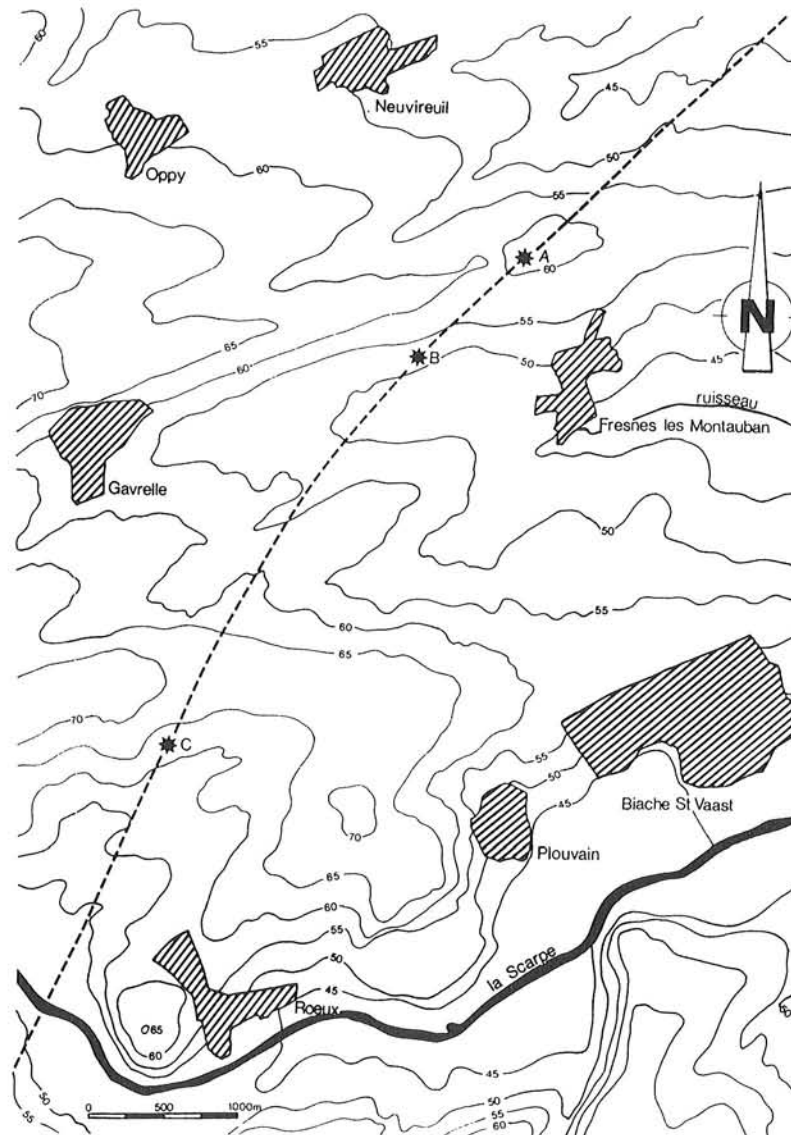


Fig. 1 - Roeux, localisation topographique du site du « Château d'eau » (d'après la carte I.G.N. 1/25 000^e, 2506 ouest, Rouvroy-Vitry-en-Artois). A : Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches », B : Fresnes-lès-Montauban « le Motel », C : Roeux « le Château d'eau ».

tranchée, d'une largeur de godet de 1,60 m, a été ouverte le long de l'emprise T.G.V. sur 400 m de longueur, depuis l'échangeur A1/A26 jusqu'au château d'eau (fig. 2). Cette tranchée a permis de reconnaître la configuration du versant. Vers le sommet, on rencontre une couverture limoneuse du Pléistocène supérieur épaisse de près de 4 m (dont la stratigraphie a pu être reconnue par 5 sondages profonds, (fig. 5, 1), s'amincissant rapidement pour montrer la craie subaffleuranse sous un lambeau de limon portant le sol brun holocène. Quelques artefacts paléolithiques étant présents en coupe dans un cailloutis situé vers 1,50 m de profondeur, nous

avons effectué un décapage de quelques mètres carrés dans ce niveau. Nous n'avons rencontré qu'une faible densité de silex taillés, en position dérivée dans un cailloutis jalonnant probablement le niveau de Kesselt. Afin de quadriller au mieux le terrain, nous avons ouvert une série de tranchées sub-perpendiculaires à la précédente et parallèles entre-elles avec un intervalle de 10 m, jusqu'à l'autoroute, le délaissé entre T.G.V. et autoroute faisant également partie de l'emprise S.N.C.F. Ces dernières tranchées, dans la partie aval du versant, ont livré un mobilier protohistorique assez abondant et varié (tessons de céramique, silex taillés

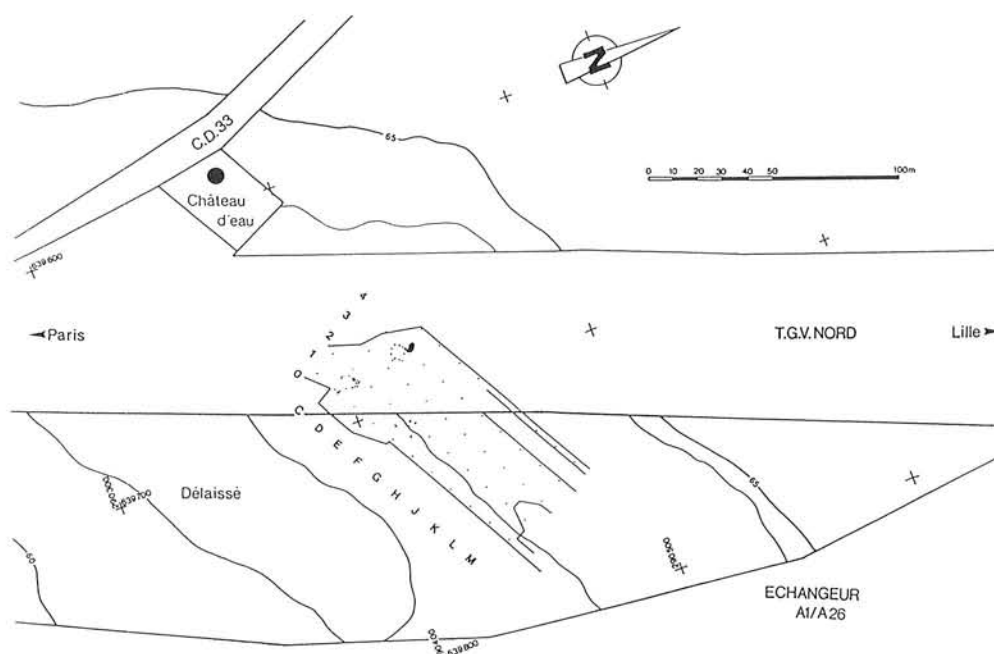


Fig. 2 - Roeux « le Château d'eau », localisation de la fouille sur emprise T.G.V.

dont de nombreux outils, ossements animaux, un poinçon en os et un peson en céramique), ainsi que quelques structures excavées. Le mobilier paraissait, au moins dans la partie orientale du gisement, conservé dans une couche contemporaine de l'occupation. En raison de l'homogénéité et de la qualité du matériel, il y avait tout lieu d'espérer la présence d'un habitat non perturbé, si ce n'est par les ravages de la première guerre mondiale. En outre, la datation de l'ensemble de la fin du Bronze moyen (période très mal connue) et la proximité du site funéraire de Fresnes-lès-Montauban « le Motel » (Bronze ancien ; fig. 1, B) justifiaient amplement la conduite d'une fouille de sauvetage dans la foulée de « l'évaluation ».

EXTENSION DU SITE ET CONFIGURATION GÉOMORPHOLOGIQUE

Les limites de l'habitat nous sont connues sur au moins deux côtés, au nord et à l'est. Sur les autres côtés, il s'agit probablement de limites de conservation : au sud, une zone très perturbée (actuellement occupée par un chemin et une aire de stockage) nous sépare d'une parcelle inaccessible car située hors-emprise ; à l'ouest, une zone également très perturbée (trous d'obus) jouxte le château d'eau et la route (fig. 2). Le décapage d'ensemble entre les tranchées (fig. 3), sur 4 000 m² dans la partie basse

du versant, a montré la raréfaction des vestiges dans les autres directions.

La zone ouest

Dans la partie décapée, deux zones ont été distinguées en fonction de la nature des terrains : à l'ouest (fig. 4, 1 et 2), la craie géoliffractée et cryoturbée (« presle ») forme de nombreuses dépressions profondes d'1 m maximum, remplies d'un limon argileux orangé à structure polyédrique (horizon Bt de sol brun lessivé) attribuable au sol holocène, avec peut-être des reliques d'un paléosol plus ancien (polycyclique), plus rouge, dans le fond des dépressions. L'horizon Bt et la craie sont recouverts de colluvions limoneuses brun clair, d'une épaisseur d'environ 0,30 m, dans lesquelles a été reconnu à la fouille un horizon plus gris, à limite inférieure nette, qui semblait être, d'après R. Langhor, un lambeau du sol de surface contemporain de l'occupation, préservé dans une dépression : les analyses palynologiques (A.-V. Munaut) ont en effet montré la similitude avec les spectres des structures anthropiques, hormis l'absence de céréales dans l'échantillon provenant de la surface du sol ancien. Les colluvions limoneuses contenaient du matériel archéologique en position secondaire. La plus grande partie de ces colluvions a été décapée à la pelle mécanique, puis à la pioche sur les 10 cm inférieurs, afin d'accéder au niveau de lecture des structures en creux. Celles-ci, trous de poteau et fosses, sont

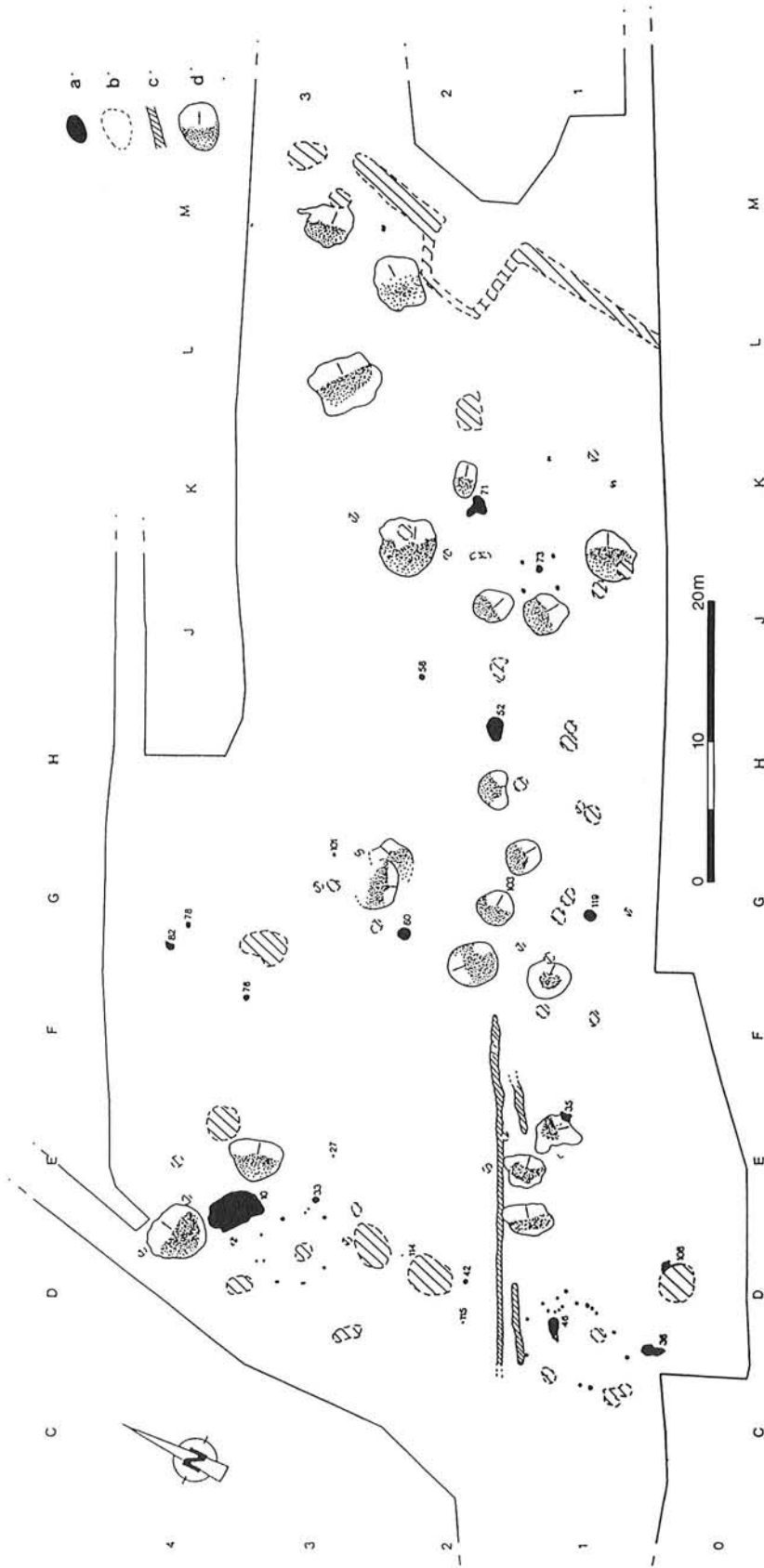


Fig. 3 - Roieux « le Château d'eau », plan général de la fouille. a¹ : structure anthropique. b¹ : perturbation 1914-1918. c¹ : fossé moderne. d¹ : chablis.

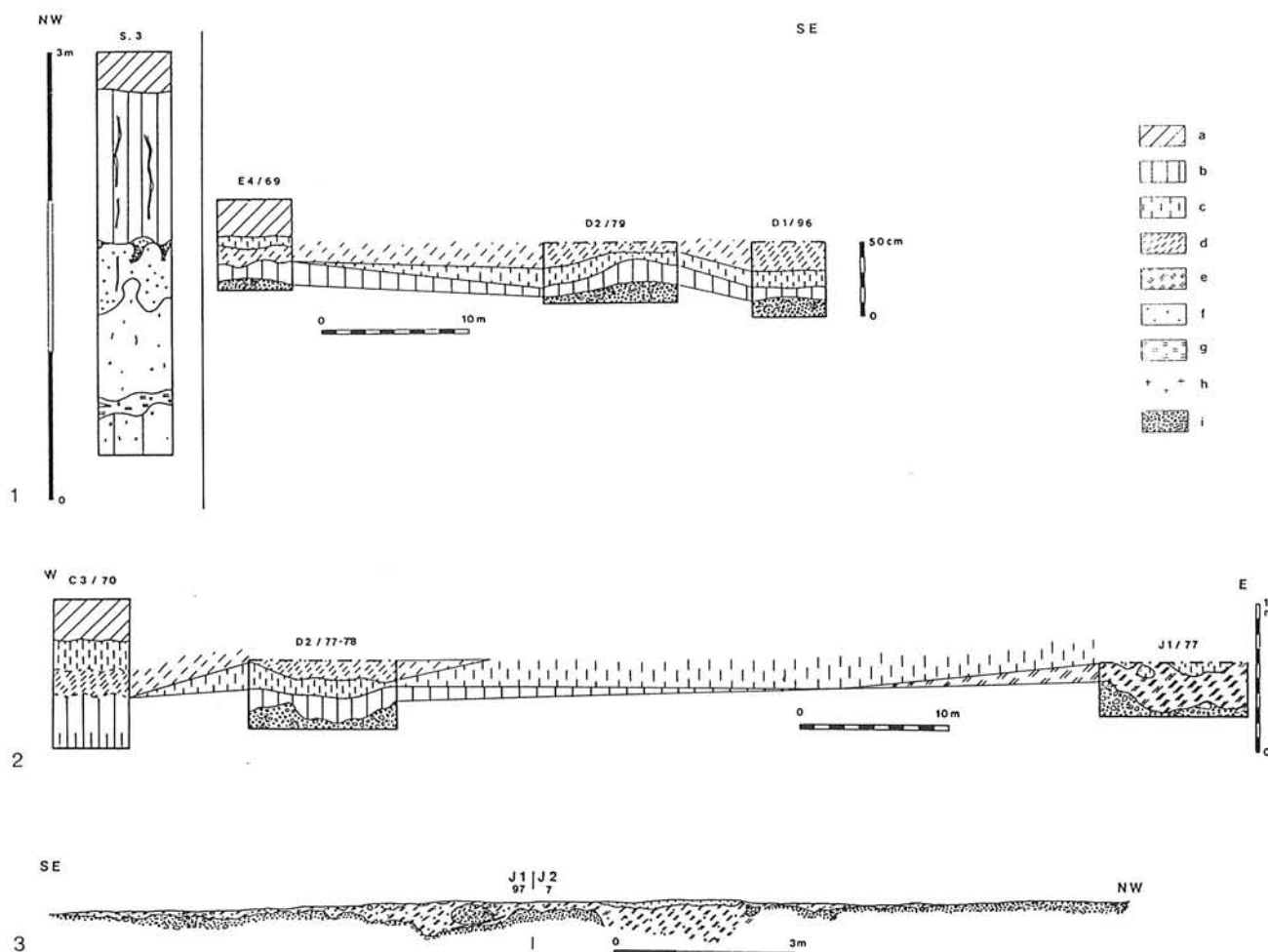


Fig. 4 - Roex « le Château d'eau », coupes géomorphologiques. 1 : sondage profond et coupe nord-ouest/sud-est de la zone ouest. 2 : coupe ouest/est de la zone ouest à la zone est. 3 : coupe sud-est/nord-ouest de la zone est. Légende des coupes géomorphologiques : a : terre végétale. b : horizon BT de sol brun. c : colluvions limoneuses. d : horizon humifère. e : rendzine. f : loess à granules de craie. g : pseudogley. h : concrétions carbonatées. i : presle.

creusées pour partie dans la presle et pour partie dans le limon argileux. Leur remplissage est constitué de limon argileux brun foncé contenant de petits fragments de charbon de bois et de torchis.

La zone est

À l'est, la surface de la craie cryoturbée, subhorizontale, est surmontée d'une couche de limon argileux brun-noir disposée comme une vaste lentille convexe amincie vers les bords : il s'agit, selon R. Langhor, d'une rendzine, sol en place et contenant exclusivement le mobilier protohistorique (fig. 4, 2 et 3). Les analyses palynologiques montrent sa contemporanéité avec le sol humifère de la zone ouest. Ce sol était recouvert d'une mince couche de

colluvions limoneuses à granules de craie. Les colluvions ont été décapées à la pelle mécanique et la couche archéologique, en raison de son extension et de son épaisseur (0,20 m), a été fouillée à la pioche avec relevé des pièces par mètre carré, comme dans la zone ouest. La reconnaissance des structures en creux d'origine anthropique a été rendue difficile par la présence de terriers anciens et surtout de chablis, parfois de grandes dimensions et probablement postérieurs à l'occupation protohistorique (fig. 3). Néanmoins, quelques trous de poteau isolés et plusieurs fosses, creusés dans la craie, ont été individualisés après fouille de la couche archéologique. Il semble que la tranche d'érosion du sol protohistorique, de l'ordre de quelques décimètres dans la zone ouest, soit dans la zone est quasi-nulle.

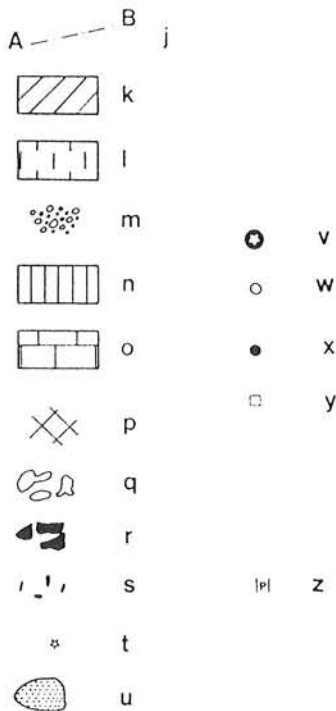


Fig. 5 - Roeux « le Château d'eau », légende générale des coupes et plans de structures. j : localisation des coupes en plan. k : limon brun. l : colluvions limoneuses. m : granules et blocs de craie. n : horizon BT de sol brun. o : substrat crayeux. p : terrier. q : bioturbation. r : amas de silex. s : charbons de bois. t : torchis. u : meule. v : tesson de céramique. w : artefact lithique. x : silex chauffé. y : nucléus. z : prélèvement palynologique.

LE SITE D'ACCUEIL

D'après les données recueillies sur le terrain et les études paléoenvironnementales complémentaires, les habitants protohistoriques se sont installés sur une très légère crête, à la limite de deux écosystèmes : à l'ouest et au nord une zone limoneuse, avec des dépressions remplies de limon argileux fournissant le matériau nécessaire à la confection du torchis ; à l'est une zone carbonatée, avec un sol extrêmement propice à l'agriculture quoique sec. Vers l'est comme vers l'ouest une légère dépression est colmatée de colluvions limoneuses.

Les analyses malacologiques (P. Rodriguez)

Trente-deux échantillons malacologiques ont été analysés : ils provenaient de remplissages de trous de poteaux, de fosses et de chablis. Si on considère les abondances de faunes recueillies (fig. 6), la série de prélèvement se divise en deux ensembles :

- dans la zone ouest, les prélèvements se sont révélés stériles (couverture limoneuse), en dehors

d'un chablis (st. 20) dont le remplissage a livré un assemblage restreint ;

- en revanche, la zone est a permis d'obtenir sur un terrain plus crayeux une faune d'autant plus riche que la proportion d'éléments calcaires était faible et que l'éloignement de la zone I était grand.

Ces variations démographiques semblent être liées à la nature des formations encaissantes : le limon argileux aurait entraîné la dissolution des coquilles alors que la rendzine de la zone II aurait offert un milieu plus propice à leur bonne conservation.

Les structures archéologiques

Sur 25 fosses et trous de poteaux, cinq structures ont fourni de la faune. Les forts taux de mollusques liés aux taillis et aux buissons doivent être considérés comme la résultante d'une surreprésentation liée à la présence de nombreux fragments de *Pomatias elegans* Linné et *Cepeae sp.* On note la persistance d'une composante semi-forestière (*Discus rotundatus* Müller, *Pomatias elegans* Linné et *Cepeae sp.*), que les assemblages soient restreints (fosses 52, 63 et 68 ; trou de poteau 109) ou abondants (fosse 71). Des mollusques forestiers ou de terrain découvert sont présents. Il s'agit de faunes de lisière de forêt, pouvant éventuellement correspondre à une prairie buissonneuse présentant quelques bosquets. L'humidité semble très moyenne sur ce versant de la Scarpe. La composante forestière est particulièrement développée au sein de la fosse 63 (zone est), indiquant la très grande proximité d'un couvert boisé. La part des mollusques steppiques est importante dans la fosse 68 (zone ouest), principalement liée à l'essor d'une seule espèce, *Helicella ericetorum* Müller, qui prospère sur les terrains calcaires bien exposés et à tendance sèche : elle témoigne d'un milieu ouvert. L'importance variable de la composante forestière et semi-forestière (de 28 à 75 %) peut-être interprétée comme une baisse liée aux activités humaines (défrichement) tout aussi bien que l'expression d'un microenvironnement naturel (bosquet, clairière) ou la conséquence d'une évolution taphonomique différentielle.

Les chablis

Sept chablis ont fait l'objet d'un échantillonnage. Tous étaient localisés dans la zone est, sauf le chablis 20 situé dans la zone ouest. En dehors des horizons les plus chargés en nodules calcaires, stériles (st. 97, PR 23) ou pauvres (st. 97, PR 24), ou au sein des limons (st. 20), chacun des chablis a fourni une malacofaune plus riche et plus variée que celle obtenue dans les structures archéologiques, mais qui compose le même type d'association semi-forestière bien que davantage marquée par la présence du couvert boisé. On observe également

		St. 20	St. 52	St. 60	St. 62	St. 63	St. 68	St. 71	St. 91			St. 97		St.109	
									PR 14	PR 16	PR 21	PR 22	PR 24		
<i>Liste des faunes malacologiques</i>															
Groupe 1 forestier	<i>Aegopinella nitidula</i> Draparnaud	7	1			11		24	48	3	20	12			
	<i>Aegopinella pura</i> Alder								62						
	<i>Acanthinula aculeata</i> Müller								18						
	<i>Helicodonta obvoluta</i> Müller		1			6		14	14	3	16	16	4	1	
	<i>Ena obscura</i> Müller								3	2		8			
	<i>Clausilia</i> sp. 1		2	1		2	1	33	10	3	14	8	7		
	<i>Clausilia</i> sp. 2								2			8			
	<i>Clausilia plicatula</i> Draparnaud								2						
	<i>Cochlodina laminata</i> Montagu										4				
	<i>Orcula doliolum</i> Bruguière								4	3			4		
<i>Monachoïdes incarnata</i> Müller					1		3	3		2					
Groupe 2 semi-forestier	<i>Discus rotundatus</i> Müller	3	2	1	1	6	2	68	180	15	20	43		2	
	<i>Cepaea</i> sp.	20	4		8	13	2	89	60	35	50	51	4	8	
	<i>Pomatias elegans</i> Linné	3	5	1	1	16	3	44	31	19	100	25	8	6	
	<i>Acicula fusca</i> Montagu								12						
Groupe 4 steppique	<i>Candidula unifasciata</i> Poirét		1		1			3	2			4			
	<i>Helicella ericetorum</i> Müller	2	13	1		9	18	144	14	150	154	43	4	1	
	<i>Chondrula tridens</i> Müller							3							
Groupe 5 terrain découvert	<i>Pupilla muscorum</i> Linné							3	8		16				
	<i>Vallonia pulchella</i> Müller				1	1		6	18	16	46	4			
	<i>Vertigo pygmaea</i> Draparnaud										2				
	<i>Vallonia costata</i> Müller		4			1		21		4	4			2	
Groupe 7 mésophile	<i>Oxychilus cellarius</i> Müller	3				2		5	70	1	8			2	
	<i>Punctum pygmaeum</i> Draparnaud	11													
	<i>Trichia hispida</i> Linné	1	1	1		2		6	129	4	18	4			
	<i>Vitrea contracta</i> Westerlund	2		1	1	1		12	66		2	20	4	3	
	<i>Cochlicopa lubrica</i> Müller	1	1	1			1	14	38	15		12		1	
	<i>Nesovitrea hammonis</i> Ström								4	3	2			1	
<i>Helicigona lapicida</i> Linné				1	1		5	2	2		8				
Groupe 7'	<i>Limacidae</i>		1	1	1	2		17	6	5	16	4			
Groupe 8 hygrophile	<i>Carychium tridentatum</i> Risso								52	3	8				
	<i>Succinea oblonga</i> Draparnaud										2				
Totaux		53	36	8	15	74	27	513	857	284	506	274	31	27	
<i>Caecilioides acicula</i> Müller		3	58	6	49	36	40	120	580	153	232	89	20	265	

Fig. 6 - Roeux « le Château d'eau », résultats des analyses malacologiques.

des variations socio-écologiques d'un prélèvement à l'autre : la composante forestière est forte au sommet du remplissage du chablis 97 (PR 24), plus faible au sein du chablis 91 (PR 16), face au développement de *Helicella ericetorum* Linné.

Conclusions

L'ensemble des résultats montre un environnement présentant de nombreux taillis et buissons et la présence plus ou moins proche d'espaces boisés, mais également des espaces découverts : il s'agit d'un paysage de prairie avec bosquet ou une lisière de forêt. Les variations faunistiques d'un échantillon à l'autre (paysage plus ou moins ouvert) ne peuvent être attribuées de façon sûre à une évolution chronologique ou à l'impact écologique des habitats protohistoriques sur le milieu naturel. Très sensibles aux conditions locales, les mollusques d'une même station composent parfois des populations variées en fonction des différents habitats, au sens écologique du terme. Les différences entre les faunes issues des structures archéologiques et celles obtenues au sein des chablis sont trop faibles pour que l'on puisse mettre en évidence un décalage dans le temps entre la chute des arbres et le remplissage des fosses et des trous de poteau.

Les analyses palynologiques

(A.-V. Munaut et A.-F. Emontspohl)

Les fosses

Les échantillons ont été prélevés à la base de 4 fosses (fig. 7) pour saisir un enregistrement pollinique suivant de peu leur creusement. Les fosses 10 (P1), 36 (P2) et 108 (P4) sont contiguës aux habitations, la fosse 52 (P3) en est éloignée d'une trentaine de mètres. La somme des arbres est comprise entre 4,0 % (fosse 52) et 34,8 % (fosse 108). La fosse 108, la plus « boisée », étant à proximité immédiate des constructions et la fosse 52 étant la plus éloignée, on peut imaginer un effet de clairière. Si dans les fosses 10, 36 et 52, la proportion des arbres est directement liée au pourcentage de Noisetier (*Corylus*), la fosse 108 se singularise par des proportions plus élevées d'Aulne (*Alnus*) et de Pin (*Pinus*). On pourrait imaginer qu'elle reflète un état plus initial de l'environnement encore partiellement boisé, similaire à celui observé dans la nécropole de Fresnes-lès-Montauban. Par contre, on trouve dans cette même fosse des pourcentages de Céréales (5,8 %) et de *Chenopodiaceae* (7,8 %) qui sont les plus élevés de ceux obtenus dans les 13 spectres de

Roeux. Les premiers devraient indiquer la proximité immédiate de cultures, les secondes une nitrification intense du milieu. Ces deux faits coïncident mal avec l'hypothèse d'un milieu encore arboré. On pourrait admettre qu'il s'agit d'une fosse où sont rejetés des débris organiques parmi lesquels pourraient figurer des déchets de battage du grain, ce qui aurait par la même occasion amené du pollen. Enfin, ce même fossé donne le seul spectre où, parmi les herbacées, les Graminées (*Poaceae*) l'emportent nettement sur les Composées (*Asteraceae*). Par rapport à l'ensemble des résultats obtenus à Roeux, le spectre P4 est donc atypique et on peut s'interroger sur sa validité ; quoique aucun indice de remaniement n'apparaissait dans la stratigraphie de la fosse. Les spectres P1, P2 et P3 ont des caractéristiques communes et correspondent à un milieu où ne subsistent que quelques buissons ou des haies dont les indicateurs palynologiques sont le Noisetier et l'Aulne. La couverture végétale dominante était une prairie sèche à Graminées et Composées,

tandis que les cultures (si l'on excepte le cas de la fosse 108) étaient peu abondantes ou situées à quelque distance.

Les chablis

Les structures 86 et 91, interprétées comme chablis, ont fait l'objet de prélèvements dans les zones les plus humifères du remaniement (P5 et P6). Ils donnent des résultats très proches de ceux obtenus dans la fosse 10 (P1) tant du point de vue qualitatif que quantitatif (fig. 7). Aucun argument ne permet de les distinguer chronologiquement.

Le sol ancien

Des échantillons ont été prélevés dans le sol contemporain de l'habitat (fig. 7). Le premier (P7) a été réalisé sous un amas de silex brûlés, les suivants (P8, P9 et P10) à la surface, à 5 et 10 cm de profondeur dans le profil rendzinique. Ces spectres ont des

Echantillons	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
ARBRES (AP)													
Alnus	2,0	2,4	0,5	7,1	2,6	0,4	1,4	1,8	1,0		1,1	1,4	2,5
Betula	2,6		1,0	0,6	3,6	0,4		0,4		0,4	1,8	1,9	2,0
Carpinus					0,5								
Corylus	13,3	6,7	1,5	15,6	10,2	13,5	2,4	4,4	0,7	3,3	5,2	6,0	6,9
Fagus				0,6									0,5
Hedera													0,5
Pinus	0,5	0,5	0,5	7,1	1,0	0,4	1,9	0,4			0,4	0,9	2,0
Quercus	1,0	0,5	0,5	1,9	3,6	1,3	0,5	1,3	0,7			0,5	1,5
Salix				0,6		0,4							
Tilia	0,5	1,4			1,0	1,3		0,4	0,3	2,5	0,4	0,5	0,5
Ulmus				1,3							0,4		
Somme des pourcentages	19,9	11,5	4,0	34,8	22,5	17,7	6,2	8,7	2,7	6,2	9,3	11,2	16,4
NON ARBRES (NP)													
Céréales	0,5	0,5	1,0	5,8		1,3		2,7	1,0	0,4	0,4		1,0
Centaurea cyanus											0,4		
Artemisia	2,0	2,4	0,5	0,6	0,5	2,7		0,4		0,4	0,7		2,0
Chenopodiaceae	1,5	0,5		7,8	0,5	2,2	1,4	0,9	1,0	1,2	0,7	0,9	2,0
Plantago	2,0			1,3	2,6	2,2	1,0			1,6	0,4		
Polygonum aviculare				0,6	0,5								
Apiaceae					1,6	0,9			0,3	0,4			
<i>Asteraceae</i> :													
Type Centaurea jacea									0,3	0,4	0,4		
Type Cirsium	5,6	4,3	7,5	7,8	8,2	4,0	8,1	12,4	6,0	9,4	3,7	12,0	8,4
Type Crepis	49,7	64,9	76,0	10,4	53,6	44,8	71,4	68,4	81,3	70,3	70,5	66,5	41,9
Brassicaceae	0,5	0,5		0,6		0,9		0,4			1,8	0,5	
Caryophyllaceae				0,6		0,4							
Poaceae	17,9	14,4	10,5	24,7	5,1	16,6	10,0	4,4	6,0	6,9	8,9	7,0	19,7
Pimulaceae										0,7			
Ranunculaceae					3,0								
Rosaceae				0,6									
Dryopteris (type)		1,0		0,6	0,5	1,3			0,7	0,4	0,4	0,9	5,4
Polypodium							0,5						
Pteridium			0,5	3,2	1,6	4,5	1,4	0,9		2,5	2,6	0,9	3,4
Somme des pourcentages	79,7	88,5	96,0	64,6	77,7	81,8	93,8	90,5	97,3	93,9	90,9	88,7	83,8
Nombre de pollens et de spores	195	208	200	154	196	223	210	225	299	245	271	215	103

P1 : fond fosse 10 ; P2 : fond fosse 36 ; P3 : fond fosse 52 ; P4 : fond fosse 108 ; P5 : st. 86 ; P6 : st. 91 ; P7 : sol carré D2 ;
P8 : rendzine carré J2, niveau 0 ; P9 : rendzine carré J2, niveau 5 ; P10 : rendzine carré J2, niveau 10 ; P11 : profil C3, niveau 0 ;
P12 : profil C3, niveau 15 ; P13 : profil C3, niveau 30.

Fig. 7 - Roeux « le Château d'eau », résultats des analyses palynologiques.

caractéristiques communes très proches de celles observées dans la fosse 52 (P3) : milieu non boisé et prairial. aucune évolution significative n'apparaît dans le profil rendzinique (P8, P9 et P10).

Les colluvions postérieures à l'habitat

Trois niveaux superposés ont été analysés dans la partie inférieure des colluvions qui surmontent l'habitat vers l'ouest de la fouille. Du niveau de base (P13) au niveau supérieur (P11), on note une légère diminution de la diversité et de la quantité de pollen appartenant à des taxons arboréens, sans augmentation concomitante des indicateurs de cultures ou de rudérales. Comparée à la surface du sol rendzinique (P7 et P8), la base des colluvions montre un milieu moins boisé. Il est délicat d'affirmer qu'après l'abandon du site, un léger recru forestier s'est installé pour disparaître ensuite lors du colluvionnement, mais un tel phénomène peut être envisagé.

Conclusions

L'habitat de Roeux a été installé dans un paysage non boisé. Les spectres enregistrés dans les sédiments comblant la base des fosses anthropiques ou naturelles montrent un paysage rudéralisé où coexistent des cultures et des pâturages. Ces pratiques ont provoqué la destruction des derniers vestiges arbustifs locaux. Les sols analysés n'ont pas été mis sous culture. Après l'abandon du site, quelques buissons pourraient s'être installés pour disparaître ensuite. Il faut attirer l'attention sur la rareté des pollens de Hêtre (*Fagus*) et de Charme (*Carpinus*) dont l'immigration en Europe occidentale est postérieure à l'Âge du Bronze.

Les analyses anthracologiques (M.-E. Solari)

Résultats qualitatifs

L'identification anatomique des fragments de charbons de bois au microscope photonique à réflexion a fourni une liste de taxons (fig. 8) qui montre

une dominance du Chêne à feuillage caduc, par rapport à quelques autres essences, principalement arbustives : Prunier (*Prunus* sp.), Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), Alisier (*Sorbus aria*), Sureau (*Sambucus* sp.) ; comme sur le site de Fresnes-lès-Montauban. A Roeux, on notera aussi la présence d'Erable à feuille d'Obier (*Acer opulifolium*) et de Noisetier (*Corylus avellana*).

Interprétation

L'ensemble des interprétations, tant ethno-archéologiques qu'écologiques, est limité par la faiblesse numérique des fragments carbonneux recueillis dans les structures. Les remplissages des trous de poteau des deux habitations (st. 41, 48) contiennent plusieurs taxons qui sont identiques à ceux des autres structures étudiées, avec dominance du Chêne à feuille caduque. Il nous est donc impossible de déterminer l'essence utilisée pour la construction de ces habitats.

DESCRIPTION DES STRUCTURES

Au total, 105 anomalies ont été reconnues après décapage des colluvions. Hormis trois concentrations de cailloutis de silex, il s'agissait de dépressions dans le substrat limono-crayeux (zone ouest) et crayeux (zone est). Dans 52 cas, la fouille a montré qu'il s'agissait de terriers, de traces de racines et surtout de chablis. Il reste 50 structures d'origine anthropique : fosses et trous de poteau. Dès le début de la fouille, il est apparu que certaines de ces structures, dans la zone I, présentaient une nette organisation : deux constructions subcirculaires ont ainsi été reconnues (fig. 3, 10 et 13).

Les « chablis »

Si les chablis se sont probablement formés peu après l'abandon du site, les protohistoriques ont dû connaître ces arbres dont certains avaient atteint

Prélèvement n°	St. 10				Hab. 1 St. 23	St. 41	St. 46	Hab. 2 St. 48	St. 52	St. 79	St. 87	St. 91	St. 97	St. 114	Carré E1
	III	VII	VIII	X											
<i>Acer opulifolium</i>							1						2		1
<i>Acer</i> sp.								1							
<i>Corylus avellana</i>						5	1	1					1		
<i>Crataegus monogyna</i>						5									
<i>Fraxinus excelsior</i>							1		1						
<i>Fraxinus</i> sp.				3					1		3		2		
<i>Prunus type mahaleb</i>															2
<i>Prunus</i> sp.					1										
<i>Quercus à feuillage caduc</i>				1	29	15	2	8	1	28		2	10	36	3
<i>Quercus robur-petraea</i> cf. <i>Sambucus</i>	14	13	42	4		6	3	1							2
<i>Sorbus aria</i>						1								2	
<i>Sorbus</i> sp.	3	3	15			2		1		1				4	2
Indéterminables				2			3	3		6				3	
Total	17	16	57	10	30	34	10	16	39	2	5	10	50	3	20

Fig. 8 - Roeux « le Château d'eau », résultats des analyses anthracologiques.

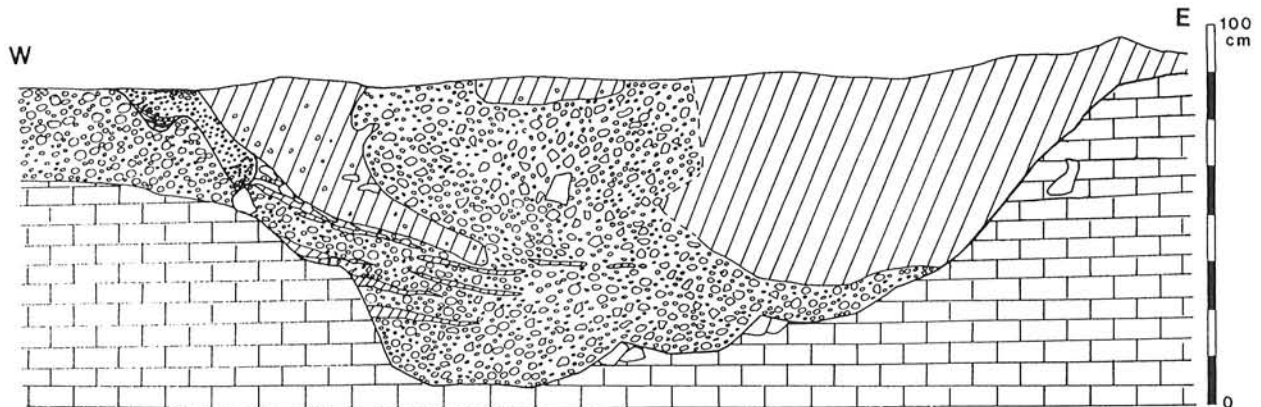


Fig. 9 - Roex « le Château d'eau », coupe de la st. 103 (chablis).

une bonne taille lors de leur chute : le plus grand (st. 91) mesurait 5 m x 4 m. On remarquera que les chablis sont localisés essentiellement dans la zone Est, crayeuse ; on les trouve par groupes de 3 ou 4, parfois imbriqués. Leur aspect est caractéristique : ils sont, en plan, de forme ovale ou subcirculaire, avec une moitié à remplissage limoneux humifère et une autre moitié constituée d'un noyau de graviers de craie en demi-lune, souligné d'une auréole limoneuse humifère. Cette dissymétrie se retrouve en coupe (fig. 9) et s'explique par le basculement du profil pédologique de la verticale à l'horizontale : le sens de la chute est ainsi décelable. Sur les 20 chablis reconnus, 17 indiquaient une chute vers l'est, le sud-est ou le nord-est (fig. 3), donc provoquée par des tempêtes d'ouest, comme celles qui furent responsables de la chute de nombreux arbres à la fin de l'hiver 1989-1990. Ces chablis ont fonctionné comme piège sédimentaire et on ne doit pas s'étonner de la richesse de leur contenu archéologique, parfois comparable à celui des fosses comme dans le cas des chablis 20 et 91.

« L'habitation n° 1 » (fig. 10)

De plan circulaire (5,50 m de diamètre), elle est constituée de dix trous de poteau (dont deux paires), espacés régulièrement de 2 m, hormis au sud/sud-est, où apparaît un intervalle de 4 m. Étant donné que l'érosion était plus marquée dans cette zone, il est possible qu'un poteau intermédiaire ait existé ; toutefois la répartition des vestiges montre nettement la présence d'une ouverture dans ce secteur. Les fosses de creusement des poteaux sont de forme circulaire ou subcirculaire (st. 21 bis, 22, 23, 25, 31, 30) à ovale (st. 21, 26, 29, 28) ; le fond est sphérique, sauf lorsque le substrat crayeux a été atteint : dans ce cas le fond est plat et coïncide avec l'interface craie/horizon Bt (st. 21, 21 bis, 23). Seule

la structure 30 repose dans des colluvions limoneuses à granules de craie, tous les autres poteaux étant inscrits dans l'horizon Bt du sol brun holocène. Aucun aménagement de calage n'a été retrouvé. La profondeur originelle est inconnue puisque le sommet des trous de poteau a été tronqué, toutefois elle était au minimum de 0,37 m pour le plus profond (st. 23), et de 0,07 m pour le moins profond (st. 30). Le remplissage est constitué de limon argileux brun, homogène, contenant souvent de petits fragments de charbon de bois et de torchis. Aucun « fantôme » de poteau n'a été reconnu. Le tamisage du remplissage des poteaux a été effectué et les conclusions des spécialistes ont été intégrées à la présente étude. Le mobilier trouvé dans les trous de poteau à la fouille est pauvre : 1 tesson de céramique dans la st. 23, 328 g. de grès dans la st. 31 et un peu de faune dans les st. 25 et 26. Le diamètre est compris le plus souvent entre 0,25 et 0,30 m. Les poteaux les plus larges et les plus profonds se situent dans la moitié nord-occidentale, toutefois il peut s'agir d'une conservation différentielle. Les poteaux étaient enfoncés verticalement dans le sol ; aucun poteau central n'a été retrouvé. Le diamètre réduit des trous de fondation exclut l'existence d'une charpente lourde et complexe, ce qui laisse supposer une couverture légère. Le couple formé au nord-ouest par les poteaux 21 et 21 bis, par sa position symétrique, suggère la présence d'un auvent, tandis que l'appariement des poteaux 25 et 26 serait probablement lié à une réfection. Aucune trace de clayonnage n'a été retrouvée.

La forme circulaire de cette construction, comme son diamètre, trouvent de nombreux équivalents dans les sites d'habitat de l'âge du Bronze des îles britanniques. Quelques comparaisons peuvent être trouvées en France : Grosse Roche à Saint-Jacut-de-la-Mer en Bretagne (Briard 1985), cabane n° 9 de Cannes-Écluse (Gaucher, 1967), avec les réserves

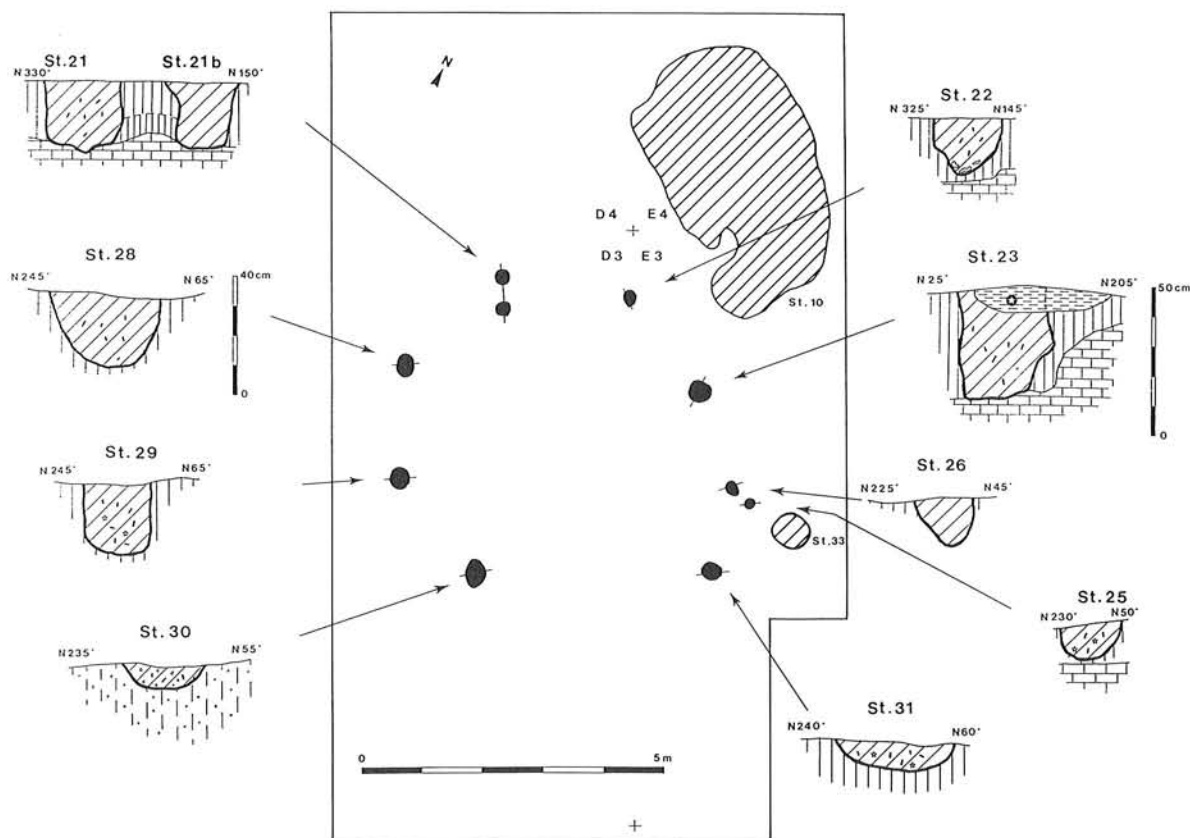


Fig. 10 - Roeux « le Château d'eau », plan de l'habitation n° 1 et profils des trous de poteaux.

qu'impliquent les conditions d'observation, mais c'est essentiellement en Grande-Bretagne que se trouvent les constructions les plus semblables et les mieux documentées (Brun, 1981). Il s'agit le plus souvent de sites rapportés à la culture « Deverel-Rimbury » : Itford Hill dans le Sussex (Burstow, 1957), New Barn Down, Sussex (Curwen, 1934), Black Patch dans le Sussex également (Drewett, 1982, 1990), Plumpton Plain, toujours dans le Sussex (Holleyman, 1935), Thorny Down, South-Wiltshire (Stone, 1941 ; Ellison, 1987), Shearplace Hill dans le Dorset (Avery, 1969), South Lodge Camp et Down Farm (Fleming, 1979), etc. Dans tous ces cas, l'habitat traditionnel de cette culture est constitué de huttes circulaires en bois d'un diamètre de 5 à 6 m, analogue à celui observé sur le bâtiment n° 1 de Roeux, dont le nombre et l'espacement des poteaux sont aussi comparables ; l'ouverture de ces maisons, souvent marquée d'un porche rectangulaire, est presque toujours au sud-est.

Deux fosses, de dimensions très inégales, étaient accolées à la construction. La plus importante (st. 10, fig. 11), située à 1 m au nord, de forme sub-rectangulaire, mesurait 3,70 m de long et 2,60 m de large. Peu profonde (25 cm minimum) et au fond

plat dissymétrique — en pente vers le sud-est — elle était creusée dans des colluvions limoneuses beige-jaune et dans un limon argileux orange-brun (horizon Bt du sol brun holocène) comblant une dépression du substrat crayeux. Le remplissage, homogène, était constitué de limon argileux brun noir bioturbé ; le fond était localement souligné par un petit cailloutis de graviers de craie usés et altérés, à patine jaune-verdâtre. A la fouille, la fosse a été divisée en 10 secteurs égaux d'environ 1 m² ; la répartition spatiale des vestiges ne laisse apparaître aucune organisation particulière. Le matériel recueilli est abondant et varié : 71 éclats, 6 lames, 3 esquilles, 5 nucléus, 2 percuteurs, 23 outils (dont 2 fragments de hache polie et 1 armature tranchante) soit plus de 13 % de l'ensemble lithique du site, 1,1 kg de silex chauffés, 3 kg de grès, 3,4 kg de fragments de meule en grès, 1 kg de torchis et près de 2 kg de céramique. La faune recueillie était également abondante : 14 restes osseux et 1 dent de bœuf, 9 restes osseux et 7 dents d'ovicapridé, 9 restes osseux et 1 dent de porc, 1 côte de chien et 82 fragments osseux indéterminables ; à cette liste, il faut ajouter 1 fragment de calotte crânienne humaine, légèrement brûlée sur un côté. La présence de cet élément, qui n'est pas une intrusion récente, est inexplicable. On

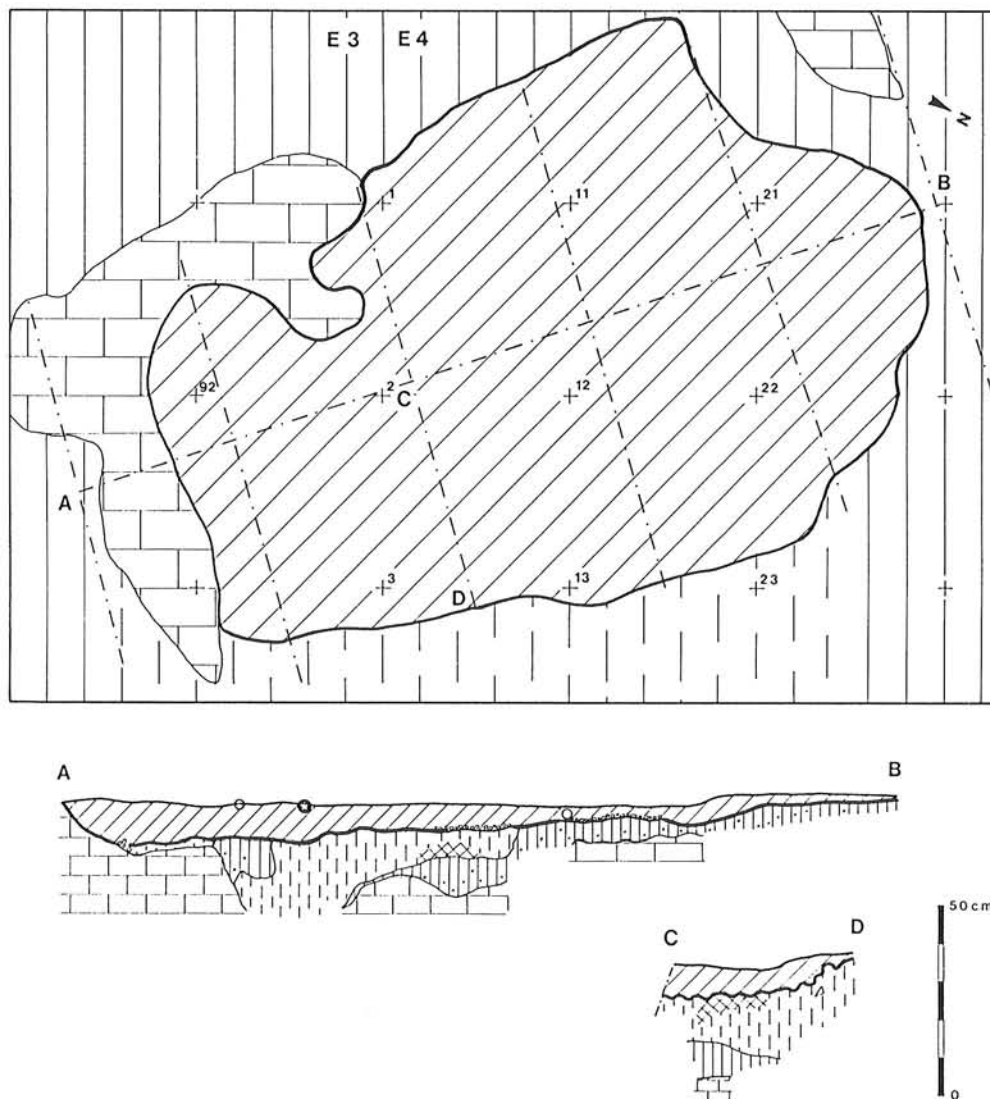


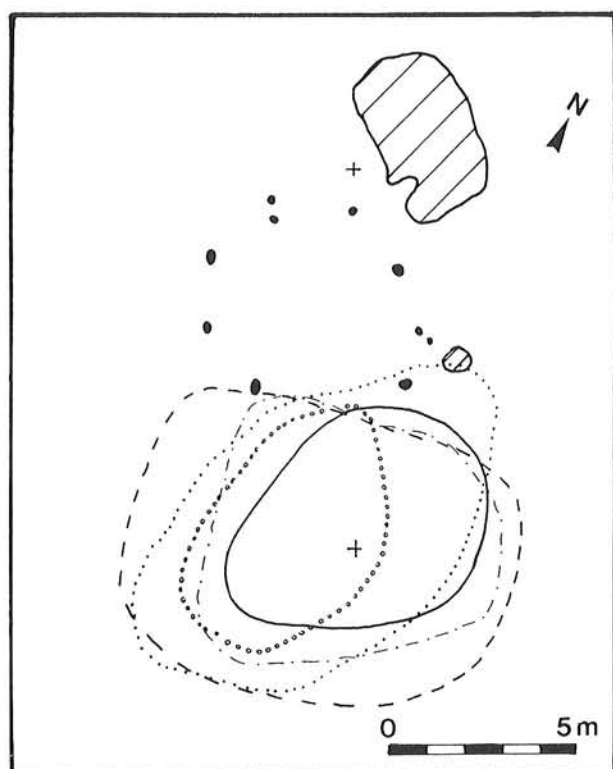
Fig. 11 - Roex « le Château d'eau », plan et coupes de la st. 10 (fosse).

rappellera seulement la présence, dans la cabane circulaire de Stackpole-Warren (1395 ± 65 B.C.), d'ossements humains brûlés (Anonyme 1982). Si cette fosse a pu être utilisée pour l'extraction d'argile — en raison de sa localisation dans une cuvette limono-argileuse — elle a certainement été réutilisée en fosse-dépotoir.

La seconde fosse (st. 33), moins d'un mètre à l'est de la construction, était beaucoup plus petite ; circulaire avec un fond sphérique dissymétrique, elle mesurait 0,70 m de diamètre pour une profondeur de 0,23 m minimum ; creusée dans un limon argileux orange-brun (horizon Bt du sol brun holocène) et partiellement dans le substrat crayeux, elle était comblée par un limon argileux brun semblable au remplissage des trous de poteau et de la structure

10. Le matériel était peu abondant : 2 esquilles, 6 grammes de silex chauffés et 4 tessons de céramique appartenant à 2 types de récipient. La fonction de cette fosse est inconnue.

La répartition spatiale des différentes catégories de vestiges autour de « l'habitation n° 1 » (en dehors des structures en creux) est significative (fig. 12) : silex taillés, céramique, silex chauffés, fragments de grès et de meules sont localisés exclusivement au sud-est et forment une nappe grossièrement ovale variant de 30 à 70 m² selon la nature des vestiges ; les déchets osseux sont absents de cette nappe. Aucun vestige n'a été retrouvé à l'intérieur du périmètre délimité par les trous de poteau, ni aucune trace de foyer ; on constate les mêmes absences à Thorny Down. On notera la présence d'une hache en



- V** : éclats de silex.
- W** : silex chauffés.
- X** : outils lithiques.
- Y** : grès.
- Z** : céramique.

Fig. 12 - Roeux « le Château d'eau », répartition spatiale des vestiges autour de l'habitation n° 1.

bronze à seulement 4 m au sud de la cabane, retrouvée fichée obliquement sur la tranche, à la base du léger sol humifère développé dans les colluvions limoneuses. L'existence des fosses périphériques et la nappe de dispersion des artefacts permettent d'attribuer à cette construction n° 1 un usage d'habitation.

« L'habitation n° 2 » (fig. 13)

Localisée sur les carrés C1 et D1 fortement bouleversés par des cratères d'obus, l'habitation n° 2 était visiblement amputée de plusieurs trous de

poteaux. Le caractère complexe du sous-sol à cet endroit, où se mêlent craie et poches d'argile de décalcification, ne facilitait guère la lecture de ces structures de petite taille, dont le diamètre oscille entre 20 et 30 cm. Leur profondeur connaît des variations beaucoup plus importantes : les plus superficielles n'atteignent pas 15 cm (st. 50 et 55) alors que les trous de poteau 1b et 41 sont proches de 40 cm. De telles variations ne semblent pas résulter de dispositions architecturales précises : à l'exception des poteaux 1b et 41 accolés, les trous de poteau les plus profonds s'intercalent entre des structures beaucoup plus réduites. En règle générale, le remplissage de ces structures est constitué de limon brun homogène accompagné de charbons de bois et de tessons (st. 1, 1b, 40, 41, 44). Les trous de poteau 104 et 105 présentent un remplissage plus complexe comportant à leur base un niveau de limon additionné de granules de craie. La structure 47 contenait un fragment de grès de 10 cm de côté. La construction du bâtiment n° 2 a recoupé une petite fosse ovale (st. 46) de 160 cm de long pour une profondeur de 30 cm. Elle contenait 11 tessons d'aspect analogue à la céramique recueillie sur l'ensemble du site mais très fragmentés et sans élément marquant. Le matériel lithique se résumait à 8 éclats, 2 nucléus et les restes osseux à 1 dent et 1 fragment carbonisé. Le plan d'ensemble de l'habitation n° 2 est ovale ; sa longueur maximale est de 6,50 m pour une largeur de 4,50 m. La construction est orientée nord-sud mais comporte deux lacunes importantes au sud et à l'est qui correspondent à des cratères d'explosion. 12 trous de poteaux existaient encore (st. 40, 44, 1, 1b, 41, 6, 51, 50, 48, 105 et 104) mais l'espace entre eux est très irrégulier. On notera la présence de deux concentrations (st. 1, 1b, 41 et st. 48, 50, 51) où les poteaux ne sont distants que de 50 cm. L'espacement moyen entre ces groupes et les poteaux isolés est de 2 m (st. 40 et 44), proche de celui observé sur l'habitation n° 1. Une série de trois trous de poteaux paraît doubler la paroi nord de la construction (st. 47, 54 et 55). Les structures 49, 53 et 56 repérées à la périphérie de la construction pourraient correspondre à un petit édicule (3,50 x 2 m) accolé à la paroi du bâtiment principal. Délimiter des zones de circulation et d'entrée sur l'habitation n° 2 est un exercice périlleux car la couche archéologique était très érodée dans les carrés C1 et D1. Les plans de répartition des artefacts n'indiquent pas de localisation préférentielle de rejet des déchets contrairement à la construction n° 1. La concentration mise en évidence au nord n'est que le résultat de l'existence de nombreux chablis.

Le plan d'ensemble du bâtiment n° 2 est complété dans sa partie sud-est par deux fosses : ce sont les structures 36 et 108. Distante de 2 m du trou de poteau 40, la fosse 36 se présentait sous la forme d'une dépression grossièrement ovale de 2 m de long pour 1 m de largeur. Elle présentait un

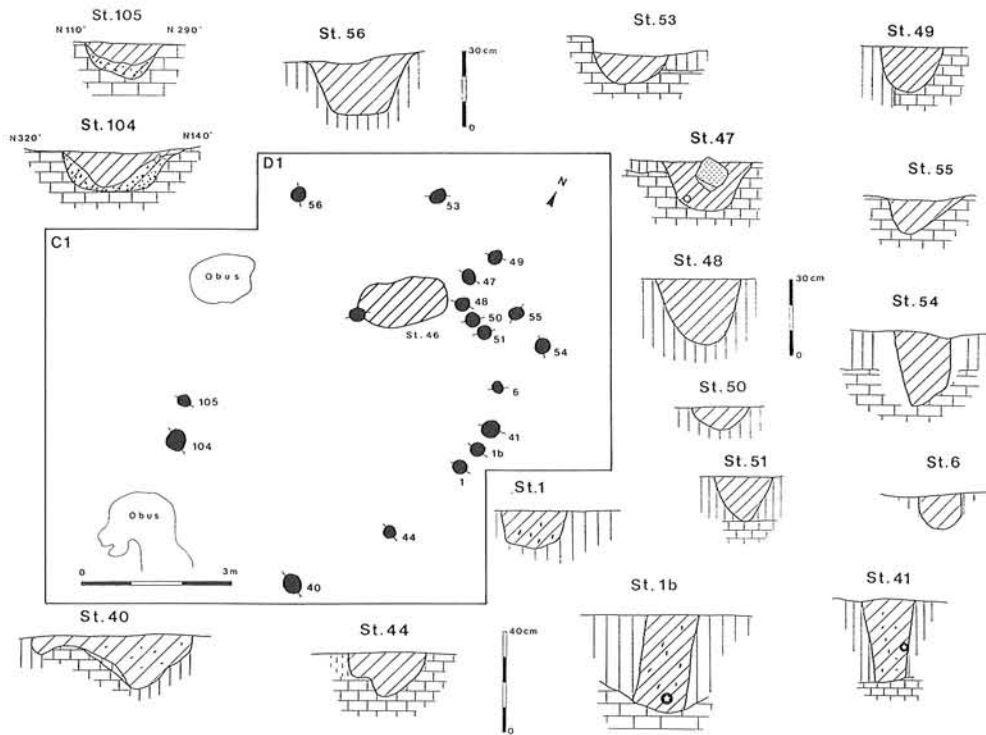


Fig. 13 - Roex « le Château d'eau », plan de l'habitation n° 2 et profils des trous de poteaux.

remplissage relativement homogène de limon brun foncé assez détritique reposant sur un substrat perturbé. Le fond de cette structure, irrégulier, n'excédait pas une profondeur de 30 cm. Le matériel lithique se résumait à 3 éclats et 40 g de silex chauffés. Les fragments de grès provenant de meules étaient légèrement plus abondants (258 g). Une vingtaine de tessons, dont un bord, complètent cet inventaire, ainsi que quelques fragments de torchis. La forme originelle de la structure 108 nous est inconnue car cette fosse avait été détruite sur plus des deux-tiers de sa surface par un cratère d'obus. Située à 5 m de l'habitation n° 2, elle présentait un remplissage limoneux brun. Le tiers préservé nous a livré un éclat de silex, 36 g de silex chauffés, 98 g de fragments de meules et une quarantaine de tessons : trois bords dont deux à languette de préhension et un fragment de cordon digité.

Les amas de silex

Trois petites concentrations de silex sont disséminées dans les deux zones est et ouest. Dans la zone ouest, la structure 35 est un amas de plan sensiblement triangulaire, perturbé par un chablis (longueur : 1,20 m ; largeur : 0,70 m ; épaisseur : 0,10 m environ). Cet amas était constitué de 138 silex, dont 120 gélifracsts non modifiés, 2 silex chauffés et 16

silex taillés. L'accumulation est indéniablement d'origine anthropique mais, en l'absence d'association significative de matériel, cette structure isolée est de destination inconnue.

Dans la zone ouest également, entre les deux constructions, une concentration d'une centaine de silex chauffés (4,13 kg) a été reconnue sur plus d'1 m² (st. 114). L'explosion d'un obus de la première guerre mondiale a tronqué cette structure. Deux trous de poteau ovales (st. 117 et 118), d'une ouverture de 20 à 30 cm et d'une dizaine de centimètres de profondeur, accompagnaient l'amas de silex chauffés. 7 éclats et 8 nucléus, ayant tous subis l'action du feu, ont été retrouvés dans le voisinage de cet amas, ainsi qu'une concentration de petits fragments de torchis. En raison de la proximité de l'habitation n° 1, on peut penser que ces témoins de combustion pouvaient appartenir à un foyer détruit.

Dans la zone est, un petit amas subcirculaire (diamètre 0,55 m) de 366 g de silex chauffés occupait la partie supérieure du remplissage d'un chablis (st. 68). La signification comme la datation de cette concentration sont inconnues ; on notera toutefois la présence d'amas de silex chauffés sur certains sites d'habitat anglais (Itford Hill par exemple) où l'on a émis l'hypothèse que les silex avaient été

chauffés ailleurs et amenés dans des structures de cuisson ou de torréfaction de grains.

Les fosses

Elles sont localisées, hormis les fosses liées aux deux constructions, dans la zone est et s'ouvrent donc dans le substrat crayeux : il ne peut donc s'agir de fosses d'extraction d'argile. Leur remplissage, homogène, est constitué d'un limon argileux brun-noir peu différent de la rendzine au niveau de laquelle elles s'ouvrent. Elles sont distantes entre elles d'une dizaine de mètres et sont disséminées sans relation apparente avec d'autres structures.

D'après leur morphologie, on peut les subdiviser en trois catégories :

— Les petites fosses circulaires (st. 78, 73, 76 et 58) : d'un diamètre de 0,46, 0,54, 0,58 et 0,60 m — respectivement — et d'une profondeur de 0,32, 0,42, 0,25 et 0,21 m, elles présentent un plan circulaire et un fond sphérique. Leur contenu archéologique est peu abondant : 1 éclat, 1 nucléus, 2 grattoirs, 2 percuteurs et 126 g de meule en grès dans la structure 78 ; 1 outil de silex, 60 g de céramique et 2 os (1 phalange de porc, 1 tibia d'ovicapridé) dans la structure 76 ; 1 silex chauffé, 42 g de céramique et 17 ossements (12 fragments indéterminés, 1 côte et 1 phalange de bœuf, 1 scapulum, 1 fémur et 1 métacarpien d'ovicapridé) dans la structure 73 ; en revanche la structure 58 ne contenait pas de faune mais elle recelait 142 g de silex chauffés, 12 g de céramique et surtout 1 peson en céramique et 1 fragment de meule en grès. La structure 82, voisine de la structure 78, présente une morphologie légèrement différente des précédentes : de plan bilobé, elle comporte un fond en cuvette ; ses dimensions sont de 0,50 m x 0,50 m et sa profondeur de 0,30 m. Elle contenait 1 hache polie, 150 g de silex chauffés et 2 restes osseux de porc. On signalera que la fosse 73 était entourée de 4 petites structures en creux (st. 75, 88, 92, 93) dont la disposition quadrangulaire pourrait suggérer l'existence d'un grenier. On constate effectivement une concentration importante d'artefacts lithiques et céramiques à cet endroit, cependant la forme particulièrement contournée de ces hypothétiques poteaux nous incite à la plus grande prudence.

— Les fosses circulaires de dimension moyenne (st. 119, 60 et 52). Leur profondeur est strictement comparable aux précédentes fosses — respectivement 0,40, 0,22 et 0,25 m — ; elle est également inversement proportionnelle au diamètre d'ouverture (1, 1,25 et 2 m). Le contenu de la fosse 60 était comparable quantitativement à celui des petites fosses : 1 éclat, 1 nucléus, 2 outils de silex, 60 g de silex chauffés, 27 g de céramique et 52 g de torchis, auxquels il faut adjoindre 6 ossements indéterminés

et 17 ossements de porc (vertèbres thoraciques et fragments de squelette crânien).

Le mobilier de la fosse 52, par contre, était abondant : 6 éclats (dont 2 chauffés), 2 esquilles, 3 nucléus, 3 outils de silex, 212 g de silex chauffés, 114 g de grès, 335 g de céramique, 72 g de torchis, 1 poinçon en os ; la faune y était également bien représentée : 25 fragments osseux indéterminés (40 g), 4 os d'ovicapridé (dont 1 fémur et 2 mandibules) et 1 aulus de bovidé. La structure 119, outre quelques tessons et silex taillés, contenait 17 fragments osseux indéterminés, 2 os de bovidé et 1 os de corneille.

— La fosse associée à un trou de poteau (st. 71) se présente en plan comme grossièrement circulaire avec une excroissance à l'ouest, où se loge un petit trou de poteau rond à fond sphérique de 0,30 m de diamètre et 0,10 m de profondeur. Les dimensions de la fosse elle-même sont de 2,1 m de longueur et 1,20 m de largeur, pour une profondeur de 0,49 m ; le fond en est concave et les bords dissymétriques, la paroi S.-E. étant abrupte. Le contenu était assez semblable à celui de la structure 52 : 2 éclats, 1 lame, 2 esquilles, 104 g de silex chauffés, 12 g de grès, 166 g de meule en grès, 136 g de céramique, 18 g de torchis et 1 alène en bronze ; la faune est représentée par 17 fragments osseux indéterminés (30 g), 3 os et 1 dent d'ovicapridé.

Les trous de poteau isolés

Au nombre d'une demi-douzaine, ils sont de forme subcirculaire, avec un fond plat ou sphérique ; leur diamètre varie de 0,20 m à 0,43 m et leur profondeur reconnue de 0,05 à 0,25 m. Ils sont presque tous présents dans la zone Ouest, limoneuse ; aucun vestige n'y a été retrouvé (hormis 2 esquilles de silex dans l'un d'entre eux) ; leur remplissage, homogène, est analogue à celui des trous de poteau des deux constructions, dont ils sont probablement contemporains. On ne peut se prononcer sur leur destination.

RÉPARTITION SPATIALE DES VESTIGES (fig. 14 et 15)

Les différents vestiges recueillis à la fouille (en structure et par m²) ont été reportés sur plan. Dans l'ensemble la répartition spatiale est analogue entre les diverses catégories envisagées et s'explique par des conditions de conservation : les concentrations maximales de vestiges s'observent dans les structures en creux, qu'elles soient d'origine anthropique (fosses : st. 10, 46 et 52 principalement) ou naturelle (chablis : st. 20, 80-84-85, 91, 72, surtout). Dans le détail quelques faits significatifs peuvent

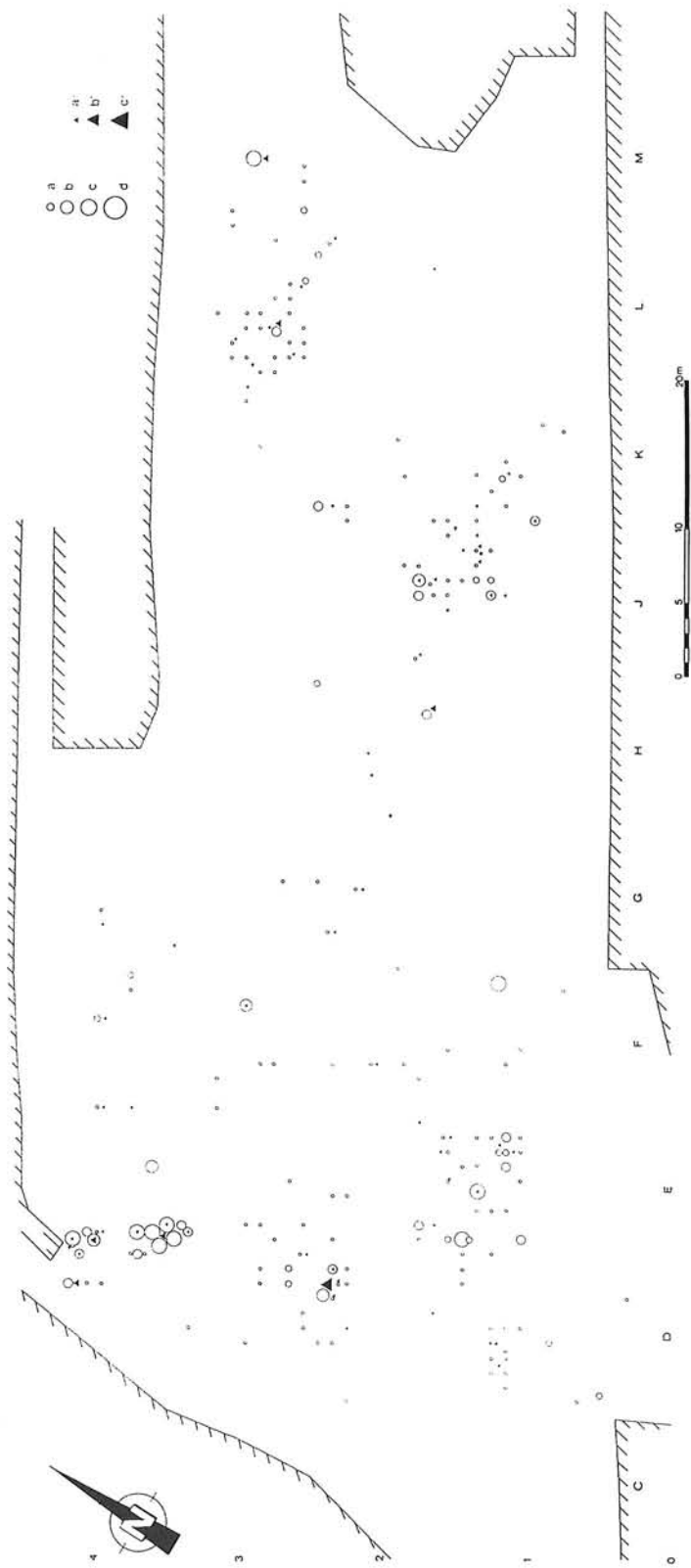


Fig. 14 - Roex « le Château d'eau », répartition spatiale des éclats et des nucléus. a : 1-2 éclats, a' : 1-2 nucléus. b : 3-4 éclats, b' : 3-4 nucléus. c : 5-6 éclats, c' : 5-8 nucléus. d : 7-8 éclats.



Fig. 15 - Roeux « le Château d'eau », répartition spatiale de la céramique. a : 1 tesson, b : 5 tessons, c : 10 tessons, d : 1 tesson décoré, e : 1 bord, f : 5 bords, g : 1 bord décoré, C : chablis.

toutefois être observés : nous avons déjà signalé la nappe de dispersion des témoins lithiques (artefacts, silex chauffés, fragments de grès et de meules) et céramiques — à l'exclusion de tout vestige osseux — en périphérie sud-est du bâtiment n° 1 ; en ce qui concerne la céramique, on remarquera une petite concentration de tessons dans les secteurs F3/F4. La répartition des restes de faune apparaît plus concentrée que celle des autres témoins ; si les plus grandes densités correspondent à la fosse 10 et aux chablis 91, 72, etc., on observe cependant une forte concentration en couche dans les secteurs J-K/1-2. En sus des facteurs taphonomiques — la rendzine de la zone est plus favorable à la conservation des os que le sol développé sur les colluvions limoneuses de la zone Ouest — il faut probablement évoquer la possibilité d'un dépotoir dans cette aire. Sauf dans le cas du bâtiment n° 1, l'inégale conservation du sol de surface, ainsi que la méthode de fouille imposée par les délais n'autorisent donc guère de conclusions quant à la répartition des vestiges à l'échelle de l'ensemble du site. Par ailleurs, la densité relativement faible des vestiges et le relevé par mètre carré n'ont pas permis de mettre en évidence des phénomènes ponctuels tels qu'effet de paroi, zone vide, etc.

LA CÉRAMIQUE

État de conservation et remarques générales

Près de 800 fragments de céramique ont été recueillis sur l'ensemble de la surface de fouille de Roeux (fig. 15). Ils proviennent essentiellement de chablis et du paléosol de la zone II. Les fosses n'ont livré que du matériel céramique en petite quantité, exception faite des structures 10, 46, 71, 108 et 15. De manière générale, la céramique de Roeux est très fragmentée, les tessons dépassant rarement 10 cm². Peu de remontages ont été réalisés en raison de la provenance de la majorité des fragments : un sol d'habitat ou des chablis favorisent peu ce genre d'exercice. Seule la fosse n° 10 nous a livré quelques tessons mieux conservés permettant quelques remontages. Dans l'ensemble, la céramique est de couleur brun foncé ou noire. Quelques tessons ont une pâte de couleur jaune et les parois externes et internes présentent la même coloration. L'épaisseur moyenne des tessons oscille autour d'un centimètre avec quelques pics atteignant 2 cm, qui s'expliquent par la présence de vases de grande taille (fragments de panse) et de fonds. Le dégraissant est uniquement constitué de silex, souvent abondant. Une vingtaine de tessons se distinguent cependant du lot. Leur aspect de surface est beaucoup plus soigné que pour le reste de la céramique et leur pâte noire est finement lissée. A ces caractères s'ajoutent

l'absence de dégraissant de silex et une épaisseur moyenne moindre (0,5 mm). Aucune reconstitution de forme n'a pu, hélas, être ébauchée pour ce type de céramique, apparemment assez fragile et pourtant plus soigné.

La totalité des bords, des décors, des moyens de préhension et des fonds a été dessinée. Seules trois formes sont presque complètes ; associées à quelques fragments de taille importante, elles permettent de diviser la céramique de Roeux en deux grandes catégories bien distinctes :

- les vases de grande taille et de forme haute ;
- les céramiques ouvertes basses de type « assiette » ou « terrine » (Talon 1987).

Les formes basses

Les formes réellement identifiables sont au nombre de 14. Elles se répartissent en deux familles principales.

Nous trouvons d'abord 8 rebords d'assiettes à marli souvent bien marqué (fig. 16, 1 à 8) mais les tessons sont trop petits pour permettre une évaluation fiable du diamètre des céramiques. Les 6 autres tessons proviennent de récipients de type « bol » ou « terrine » (fig. 16, 9 à 13 ; fig. 17, 4). L'unique vase complet de Roeux, qui provient d'une petite dépression au Nord de l'habitation n° 1, appartient à cette dernière catégorie même s'il présente une panse très verticale (fig. 17, 1). Son diamètre à l'ouverture est de 26 cm et de 14 cm à la base. D'autres tessons paraissent appartenir eux aussi à cette catégorie mais une fois de plus le caractère fragmentaire de l'industrie céramique ne permet pas de le déterminer avec certitude. En règle générale, ce type de céramique ne semble pas porter de décor, à l'inverse des formes hautes, exception faite d'un bord probable d'assiette (fig. 21, 2) décoré d'impressions digitées.

Les formes hautes

Les tessons attribuables à des vases de forme haute proviennent exclusivement de la fosse 10, située en périphérie de l'habitation n° 1. Ils appartiennent à trois vases très certainement cylindriques, d'un diamètre moyen de 30 cm (fig. 18, 1 à 3). La panse est soulignée d'un épais cordon digité placé à 8 ou 10 cm du bord, le plus souvent carré. Ce cordon correspond souvent à un léger infléchissement de la panse. Il existe aussi quelques exemples existant non renforcés par un cordon (fig. 22, 14 à 18). La fosse 10 ne nous a pas livré de fond mais une dépression de terrain toute proche contenait un fond plat de même diamètre (30 cm) que les vases précédemment décrits (fig. 20, 1) et qui pourrait fort

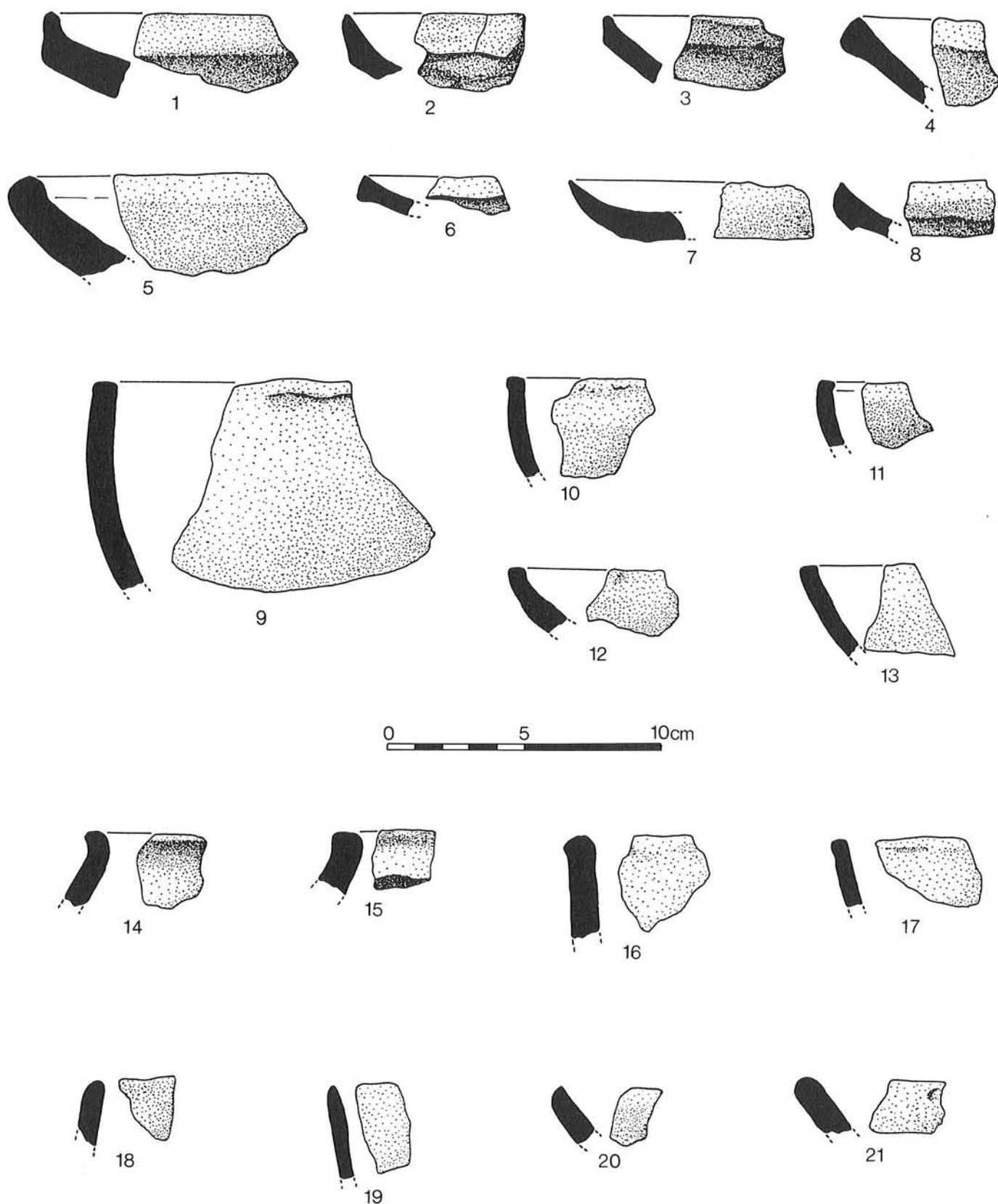


Fig. 16 - Roeux « le Château d'eau », bords de récipients. 1 à 8, écuelles (1 à 3, st. 10 ; 4, st. 20 ; 5, K2 ; 6, K3 ; 7, st. 91 ; 8, G3) ; 9 à 13, bols (9, J1 ; 10, st. 20 ; 11, st. 108 ; 12, F3 ; 13, J1) ; 14 à 21, bords à orientations incertaines (14, st. 35 ; 15, J2 ; 16, st. 20 ; 17, J1 ; 18, E1 ; 19, J2 ; 20, E1 ; 21, st. 97).

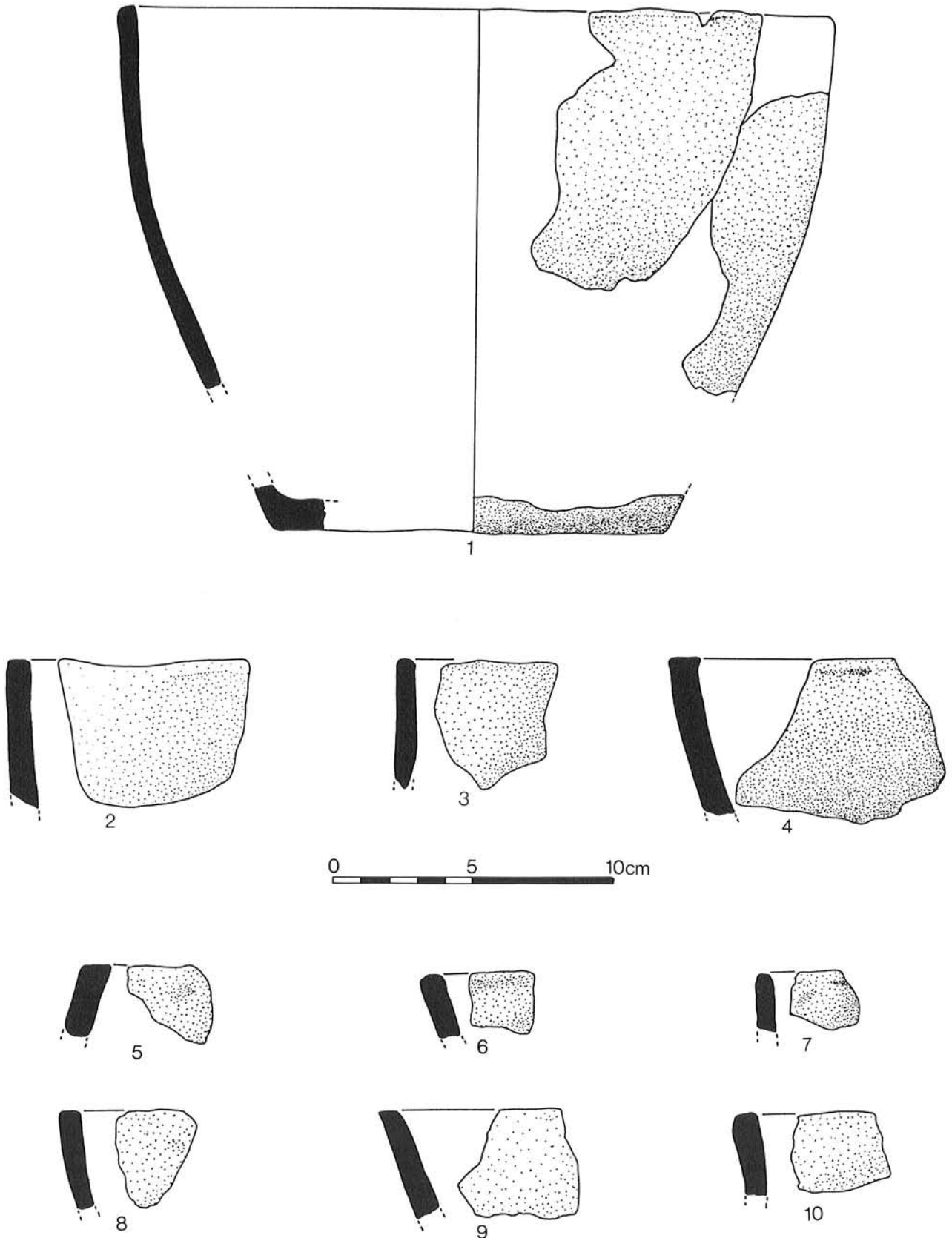


Fig. 17 - Roeux « le Château d'eau », vases à bords verticaux et subverticaux (1, st. 7 ; 2 et 3, E1 ; 4, st. 69 ; 5 et 6, E1 ; 7, st. 79 ; 8, st. 86 ; 9 et 10, St. 91).

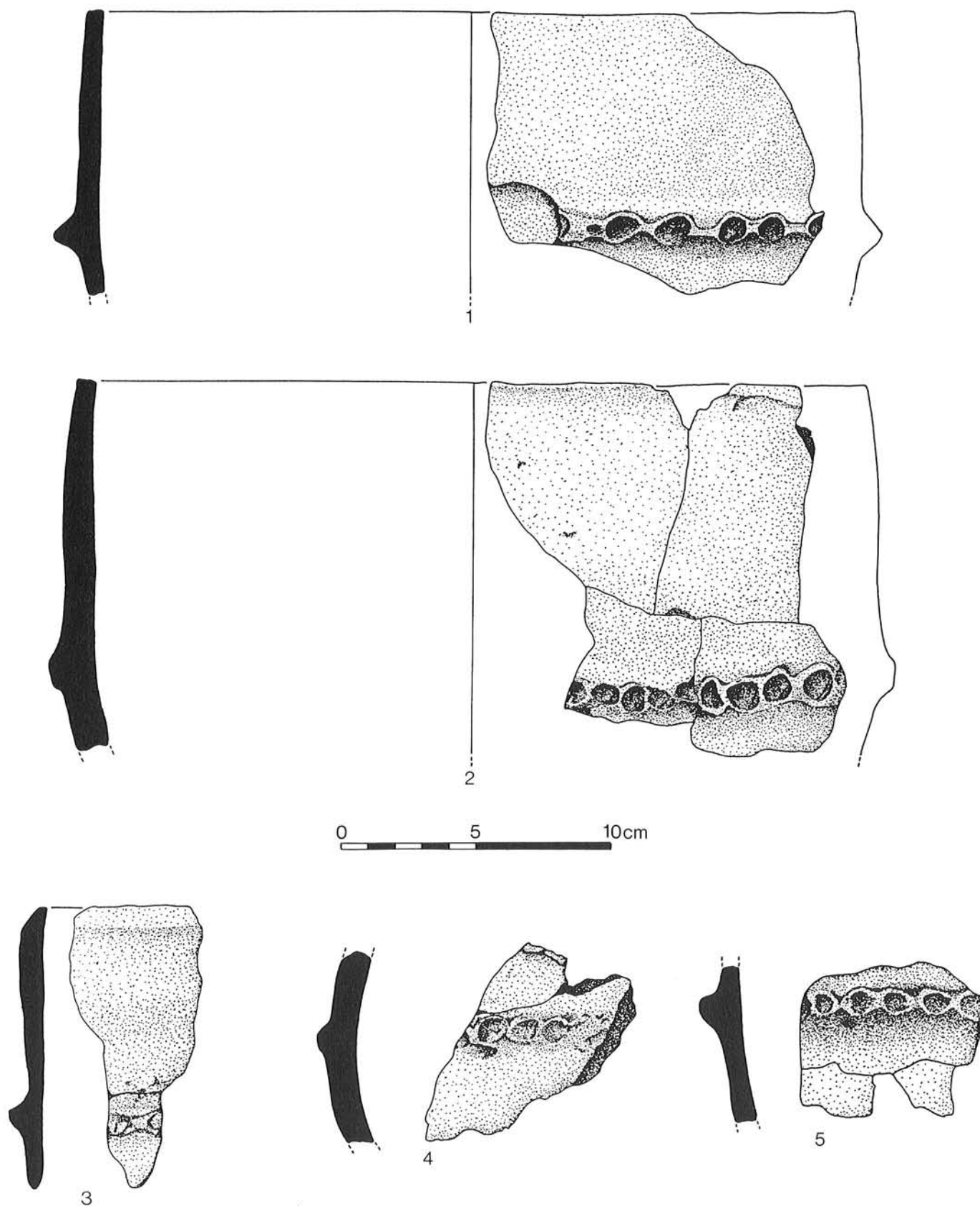
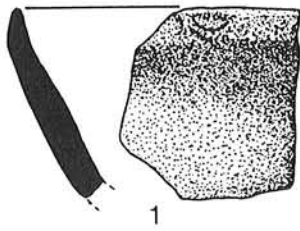
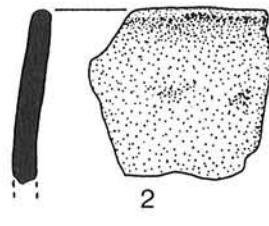


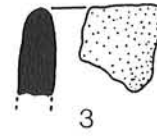
Fig. 18 - Roeux «le Château d'eau», décors à cordon digité (1 à 5, st. 10).



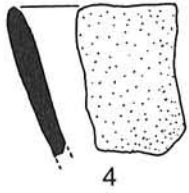
1



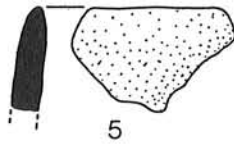
2



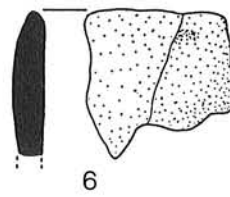
3



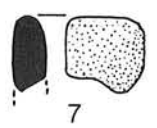
4



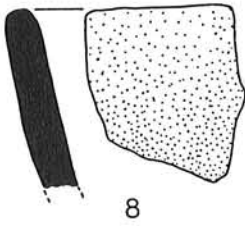
5



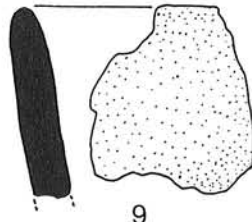
6



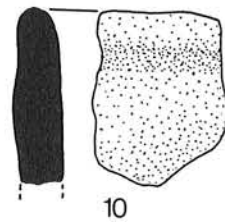
7



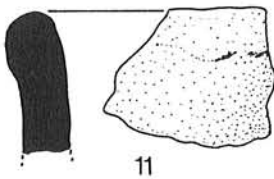
8



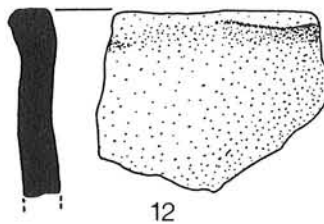
9



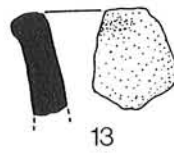
10



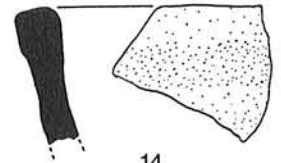
11



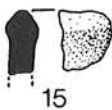
12



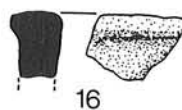
13



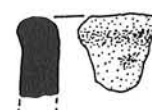
14



15



16



17

Fig. 19 - Roeux « le Château d'eau », vases à bords verticaux et subverticaux. 1 à 10, lèvres amincies (1 et 2, st. 10 ; 3, D3 ; 4, st. 20 ; 5 et 6, E1 ; 7, st. 26 ; 8, st. 76 ; 9, st. 86 ; 10, J2) ; 11 à 17, lèvres ourlées (11, L3 ; 12, M3 ; 13 et 14, st. 20 ; 15, st. 44 ; 16 et 17, J2).

bien appartenir à un récipient de même forme. De nombreux éléments de bords et de décors attribuables à de gros vases cylindriques ont été recueillis sur l'ensemble de la fouille. Une fois encore le caractère fragmentaire de l'industrie ne nous permet pas de les associer de manière certaine à cette catégorie, même si ces tessons sont souvent plus épais (2 à 3 mm de plus).

Bords, fonds, décors et éléments de préhension

Les 61 bords recueillis à Roeux paraissent suivre la même bipartition. Aux formes basses correspondent le plus souvent des bords amincis ou légèrement arrondis (fig. 19, 1 à 10). Aux vases cylindriques sont associés des bords carrés ou épaissis qui peuvent porter un décor digité (fig. 22, 10 à 13). Quelques bords appartiennent à des formes fermées

(fig. 16, 14 et 15). L'aspect général de ce type de vase nous est cependant inconnu en raison de la petite taille des tessons ramassés.

Vingt fonds ont pu être dessinés (fig. 20). Ils sont tous plats et le départ de la panse est souvent bien vertical. Cinq d'entre eux présentent un léger rebord. Un seul permet une détermination de diamètre (30 cm) et appartenait à un vase de grande taille.

Les décors sont essentiellement représentés par l'impression digitée sur cordon ou non (fig. 21, 1 à 15). Dans ce cas le décor est appliqué de préférence au point d'infléchissement de la panse sur des vases de grande dimension. On notera la présence de décor digité sous le bord dans un cas et sur la lèvre dans quatre cas. Le décor à l'ongle est attesté sur un seul tesson (fig. 21, 19). Les autres décors sont

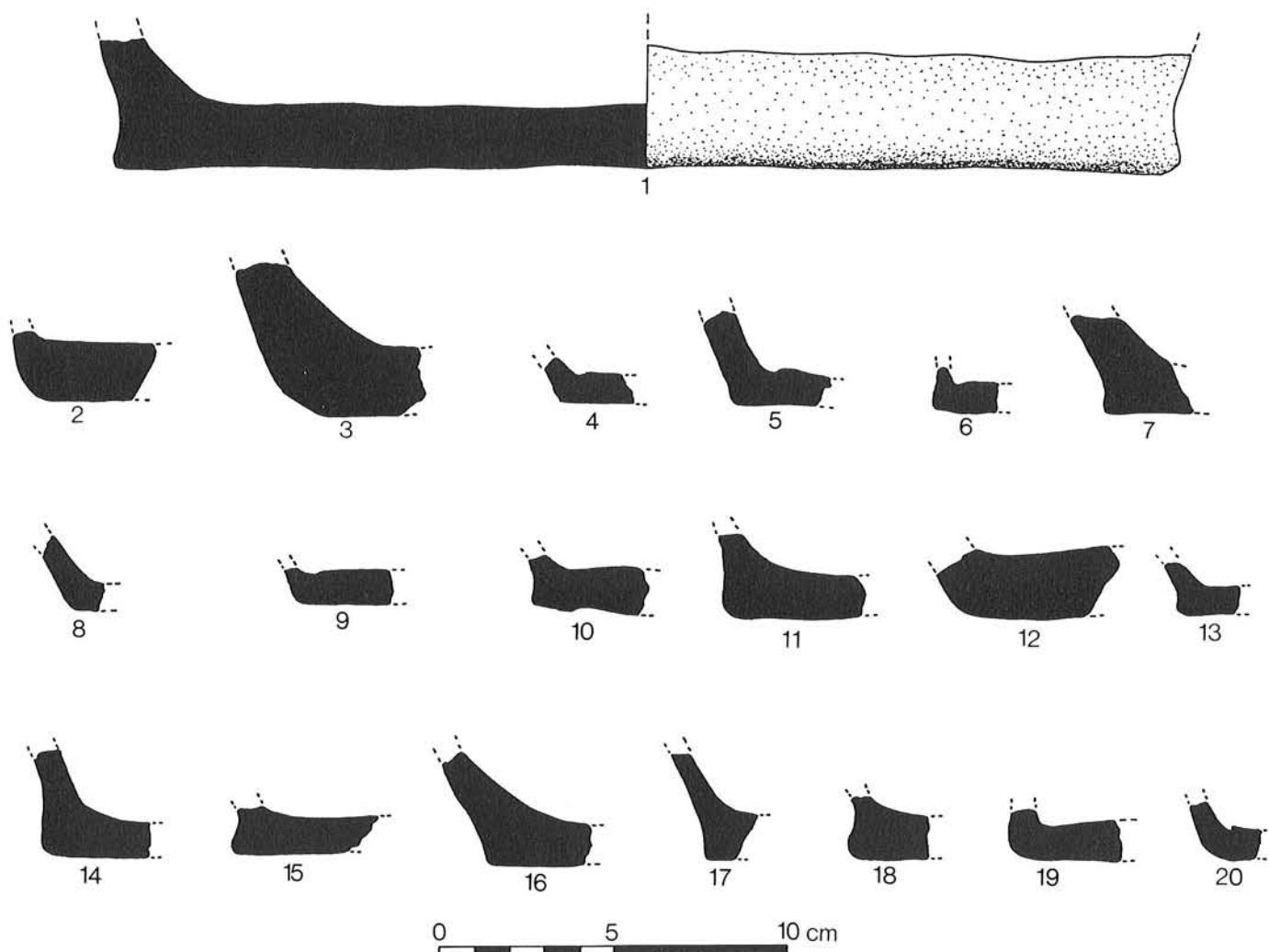


Fig. 20 - Roeux « le Château d'eau », fonds de vases (1 à 3, st. 20 ; 4, st. 46 ; 5, D1 ; 6, st. 35 ; 7, st. 85 ; 8 et 9, E2 ; 10, st. 79 ; 11, G3 ; 12, H2 ; 13, st. 52 ; 14, J1 ; 15 et 16, J2 ; 17, L3, 18, st. 91 ; 19 et 20, M3).

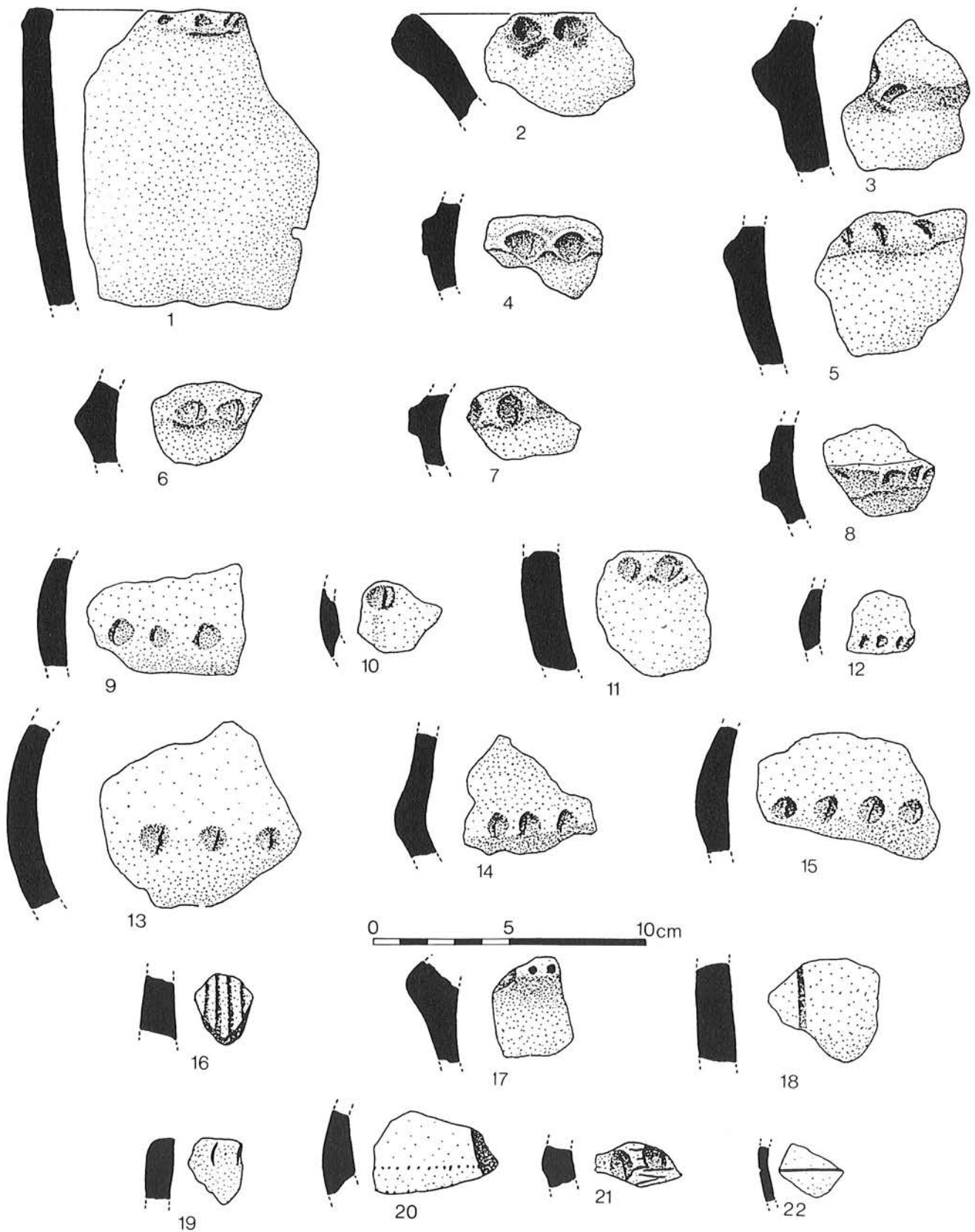


Fig. 21 - Roeux « le Château d'eau », tessons décorés. 1 à 15, impressions digitées (1, J1 ; 2, st. 93 ; 3, st. 108 ; 4, D3 ; 5 et 6, J2 ; 7, L2 ; 8, L3 ; 9, st. 80 ; 10, E1 ; 11, st. 52 ; 12, st. 97 ; 13, J1 ; 14, L3 ; 15, M3) ; 16 à 22, décors divers (16, D2 ; 17, D4 ; 18, st. 70 ; 19 et 20, J1 ; 21, J2 ; 22, K1).

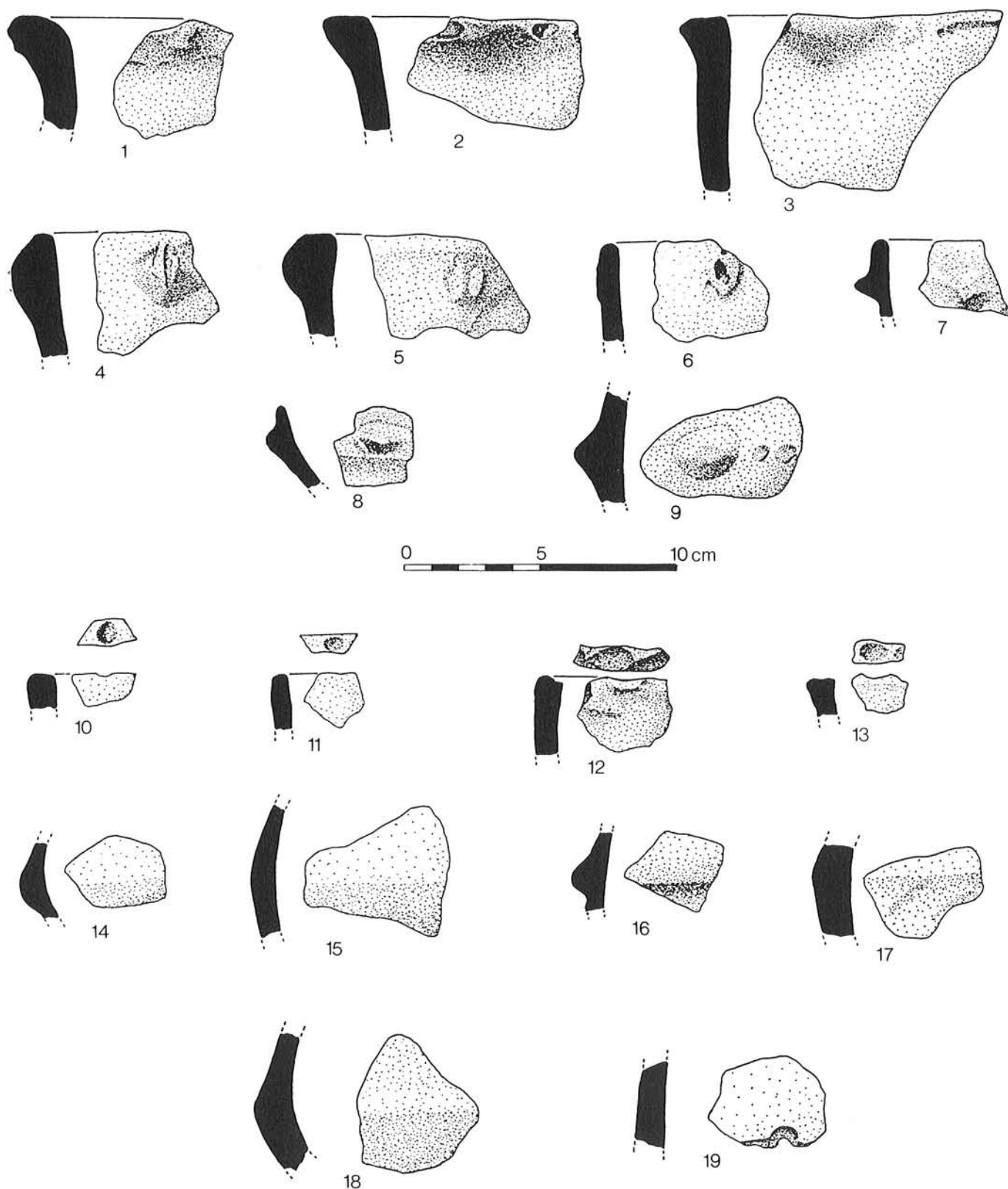


Fig. 22 - Roeux « le Château d'eau », céramiques diverses. 1 à 9, éléments de préhension (1 et 2, st. 108 ; 3, st. 1 ; 4, st. 86 ; 5, st. 52 ; 6, K3 ; 7, st. 91 ; 8, st. 39 ; 9, D2) ; 10 à 13, bords décorés (10, st. 1 ; 11, E2 ; 3, F3 ; 4, M3) ; 14 à 18, fragments de panse (14, E1 ; 15, st. 20 ; 16 et 17, st. 52 ; 18, st. 91) ; 19, trou de réparation ou de suspension (décapage).

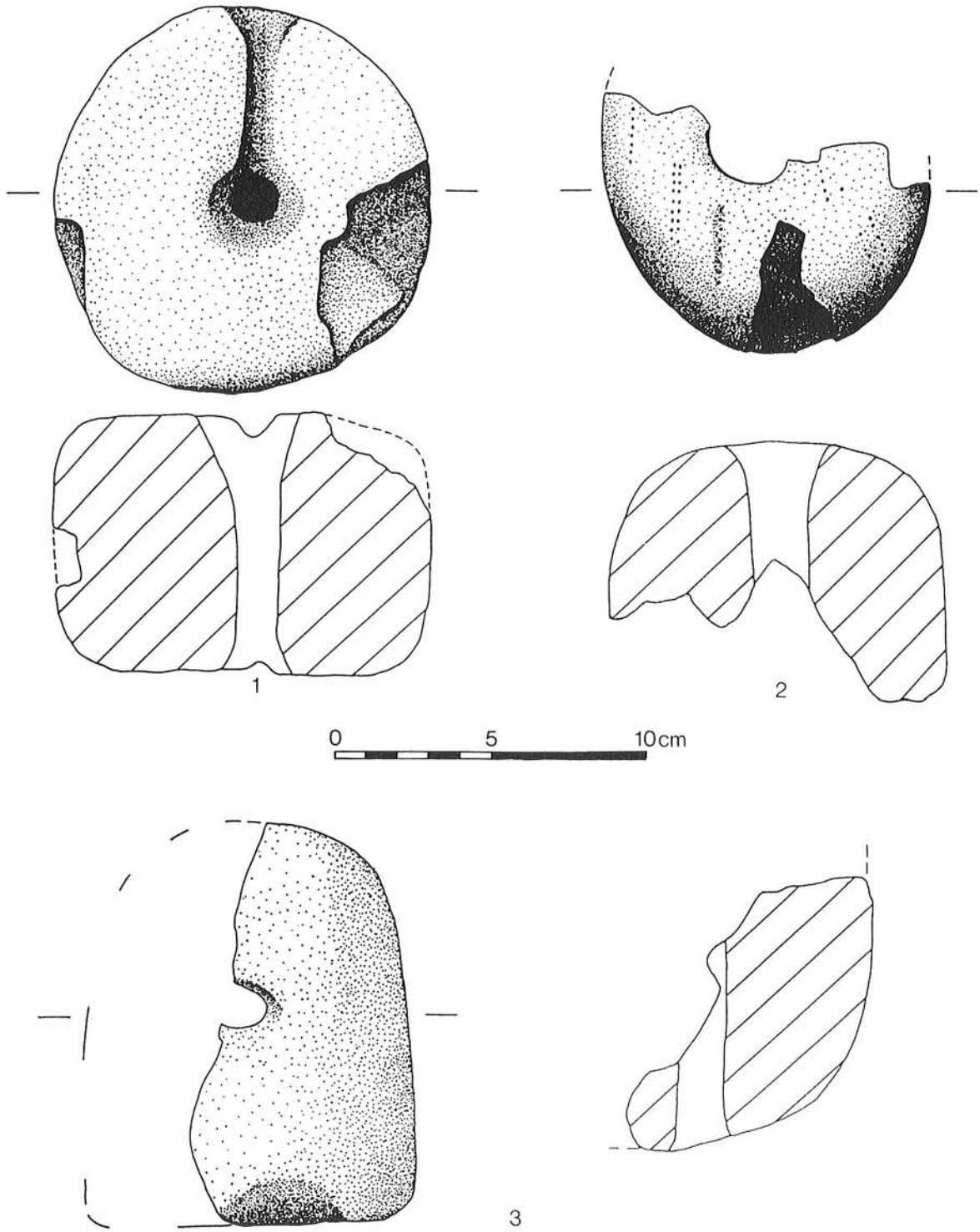


Fig. 23 - Roex « le Château d'eau », pesons (1, décapage ; 2, st. 78 ; 3, st. 58).

réalisés au poinçon simple soit par impressions successives linéaires, dans deux cas (fig. 21, 17 et 20), soit par incision verticale dans deux autres cas

(fig. 21, 16 et 18), soit encore par incision horizontale sur un fragment de céramique lissée (fig. 21, 22).

Les éléments de préhension sont peu fréquents à Roeux et seulement représentés par de petites languettes ou des tétons (fig. 22, 1 à 9). Ils se situent en majorité sur — ou sous — le bord.

On notera l'existence d'un trou de réparation ou de suspension (fig. 22, 19).

Les pesons

Trois pesons complètent le matériel céramique du site de Roeux (fig. 23). Le premier, cylindrique, a été recueilli au cours du décapage dans la zone nord de la fouille. C'est un peson de 12 cm de diamètre pour une épaisseur de 4 cm, de couleur brun-rouge. De part et d'autre de la pièce se développe une profonde rainure qui prend naissance au niveau de la perforation centrale. Les deux suivants proviennent des structures 58 et 78 du carré J2, mais sont malheureusement incomplets. L'un est de forme ovale à bord arrondi (diamètre de 10 à 14 cm) avec une perforation légèrement décentrée. Il est épais de 9 cm et porte une décoration faite d'impressions linéaires disposées de façon rayonnante. Le second est de forme subtrapézoïdale, à base plane (diamètre 11 cm). Son épaisseur est indéterminable.

Comparaisons

Les habitats du Bronze moyen sont rares dans le Nord de la France et seule la fouille du « Champ Tortu » à Cuiry-lès-Chaudardes (Letterlé, 1982) pourrait permettre des comparaisons à courte distance. C'est l'unique exemple de matériel céramique domestique dans nos régions car l'essentiel de la documentation pour cette période provient de fouilles d'ensembles funéraires. Le corpus céramique est malheureusement assez réduit sur ce site (4 fosses) et ne se rapproche pas du matériel de Roeux dans ses caractéristiques principales, exception faite de la présence de décors digités. Dans un contexte plus « méridional » les ensembles du Bronze moyen du Fort-Harrouard présentent des formes céramiques très différentes de celles de Roeux et surtout des décors incisés beaucoup plus nombreux et complexes (Mohen, 1987, p. 52 et 53). La seule comparaison possible est entre le peson décoré de Roeux et un exemplaire similaire recueilli dans le locus B185 (fouilles de l'abbé Philippe). Des comparaisons beaucoup plus pertinentes peuvent être faites avec les sites britanniques de tradition « Deverel-Rimbury » (Burgess, 1987) et surtout avec la fouille de Grimes Graves dans le Norfolk (Longworth, 1988). On retrouve sur ce site la même bipartition du matériel céramique qu'à Roeux. Les grands vases cylindriques à décor digité (*Bucket-shaped vessels*) sont les mieux conservés (ibid. p. 81) et sont accompagnés de vases plus petits non

décorés, plus fragmentés (ibid. p. 79). Les fonds, toujours plats, sont assez souvent débordants (ibid. p. 89). Le cordon digité épais est prédominant et les éléments de préhension, toujours placés à proximité du bord, sont principalement des tétons (ibid. p. 82 et 86). Seule la décoration digitée de la lèvres, très courante à Grimes Graves, apparaît comme un réel facteur de différenciation (ibid. p. 84). On notera aussi la présence de nombreux trous de suspension alors qu'il n'en existe qu'un exemple à Roeux (fig. 22, 19). Les datations calibrées réalisées sur ce site du Bronze moyen oscillent entre 1350 et 1100 av. J.-C., soit un âge un peu plus récent que Roeux où nous avons obtenu les dates de 1503-1273 av. J.-C. (Ly 5317 : 3115 ± 50 B.P.) sur un squelette animal provenant de la structure 10, et de 1900-1536 av. J.-C. (Ly 5316 : 3405 ± 75 B.P.) sur des os recueillis dans la rendzine (carré J2). Il semble raisonnable, compte tenu également des données architecturales, de rattacher le site d'habitat de Roeux à un complexe Bronze moyen de tradition atlantique fortement lié au groupe « Deverel-Rimbury », et ce malgré des dates plus anciennes à Roeux que sur les sites britanniques comparables.

L'INDUSTRIE LITHIQUE

Inventaire

L'abondance relative de l'industrie lithique à Roeux contraste singulièrement avec l'image qu'on peut tirer des publications consacrées à l'Âge du Bronze. Cet aspect de la culture matérielle est encore très souvent négligé des protohistoriens au profit des seules études céramique et métallique, à tel point que la fabrication et l'utilisation des artefacts lithiques à l'âge du Bronze ont souvent été mises en doute et ont suscité un débat sans conclusion définitive (Villes, 1987). Comme l'écrit G. Gaucher : « le travail de la pierre à l'Âge du Bronze n'est pas, en général, considéré comme intéressant. On fait souvent allusion à une taille rudimentaire, grossière et sans grande importance ; silex et autres roches auraient alors été bien peu utilisés. Tout cela n'est pas tout à fait exact. La question est mal connue. Elle n'intéresse pas la plupart des protohistoriens... » (Gaucher, 1988, p. 144). Si la présence de silex taillés sur des sites de l'âge du Bronze a souvent été attribuée — hâtivement — à la résurgence d'éléments plus anciens, cette objection ne peut qu'être rejetée dans le cas de Roeux. En effet, l'homogénéité de la série lithique, sa position en couche et en structures, l'absence de vestiges plus anciens sur le gisement (hormis les rares artefacts paléolithiques), permettent de considérer Roeux comme un

site de référence pour l'industrie lithique du Bronze moyen. Une étude détaillée ayant été publiée par ailleurs (Martial, 1995), nous nous contenterons de donner les principales caractéristiques de cette industrie. Au total, 820 artefacts en silex ont été recueillis à la fouille. Le décompte s'établit comme suit : 598 éclats (73,0 % de l'ensemble, éclats retouchés inclus), 31 lames (3,8 %), 38 lamelles (4,6 %), 41 esquilles (5,0 %), 1 chute de burin (0,1 %), 31 débris (3,8 %), 4 flancs de nucléus (0,5 %), éclat-nucléus (0,1 %), 64 nucléus (7,8 %), 6 percuteurs (0,7 %), 6 outils taillés (tranchet, pièces bifaciales, armatures de flèche) (0,7 %). Le nombre total d'outils s'élève à 162, soit un pourcentage de transformation des produits de débitage de 23,3. Ce chiffre important s'explique par la fonction d'habitat du site.

Le débitage

La matière première

Dans presque tous les cas où la nature de la matière première a pu être déterminée, il s'agit de rognons géolifracés de silex sénonien prélevés probablement sur le site ou à proximité, en position secondaire (dans la craie cryoturbée ou dans un cailoutis). C'est un silex d'assez bonne qualité, sans zone saccharoïde importante et sans cavité ; mais la fissuration par le gel explique pour une part la qualité médiocre du débitage et les accidents de taille. Dans de nombreux cas, la surface d'éclatement coïncide avec une fissure de gel, rendant la lecture de la pièce parfois difficile.

Les objets importés sont rares : il s'agit d'un fragment de poignard en silex gris, peut-être spienien, d'un tranchant de hache polie en silex gris clair de très bonne qualité, auxquels on peut ajouter un talon de hache en grès poli recueilli en surface. 78,9 % du total des silex taillés sont entiers (n = 646), 6,0 % sont des fragments proximaux (n = 49), 5,7 % distaux (n = 47), 0,7 % mésiaux (n = 6), 2,9 % latéraux (n = 24) et 5,8 % présentent des cassures multiples (n = 48). Le taux de fragmentation est inférieur à cette moyenne dans le cas des lames (83,8 % d'entières, n = 26) et des lamelles (86,8 % d'entières, n = 33). 6,5 % des silex taillés ont subi l'action du feu (n = 53).

Morphométrie

Les produits de débitage sont courts et plutôt larges : le plus grand ne mesure que 103 mm ; les dimensions moyennes des éclats, lames, lamelles entiers sont les suivantes : 35 x 29 x 9 mm ; le poids moyen est de 12 g, le module moyen de 1,31. 23 % ont un module compris entre 1 et 1,2 (n = 132) et 29,7 % sont des éclats transversaux (n = 172) ; les modules extrêmes sont de 0,3 et de 4,9.

Part du cortex

L'industrie est, dans l'ensemble, assez corticale : 28,6 % des produits bruts de débitage ne présentent aucune trace de cortex (n = 153), tandis que 20,8 % ont au moins la moitié de leur face dorsale corticale (n = 111). La taille, à l'origine assez réduite, des rognons de silex, jointe à la faible exhaustion des nucléus (70,2 % des nucléus ont conservé au moins un tiers de leur cortex), expliquent l'étendue des surfaces corticales.

Technologie du débitage

Les nucléus sont au nombre de 64. Il s'agit uniquement de nucléus à éclats ; aucune trace de préparation de crête n'est décelable. Les lames et lamelles sont d'ailleurs peu nombreuses et d'un module peu allongé. Dans tous les cas où la technique de percussion est reconnaissable, celle-ci est attribuable à la percussion directe ; les produits de débitage obtenus au percuteur tendre ne représentent que 7,2 % des cas identifiables (n = 33, dont seulement 2 lames). Le module des nucléus est comparable à celui des produits de débitage, mais les dimensions moyennes des nucléus sont supérieures : 57 mm x 44 mm x 32 mm, contre 35 x 29 x 9 pour les produits de débitage ; 81,1 % des nucléus (n = 52) ont une longueur comprise entre 40 et 70 mm, 79,6 % une largeur comprise entre 35 et 55 mm (n = 51), 79,5 % une épaisseur comprise entre 20 et 40 mm (n = 51) ; ceci traduit la faible exhaustion des nucléus. Le poids moyen est de 77 g. La classification des nucléus en fonction de leur forme est la suivante : 41 informes (64,1 %) (fig. 24, nos 2 à 4), 7 polyédriques (10,9 %), 3 discoïdes (4,7 %) (fig. 24, n° 1), 2 « scutiformes » (3,1 %), 2 pyramidaux (3,1 %), 9 fragments (14,1 %), 3 nucléus ont servi de percuteur. Du point de vue de l'exploitation des nucléus, les multipolaires multifaciaux dominent largement (n = 23), traduisant un enchaînement opportuniste du débitage, sans schéma préalable ; les unipolaires viennent ensuite (n = 12), dont 5 unifaciaux et 5 bifaciaux, suivis par les bipolaires (10, dont 1 unifacial, 5 bifaciaux et 3 multifaciaux) ; on note un seul nucléus unipolaire convergent et 2 nucléus à débitage bifacial centripète. La préparation du plan de frappe est peu poussée, confortant l'image d'un débitage fruste ; les 496 éclats, lames et lamelles présentant un talon étudiable se répartissent ainsi ; 62,5 % de talons lisses (n = 310), 19,8 % de talons punctiformes ou linéaires (n = 98), 7,2 % de talons corticaux (n = 36), 2,4 % de talons faux dièdres (n = 12), 7,1 % de talons dièdres (n = 35), 1,0 % de talons facettés seulement (n = 5). En outre la préparation du plan de frappe, lorsqu'elle existe, est menée de telle sorte qu'elle ne modifie pas l'angle d'éclatement de l'éclat ou de la lame. Les dimensions moyennes des talons sont les suivantes : longueur = 18 mm (extrêmes : 4 et 59),

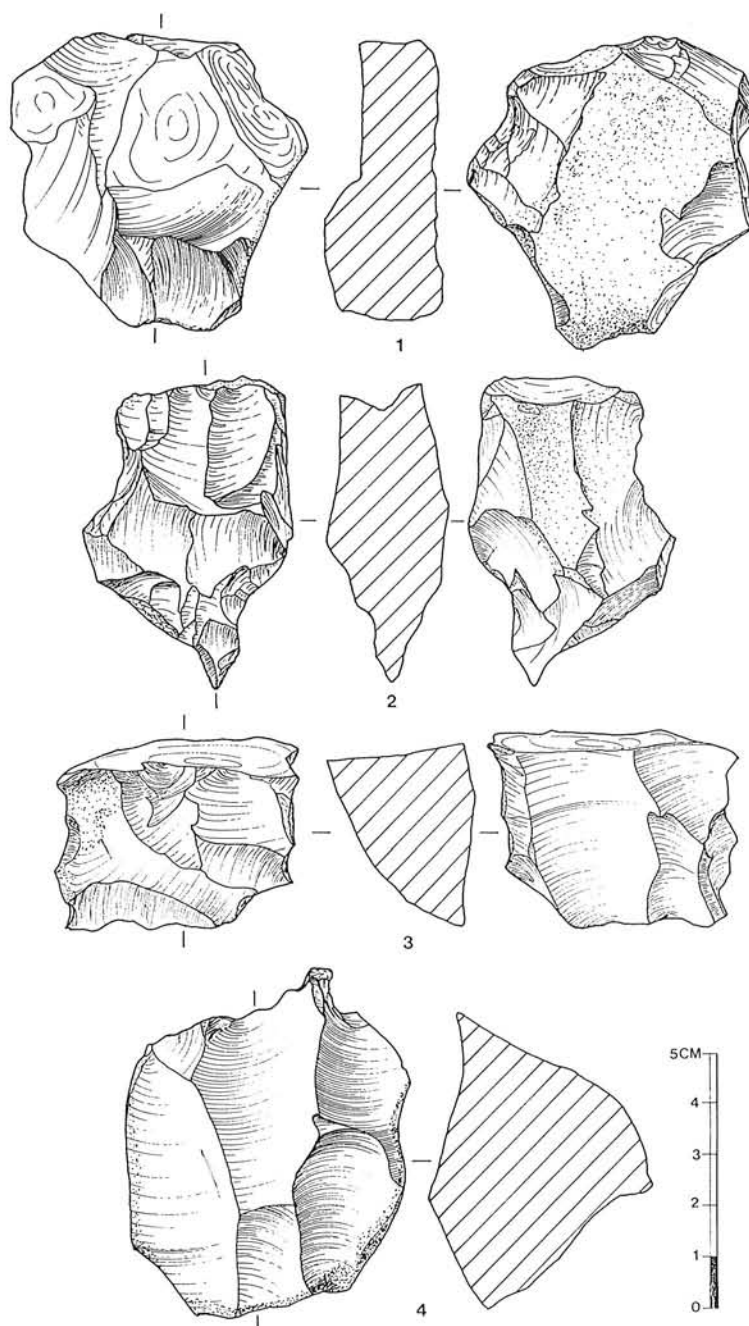


Fig. 24 - Roeux « le Château d'eau », débitage. 1, nucléus discoïde ; 2 à 4, nucléus informés.

épaisseur = 8 mm (extrêmes : 2 et 27) ; le module moyen du talon est de 2.59.

L'outillage

Le décompte des 162 outils façonnés s'établit comme suit ; 83 grattoirs (dont 8 fragments) : 51,2 % du total, 21 encoches : 13,0 %, 15 denticulés (dont 1

fragment) : 9,3 %, 13 racloirs : 8,1 %, 7 pièces à retouches irrégulières : 4,3 %, 6 couteaux à dos : 3,8 %, 5 fragments de haches polies : 3,1 %, 3 armatures de flèche : 1,8 %, 1 pointe à retouches alternes : 0,6 %, 1 fragment de pic : 0,6 %, 1 pic-ciseaux : 0,6 %, 1 tranchet : 0,6 %, 1 rabot : 0,6 %, 1 perceur : 0,6 %, 1 burin : 0,6 %, 1 fragment de poignard : 0,6 %, 1 micro-denticulé : 0,6 %. La prépondérance des grattoirs, habituelle dans les sites de l'âge du Bronze, est ici

manifeste. La deuxième catégorie, par ordre d'importance, est celle des pièces à retouches irrégulières et malvenues, parfois très marquées : 27,4 %, en intégrant dans cette catégorie les encoches et denticulés qui sont presque toujours peu soignés. En dehors de ces deux groupes d'outils, et des racloirs — nombreux pour un site de cette période —, les autres types figurent de façon anecdotique ; les pièces « massives » (pic, tranchet) sont très rares et toutes de petite taille et les haches polies (présentes à l'état fragmentaire) constituent l'outillage le plus lourd.

Les rapports entre le débitage et l'outillage

Les dimensions des outils diffèrent de celles des produits non transformés : le module moyen des outils entiers est plus allongé (1,39), surtout si l'on fait abstraction des grattoirs qui ont un module court (1,16). Il y a donc une préférence pour les éclats longs comme supports d'outils. Les dimensions des outils sont également plus grandes, malgré la réduction due au façonnage : en moyenne 46 x 36 x 14 mm, pour un poids moyen de 27 g. Les outils diffèrent aussi des produits non façonnés par la plus grande importance du cortex : 23,1 % sont corticaux sur au moins la moitié de leur face supérieure (n = 28) et seulement 21,5 % d'entre eux (n = 26) ne montrent pas de cortex. Le graphique de répartition présente un pic à 5/6° de cortex, dû aux grattoirs. Pour résumer, les outils ont été façonnés de préférence sur des supports corticaux, assez longs et épais.

Les grattoirs

Ce sont les outils dominants et les plus soignés. Leurs dimensions moyennes sont conformes à celles de l'ensemble de l'outillage, mais leur module est plus court (1,15 contre 1,39) ; quelques grattoirs se distinguent par leur module assez long (13,3 % entre 1,4 et 1,6) et par leur longueur (8 % > 60 mm). La surface corticale est importante et explique l'écart souligné plus haut entre les outils et le débitage. La quantité de grattoirs et leur prédominance dans l'outillage de Roeux autorise une étude plus précise du style et de la typologie. La retouche la plus fréquente est courte, abrupte et écailleuse ou subparallèle. L'importance de la retouche scalariforme sur les seuls fronts abrupts témoigne du ravivage de l'outil. On note la présence de 2 grattoirs obtenus par retouches inverses. Les grattoirs de Roeux se singularisent également par la régularité de leur front — le plus souvent semi-circulaire — et par la fréquence de certains caractères : un axe légèrement déjeté, la présence d'une encoche sur le front, un amincissement de la partie proximale ou un aménagement latéral par retouches inverses rasantes, ces deux traits probablement liés à l'emmanchement de l'outil. Plusieurs grattoirs

portent d'ailleurs des traces d'écrasement ou d'usure des arêtes dans la partie proximale. Malheureusement, la patine interdit une étude tracéologique.

L'examen attentif de l'ensemble des grattoirs identifiables (n = 90, incluant une dizaine d'outils recueillis en surface) nous a permis de dégager une classification reposant non seulement sur des critères quantitatifs (épaisseur et module du support), mais aussi sur des caractères stylistiques (type, étendue et angulation de la retouche, délinéation du front).

— Le groupe le plus représenté est celui des grattoirs assez épais, à retouche étendue (c'est-à-dire assez longue à envahissante) et « déployée » (c'est-à-dire gagnant les bords), semi-abrupte, à front semi-circulaire à circulaire. Ce groupe inclut les outils les plus soignés.

On peut y distinguer trois sous-types :

- les grattoirs épais (15 à 22 mm d'épaisseur) à module assez court (0,7 à 1,2), à retouche étendue (souvent envahissante) et déployée, oblique ou semi-abrupte (65°), à front semi-circulaire : n = 16 (dont un sur face plane) (fig. 25 et 26, n^{os} 1 à 3) ;
- les grattoirs semblables aux précédents mais de module plus court (1,0), plus petits (< 42 mm), à retouche plus abrupte (70 à 80°), à front circulaire (n = 7). Ces grattoirs pourraient être qualifiés de discoïdes. Ils ont souvent été réalisés sur des flancs de nucléus multipolaires (fig. 26, n^{os} 4 et 5) ;
- les grattoirs assez épais (12 à 20 mm), d'un module peu allongé (< 1,3), à retouche étendue et assez déployée, semi-abrupte, à front semi-circulaire ; leur principale caractéristique est de présenter un amincissement de la partie proximale par enlèvement du talon (4 cas) ou par retouches (1 cas) (fig. 26, n^{os} 6 et 7 ; fig. 27, n^{os} 1 à 3).

— Le groupe suivant inclut les grattoirs minces (< 17 mm), de module assez court (de 0,8 à 1,1), à retouche peu étendue, assez déployée, oblique ou semi-abrupte (70° en moyenne), à front subcirculaire (n = 20). Leur support est, dans la majorité des cas, un éclat à débitage unipolaire superposé (c'est-à-dire présentant un seul négatif d'enlèvement sur la face dorsale, de même direction que l'éclat lui-même), donc propice à l'emmanchement (fig. 27, n^{os} 3 et 5).

— Le troisième groupe comprend les grattoirs épais (15 à 20 mm), de module plutôt allongé (1,1 à 2,2), à retouche assez étendue et peu déployée, abrupte (75 à 100°), sur front caréné (n = 10) (fig. 28, n^{os} 1 à 7 ; fig. 29, n^{os} 1 et 2).

— Le quatrième groupe, de même importance que le précédent, réunit les grattoirs d'épaisseur

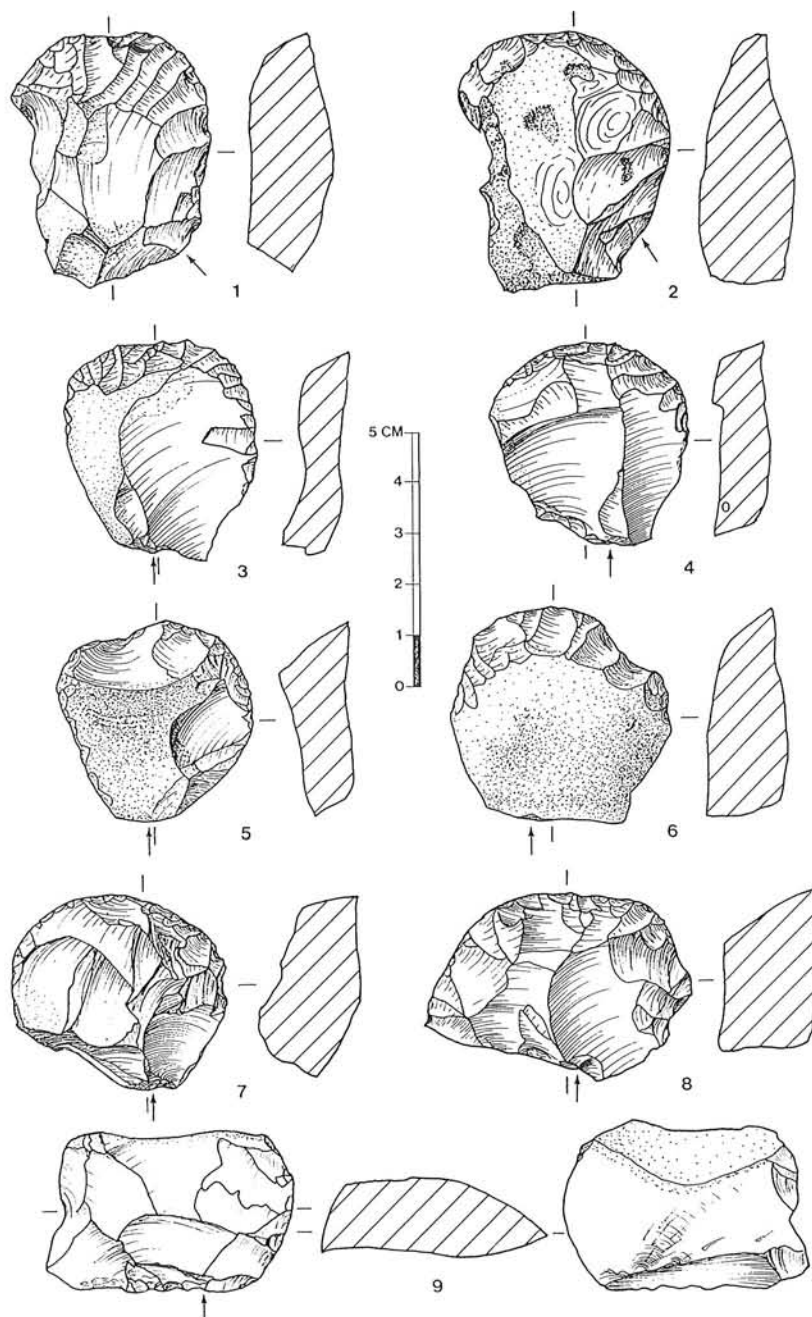


Fig. 25 - Roeux « le Château d'eau », grattoirs. Groupe I-1.

variable (7 à 25 mm), de module très variable, avec une retouche d'étendue et d'extension variables, obliques à abruptes, à front irrégulier ; leur seul trait commun réside dans le caractère denticulé de la retouche (n = 10) (fig. 28, n° 8 ; fig. 29, n°s 3 à 7).

— Le cinquième groupe est constitué de grattoirs minces (épaisseur < 14 mm), de module allongé (1,5 à 2,2), sur support cortical ; la retouche est

marginale et le plus souvent déployée sur bord cortical, semi-abrupte (70 à 80°) ; le front est irrégulièrement curviligne et généralement décalé vers un bord, tendant vers le grattoir « en ogive » (n = 8) (fig. 29, n°s 8 à 10 ; fig. 30, n°s 1 à 3).

— A l'intérieur du sixième groupe nous trouvons des grattoirs épais (15 à 22 mm), de module court (environ 1,1), à retouche assez étendue et peu

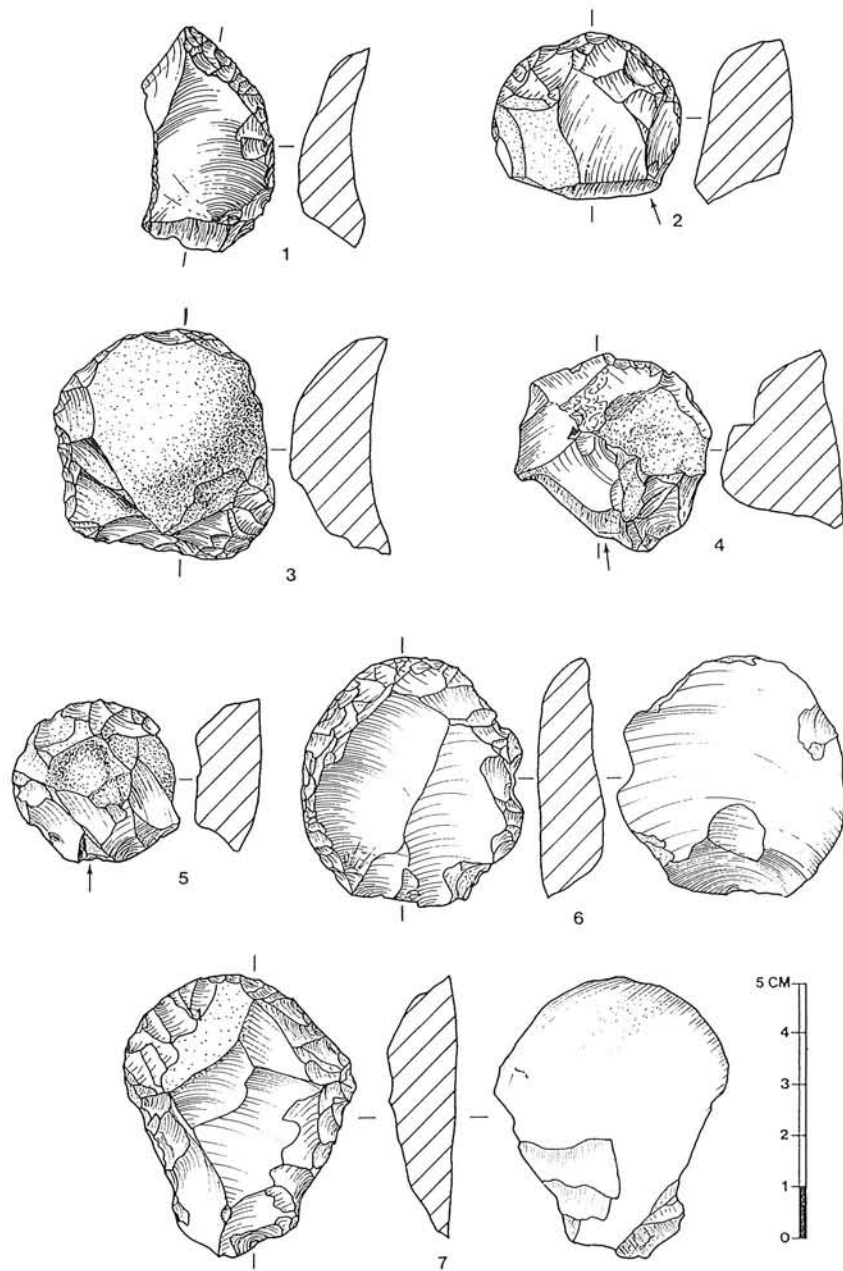


Fig. 26 - Roeux « le Château d'eau », outillage. 1 à 3, grattoirs du groupe I-1 ; 4 et 5, grattoirs du groupe I-2 ; 6 et 7, grattoirs du groupe I-3.

déployée, semi-abrupte à abrupte (75 à 85°), avec un front caréné asymétrique (n = 6) (fig. 30, n^{os} 4 à 8).

— Le septième groupe ne comprend que 3 individus : ce sont des grattoirs minces (< 15 mm), de module allongé (1,3 à 1,5) à retouche assez peu étendue et déployée, oblique ou semi-abrupte (70°), de front spatulé, que l'on peut qualifier de grattoirs « en éventail » (fig. 30, n^o 9 ; fig. 31, n^o 1).

— Le huitième groupe, bien que très réduit (n = 2), est très caractérisé : ce sont des grattoirs minces (œ 11 mm), corticaux, de module allongé (> 1,5), à retouche peu étendue et peu déployée, oblique (60°), dont le front décrit un quart de cercle (fig. 31, n^{os} 2 et 3).

Nous avons laissé en dehors de cette classification trois éléments : 1 grattoir double, très mince,

sur éclat laminaire (module = 1,6) (fig. 31, n° 4) et 2 « éclats-grattoirs », c'est-à-dire des éclats non retouchés mais utilisés, présentant à l'issue du débitage une forme vaguement discoïde (fig. 31, n° 5).

Les pièces ébréchées

Nous engloberons sous ce terme générique les éclats ou lames présentant des retouches très irrégulières, qu'elles soient en coches ou non. La distinction

avec des marques d'utilisation est parfois peu évidente.

Les encoches sont au nombre de 21 (fig. 31, n°s 6 et 7). Elles sont peu soignées dans l'ensemble ; dans 4 cas la retouche est inverse. Les encoches clactoniennes sont au nombre de 6 (parfois multiples et profondes). La distribution des encoches sur les bords est aléatoire.

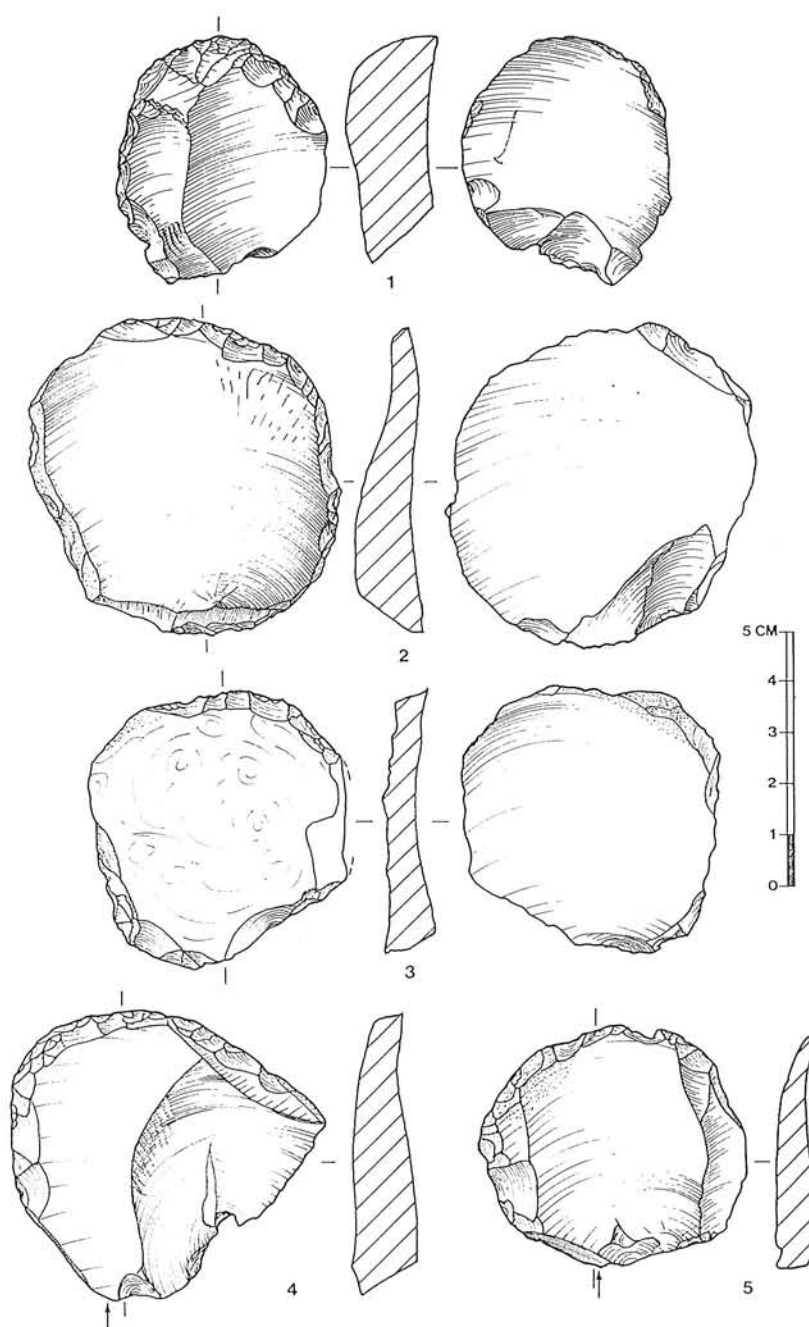


Fig. 27 - Roeux « le Château d'eau », outillage. 1 à 3, grattoirs du groupe I-3 ; 4 et 5, grattoirs du groupe II.

Les denticulés (fig. 31, n^{os} 8 et 9) sont au nombre de 15 (dont 1 sur fragment de nucléus) ; les retouches sont directes (sauf dans deux cas), le plus souvent courtes, abruptes ou semi-abruptes. Dans quelques cas il s'agit de macrodenticulations dues à des encoches clactoniennes.

Les pièces « à bord percuté » sont au nombre de 7 (fig. 31, n^o 10 ; fig. 32, n^{os} 1 à 3) ; il s'agit de pièces, laminaires ou non, qui portent sur au moins un

bord des retouches abruptes, épaisses, irrégulières, voire des mâchures ; il est parfois écrasé ; certains auteurs qualifient de telles pièces de « retouchoirs ». Des stigmates d'emmanchement sont visibles sur certaines de ces pièces (comme sur plusieurs autres outils) : réduction de la partie proximale, écrasement des arêtes.

Malgré leur caractère atypique, ces pièces doivent être prises en compte dans toute étude lithique car

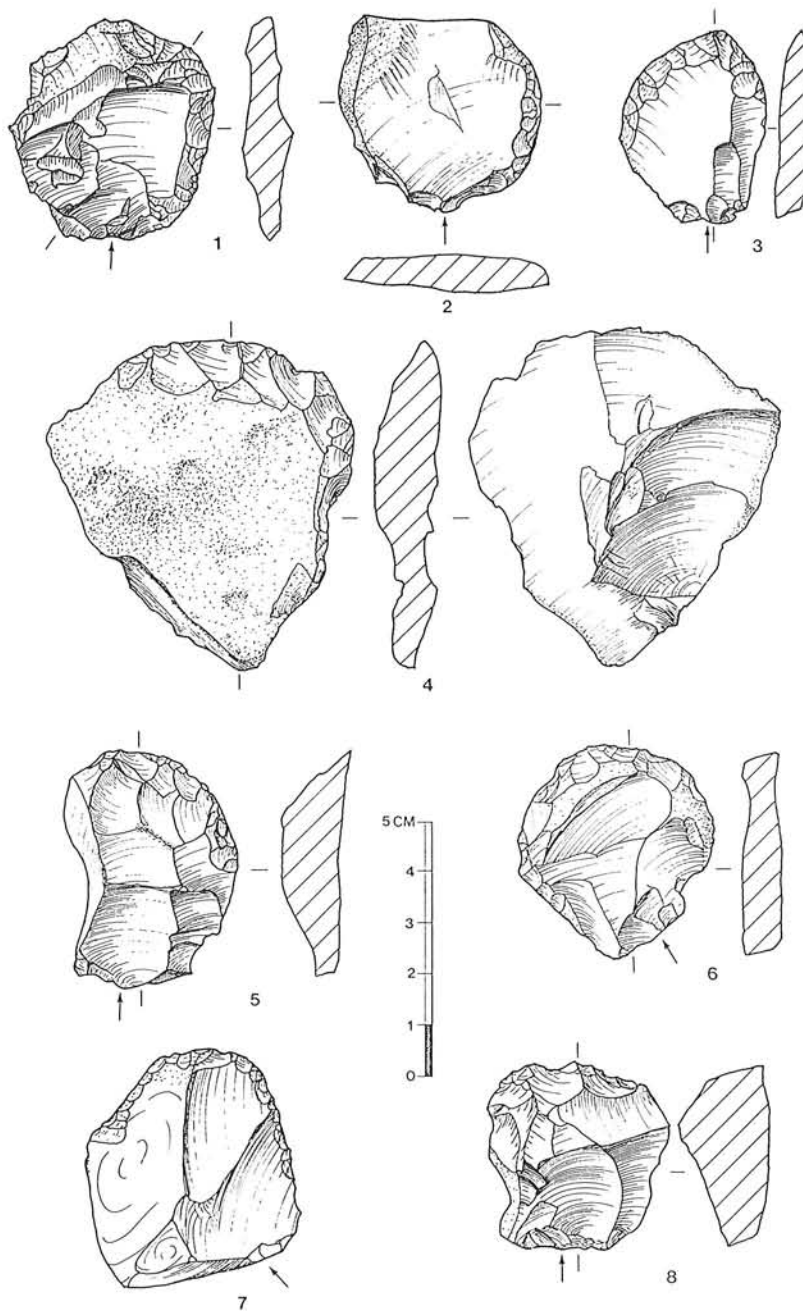


Fig. 28 - Roex « le Château d'eau », outillage. 1 à 7, grattoirs du groupe III ; 8, grattoir du groupe IV.

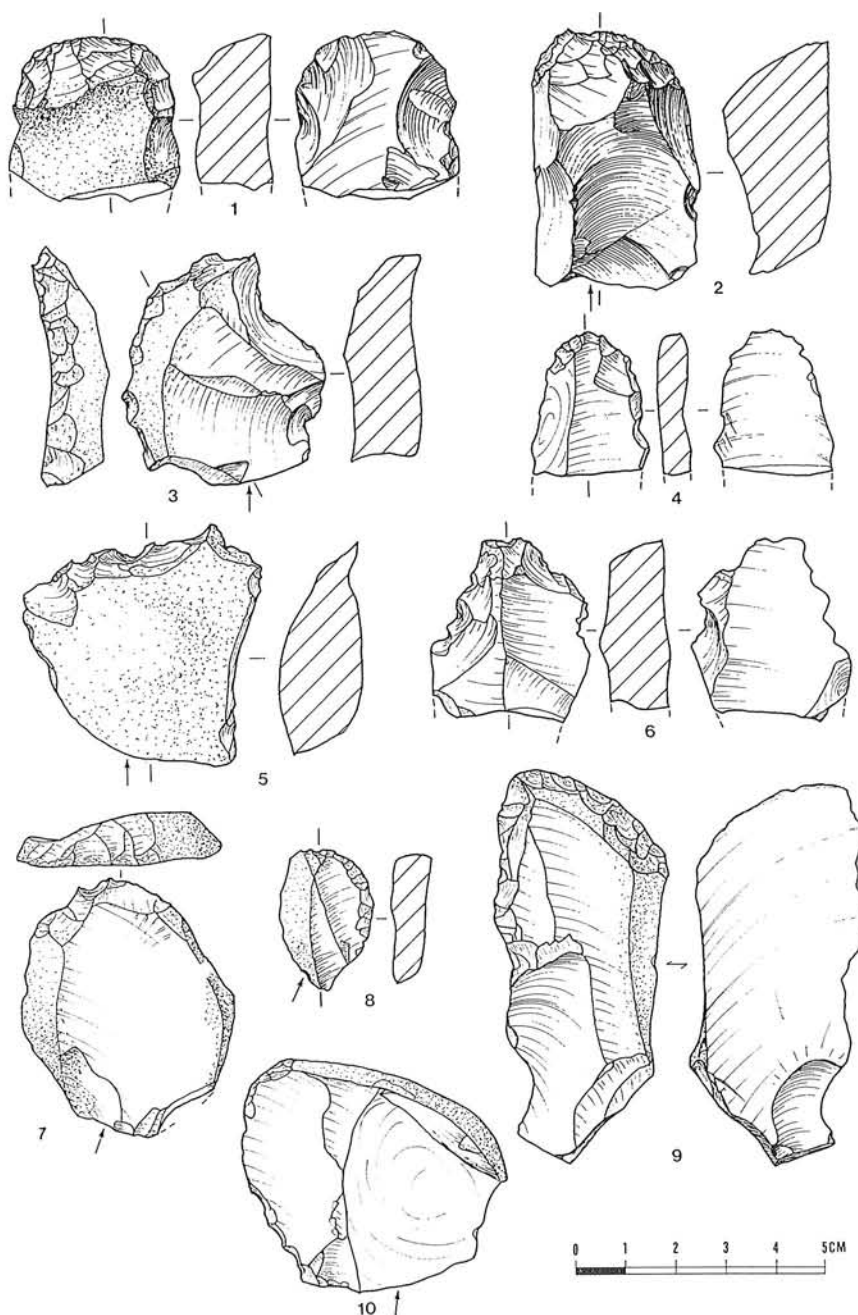


Fig. 29 - Roeux « le Château d'eau », outillage. 1 et 2, grattoirs du groupe III ; 3 à 7, grattoirs du groupe IV ; 8 à 10, grattoirs du groupe V.

leur proportion apparaît comme un trait marquant des assemblages de cette période.

Les racloirs (fig. 32, nos 4 et 5)

Ils sont à retouches directes dans 7 cas, inverses dans 4 cas et bifaciales dans 2 cas. L'inclinaison est le plus souvent oblique, parfois rasante, semi-

abrupte dans 1 seul cas. Sur 9 racloirs la retouche est écailleuse, sur 3 elle est subparallèle et sur 1 seul scalariforme. La classification typologique s'établit comme suit ; 4 racloirs sur face plane (dont 1 transversal), 2 racloirs simples convexes, 2 racloirs bifaciaux, 2 racloirs doubles (1 convergent, 1 convexe-concave), 1 racloir transversal, 1 racloir déjeté, 1 racloir simple droit.

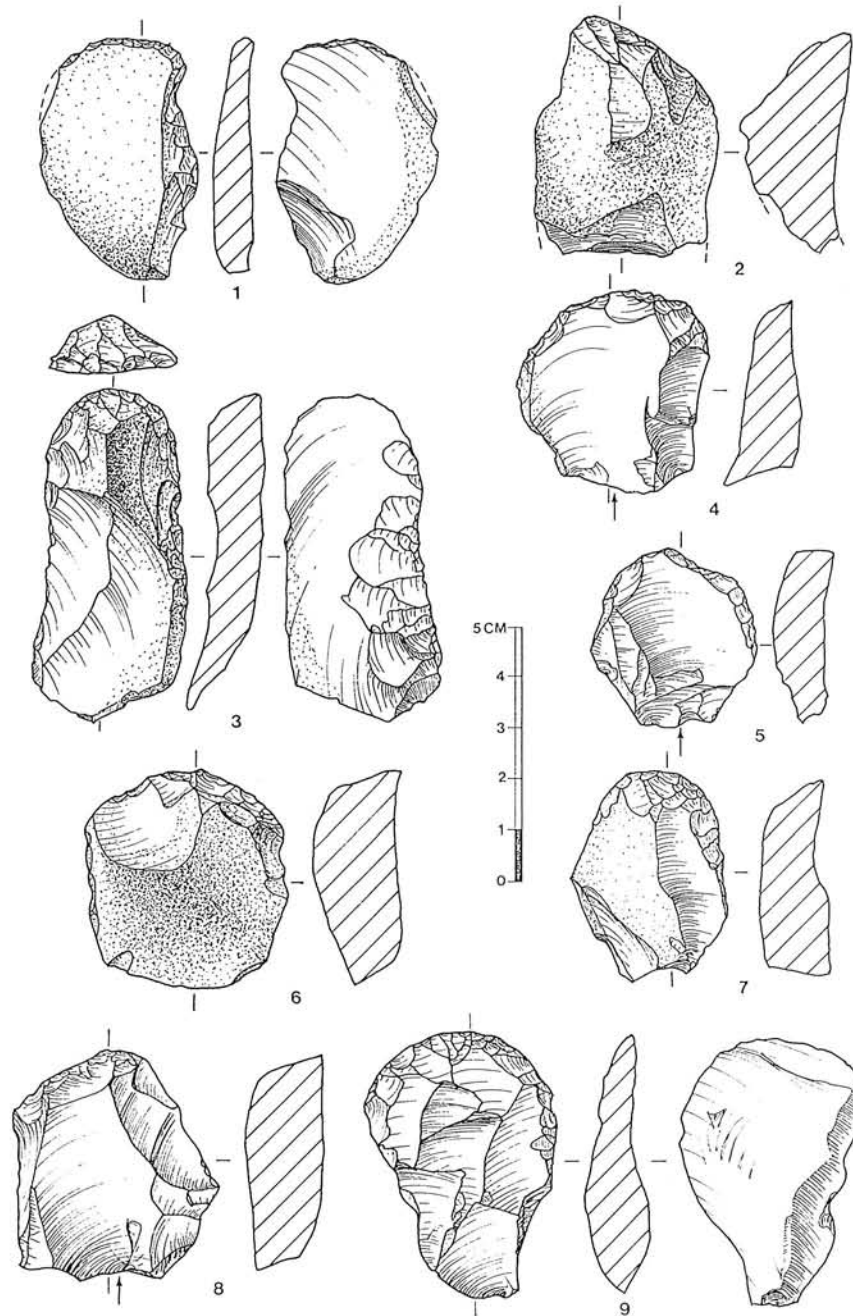


Fig. 30 - Roeux « le Château d'eau », outillage. 1 à 3, grattoirs du groupe V ; 4 à 8, grattoirs du groupe VI ; 9, grattoir du groupe VII.

Les autres outils

Les couteaux à dos : 2 sont à bord abattu par des retouches directes courtes et abruptes, 4 sont à dos naturel ; le module est long (2,0).

Les armatures de flèche sont au nombre de trois :

- 1 pointe de flèche à pédoncule long et ailerons peu

dégagés, de forme losangique ; les retouches sont parallèles, bifaciales et courtes sur un bord, directes, courtes et abruptes sur l'autre bord (fig. 32, n° 6) ;

- 1 armature tranchante, de forme triangulaire allongée, portant des retouches alternes, courtes, abruptes, parallèles sur les deux bords ; le tranchant porte une profonde encoche inverse, peut-être accidentelle (fig. 32, n° 7) ;

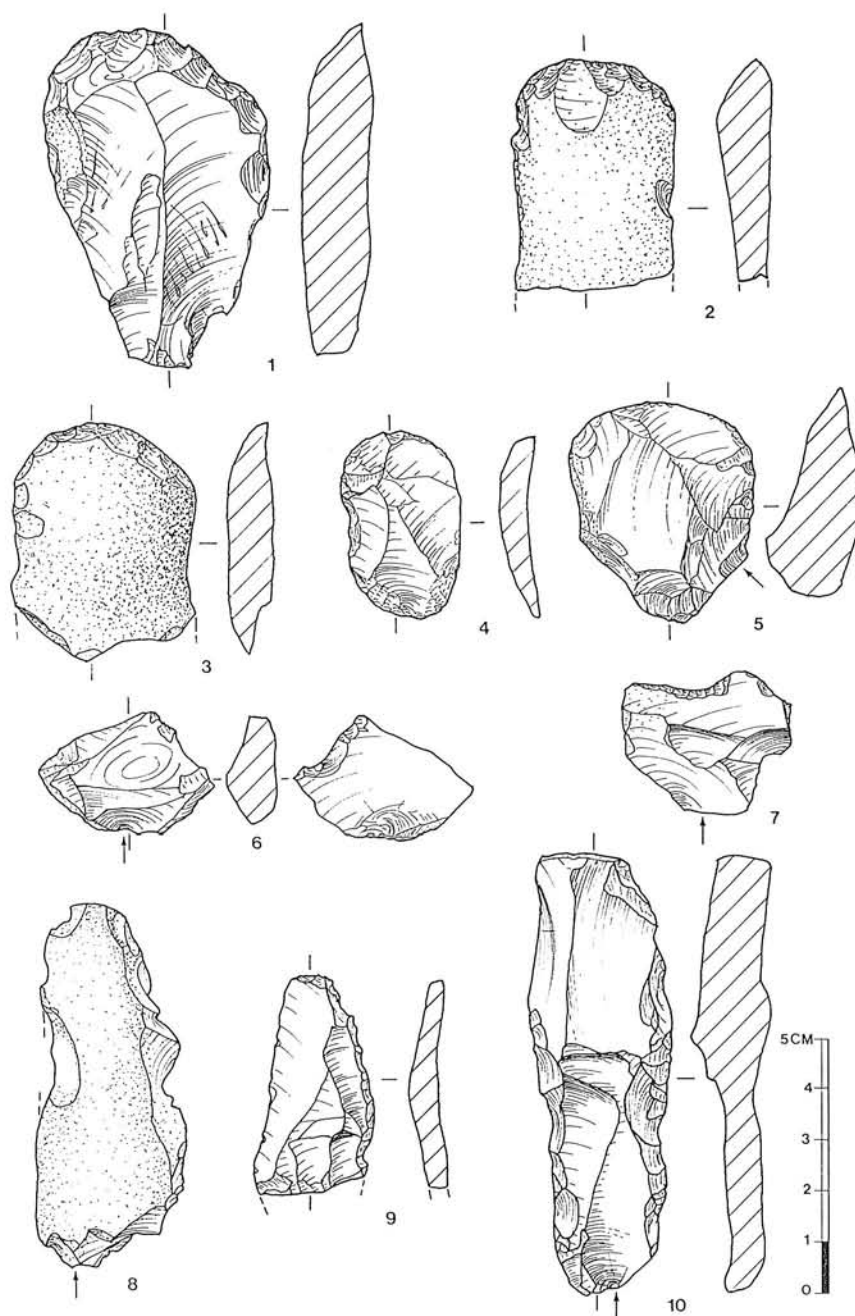


Fig. 31 - Roeux « le Château d'eau », outillage. 1, grattoir du groupe VII ; 2 et 3, grattoirs du groupe VIII ; 4, grattoir double ; 5, « éclat-grattoir » ; 6 et 7, encoches ; 8 et 9, denticulés ; 10, lame à bords percutés.

- 1 pointe foliacée à retouches bifaciales envahissantes, parallèles et rasantes sur le bord droit, inverses, courtes et obliques sur le bord gauche (fig. 32, n° 8).

On peut ajouter à ces armatures une pointe sur lamelle corticale, déterminée par des retouches

alternes : directes, scalariformes, semi-abruptes sur bord gauche ; inverses, subparallèles, obliques sur bord droit. La partie proximale est amincie par des retouches inverses déterminant une sorte de soie (fig. 34, n° 9). Cette pointe, de même que l'armature tranchante, provient de la fosse 10, appartenant à la construction n° 1.

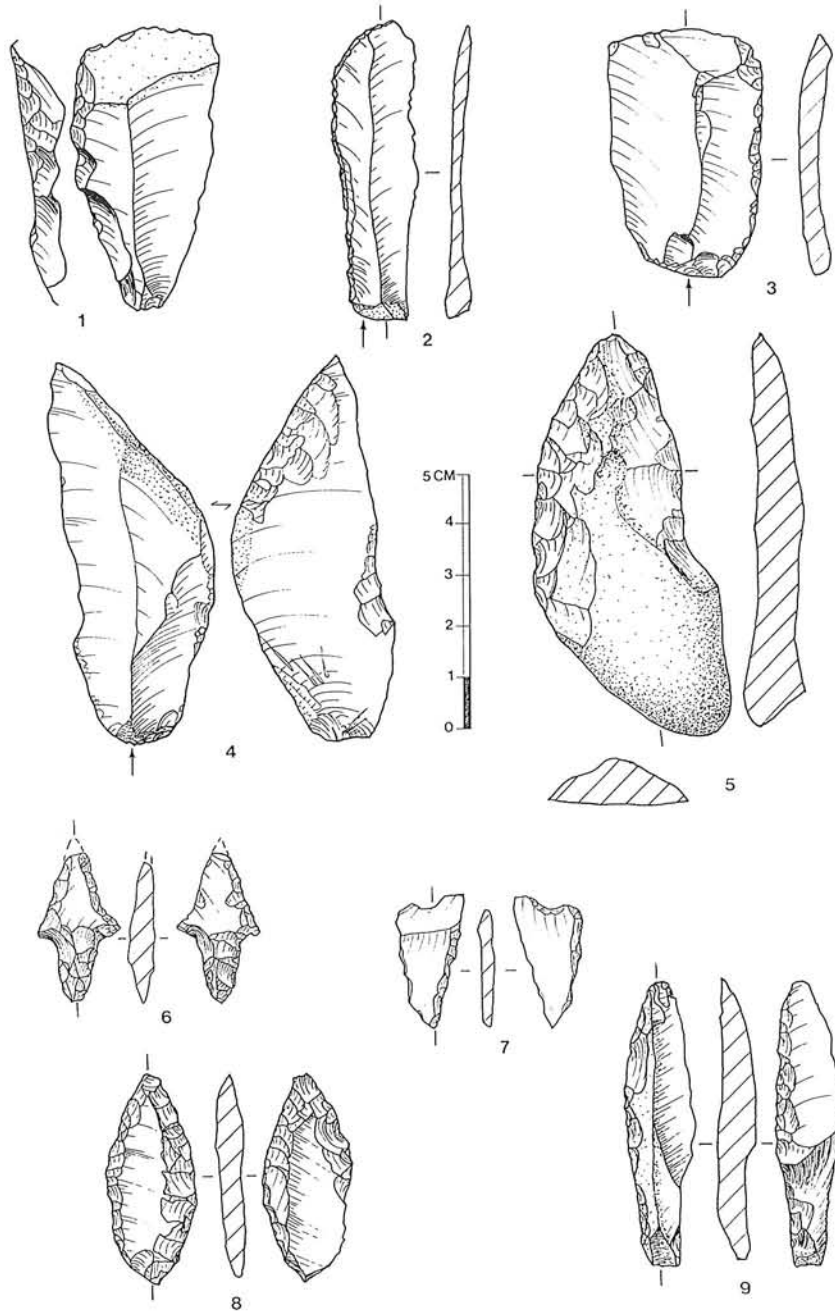


Fig. 32 - Roeux « le Château d'eau », outillage. 1 à 3, pièces à bords percutes ; 4 et 5, racloirs ; 6, pointe à pédoncule et ailerons naissants ; 7, armature tranchante ; 8, pointe foliacée ; 9, pointe à soie.

Les haches polies sont à l'état de fragments : trois talons (fig. 33, n^{os} 2 et 3) de forme semblable, cassés au même niveau ; l'un d'entre eux a été repris en nucléus bifacial unipolaire. Nous n'avons pas intégré dans ce décompte un talon conique de hache en grès soigneusement poli, cassé au même niveau que les précédents (fig. 33, n^o 4). Le quatrième

fragment est un fragment distal de hache réalisée dans un silex gris clair de bonne qualité, étranger au site ; le tranchant est soigné et peu usagé (fig. 33, n^o 1). Le dernier fragment est un fragment mésial, de section lenticulaire épaisse, réutilisé en nucléus et en percuteur (fig. 33, n^o 5). On notera que le tranchant et l'un des talons proviennent de la fosse 10.

Le tranchet (fig. 34, n° 1) (auquel on peut ajouter un autre exemplaire recueilli en surface, fig. 34, 2), de même que le pic-ciseaux (fig. 34, n° 3), sont de petite taille (inférieurs à 6 cm). Un fragment proximal (longueur : 66 mm) de pièce bifaciale, corticale, à section plano-convexe, semble appartenir à un pic.

Le burin comme le perceur sont peu typiques : le burin est d'angle sur cassure (fig. 34, n° 6), le perceur est réalisé par des retouches directes, courtes, abruptes et écailleuses (fig. 34, n° 4).

Nous avons appelé « rabot » un éclat épais détaché d'un percuteur, présentant sur le bord distal des retouches abruptes, scalariformes, qui déterminent un front épais, rectiligne et denticulé (fig. 34, n° 5).

Enfin, on peut considérer comme fragment de poignard un fragment mésial de lame en silex évoquant le silex de Spiennes), à retouches directes, courtes, obliques, parallèles sur les deux bords rectilignes (fig. 34, n° 7).

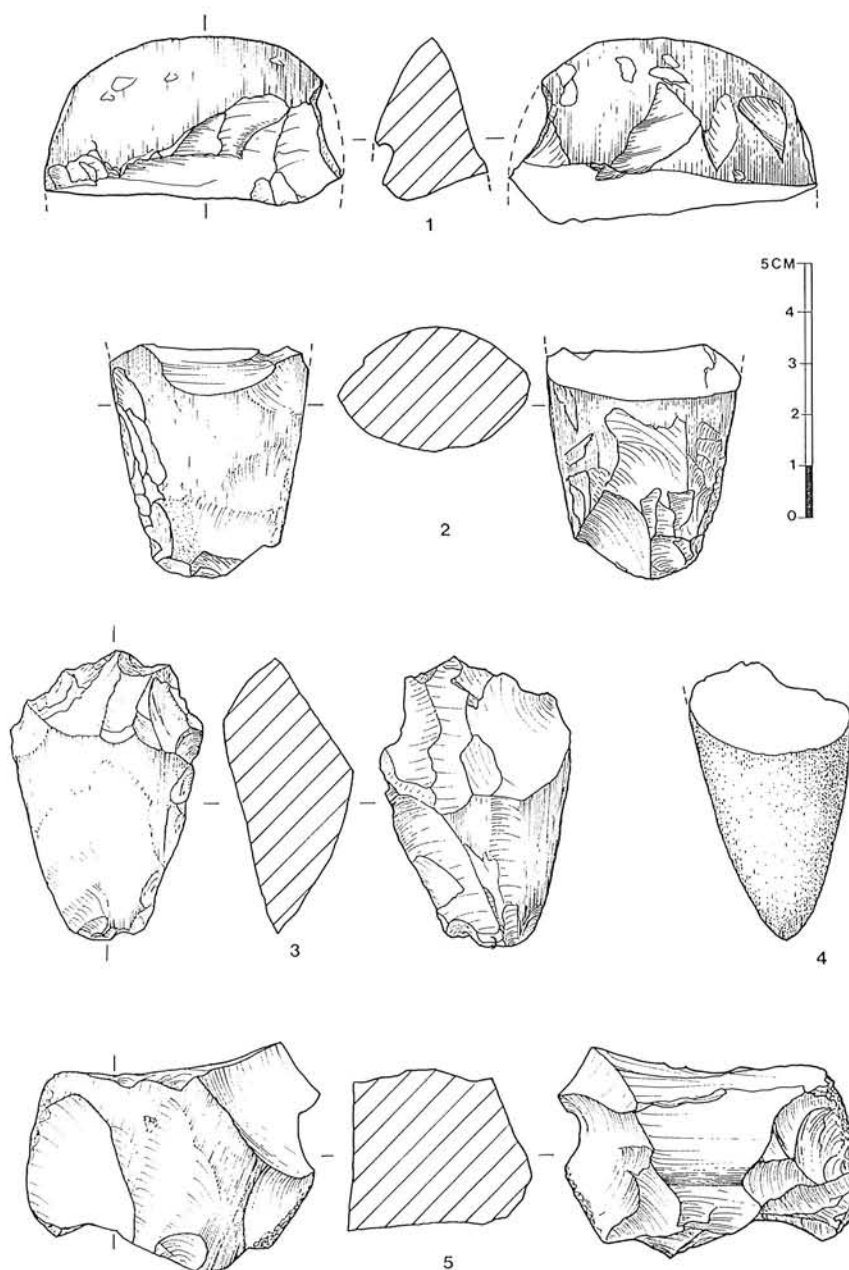


Fig. 33 - Roeux « le Château d'eau », outillage. 1, tranchant de hache polie ; 2 et 3, talons de haches polies ; 4, talon de hache en grès ; 5, fragment mésial de hache polie.

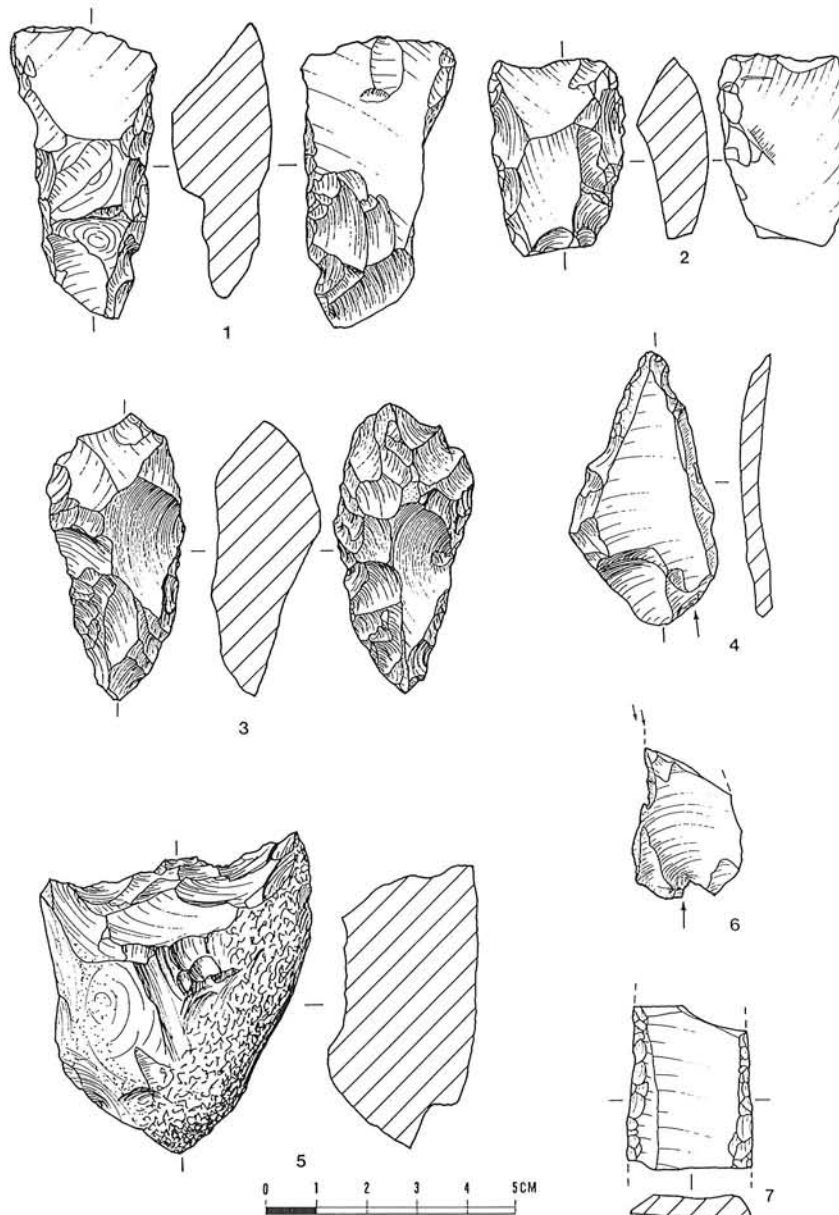


Fig. 34 - Roeux « le Château d'eau », outillage. 1 et 2, tranchets ; 3, pic-ciseau ; 4, perçoir ; 5, rabot ; 6, burin d'angle sur cassure ; 7, fragment de poignard.

Les éclats utilisés

45 éclats ou lames portent des esquillements attribuables à une utilisation quelconque. Dans 38 % des cas ces esquillements intéressent le bord gauche, dans 30 % le bord droit, dans 20 % les deux bords (les autres cas sont indéterminés). C'est le plus souvent la partie distale ou mésiale qui est esquillée. Certaines de ces pièces ont pu être emmanchées.

Conclusion

L'industrie lithique de Roeux est caractéristique d'un site d'habitat (proportion élevée d'outils, fréquence des traces d'utilisation, etc.). Elle forme un ensemble homogène, caractérisé par un débitage fruste qui n'implique pas forcément une faiblesse technologique des tailleurs protohistoriques : on

peut par contre invoquer la mauvaise qualité du silex disponible sur place et surtout la monotonie des outils produits (presque uniquement des grattoirs) qui n'implique pas une recherche de modules sophistiqués. La réalisation de grattoirs soignés montre que le travail du silex n'est pas un art perdu. Les comparaisons avec des sites contemporains sont difficiles à établir pour les raisons déjà évoquées. La publication consacrée au site de Videlles mentionne simplement pour la couche attribuée au Bronze moyen la présence de grattoirs (circulaires, en éventail...), de retouchoirs et d'armatures — tranchante et à pédoncule à ailerons (Bailloud, 1967) — au sein d'une industrie peu abondante. Le site de la Viaube a fourni une industrie également peu abondante mais à dominante laminaire, contrairement à Roeux (Taillet, 1953). Les comparaisons possibles s'arrêtent là pour la France, par contre les archéologues britanniques ont accordé plus d'attention aux études lithiques. Sur les sites anglais (Thorny Down, Black Patch, etc.) on retrouve les mêmes caractéristiques principales qu'à Roeux : abondance des artefacts lithiques, débitage assez fruste, module large des éclats, domination des grattoirs, souvent courts, épais et corticaux, présence de raclours assez typiques, de « retouchoirs » et de pièces que nous avons qualifiées d'ébréchées.

L'OUTILLAGE OSSEUX ET MÉTALLIQUE

Les objets métalliques

5 objets de bronze ont été découverts à Roeux. À l'exception de la hache à rebords et bourrelet médian (fig. 35, 1) découverte entre les deux bâtiments, ce sont tous des éléments de très petite taille. 2 d'entre eux proviennent de chablis. Ce sont respectivement une boucle d'oreille, d'un diamètre de 2 cm, réalisée dans un fil de bronze étiré (fig. 35, 3) et un anneau à extrémités croisées de 8 mm de diamètre (fig. 35, 4). On trouve aussi une petite alène (longueur 5 cm) martelée dans sa partie centrale où elle adopte une section carrée (fig. 35, 2) comme l'exemplaire de taille analogue trouvé à Grimes Graves. Elle a été trouvée dans le remplissage de la petite fosse 71 du carré K2. Un crochet de bronze (fig. 35, 5) a aussi été découvert sur le sol de l'habitation n° 2 dans le carré D1.

La hache a été découverte à la base du sol mais dans le carré D3. Elle mesure 15 cm de long pour une largeur de 8 cm au niveau du tranchant, qui est d'ailleurs assez peu arqué. D'une épaisseur maximale de 2,5 cm, cette hache possède des ailerons assez hauts (0,7 mm) mais surtout un bourrelet médian développé (épaisseur 3 mm) qui rejoint les 2 rebords. À ce titre, la hache de Roeux peut être

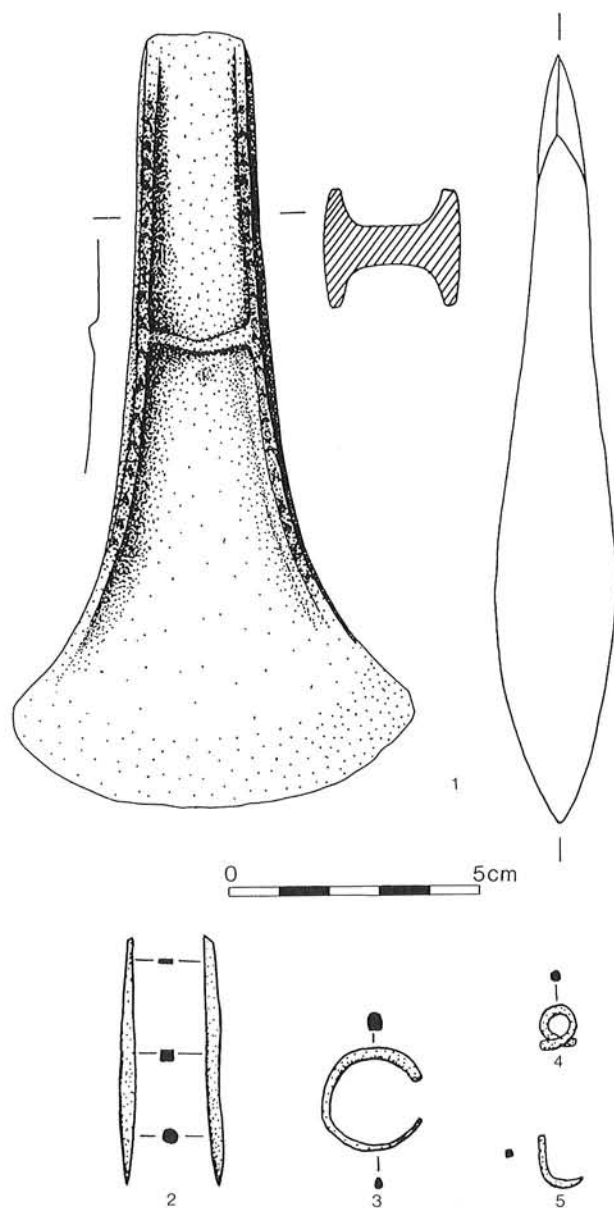


Fig. 35 - Roeux « le Château d'eau », matériel métallique. 1, hache à rebords et bourrelet médian (carré D3 entre les 2 bâtiments) ; 2, alène (st. 71) ; 3, boucle d'oreille (chablis) ; 4, anneau à extrémités croisées (chablis) ; 5, crochet (D1, dans le bâtiment 2).

classée dans les haches à « talon naissant » (Blanchet, 1984). Les exemples les plus proches (fig. 43) proviennent de Bray-sur-Somme (Somme), du « carrefour de Maupas » en forêt de Compiègne (Oise) et surtout de Bazemont (Yvelines) avec son dépôt de trois haches (Mohen, 1977). Elle est à ce jour l'unique hache de ce type découverte dans un contexte d'habitat.

Un échantillon de 20 mg prélevé sur cette hache n'a permis de réaliser qu'une spectrographie (J.-R.

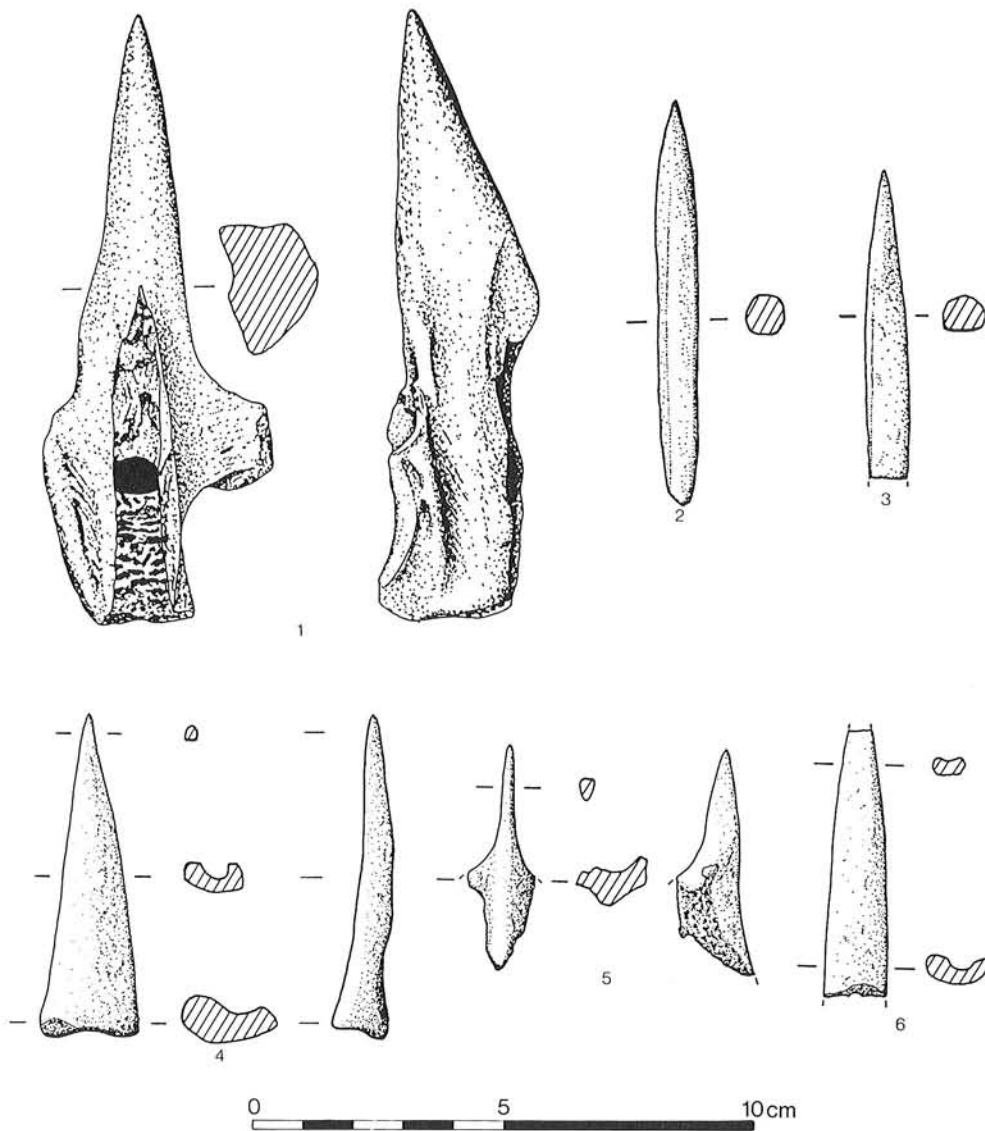


Fig. 36 - Roeux « le Château d'eau », outillage osseux, poinçons (1, décapage ; 2 et 3, st. 10 ; 4, st. 79 ; 5, st. 52 ; 6, J2).

BOURHIS, U.P.R. 403) et il s'en suit donc une imprécision pour le dosage de l'étain et du plomb. Elle a donné les résultats suivants :

Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
77,7 ¹	20 ²	1,5 ²	0,40	0,001	0,05	0,20	—	0,15	—	—

¹ : par différence ; ² : environ ; — : non décelé.

De fait, la composition de cette hache semble assez exceptionnelle, avec ses fortes teneurs en étain et en plomb, pour un objet du Bronze moyen.

Les poinçons en os

Le site de Roeux a livré trois types de poinçons en os, chaque catégorie étant représentée par deux individus.

La première catégorie est réalisée sur ulna, l'extrémité proximale étant conservée en l'état, l'extrémité distale est appointée. Ce type de poinçon est connu dans le Nord de la France (Bostyn 1986). L'exemplaire le plus massif (longueur 12 cm) a été réalisé dans un ulna de bœuf et provient du

décapage (fig. 36, 1). La surface de l'os, très abîmée par des radicales, ne permet pas de lire de traces de façonnage autres que quelques stries longitudinales ; la section de la pointe est légèrement ellipsoïde (longueur de la pointe : 4,5 cm). Le deuxième (fig. 36, 5), beaucoup plus petit (longueur 4,5 cm) a pour base un ulna d'ovicapridé ; de fines stries de polissage longitudinales sont visibles sur toute la partie appointée ; la section transversale de la partie active est très aplatie (longueur de la pointe : 2 cm environ).

La catégorie suivante est réalisée sur des moitiés longitudinales d'os longs, une seule extrémité étant appointée (fig. 36, 4 et 6). Ces poinçons proviennent respectivement d'un chablis et du lambeau de sol fouillé dans le carré J2. L'exemplaire originaire du chablis a été réalisé dans le quart supérieur d'un métatarse d'ovicapridé dont la surface articulaire a été conservée ; sa longueur est de 6,3 cm, sa largeur maximale de 2 cm pour une épaisseur d'1 cm ; la pointe est aiguë, des stries de polissage sont visibles sur les côtés. Le deuxième exemplaire est très semblable au précédent mais le polissage est plus poussé ; la pointe ainsi que la base sont cassés (longueur conservée : 5 cm ; épaisseur maximale : 0,5 cm ; largeur maximale : 1 cm) ; la conservation de cet objet est bonne et permet de voir parfaitement les facettes de polissage. De tels poinçons sont fréquents sur les sites néolithiques et de l'âge du Bronze ; on en trouve par exemple à Grimes Graves des exemplaires très semblables.

Le dernier type rassemble les poinçons les plus soignés. Ils ont été taillés dans des os longs d'animaux de grande taille et devaient être à l'origine bipointes. Les deux exemplaires de Roeux ont été trouvés dans la fosse 10 de l'habitat n° 1 (fig. 36, 2 et 3). L'un, cassé à 6,0 cm d'une extrémité, présente un corps à section quadrangulaire de 0,7 cm de côté qui passe à 2,5 cm de la pointe (aiguë) à une section ellipsoïde. L'ensemble est soigneusement poli et présente des stries. Le second, presque entièrement conservé (longueur : 7,5 cm), offre la même morphologie, avec un fût de section presque carrée (largeur : 0,7 cm) passant à 2,0 cm de l'extrémité conservée (noircie par le feu) à une section subcirculaire ; la pointe est aiguë mais moins fine que sur l'objet précédent. L'autre extrémité semble symétrique mais la pointe n'est pas conservée. Des stries de façonnage sont également visibles, ainsi qu'une légère rainure sur une des faces du fût. On notera qu'aucun des poinçons ne porte de perforation à la partie proximale, contrairement à ce qu'on observe sur les sites anglais.

Aux 6 poinçons s'ajoute une pièce ébauchée : il s'agit d'un fragment longitudinal détaché dans une diaphyse d'os long (représentant environ 1/4 de la circonférence d'origine), cassé aux deux extrémités.

Un des bords porte encore des traces de travail (stries), l'autre est trop corrodée ; la surface externe porte une profonde rainure en V (longueur minimale : 4,0 cm ; profondeur : 0,4 cm) partant d'une épiphyse. Le travail a été abandonné avant détachement d'une aiguille ou d'un poinçon. Cette pièce atteste la production locale des poinçons (ou du moins d'une partie d'entre eux).

LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Archéozoologie (J.-H. Yvinec)

Les ossements étudiés proviennent pour partie de structures excavées (fosses et trous de poteau) mais aussi de la fouille exhaustive de lambeaux de sol conservés. Ces ensembles ont livré 1 177 os pour un poids de 6 304 g. Lors des décomptes, nous avons essayé de comparer les échantillons de ces deux ensembles qui sont apparus similaires. Mais la taille de ces échantillons, et donc leur validité statistique, rendent la comparaison peu fiable. On peut seulement signaler que la conservation et la fragmentation des os ne diffèrent pas d'un ensemble à l'autre.

Du point de vue de la répartition spatiale sur les surfaces de sol en place, il y a peu à dire. La zone définie par les carrés J1, J2, K1, K2 et L3 est la plus dense en vestiges, et ensuite dans une moindre mesure, les alentours du carré E1.

La conservation est mauvaise, car la surface de l'os est généralement dégradée. Ce qui, entre autres effets, a entraîné la disparition des traces de découpe. d'après l'examen des poids moyens des os, on constate que la fragmentation est importante. Par rapport au site proche de Fresnes-lès-Montauban, le poids moyen des os indéterminés est sensiblement équivalent, mais celui des os déterminés s'avère plus faible. Ceci peut s'expliquer par la fouille exhaustive des surfaces de sol.

Dénombrement

Les os indéterminés sont nombreux et leur proportion, par rapport à l'ensemble des os, est de 66,4 % en NR pour 20,35 % en PR. Leur poids moyen atteint 1,67 g, indice d'une fragmentation importante, qui peut résulter du type de fouille auquel nous avons affaire. En effet, comme les os ne proviennent pas uniquement de structures d'enfouissement, mais aussi de lambeaux de sol en place, les chances d'observer des os de petite taille augmentent (piétinement, fragmentation naturelle). Cependant, ces proportions sont habituelles sur un site d'habitat.

Les espèces présentes

La liste des espèces retrouvées est limitée (fig. 37 et 38).

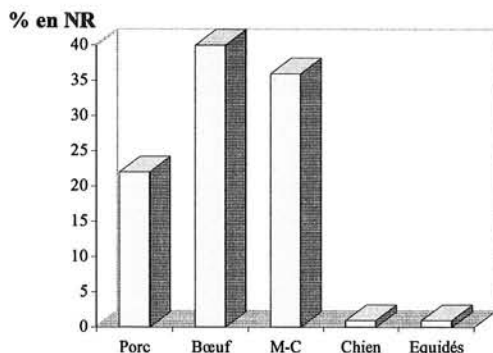


Fig. 37 - Roeux « le Château d'eau », répartition par espèce et nombre de restes des vestiges osseux.

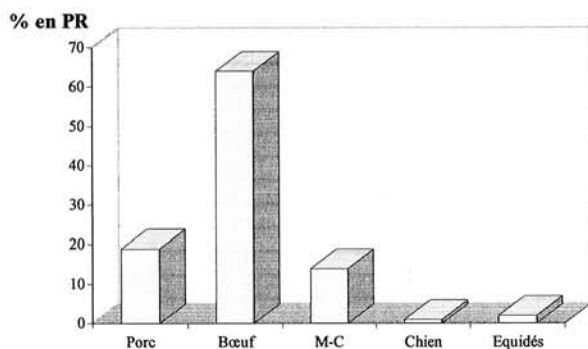


Fig. 38 - Roeux « le Château d'eau », répartition par espèce et poids de restes des vestiges osseux.

— Porc, bœuf, mouton-chèvre.

Le bœuf est l'animal le mieux représenté tant en N.R. qu'en P.R. La proportion en poids de restes, qui constitue la meilleure méthode d'estimation de la viande consommée, atteint 65,7 % pour cet animal. La consommation carnée est donc très largement conditionnée par l'élevage des bovins. En nombre de restes, le mouton devance largement le porc, alors qu'en poids de restes l'équilibre se rétablit entre les deux espèces. Sur le site voisin de Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches » (Bronze final) comme ici, on constate que l'élevage du porc est peu important. Il s'agit peut-être d'une caractéristique locale due à un environnement défavorable à ce type d'élevage. Le phénomène peut aussi avoir une raison économique. Si l'économie est articulée autour des produits que l'animal fournit de son vivant (lait, laine et travail), alors cela pourrait expliquer la faible représentation du porc, qui au contraire est essentiellement élevé pour sa viande.

— Chiens et équidés.

Ces deux espèces sont faiblement représentées : 0,76 %. Cette situation est d'ailleurs courante sur les autres sites de l'Âge du Bronze étudiés dans la moitié nord de la France (0 à 2 %).

— La faune sauvage.

Parmi les espèces sauvages, on relève un os de chevreuil et un de corneille. La chasse peut donc être tenue pour négligeable sur ce site.

— L'homme.

Il est présent sous la forme d'un fragment de calotte crânienne. Il ne s'agit pas d'un élément intrusif dû à la Première Guerre Mondiale qui a laissé de nombreuses traces sur le site, car cet os provient d'une structure profonde qui n'a pas été bouleversée (st. 10). Il est légèrement brûlé sur un côté.

Composition anatomique

— Le porc (fig. 39).

Les restes crâniens sont abondants, les fragments de crâne encore plus que les mandibules. Vertèbres et côtes sont mal représentées par rapport aux pourcentages habituels. Parmi les os des membres, deux catégories dominent : humérus et tibia. Par contre, les os des ceintures sont quasiment absents.

— Le bœuf (fig. 40).

Là encore, les restes crâniens prédominent largement, avec des proportions égales. Les vertèbres sont absentes, alors que les côtes sont correctement représentées. La représentation des os des membres est variable : les os de la patte postérieure sont abondants alors que les os des ceintures sont peu nombreux.

— Les caprinés (fig. 41).

Comme pour le bœuf, les restes de crânes et de mandibules sont en proportions équivalentes ; au contraire, les vertèbres et les côtes sont mal représentées. Parmi les os longs, deux catégories se détachent : le tibia et le radius. La représentation des os des ceintures est mauvaise.

Remarques d'ordre général

La proportion des différentes régions anatomiques est observable sur le diagramme cumulatif (fig. 42). On se rend compte de l'abondance (habituelle) des restes crâniens.

En revanche, l'absence ou la très mauvaise représentation des parties correspondant à la carcasse (vertèbres, côtes et ceintures) nous fait penser qu'il s'agit d'un échantillon sélectionné. Nous avons visiblement sur cet habitat des déchets de consommation dont sont exclus les ossements appartenant à la carcasse.

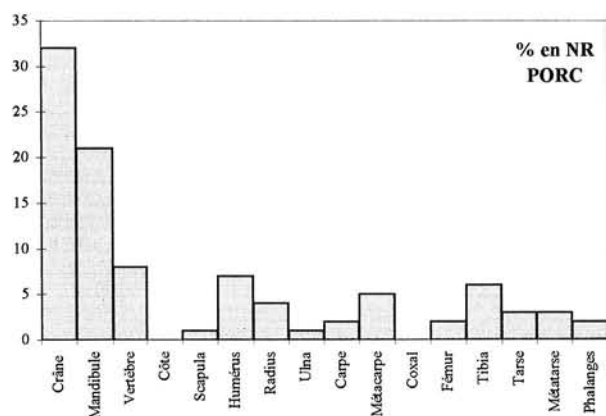


Fig. 39 - Roeux « le Château d'eau », répartition des restes chez le porc.

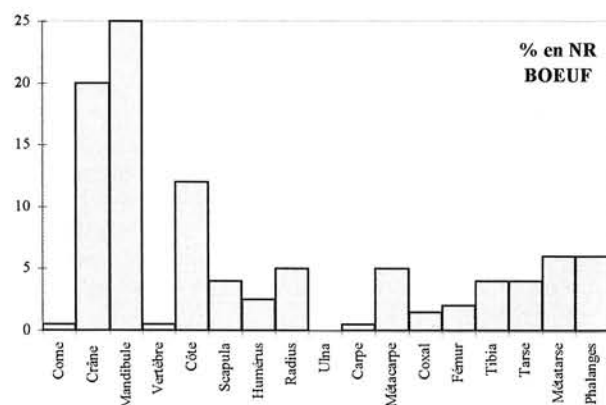


Fig. 40 - Roeux « le Château d'eau », répartition des restes chez le bœuf.

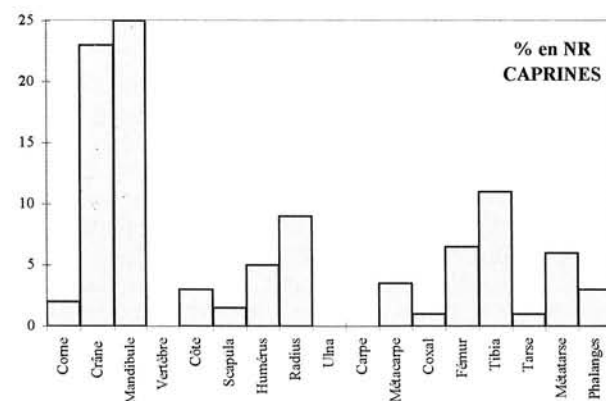


Fig. 41 - Roeux « le Château d'eau », répartition des restes chez les caprinés.

Biométrie

En raison de la nature de l'échantillon (aucun os entier), il n'y a que peu de choses à dire sur la taille et la morphologie des animaux de Roeux

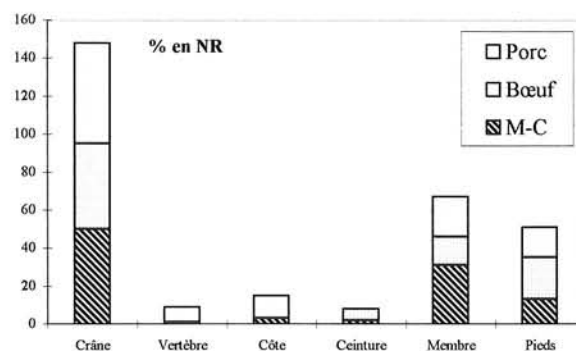


Fig. 42 - Roeux « le Château d'eau », comparaison de la répartition des restes entre le porc, le bœuf et les caprinés.

— Le bœuf.

Seul un ensemble de 5 phalanges I, dont les longueurs s'échelonnent de 49,8 mm à 63,8 mm (49,8/50,9/53,3/54,3/63,8, moyenne 54,4 mm), permet d'estimer par comparaison la taille de cet animal. Nous avons affaire à des individus de très petite taille, comparables aux plus petits bovins de La Tène (95 à 110 cm au garrot).

— Les équidés.

Un fragment de métacarpe indique un équidé de petite taille, semblable à ceux de La Tène.

Âges d'abattage

— Le bœuf.

La synthèse des données fournies par l'épiphyse des os longs et les âges dentaires nous donnent la possibilité d'appréhender les âges d'abattage de cette espèce.

Une petite dizaine d'os longs et quelques dents prouvent la présence d'environ un tiers d'individus jeunes (1,5-2,5 ans) et de deux tiers d'adultes d'âge moyen.

Cette structure d'abattage, malgré la pauvreté de nos données, pourrait correspondre à un élevage tourné vers la production de lait et de viande.

— Le porc.

Quelques mandibules indiquent que l'abattage a eu lieu entre 6 mois et 1,5 ans sans que l'on puisse fournir d'autres précisions. Il s'agit de toute façon d'un élevage pour la viande.

— Les caprinés.

Les données pour cette espèce sont un peu plus nombreuses (essentiellement fournies par l'usure dentaire) et proviennent principalement de dents isolées.

Les individus jeunes sont totalement absents. L'abattage concerne uniquement des adultes : un tiers de jeunes adultes et deux-tiers d'adultes dont quelques bêtes âgées. Cet élevage nous semble mixte, orienté vers la production de viande, mais aussi de lait et de laine, avec peut-être une priorité pour les productions de l'animal de son vivant.

Malgré les difficultés inhérentes à la taille et à la nature de cet échantillon, il a été possible de tirer un certain nombre d'informations de l'étude de ce site. Ces données sont particulièrement précieuses en raison de la rareté des sites datés du Bronze moyen fouillés dans le Nord de la France.

Carpologie (P. Marinval)

Les paléo-semences recueillies sur le site se décomposent de la manière suivante :

- st. 10 (fosse) : 01 cotylédon de Légumineuse (*Fabaceae*);
- st. 41 (trou de poteau) : 02 grains de Blé dont l'espèce n'a pu être précisée (*Triticum sp.*);
- st. 46 (fosse) : 01 fragment de coque (péricarpe) de noisette (*Corylus avellana*); 01 grain d'orge trop abîmé pour que l'espèce puisse être identifiée (*Hordeum sp.*);
- st. 63 (fosse) : 01 fruit de Renouée à feuilles de Patience (*Polygonum lapathifolium*);
- st. 80 (fosse) : 01 graine de Légumineuse (*Fabaceae*);
- st. 85 (fosse) : 01 cotylédon de Légumineuse (*Fabaceae*);
- st. 114 (trou de poteau) : 01 moitié de grain de Blé (*Triticum sp.*); 01 grain de d'Orge altéré (*Hordeum sp.*)

Compte tenu du nombre de paléo-semences attestées (10 restes) et de leur état de préservation (paléo-semences très alvéolées), ce qui a considérablement gêné les identifications et empêché la prise de mesures, nous ne pouvons que constater la culture du Blé et de l'Orge (sans pouvoir préciser la nature des espèces semées) et la cueillette des noisettes par les habitants de Roeux.

Il est possible également que la Renouée à feuilles de Patience (*Polygonum lapathifolium*) et la Légumineuse (*Fabaceae*) aient été collectées à des fins alimentaires. Cependant, du fait du piètre nombre de restes il est impossible de connaître le statut réel de ces plantes : végétaux cueillis de façon délibérée ou mauvaises herbes ramassées involontairement.

Ces maigres données s'intègrent, en tout cas, parfaitement dans le cadre de l'économie de l'Âge du Bronze. Durant cette période les sociétés cultivaient en France, selon les régions, plusieurs espèces

de Blé (l'Amidonier, l'Engrain, le Froment et l'Épeautre), deux variétés d'Orge polystique (l'une à grains nus, l'autre à grains vêtus), des Millets (Millet commun et Millet d'Italie), de l'Avoine, diverses espèces de légumineuses (Lentille, Pois, Fève) ainsi que le Pavot et le Lin. Certains fruits secs (noisettes, glands...) et charnus (pommes, raisin sauvage...) constituaient les produits de la cueillette.

Remarques générales

Les données paléoenvironnementales, comme nous l'avons vu, montrent que les habitants protohistoriques de Roeux se sont installés dans un paysage peu ou non boisé. Ils ont utilisé pour la combustion le bois de quelques essences présentes dans un bois proche ou dans des taillis ou bosquets subsistant sur le site : chêne à feuillage caduc essentiellement, secondairement frêne, noisetier, sorbier, érable, prunellier, prunier, alisier. Certains de ces arbres fruitiers ont aussi pu fournir un apport alimentaire. L'activité dominante sur place était l'élevage plus que l'agriculture : la présence de pollens de céréales, en pourcentage inférieur à 2,7 (sauf dans la fosse 108 où ce chiffre atteint 5,8), traduit un certain éloignement des champs cultivés. Les graines de céréales, comme les structures de type silo, sont d'ailleurs absentes, même si du matériel de mouture a été découvert disséminé. Les environs immédiats des habitations étaient occupés par des pâtures, parsemées de petites fosses.

CONCLUSIONS

Céramique, industrie lithique, architecture des bâtiments, orientation des activités économiques : tous ces aspects technologiques et culturels soulignent l'étroitesse des relations entre le site de Roeux, que nous attribuons au Bronze moyen, et la culture « Deverel-Rimbury ». L'appartenance du Nord de la France à la même communauté culturelle que les Îles Britanniques durant le Bronze ancien et moyen (fig. 43), déjà pressentie sur les sites funéraires de Fréthun et de Fresnes-lès-Montauban, est ici confirmée de manière spectaculaire. On notera, de plus, que deux des inhumations de la nécropole de Fresnes-lès-Montauban offrent la même datation radiocarbone que la date la plus ancienne de Roeux. Par rapport aux sites britanniques d'Itford Hill et Black Patch, on regrettera de ne pouvoir donner pour Roeux (pour des raisons liées aux possibilités d'intervention et aux perturbations de la guerre) une vision complète de la communauté agricole : l'absence de puits à eau, de foyers, d'enceinte quelconque (palissade, talus, etc.) peut s'expliquer aussi bien par des différences culturelles

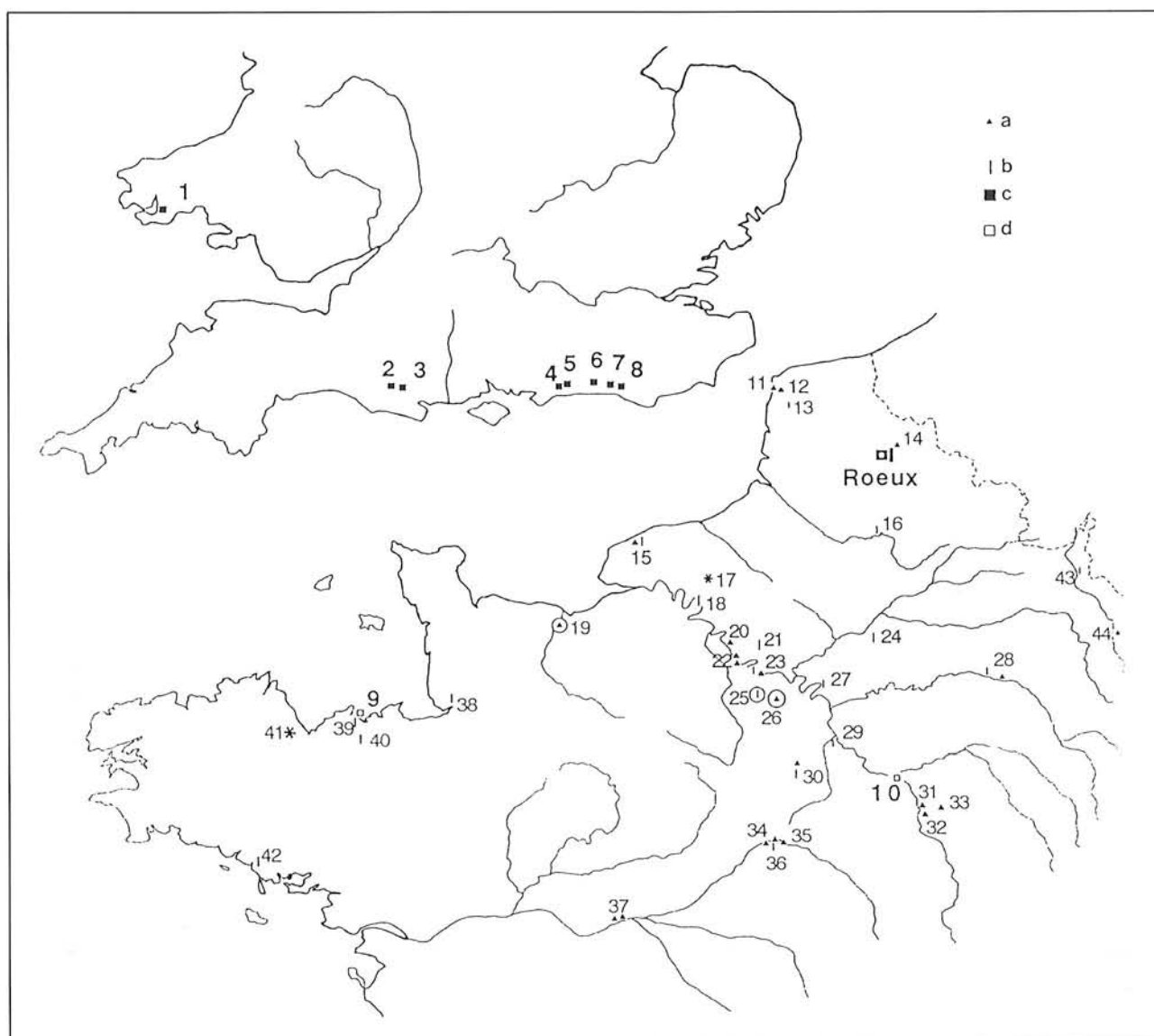


Fig. 43 - Carte de répartition des cabanes circulaires de la culture « Deverel-Rimbury », des haches à rebords et fort bourrelet médian et des haches à talon naissant. a : haches à rebords et fort bourrelet médian. b : haches à talon naissant. c : cabanes circulaires attribuées à l'Âge du Bronze. d : cabanes circulaires de la culture « Deverel-Rimbury ».

Habitats à cabanes circulaires de la culture « Deverel-Rimbury » : 1, Stackpole Warren ; 2, South Lodge Camp ; 3, Down Farm ; 4, New Barn Down ; 5, Cock Hill ; 6, Plumpton Plain ; 7, Itford Hill ; 8, Black Patch.

Cabanes circulaires attribuées à l'Âge du Bronze en France : 9, La Grosse Roche (Saint-Jacut-de-la-Mer) ; 10, Cannes-Écluse.

Haches à rebords et à fort bourrelet, haches à talon naissant (d'après Blanchet, 1987) : 11, région de Boulogne-sur-Mer ; 12, Châtillon-lès-Boulogne ; 13, Nesles ; 14, Billy-Montigny ; 15, Colleville ; 16, ? ; 17, La Rue-Saint-Pierre ; 18, Rouen ; 19, Caen ; 20, Gasny ; 21, Ouest du Vexin ; 22, Vernon ; 23, Mantes-la-Jolie et environs ; 24, La Croix-Saint-Ouen ; 25, Bazemont ; 26, Plaisir ; 27, Paris ; 28, Épernay et environs ; 29, Corbeil ; 30, Puiset-le-Marais ; 31, Sens ; 32, Sénonais ; 33, Cerisiers ; 34, Orléans ; 35, Saint-Jean-le-Blanc ; 36, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin ; 37, Saumurois ; 38, La Godefroy ; 39, Pléhérel ; 40, Plestan ; 41, Plumieux ; 42, Erdeven ; 43, Charleville-Mézières ; 44, Sivry-la-Perche.

avec les sites anglais, que par des conditions de conservation et d'observation. Nous resterons donc prudents quant à l'interprétation ethnologique du site et nous nous contenterons de remarquer que

l'occupation protohistorique de Roeux, tournée vers une agriculture mixte, a été soit épisodique, soit de courte durée, si l'on en juge par la quantité d'artefacts retrouvés.

- ANONYME (1982) — Standing stones, *Current archaeology*, n° 82.
- AVERY M., CLOSE-BROOKS J. (1969) — Shearplace Hill, Sydling St Nicholas, Dorset, House A : a suggested re-interpretation, *Proc. Prehist. Soc.*, vol. XXXV, p. 345-351, 3 fig.
- BAILLOUD G., COIFFARD P. (1967) — Le locus 5 des Roches à Videlles (Essonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LXIV, fasc. 2, p. 371-410.
- BARRETT J., BRADLEY R., GREEN M. (1979) — South Lodge Camp and Down Farm, *Current Archaeology*, n° 67, p. 242-246.
- BLANCHET J.-C. (1984) — *Les Premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. XVII, 608 p.
- BLANCHET J.-C., MORDANT C. (1987) — Les Premières haches à rebords et à butée dans le Bassin Parisien et le Nord de la France, in *Les relations entre le Continent et les Îles britanniques à l'Âge du Bronze. Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie*, p. 89-118.
- BOSTYN F., VALLIN L. (1986) — L'outillage en os de la région Nord/Pas-de-Calais, inventaire et aspects techniques, *Gallia Préhistoire*, t. 29, fasc. 1, p. 193-215.
- BRIARD J., GEBHARDT A., MARGUERIE D., NICOLARDOT J.-P., ROBINO P. (1990) — Habitats et environnements de l'âge du Bronze en Bretagne, *Un monde villageois. Habitat et milieu naturel en Europe de 2000 à 500 av. J.-C., exposition de Lons-le-Saunier*, p. 37-44.
- BRUN P. (1981) — L'habitat à l'âge du Bronze dans la moitié nord de la France. *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n° 2, p. 9-62.
- BURGESS C. (1987) — Les Rapports entre la France et la Grande-Bretagne pendant l'âge du Bronze — Problèmes de poterie et d'habitat, *Les relations entre le Continent et les Îles britanniques à l'Âge du Bronze. Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie*, p. 307-318.
- BURSTOW G.-P. et HOLLEYMAN G.-A. (1957) — Late Bronze Age Settlement on Itford Hill, Sussex, *Proc. Prehist. Soc.*, vol. XXIII, p. 167-212, 31 fig.
- CURWEN E.-C. (1934) — A Late Bronze Age Farm and a Neolithic pit dwelling on New Barn Down, Clapham, near Worthing, *Sussex Archaeol. Collect.*, n° 75, p. 137-170.
- DESFOSSÉS Y., MASSON B., VALLIN L. (1992) — Deux sites de l'âge du Bronze sur l'emprise du T.G.V. Nord dans le Pas-de-Calais. Présentation Préliminaire, *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, C.T.H.S.*, p. 89-92.
- DIRECTION DES ANTIQUITÉS DE LORRAINE (1990) — Données récentes sur l'habitat de l'âge du Bronze en Lorraine, *Un monde villageois. Habitat et milieu naturel en Europe de 2000 à 500 av. J.-C., exposition de Lons-le-Saunier*, p. 67-71.
- DREWETT P. (1982) — Later Bronze Age Downland Economy and Excavations at Black Patch, East Sussex, *Proc. Prehist. Soc.*, vol. 48, p. 321-400, 38 fig.
- DREWETT P. (1990) — La Fouille d'un habitat de l'âge du Bronze final à Black-Patch, East Sussex, Angleterre, *Un monde villageois. Habitat et milieu naturel en Europe de 2000 à 500 av. J.-C., exposition de Lons-le-Saunier*, p. 31-35.
- ELLISON A. (1987) — The Bronze Age Settlement at Thorny Down : pots, post-holes and patterning, *Proc. Prehist. Soc.*, vol. 53, p. 385-392, 2 fig., 3 tabl.
- FLEMING A. (1979) — The Dartmoor Reave Project, *Current Archaeology*, n° 67, p. 234-237.
- GAUCHER G., ROBERT Y. (1967) — Les Dépôts de bronze de Cannes-Écluse. *Gallia Préhistoire*, t. X, fasc. 1, p. 169-223.
- GAUCHER G., MOHEN J.-P. (1974) — *L'Âge du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, numéro spécial du *Bull. de la Soc. de Préhist. du Nord*, 144 p.
- GAUCHER G. (1981) — *Sites et cultures de l'Âge du Bronze dans le Bassin Parisien*, Paris, XV^e supplément à *Gallia Préhistoire*, 462 p., 15 pl.
- GAUCHER G. (1988) — *Peuples du Bronze*, Paris, Hachette, 377 p.
- GUILBERT G. (1973) — Moel y Gaer, Rhose Mor : a progress report, *Current Archaeology*, n° 37, p. 38-44.
- HOLLEYMAN G., CURWEN E.-C. (1935) — Late Bronze Age lynchet settlements on Plumpton Plain, Sussex, *Proc. Prehist. Soc.*, vol. I, p. 16-38.
- LETTERLE F. (1982) — Un site de l'âge du Bronze à Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne), *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial, p. 175-185.
- LONGWORTH I., CHERRY J. (1986) — Archaeology in Britain since 1945-New directions, *British Museum Publications*, p. 43-52.
- LONGWORTH I., ELLISON A., RIGBY V. (1988) — *Excavations at Grimes Graves, Norfolk, 1972-1976. Fasc. 2 : The Neolithic, Bronze age and later pottery*, Londres, Trustees of the British Museum, 120 p.
- MARTIAL E. (1995) — *L'industrie lithique à l'Âge du Bronze dans le Nord-Pas-de-Calais. Les exemples de Fréthun et Roeux*, Cahiers de Préhistoire du Nord, n° 15, 127 p.
- MASSON B. (1989) — Fouille du site protohistorique de Bruille-Saint-Amand, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, n° 6, p. 59-81.
- MEGAW J.-V.-S. et al. (1961) — *The Bronze Age settlement at Gwithian, Cornwall : Preliminary Report on the evidence for early agriculture*, Proc. West Cornwall Field Club, t. II.
- MOHEN J.-P. (1972) — Que savons-nous de l'âge du Bronze dans le Nord de la France ? (Département du Nord et du Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 69, fasc. 1, p. 444-464.
- MOHEN J.-P. (1977) — *L'Âge du Bronze dans la région de Paris*, Paris, Éditions des Musées Nationaux, 264 p.
- MOHEN J.-P., BAILLOUD G. (1987) — *L'Âge du bronze en France, 4 : La vie quotidienne. Les fouilles du Fort-Harrouard*, Paris, Picard, 241 p., 108 pl.
- O'RIORDAIN S.-P. (1954) — Lough Gur Excavations : Neolithic and Bronze Age houses on Knockadoon, *Proc. of Roy. Irish Acad.*, t. LVI (C), p. 297-459.
- STONE J.-F.-S. (1941) — The Deverel-Rimbury Settlement on Thorny Down, Winterbourne Gunner, S. Wilts, *Proc. Prehist. Soc.*, vol. VII, p. 114-133.
- TAILLET M. (1953) — La Station protohistorique de La Viaube (Bronze II final), in *Congrès Préhistorique de France. Comptes Rendus de la Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie*, p. 89-118.

BOSTYN F., VALLIN L. (1986) – L'outillage en os de la région Nord/Pas-de-Calais, inventaire et aspects techniques, *Gallia Préhistoire*, t. 29, fasc. 1, p. 193-215.

BRIARD J., GEBHARDT A., MARGUERIE D., NICOLARDOT J.-P., ROBINO P. (1990) – Habitats et environnements de l'âge-THOMAS A.-C. (1958) – *Gwithian : Ten Years' Work (1949-1958)*.

VILLES A. (1987) – Un aperçu de l'industrie lithique des niveaux de l'âge du Bronze au Fort Harrouard, in *Les relations entre le Continent et les Îles britanniques à l'Âge du Bronze. Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie*, p. 275-305.

Yves DESFOSSÉS et Luc VALLIN
Ingénieur d'Études et Conservateur du Patrimoine
Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais
Ferme Saint-Sauveur, avenue du Bois, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Emmanuelle MARTIAL
Assistant d'Études, A.F.A.N. Nord-Picardie
518, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

Philippe MARINVAL
Centre d'Anthropologie
39, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse

André-Valentin MUNAUT et Anne-Françoise EMONTSPOHL
Laboratoire de Palynologie et de Dendrochronologie, U.C.L.
5, place Croix-du-Sud, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgique

Patrice RODRIGUEZ
17, rue de l'Eure, 75014 Paris

Maria-Eugénia SOLARI
Général Lagos, 1356 Valdivia, Chili

Jean-Hervé YVINEC
C.R.A.V.O.
21, rue des Cordeliers, 60200 Compiègne

Un enclos triple du Bronze ancien à Fréthun (Pas-de-Calais)

par Françoise Bostyn, Geertrui Blancquaert et Yves Lanchon
avec la collaboration de Guy Auboire

RÉSUMÉ

Lors de la construction du Lien Fixe Transmanche, un monument funéraire composé de trois fossés circulaires concentriques, dont le plus grand atteint 60 m de diamètre, et comprenant deux structures funéraires dans sa partie centrale, a été décapé dans sa totalité. Les comparaisons proposées tant pour les enclos que pour le mobilier céramique, et corroborées par une datation C14, permettent de situer la fréquentation de ce monument funéraire pendant l'Âge du Bronze ancien.

ABSTRACT

Before the construction of the channel tunnel, the Fréthun monument which consist in a triple circular enclosure (the biggest have 60 m of diameter) with two tombs situated in the interior zone of the inner circle, were completely excavated. The comparisons for these structures together with the ceramics finds lead us to a chronological attribution of the site to the Early Bronze Age.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Une fouille de sauvetage urgent

La fouille de sauvetage du site de Fréthun s'inscrit dans le cadre des opérations archéologiques

liées à la construction du Lien Fixe Transmanche (fig. 1, site L), et plus particulièrement de la gare et des voies T.G.V. (emprise S.N.C.F.). Elle s'est effectuée sur une durée de trois mois (avril-juin 1988) et a bénéficié d'un total de dix mois et demi de contrats A.F.A.N. répartis comme suit : Mlles Bostyn (3 mois) et Blancquaert (3 mois) et MM. Lanchon (3 mois) et Moretti (1,5 mois). Ce site n'a bénéficié d'aucun mois d'étude (1).

Sur les photographies de prospection aérienne, seul un triple fossé circulaire apparaissait nettement alors que le décapage a mis en évidence quatre occupations diachrones (fig. 2) :

- le monument funéraire du début de l'âge du Bronze (fig. 3) ;
- des structures domestiques de La Tène ancienne (fig. 3) ;
- une nécropole mérovingienne ;
- un habitat du bas Moyen Âge.

S'il a été possible de recruter rapidement deux personnes pour fouiller la nécropole mérovingienne, des choix ont dû être effectués pour le reste du site. Il a été décidé de fouiller l'intégralité des structures à l'intérieur du triple enclos, le maximum du remplissage des fossés, et de reconnaître l'occupation de La Tène. Malheureusement, les structures médiévales n'ont pu être que très partiellement étudiées.

Enfin, sachant que les enclos sont très souvent regroupés en nécropoles, le décapage a été poursuivi vers le nord-est. Comme un autre enclos très

(1) Nous tenons à signaler que cet article a été écrit en décembre 1990 et que quelques corrections, en particulier une réactualisation bibliographique, ont été apportées en 1998.

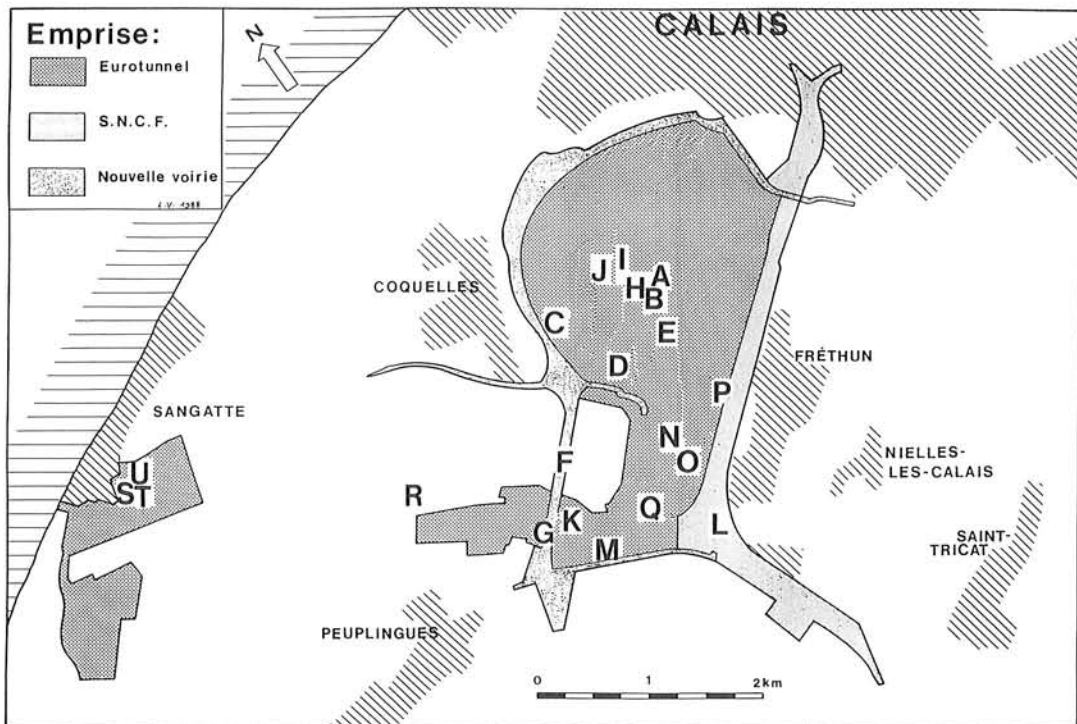
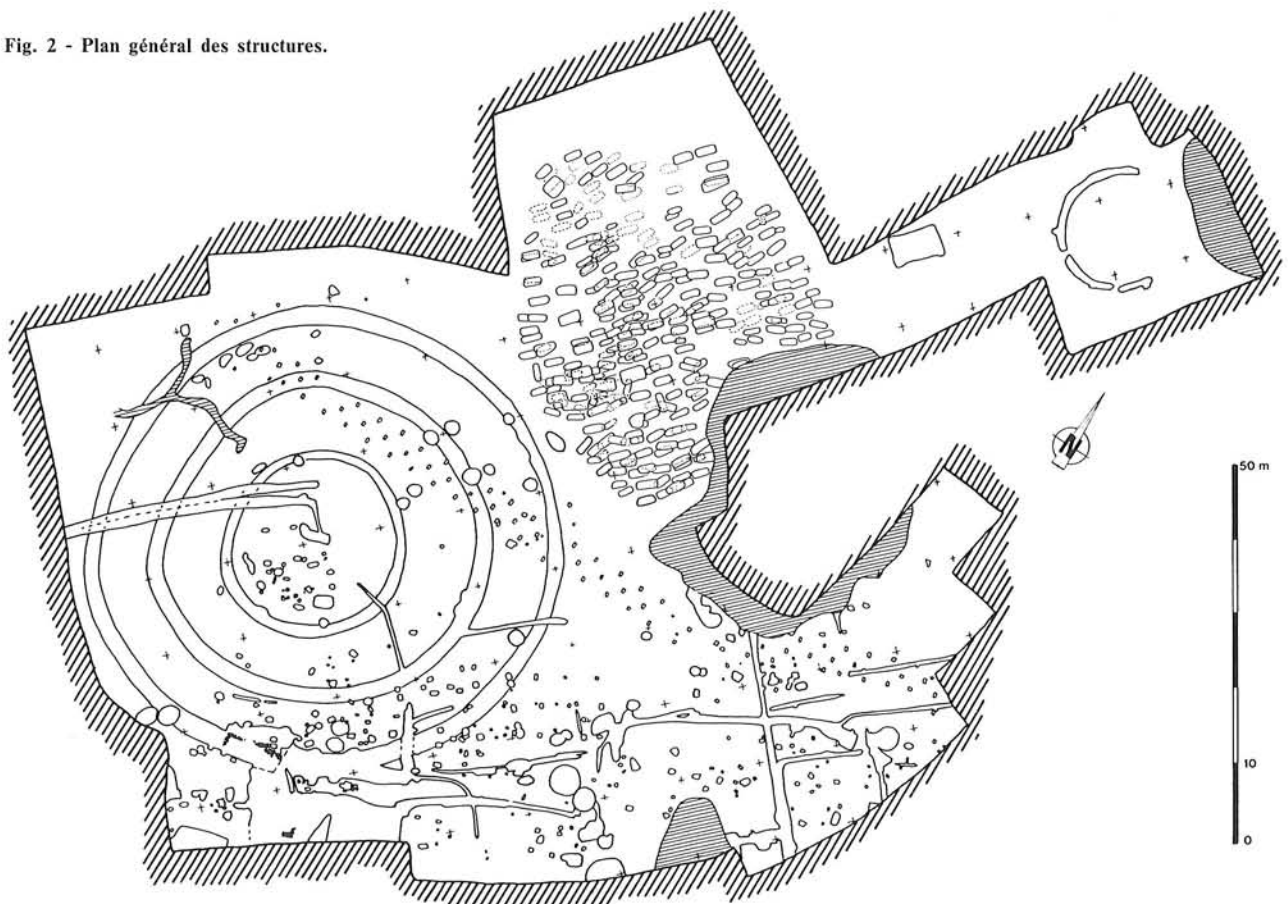


Fig. 1 - Plan de localisation du « Transmanche ». Site F : enclos circulaires de Coquelles ; site L : enclos triple de Fréthun ; site R : enclos double de Peuplingues « le Fond Ambrel » (non fouillé).

Fig. 2 - Plan général des structures.



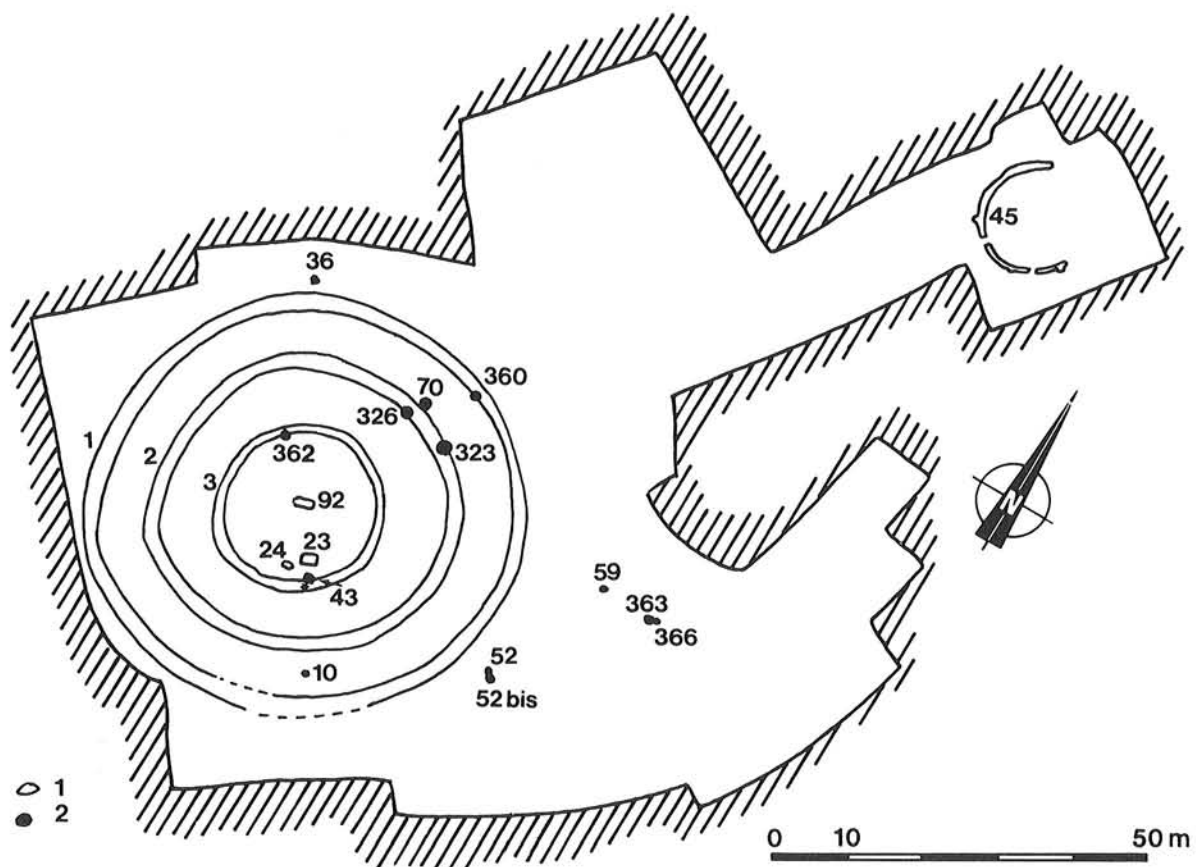


Fig. 3 - Plan des structures de l'âge du Bronze (1) et de La Tène (2).

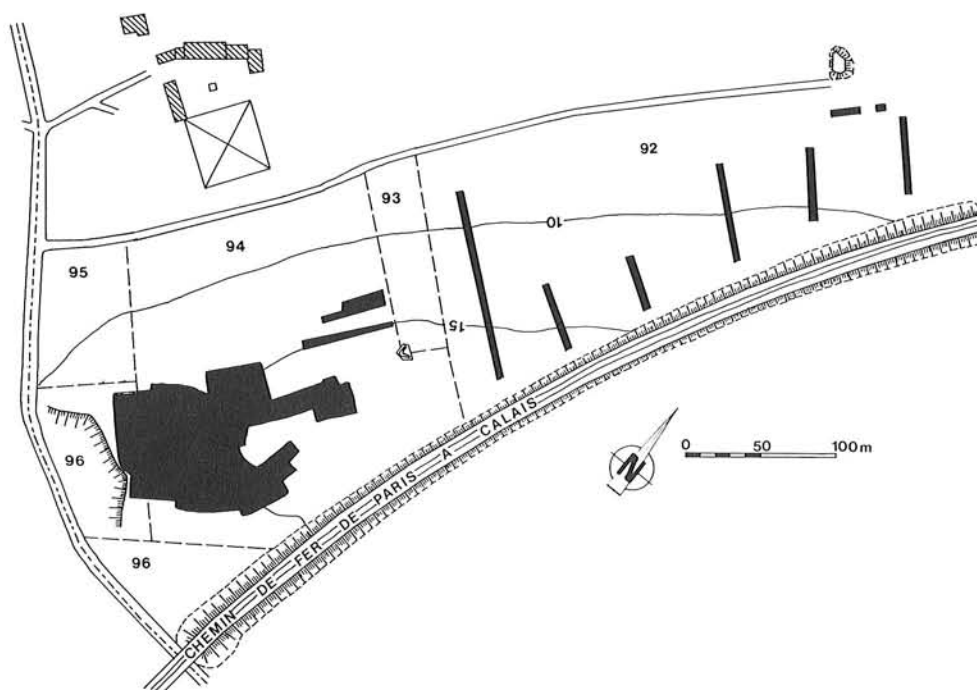


Fig. 4 - Localisation du décapage et des tranchées de reconnaissance.



Fig. 5 - Vue aérienne de la fouille.

érodé a été mis en évidence, une série de tranchées de reconnaissance a été effectuée sur l'intégralité de la parcelle (fig. 4), mais aucune autre structure n'est apparue dans ces tranchées.

Cet article ne porte que sur les structures de l'âge du Bronze ; l'occupation de l'âge du Fer fait l'objet d'une publication séparée (Blancquaert, sous presse).

Découverte du site

Le site avait été repéré sur photographie aérienne en 1976 par M. Lefebvre, un agriculteur de Coquelles. Cet enclos triple était très nettement visible sur les agrandissements des photos I.G.N. (mission 1976). Nous avons eu la possibilité de le photographier à nouveau durant la phase prospection, mais de façon assez diffuse. Aucune prospection au sol n'avait pu être réalisée à l'époque sur le site, l'agriculteur ayant refusé catégoriquement l'entrée sur ses terrains.

Cadre géographique et géologique

Les implantations du projet TransManche s'inscrivent dans deux entités géographiques distinctes : les collines de l'Artois au sud/sud-ouest et la Plaine maritime au nord/nord-est (fig. 5). Les hauteurs de l'Artois sont constituées de collines culminant vers 150 m et de petits vallons orientés sud-ouest/nord-est. Ils sont presque tous asséchés actuellement. La Plaine maritime, dont l'altitude varie entre - 0,50 m et + 4 m (I.G.N.), est constituée de marais et de canaux artificiels trahissant la proximité de la nappe phréatique.

D'un point de vue géologique, ces deux ensembles correspondent à des formations quaternaires différentes. Le Calaisis est en effet caractérisé, d'une part, par la présence du début de la Plaine maritime résultant de l'évolution littorale holocène et, d'autre part, par les témoins pléistocènes d'une ancienne plage fossile de Sangatte et de cordons de galets de Coquelles. L'Artois est constitué de plateaux crayeux avec des lambeaux de formations

sableuses tertiaires et une couverture quaternaire limoneuse.

Le site de Fréthun est localisé sur une des dernières éminences crayeuses des contreforts de l'Artois qui domine la Plaine maritime (fig. 6).

L'ENCLOS TRIPLE

Ce monument funéraire est composé d'un ensemble de structures comprenant trois fossés circulaires concentriques, deux structures funéraires et une petite fosse. Le petit enclos a été associé à cet ensemble bien qu'aucun élément ne permette de le dater.

Les fossés et le système de remplissage

Pour comprendre le système de comblement des fossés, un ensemble de coupes a été réalisé dans chacun des enclos : six dans le premier, quatre dans le second et le troisième (fig. 7) ; des coupes supplémentaires ont été effectuées lorsque les enclos étaient recoupés par des structures plus récentes. Les enclos ont été fouillés sur des surfaces différentes : le cercle 1 sur 40 % de sa surface, le cercle 2 sur la moitié, le cercle 3 sur les 2/3.

La régularité de ce monument est double : d'une part dans les cercles presque parfaits qu'ils définissent, et d'autre part dans l'espace laissé entre bord interne d'un fossé et bord externe d'un autre qui est d'environ 6 m. L'aire centrale a une superficie de 310 m² environ (fig. 2).

Les trois fossés ont subi une érosion plus marquée dans leur partie nord-est, la partie supérieure du remplissage ayant parfois totalement disparu. La pente naturelle, qui est actuellement d'environ 5 m sur la zone décapée, est orientée d'est en ouest. Cette pente peut expliquer l'érosion différentielle observée.

L'enclos central (St. 3) a une largeur de 1,40 m, sa profondeur n'excède pas 0,60 m (fig. 7). Son remplissage s'est fait en deux ou trois phases. Le fond du fossé est toujours constitué de blocs de craie très peu tassés, ce qui peut être interprété comme le résultat du phénomène naturel de l'érosion sur le substrat crayeux. Cette couche est toujours stérile. L'aspect assez évasé des bords supérieurs peut être interprété de façon identique. La partie supérieure du remplissage est systématiquement composée de limon brun. Par endroits, une phase intermédiaire composée d'un mélange de limon et de nodules de craie a été identifiée (coupe 12).

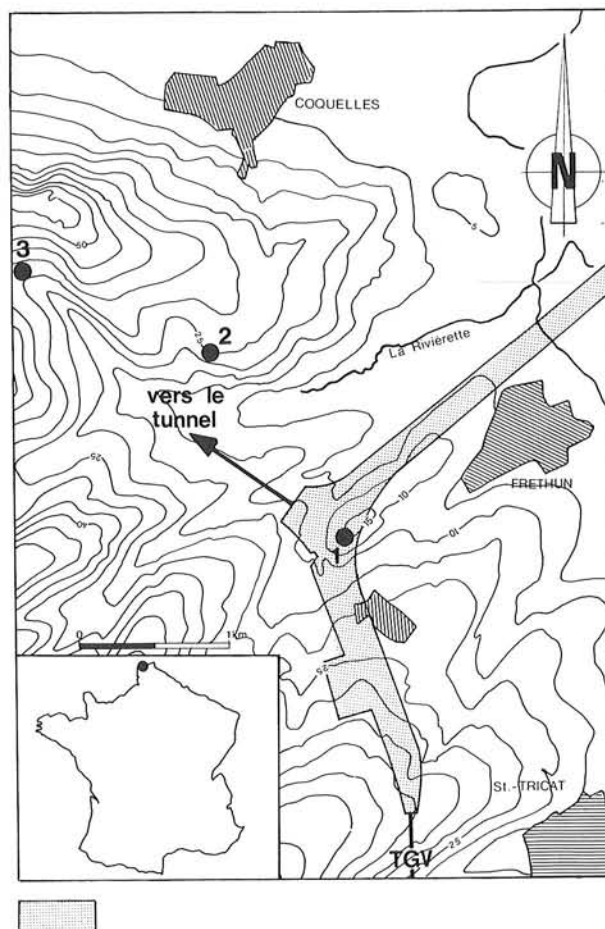


Fig. 6 - Localisation topographique des sites de l'âge du Bronze. 1 - Fréthun, 2 - Coquelles, 3 - Peuplingues ; en grisé : emprise T.G.V.

Les travaux de creusements expérimentaux de fossés réalisés en Angleterre sur substrat crayeux sont particulièrement intéressants pour les interprétations des remplissages (Jewell et Dimbleby, 1966). En effet, le fond du fossé creusé était déjà rempli après être resté ouvert deux années. Dès la troisième année, des paquets de terre végétale commençaient à tomber du bord et à combler de façon très irrégulière le fossé. On peut penser, compte tenu de la dimension plus modeste du fossé, que le profil d'équilibre du fossé a été atteint très rapidement.

Le matériel archéologique de cet enclos est toujours situé dans le remplissage supérieur mais au contact avec la couche inférieure. C'est d'ailleurs dans cette position qu'ont été retrouvés les fragments cassés sur place d'une urne décorée. Ce vase, incomplet (la moitié environ est parvenu jusqu'à nous), est probablement en position secondaire : il devait appartenir à un dépôt funéraire inclus en

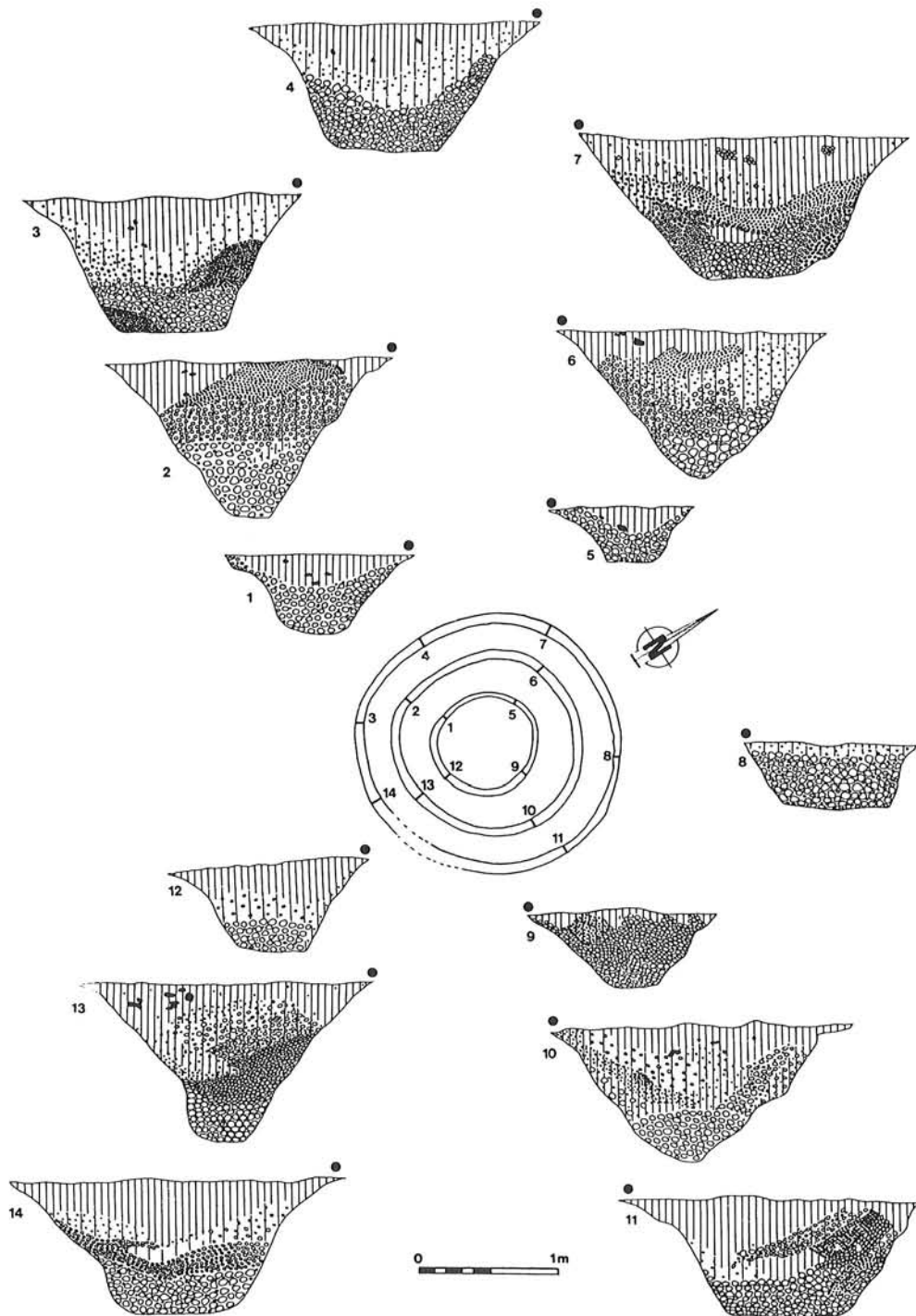


Fig. 7 - Coupes dans les enclos.

périphérie du tertre central et a dû glisser à la base du remplissage terminal du fossé à la suite d'une érosion soit naturelle, soit anthropique, alors que le profil d'équilibre fossé/tertre devait être atteint.

Le fossé central (st. 2) a un diamètre de 20 m, une largeur de 2 m et une profondeur comprise entre 1 m et 1,10 m. Le profil est nettement en V avec un fond parfois légèrement aplati (fig. 7). Le remplissage

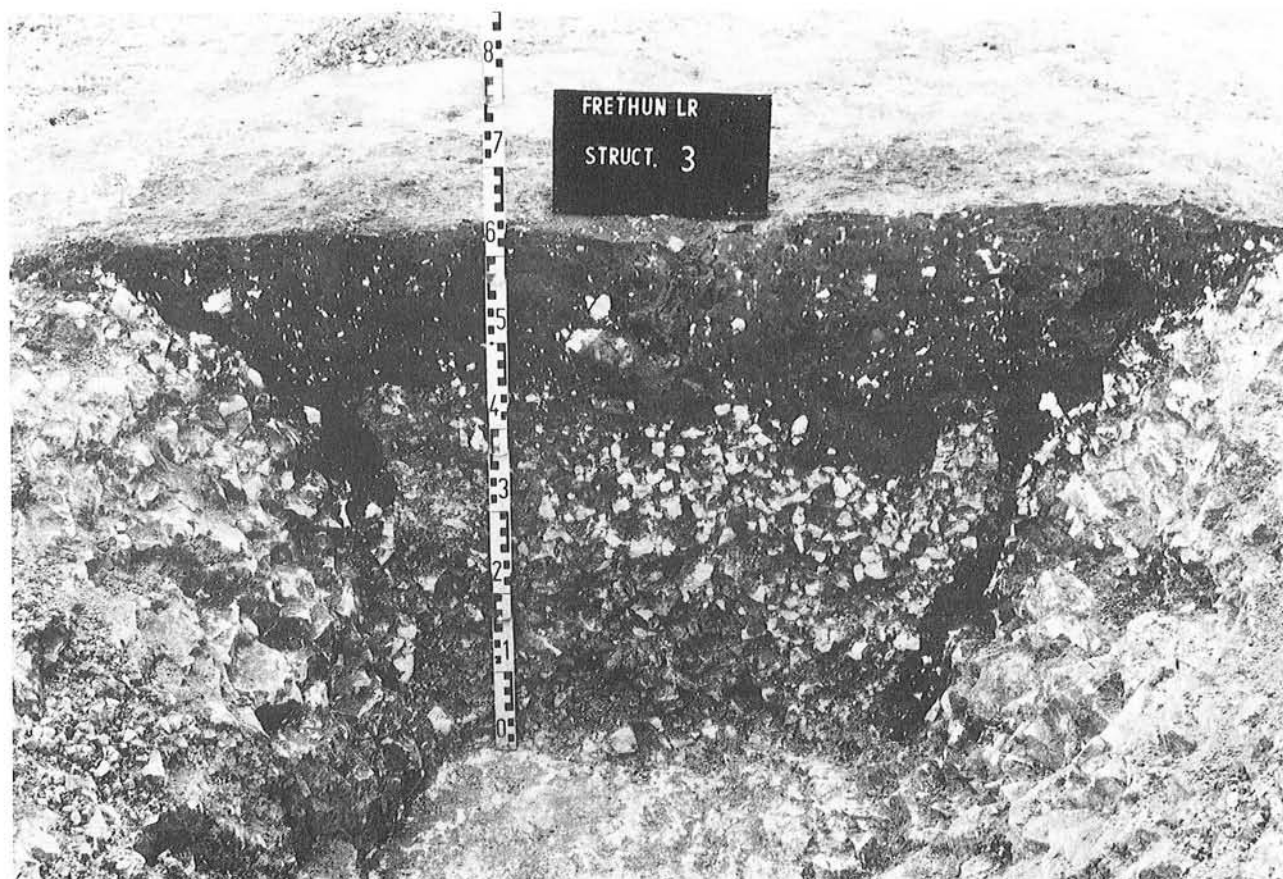


Fig. 8 - Photo de la coupe 1 de la structure 3.

est plus complexe que celui de l'enclos 3, même si le fond du fossé est rempli de blocs de craie très peu tassés. La dernière phase de comblement est ici aussi constituée de limon brun assez homogène. Entre les deux, s'intercalent des couches successives à dominante limoneuse. La majorité de ces couches provient de l'intérieur, phénomène très visible sur les coupes 2 et 13. Ce phénomène est moins net sur la coupe 10, mais on peut penser que le phénomène d'érosion, plus fort dans cette partie a atténué cette dissymétrie. On peut émettre l'hypothèse qu'il existait un cordon de terre entre les fossés 2 et 3, dont le tassement et l'érosion progressifs auraient été à l'origine de cet apport de sédiment.

La dernière couche ayant scellé les fossés (limon brun) est dans certains endroits presque inexistante, en particulier dans la partie est de l'enclos. Lorsqu'elle est bien conservée, dans le tronçon sud en particulier, on remarque nettement qu'il y a eu un recusement largement postérieur à l'époque de fonctionnement du monument. Quelques tessons du Moyen Âge ont été trouvés dans cette couche.

Le matériel archéologique n'est pas concentré exclusivement dans la couche de limon brun, mais aussi dans les deux couches sous-jacentes. À proximité de la coupe 2, une petite concentration d'éclats de débitage et d'esquilles a été observée dans la couche de craie très compacte située sous le limon brun. Ces éléments confirmeraient l'idée d'un comblement progressif et naturel de cet enclos.

Le fossé extérieur est très grand puisqu'il a un diamètre de 56 m à l'intérieur. Sa largeur est de 2,20 m à l'ouverture et sa profondeur de 1,10 m lorsqu'il est bien conservé. Le fond est plat et assez large (presque 1 m). Son remplissage est assez symétrique avec des apports de terre alternés de l'intérieur et de l'extérieur. Le fond est tapissé de blocs de craie peu tassés. La partie médiane est constituée d'une alternance de couches à dominante limoneuse et de couches à dominante crayeuse. La phase finale est toujours constituée de limon brun (fig. 9). La coupe 8 montre une stratigraphie très différente, mais le fossé était très érodé, et ce remplissage correspond à la base de celui des autres

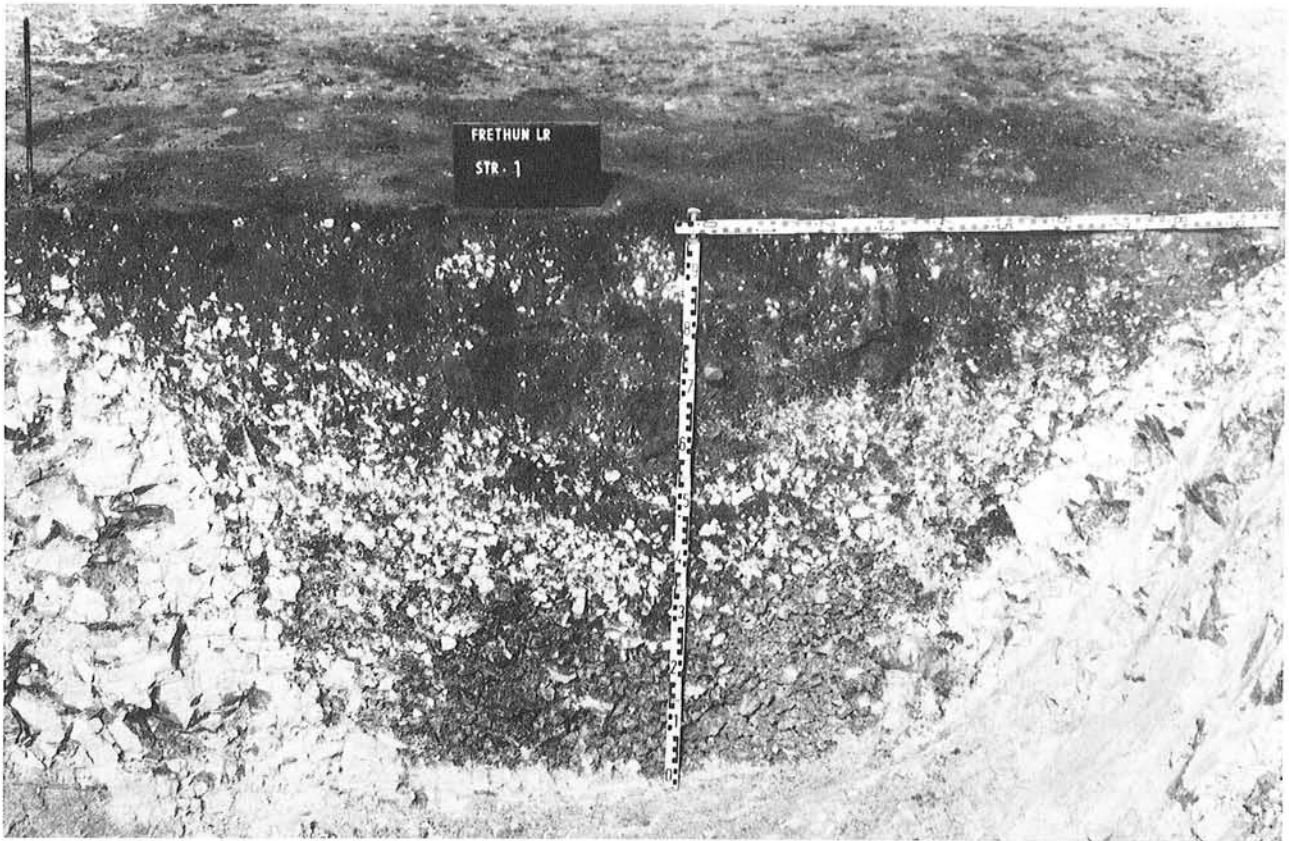


Fig. 9 - Photo de la coupe 4 de la structure 1.

coupes. La coupe 11 se distingue légèrement des autres dans la mesure où il y a un apport de sédiments de l'extérieur du monument ; on peut penser qu'il s'agit là aussi d'un phénomène d'érosion différentielle. Le matériel archéologique se retrouvait dans les couches supérieures.

Aucun élément n'indique qu'il y ait eu des rehaussements et des réaménagements des fossés. La régularité de ce monument semble indiquer qu'il a été réalisé en une seule fois. La présence d'un tertre central ne peut être affirmée, mais les quelques éléments piégés dans le remplissage de l'enclos central, en particulier la céramique, et la faible profondeur de la sépulture 23 vont dans ce sens. La dissymétrie dans le comblement de l'enclos 2 peut être l'indice de l'existence d'un cordon de terre entre les deux fossés internes.

Les structures centrales

Toutes les structures situées dans l'aire centrale ont été fouillées, mais trois seulement sont attribuables à l'âge du Bronze.

La structure 23

Il s'agit de l'unique sépulture mise au jour lors de la fouille. Elle est décalée au sud par rapport au centre du monument. Le corps a été inhumé en pleine terre. La fosse rectangulaire (L : 2,60 m ; l : 1,70 m) a un fond plat et des parois subverticales (fig. 10). Le remplissage était homogène et constitué de limon brun. Le squelette était déposé sur un lit de petits graviers de craie sur environ 5 cm d'épaisseur. Aucun autre aménagement de la fosse n'a été remarqué. Le squelette reposait sur le côté droit en position fléchie (fig. 11). Il était orienté est-ouest, la tête regardant vers le sud. Aucun élément des bras n'a été retrouvé. Il semble, d'après la position des os des jambes, que le squelette ait bougé après décomposition ; les jambes n'étaient plus en connexion anatomique (entre fémur et tibia), et le fémur gauche était très éloigné du bassin. Celui-ci avait basculé vers l'arrière. Il ne subsistait que quelques côtes du thorax et quelques vertèbres.

L'étude anthropologique faite par G. Auboire (voir annexe à la fin) a montré qu'il s'agissait d'une femme âgée. Aucun dépôt funéraire n'était associé à cette sépulture.

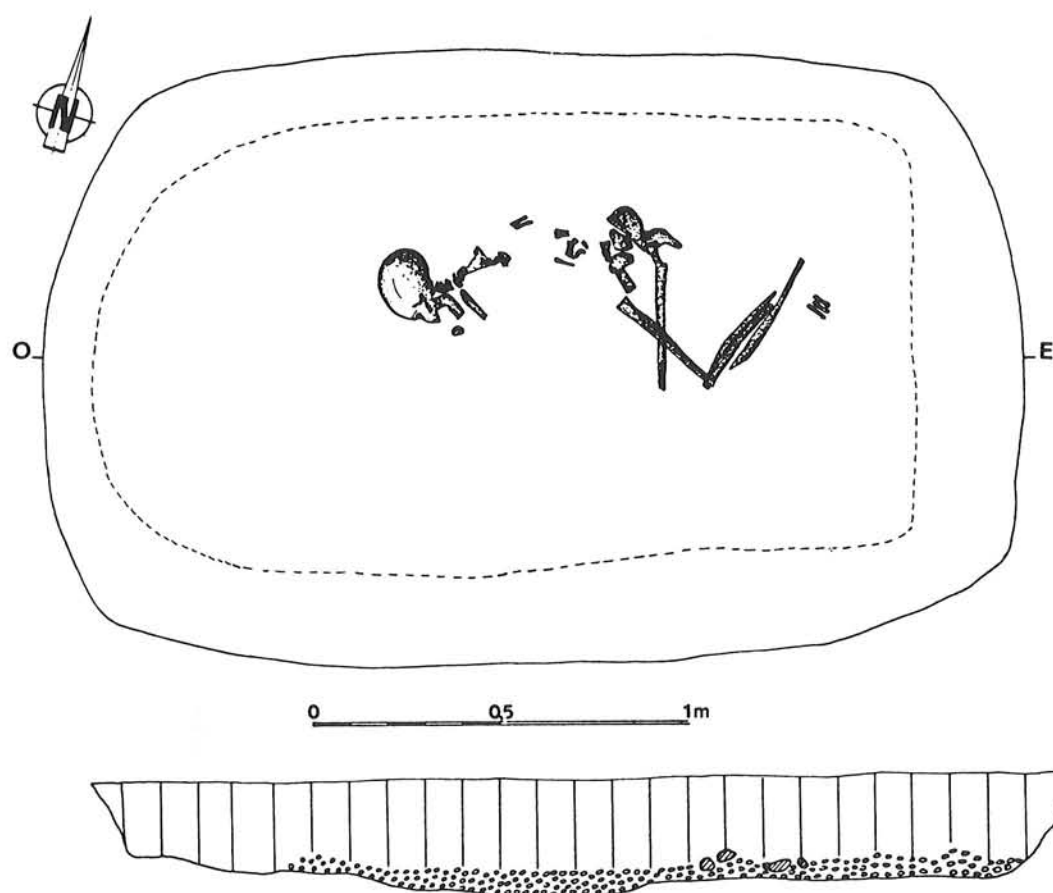


Fig. 10 - Sépulture (st. 23).

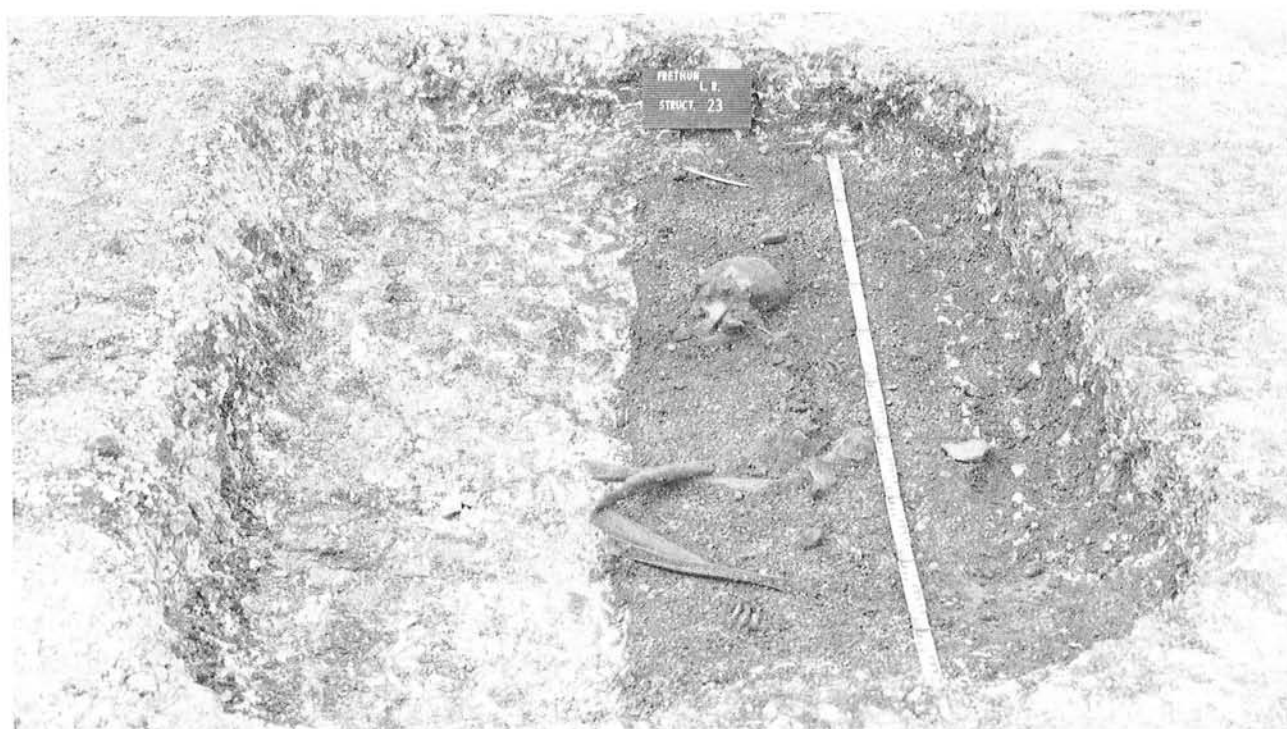


Fig. 11 - Photo de la sépulture (st. 23).

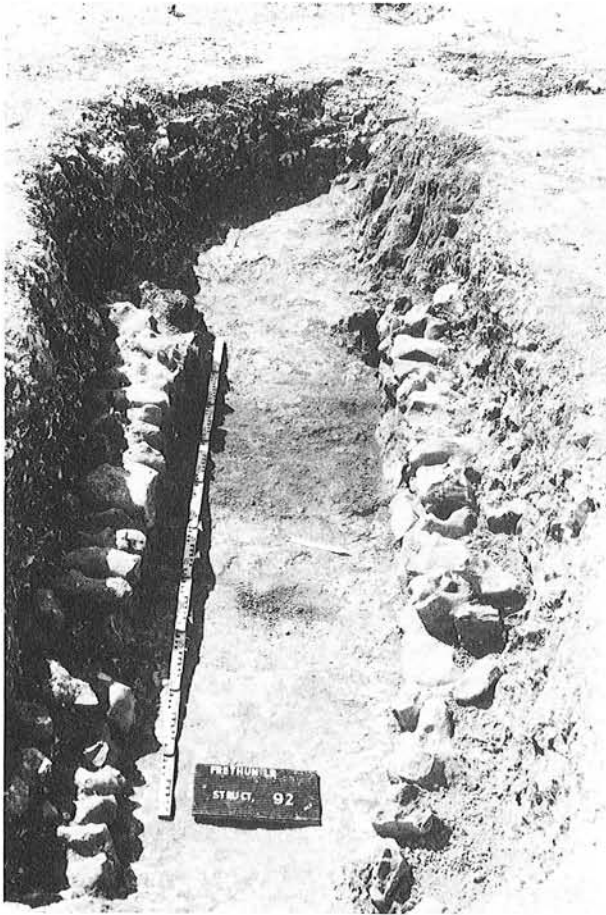


Fig. 12 - Photo de la structure 92.

La structure 92

Cette structure très particulière est située pratiquement au centre du monument. Elle a été

recoupée et perturbée par une fosse médiévale dans sa partie ouest (fig. 12). Bien que rien n'y ait été découvert, la seule interprétation plausible est celle d'une structure funéraire. Cette fosse ovale, orientée est-ouest, présentait des parois verticales et un fond plat. Les trois côtés préservés, principalement les deux plus longs, avaient été aménagés avec des blocs de silex présentant tous la même forme allongée et les mêmes dimensions (fig. 13). Ils étaient calés les uns contre les autres, formant un parement vertical et rectiligne. Deux ou trois assises étaient conservées sur une épaisseur maximale de 0,30 m (fig. 14). Quelques blocs ont été retrouvés dans la partie centrale de la fosse ; ils semblaient provenir de l'effondrement partiel des parois. Cet agencement soigné pourrait être interprété comme une adaptation aux matériaux locaux disponibles pour la réalisation d'un coffre.

Une zone ayant subi un feu intense a été mise en évidence dans le tiers ouest. Les blocs de silex ainsi que la terre comprise entre eux étaient partiellement brûlés. Sur le sol, une petite couche de 2 cm d'épaisseur contenait des charbons de bois et de la terre cuite ; à côté la craie avait une coloration légèrement bleutée indiquant aussi l'action du feu. Dans cette zone, les traces (fantôme) d'un crâne ont nettement pu être observées. Il pourrait s'agir d'une forme de rituel funéraire réalisé après aménagement de la fosse mais avant inhumation du corps.

La structure 24

C'est une petite fosse située dans la partie sud de la zone centrale. Elle est très érodée puisqu'il n'en subsistait que le fond. De forme allongée (1,70 m), elle se présentait sous forme d'alvéoles plus ou moins profondes (le maximum étant de 0,15 m). Seuls un tesson et un éclat ont été recueillis dans le remplissage.

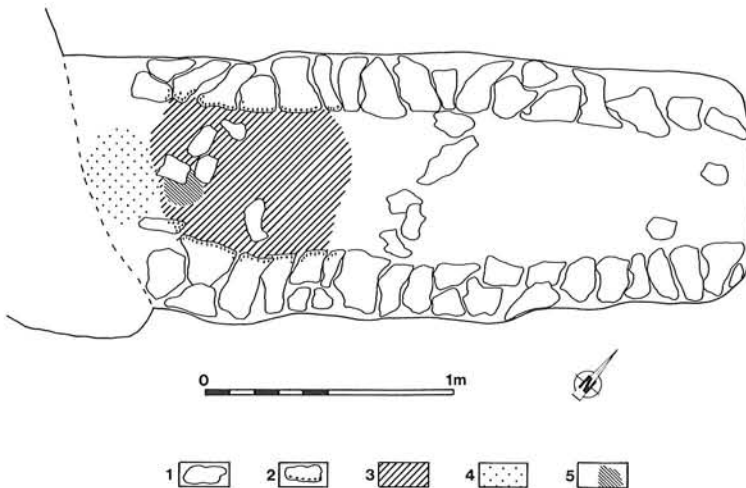


Fig. 13 - Plan de la structure 92. 1 : bloc de silex ; 2 : zone brûlée sous les blocs de silex ; 3 : zone carbonisée ; 4 : craie présentant des traces de chauffe ; 5 : emplacement des restes osseux.



Fig. 14 - Détail du parement en silex.

La structure 45

Ce petit enclos est situé à l'est de l'enclos triple, sur la partie la plus élevée du site (16,50 m). Cette structure a subi une érosion très importante et il n'en subsistait qu'une partie (les 2/3) sur une profondeur n'excédant pas 0,20 m (fig. 15). Deux coupes ont été faites et, compte tenu de l'état de conservation, il a été décidé de ne pas fouiller de section. Le remplissage était homogène et constitué de limon brun. La largeur du fossé variait entre 0,70 et 1 m ; le fond était plat. Aucune attribution culturelle n'est évidemment possible.

Le mobilier archéologique

Excepté le fragment de céramique provenant de la petite fosse (st. 24), l'ensemble du matériel archéologique provient du remplissage des fossés. Stratigraphiquement, c'est principalement dans la couche supérieure (limon brun) que le matériel a été recueilli. Néanmoins, les couches sous-jacentes en ont parfois livré un peu. Il s'agit principalement de silex (débitage, outillage), de faune et d'une céramique. Les restes osseux ont été malheureusement exclus de l'étude dans la mesure où les enclos, dans certaines parties (particulièrement à l'est), ont été

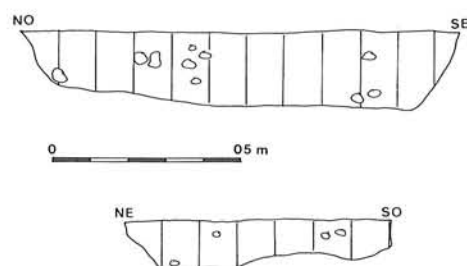


Fig. 15 - Coupes dans l'enclos 45.

perturbés par l'implantation médiévale. Il était parfois difficile de différencier les différentes occupations, et la différence d'état de conservation n'a pas semblé être un élément pertinent de différenciation.

La céramique

De nombreux tessons groupés, appartenant à un seul récipient, ont été recueillis à la base du remplissage terminal du fossé 3. Leur remontage a permis de reconstituer la moitié d'un vase à pâte de couleur brun clair, assez fine et bien cuite ; le dégraissant, fin et calibré (de 1 à 1,5 mm), semble d'origine coquillière. Ce vase de forme bitronconique à bord éversé (fig. 16) est muni de quatre cordons arciformes rapportés ; il porte un décor réalisé par impression avant cuisson d'une cordelette. Ce décor est constitué, d'une part d'impressions horizontales parallèles sur la face interne du bord, d'autre part d'un bandeau de lignes obliques disposées en quinconce, limité par des lignes horizontales, sur le quart supérieur de la panse (fig. 17). La forme et surtout le décor renvoient au groupe culturel dit « groupe des urnes à décor plastique » (Blanchet, 1984).

La structure 24 a livré un unique fragment d'un vase à bord épais et évasé ; la pâte, noire, bien cuite, mais assez grossière, comporte un très abondant dégraissant coquillier, dont certains fragments atteignent 5 mm de long. Ce tesson est muni, 1 cm sous le rebord, d'un gros bouton rapporté, malheureusement incomplet. La face interne du col et le haut du bord externe sont décorés d'impressions horizontales de cordelettes (fig. 18) ; le fragment de bouton porte trois impressions verticales. La technique, la forme et le décor de ce fragment autorisent à proposer une datation strictement contemporaine à celle de l'urne précédemment décrite.

Ce tesson pourrait être, comme pour l'urne du fossé 3, l'ultime témoignage d'un dépôt funéraire à l'origine protégé par le tumulus central du monument, puis arasé en même temps que ce dernier.

L'industrie lithique

Les fossés ont livré un matériel lithique assez abondant, puisque plus de 4 000 pièces ont été recueillies. Elles se répartissent inégalement dans les fossés ; le nombre important de silex dans le fossé 2 provient de la présence d'un petit « amas » de débitage qui a fourni la moitié des éclats et une grande partie des esquilles. Ce matériel provient de la couche de limon brun dans l'enclos 3, mais aussi des couches sous-jacentes pour les enclos 1 et 2 (10 à 20 %). Ce matériel a fait l'objet d'une étude détaillée par E. Martial (Martial, 1994) dans le cadre d'un diplôme de l'École des Hautes Études en

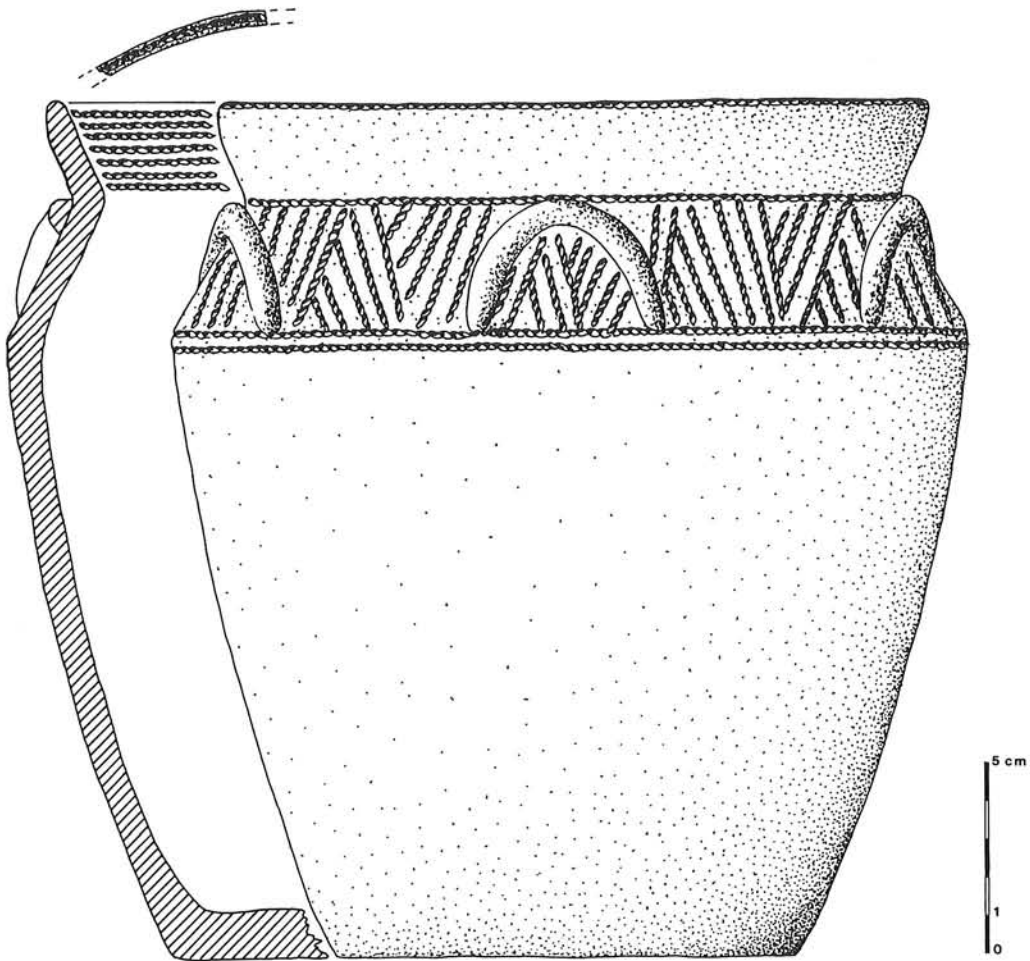


Fig. 16 - Céramique provenant de l'enclos 3.

Sciences Sociales, aussi nous ne ferons que quelques remarques d'ordre général.

La matière première comporte principalement des rognons présentant un cortex crayeux qui semble provenir des formations crayeuses de la

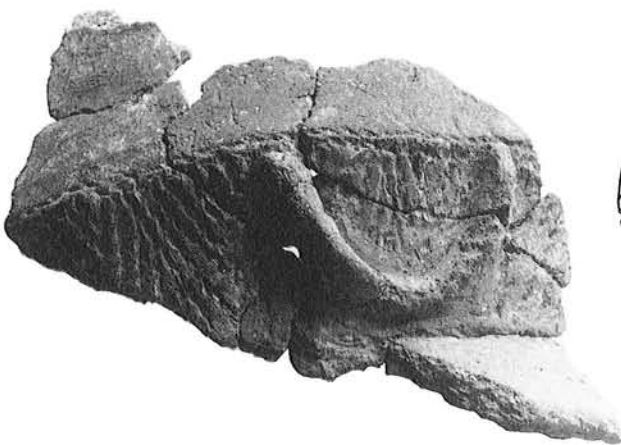


Fig. 17 - Photo de détail du décor.

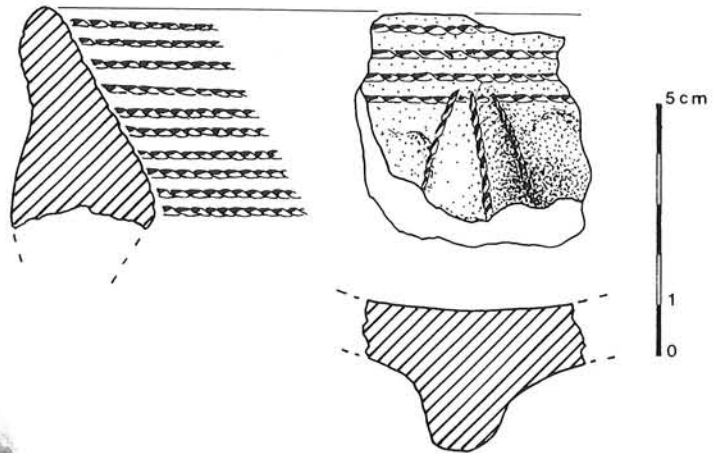


Fig. 18 - Tesson décoré à la cordelette (St. 24).

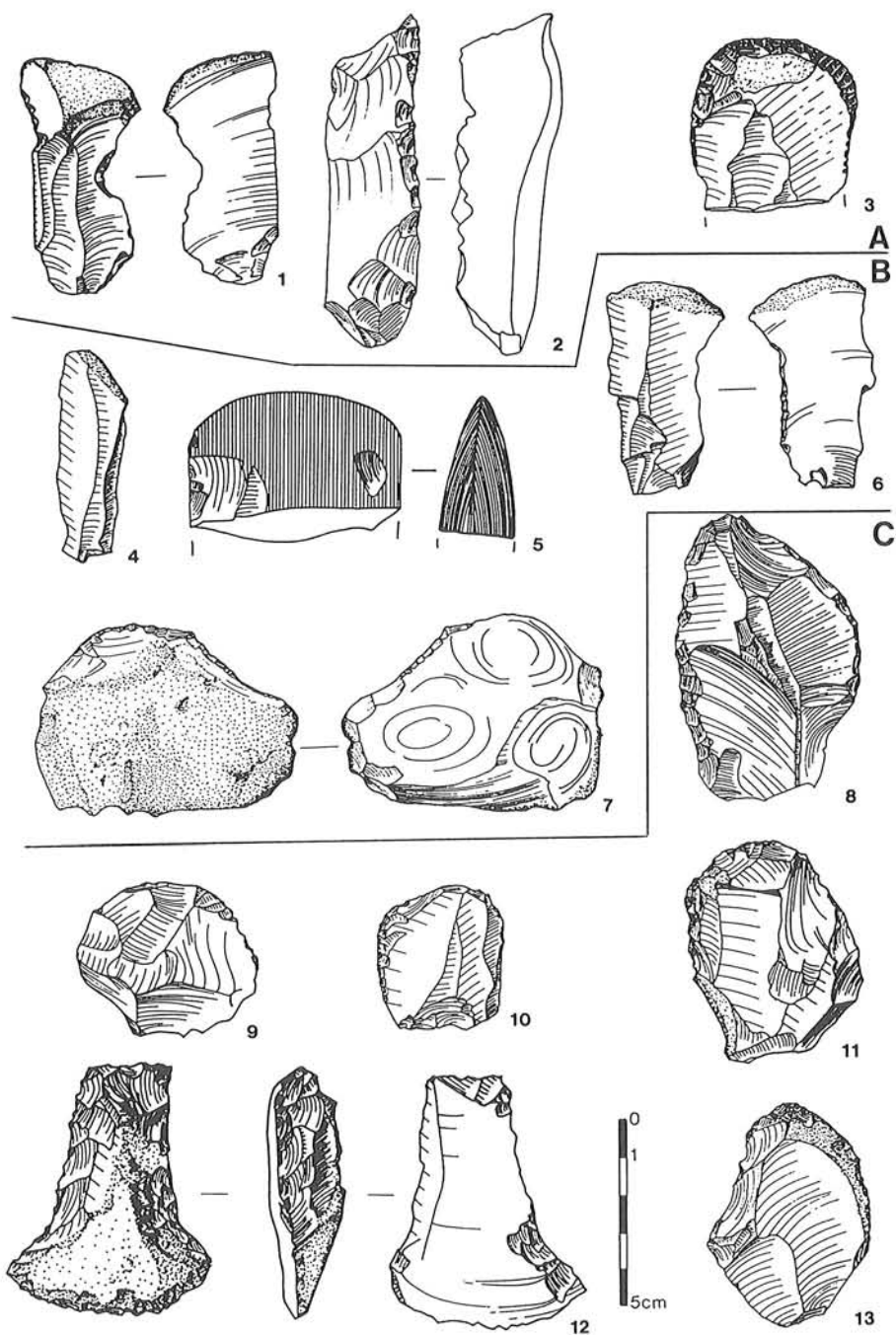


Fig. 19 - Outillage lithique, A- St. 1 ; B-St. 2 ; C-St. 3. 1, 4, 6-éclats laminaires retouchés ; 2 - Éclat retouché ; 3, 7, 8, 9, 10, 11, 13-grattoirs ; 12 - pièce ayant la forme d'une hache en Bronze.

région ; il aurait été ramassé en position primaire. C'est un silex noir à l'origine, de bonne qualité, mais qui se patine assez rapidement au contact de l'atmosphère ; il prend une patine bleutée dans un premier temps puis, dans une seconde phase, une patine blanche assez profonde. D'autres types de matière première ont été identifiées sur le site :

d'une part, quelques galets provenant certainement des cordons de galets pléistocènes et, d'autre part, du silex landénien au cortex lisse et de couleur verdâtre.

Le débitage est très peu soigné et peu régulier. Une grande partie des artefacts présente des

fractures selon les fentes de gel qui perturbent souvent la bonne marche du débitage. Les éclats ont des formes très irrégulières et conservent souvent une surface corticale. Les talons sont majoritairement lisses et les bulbes très prononcés. Tous ces éléments reflètent l'utilisation de la percussion dure directe. Quelques éclats laminaires et fragments de lames peuvent être isolés dans cet ensemble.

L'outillage est assez abondant et diversifié bien que la majorité des pièces soit des éclats retouchés (fig. 19, n^{os} 2, 6). La retouche reste marginale et irrégulière ; elle est plus attribuable à une utilisation qu'à une retouche volontaire. Le grattoir reste l'outil le plus représentatif de cette série (fig. 19, n^{os} 3, 7, 8, 9, 10, 11, 13) ; très souvent le support utilisé est un éclat cortical ; les retouches sont souvent marginales, parfois plus envahissantes. Les retouches des éclats laminaires sont de deux types, soit irrégulières et marginales (fig. 19, n^o 6), soit régulières et abruptes. L'une des pièces est particulièrement intéressante puisqu'elle reproduit presque exactement la forme d'une hache en bronze, hache plate à léger rebord que l'on trouve au Bronze ancien (fig. 19, n^o 12). Un fragment de hache polie a également été retrouvé dans l'enclos 2 (fig. 19, n^o 5).

Les structures funéraires fournissent très souvent un matériel lithique abondant dont la signification reste problématique. Si les dépôts de faune peuvent parfois être des dépôts rituels, il est difficile de penser qu'une telle industrie, de qualité aussi médiocre, puisse avoir été déposée volontairement ; il semble plus plausible que cette industrie soit le résultat de la fabrication sur place d'outils utilisés pour le creusement, l'entretien des fossés ou pour le ravivage d'outils fabriqués dans d'autres matières premières. Il est difficile de répondre à ce problème dans la mesure où l'industrie lithique est rarement étudiée sur des gisements comparables. Il serait, par ailleurs, utile d'envisager des études tracéologiques qui renseigneraient sur le degré d'utilisation de cet outillage.

ÉTUDES ET COMPARAISONS

Une datation a été faite sur les os de la sépulture (st. 23) au laboratoire de Gif-sur-Yvette. Le résultat obtenu est le suivant : Gif 8928 : 3310 ± 60 ans (cal. B.C. - 1736, - 1466).

Cette datation place donc au moins une partie de la fréquentation de ce monument à la fin du Bronze ancien ; on ne peut exclure en effet une utilisation longue du monument. La céramique n'étant pas associée à cette sépulture, on peut envisager que cette dernière soit postérieure au dépôt de la céramique.

Ce sont alors les comparaisons de la structure et du mobilier avec d'autres sites qui vont permettre de préciser quelque peu la datation de ce site funéraire.

Le contexte régional

La période charnière Chalcolithique final/Bronze ancien est connue dans la région côtière du Boulonnais depuis le XIX^e siècle puisque la majorité des tumulus et sépultures collectives de la région a été fouillée à cette époque. Le Campaniforme en contexte funéraire est représenté par le site de Equihen, « La Tombe Fourdaine », fouillé par E.-T. Hamy en 1868 (Hamy, 1872 et Bostyn, 1989). Sous un tumulus de plus de 2 m de hauteur, une fosse creusée dans le limon avait été recouverte par deux pierres plates ; un squelette d'homme avait été retrouvé en position accroupie, ainsi qu'un fragment de vase campaniforme. En contexte d'abri sous roche, un tesson campaniforme a été trouvé à Rinxent (Hamy, 1891-99). A Étaples (Piningre *et al.*, 1991), un niveau d'occupation a livré des céramiques attribuables au Campaniforme et au Bronze ancien. Quelques objets métalliques isolés, datés également du Bronze ancien, doivent être cités : le poignard en bronze d'Hervelinghem, tumulus fouillé en 1863 par L. Cousin (Cousin, 1865, Mariette, 1959) et une hache plate en bronze de la région d'Esquermes (environs de Lille) (Mohen, 1972).

La richesse du Calaisis a été mise en évidence lors de la prospection archéologique liée au Trans-Manche. En effet, en plus des deux sites présentés dans ce volume (Coquelles, voir ci-après), la prospection aérienne (prospection inédite F. Bostyn) a révélé l'existence d'autres sites d'enclos circulaires situés à proximité de ceux-ci, mais en dehors de l'emprise des travaux. Il s'agit d'un enclos double à Peuplingues « Le Fond Ambrel » et d'une série d'enclos simples à Peuplingues, près de la R.N. 1. Il convient également de préciser que dans tous les cas, ces structures funéraires sont installées dans une position topographique haute, dominant à la fois la plaine maritime et les petits vallons de la région.

Des structures semblables en Angleterre

Bien que la région soit connue pour ses découvertes du Campaniforme au Bronze ancien, il faut remarquer que le monument de Fréthun est tout à fait exceptionnel par sa taille et par son caractère presque unique sur le sol français. En effet, seuls trois triples enclos sont connus dans la Somme à Hallivilliers, Fouilloy et Noyelles-sur-Mer mais par uniquement prospection aérienne (Agache, 1978, p. 98-99). Ces enclos sont de plus de dimensions bien inférieures puisque le plus grand enclos n'a pas

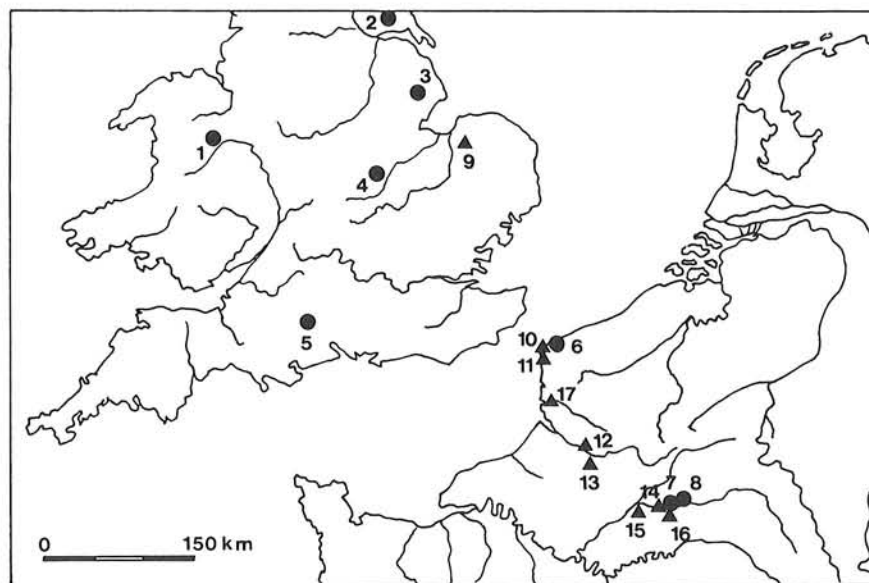


Fig. 20 - Le chalcolithique/Bronze ancien : localisation des sites de comparaison.

Enclos doubles ou triples :

- 1 : Four Crosses ;
- 2 : Willie Howe ;
- 3 : West Ashby ;
- 4 : Irthlingborough ;
- 5 : Shrewton ;
- 6 : Fréthun ;
- 7 : Pontavert ;
- 8 : Berry-au-Bac.

Comparaisons céramiques :

- 9 : Bawsey ;
- 10 : Marquise ;
- 11 : Harelot ;
- 12 : L'Étoile ;
- 13 : Crouy ;
- 14 : Missy-sur-Aisne ;
- 15 : Compiègne ;
- 16 : Pontavert ;
- 17 : Étaples.

un diamètre supérieur à 40 m. Seul l'enclos de Noyelles avait fait l'objet d'une reconnaissance lors de fouilles historiques (Desbordes, 1975) mais aucun résultat n'est publié à ce jour.

Les comparaisons les plus proches en France sont à rechercher dans les enclos doubles de Pontavert (Aisne) (fig. 20, n° 2, Boureux, 1974) et de Bucy-le-Long « le Grand Marais » (Aisne) (Audouze, 1981) et l'enclos triple de Berry-au-Bac (fig. 20, n° 1, Boureux, 1975). Ce dernier est très différent puisqu'il est constitué partiellement de cercles de poteaux et non de fossés. Par ailleurs, ils ont des dimensions restreintes (l'enclos double de Pontavert s'inscrit parfaitement dans le premier enclos de Fréthun). D'autres structures doubles sont connues en France mais ne peuvent pas être rapprochées de la nôtre dans la mesure où leur morphologie est différente ; en effet, les fossés sont discontinus, leur espacement est réduit, etc.

Pour trouver des structures triples proches de celle de Fréthun, il faut donc se tourner vers les Îles britanniques. En effet, cinq sites au moins ont livré des structures triples, voire quadruples (fig. 20). À Irthlingborough (fig. 21, n° 5) (Halpin, 1987), le diamètre maximal des fossés est de 40 m et les trois fossés sont bien distincts les uns des autres. Dans les autres cas (Eaton, Willie Howe, Four Crosses, West Ashby), les fossés sont moins bien différenciés et présentent souvent des réaménagements. Deux aspects les différencient de celui de Fréthun. Tout d'abord, la multiplicité des fossés provient dans tous les cas de réaménagements successifs et d'agrandissements des monuments, ce que les

auteurs (Green et Rollo-Smith, 1984, Field, 1985, Warrilow *et al.*, 1986) ont pu prouver en raison de l'état de conservation souvent exceptionnel des sites. D'autre part, presque systématiquement, la sépulture d'origine est attribuable au campaniforme et est souvent trouvée dans un coffre, avec un rituel parfois complexe. Les réaménagements sont souvent attribués au Bronze ancien, parfois même plus tardivement (Bronze moyen). Il n'existe donc pas à notre connaissance de structures strictement comparables à l'enclos triple de Fréthun.

Éléments de comparaisons avec la céramique

Les deux céramiques provenant du monument de Fréthun sont clairement attribuables au groupe des urnes à décor plastique (Blanchet, 1984). Les meilleures comparaisons sont données par le site d'habitat du Fond Pernant à Compiègne. Le vase n° 7 de la figure 22 en particulier possède exactement la même organisation et la même technique de décor : les impressions à la cordelette couvrent le tiers supérieur de la panse, les motifs s'organisant autour des cordons arciformes ; d'autre part, dans les deux cas, la face interne du col est décorée d'impressions horizontales superposées. Cela dit, la relative pauvreté documentaire de ce groupe culturel très récemment identifié incite à élargir le champ chronologique des comparaisons.

On vient de voir que l'enclos triple de Fréthun est comparable par certains aspects à quelques enclos britanniques, clairement datés du Campaniforme et ayant livré des céramiques souvent décorées à la

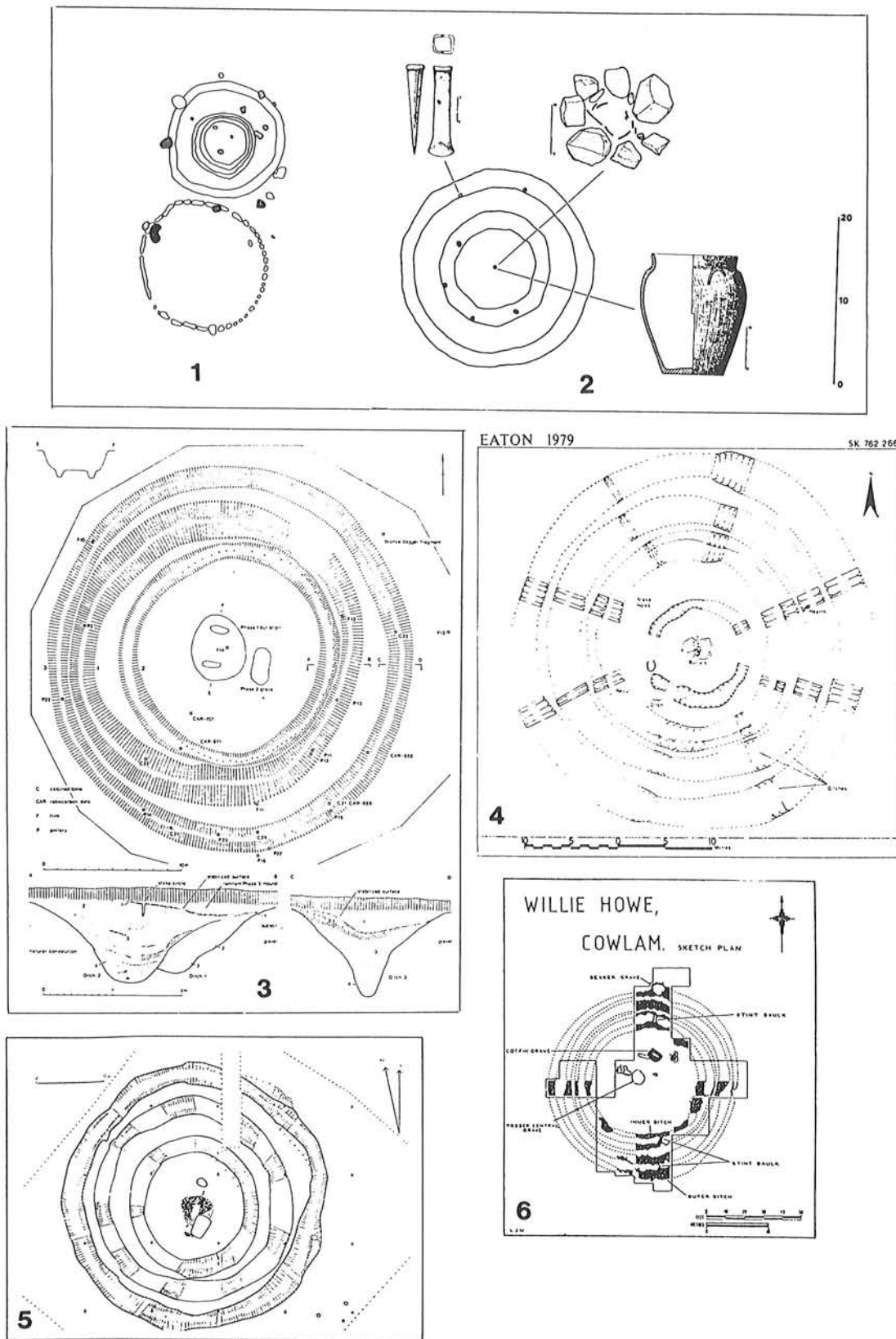


Fig. 21 - Comparaisons avec des structures à enclos multiples : 1 - Berry-au-Bac ; 2 - Pontvert ; 3 - Four Crosses ; 4 - Eaton ; 5 - Irthlingborough ; 6 - Willie Howe.

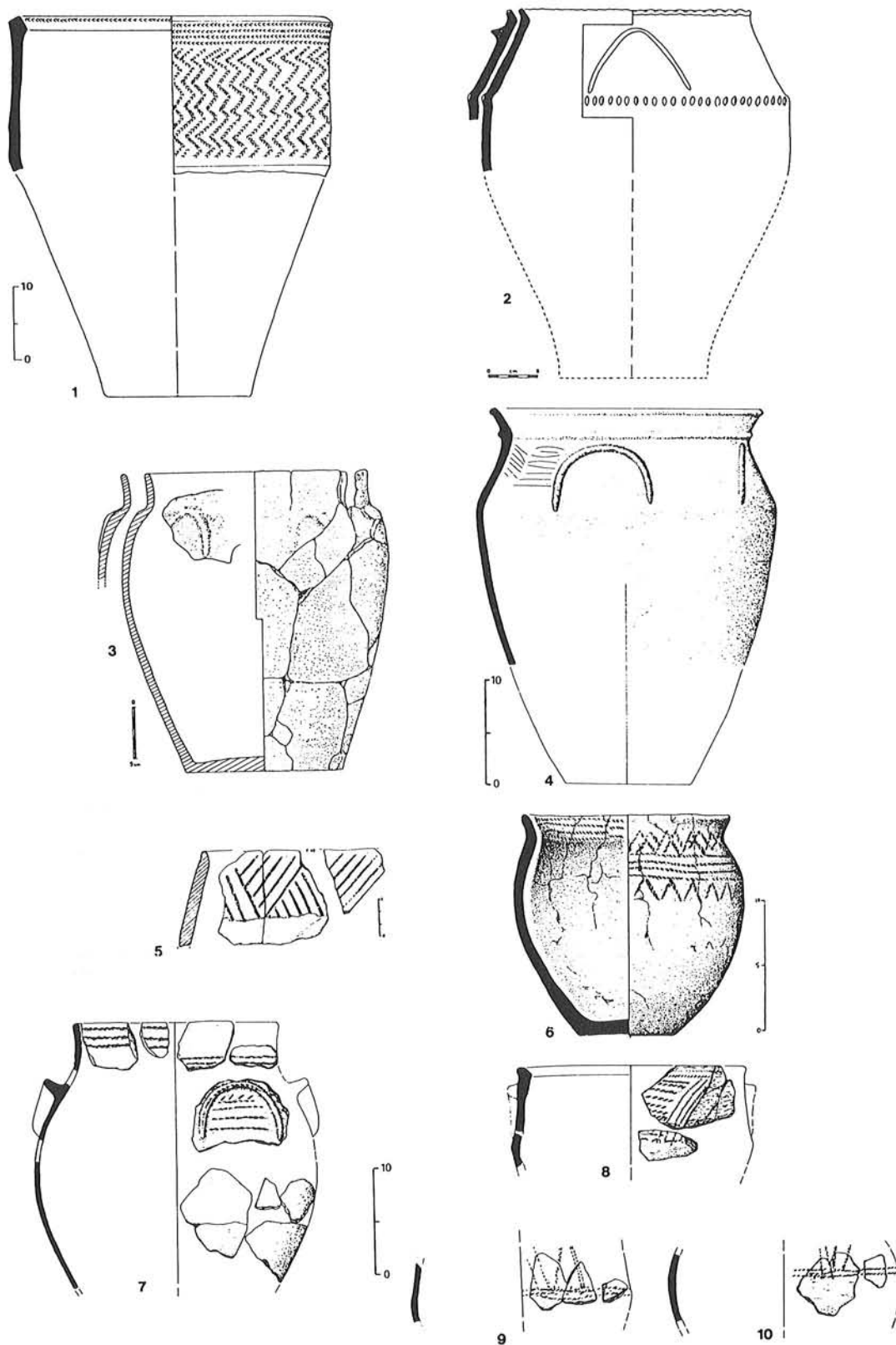


Fig. 22 - Comparaisons céramiques : 1 - Hardelot ; 2 - Missy-sur- Aisne ; 3 - Pontavert ; 4 - Crouy ; 5 - Marquise ; 6 - Bawsey ; 7 à 10 - Compiègne.

cordelette. Certaines formes de la *Beaker Culture* (fig. 22, n° 6) préfigurent l'urne de Fréthun, elle-même intermédiaire avec des formes plus élancées (fig. 22, n° 4). Des rapprochements plus ou moins étroits peuvent également être effectués avec des vases de provenance locale (Marquise, fig. 22, n° 5, et Hardelot, n° 1), attribués au Bronze ancien. Le motif d'impressions en quinconce du tesson de Marquise par exemple est identique à celui de l'urne de Fréthun. Plus récemment des tessons décorés à la cordelette et portant un décor interne ont été découverts sur le site d'Étaples « Mont Bagarre » lors de la construction de l'A16 (Desfossés, 1997). Cependant ce site comporte un enclos simple ovulaire et est probablement un site d'habitat, ce qui limite quelque peu les comparaisons. Des rapprochements peuvent également être proposés avec les sites atlantiques de Saint-Just en Ille-et-Vilaine (Le Roux *et al.*, 1983, Briard, 1996) et des Fouillages à Guernesey (Kinnes, 1982) sur lesquels des urnes à décor arciformes ont été trouvés. Enfin, la forme de l'urne de Fréthun préfigure les urnes à incinération du type d'Eramécourt (Blanchet, 1984, fig. 118, p. 215), urnes utilisées du Chalcolithique au Bronze moyen.

Lors du colloque sur l'Âge du Bronze ancien, la question des origines et de l'évolution de cet horizon chronologique dans le Nord-Ouest de la France a été largement discuté (Billard *et al.*, 1996), et il nous semble vain de reprendre ici les différents arguments proposés par les auteurs. Nous renvoyons donc à cet article et à l'ensemble de cet ouvrage qui constitue un bilan assez précis de nos connaissances sur cette période (Mordant et Gaiffe Éd., 1996).

CONCLUSION

L'homogénéité de l'enclos triple de Fréthun doit être soulignée. Aucune trace de recusement, aucun décentrement des trois fossés n'ont été constatés, et le monument a probablement été construit en une seule fois. Malgré l'absence de mobilier archéologique ou anthropologique, il semble que la structure 92, par sa position centrale, soit directement liée au monument. Dans cette hypothèse, les aménagements constatés témoignent d'un rituel funéraire complexe qui n'a malheureusement pas pu être compris dans son intégralité : parements rappelant les sépultures collectives, ou individuelles en coffre à Wimereux « Le Ballon » (Cepède, 1908-1909), traces de feu évoquant, bien sûr, l'incinération.

La sépulture 23 doit être considérée comme une inhumation adventice ; on remarquera que le rite de l'inhumation repliée coexiste à la charnière Chalcolithique final/Bronze avec les incinérations et que,

d'autre part, dans les monuments funéraires de cette période, les sépultures secondaires sont souvent des inhumations (Bucy-le-Long « Le Grand Marais ») (Brun et Pommepey, 1987). Les fragments de céramiques retrouvés dans le fond de fosse 24 et le fossé 3 ont dû appartenir à des dépôts funéraires également adventices, sans que l'on puisse préciser le décalage chronologique entre le creusement du monument et l'enfouissement de cette sépulture et de ces dépôts. Mais les caractères de la sépulture, la position stratigraphique de l'urne, et les comparaisons chrono-culturelles que l'on vient d'esquisser concordent pour envisager un décalage chronologique peu important, s'il existe.

Tous ces éléments convergent pour situer chronologiquement la fréquentation du monument funéraire de Fréthun pendant le Bronze ancien.

ANNEXE

Étude anthropologique de la sépulture (St. 23)

par Guy Auboire

Restes très abîmés d'un squelette féminin âgé
CRÂNE : réduit à la moitié gauche.

Ensemble des sutures invisibles. Reliefs sus-orbitaires et infra-orbitaires moyens. Biométrie : DAP : 183 ; HPB : 120 ; HBB : 145 ; largeur mastoïdienne : 41 ; largeur frontale minimum estimée : 104. Indice de haut. longueur : 79,2 (crâne haut).

Maxillaire supérieur portant l'ensemble des dents (quelques-unes tombées après la mort) usées modérément.

Mandibule réduite à sa moitié gauche. Reliefs du masseter discrets. Biométrie : hauteur branchu vert : 69 ; largeur : 36 ; indice 52,2 (large). Corps : hauteur en P1P2 : 35 ; en M1M2 : 33 ; épaisseur en P1P2 : 13 ; en M1M2 : 17,5. Indice de robustesse : en P1P2 : 37,1 ; en M1M2 : 53. Angle goniale : 119°.

SQUELETTE POST-CRÂNIEN : il n'en subsiste que quelques diaphyses d'os longs et débris des autres os.

- sacrum hyperbasal largeur : 115 ;
- os coxal avec sillon pré-auriculaire et échancrure sciatique large ;
- fémur (diaphyse droite) avec fort pilastre (DAP : 30 ; DT : 25 indice pilastrique 120 ; diamètre sag. sous-troch : \leq 22 ; périmètre diaphysal : 88 ; diamètre vertical de la tête : 41,5) ;

- tibia (diaphyse dropite) très aplati (DAP : 36 ; DT : 22 ; indice cnémique : 61,1) ; débris de la diaphyse gauche ;
- quelques métatarses ;
- fragment de calcaneum ;
- 1/2 clavicule gauche (périmètre 40) ;
- quelques vertèbres.

Ce squelette se caractérise par des diamètres diaphysaires des os longs importants, des aplatissements marqués des diaphyses fémorales et tibiales, un fort pilastre fémoral. L'état des restes crâniens n'apportent guère de renseignements utiles. Les quelques caractéristiques biométriques nous éloignent manifestement de ce que nous connaissons des populations de l'âge du Bronze dans le Bassin parisien chez lesquelles on trouve un pilastre nul, une diaphyse fémorale et tibiale moins aplatie, des dimensions diaphysales plus modestes.

Les différences accusées peuvent résulter de différenciations géographiques normales ou de la présence en Pas-de-Calais, à cette époque, de groupes d'origine différente de celles du Bassin parisien. Seules des découvertes plus nombreuses pourraient permettre de trancher.

- AGACHE R. (1974) — Informations - Pontavert « Le Marteau », *Gallia-Préhistoire*, t. 17, fasc. 2, p. 439-441.
- AGACHE R. (1978) — *La Somme Pré-Romaine et Romaine*. Amiens, Société des Antiquaires de Picardie, 515 p.
- ANONYME (1984) — Willie Howe, *Current Archaeology*, n° 94, vol. 8, n° 11, p. 330-331.
- AUBOIRE G. (1986) — La Nécropole du Bronze final de Barbey (Seine et Marne). Étude anthropologique, *Bull. Soc. d'Anthr. du Sud-Ouest*, t. 21, n° 2.
- AUBOIRE G. (1988) — Anthropologie de la population néolithique de l'allée couverte de Breuil-en-Vexin (Yvelines), *Bulletin de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest*, t. 23, n° 1, p. 31-56.
- AUDOUZE F. (1981) — Le Double enclos circulaire du Grand Marais à Bucy-le-Long (Aisne), *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n° 8, p. 19-37.
- AUDOUZE F., BLANCHET J.-C. (1983) — Les Cercles de l'Âge du Bronze en Picardie et ses abords. Un premier bilan, in « *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest* », Actes de la table ronde de Rennes 1981, travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire, Quaternaire Armoricaïn, p. 7-28.
- BILLARD C., BLANCHET J.-C., TALON M. (1996) — Origines et composantes de l'Âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France, in « *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe* », Actes du colloque C.T.H.S. de Clermont-Ferrand, 1992, *Édition du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, 1996, p. 579-601.
- BLANCHET J.-C. (1984) — Les Premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France, Paris, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 17.
- BLANCQUAERT G. avec la collaboration de BOSTYN F. (1998) — L'Âge du Fer à Coquelles et Frethun (Pas-de-Calais). Les fouilles du Transmanche 1986-1988, *Revue du Nord*, t. 80, p. 109-137.
- BOSTYN F. (1989) — Les Mégalithes du Boulonnais, *Les Cahiers de Préhistoire du Nord*, n° 5, 1^{er} semestre, p. 5-10.
- BOUREUX M. (1974) — Rapport de fouilles de sauvetage à Pontavert « Le Marteau », *Les fouilles protohistoriques de la vallée de l'Aisne*, n° 3, Université de Paris I, p. 68-74.
- BOUREUX M. (1975) — Fouilles à Berry-au-Bac, la Croix Maigret, *Revue Archéologique de l'Oise*, n° 6, p. 3-7.
- BRIARD J. (1996) — L'Âge du Bronze ancien atlantique, in « *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe* », Actes du colloque C.T.H.S. de Clermont-Ferrand, 1992, *Édition du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, 1996, p. 69-81.
- BRUN P., POMMEPUY C. (1987) — La nécropole protohistorique du méandre de Bucy-le-Long : Missy-sur-Aisne, in *Les relations entre le continent et les Îles britanniques à l'Âge du Bronze*, Actes du colloque de Lille, congrès de la S.P.F. 1984, Paris, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, p. 57-76.
- CEPEDE C. (1908-1909) — Le tumulus néolithique de Wimereux, *Bulletin de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, t. VIII, p. 243-261.
- CLAY P. (1981) — Sproxton and Eaton, *Current Archaeology*, oct. 1981, n° 79, vol. 7, n° 8, p. 238-242.
- COUSIN L. (1865) — Rapport sur les fouilles faites en septembre 1863 à Audembert et Havelinghem (Pas-de-Calais), *Congrès archéologique de France*, XXXI^e session, Fontenay 1865, p. .
- DESBORDES J. (1975) — Informations archéologiques. Noyelles-sur-Mer, *Gallia*, 1975, t. 33, fasc. 2, p. 314-315.
- DESFOSSÉS Y. (1997) — L'apport des fouilles de sauvetage sur l'autoroute A16. L'exemple de la vallée de la Canche, *Bulletin de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, p. 10-28.
- DE LAET S.J. (1982) — La Belgique d'avant les Romains. Éd. Universa, Wetteren, 1982, 787 pages.
- FIELD N. (1985) — A multi-phased barrow and possible Henge monument at West Ashby, Lincolnshire, *Proceedings of the Prehistoric society*, vol. 51, p. 103-136.
- GAUCHER G., MOHEN J.-P. (1974) — L'Âge du Bronze dans le Nord de la France, n° spécial, *Bulletin de la Société de Préhistoire du Nord*, Amiens.
- GLASBERGEN W. (1989) — De Hilversum-pot van Budel/Weert (Nederlands Limburg), *Helinium*, t. XXIX, n° 1, p. 260-265.
- GOMEZ J. (1982) — Céramique à pastillage, cordons en arceau, décor cordé : vers une nouvelle approche du Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 79, n° 10-12, p. 424-435.
- GREEN C., ROLLO-SMITH S. (1984) — The Excavation of eighteen round barrows near Shrewton, Wiltshire, *Proceedings of the Prehistoric Society*, n° 50, p. 255-318.
- HALPIN C. (1987) — Irthlingborough, *Current Archaeology*, sept. 1987, n° 106, vol. 9, n° 11, p. 331-333.
- HAMY E.-T. (1872) — Rapport sur les fouilles exécutées dans le tumulus dit de la Tombe Fourdaine à Equihen (Pas-de-Calais), *Mémoires de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, 1870/1872, t. IV, p. 209-227.

- HAMY E.-T. (1891-99) — Les Grottes de la Basse-Falize à Hydre-quent, *Bulletin de la Société Académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer*, p. 249-276.
- JEWELL P.A., DIMBLEBY G.W. (1966) — The Experimental earth-work on Overton Down, Wiltshire, England : the first four years, *Proceedings of the Prehistoric society*, vol. XXXII, p. 313-342.
- KINNES I. (1982) — Les Fouillages and megalithic origins, *Antiquity*, t. LVI, p. 24-30.
- LE ROUX C.-T., LECERF Y., GAUTIER M. (1983) — Les alignements du Moulin à Saint-Just. Avant, pendant et après l'érection des menhirs, in « *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest* », Actes de la table ronde de Rennes 1981, travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire, Quaternaire Armoricaire, p. 121-136.
- MARIETTE H. (1959) — Deux objets du Musée de Boulogne-sur-Mer, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 58.
- MARIETTE H. (1961) — Une Urne de l'Âge du Bronze à Hardelot (Pas-de-Calais), *Helinium*, t. I, p. 229-231.
- MARTIAL E. (1994) — *L'industrie lithique à l'Âge du Bronze dans le Nord-Pas-de-Calais. Les exemples de Fréthun et Roeux*. Diplôme de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 167 p.
- MOHEN J.-P. (1972) — Que savons-nous de l'âge du Bronze dans le Nord de la France ? (départements du Nord et du Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 69, fasc. 1, p. 444-464.
- MORDANT C. (1983) — Les Enclos de l'âge du Bronze du confluent Seine-Yonne, in « *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest* », Actes de la table ronde de Rennes 1981, travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire, Quaternaire Armoricaire, p. 163-180.
- MORDANT C., GAIFFE O. Éd. (1996) — *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*. Actes du colloque C.T.H.S. de Clermont-Ferrand, 1992, Édition du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, 1996, 745 pages.
- PININGRE J.-F. (1977) — Fouille de sauvetage de deux enclos circulaires concentriques à Conchil-le-Temple (Pas de Calais); premiers résultats, *Septentrion*, p. 17-22.
- PININGRE J.-F., BOSTYN F., COUPPE J. (1991) — L'atelier de taille du silex des Sablins à Étapes (Pas-de-Calais), *Gallia-Préhistoire*, 1991, t. 33, p. 83-135.
- VILLES A. (1974) — Les Enclos de Juvigny (Marne) et le problème du remplissage des fossés des enclos funéraires protohistoriques en milieu alluvial, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n° 4, p. 25-57.
- WARRILOW W., OWEN G., BRITNELL W. (1986) — Eighth Ring-ditches at Four Crosses, Llandysilio, Powys, 1981-1985, *Proceedings of the Prehistoric society*, n° 52, p. 53-87.
- WYMER J. (1985) — Bawsey, *Current Archaeology*, juillet 1985, n° 97, vol. 9, n° 2, p. 42-45.

Françoise BOSTYN
Ingénieur A.F.A.N., E.R.A. 28 du C.N.R.S.,
36 allée Thalès, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Geertrui BLANCQUAERT
Ingénieur A.F.A.N.,
518 rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

Yves LANCHON
A.F.A.N., E.R.A. 12 du C.N.R.S.,
59 rue de la République, 77400 Dampmart

Guy AUBOIRE
6 bis rue Bel-Air, 44120 Les Montils

Les enclos funéraires de l'Âge du Bronze de Coquelles « R.N. 1 » (Pas-de-Calais)

par Françoise Bostyn, Geertrui Blancquaert, Yves Lanchon
avec la collaboration de Guy Auboire et Patrice Meniel

RÉSUMÉ

La fouille de Coquelles a permis d'ouvrir une partie de la nécropole de l'Âge du Bronze qui comporte cinq enclos circulaires complets et deux décapés à moitié. Quatre incinérations et une inhumation fortement arasées par l'érosion ont pu être observées dans l'aire centrale des enclos mais également dans le remplissage supérieur des fossés. L'attribution culturelle précise du site à l'Âge du Bronze moyen est basée sur une datation ^{14}C , en raison de la pauvreté du mobilier archéologique caractéristique.

ABSTRACT

Five closed ring ditches and two others partially revealed have been excavated at the Bronze Age site of Coquelles. Four incinerations and one inhumation, heavily eroded, were found in the upper layer of the ditch fill as well as in the interior part of the circles. The chronological attribution of the site to the middle Bronze age is based on ^{14}C dates, because of the poverty of the archaeological finds.

INTRODUCTION

Les conditions de la fouille

La fouille du site de Coquelles-R.N. 1 s'inscrit dans le cadre du programme de sauvetages réalisés sur l'emprise du tunnel sous la Manche, site F sur la figure 1 de l'article sur Fréthun, dans ce volume, et s'est déroulée du 1^{er} décembre 1987 au 28 février 1988 pendant une durée réelle de 9 semaines.

Cette fouille a bénéficié au total de neuf mois de contrats répartis entre Melles F. Bostyn et B. Maréchal et MM. G. Buret, Y. Lanchon et S. Vacher (1).

Historique de la découverte

Repéré par photographie aérienne lors de la prospection effectuée dans le cadre du projet Trans-Manche, ce site avait été découvert antérieurement par un agriculteur de Coquelles, M. Lefebvre, qui nous a montré ses propres clichés. Il comprenait une dizaine d'enclos de dimensions variables. Le décapage mécanique de la terre végétale a été réalisé sous surveillance constante sur plus de 1,3 ha. Il n'a malheureusement pas été possible d'étudier la totalité des structures repérées, la largeur de l'emprise de la déviation de la R.N. 1 n'excédant pas 90 m (fig. 1). Par contre, d'autres structures

(1) Nous signalons que cet article a été écrit en décembre 1990 même si quelques corrections ont été apportées en 1998 à la demande de la Société Préhistorique Française.

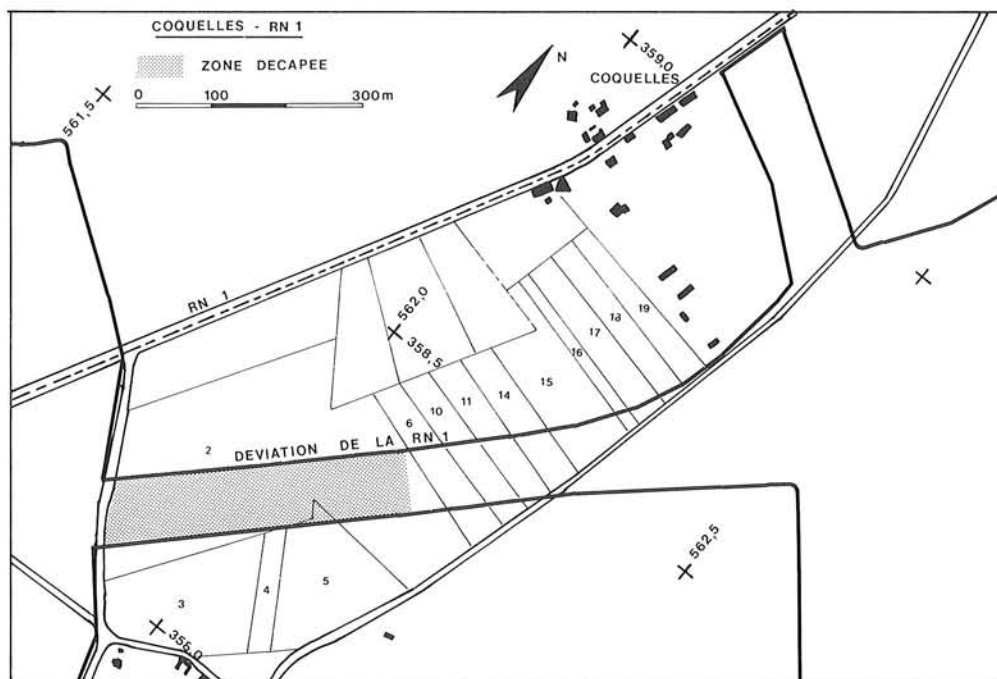


Fig. 1 - Carte de l'emprise de la déviation.

d'habitat plus récentes (Hallstatt-Tène) ont été mises en évidence au décapage (fig. 2, Blancquaert, sous presse).

Présentation géographique et géologique

Ce gisement étant situé à 1 km de celui de Fréthun, nous ne reprendrons pas la présentation géographique qui a été faite dans l'article précédent (Bostyn *et al.*, ce volume), celle-ci étant identique.

Le site de Coquelles-R.N. 1 est localisé sur l'une des petites collines crayeuses, en bordure du petit vallon du Fond Ambrel. Un sondage profond réalisé au pied de la colline (fig. 3) a montré que le relief a subi de nombreuses vicissitudes depuis l'Âge du Bronze. Au sud-ouest de la zone décapée, le substrat crayeux s'enfonce laissant la place à un colluvionnement assez épais (plus de 3 m à cet endroit). Quelques tessons attribuables à l'Âge du Fer ont été retrouvés au fond, ce qui laisse supposer que le comblement du vallon s'est fait anciennement. L'étude des processus d'érosion sur les limons faite par R. Langohr (Langohr, 1990) semble tout à fait s'appliquer au phénomène qui s'est produit depuis l'Âge du Bronze à Coquelles. Dans la partie nord, le décapage a rencontré une zone de limons de plateaux et d'argile à silex, facilement visible sur la photographie aérienne (fig. 4), recouvrant la craie,

et sur laquelle sont concentrées les structures d'habitat. Les structures funéraires sont situées sur la pente dans la zone crayeuse. Au sud, dans le fond du vallon, on retrouve sous les colluvions les restes d'une occupation de l'Âge du Fer. L'érosion a principalement touché la pente surtout dans sa partie inférieure (ce qui pourrait expliquer que les sépultures se retrouvent exclusivement dans les enclos 1 et 10), la terre transportée s'étant déposée dans le vallon. Ces phénomènes ont donc atténué de manière importante le relief original (fig. 5). Le terrain présente cependant une pente assez marquée mais régulière du nord vers le sud (le dénivelé est d'environ 6 m entre le nord et le sud de la zone funéraire).

LES ENCLOS FUNÉRAIRES

Sur la superficie décapée, cinq enclos sont apparus complètement, et deux partiellement (fig. 2) ; ce sont tous des enclos simples, dont le diamètre varie entre 15 et 26 m (tab. I). Une inhumation et quatre incinérations ont été découvertes à l'intérieur des enclos et dans le remplissage des fossés. Compte tenu des phénomènes d'érosion, anciens ou récents, naturels ou anthropiques, on peut penser que les sépultures, qui ne devaient pas être profondément

enfouies, ont disparu depuis relativement long-temps.

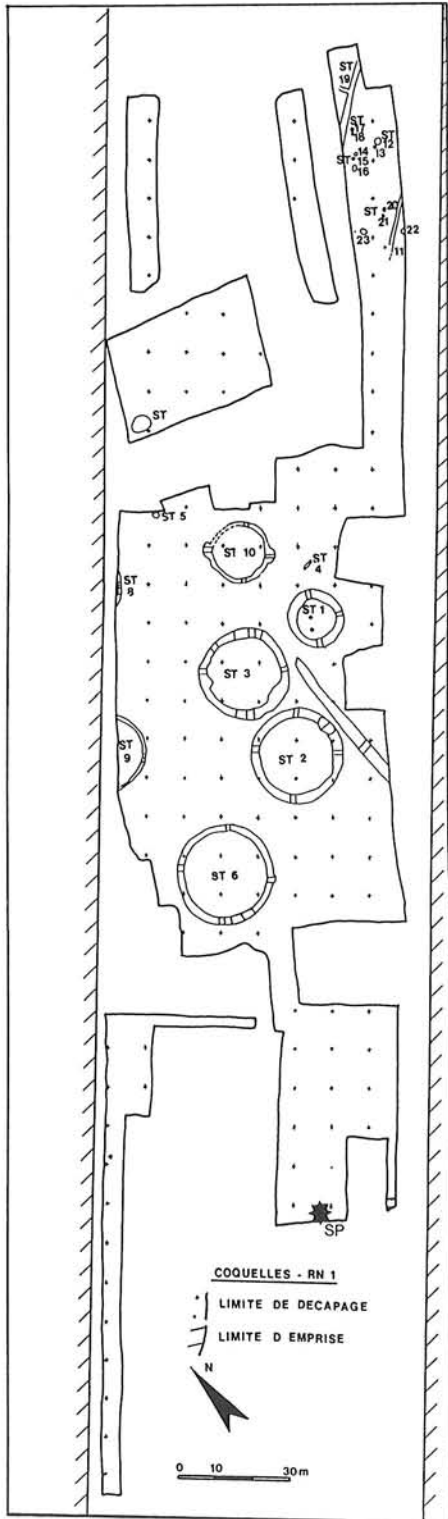


Fig. 2 - Plan des structures funéraires (S.P. : sondage profond).

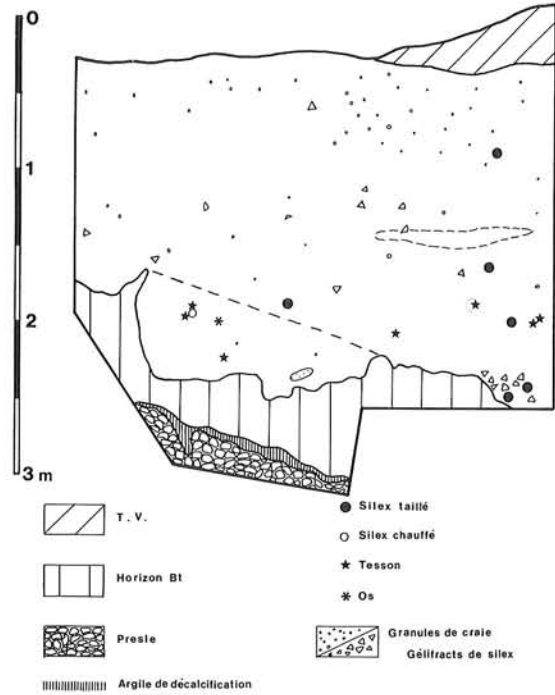


Fig. 3 - Coupe géologique réalisée dans le sondage profond.



Fig. 4 - Photographie aérienne du site en cours de décapage.

Tab. I - Récapitulatif des caractéristiques des enclos.

enclos	Ø (m)	prof. (m)	larg. (m)	incinération	inhumation	matériel
1	15,7	1,2	1,6	2		faune, silex
2	24,8	2 à 3	2			faune, silex
2	24	1,2	1,8			faune, silex
6	26	1 à 1,7	0,8 à 1,2		1 ?	faune, silex
8	10 ?	1	0,6			silex
9	12 ?	1	0,5			silex
10	16	1,3 à 2,5	0,9	2 ?	1	faune, silex

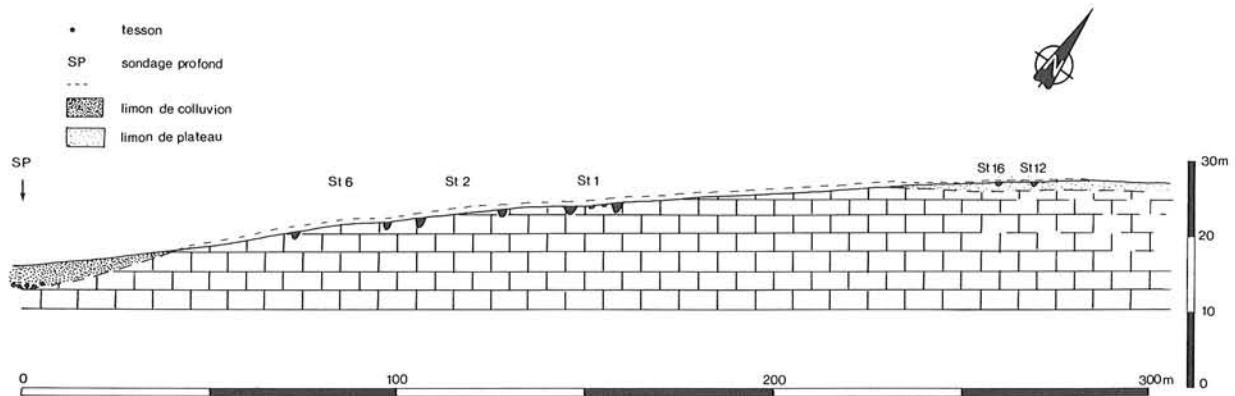


Fig. 5 - Reconstitution du relief actuel.

Les enclos et les systèmes de comblement

Afin de tenter une étude des remplissages des fossés, plusieurs coupes ont été ménagées dans les enclos. Il n'a malheureusement pas été possible de les multiplier, faute de temps, et le choix retenu a consisté à en faire systématiquement quatre, deux dans l'axe de la pente, les deux autres perpendiculairement. Ces coupes ayant déterminé des quadrants, il a été décidé, pour les mêmes raisons, de fouiller exhaustivement un ou deux quarts, ceci constituant un échantillonnage sur chaque enclos.

La structure 1

Elle fait partie des enclos de petite dimension puisqu'elle a un diamètre de 15,70 m à l'extérieur, déterminant une aire intérieure d'une surface d'environ 86 m². Seules trois coupes ont pu être réalisées, dans la mesure où le côté ouest de l'enclos avait été fortement détruit lors de la Seconde Guerre Mondiale. Le fossé présente un profil en V mais un fond légèrement arrondi (fig. 6). Les bords sont très largement évasés dans la partie supérieure dans le cas des deux coupes réalisées dans le sens de la pente. D'une largeur de 1,60 m en moyenne à l'ouverture, ce fossé a une profondeur maximale de 1,20 m.

Le remplissage est assez cohérent dans tout le fossé, et les stratigraphies relevées sont très comparables (fig. 7). On peut distinguer trois grandes phases : la base du remplissage se présente toujours sous forme de gros blocs de craie, dont les dimensions sont plus importantes vers le bas, très rarement mêlés à du sédiment limoneux (couches 5, 6). On peut penser que cette couche provient de l'effritement des parois supérieures. En effet, le substrat crayeux apparaît sur l'ensemble du décapage comme très gélifracé en surface et se présente sous la forme de petites plaquettes ; nous avons pu observer par ailleurs que, en quelques mois d'hiver, les fossés laissés à l'abandon se sont dégradés et les fonds ont été comblés rapidement. La dissymétrie observée dans la coupe 3 existe depuis le début de la phase de comblement et semble correspondre à l'affaissement du bord intérieur du fossé. La mise en place de ces couches a dû se faire assez rapidement. La seconde phase du remplissage (couches 2 à 4) est constituée par une alternance de couches formées de blocs crayeux inclus dans une matrice limoneuse beige, peu abondante, et de couches de limon brun clair. La différenciation vient de la proportion plus ou moins importante de craie qui influe sur l'homogénéité et l'aspect des couches. Dans ce cas, les coupes 1 et 3 montrent la même dissymétrie, le comblement venant plutôt de l'extérieur dans la partie nord de l'enclos et plutôt de l'intérieur

dans la partie sud. La dernière phase (couche 1) est un limon brun foncé, assez homogène, ne contenant que très rarement des petits nodules de craie. Ces observations ne permettent pas d'émettre d'hypothèses sur l'existence d'un tumulus au centre.

La structure 2

C'est un grand fossé de 24,80 m de diamètre extérieur constituant une aire centrale de 20 m de diamètre (fig. 8). Le fossé, assez régulier, présente une

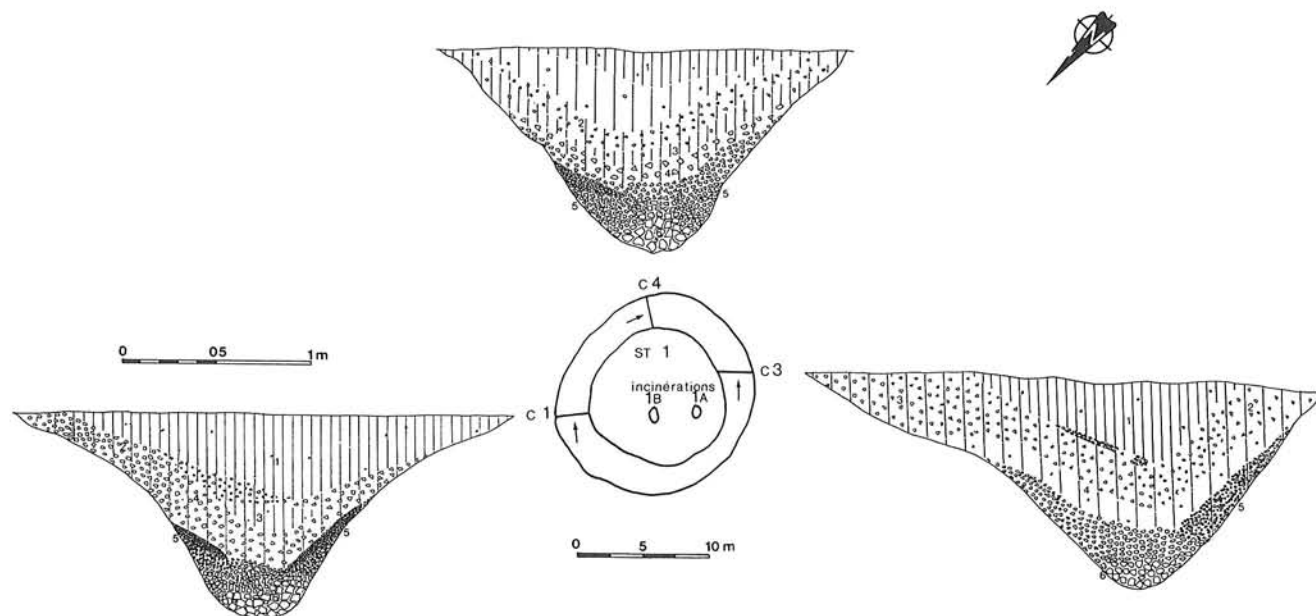


Fig. 6 - Coupes de l'enclos 1. Pour l'ensemble des coupes, le système de représentation graphique est le même : les traits verticaux représentent le limon et les cercles les blocs de craie. La densité et les dimensions des blocs de craie sont rendues graphiquement.



Fig. 7 - Photo de la coupe 4 de l'enclos 1.

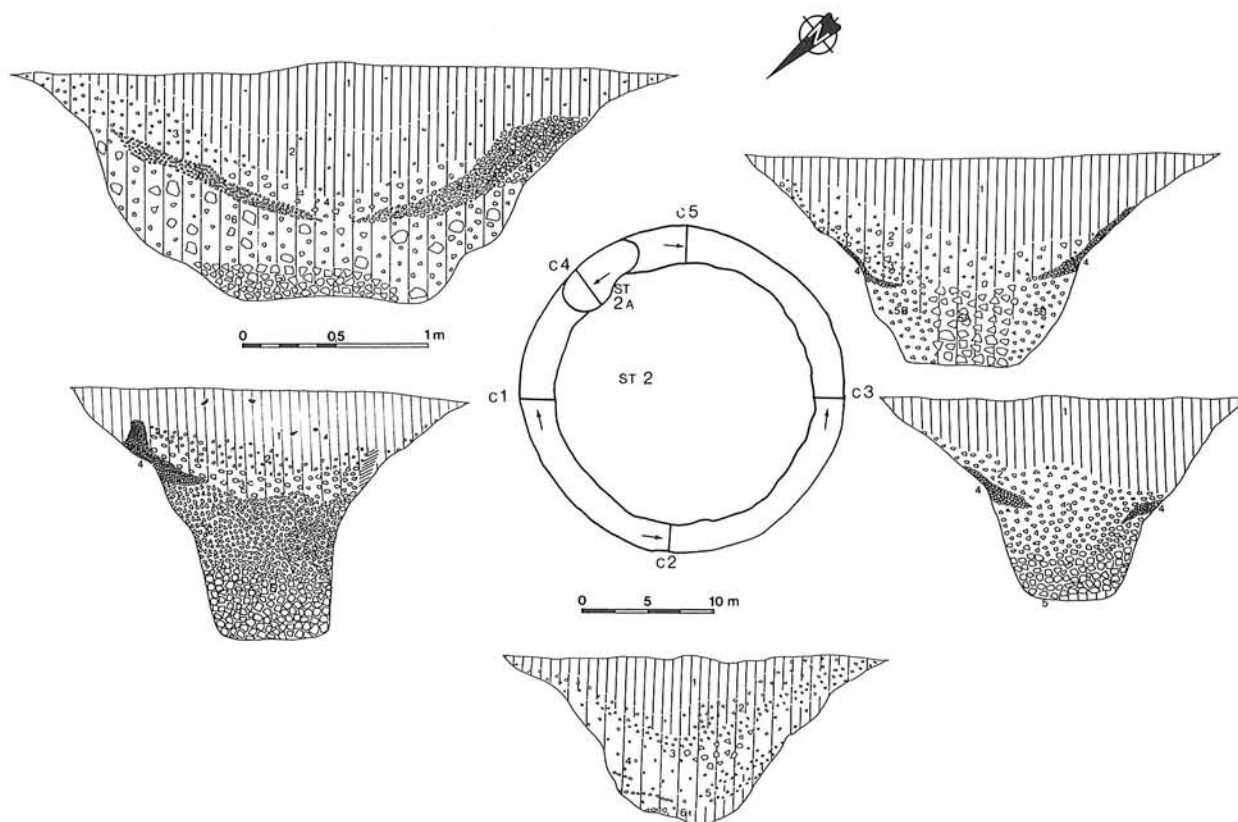


Fig. 8 - Coupes de l'enclos 2.

largeur à l'ouverture d'environ 2 m, une profondeur variant entre 2 et 3 m et un profil variant du U au V ; le fond est plat. Une fosse plus récente (structure 2A) est venue perturber le quart nord-est du fossé qui est beaucoup plus large à cet endroit. Les coupes sont assez proches l'une de l'autre, excepté la coupe 2. Le fossé, dans cette zone, traverse une poche de dissolution de la craie remplie par infiltration de formations sablo-limoneuses. Le comblement est plus complexe et présente des lentilles d'argile brune de décalcification provenant de l'effritement des parois. Dans les autres coupes, la stratigraphie est assez cohérente ; on trouve successivement de bas en haut :

- couche 5 : blocs de craie peu compactés dans une matrice peu abondante de limon beige clair ;
- couche 4 : petits graviers de craie très compacts ;
- couche 2-3 : mélange de limon beige et de granules de craie ;
- couche 1 : limon brun foncé homogène.

Le profil du fossé dans la coupe 1 peut être considéré comme étant le plus proche de la réalité ancienne ; la première phase de comblement du fossé a dû être très rapide et empêcher l'altération des

bords. Le fossé devait donc avoir des parois très abruptes, voire verticales.

Les relations stratigraphiques entre la structure 2A et le fossé apportent des éléments intéressants sur ces problèmes de comblement et sur leur durée ; en effet, la fosse a recoupé la totalité des couches de l'enclos, ce qui laisse supposer que les fossés étaient remplis dès l'Âge du Fer.

La structure 3

Cet enclos d'un diamètre de 24 m à l'extérieur est large d'environ 2 m (fig. 9). Le fossé montre un profil en U aux bords légèrement évasés vers le haut et le fond plat a une largeur de 0,60 m. Cette structure est très proche de la précédente tant par ses dimensions que par son profil (fig. 10). Cependant, on peut noter quelques différences au niveau de son comblement. Si l'on retrouve toujours à la base du remplissage la couche de blocs de craie très peu tassés (couches 5 et 6), les couches de la seconde phase du comblement (couches 2 à 4) proviennent très nettement de l'extérieur du cercle ; ce qui a pour conséquence de déplacer l'axe médian du

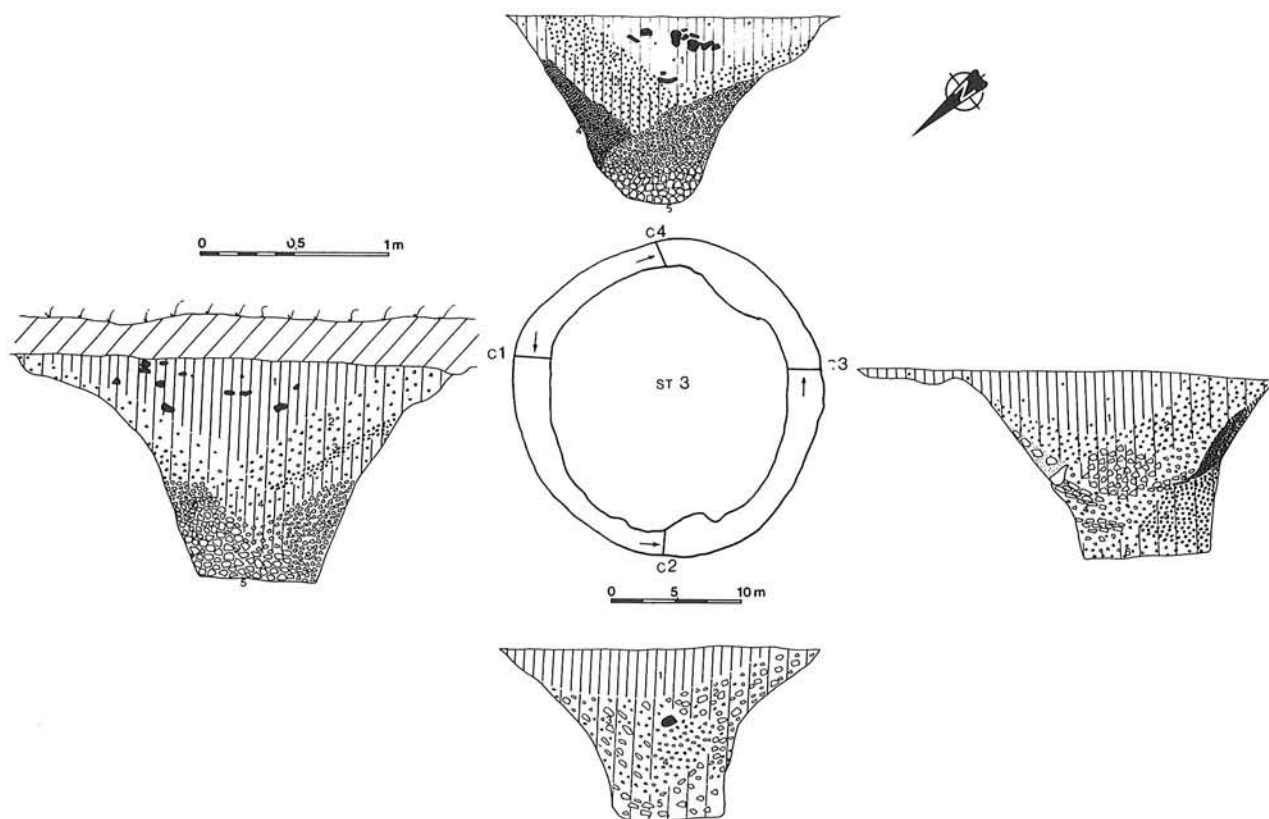


Fig. 9 - Coupes de l'enclos 3.

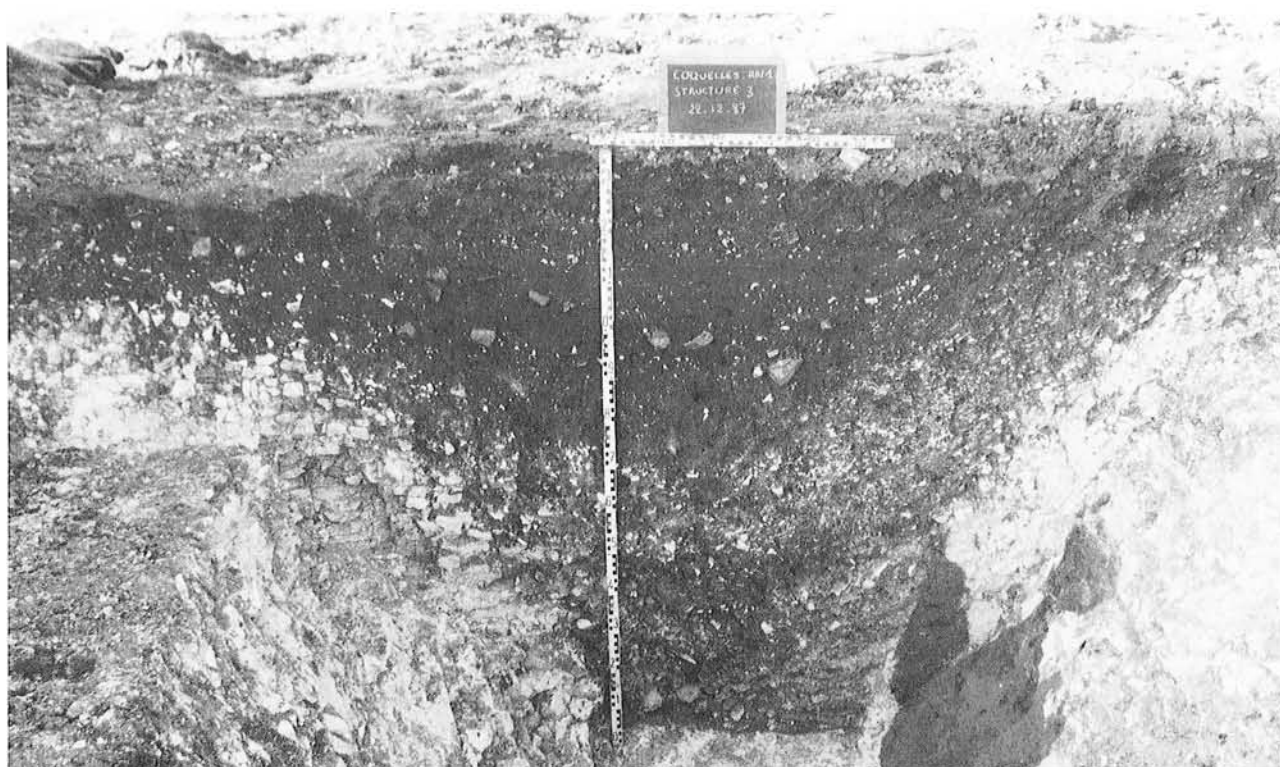


Fig. 10 - Photo de la coupe 1 de l'enclos 3.

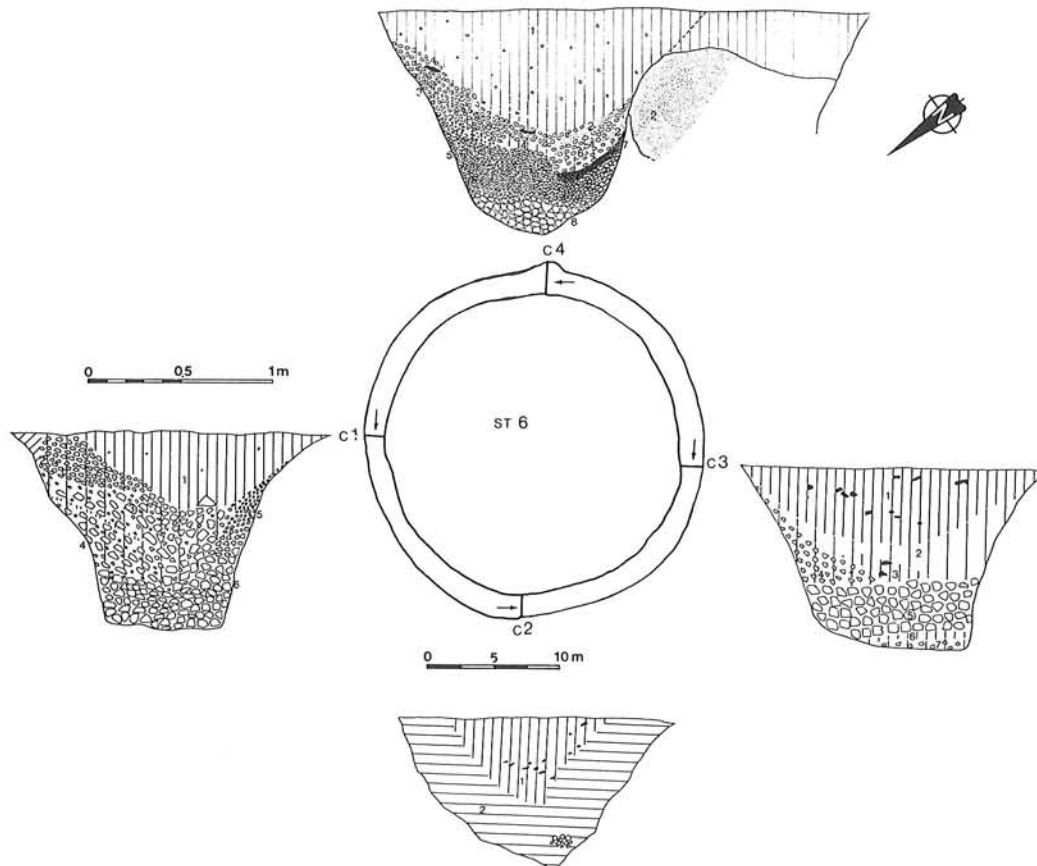


Fig. 11 - Coupes de l'enclos 6.

fossé vers l'intérieur. Ce phénomène est très visible sur les coupes 2, 3 et 4 ; la couche 1 est en contact avec le bord intérieur du fossé.

La structure 6

C'est l'enclos le plus grand que nous ayons eu à étudier puisque son diamètre excède 26 m (fig. 11). La lecture au sol a été rendue difficile par la présence dans la partie nord-ouest d'une très grande poche de dissolution de la craie. Sa largeur varie de 1 m à 1,70 m, et sa profondeur de 0,80 à 1,20 m ; son profil est en U avec un fond plat la plupart du temps. Le remplissage du fossé ne présente pas de réelle constance d'une partie à l'autre. Lorsque l'enclos est creusé dans la craie (coupes 1, 3 et 4), on retrouve une stratigraphie assez proche de celle des autres enclos : à la base, le fossé est comblé de gros blocs calcaires peu tassés (couches 5 à 8) et, au sommet, on retrouve la couche (1) de limon brun foncé. Quelques variantes doivent être notées dans la phase intermédiaire ; on trouve, en effet, des lentilles de sable (coupe 4) ou d'argile (coupe 1 et 3) qui se sont mises en place à la suite de l'érosion des

parois qui ne sont pas toujours crayeuses. La coupe 2 est totalement différente des autres : traversant la poche de dissolution de la craie, le profil du fossé est très irrégulier et le remplissage est constitué d'argile plastique parfois mélangée à des graviers de craie. Seule la partie supérieure est constituée de limon brun foncé.

La structure 8

Situé en limite de décapage, cet enclos n'a été dégagé que dans sa partie sud-est, sur une longueur d'environ 10 m (fig. 12-a). La courbure très marquée semble indiquer un enclos de petite dimension (environ 10 m de diamètre). Une seule coupe a été faite dans ce cercle. Il est très étroit (1 m) et peu profond (0,60 m). La stratigraphie est assez simple puisqu'elle ne comporte que deux couches : du limon brun dans la partie supérieure contenant quelques nodules de craie, et des blocs de craie sur le fond. On peut se poser des questions quant au degré d'érosion de cet enclos. Deux possibilités sont envisageables : ou bien le fossé était peu profond et son état initial correspond à ce que nous avons retrouvé,

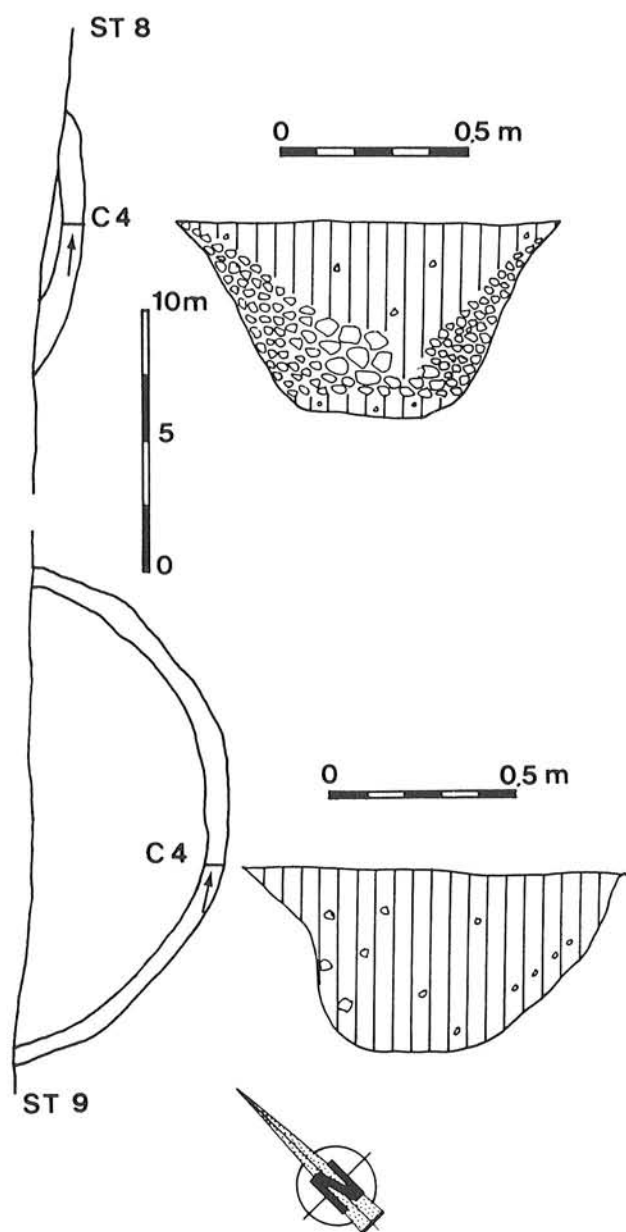


Fig. 12 - Coupe dans l'enclos 8, coupe dans l'enclos 9.

et dans ce cas, on retrouve dans la stratigraphie deux des phases de comblement mises en évidence dans les autres fossés, la phase intermédiaire étant inexistante en raison de la faible profondeur ; ou bien le fossé a été presque totalement détruit par une érosion très forte, ce qui implique un processus de comblement totalement différent du reste. Il n'existe pas de raison majeure pouvant expliquer une érosion différentielle d'un secteur à l'autre et si destructrice par endroits ; il serait par ailleurs difficile, dans le cadre d'une forte érosion, d'expliquer la dynamique du remplissage. L'hypothèse d'un

enclos peu profond est donc la plus plausible. D'ailleurs, à Conchil-le-Temple, quatre des enclos fouillés ont une profondeur variant de 0,55 à 0,80 m (Piningre, 1990).

La structure 9

Décapé sur une superficie plus importante que la structure 8 (on peut estimer avoir mis au jour 1/3 de sa superficie), ce fossé a le même aspect : d'un diamètre d'environ 12 m, il présente un profil en U (fig. 12-b) : large d'1 m, il est profond de 0,50 m. Le remplissage est homogène sur toute la hauteur : il s'agit d'un limon brun mélangé à des nodules de craie.

La structure 10

Il a été très difficile de lire les contours au sol de cette structure dans la mesure où une perturbation récente (Seconde guerre mondiale) a détruit la zone centrale ainsi que la partie ouest du cercle (cette partie a été dessinée en tireté sur le plan). Par ailleurs, le fossé a été partiellement repris dans sa partie sud. D'un diamètre de 16 m, le fossé présente une largeur variant entre 1,20 m et 3,50 m alors que la profondeur est assez constante : 0,90 m (fig. 13). Le recreusement a concerné uniquement la moitié sud du fossé et est visible sur les coupes 2 et 3. Il se situe toujours à l'extérieur du premier fossé. Le remplissage est homogène dans la partie nord du fossé et constitué de limon brun assez argileux (coupes 1 et 4). Dans la moitié sud, le comblement de la partie recreusée est aussi très homogène (limon brun) alors que le fossé le plus ancien présente quelques variations entre le fond dont le remplissage est composé de blocs crayeux et la partie supérieure constituée de limon brun.

Conclusion

S'il n'est pas possible de pousser très loin l'interprétation des coupes, on peut résumer le mode de comblement en trois grandes phases :

- phase 1 : comblement de la base du fossé par un effritement des parois de craie gélifractée. Cette phase a dû être très rapide, juste après le creusement, provoquant une première atténuation du relief des bords ;
- phase 2 : comblement lent caractérisé par une alternance de couches et de lentilles de nature différente (craie, limon) correspondant au remplissage progressif du fossé jusqu'à l'obtention du profil d'équilibre ;
- phase 3 : comblement final de terre limoneuse brune qui semble être attribuable à la phase d'abandon du site et au début de l'arasement des structures de surface si elles ont existé.

Si aucun élément ne nous permet de nous prononcer sur l'existence d'un tumulus central,

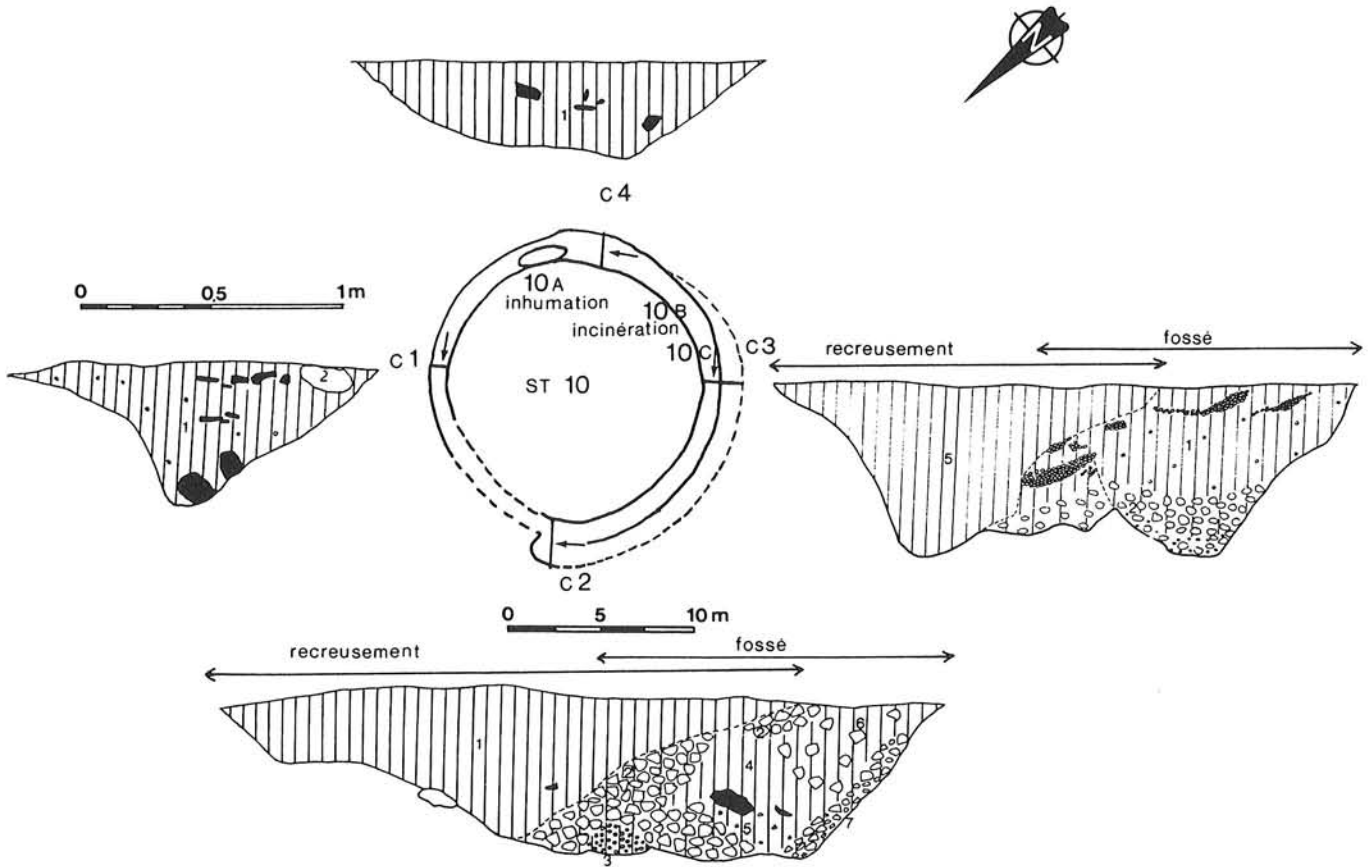


Fig. 13 - Coupes de l'enclos 10.

l'absence quasi systématique de sépultures au centre des enclos fait penser que, même si l'érosion a joué un rôle destructeur important, les fosses sépulcrales devaient être peu profondes, qu'elles entaillaient rarement le substrat crayeux et qu'elles devaient donc être protégées par un tertre. Dans la mesure où le matériel archéologique récolté dans les fossés ne comprend aucun élément plus récent, on peut penser que l'arasement a été assez rapide.

Le mobilier archéologique

La fouille des enclos a livré un matériel archéologique constitué essentiellement d'artefacts lithiques et de faune. Ce mobilier a été trouvé exclusivement dans la partie supérieure du remplissage (couche 1), mais plutôt à la base de cette couche.

L'industrie lithique

De nombreux artefacts lithiques ont été trouvés dans le remplissage des enclos : 829 au total. Cet ensemble lithique est constitué d'éclats, de nucléus,

de percuteurs, de quelques outils et de cassons brûlés.

La répartition entre les enclos est très inégale (tab. 2), mais ces différences sont à attribuer plutôt au fait que les structures 2 et 3 ont été vidées sur plus de la moitié de la circonférence alors que les autres ne l'ont été que sur un quart. On peut noter cependant, que dans le quart sud-ouest de la structure 3, sur une petite distance, étaient concentrés

Tab. II - Répartition du matériel lithique par enclos.

Type Structure	1	2	3	6	8	10
Éclats	2	146	255	10	19	43
Éclats lamin.		13	2	1	2	
Éclats brûlés	32	10	39			4
Esquilles	2	24	62		1	2
Nucléus		9	30	1		6
Débris		7	66			6
Percuteurs			4		1	
Outils	1	5	6	5	1	1
Total	37	214	464	17	24	62

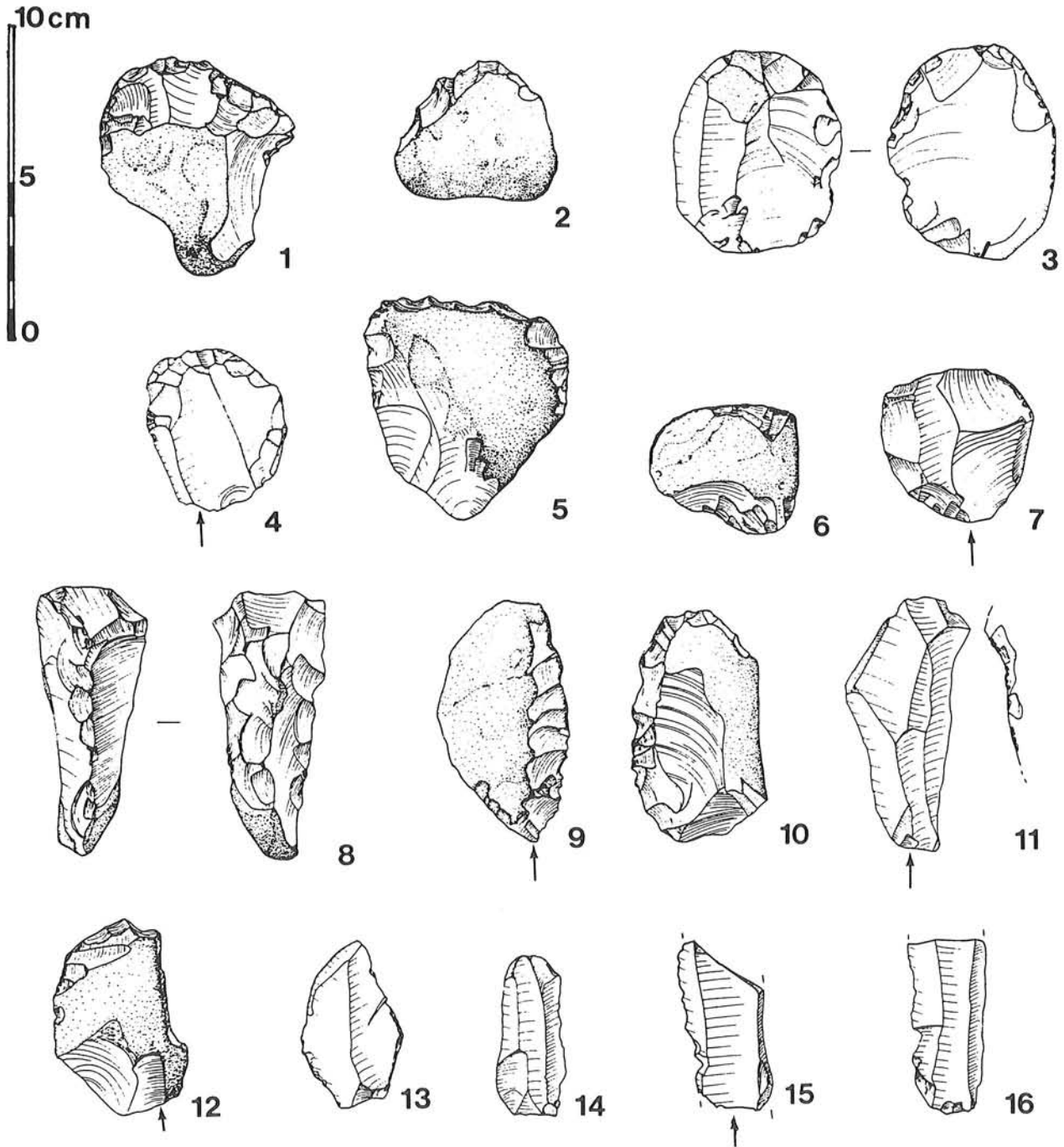


Fig. 14 - Outillage en silex. 1 à 7 - grattoirs ; 8 - pièce à triple crête 9, 10-racloirs ; 11, 14, 15, 16 - lames retouchées ; 12, 13 - éclats retouchés.

ces restes sont essentiellement des dents isolées et des diaphyses d'os longs auxquels s'ajoutent quelques os du tarse et trois vertèbres. Cette relative diversité des catégories de restes présents témoigne de destructions sans doute moins sévères, ce qui se traduit également par la conservation, dans le

fossé, de quelques restes de porcs et de moutons.

Parmi les restes de chevaux, il semble se trouver des ensembles anatomiques (deux ensembles tibialus-calcaneum, un dans le fossé, un dans la fosse),

mais l'état des surfaces osseuses ne permet pas de vérifier les relations articulaires.

L'état d'altération des restes animaux limite considérablement l'étude. Malgré toutes les destructions qui l'ont affecté, et un prélèvement partiel, ce matériel apparaît relativement conséquent. Il soulève deux types d'interrogations. L'une à trait à la nature du traitement des animaux qui s'achèvent par d'importants dépôts dans les enclos, l'autre à la position de ce traitement dans les pratiques funéraires qui ont eu lieu dans ces enclos. On débouche alors sur les problèmes de chronologie et de stratigraphie, pour lesquels aucun élément de réponse ne peut être déduit de la seule étude d'un document ostéologique aussi détérioré.

Les structures funéraires

Seules les structures 1 et 10 ont livré des sépultures. Il s'agit de quatre incinérations et d'une inhumation. Deux des incinérations se trouvaient dans l'aire centrale de l'enclos 1, l'inhumation et les deux autres incinérations étaient localisées dans le remplissage du fossé de l'enclos 10. Il faut signaler cependant que l'enclos 6 devait contenir une inhumation puisque quelques vestiges d'ossements humains ont été retrouvés parmi les restes animaux. Presque totalement détruite, cette inhumation probable n'a pas été reconnue à la fouille.

Les incinérations de l'enclos 1

Les deux incinérations (structures 1A et 1B), légèrement excentrées vers l'ouest, se présentaient sous la même forme : des restes d'ossements brûlés mélangés à de la terre brûlée et des restes de charbons de bois déposés dans une petite fosse circulaire creusée directement dans la craie (diamètre : 0,60 m, profondeur : 0,35 m). Aucun matériel archéologique n'était associé à ces incinérations. Deux datations C^{14} ont été demandées au laboratoire de Gif-sur-Yvette. Malheureusement, d'après les renseignements fournis par M. Fontugue, les échantillons ne contenaient que des fragments très petits d'ossements calcinés, peu abondants, et il n'a été possible de faire une datation que sur l'un des échantillons (structure 1 B). Par ailleurs, la précision de la mesure est faible et il faut donc considérer le résultat avec beaucoup de précaution. Nous le donnons donc à titre indicatif : Gif. 8104 : 3980 + 320 B.C. (date calibrée B.C. : - 3370, - 1640).

Les sépultures de la structure 10

Le squelette (structure 10A) était déposé dans le fossé sur le dos ; son état de conservation est très mauvais (fig. 15), d'autant que la fosse était moins profonde du côté des jambes. Aucune côte n'a été

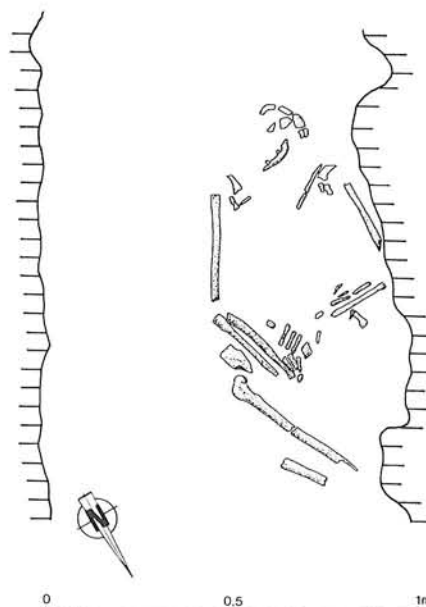


Fig. 15 - Relevé de la sépulture (st. 10A).

retrouvée ; du crâne, lui aussi très endommagé, ne subsistait que la partie arrière. Les jambes ont été repliées légèrement, les bras laissés le long du corps et les mains rassemblées sur le ventre. L'étude anthropologique faite par G. Auboire (voir annexe en fin d'article) indique que ce sont des ossements essentiellement post-crâniens d'un squelette probablement féminin dont l'âge au décès est indéterminé (plus de 25 ans). Il n'existe malheureusement pas d'étude anthropologique sur des groupes de cette période dans le nord de la France, aussi les différences notées par rapport aux ensembles du Bassin parisien ne peuvent être interprétées.

Une datation a été faite par le laboratoire de Gif-sur-Yvette sur les os longs de l'inhumé. Le résultat obtenu est le suivant : Gif 8927 : 3095 \leq 40 ans (Cal B.C. : - 1453, - 1273).

Les deux incinérations (structures 10B et 10C) étaient très abîmées et aucune observation complémentaire n'a pu être faite.

Aucun matériel n'était associé à ces sépultures.

LA STRUCTURE 2A

C'est une fosse de forme ovale qui a été creusée dans le fossé de la structure 2 après son comblement total ; en effet, la fouille complète de la fosse a montré que l'on retrouvait sur les bords des niveaux

identiques à ceux que l'on avait dans les coupes. D'une longueur de 6 m et d'une largeur de 3 m environ, elle a une profondeur de 1,20 m (fig. 8, coupe 4).

Le mobilier de cette fosse a fait l'objet d'une étude séparée avec les autres structures de l'Âge du Fer du site de Coquelles à l'occasion d'un travail de synthèse sur l'Âge du Fer sur le TransManche (Blancquaert, sous presse) et nous ne le détaillerons pas ici. Cependant, il convient de citer cette fosse puisque son attribution chronologique au premier Âge du Fer (Hallstatt C) nous permet de proposer un terminus *ante quem* au comblement des fossés et probablement à l'abandon du lieu en tant que zone funéraire.

CONCLUSION

En l'absence de matériel archéologique caractéristique, la datation de ce gisement reste problématique. La datation C¹⁴ faite sur l'incinération n'est pas fiable ; l'autre réalisée sur l'inhumation secondaire provenant du remplissage du fossé 10 situerait ce site à la fin du Bronze moyen, au moins en partie (comblement final des fossés). La rareté des éléments de datation propre à chaque structure ne nous permet pas non plus d'affirmer que les sept enclos sont strictement contemporains. D'ailleurs, l'étude faite par J.-F. Piningre à Conchil-le-Temple, à partir des datations C¹⁴ (Piningre, 1990), indique que les structures semblent se répartir en deux groupes culturels distincts. Si les enclos semblent apparaître au Bronze final dans le sud du Bassin parisien (Mordant, 1981), ce type de structure, enclos circulaire simple non interrompu, de diamètre compris entre 14 et 26 m, ne nous renseigne pas puisqu'il perdure durant tout l'Âge du Bronze dans le Nord de la France (Audouze et Blanchet, 1983). Les comparaisons peuvent apporter quelques éléments complémentaires bien qu'il y ait très peu de sites équivalents fouillés dans la région. Seul le site de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais) a été étudié à proximité (Piningre, 1977, 1978 et 1979), mais J.-F. Piningre a rencontré les mêmes problèmes d'attribution culturelle, dans la mesure où, là aussi, les structures étaient fortement arasées ; seule la présence de charbons datés de 1220 \pm 100 B.C. semblent indiquer que le fossé était en voie de comblement entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final. La proximité des datations permettrait de caler le site de Coquelles dans un horizon chronologique proche de celui de Conchil-le-Temple.

La réoccupation du site de Coquelles à une période légèrement postérieure (Hallstatt) nous indique un terminus *ante quem*, mais signifie aussi

que les fossés étaient presque totalement comblés dès cette époque. Il faut espérer que la fouille des dernières structures situées en dehors de l'emprise de la déviation apportera des éléments mieux conservés qui seront de meilleurs marqueurs chronologiques.

La fouille de ce gisement, associée à celle du site de Fréthun (dans ce volume) et complétée par la reconnaissance, par photographie aérienne, d'un troisième site funéraire à enclos double à Peuplingues « le Fond Ambrel » et d'un quatrième site d'enclos simple à Peuplingues « Hardican », confirme l'implantation importante et durable de populations de l'Âge du Bronze dans la région, occupation déjà attestée par les découvertes anciennes de dépôts (Lyzel, Boulogne, Coquelles, Desvres), et par les fouilles anciennes de tumulus existant dès le Campaniforme (Equihen, la Tombe Fourdaine).

ANNEXE

Étude anthropologique de la sépulture (structure 10A)

(Guy Auboire)

Ossements essentiellement post-crâniens de squelette probablement féminin dont l'âge au décès est indéterminé (+ de 25 ans)

CRÂNE : quelques débris dont une mastoïde droite (H : 23, 1 : 38,5, Module : 8,85).

Mandibule : fragments ; relief des apophyses genii faible. Importante parodontose sur les molaires.

Épaisseur à la symph. 15 ; en M1.M2 14. Usure des dents faible à importante.

SQUELETTE POST-CRÂNIEN :

- fragments d'os coxal ;
- fragments de fémur (diaphyse gauche) (D.A.P. : 29, D.T. : 26 ; indice pilastrique : 111,5 ; diamètre sag. sous-troch. : 22 ; transverse : 33 ; indice platymérie : 66,6 ; périmètre : 85). Les reliefs ne peuvent être appréciés en raison de l'état « corrodé » de l'os ;
- fragment de diaphyse tibiale droite, de section nettement triangulaire (D.A.P. : 29, D.T. : 21 ; indice cnémique : 72,4) ;
- fragment de clavicule gauche avec légère gouttière sous claviculaire (périmètre : 37) ;
- diaphyse d'humérus gauche au relief deltoïdien peu marqué (D.M. : 18, O.M. : 17,5, indice diaphysaire : 97,2) ;
- diaphyse de cubitus gauche (D.M. : 17,5, O.M. : 13 ; indice diaphysaire : 74,2 ; périmètre min. : 38 ;

diamètre sous sigmoïdien : 20,5 ; diamètre transversal : 19 ; indice platolénie : 95).

Ce squelette se caractérise par des diamètres diaphysaires des os longs importants, des aplatissements marqués des diaphyses fémorales et tibiales, un fort pilastre fémoral. L'état des restes crâniens n'apporte guère de renseignements utiles. Ces quelques caractéristiques biométriques nous éloignent manifestement de ce que nous connaissons actuellement des populations de l'Âge du Bronze dans le Bassin Parisien (Auboire, 1986 et 1988) chez lesquelles on trouve un pilastre nul, une diaphyse fémorale et tibiale moins aplatie, des dimensions diaphysaires plus modestes. Il faut cependant noter qu'il n'existe, à notre connaissance, aucune étude anthropologique menée sur des groupes de cette période dans le Nord de la France.

Ces différences accusées peuvent résulter de différenciations géographiques normales ou de la présence en Pas-de-Calais, à cette époque, de groupes d'origine différente de celle du Bassin parisien. Seules des découvertes plus nombreuses pourraient permettre de trancher.

AUBOIRE G. (1986) — La Nécropole du Bronze final de Barbey (Seine-et-Marne). Étude anthropologique, *Bull. Soc. d'Anthr. du Sud-Ouest*, T. 21, n° 2.

AUBOIRE G. (1988) — Anthropologie de la population néolithique de l'allée couverte de Breuil-en-Vexin (Yvelines), *Bull. Soc. d'Anthr. du Sud-Ouest*, T. 23, n° 1, p. 31-56.

AUDOUZE F. et BLANCHET J.-C. (1983) — Les Cercles de l'âge du Bronze en Picardie et ses abords : un premier bilan, in « *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest* », Actes de la table ronde de Rennes 1981, travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire, Quaternaire Armoricaire, p. 7-28.

BLANCHET J.-C. (1984) — *Les Premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, n° 17.

BLANCHET J.-C. et DECORMEILLE A. (1984) — Le Premier âge du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise. Hommages à J.-P. Millotte, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, Paris, p. 323-333.

BLANCHET J.-C. et TALON M. (1987) — L'éperon barré du « Camp César » à Catenoy (Oise), à l'Âge du Bronze final : premiers résultats, in Actes du colloque de Lille, 1984, *Les relations entre le continent et les Îles Britanniques à l'Âge du Bronze*, S.P.F., *Revue Archéologique de Picardie*, p. 189-210.

BLANCQUAERT G. avec la collaboration de BOSTYN F. (1998) — L'Âge du Fer à Coquelles et Fréthun (Pas-de-Calais). Les fouilles du Transmanche 1986-1988. *Revue du Nord*, t. 80, p. 109-137.

DESTEXHE G. (1987) — *La Protohistoire en Hesbaye centrale du Bronze final à la romanisation*, Éd. de la Société archéologique de Hesbaye, *Archéologie Hesbignonne*, n° 6, 445 pages.

HURTRELLE J., MONCHY E., ROGER F., ROSSIGNOL P. et VILLES A. (1990) — Les Débuts du second âge du Fer dans le Nord de la France, *Les Dossiers de Gauheria*, n° 1, 253 p.

LAMBOT B. (1988) — L'habitat protohistorique du « Fond Pernant » à Compiègne. Architectures des âges des métaux, fouilles récentes, *Dossiers de protohistoire*, n° 2, Paris, Errance, p. 23-38.

LANGOHR R. (1990) — L'homme et les processus d'érosion des sols limoneux de Belgique et du Nord-Ouest de la France, in Catalogue de l'exposition *Les Celtes en France du Nord et en Belgique VI^e-I^{er} siècle avant J.-C.*, p. 211-222.

LEMAR P. (1982) — Informations archéologiques, *Gallia-Préhistoire*, Éd. du C.N.R.S., t. 25, fasc. 2, p. 247.

MORDANT C. et MORDANT D. (1970) — *Le Site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine*, Paris, S.P.F., *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, n° 8.

MORDANT C. (1983) — Les Enclos de l'âge du Bronze du confluent Seine-Yonne, in « *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest* », Actes de la table ronde de Rennes 1981, travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Préhistoire, Protohistoire, Quaternaire Armoricaire, p. 163-180.

PININGRE J.-F. (1977) — Fouille de sauvetage de deux enclos circulaires concentriques à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais) ; premiers résultats, *Septentrion*, p. 17-22.

PININGRE J.-F. (1978) — Les Enclos circulaires de l'âge du Bronze et l'habitat du deuxième âge du Fer de Conchil-le-Temple, *Archéologie dans le Nord/Pas-de-Calais*, bilan des recherches, n° 2, p. 14-17.

PININGRE J.-F. (1979) — Les Enclos funéraires de Conchil le Temple. Préhistoire du Nord, *Archeologia*, n° 137, p. 41-47.

PININGRE J.-F. (1990) — La Nécropole de l'âge du Bronze de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), *Les Cahiers de Préhistoire du Nord*, n° 8, 2^e semestre, p. 79-89.

TALON M. (1987) — Les Formes céramiques Bronze final et premier âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise), in Actes du congrès de la S.P.F. Lille 1984, *Les relations entre le continent et les Îles Britanniques à l'Âge du Bronze*, *Revue Archéologique de Picardie*, 1987, p. 255-274.

TALON M. (1989) — Les Tendances évolutives des formes céramiques du premier âge du Fer dans la vallée de l'Oise (France). La civilisation de Hallstatt, bilan d'une rencontre, Liège, 1987, *Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège*, n° 36, Liège, 1989, p. 307-320.

VILLES A. (1974) — Les Enclos de Juvigny (Marne) et le problème du remplissage des fossés des enclos funéraires protohistoriques en milieu alluvial, *Bull. de la Soc. Arch. Champenoise*, n° 4, p. 25-57.

Françoise BOSTYN
Ingénieur A.F.A.N., E.R.A. 28 du C.N.R.S.
36 allée Thalès, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Geertrui BLANCQUAERT
Ingénieur A.F.A.N.
518 rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

Yves LANCHON
A.F.A.N., E.R.A. 12 du C.N.R.S.
59 rue de la République, 77400 Dampmart

Guy AUBOIRE
6 bis rue Bel-Air, 44120 Les Montils

Patrice MENIEL
U.P.R. 314 ET G.D.R. 717 du C.N.R.S.
C.R.A.V.O.
21 rue des Cordeliers, 60200 Compiègne

L'occupation du Bronze final du « Chemin des Vaches » à Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais)

par Geertrui Blancquaert et Yves Desfossés

RÉSUMÉ

Disséminées sur l'ensemble de la surface décapée, sept fosses contenant un matériel céramique homogène, dégraissé à base de silex, nous est parvenue. A part les bords, ce sont les éléments de décor qui permettent un rattachement de cet ensemble au Bronze final.

ABSTRACT

Scattered over the whole site (neolithic to gallo-roman period), seven pits attributed to the later Bronze Age have been excavated. This dating is based on the ceramic general characteristics: homogeneity and typical ornamentation.

CONDITIONS DE DÉCOUVERTE DU SITE

Après la fouille, en septembre et octobre 1989, du site d'enclos funéraires du Bronze ancien et de puits gallo-romains du « Motel » de Fresnes-lès-Montauban (fig. 1, B), possibilité nous était donnée de vérifier l'extension réelle de l'occupation du site en

direction du nord sur l'emprise T.G.V. Au mois de février 1990, nous réalisons donc deux tranchées de sondage parallèles sur une longueur de 1,6 km. Si les terrains sondés à proximité du « Motel » ne nous ont pas livré d'éléments supplémentaires, la zone située à 700 m du premier site recelait une nouvelle occupation humaine sous la forme de nombreuses fosses et trous de poteaux associés à un parcellaire fossile du dernier âge du Fer, lui-même remanié par une petite nécropole gallo-romaine. Le parcellaire a pu être suivi sur une distance de 350 m en direction du nord-est (fig. 2). Outre cet important réseau de fossés, le site du « Chemin des Vaches » nous livra une série de 8 fosses plus anciennes.

SITUATION

Le « Chemin des Vaches » se trouve sur une légère éminence formée par l'interfluve de deux ruisseaux, au sud celui de Fresnes-lès-Montauban et au nord l'Escrébieux (fig. 1, A). Nous sommes ici en limite du versant nord de la Scarpe et de la bordure sud-est de la plaine de Lens ou Gohelle. Le paysage présente un relief très doux, d'une altitude moyenne de 60 m. Le sous-sol crayeux est recouvert en grande partie par des formations limoneuses quaternaires. Comme pour le site du « Motel » situé 10 m en contrebas, la zone du « Chemin des Vaches » est exempte de ces formations sauf dans sa partie sud. Si la craie est le plus souvent affleurante sous la terre végétale, c'est sous une forme fortement altérée (presle) et entrecoupée de nombreuses poches d'argile de décalcification.

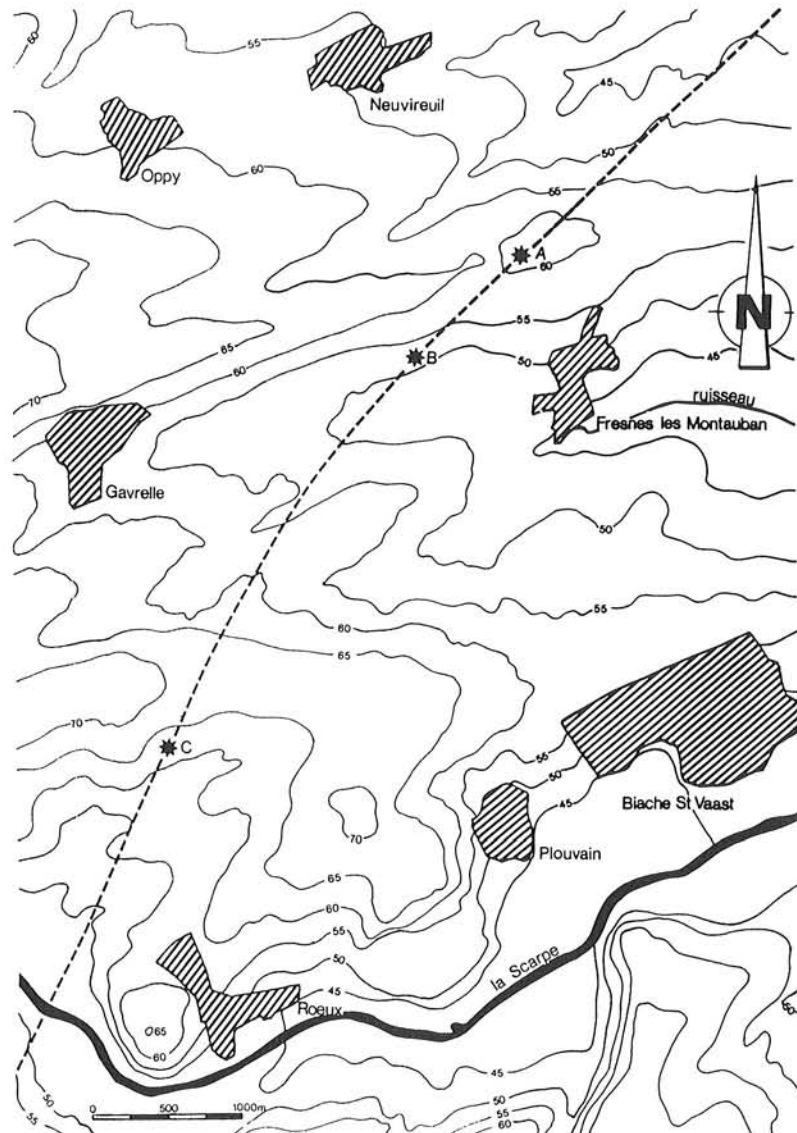


Fig. 1 - Plan de localisation topographique des sites protohistoriques fouillés sur emprise T.G.V. sur le versant nord de la Scarpe (d'après la carte I.G.N. 1/25 000^e, 2506 ouest, Rouvroy Vitry-en-Artois). A : Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches », B : Fresnes-lès-Montauban « le Motel », C : Roeux « le Château d'eau ».

DESCRIPTION DU SITE

Le parcellaire fossile de La Tène finale a pu être dégagé sur une surface de 1,2 ha (240 x 50 m) (fig. 3). Huit fosses plus anciennes ont ainsi été mises au jour et se répartissent de manière aléatoire sur l'ensemble de la surface décapée. Le matériel recueilli lors de leur fouille, par son caractère homogène, a permis de les isoler parfaitement de l'ensemble gaulois ; la nécropole gallo-romaine, en raison du

contenu de ses structures (20 incinérations), ne pose pas de problème d'attribution culturelle. Les structures suivantes se différencient donc ainsi :

- la fosse 150, qui n'a été découverte qu'à la suite d'un deuxième décapage mécanique dans la zone sud du site, sous une légère couche de colluvions, contenait un abondant matériel céramique et lithique attribuable au Néolithique moyen 1 (Blancquaert, 1991). C'est la seule structure de cette période identifiée au « Chemin des Vaches » malgré la généralisation de la pratique du deuxième décapage dans toute cette partie du site ;

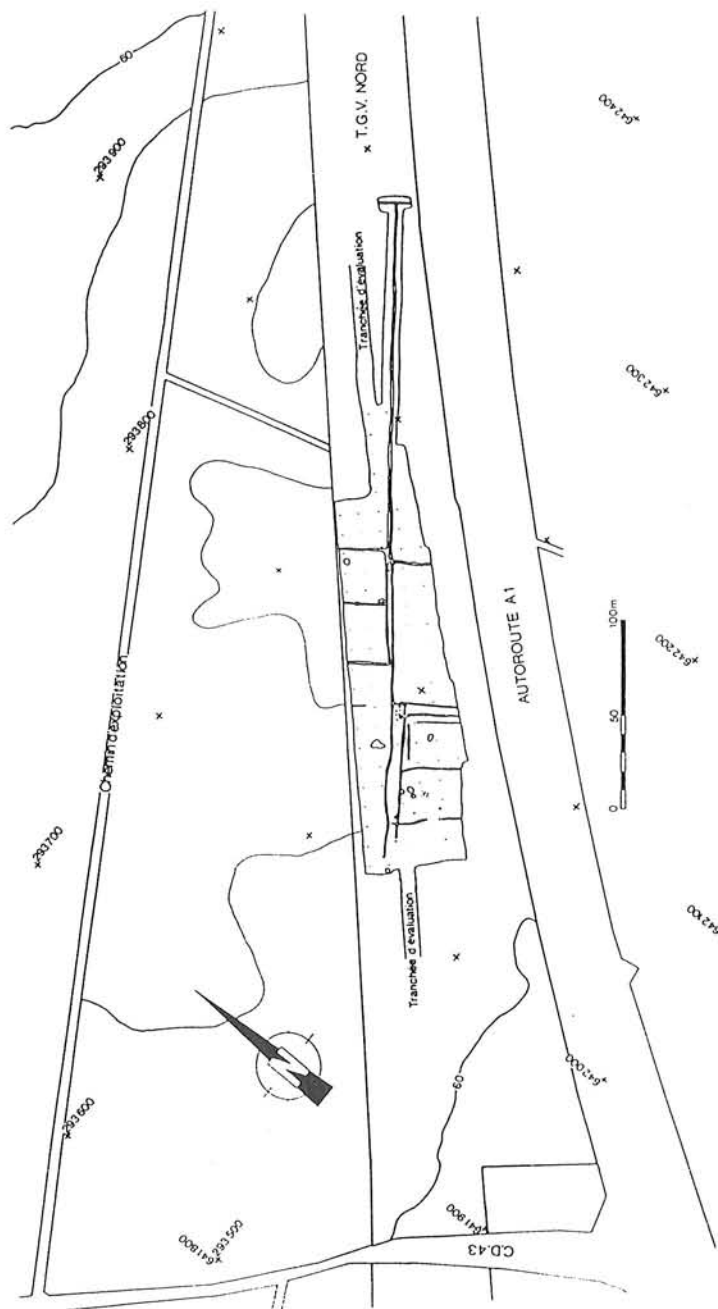


Fig. 2 - Plan de localisation sur emprise T.G.V. du site « Chemin des Vaches » à Fresnes-lès-Montauban.

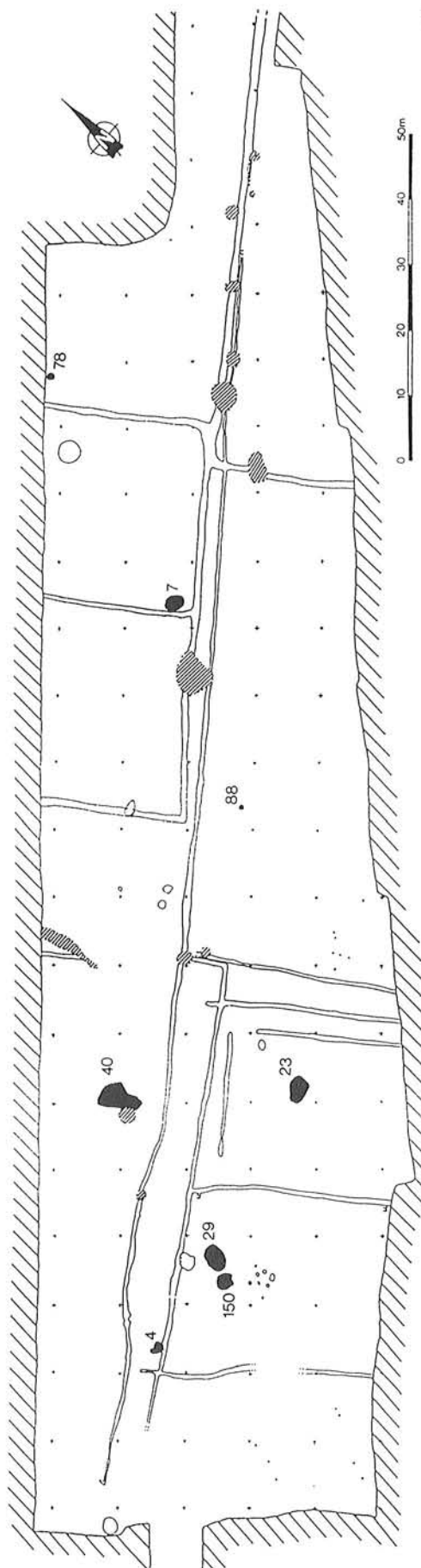


Fig. 3 - Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches », plan de localisation des fosses néolithiques et Bronze final. Les structures de La Tène sont en blanc et les perturbations contemporaines en

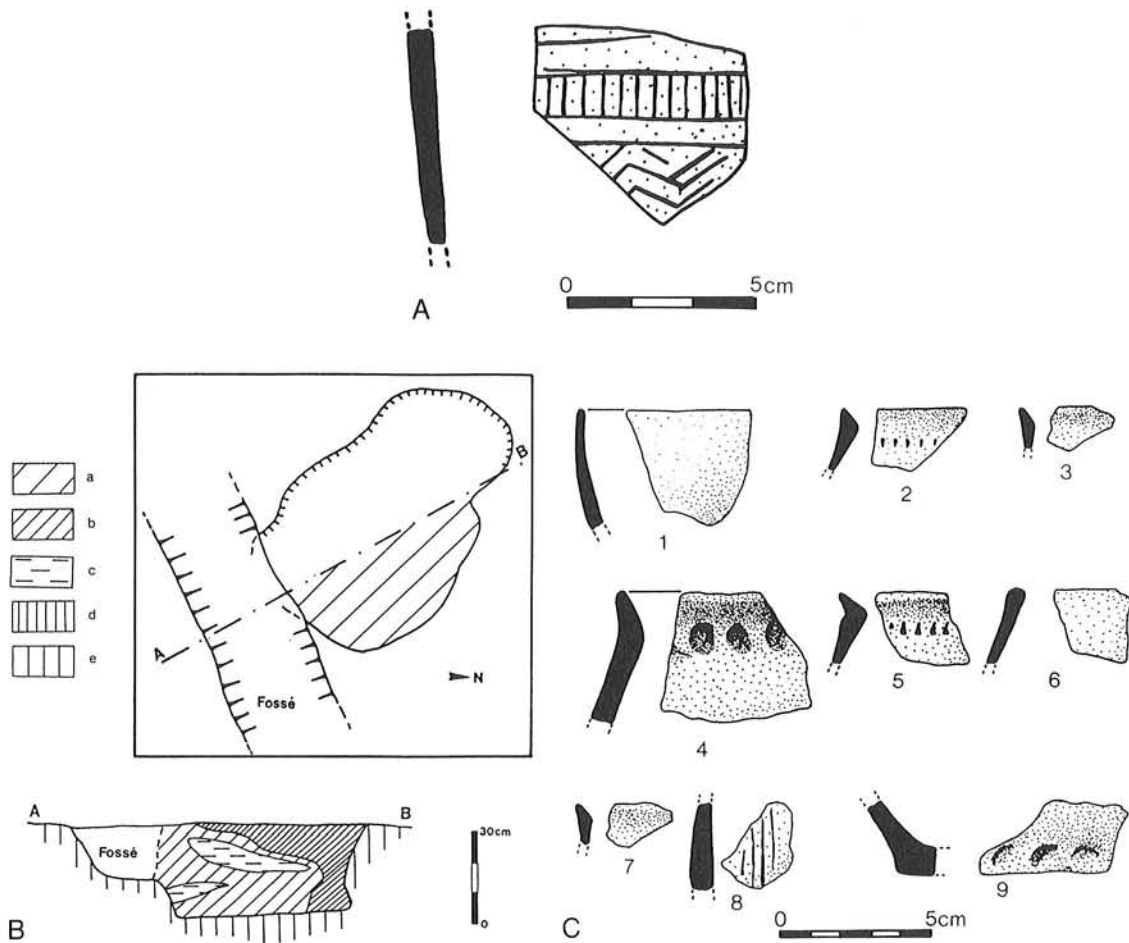


Fig. 4 - Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches » ; A, tesson campaniforme ; B, plan, coupe de la fosse 4 et matériel céramique en provenant. Légende générale des coupes. a : limon brun, b : limon brun foncé, c : poche d'hydromorphie, d : terre végétale, e : limon de couverture.

- les structures 4, 7, 23, 29, 40, 78 et 88 nous ont livré un matériel céramique peu abondant mais homogène, et bien différencié de la céramique de La Tène par son aspect plus grossier et l'emploi de dégraissant à base de silex. De plus, les structures 4, 7, 23 et 88 recelaient des formes et des éléments de décor typiques du Bronze final ;
- plusieurs fragments typiques de céramiques protohistoriques ont été aussi recueillis dans des structures plus récentes, comme un tesson campaniforme dans l'incinération 8 (fig. 4, A), ou lors du décapage.

Les résultats des analyses polliniques réalisées par le Professeur Munaut à partir de prélèvements provenant des fosses 150 et 7, mais aussi de plusieurs structures de l'âge du fer, confirment les observations faites à la fouille. On constate en effet de légères modifications dans la composition du

couvert végétal entre le Néolithique moyen 1 et la Tène finale.

LES FOSSÉS DU BRONZE FINAL

Sept fosses contenaient un matériel céramique homogène de texture très différente de la céramique habituellement rencontrée dans les structures de La Tène finale. L'emploi de dégraissant à base de silex y est généralisé. De plus, l'aspect de surface est beaucoup plus grossier et le lissage rarement utilisé. En règle générale, la céramique de ces fosses est de couleur brun foncé. Quatre de ces structures ont de plus livré des éléments de décor typiques du Bronze final et il paraît raisonnable de leur rattacher les trois dernières structures ayant

livré une céramique de même type, mais sans objet marquant.

Les fosses 4, 7, 23 et 88

La fosse 4 (fig. 4, B)

De forme irrégulière (90 x 60 cm), elle est recoupée dans sa partie sud par un fossé du parcellaire de La Tène. Elle présente un profil en U bien marqué. Son remplissage apparaissait comme fortement bouleversé par l'aménagement ultérieur du fossé et contenait une série de poches de limon argileux grisâtre. Quelques fragments de torchis complétaient le remplissage.

Outre quelques rares silex taillés, une quarantaine de tessons y ont été recueillis. Très fragmentaires, ils ont un aspect de surface fortement érodé, mais neuf d'entre eux ont retenu notre attention (fig. 4, 1 à 9). Ils sont le plus souvent très fins (4 à 6 mm), un seul provenant d'un vase plus épais (9 mm). Ils se répartissent de la façon suivante :

- 7 bords à lèvre amincie (fig. 4, 1 à 7). Le premier appartenait à un vase globulaire de petite taille (bol ?) (fig. 4, 1) ; les suivants sont fortement éversés et trois d'entre eux portent un décor au niveau de l'épaule, toujours très proche de la lèvre. Il est réalisé dans deux cas au poinçon triangulaire et forme un motif simple sur l'ensemble du pourtour (fig. 4, 2 et 5). Le troisième, de type analogue, est réalisé par impression digitée (fig. 4, 4) ;

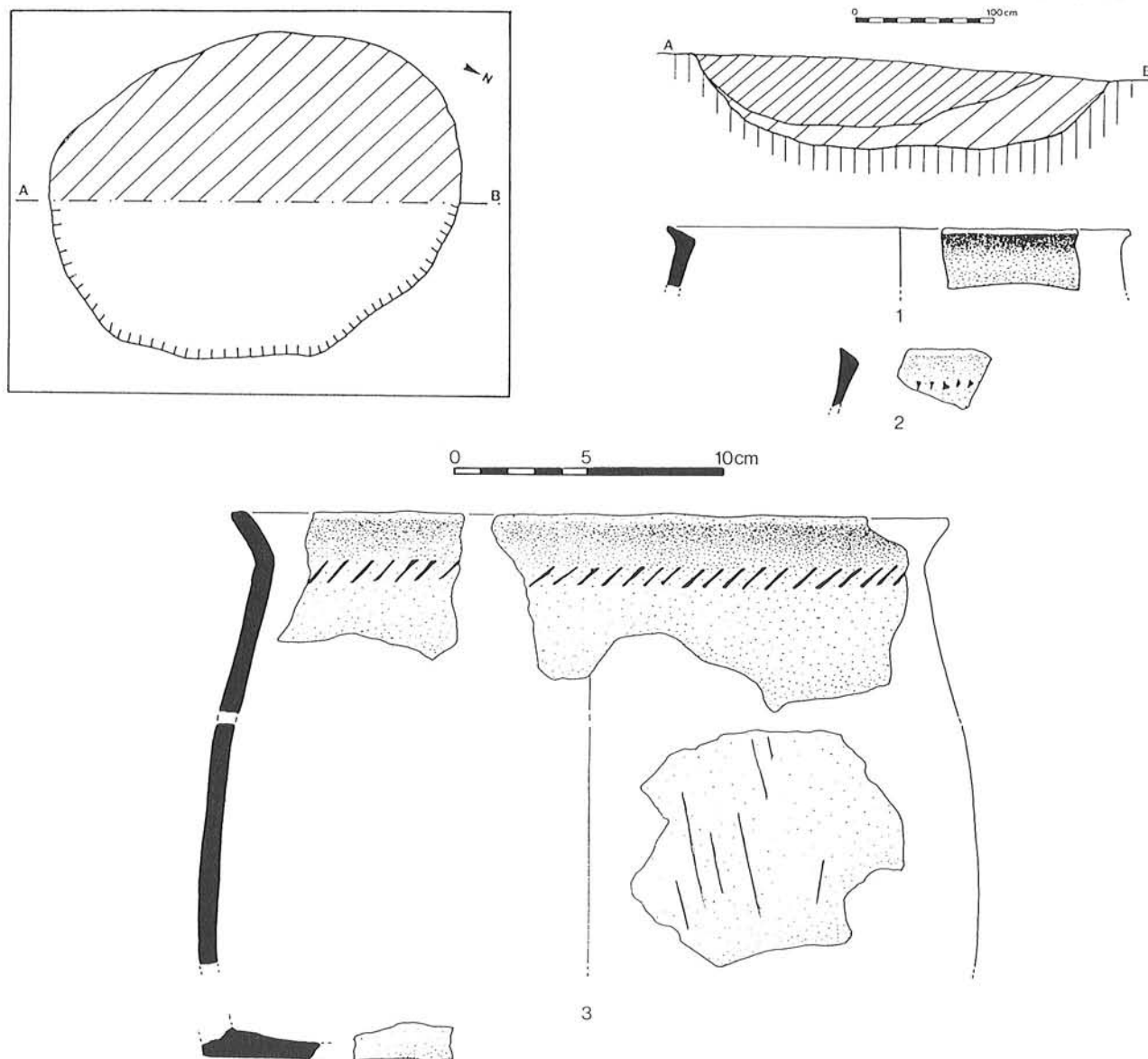


Fig. 5 - Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches », plan d'ensemble de la fosse 7 et matériel céramique en provenant.

- un unique fond, plat, porte une décoration identique à sa base (fig. 4, 9) ;
- un fragment de panse présente un lissage grossier sur l'ensemble de sa surface (fig. 4, 8).

La fosse 7 (fig. 5)

De forme circulaire assez irrégulière, elle a un diamètre de 3 m pour une profondeur maximale de 60 cm. Son remplissage se scindait en deux couches :

- couche supérieure : limon brun foncé avec nombreuses traces de charbons de bois. La majorité du matériel céramique provient de cette couche ;
- couche inférieure : limon brun clair proche du substrat argileux.

Le fond de cette fosse présentait de nombreuses irrégularités.

Le matériel céramique, abondant, provenait essentiellement d'un vase à lèvre aplatie et bord éversé, souligné d'un rang de barbelures (fig. 5, 3). Son diamètre est de 26 cm. Seule la partie haute du pot a pu être reconstituée, les fragments de panse étant rares et le plus souvent agrémentés de stries grossières de lissage. Un seul petit fragment de fond plat subsistait. Deux autres bords ont été recueillis (fig. 5, 1 et 2). Leur pâte est beaucoup plus fine et soigneusement lissée et leur dégraissant très fin. De type analogue à la poterie précédente, le premier appartenait à un vase de 17 cm de diamètre à l'ouverture et le second portait une ligne simple d'impressions au poinçon triangulaire. Leur épaisseur varie entre 6 et 8 mm. Le matériel lithique reste anecdotique comme pour la structure 4.

La fosse 23 (fig. 6)

La structure 23 était une fosse de grande taille (3,60 x 2,60 m) grossièrement ovale. Profonde d'1 m, elle avait des parois abruptes et régulières. Le remplissage était constitué d'une succession de couches de limon brun plus ou moins foncé avec quelques languettes de terre détritique noire.

Le matériel céramique était réparti indifféremment dans toutes les couches. Une soixantaine de tessons ont été ainsi recueillis. Ils sont tous de couleur brun foncé avec un dégraissant en silex abondant et sont souvent fortement érodés. Seuls 3 bords, 1 décor et 1 fond se distinguent du lot. Les 3 bords paraissent avoir appartenu à des récipients de type bol ou terrine (fig. 6, 1 à 3). L'un d'eux porte un décor simple d'impressions digitées à proximité du col et un autre une légère dépression au niveau de la panse. Le fragment de céramique supportant le décor est très érodé et de petite taille. Le décor, très certainement digité, prend place sur un cordon peu épais (fig. 6, 4).

La fosse 88 (fig. 7)

C'est une petite fosse ovale (1,40 x 1 m), régulière et aux parois légèrement rentrantes. Sa profondeur maximale est de 60 cm. Son remplissage, essentiellement détritique, évoque celui d'un silo avec ses langues de limon brun clair de part et d'autre de la couche principale.

Outre de nombreux fragments de pisé, la structure 88 a livré une trentaine de tessons. Seuls deux d'entre eux ont retenu notre attention. Il s'agit d'un fragment d'anse et d'un bord décoré. L'anse en boudin, d'un diamètre de 14 mm, provient d'un petit récipient de type tasse (fig. 7, 1). Le bord, à lèvre amincie fortement éversée, supporte un décor juste en dessous de celle-ci. Il est formé de cinq bandes de lissage surmontant un motif incisé de chevrons et barbelures. C'est une céramique brune soignée à dégraissant très fin (fig. 7, 2).

Les fosses 29, 40, 78 (fig. 8)

Observations générales

Les fosses 29, 40 et 78 ont toutes livré un matériel céramique analogue à celui trouvé dans les fosses 4, 7, 23 et 88. La différence principale entre ces deux séries de structures réside dans le fait que les trois dernières ne contenaient aucune forme ni aucun élément de décor ou de préhension caractéristiques. Leur appartenance à l'ensemble Bronze final ne fait cependant aucun doute du fait de la grande homogénéité du matériel découvert dans ces structures vierges de toute perturbation postérieure.

La fosse 29

C'est une grosse structure ovale de 3,20 m de long sur 2,40 m de largeur. Elle a une profondeur maximale de 40 cm et un profil très doux. Son remplissage était constitué uniquement de limon brun clair. Elle n'a livré qu'une vingtaine de tessons fortement érodés et quelques silex taillés sans grand intérêt.

La fosse 40

Elle est de loin la plus importante des excavations découvertes sur le site. De forme très irrégulière, elle mesure 6,50 m de long sur 3,50 m de large et sa profondeur atteint 1,20 m. Ses parois sont aussi irrégulières que son plan de surface et elle a été perturbée dans sa partie sud par une explosion. Son remplissage est une succession de couches plus ou moins épaisses de limon brun foncé à brun clair. Une vingtaine de tessons bien érodés mais d'aspect homogène ont été piégés dans cette structure.

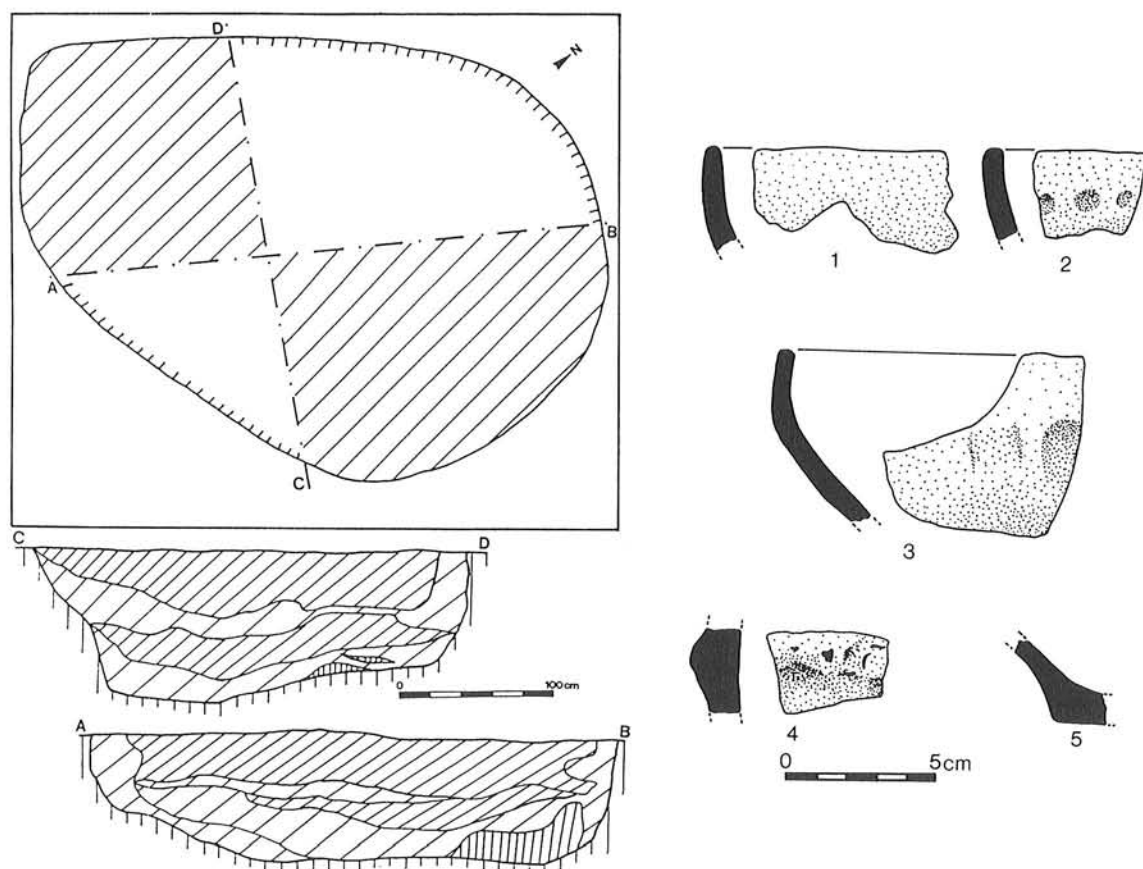


Fig. 6 - Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches » ; plan, coupe et matériel céramique provenant de la fosse 23.

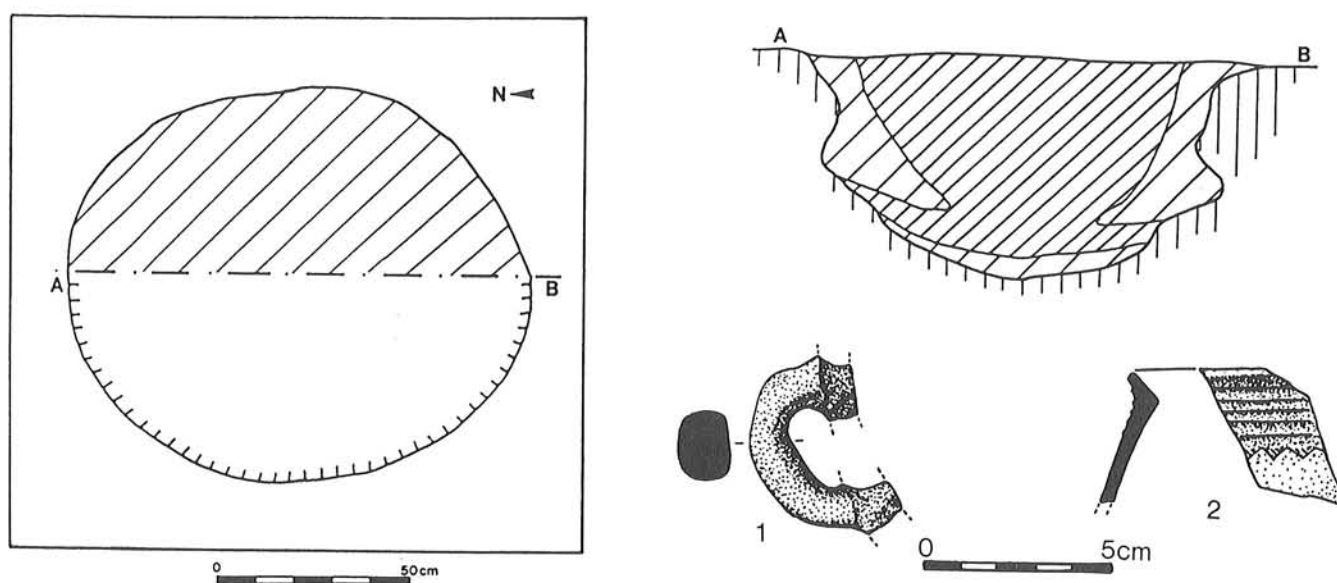


Fig. 7 - Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches », plan d'ensemble de la fosse 88 et matériel céramique en provenant.

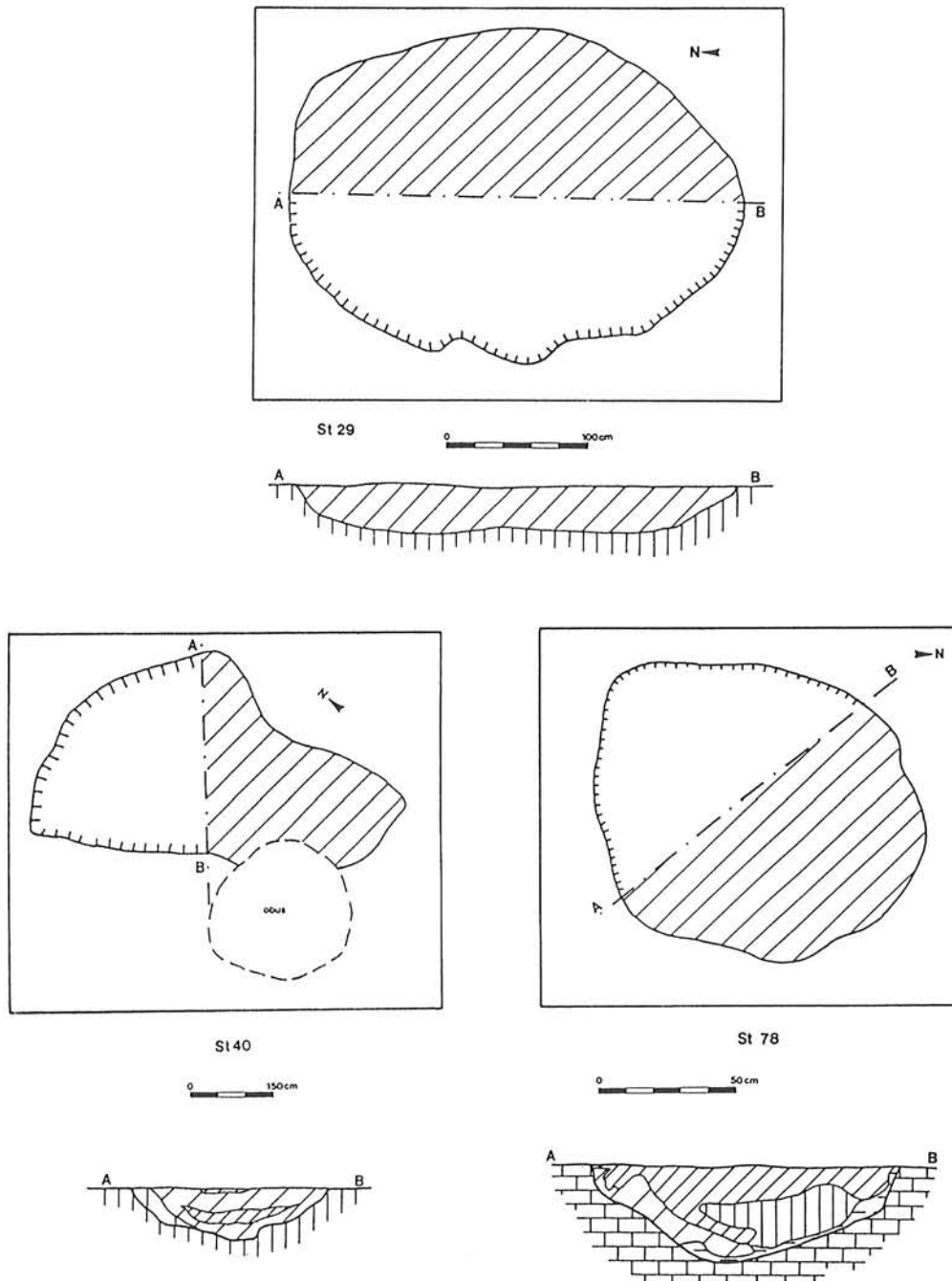


Fig. 8 - Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches », plans d'ensemble et coupes des fosses 29, 40 et 78.

La fosse 78

La structure 78 est de taille bien plus modeste que les précédentes. Grossièrement circulaire, son diamètre n'excède pas 1,10 m. Sa stratigraphie est légèrement plus complexe avec des couches de limon de couleur variée et un fond très argileux. Elle n'a fourni qu'une petite dizaine de tessons et quelques silex.

La céramique recueillie en surface ou dans des chablis

De nombreux fragments de céramique ont été ramassés au cours du décapage mécanique ou dans des poches de limon brun identifiées comme chablis après la fouille. Certains, en raison de leur forme ou leur aspect de surface, ont été retenus

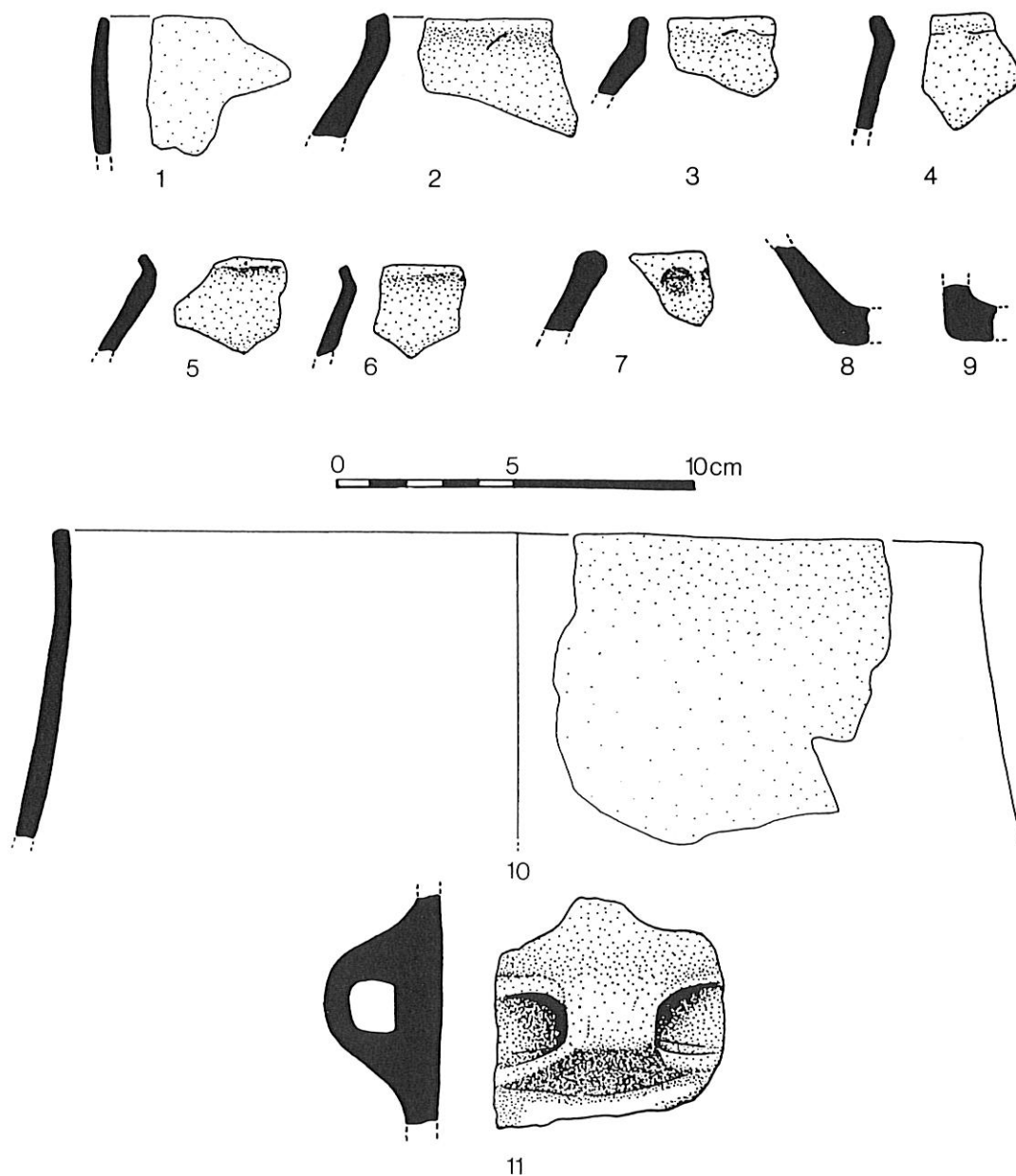


Fig. 9 - Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches », céramique du Bronze final recueillie en surface ou dans les chablis.

pour cette étude. Nous trouvons 8 bords, une anse et 2 fonds (fig. 9).

Deux des bords proviennent de récipients globulaires. L'un d'entre eux est suffisamment bien conservé pour permettre de déterminer son diamètre à l'ouverture, qui est de 26 cm, et le caractère subvertical de l'ensemble (fig. 9, 10). Les 6 autres bords présentent des lèvres légèrement amincies et éversées. L'orientation du septième bord reste hypothétique mais il est le seul à être décoré d'une ligne d'impressions digitées. Les deux fonds sont

plats et sans décor et l'anse en ruban a un aspect tunneliforme bien marqué (fig. 9, 11).

*ANALYSE DES STRUCTURES
ET COMPARAISONS*

En raison de leur remplissage et leur aspect général, les fosses du Bronze final de Fresnes ont très certainement eu pour première fonction l'extraction

d'argile, exception faite de la structure 88 plus proche du silo. La taille souvent importante de ces excavations et le peu de matériel recueilli plaident en faveur de cette hypothèse, qui expliquerait de plus l'implantation totalement anarchique de ces fosses sur l'ensemble de la surface décapée et l'absence de structures à usage réellement domestique.

La céramique recueillie est heureusement plus intéressante que les fosses, même si elle a plutôt été piégée dans ces dépressions qu'intentionnellement jetée. Le caractère homogène de ses formes permet en effet quelques comparaisons sûres avec des ensembles picards (Blanchet, 1984). Ne possédant pas de formes complètes, les analogies se font essentiellement au niveau des bords et des décors.

Les formes les plus courantes paraissent être les bols ou les terrines ainsi que les formes hautes à col éversé. Ces dernières portent le plus souvent un décor linéaire réalisé au poinçon triangulaire. Ce type de décor est courant au « Camp de César » à Catenoy (Blanchet, 1987) pour des supports identiques au cours de la phase I (Bronze final IIIa). Des décors barbelés du type de celui rencontré sur le vase n° 3 de la figure 5 se rencontrent aussi à Catenoy toujours dans la phase I et à Taverny (Amalou, 1987) dans un contexte analogue.

Le site du « Chemin des Vaches » fournit pour le Bronze final, des données particulièrement précieuses. En effet rares sont les sites du Nord/Pas-de-Calais pour cette période. Nous n'en connaissons en effet qu'un seul pour le Bronze final (Inghem, inédit, Piningre J.-F.). On regrettera encore une fois que seules des structures sans organisation apparente où totalement isolées aient été découvertes, malgré l'importance des décapages que nous avons pu effectuer grâce à la compréhension des agents de la Division Travaux n° 2 du T.G.V. nord.

AMALOU T. (1987) — *La Fin de l'âge du Bronze dans le bassin inférieur de l'Oise. Inventaire et chronologie des sites*, Toulouse, Diplôme E.H.E.S.S.

BLANCQUAERT G., DESFOSSÉS Y. (1992) — Fresnes-lès-Montauban, Pas-de-Calais. Une fosse du Néolithique moyen I au « Chemin des Vaches », *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n° 5, p. 139-145.

BOSTYN F. (1986) — *Les Ateliers de débitage du néolithique des Sablins à Étaples (Pas-de-Calais)*, Paris I, mémoire de maîtrise.

BLANCHET J.-C., DECORMEILLE A. (1980) — Les Débuts du premier Âge du Fer à Choisy-au-Bac (Oise), *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie*, t. 91, p. 21-38.

BLANCHET J.-C. (1984) — *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. XVII, 608 p.

BLANCHET J.-C., TALON M. (1987) — L'Éperon barré du « Camp de César » à Catenoy (Oise) à l'âge du Bronze final : Premiers résultats, in *Les relations entre le Continent et les Îles britanniques à l'Âge du Bronze*, Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie, p. 189-210.

TALON M. (1987) — Les Formes céramiques Bronze final-premier âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise), in *Les relations entre le Continent et les Îles britanniques à l'Âge du Bronze*, Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie, p. 255-273.

Geertrui BLANCQUAERT
Ingénieur, A.F.A.N. Nord-Picardie
518, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

Yves DESFOSSÉS
Ingénieur d'Études
Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais
Ferme Saint-Sauveur, avenue du Bois, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Un site d'habitat de l'Âge du Bronze final à Feuillères (Somme)

par Marc Talon

RÉSUMÉ

Le site de Feuillères a été découvert à l'emplacement du tracé du T.G.V. Nord, sur le bas de versant sud de la moyenne vallée de la Somme, à environ 60 m de la rivière actuelle. Il a livré une occupation du Paléolithique final (tradition des groupes à Federmesser) étudiée par J.-P. Fagnart. Le décapage effectué sur 7 700 m² a permis également la mise au jour de parcelles historiques et d'un habitat du Bronze final. L'occupation Bronze final attribuée à la culture R.S.F.O. (Bronze final IIb-IIIa) se présente sous la forme de trois concentrations de structures ayant livré de la céramique, du lithique, du torchis et quelques fragments de bronze. L'étude de la céramique et l'analyse spatiale de cet habitat nous permettent à travers ce site d'identifier, pour la première fois, une occupation R.S.F.O. sur la vallée de la Somme, région jusqu'ici sous influence atlantique et qui n'avait pas livré d'habitat pour cette période.

ABSTRACT

The excavation carried out before the construction of the T.G.V. railway in the Somme valley at Feuillères has allowed the study of a site located 60 m away from the present southern river bank. Over 7700 m² surface has been explored and a late paleolithic site (tradition des groupes à Federmesser) was discovered and studied by J.-P. Fagnart. Besides this a Late Bronze Age settlement dated from the R.S.F.O. period (Bronze final

IIb-IIIa) was also found. It is made of 3 concentrations of post holes and pits which revealed ceramic, flint, dawb and bronze artefacts. The study of the ceramic and the spatial analysis of the settlement allowed to identify for the first time a R.S.F.O. site in the Somme valley which was considered up to now as being under Atlantic influences.

INTRODUCTION

En janvier 1989, Jean-Pierre Fagnart et son équipe découvraient lors de prospections effectuées avec le Centre Interdisciplinaire de Recherche Archéologique de la Somme (C.I.R.A.S.), des vestiges du Paléolithique final sur le versant sud de la vallée de la Somme, à Feuillères (fig. 1).

Après une série de sondages manuels, J.-P. Fagnart mettait en évidence quelques amas de débitage en place qui nécessitaient une intervention de sauvetage plus importante. Cette fouille se déroula sous sa direction de juin à août 1989 avec une équipe de l'A.F.A.N. composée de six personnes (1). C'est lors des décapages d'évaluation réalisés au mois de juin que furent découvertes d'autres occupations humaines dont un site d'habitat de l'âge du Bronze final.

(1) L. et F. Courtin, F. Defaux, D. Fagnart, J.-M. Lemaitre et H. Pecquet A.F.A.N.

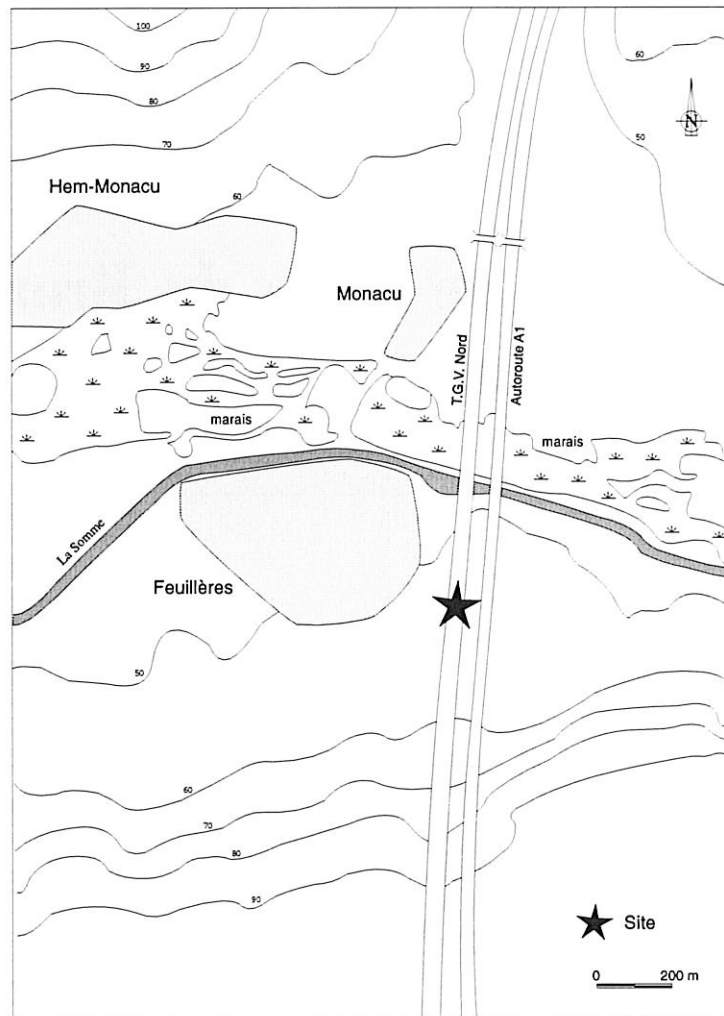


Fig. 1 - Plan de localisation topographique au 1/25 000°.

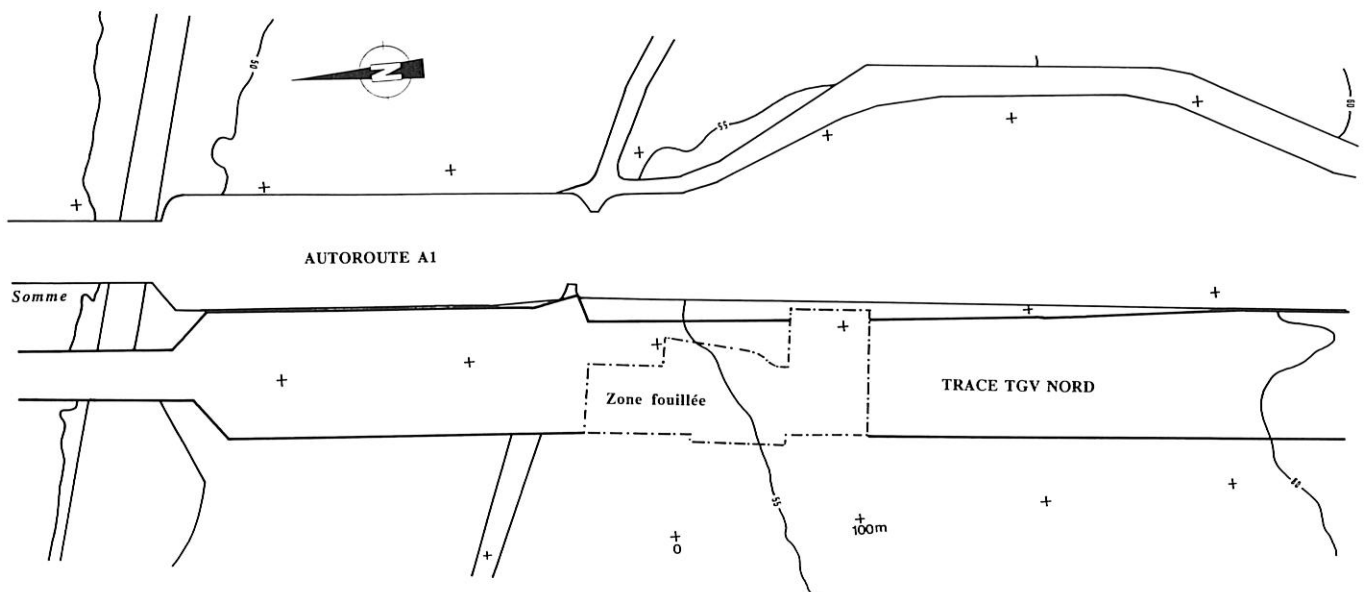


Fig. 2 - Plan de situation au 1/1 000° sur l'emprise T.G.V.

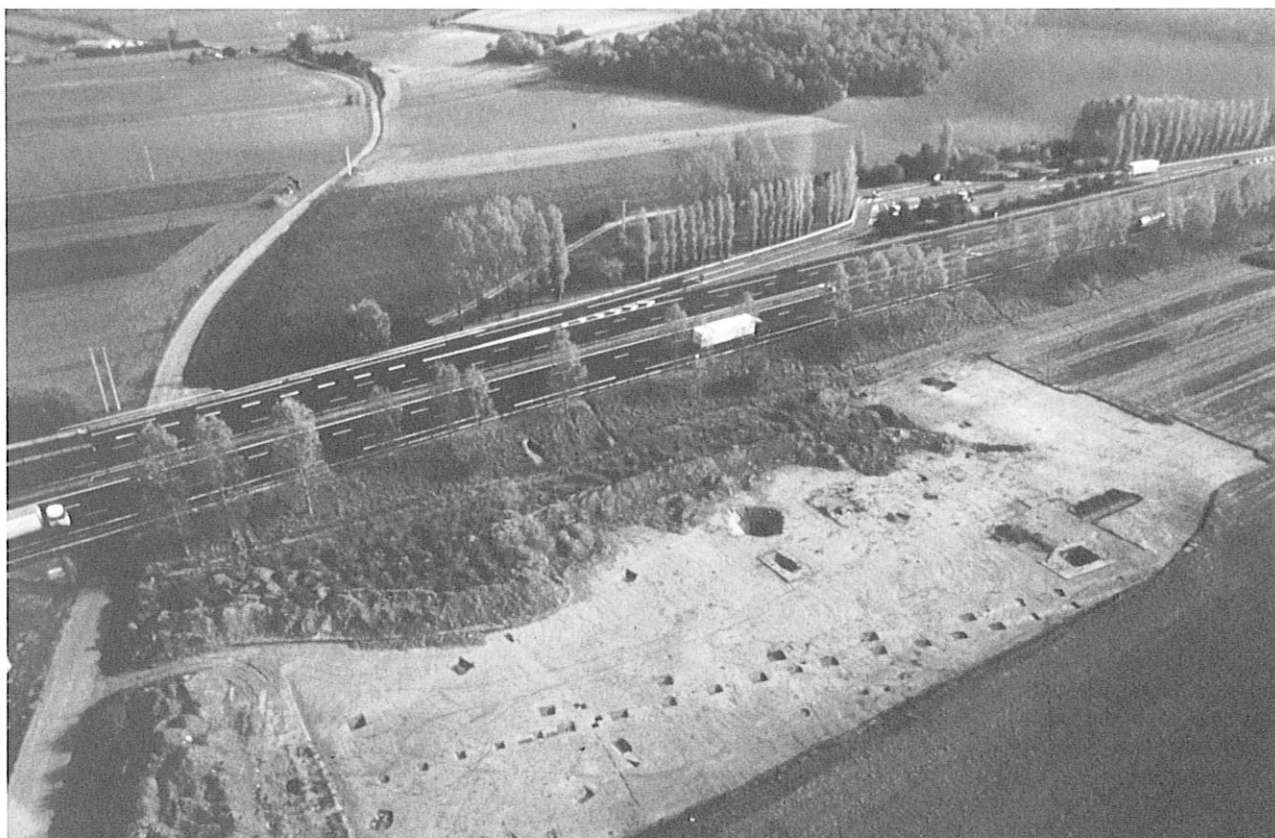


Fig. 3 - vue aérienne du site (cl. L. Petit/A.F.A.N.).

Le site de Feuillères se trouve sur le bas de versant sud de la moyenne vallée de la Somme, à l'emplacement du tracé du T.G.V. Nord qui, à cet endroit, longe celui de l'autoroute A1 (fig. 2 et 3).

La morphologie d'ensemble de la région est déterminée par le plateau picard dont l'ossature est constituée par la craie blanche avec des assises s'étendant du Turonien au Campanien (carte géologique d'Albert, B.R.G.M.). La craie, recouverte par les limons à silex et les limons des plateaux, est quelquefois apparente sur les pentes raides de la vallée de la Somme. Les versants sont recouverts par des colluvions récentes descendant du plateau ou par des limons des pentes provenant du remaniement en masse des limons.

À Feuillères, la Somme coule à 60 m en contrebas du plateau et suit, d'est en ouest, un tracé très sinueux qui dégage en aval un vaste méandre. Le fond de la vallée est colmaté par des alluvions récentes où alternent cailloutis et bancs tourbeux.

Les structures découvertes sur le site ont été creusées dans la partie supérieure altérée du dernier loess récent (horizon B textural).

La majeure partie de l'étude du site a été consacrée à l'occupation préhistorique. Ainsi les 7 700 m² décapés sur l'emprise du tracé du T.G.V. ont livré trois zones de concentration en matériel lithique correspondant à des zones de débitage ou d'activité (fig. 4).

Jean-Pierre Fagnart attribue cette occupation du Paléolithique final à la tradition des groupes à Federmesser et plus particulièrement au Tjongérien (Fagnart, 1991).

Les décapages ont également mis en évidence des fosses et des fossés témoins d'occupations plus récentes.

La majorité des fosses et des trous de poteau ont été attribués au Bronze final. Leur étude est le sujet principal de cet article.

Les fossés appartiennent à deux ensembles de parcellaire datés des périodes historiques (fig. 5).

Le premier ensemble correspond aux fossés F1, F4 et par parallélisme au segment de fossé F6. Le fossé F4 est le plus large et possède un fond plat ; il

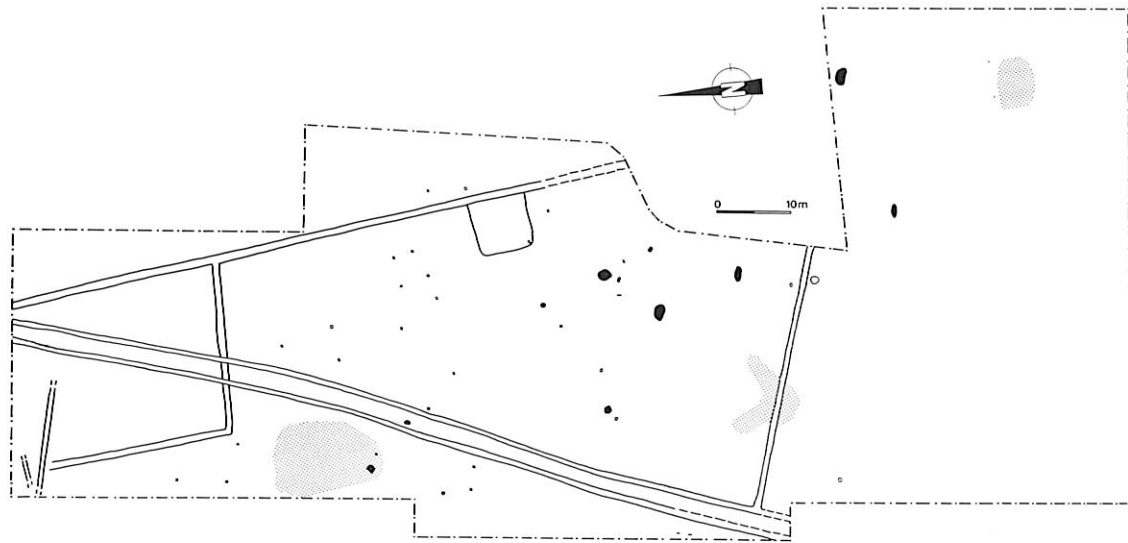


Fig. 4 - Plan général des structures. en gris : zones de concentration du Paléolithique final. en noir : structures du Bronze final. en blanc : parcelles historiques.



Fig. 5 - Vue générale du site avec les parcelles historiques (cl. L. Petit/A.F.A.N.).

sert d'ossature et peut-être de collecteur à ce premier parcellaire. Son remplissage est stratifié et ce fossé a été plusieurs fois recreusé. Le fossé F1, qui forme un angle, enserre une parcelle. Son profil est en V et son remplissage est légèrement stratifié (limon beige clair pour la partie inférieure, limon ocre pour la partie supérieure). Les coupes réalisées sur ces fossés ont livré très peu de matériel. Cependant le haut d'un vase tonnelet de La Tène finale

(fig. 9, 14) a été découvert dans une coupe effectuée au nord du décapage. Une grande fosse vient s'appuyer sur F4 au milieu du décapage ; elle a livré des ossements de bovidé et des morceaux de tuiles romaines.

Le second ensemble recoupe le premier et n'a pas la même orientation. Il est constitué principalement d'un double fossé parallèle (F2 et F3) sur lequel

vient se raccrocher perpendiculairement F7 et par association de direction F5. Ces fossés ont un profil en V et un remplissage homogène fait d'un limon beige clair. Le peu de matériel découvert ne permet pas de proposer une datation. Le double fossé pouvait permettre d'encadrer un sentier de 2 m de large. Ces deux ensembles de parcellaire peuvent être attribués aux périodes historiques. Leurs axes diffèrent et seule l'ossature du premier est exactement dans le sens de la pente. Celui-ci est certainement gallo-romain et a pu servir en partie de drainage comme en témoignent son remplissage stratifié et le creusement d'un de ces fossés.

Le second parcellaire, postérieur, est légèrement de biais par rapport au sens de la pente. Ces fossés n'ont pas dû servir de drainage et ont, peut-être, pu limiter des parcelles et encadrer un sentier aux périodes médiévales. Le cadastre actuel ne nous apporte aucune indication pour une datation plus récente.

LES STRUCTURES DU BRONZE FINAL

Sur la quarantaine de fosses et trous de poteau mis au jour sur le site, vingt structures ont pu être rattachées à l'occupation du Bronze final. Cette attribution concerne la quasi totalité des fosses et a été faite, pour l'ensemble des structures, grâce à la similarité de leur remplissage et au matériel qu'on y a découvert.

Les structures sans contexte sont principalement des trous de poteau qui sont dépourvus de vestiges et dont l'aspect est différent de celui des précédentes.

Les structures du Bronze final sont décrites sur le catalogue annexé qui mentionne leur type, leur taille et leur remplissage, avec le décompte du matériel qui y a été découvert.

Les trous de poteau

Cinq trous de poteau ont été clairement reconnus grâce à leur remplissage homogène brun grisâtre et leur module.

Quatre d'entre eux, les structures n^{os} 16 à 19, malgré leur petites dimensions (fig. 6) forment un bâtiment. Assez bien individualisé, il présente toutefois l'inconvénient d'être éloigné des structures d'habitats. Le cinquième trou de poteau (St 11) possède un diamètre plus grand et pourrait être rapproché de la petite fosse n^o 22, pour matérialiser les restes d'un éventuel bâtiment.

Les fosses

Elles se répartissent en deux types selon leur taille et suivant l'aspect de leur remplissage.

Le premier type regroupe les petites fosses qui possèdent une couche homogène comportant soit le limon brun-grisâtre qui semble commun à une grande partie des fosses du Bronze final, soit du matériel permettant de les dater. Leur remplissage n'est, en général, pas stratifié, certainement à cause de leur petite taille.

Les structures plus grandes appartiennent au deuxième type bien que leur volume n'excède pas les 2 m³. Elles sont pratiquement toutes stratifiées.

Des petites fosses au remplissage homogène...

Les petites fosses forment un groupe assez hétérogène qui se partage entre des structures assez arasées, souvent informes et pauvres en matériel et d'autres plus riches dont on peut essayer de proposer une interprétation.

Ainsi les fosses n^{os} 6, 7, 8, 9 et 22 sont difficilement interprétables et seule la fosse 9, à cause de son profil, a pu être utilisée comme trou de poteau.

Les structures n^{os} 4, 12 et 23 ont livré davantage d'éléments et leur profil est à parois subverticales et à fond plat.

La première a pu accueillir un gros poteau ou être utilisée comme un petit silo ; le matériel diversifié qu'elle a livré la situe en contact avec l'habitat.

La seconde est circulaire et plus large ; assez pauvre, elle a cependant livré du torchis cru qui est un précieux indice dans cette zone. En effet, comme nous le verrons plus loin, cet indice, lié à son profil et à son environnement, nous permet de proposer de rattacher cette structure à une activité particulière de travail de l'argile.

La fosse n^o 23 a été découverte en limite de la zone étudiée ; de forme circulaire, elle a également pu recevoir un poteau bien que son remplissage ait livré de nombreux fragments de silex brûlés.

... aux plus grandes fosses stratifiées

Le deuxième type est plus intéressant car les structures qu'il regroupe sont presque toutes stratifiées, et elles ont livré l'essentiel du matériel découvert sur le site.

Ces structures ont dû servir dans un premier temps de lieu d'extraction de l'argile. De forme

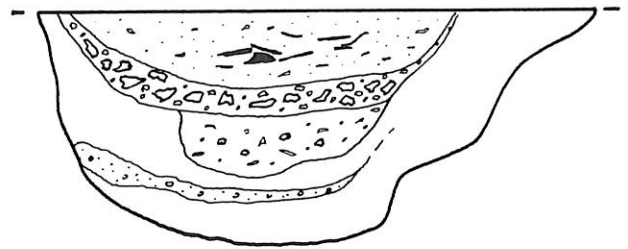
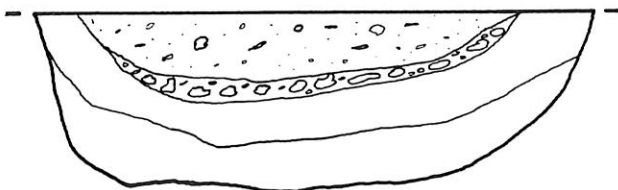
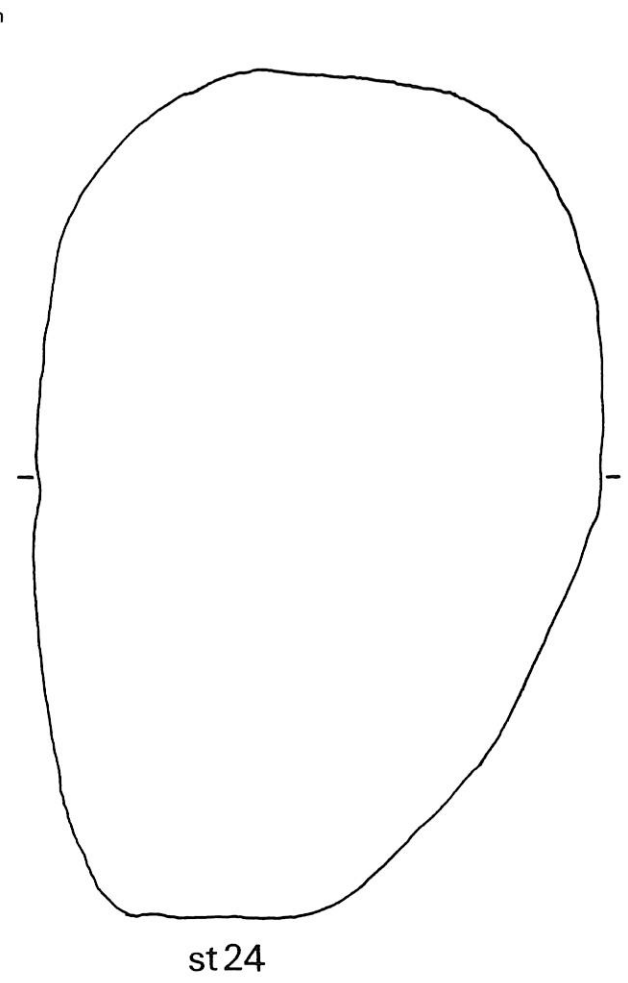
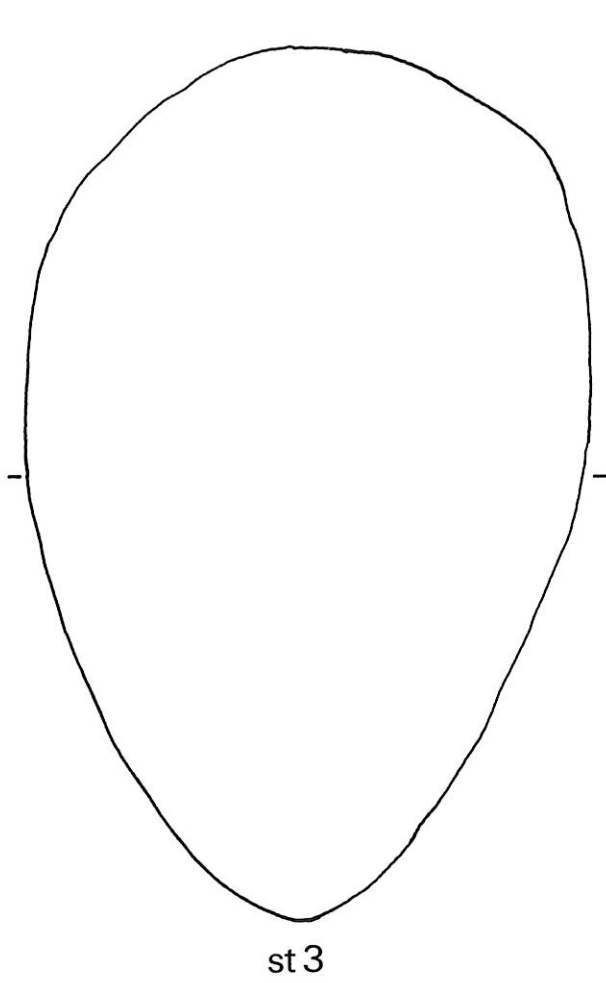
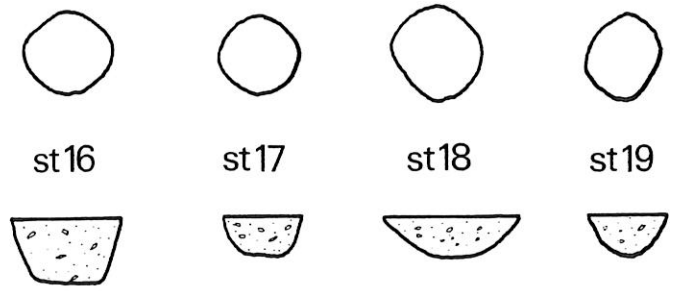
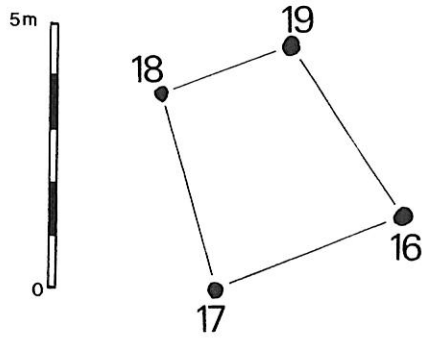


Fig. 6 - Échantillon de structures du Bronze final.



Fig. 7 - Vue des coupes stratigraphiques de la structure n° 24 avec son niveau de blocs de torchis (cl. L. Petit/A.F.A.N.).

souvent allongée, ces fosses sont creusées dans la partie supérieure altérée du dernier loess récent qui correspond communément à de la terre à brique. La matière extraite a été utilisée pour faire les murs des habitats, comme en témoignent les nombreux blocs de torchis trouvés dans ces fosses. Elle a dû également servir à fabriquer une partie de la céramique.

Il semble que la fonction des fosses n° 1, 2, 5, 10 et 25 se soit arrêtée là. Elles n'ont pas servi de dépotoir et n'ont pas eu d'autre fonction. La fosse n° 5 a été comblée rapidement par un remplissage homogène.

Les coupes stratigraphiques relevées dans les autres fosses témoignent toutes du même phénomène : effondrement des parois à l'origine d'un niveau important de blocs ou morceaux de torchis, recouvert d'un niveau de comblement. Cette dernière couche est toujours constituée de limon brun-grisâtre commun aux structures du Bronze final et qui doit correspondre au sol de l'époque. Dans ce limon, on trouve cependant beaucoup plus de traces de cendres et de charbon de bois, ainsi qu'un abondant matériel.

Ce remplissage final en deux couches a également été reconnu dans les fosses n° 3 et 24 qui ont pu avoir une fonction supplémentaire aux autres. En effet, l'étude stratigraphique de ces deux structures révèle une séquence plus complexe dans leur partie inférieure.

Ainsi la fosse n° 24 a dû servir de dépotoir, comme en témoigne le niveau cendreux qui occupe le bas de son remplissage, et correspondant probablement à un rejet de foyer (fig. 6).

La fosse n° 3 devait avoir une toute autre fonction : son fond est plat et sa couche inférieure est constituée d'un limon ocre lité de beige clair sur lequel vient s'appuyer un niveau de limon beige clair (fig. 6).

Il semblerait que cette structure ait pu servir de bac à argile pour une activité artisanale. Cette hypothèse est confirmée par la présence d'un niveau de torchis cru qui scelle ces premières couches. Les morceaux recueillis sont plutôt petits, difformes et faits en matière brute sans adjonction de dégraissant ni de paille et sans traces de clayonnages.

LE MATÉRIEL DÉCOUVERT

Dans l'annexe figurent les décomptes et la nature des vestiges découverts dans ces fosses. On constate que ces structures ont toutes livré du matériel et ce, sur l'ensemble du site.

Vu les divers états de fragmentation, on remarque que chaque classe de matériel a pu subir un traitement technique ou un usage quotidien différent, traduisant en cela une utilisation et donc une interprétation différente.

L'acidité du sol n'a pas permis de conserver la plupart des vestiges liés au paléoenvironnement et à l'archéozoologie.

La céramique à travers l'étude de la fosse n° 24

L'ensemble des structures a livré quelque 478 tessons correspondant à un poids de 8,540 kg.

Ce matériel est attribuable à la culture Rhin-Suisse-France orientale (Brun, Mordant, 1988), soit le Bronze final IIB-IIIa. Il est actuellement difficile, au vu de nos connaissances sur cette période dans la région et du peu de critères significatifs livrés par ce matériel, de préciser davantage l'attribution chronologique à l'une de ces deux phases.

Bien que la taille de l'échantillon soit trop faible pour faire une étude statistique de la céramique, il est cependant possible d'avoir une idée de la céramique utilisée sur le site à travers l'analyse de la fosse n° 24 qui a fourni plus de la moitié du matériel. Le reste du matériel provenant des autres structures est décrit dans l'annexe et n'est pertinent que dans le cadre de l'analyse spatiale qui suivra.

La plus grande partie de la céramique de la fosse n° 24 provenait de la couche supérieure du remplissage final (fig. 6). Son état de conservation est très différent suivant les tessons ; le même bol présente ainsi un côté brun-noir de bonne facture et un côté orangé complètement desquamé.

Description des groupes techniques

La description ci-dessous reprend les huit groupes techniques qui ont été constitués à partir de l'étude des tessons.

Groupe 1 : 7 tessons soit 75 g :
 - céramique à dégraissant fin et à parois fines lustrées (5 à 6 mm), dont la cuisson a été effectuée en atmosphère réductrice ;
 - la couleur des parois et de la pâte est noire ;

- une moitié de gobelet à épaulement et à col cylindrique (fig. 8, 1).

Groupe 2 : 7 tessons soit 50 g :

- céramique à dégraissant fin blanc et à parois fines quelquefois lustrées (4 à 6 mm), dont la cuisson a été effectuée en atmosphère réductrice ;
 - la couleur des parois et de la pâte est noire ;
 - tessons assez hétéroclites avec un haut de panse de gobelet à épaulement décoré de cannelures, un bord de jatte tronconique à marli et un morceau de col cylindrique orné d'impressions circulaires (fig. 8, 9, 8 et 13).

Groupe 3 : 4 tessons soit 30 g :

- céramique à dégraissant fin et parois fines cuite en atmosphère oxydante ;
 - la couleur des parois et de la pâte est orange.

Groupe 4 : 12 tessons soit 105 g :

- céramique à dégraissant fin et à paroi d'épaisseur moyenne (8 mm), dont la cuisson de base a été effectuée en atmosphère oxydante ;
 - la couleur des parois est noire et celle de la pâte rouge.

Groupe 5 : 20 tessons soit 620 g :

- céramique à dégraissant fin auquel ont été ajoutés des fragments de dégraissant blanc épars. L'épaisseur de la paroi varie entre 7 et 11 mm et la cuisson a été effectuée en atmosphère oxydante ;
 - la couleur des parois est orangé à l'extérieur et gris/brun à l'intérieur ; celle de la pâte est rouge ;
 - un fond de 12 cm de diamètre et un bord décoré à l'ongle sur la lèvre extérieure (fig. 8, 7).

Groupe 6 : 43 tessons soit 735 g :

- céramique à dégraissant blanc régulier et à paroi d'épaisseur moyenne (5 à 8 mm) dont la cuisson a été réalisée en atmosphère oxydante. Malgré la conservation différentielle, il est possible de constater un travail de lissage et de lustrage sur ces tessons ;
 - la couleur des parois et de la pâte est orange ;
 - un bol à paroi galbée et le fond d'un autre de 8 cm de diamètre (fig. 8, 5 et 2).

Groupe 7 : 106 tessons soit 1 575 g :

- céramique semi-grossière (5 à 8 mm) avec peu de dégraissant fait de gros morceaux blancs. La cuisson a été effectuée en atmosphère oxydante ;
 - la couleur des parois varie de orangé à gris, celle de la pâte également. Certaines de ces formes présentent des surcuissons et des traces de lissage/lustrage interne liées à leur utilisation comme récipient à cuire ;
 - un vase à bord éversé dont le fond et une partie des parois sont scorifiés, un haut de vase à bord éversé décoré d'impressions à la baguette sur le col présentant également des traces de surcuisson,

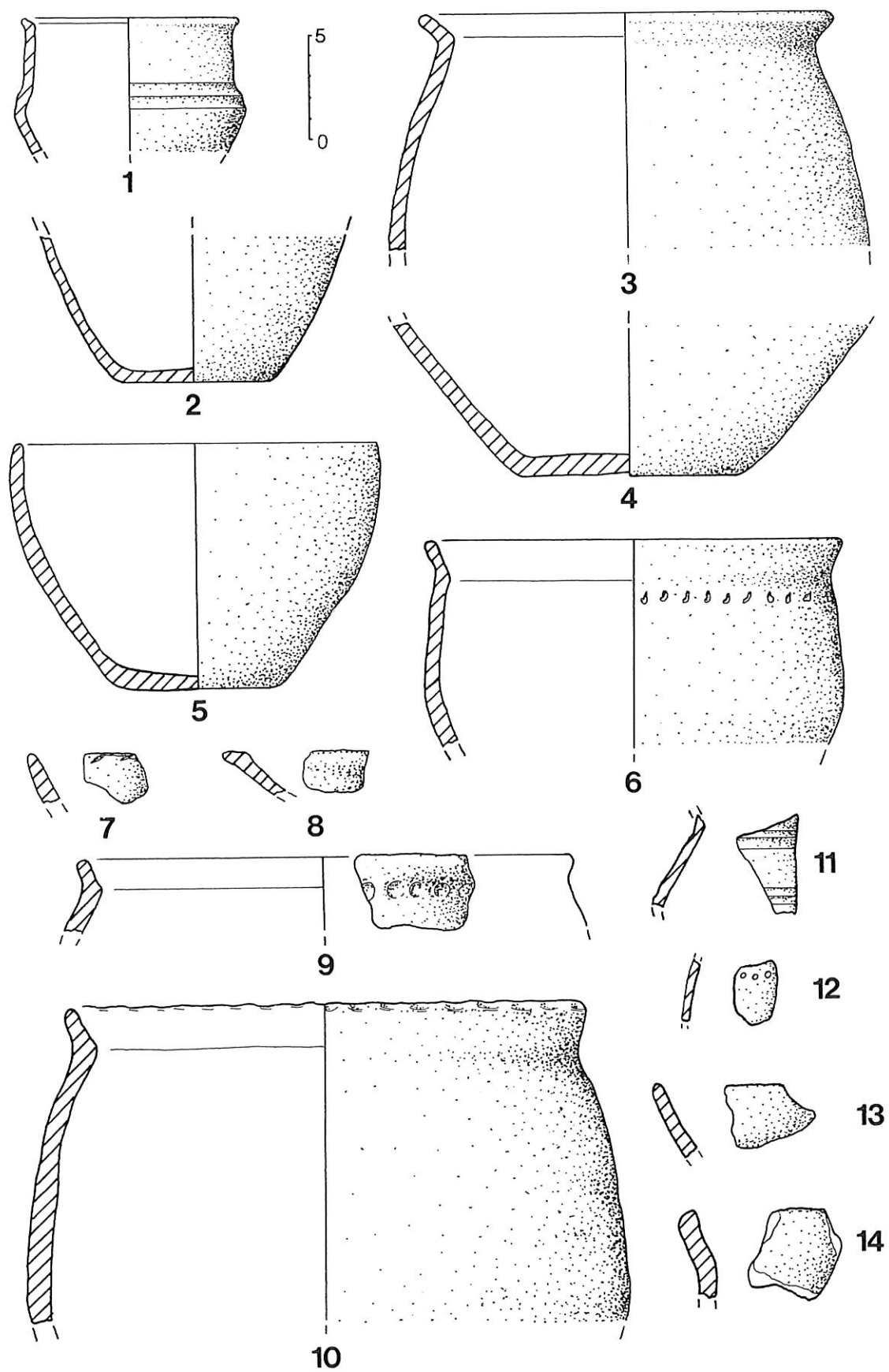


Fig. 8 - Céramique Bronze final R.S.F.O. de la structure n° 24.

un haut de jarre à bord éversé orné d'impressions digitées à la jonction du col et de la panse et un bord de bol à paroi galbée (fig. 8, 3, 4, 6, 9 et 13).

Groupe 8 : 81 tessons soit 2 050 g :

- céramique grossière (8 à 11 mm) à dégraissant blanc abondant dont la cuisson a été effectuée en atmosphère oxydante ;
- la couleur varie de orangé à gris à l'extérieur et orangé à noir à l'intérieur, celle de la pâte varie de orangé à gris ;
- ces tessons appartiennent à des vases à provisions, le diamètre restitué à la panse de l'un d'eux donne 40 cm ; un bord éversé et un haut de jarre à bord éversé dont la lèvre est digitée sont dessinés (fig. 8, 10 et 15).

Origines et nature des groupes techniques

Il ressort de cette étude technique que, assez souvent, un type de forme est associé à un groupe donné. Ainsi les gobelets à épaulement sont toujours fabriqués en céramique fine cuite en atmosphère réductrice avec une finition soignée, soit les groupes 1 et 2. Les vases à bord éversé dont le fond et les parois témoignent de leur utilisation en pot à cuire font partie du groupe 7 où la faible quantité de dégraissant qui est constitué de gros morceaux, doit être lié à cette fonction. Les vases à provisions occupent naturellement le groupe 8, celui de la céramique grossière.

À travers l'étude des dégraissants on peut essayer de déterminer l'origine locale ou non de ces récipients. Le dégraissant blanc qui apparaît dans la composition des céramiques des groupes 2, 5, 6, 7 et 8, est du silex brûlé et pilé. Il est généralement admis, pour ces périodes, que les vases encombrants comme les vases à provisions sont fabriqués sur place avec des matériaux d'origine locale. À Feuillères, le dégraissant utilisé pour ce type de forme est le silex, matériau que l'on trouve sous forme brûlé, en grand nombre sur le site, et qui entre dans la composition de 95 % de la céramique de la fosse n° 24. Cependant le dégraissant silex n'est pas utilisé seulement à Feuillères, et certains de ces groupes techniques ont pu être produits ailleurs avec ce type de dégraissant et importés sur le site.

Si l'on reprend ces groupes techniques, on s'aperçoit que certains sont complémentaires et représentent la même préparation de base adaptée à différentes formes et donc à différentes épaisseurs de paroi. En s'appuyant sur les vases à provisions, on peut constater ainsi que le groupe 5 pour la céramique semi-grossière et 2 pour la céramique fine lui sont complémentaires.

Le groupe 7 recoupe le 5 et son dégraissant est fait de plus gros morceaux. Cela répond cependant à

une spécificité technique liée à la fonction des vases à cuire fabriqués. Il est douteux que ce type de récipient ait été importé et le groupe 7 peut être également considéré, à sa façon, comme complémentaire.

Le groupe 2, qui concerne la céramique fine, est plus problématique. Les formes représentées sont assez variées, leur aspect est lustré et leur cuisson est réductrice, techniques non utilisées sur le reste des groupes considérés comme locaux. Ces techniques sont réservées à la céramique fine et confèrent aux vases cet aspect si fameux qui sert de fossile directeur à l'extension du techno-complexe Rhin-Suisse-France orientale. On peut très bien imaginer que les habitants de Feuillères aient voulu à leur tour reproduire ces techniques en affinant leur dégraissant, en soignant leurs pièces et en plaçant sous les cendres ces récipients lors de leur cuisson. En effet, la cuisson en atmosphère réductrice est de rigueur pour ces pièces qui devaient, à l'origine, être cuites dans des fours à sole et à voûte. À Feuillères on a pu adapter ces techniques en utilisant les fours en fosse qui servaient à la cuisson oxydante des autres pièces : il suffisait simplement de maintenir les pièces à l'abri de l'oxygène sous les cendres, de les placer dans des récipients plus gros ou de les rouler encore chaudes dans des herbes fraîches. Les groupes restants confirment nos propositions.

Le groupe 1 est seulement représenté par la moitié d'un de ces fameux gobelets R.S.F.O. Celui-ci a dû être importé et a pu servir de modèle dans le cadre du groupe 2.

Les groupes 3 et 4 semblent se compléter ; ils sont faits avec un dégraissant fin non reconnu sur le site et correspondent à de la céramique fine et semi-fine. Les formes produites sont en grande partie des bols, récipients qui peuvent être facilement déplacés d'un site à l'autre.

Le groupe 5 utilise un dégraissant fin auquel sont ajoutés quelques morceaux de silex. Ce mélange rappelle assez celui du groupe 7. La céramique obtenue peut être considérée comme grossière, ce groupe complétant alors les deux précédents, soit comme matériau pour des vases à cuire, mais le fond du récipient que nous possédons n'est pas surcuit, soit pour des vases de stockage. Ce groupe pourrait alors difficilement ne pas être local.

Comparaisons avec le reste du site

L'élargissement de nos observations sur la céramique du reste du site nous montre que l'ensemble des groupes à dégraissant de silex (groupes 2, 6, 7 et 8) est représenté à 80 % dans les autres structures du site contre 72 % dans la fosse n° 24. Les groupes à dégraissant fin et à cuisson oxydante (groupes 3, 4

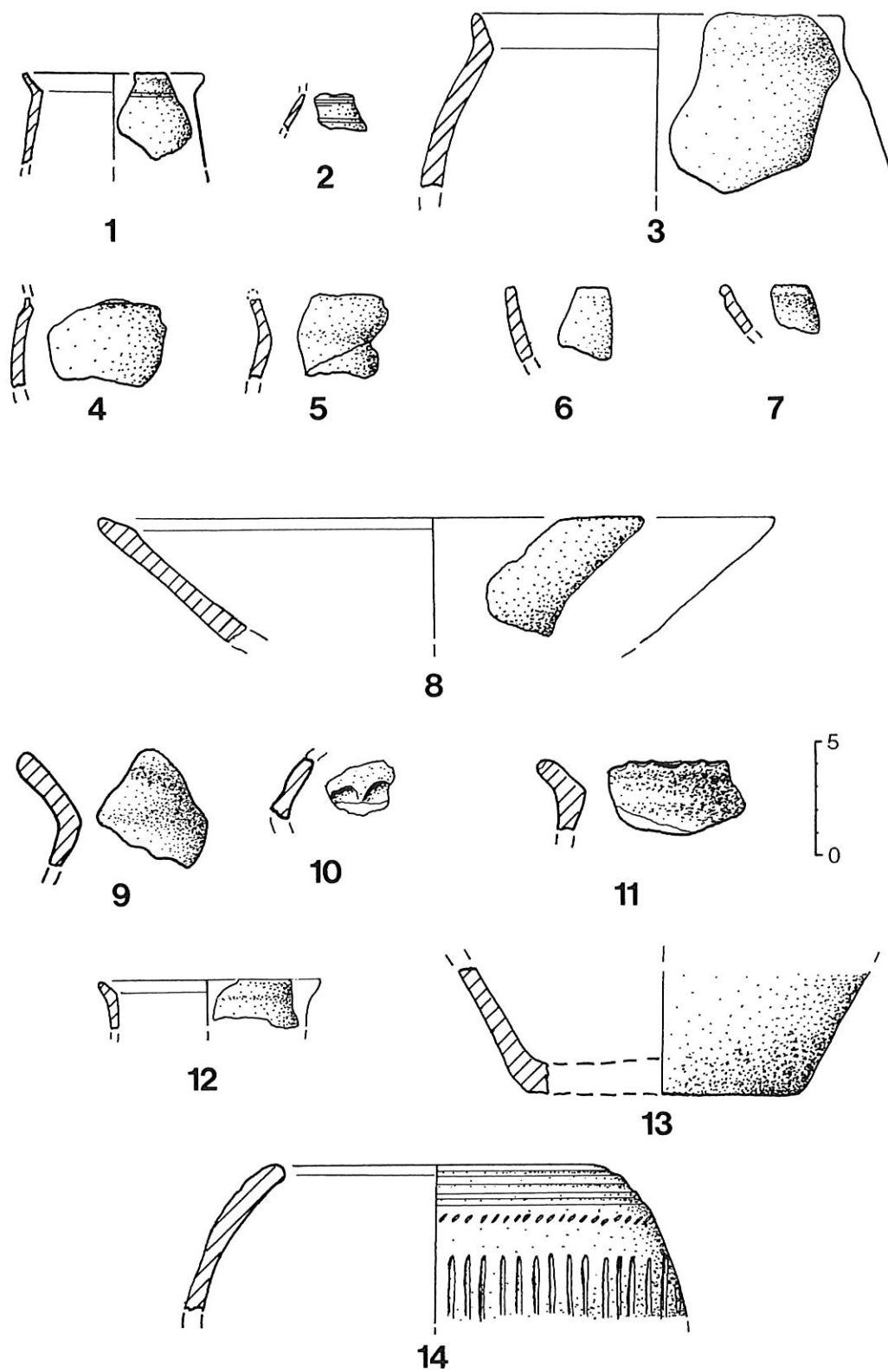


Fig. 9 - Céramique Bronze final R.S.F.O. de la structure n° 2 - 1 à 7, n° 3 - 8, n° 4 - 9 à 10, n° 5 - 12 à 13, n° 25 - 11 et du fossé n° 4 - 14.

et 5) ne représentent que 18 % sur ces mêmes structures alors qu'ils étaient employés comme matériau pour 26 % de la céramique de la fosse n° 24. Seul le dernier groupe se maintient de part et d'autre à 2 % ce qui permet d'affirmer, sans risque, qu'il est bien exogène.

Il ne nous est donc pas possible de trancher sur la proximité ou non de ces deux ensembles. Le premier est sans nul doute local, les nombreux silex brûlés découverts sur le site et les quelques fosses dont le remplissage comprenait des blocs difformes de torchis cru confirment certainement l'hypothèse d'une fabrication sur place de ces récipients.

L'origine du second n'est pas pour l'instant éclaircie, son lieu de production ne fait pas parti des structures recoupées par l'emprise du T.G.V. L'analyse plus précise de son dégraissant et de son argile nous permettra peut-être d'en donner la zone d'origine qui pourrait correspondre à un autre site, que ce soit à interpréter en terme d'échange de marchandise ou en terme de déplacement de population. Outre le fait de présenter toutes les épaisseurs de parois, cet ensemble utilisant le dégraissant de silex représente tous les types de forme que l'on peut rencontrer à cette époque sur un habitat. À cet égard, tous groupes confondus, la fosse n° 24 est l'illustration même de la panoplie d'une cellule familiale. On constate également, à un degré moindre, cette association de récipients entre les fosses n° 2, 3 et 4, qui pourraient correspondre à l'implantation d'une autre cellule familiale.

L'industrie lithique

La plupart du matériel lithique est représenté par des morceaux de silex brûlés et éclatés. L'explication de ce phénomène résiderait dans l'utilisation de ce matériau, une fois pilé, comme dégraissant pour la céramique. Malheureusement, il n'a pas été retrouvé de silex pilé dans les fosses, ni mélangé aux couches limoneuses de certaines d'entre elles. Cependant cette étape a pu se faire ponctuellement et le pilage, ayant lieu sur le sol, a alors disparu avec celui-ci.

Les silex brûlés ont été retrouvés principalement dans les structures n° 2, 3, 10 et 24, couvrant ainsi la totalité du site. Les zones qui en ont livré le plus sont la fosse n° 24 avec 5,240 kg, fosse d'où proviennent de nombreuses céramiques dégraissées au silex ainsi qu'un broyon, et la fosse n° 3 avec 7,640 kg dont le remplissage particulier semble associer le silex à un travail de l'argile.

Des silex non brûlés ont également été découverts. Ils sont beaucoup moins nombreux et certains sont des éclats retouchés. Ils sont localisés sur les

fosses n° 3, 4, 5 et 25 dans des zones que nous avons tendance à interpréter comme des annexes ou des ateliers.

Enfin, quelques objets témoignent d'un travail de mouture sur le site. C'est le cas de la molette découverte dans la fosse n° 24 et du fragment dans la fosse n° 2 ; dans les deux cas, ces vestiges sont associés aux fosses les plus riches proches des habitats. On peut éventuellement interpréter les fragments de grès découverts comme des morceaux de meule, ce qui élargit ainsi la distribution spatiale de cette activité.

Le bronze

Ce site n'a livré que trois objets en bronze dont 2 lors des décapages. Leur analyse effectuée par J.-R. Bourhis du laboratoire de Rennes, permet une approche technique de leur fabrication et, quelquefois, d'aider à une attribution chronologique.

Ainsi la composition plumbeuse de l'anneau plat de 2,5 cm de diamètre découvert hors contexte, correspondrait à un objet de la fin du Bronze final. L'échantillon prélevé montre une forte teneur en plomb et contient des débris de platine. Cet anneau qui pouvait faire partie d'une parure, d'une pièce vestimentaire ou d'un harnachement peut être attribué à l'occupation Bronze final.

Le deuxième objet, issu également des décapages, se présente sous la forme d'un morceau de bracelet légèrement courbe de 2,2 cm de long et 0,3 cm de diamètre. Sa composition est en laiton avec des teneurs de l'ordre de 1 % de plomb et de fer. Il s'agit bien d'un objet antique mais non proto-historique compte tenu de la teneur en zinc. Il pourrait être contemporain à la première phase des parcelles historiques.

Le dernier objet est un fragment de tige effilée de 4,5 cm, fortement corrodée qui pourrait être un morceau d'épingle. Il fut mis au jour dans la structure n° 3. Les analyses effectuées à la fois sur l'encroûtement et sur la tige livrent des résultats différents comme si l'objet était constitué de deux alliages différents. La partie corrodée est constituée principalement d'étain, sans doute sous forme de carbonate, et en moindre importance, de cuivre et d'argent. La tige est constituée d'un bronze avec 10 à 12 % d'étain et de traces notables de plomb et d'argent. La corrosion doit être à l'origine de ces résultats, provoquant sur la couche externe la disparition du cuivre, ce qui explique les teneurs anormales d'étain et sans doute d'argent.

Suite à ces analyses, deux de ces fragments d'objet peuvent être attribués à l'occupation Bronze final.

Il semble que les populations qui ont séjourné à Feuillères ne soient pas restées longtemps. Elles pouvaient aussi être assez pauvres, démunies de ce type d'objet ou suffisamment économes pour récupérer le moindre élément en vue de le refondre, ce qui nous est parvenu n'étant que les rebuts.

Le torchis

Faute de conserver les vestiges liés au paléoenvironnement, le site de Feuillères nous a livré une abondante documentation sur le torchis sous tous ses aspects.

Ce matériau apparaît dans les couches de façon classique sous forme de petits nodules mais surtout, il constitue une couche dans un certain nombre de fosses où il est matérialisé par un niveau. C'est le cas dans les structures n^{os} 1, 2, 3, 10, 12 et 24.

Il se présente alors sous forme de blocs que l'on peut répartir en trois types correspondant respectivement à trois utilisations différentes :

- des morceaux plats de 5 à 7 cm d'épaisseur portant des empreintes de clayonnage dans un seul sens et sur un seul côté, que l'on peut interpréter comme des parois de bâtiment. Ces murs n'ayant pas besoin d'avoir un clayonnage important, les traces ne sont que dans le sens horizontal. Si l'on considère que le torchis recouvrait de la même façon l'intérieur et l'extérieur de ces maisons, on peut doubler l'épaisseur actuelle de ces blocs pour estimer celle de ces murs, soit de 10 à 14 cm ;
- des morceaux légèrement courbes de 6 cm d'épaisseur portant des empreintes croisées, doivent correspondre à la voûte d'un four. Cette dernière est toujours armée d'un clayonnage croisé qui lui donne sa solidité ;
- des morceaux informes sans traces de clayonnage, quelquefois crus, qui ne sont que de simples blocs

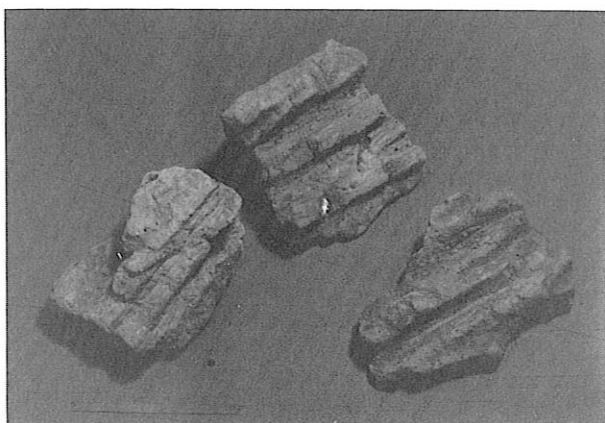


Fig. 10 - Vue de morceaux de torchis avec empreintes de clayonnage (cl. L. Petit/A.F.A.N.).

d'argile attendant d'être travaillés, soit pour faire du futur torchis, soit pour être mélangé à du dégraissant de silex pilé pour faire de la céramique.

La répartition spatiale de ces différents éléments permet d'aider à l'interprétation du site en mettant en évidence une zone de travail de l'argile entre les fosses n^{os} 2, 3 et 12, la présence d'un four proche de la fosse n^o 2 et l'existence de bâtiments dont les débris de murs ont servi à combler en partie les fosses n^{os} 1, 2, 10 et 24.

Enfin, il reste à expliquer les raisons pour lesquelles toutes ces fosses stratifiées ont le même remplissage sommital, remplissage qui s'appuie sur ces niveaux de torchis.

L'ÉTUDE SPATIALE

L'étude du site est limitée par la faible largeur de l'emprise du tracé T.G.V. ; cependant ce tracé recoupe perpendiculairement la vallée et permet d'effectuer un transect intéressant sur ses pentes.

Devant l'acidité du terrain, qui a empêché toute analyse de paléoenvironnement, et l'absence de paléosol ou de matériel hors structures, l'étude spatiale est effectuée à partir des trois critères suivants :

- la répartition des structures sur le site ;
- le remplissage stratifié ou non des fosses ;
- la densité et la diversité du matériel découvert.

Ces critères sont analysés puis comparés entre eux et leurs résultats cartographiés. Le plan obtenu représente alors la synthèse de ces analyses menées conjointement (fig. 11) et illustre schématiquement les propositions de restitution de l'occupation humaine étudiée.

La répartition des structures du Bronze final ne couvre pas l'ensemble des décapages, contrairement aux parcelles plus récentes. Ces fosses et trous de poteau n'occupent que le centre de la zone ouverte et sont disposés diagonalement par rapport à celle-ci, suivant le sens de la pente.

Cette répartition est matérialisée par un axe qui passe par les fosses St. 25, 5, 3 et 10. C'est à l'est de cette ligne que l'on trouve l'essentiel des structures qui ont fourni du mobilier. Ce tracé théorique illustre peut-être un axe de circulation qui représenterait à la fois un chemin descendant du plateau et la limite d'un petit habitat.

La répartition des structures et du matériel couvre trois zones qui s'échelonnent le long de cet axe. La première zone correspond à la fosse n^o 24, la

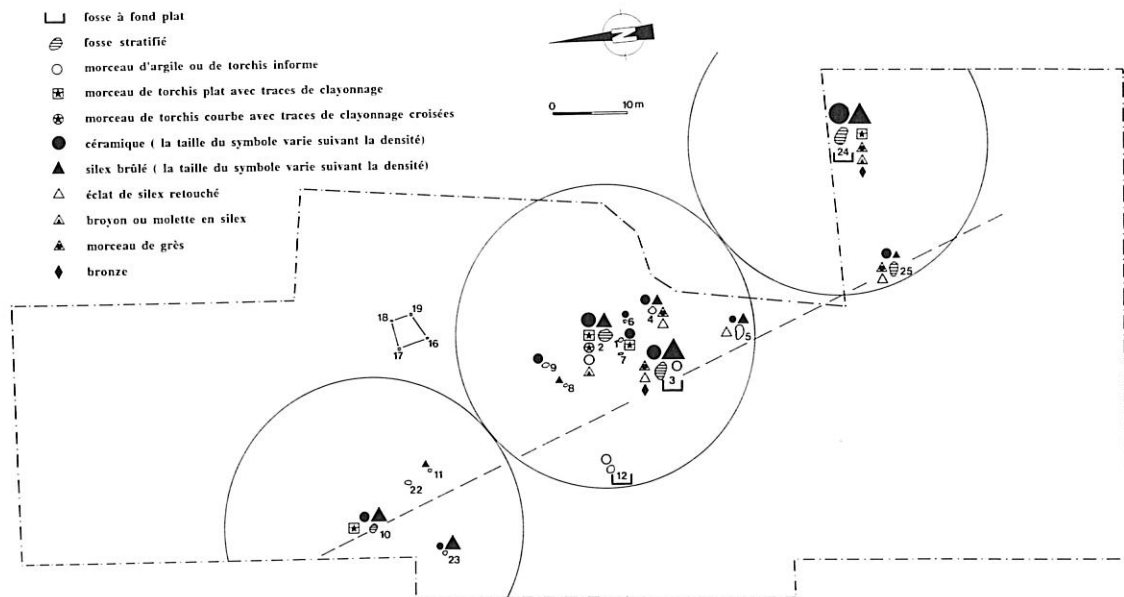


Fig. 11 - Plan d'analyse spatiale des structures du Bronze final.

seconde au groupement de structures qui encadrent la fosse n° 2, et la troisième à la fosse n° 10. On peut observer que ces trois fosses ont toutes trois livré de la céramique, du torchis et des silex brûlés, qu'elles s'alignent sur un même axe et qu'elles ont une distance équivalente entre elles de 40 m. Afin de faciliter cette étude spatiale, un cercle de 40 m de diamètre est tracé autour de chacune de ces trois fosses. On constate que l'ensemble des structures ayant livré du matériel s'inscrit dans ces trois cercles. Seul le bâtiment à 4 poteaux en est exclu. Cependant celui-ci est à une distance égale, environ 25 m, des fosses n°s 2 et 10, centres des zones II et III.

La zone I est la moins riche en structure avec la fosse n° 24 qui en est le centre, et la 25 qui est en limite est et en bordure de l'axe hypothétique de circulation. Cependant plus des deux-tiers de sa surface n'ont pas été décapés et aucun trou de poteau n'a été relevé dans cette zone.

La fosse n° 24, étant la plus riche du site, nous permet de compenser cette lacune. Le matériel céramique et lithique qu'elle a livré pourrait correspondre à celui d'une cellule familiale dont l'habitat disparu serait matérialisé par les morceaux de parois de torchis découverts. La fosse n° 25 serait une annexe de cet habitat. Sa stratigraphie ne contient pas de torchis, soulignant l'éloignement par rapport au bâtiment. Cependant elle a livré des tessons en céramique grossière qui correspondent à des vases à provisions, éléments de stockage.

La zone II est la mieux couverte, elle comprend 10 structures dont quelques-unes pourraient éventuellement correspondre aux vestiges d'ancrage d'un bâtiment. Une aire d'activité liée à l'argile peut être reconnue entre les fosses n°s 2, 3, 12 et 5. Certaines ont livré des blocs difformes de torchis cru ou non, du silex brûlé en quantité qui, pilé, a pu servir de dégraissant ou des éclats retouchés qui ont pu également être utilisés, d'autres ont un profil ou un remplissage qui témoignent d'une fonction particulière. Tous ces éléments, ajoutés aux conclusions de l'étude technique de la céramique, permettent d'interpréter ces structures comme des installations liées à la fabrication de la céramique. L'équivalent de la structure n° 24, pour la zone II, pourrait être la fosse n° 2. En effet celle-ci a livré de la céramique, du matériel de mouture et différents types de torchis qui sont autant d'indices pour en faire le centre d'une seconde cellule familiale. Cette cellule ne possède pas plus d'habitat que la zone I, mais comprend des vestiges de ses murs dans les fosses n°s 1 et 2 et d'éventuels poteaux aux travers des différentes structures parasites qui les entourent. De plus un accès à partager avec un éventuel voisin de la zone III est prévu sur le bâtiment annexe qui devait servir, vu son plan, de grenier. Il est à noter que la fosse n° 2 a également livré des morceaux de parois de voûte de four, dont il n'est malheureusement pas possible de déterminer s'il était domestique ou à céramique.

La zone III est plus problématique car elle couvre les deux-tiers de sa surface potentielle, mais n'a

livré que peu de structures et de matériel. La fosse n° 10 qui lui sert de centre possède heureusement des morceaux de parois en torchis qui témoigneraient de la proximité d'un bâtiment qui pourrait s'ancrer à l'emplacement des structures n°s 11 et 22. Cependant la faiblesse en matériel, même dans les structures environnantes, ne nous permet pas d'envisager, pour l'instant, l'existence d'une nouvelle unité familiale. Les hypothèses consistent soit à estimer que le matériel et les éléments nécessaires existent et se trouvent dans la partie non décapée, soit à considérer la zone III comme une annexe de la zone II, dans la mesure où elles seraient contemporaines.

Les trois zones déterminées semblent correspondre à une réalité spatiale et matérielle. La coïncidence de l'évolution des remplissages des fosses stratifiées démontre leur contemporanéité mais n'explique pas leur brusque abandon. En effet les trois zones étudiées ont fait l'objet ensemble d'une destruction de leurs bâtiments et de leurs annexes dont les restes rubéfiés sont venus remplir les fosses

qui étaient ouvertes. Dans un laps de temps très court, ces fosses ont fini d'être comblées avec les vestiges de ces habitats mêlés au sol calciné. Le site est alors abandonné et ne sera réoccupé que par un parcellaire daté de la fin de la période gauloise.

CONCLUSION

Le site du Bronze final de Feuillères a pu faire l'objet d'une analyse assez poussée du fait de la surface décapée, de l'intérêt du matériel découvert et du temps donné à l'étude.

Il nous permet, pour la première fois, de poser un point sur la vallée de la Somme (fig. 12). Ce point représente une petite occupation de la culture Rhin-Suisse-France orientale (R.S.F.O.) qui couvre depuis longtemps une grande partie du Bassin parisien et de l'Est de la France, mais qui est constatée pour la première fois sur cette vallée (Blanchet, 1989).

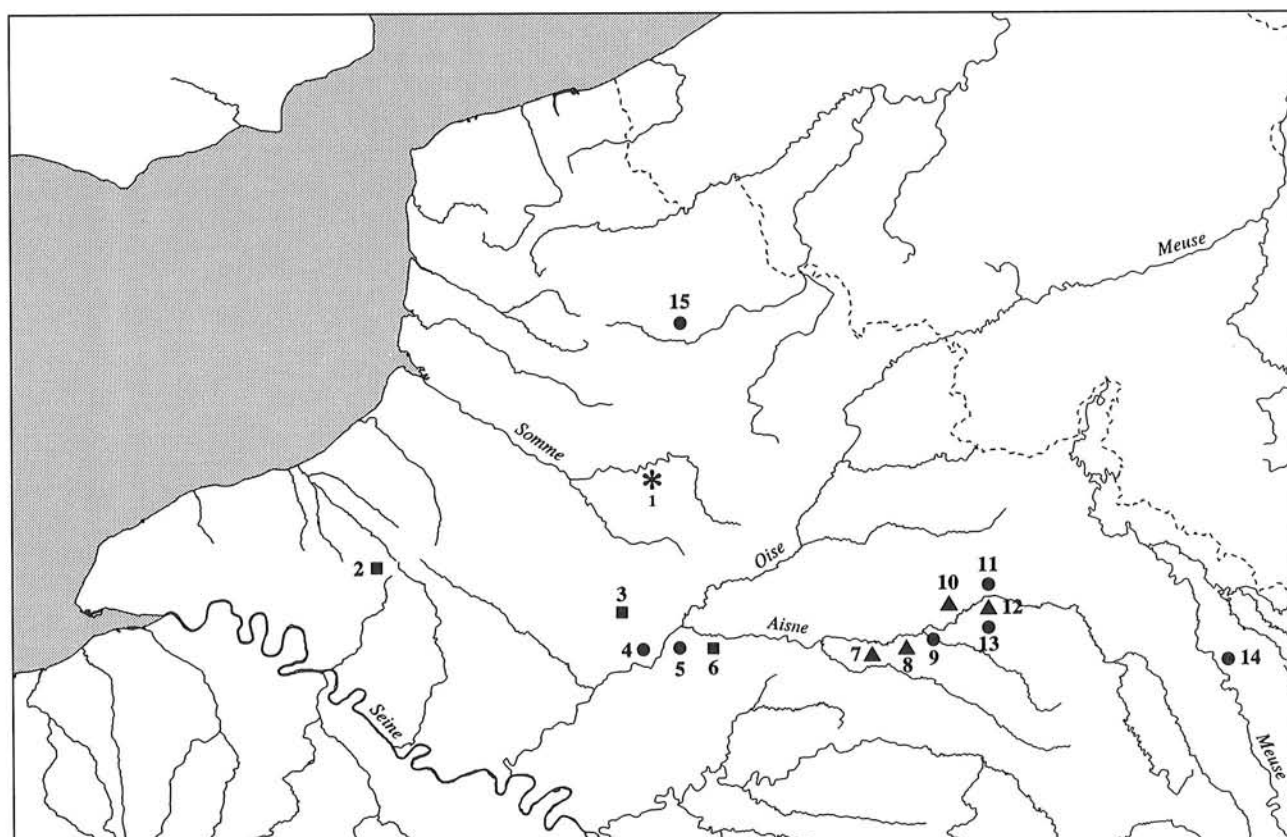


Fig. 12 - Carte de répartition des sites du Bronze final R.S.F.O. dans le Nord-Ouest de la France. 1 : habitat de Feuillères (80), 2 : site fortifié de Quiévre-court (76), 3 : site fortifié de Catenoy (60), 4 : habitat de Chevières (60), 5 : habitat de Compiègne (60), 6 : site fortifié de Saint-Pierre-en-Chastres (60), 7 : habitat de Cys-la-Commune (02), 8 : nécropole de Vieil-Arcy-Pont-Arcy (02), 9 : sépulture de Maizy-sur-Aisne (02), 10 : habitat de Berry-au-Bac (02), 11 : habitat de Doux (08), 12 : nécropole d'Acy-Romance (08), 13 : habitat de Tagnon (08), 14 : habitat de Mairy (08), 15 : habitat de Fresnes-les-Montauban (62).

En effet, depuis le Chalcolithique toute cette région du Nord-Ouest de la France forme une entité (Blanchet, 1984, Billard *et al.*, 1996) avec celles de la Normandie, la Belgique, les Pays-Bas et le sud de l'Angleterre, partageant la même métallurgie, les mêmes rites funéraires et, comme on a pu le prouver avec les fouilles T.G.V. de Roeux (Desfossés, Martial, Vallin, 1997), le même type d'habitat. Cette province atlantique fait ainsi depuis des siècles le pendant à la province continentale qui occupe la moitié Est du Bassin parisien, influences et échanges étant régulièrement constatés de part et d'autre.

C'est à partir du Bronze final Ib que les vallées de l'Aisne, puis de l'Oise, seront atteintes par l'extension vers l'ouest (Brun, 1988). Cela coïncidera avec l'occupation des camps de hauteur de Saint-Pierre-en-Chastres en forêt de Compiègne (Blanchet, 1984) ou de Catenoy (Blanchet et Talon, 1987) dont les relais sont des fermes disséminées dans le paysage (Talon, 1991). Ces fermes sont le principal type d'habitat à cette période (Mordant, Richard 1992) et ce jusqu'aux Âges du Fer ; les camps de hauteur ou agglomérations restant exceptionnels.

Le site de Feuillères représente donc un de ces petits habitats, peut-être en relation avec un camp plus important placé dans la vallée de la Somme. Cette avancée dans la vallée ne s'est pas faite sans difficultés puisque, d'après nos hypothèses, cette occupation va disparaître assez vite, détruit par un incendie.

Il est difficile de dater avec plus de précision cette petite occupation et de l'attribuer à l'une ou l'autre des phases de cette culture R.S.F.O., le matériel découvert n'ayant pas livré d'éléments chronologiquement significatifs.

L'étude céramique menée sur le site tend à prouver que cet habitat ne devait pas être isolé. En effet, un des ensembles céramique n'a, semble-t-il, pas été fabriqué sur le site même, mais a dû l'être à proximité.

L'analyse physico-chimique des pâtes céramiques, associée à l'étude de paléoenvironnement en cours par le Professeur V. Munaut sur les tourbières de la Somme recoupées par le tracé du T.G.V., devrait nous permettre d'apporter quelques réponses à ces questions.

Cependant, d'ores et déjà, les premiers résultats acquis à l'occasion de ces travaux représentent un nouvel apport à l'étude de l'âge du Bronze dans la vallée de la Somme. Ils confirment et complètent l'image que l'on pouvait avoir de cette période à travers les centaines d'enclos circulaires repérés en prospection aérienne par Roger Agache et les centaines d'objets en bronze répertoriés et étudiés par

Jean Claude Blanchet. Aujourd'hui, le développement de l'archéologie préventive offre l'opportunité d'étudier et de comprendre l'évolution de la proto-histoire sur la vallée de la Somme. Il convient donc de mettre en place sans plus tarder un programme de recherche sur cette région afin de pouvoir compléter notre déficit d'informations. La documentation ainsi obtenue permettra, à terme, de préciser le rôle joué par la vallée de la Somme dans les relations province atlantique et province continentale et d'en faire un champ d'application des modèles proposés dans les vallées voisines de l'Aisne et de l'Oise par les équipes de recherche de l'E.R.A. 12 et du C.R.A.V.O.

BILLARD C., BLANCHET J.-C. et TALON M. (1996) — Origine et composantes de l'âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France, in C. MORDANT et O. GAIFFE dir. — *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*, Colloque de Clermont-Ferrand, 1992. C.T.H.S., p. 580-601, 10 fig.

BLANCHET J.-C. (1984) — *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 17, 608 p., 230 fig.

BLANCHET J.-C. (1988) — L'extension du groupe Rhin-Suisse-France orientale dans le Nord de la France, in P. BRUN et C. MORDANT dir. — *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Colloque de Nemours, 1986. A.P.R.A.I.F. (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France n° 1), p. 263-272, 3 fig.

BLANCHET J.-C. et TALON M. (1987) — L'éperon barré du Camp de César à Catenoy (Oise) à l'Âge du Bronze final. Premiers résultats, in Actes du colloque de Lille, 1984, *Société Préhistorique Française-Revue Archéologique de Picardie*, p. 189-210, 16 fig.

BRUN P. (1988) — L'entité Rhin-Suisse-France orientale, nature et évolution, in BRUN P. et MORDANT C. dir. — *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Colloque de Nemours, 1986. A.P.R.A.I.F. (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France n° 1), p. 599-620, 3 fig.

BRUN P. et MORDANT C. dir. (1988) — *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes*, Colloque de Nemours, 1986. A.P.R.A.I.F. (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France n° 1).

DESFOSSÉS Y., MARTIAL E. et VALLIN L. (1999) — Le site d'habitat du Bronze moyen de Roeux (Pas-de-Calais), *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 89, dans ce volume.

FAGNART J.-P. (1991) — Feuillères : Somme : un gisement du Paléolithique final. *Archéologie et grands travaux : Les fouilles de T.G.V. Nord et de l'interconnexion*, p. 34-35, 2 fig.

MORDANT C. et RICHARD A. dir. (1992) — *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe*, Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 1990, C.T.H.S., 480 p.

TALON M. (1991) — Late Bronze Age and Early Iron Age in North-West France, *Northern Archaeology*, Vol. 10, 1989-90, p. 1-14, 11 fig.

TALON M. (1991) — L'âge du Bronze et le premier âge du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise, in *Archéologie de la Vallée de l'Oise*, catalogue d'exposition du C.R.A.V.O., p. 72-98, 29 fig.

ANNEXE :

Catalogue des Structures Bronze final de Feuillères

Structure n° 1

Fosse de 0,80 m de diamètre et 0,45 m de profondeur, dont le remplissage est stratifié :

- couche inférieure : limon ocre correspondant à l'effondrement des parois ;
- couche médiane représentant les 3/4 du remplissage de la fosse et faite de morceaux de torchis ;
- couche supérieure : limon brun grisâtre ou cendré avec nodules de torchis, silex brûlés et tessons.

Céramique : 12 tessons de céramique grossière soit 330 g.

Torchis : gros morceaux de torchis plats de 6,4 cm d'épaisseur portant des empreintes de clayonnage.

Structure n° 2

Fosse stratifiée du même type que la précédente, la couche de limon brun cendré comporte de nombreux charbons de bois.

Céramique : 71 tessons soit 840 g comprenant quelques morceaux de gobelet en céramique fine (fig. 9, 2) au milieu d'une majorité de céramique grossière qui se partage en formes ouvertes – bol et jatte tronconique – (fig. 9, 6-7) et fermées – fragments de jarre à bord éversé – (fig. 9, 3 à 5).

Lithique : 61 pièces de silex brûlés ou non, soit 1,880 kg dont un fragment de molette.

Torchis : on y trouve trois types distincts correspondant respectivement à trois utilisations différentes :

- des morceaux plats de 5,6 à 6 cm d'épaisseur portant des empreintes de clayonnages dans un seul sens ;
- des morceaux légèrement courbes de 6 cm d'épaisseur portant des empreintes de clayonnage croisées ;
- des morceaux informes sans traces de clayonnage.

Structure n° 3

Fosse allongée de 2,30 m sur 1,50 m et 0,48 m de profondeur (fig. 6) dont la stratigraphie est semblable à celle des structures précédentes sauf que la couche inférieure se divise en deux couches de limon, celle du dessous paraissant litée. La couche

médiane comprend du torchis « mou » qui se désagrège facilement.

Céramique : 68 tessons en céramique grossière soit 1,115 kg, correspondant en majorité à une grande jatte tronconique à marlis (fig. 9, 8).

Lithique :

- 174 fragments de silex brûlé soit 7,640 kg ;
- 1 nucléus et 19 éclats débités soit 240 g ;
- 5 morceaux de grès soit 300 g.

Bronze : segment de tige effilée de 4,5 cm de longueur qui pourrait être un morceau d'épingle.

Torchis : essentiellement des morceaux informes très peu cuits, sans traces de clayonnage et de taille plus petite que les morceaux de parois des structures 1 et 2.

Structure n° 4

Fosse de 0,60 sur 0,80 m et 0,80 m de profondeur, à parois subverticales et à fond plat dont le remplissage homogène est fait d'un limon jaune à brun grisâtre pourvu de nodules de torchis, de silex brûlés, de cendres et de tessons.

Céramique : une dizaine de tessons en céramique grossière soit 170 g, dont un bord de jarre éversé et un tesson décoré d'impressions digitées (fig. 9, 9 et 10).

Lithique :

- 10 fragments de silex brûlés soit 320 g ;
- 2 éclats débités soit 30 g ;
- 3 morceaux de grès soit 40 g.

Structure n° 5

Fosse allongée de 2,10 m sur 1,20 m et 0,90 m de profondeur dont le remplissage homogène est constitué d'un limon beige clair à brun grisâtre avec de fines particules de torchis, quelques silex et tessons.

Céramique : peu de tessons (7) très fragmentés (25 g) dont un fragment de col de gobelet à bord éversé (fig. 9, 12).

Lithique :

- 5 fragments de silex brûlés soit 320 g ;
- 8 éclats débités soit 80 g ;
- 12 cassons non brûlés et non débités soit 400 g.

Structure n° 6

Petite fosse de 0,20 sur 0,25 m dont le remplissage est homogène et comporte des nodules de torchis en surface.

Céramique : 3 tessons soit 50 g.

Structure n° 7

Petite fosse de 0,40 sur 0,20 m dont le remplissage est similaire à celui de la structure précédente.

Absence de matériel.

Structure n° 8

Fosse de 1,10 sur 0,70 m et 0,20 m de profondeur dont le remplissage homogène est fait d'un limon jaune et de quelques silex brûlés.

Lithique : 7 fragments de silex brûlés soit 80 g.

Structure n° 9

Fosse de 0,70 m de diamètre et 0,20 m de profondeur dont le remplissage homogène beige clair comprend quelques tessons.

Céramique : une dizaine de tessons soit 200 g.

Structure n° 10

Fosse de 1,20 m sur 1 m et 0,20 m de profondeur dont le remplissage stratifié brun grisâtre comprend quelques tessons et silex parmi de nombreux blocs de torchis.

Céramique : 7 tessons de céramique grossière soit 140 g dont un fond de tasse de 8 cm de diamètre et un fragment de panse de 20 cm de diamètre.

Lithique : 22 fragments de silex brûlés ou non soit 1,060 kg.

Torchis : gros morceaux de torchis de 5 à 6 cm d'épaisseur, portant des traces de clayonnages dans un seul sens.

Structure n° 11

Trou de poteau de 0,50 m de diamètre et 0,15 m de profondeur dont le remplissage homogène brun grisâtre comprend des nodules de torchis et du silex brûlé.

Lithique : 2 fragments de silex brûlés soit 140 g.

Structure n° 12

Fosse circulaire de 1,20 m de diamètre et 0,20 m de profondeur ; le fond est plat et les parois sont verticales. Le remplissage homogène brun grisâtre comprend du torchis cru et brûlé et des nodules de céramique et de silex brûlés.

Structure n° 16

Trou de poteau de 0,20 m de diamètre et 0,17 m de profondeur dont le remplissage homogène est fait d'un limon brun grisâtre comprenant du silex brûlé, des nodules de torchis et des traces de cendres.

Absence de matériel,

Structure n° 17

Trou de poteau de 0,21 m de diamètre et 0,10 m de profondeur dont le remplissage est similaire à la structure précédente.

Absence de matériel.

Structure n° 18

Trou de poteau de 0,24 m de diamètre et 0,11 m de profondeur dont le remplissage est similaire aux structures précédentes.

Absence de matériel.

Structure n° 19

Trou de poteau de 0,21 m de diamètre et 0,10 m de profondeur dont le remplissage est similaire aux structures précédentes.

Absence de matériel.

Structure n° 22

Fosse de 0,80 sur 0,65 m et 0,10 de profondeur dont le remplissage homogène brun grisâtre comprend des nodules de torchis et des traces de cendres.

Absence de matériel.

Structure n° 23

Fosse de 0,65 m de diamètre et 0,35 de profondeur dont le remplissage brun grisâtre comprend du silex brûlé.

Céramique : 3 tessons de céramique bien cuite (20 g) protohistorique bien que différente de celle rencontrée dans les autres structures.

Lithique : 36 fragments de silex brûlés soit 700 g.

Structure n° 24

Fosse allongée de 2,20 sur 1,50 m et 0,60 m de profondeur dont le remplissage est stratifié :

- la partie inférieure est faite d'un limon ocre séparée en deux par un niveau cendreuse comprenant des nodules de torchis ;

- la partie supérieure est constituée d'une couche de limon beige clair pourvue de nodules de torchis et de silex brûlés, scellée par un important niveau de torchis ; le remplissage final fait d'une couche de limon brun cendreuse comporte un abondant matériel céramique et du silex brûlé.

Céramique : 280 tessons soit 5,240 kg ; cette structure ayant livré un matériel abondant et de bonne qualité, sa description typologique et technologique est faite dans le texte.

Lithique :

- 115 fragments de silex brûlés soit 5,190 kg ;
- 1 morceau de grès de 720 g ;
- 1 broyon en silex de 420 g ;
- 1 molette de 285 g.

Bronze : fragment de bracelet de 2,2 cm de longueur sur 0,3 cm d'épaisseur.

Torchis : blocs de torchis de 6 à 7 cm d'épaisseur comprenant des traces de clayonnages dans un seul sens.

Structure n° 25

Fosse allongée de 2,00 m sur 1,00 m et 0,35 m de profondeur dont le remplissage est stratifié :

- la partie inférieure est constituée d'un limon ocre stérile correspondant à l'effondrement du matériau encaissant ;
- la partie supérieure est faite d'un limon brun grisâtre comprenant des nodules de torchis, du silex et quelques tessons.

Céramique : 10 tessons de céramique grossière soit 450 g dont un bord éversé de vase à provisions, décoré d'impressions digitées et un fond de vase de 12 cm de diamètre,

Lithique :

- 4 fragments de silex non brûlés soit 40 g ;
- dont un éclat débité ;
- 1 morceau de grès de 340 g.

Marc TALON
 Chef d'Antenne, A.F.A.N. Nord-Picardie
 518 rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

Un site du premier Âge du Fer du « Champ Maniez » à Recques-sur-Hem (Pas-de-Calais)

Geertrui Blancquaert

PRÉSENTATION

Le gisement de Recques-sur-Hem se situe sur le glacis crayeux couvert de limons pleistocènes des « Collines Guinoises ». Topographiquement, le terrain consiste en un versant de plus de 25 m d'altitude en pente douce vers la vallée de la Hem. Les vestiges archéologiques ont été creusés dans un limon argileux beige orangé et recouverts par une couche de limon argileux brun clair. À l'issue d'une prospection positive, une phase d'évaluation a été engagée. De façon imprévisible, le décapage d'une surface de 4 000 m², n'a livré qu'une dizaine de structures. Il s'agit de fosses circulaires ou ovales et de quelques trous de poteaux sans organisation apparente. Ces vestiges mesurent entre 1 m et 0,45 m de diamètre environ pour une profondeur qui oscille entre 0,40 et 0,10 m. Les profils sont principalement en berceau et le comblement est composé de limon sableux beige à brun gris, mélangé de charbons de bois et de nodules de terre rubéfiée.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

La couleur de la pâte varie du rose orangé au gris brun et le dégraissant, identifié qu'à l'œil nu, semble être composé majoritairement de silice pilé, plus rarement de la chamotte. La finition des surfaces est réalisée par un lissage. Il s'agit d'une céramique fine à semi-fine.

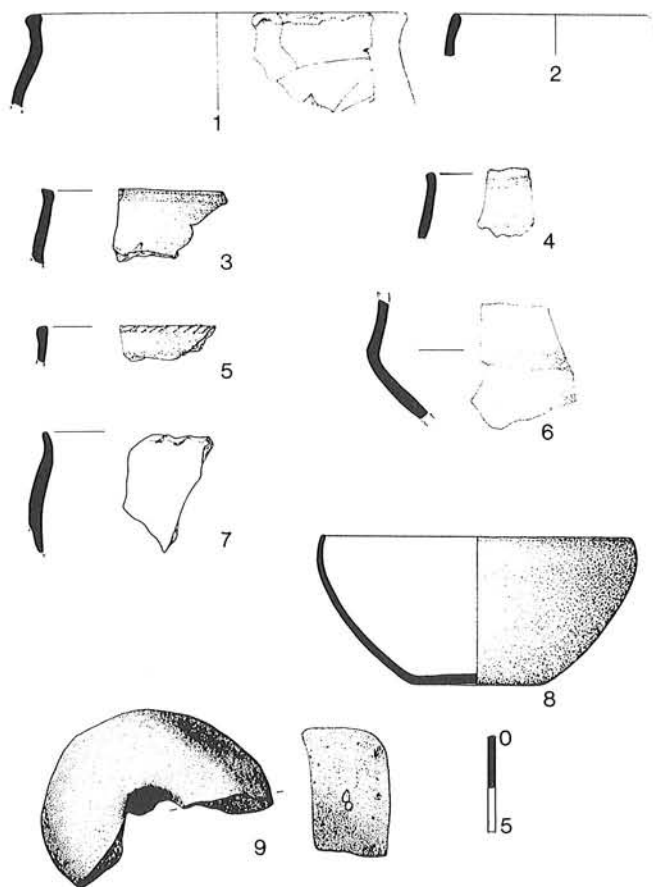


Fig. 1 - Recques-sur-Hem, « Champ Maniez » : mobilier céramique.

Parmi les vases recueillis lors de la prospection mécanique figurent un pot à bord droit et à panse

curviligne et un fragment de bol (fig. 1, 1 et 2). Les récipients issus des structures concerne un bol à panse curviligne et dont le fond est légèrement concave, un élément de panse carénée et plusieurs fragments de bord (fig. 1, 3 à 8). Enfin, lors du décapage, deux pesons discoïde à perforation unique ont été mis à jour (fig. 1, 9).

INTERPRÉTATION ET CHRONOLOGIE

Les vestiges laissent supposer qu'il s'agit d'un site de type habitat dont leur disposition lâche ne reflète aucune structuration.

La faiblesse quantitative du corpus de Recquesur-Hem et du matériel de références dans la région Nord/Pas-de-Calais, ne permettent pas une étude approfondie, ni une attribution culturelle précise. À l'instar des comparaisons typo-morphologiques avec l'ensemble du site de Ruminghem présenté ci-après, une attribution chronologique au premier âge du Fer peut être avancée.

Geertrui BLANCQUAERT
Ingénieur à l'A.F.A.N.
518, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

L'occupation du Bronze final du « Le Quilleval » à Ruminghem (Pas-de-Calais)

Geertrui Blancquaert

RÉSUMÉ

Un important corpus céramique permet de faire le point pour la période du Bronze final dans la région Nord/Pas-de-Calais.

ABSTRACT

A large ceramic corpus allows to document final Bronze age in Nord-Pas-de-Calais area.

INTRODUCTION

Attesté en 1989 lors de la phase d'évaluation effectuée dans le cadre des interventions archéologiques sur le tracé du T.G.V.-Nord, le gisement a été fouillé par les soins de M. Hervé Barbé durant l'hiver de la même année. La documentation, jusque là inexploitée à l'exception d'une courte citation (Leman-Delerive *et al.*, 1993 : 43 et fig. 27), a été consultée pour étude à la demande de l'auteur en 1997. Nous tenons à remercier le responsable d'opération et le S.R.A. du Nord/Pas-de-Calais d'avoir mis à disposition la presque totalité du mobilier

archéologique, le plan d'ensemble et les diapositives. Toutefois, une lacune importante est à signaler dans le dossier. En effet, les relevés de détails et de coupes des structures, ainsi que la description font défaut. De fait, ce présent article a pour unique ambition de publier un corpus céramique homogène par le type de fabrication et attribué à la fin de l'Âge du Bronze et du début du premier Âge du Fer.

PRÉSENTATION DU SITE

Implanté sur le versant nord des premières collines surmontant la plaine maritime des Flandres et face au confluent de l'Aa et de la Haute Colme, les vestiges en creux de Ruminghem « Le Quilleval » occupent un léger replat (fig. 1A). À cet endroit, l'argile yprésienne est recouverte de limon sablo-argileux.

Le décapage intégral d'une surface de 4 000 m² au sein de l'emprise linéaire dictée par le tracé du T.G.V. a révélé une dizaine de fosses, autant de trous de poteaux éparpillés et une série de fossés (fig. 1B). Au regard du plan d'ensemble, les recoupements entre structures relevés dans le secteur est démontrent au moins trois phases. La plus ancienne concerne la fosse 20, tandis que les deux phases suivantes sont matérialisées par le système fossoyé aménagé selon deux axes, d'abord la série d'orientation nord-ouest/sud-est (fossés 8, 15 et 14) puis celle nord-est/sud-ouest (fossés 47, 46 et 10). Toutefois, pour des raisons évoquées dans l'introduction, la suite de l'étude se voit obligatoirement restreinte à

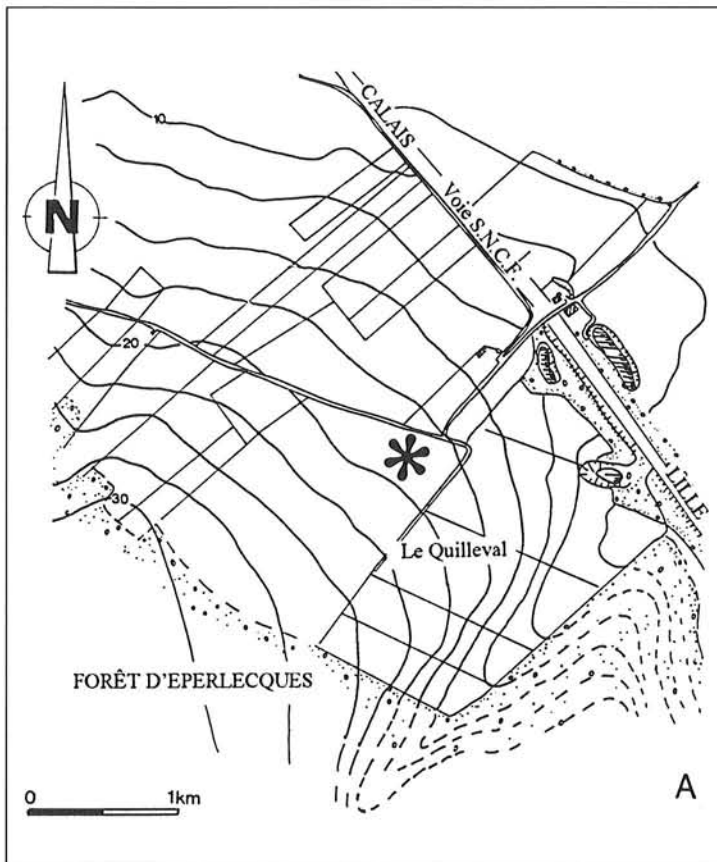
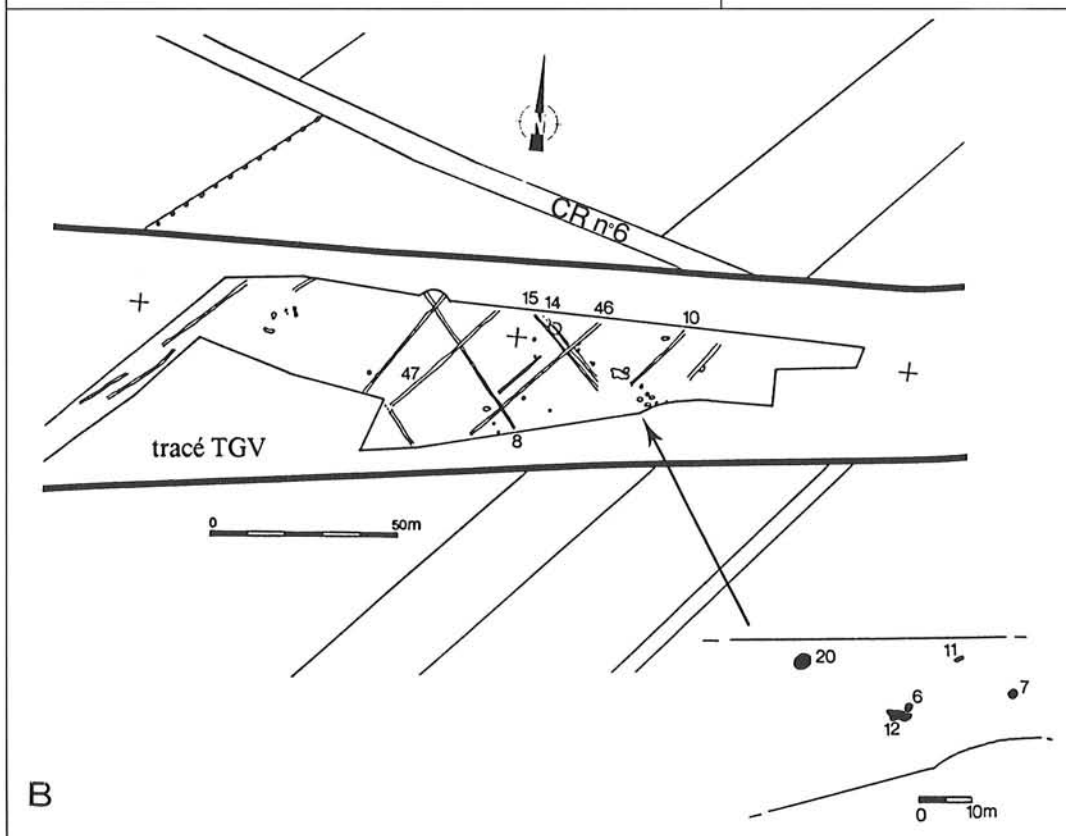


Fig. 1 - Rumingham « le Quilleval ». A. localisation du site, B. plan des vestiges et fenêtre sur les fosses protohistoriques.



la présentation sommaire des vestiges ayant livré du mobilier et elle est réalisée d'après quelques photographies. Seulement cinq fosses (structures n^{os} 6/12, 7, 11 et 20) peuvent être retenues.

DESCRIPTION DES STRUCTURES

Les structures 6 et 7 (retailées par le fossé 9) sont des fosses circulaires de 1,30 m de diamètre, tandis que la fosse 11 dessine une forme ovale, longue de 1,30 m sur 0,50 m. Les dimensions de la fosse 12 ne sont pas reconstituables. Notons simplement qu'elle dessine un contour irrégulier et qu'elle est accolée à la structure 6. Enfin, la fosse 20 présente un diamètre de 3 m et atteint par endroit plus de 1 m de profondeur. Son profil est celui d'une énorme cuvette. La structure 6 possède des parois droites et un fond arrondi. Si la profondeur de la plupart des structures fait défaut, on peut cependant assurer qu'elles sont creusées dans un limon argilo-sableux gris beige puis, pour les plus profondes, elles atteignent un limon argileux ocre orangé. Le comblement est composé de limon cendré (?) gris foncé

dans le cas de la structure 11. Celui des fosses 6 et 20 montre une stratification complexe (fig. 2). Des couches de limon argileux ocre orangé moucheté de manganèse ou de concrétions ferrugineuses s'alternent de niveaux gris bleuté. Un cliché de détails du centre de la fosse 20 dévoile une couche épaisse de 0,30 m finement litée (gris, gris foncé et beige clair). Elle scelle un niveau gris bariolé de concrétions de couleur marron et riche en mobilier. On observe également un léger pendage centripète généralisé des couches.

PRÉSENTATION DU MOBILIER CÉRAMIQUE

L'étude de la céramique comprend le décompte global, la description des éléments de vases et l'enregistrement, sous forme de tableau, des détails d'ordre technique et morphométrique. La fiche technique tient compte de tous les individus identifiés à partir des différents aspects de la pâte (couleur, dégraissant, épaisseur et traitement de la surface). Quant aux données métriques, elles s'effectuent à partir de fragments conservés au moins sur la



Fig. 2 - Rumingham « le Quilleval » : coupe de la structure 6.

moitié supérieure et dont le type de vase est identifiable. L'information est très incomplète, car il s'agit de rejets d'une vaisselle domestique retrouvée dans un état morcelé (18 formes exploitables sur 56 N.M.I.).

Sur un total de 101 tessons, le décompte selon les fragments par catégorie et par structure se résume comme suite :

n° st.	tesson	bord	fond	panse	vase	Tot.	N.M.I.
6	30	19	3	4	1	57	27
7			1			1	1
11	15	1	1	2		19	4
12		2				2	2
20		15	3		4	22	22
Tot. :	45	37	8	6	5	101	56

DESCRIPTION

La structure 6 (fig. 3)

La structure 6 a livré 57 tessons à partir desquels 27 individus ont pu être isolés. Toutefois, sur le détaillés, les 9 autres étant des menus fragments insignifiants. Outre la poterie, une prise de vue détaillée révèle la présence de torchis.

- 6-1 : grande urne à épaulement haut et doux, petit col concave et lèvre aplatie. Les irrégularités de la surface égalisée dévoilent le montage aux colombins. À l'intérieur on dénote de faibles empreintes de lissage à l'aide d'un bouchon végétal. Une perforation se situe sur l'épaule.
- 6-2 : partie supérieure d'un vase à épaulement doux, col concave et petite lèvre éversée à marli.
- 6-3 : menu tesson décoré de lignes incisées en bandes horizontales remplies de traits obliques. L'outil ayant servi à sa réalisation ne peut pas être déterminé à cause du degré élevé d'érosion.
- 6-4 : fragment d'épaule à col rentrant surmonté d'un bord droit qui se termine en lèvre affinée. La surface est très lisse.
- 6-5 : tesson appartenant à un vase à épaulement doux, col légèrement rentrant et bord droit à lèvre aplatie.
- 6-6 : anse située juste sous la bord arrondi. Elle est formée d'un boudin aux extrémités en tenon afin de faciliter la fixation dans la panse.
- 6-7 : fragment d'une coupe à bord légèrement rentrant et lèvre aplatie.
- 6-8 : partie supérieure d'un vase à col cylindrique orné de quelques traits horizontaux à la pointe

mousse. L'épaulement est doux et la lèvre arrondie.

- 6-9 : tesson de bas de panse avec le départ du fond. La surface interne est érodée tandis que celle à l'extérieur montre des traits parallèles luisants.
- 6-10 : fragment de fond plat et dont la surface montre des empreintes végétales.
- 6-11 : fond très faiblement concave.
- 6-12 : tesson décoré de rainures.
- 6-14 : bord d'une coupe à lèvre éfilée.
- 6-15 : fragment d'anse à tenon. Large de 2 cm pour une épaisseur de 1,2 cm, elle est conservée sur 4,5 cm de haut.
- 6-16 : bord droit à lèvre aplatie pourvue d'impressions digitées.
- 6-17 : tesson en céramique grossière et décoré d'impressions en grains de café.
- 6-18 : bord droit qui se termine sur une lèvre affinée. La cassure s'est effectuée à l'emplacement supposé d'une anse. Par ailleurs, un fragment d'anse à tenon peut y être associé.

Les structures 7, 11 et 12 (fig. 4)

- 7-1 : fond plat et partie inférieure d'un récipient de grande taille.
- 11-1 : fragment de col oblique surmonté d'un bord déjeté et lèvre pourvue d'impressions à ongle.
- 12-1 : vase à épaulement doux, col rentrant et bord légèrement courbé à lèvre torique. La surface externe porte des traces de raclage vertical. À l'intérieur, il s'agit d'un lissage horizontal.
- 12-2 : fragment de col rentrant surmonté d'un bord droit à lèvre aplatie.

La structure 20 (fig. 5 et 6)

Le corpus céramique le mieux conservé (4 individus entiers) et de composition le plus diversifiée est issu de cette grande fosse. Après lecture des photographies, la majorité des formes semble provenir du niveau scellé par la couche litée.

- 20-1 : bord curviligne à lèvre éversée mince d'un pot.
- 20-2 : bord déjeté à lèvre aplatie.
- 20-3 : coupe à panse curviligne, bord rentrant à lèvre arrondie. Le fond plat est légèrement bombé à l'intérieur.
- 20-4 : coupe tulipiforme à lèvre aplatie éfilée. Au regard de la courbure du profil, le fond manquant doit être arrondi.
- 20-5 : bord faiblement rentrant surmonté d'une lèvre épatée et aplatie et appartenant à un pot.
- 20-6 : coupe dont le corps tubulaire se termine par un bord éversé et lèvre aplatie.
- 20-7 : coupe à panse curviligne et lèvre biseautée.
- 20-8 : partie inférieure d'un vase à fond plat et parois droites.

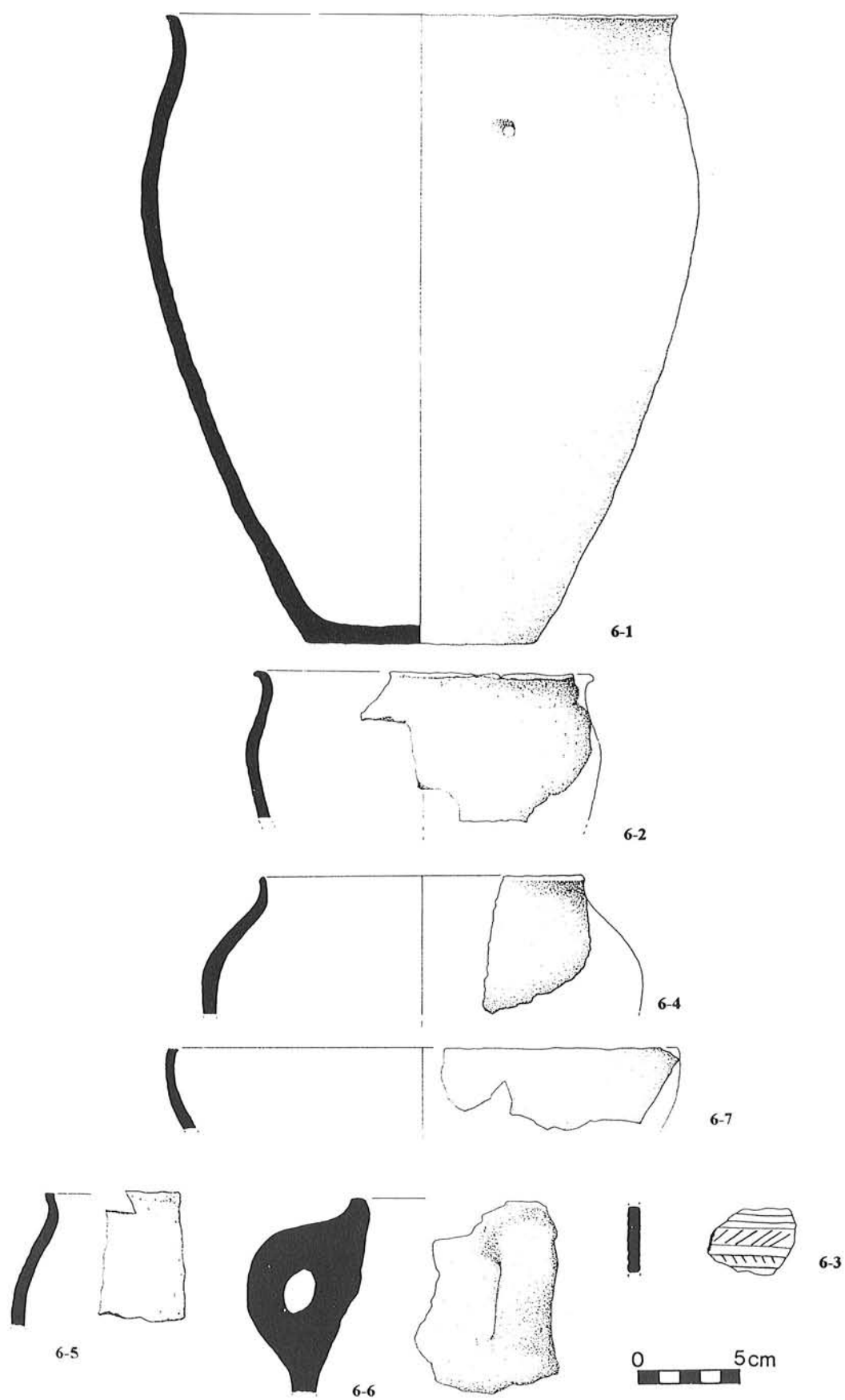


Fig. 3 - Ruminghem « le Quilleval » : céramique issu de la fosse 6.

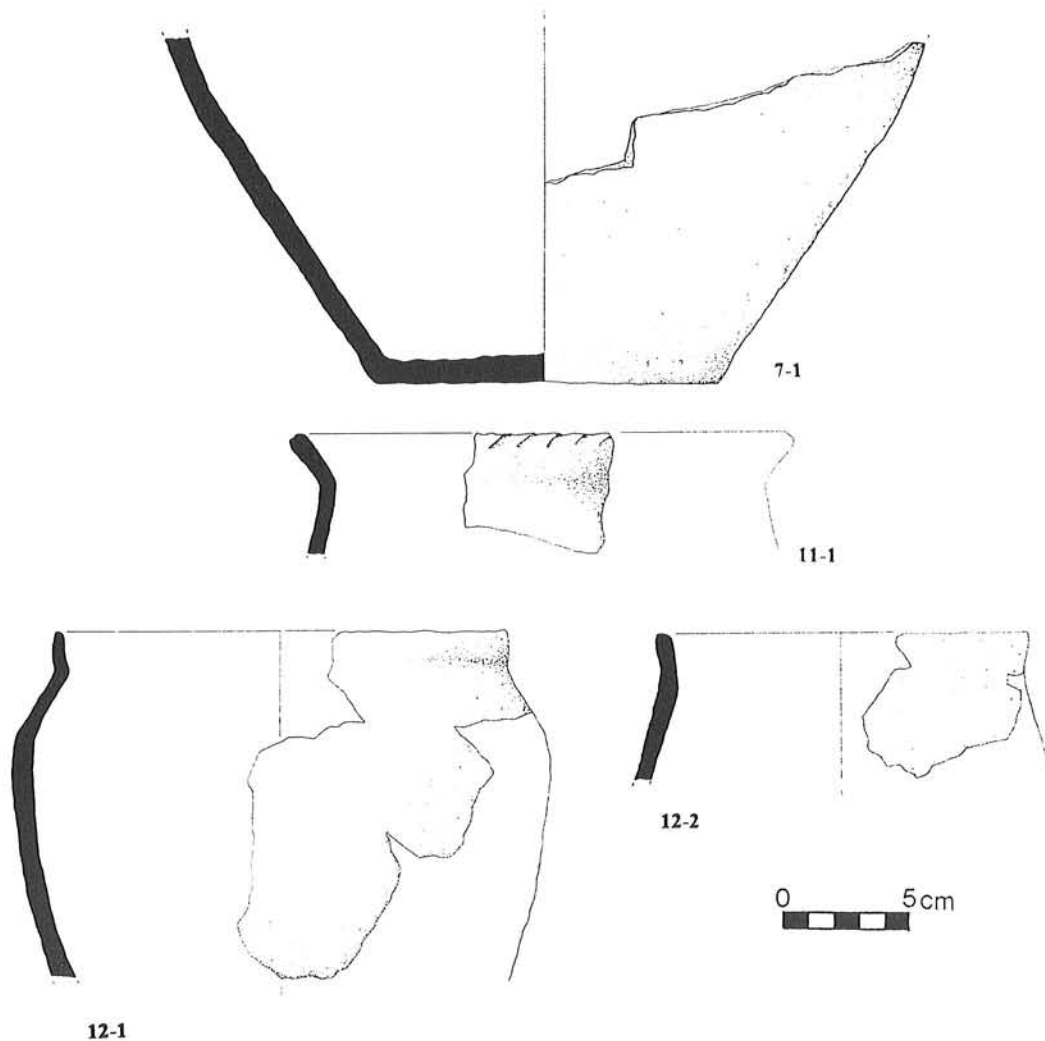


Fig. 4 - Ruminghem « le Quilleval » : céramique issu des fosses 7, 11 et 12.

- 20-9 : coupe à panse curviligne et lèvre rentrante aplatie. Le haut de la panse est orné de deux lignes horizontales incisées.
- 20-10 : partie supérieure d'une urne à épaulement galbé, col concave pourvu de trois cannelures et surmonté d'un bord légèrement éversé à lèvre biseautée.
- 20-11 : pot à bord rentrant et lèvre arrondie. La courbure à la liaison bord/panse est décorée d'une rangée d'impressions digitées. La panse porte des faibles empreintes de bandes verticales lisses.
- 20-12 : urne piriforme à lèvre biseautée et dont la partie galbée est pourvue d'une anse à perforation horizontale.
- 20-13 : microvase à fond plat, panse à épaulement arrondi, bord rentrant et lèvre aplatie.
- 20-14 : coupe à fond concave, panse curviligne et lèvre rentrante.
- 20-15 : coupe à fond plat, faiblement carénée, col rentrant et lèvre éversée éfilée.
- 20-16 : partie supérieure d'une grande jarre dont l'épaulement est accentué par un cordon appliqué et digité. Le bord eversé se termine en lèvre aplatie.
- 20-23 : fusaïole de section conique à perforation centrale et dont le pourtour octogonal est profilé par des impressions digitées.

Généralités

Au regard de la fiche technique (tableau 1), les différentes couleurs des pâtes enregistrées montrent une palette allant du beige, brun orangé jusqu'au marron et noir passant par le gris et indiquent un mode de cuisson majoritairement en

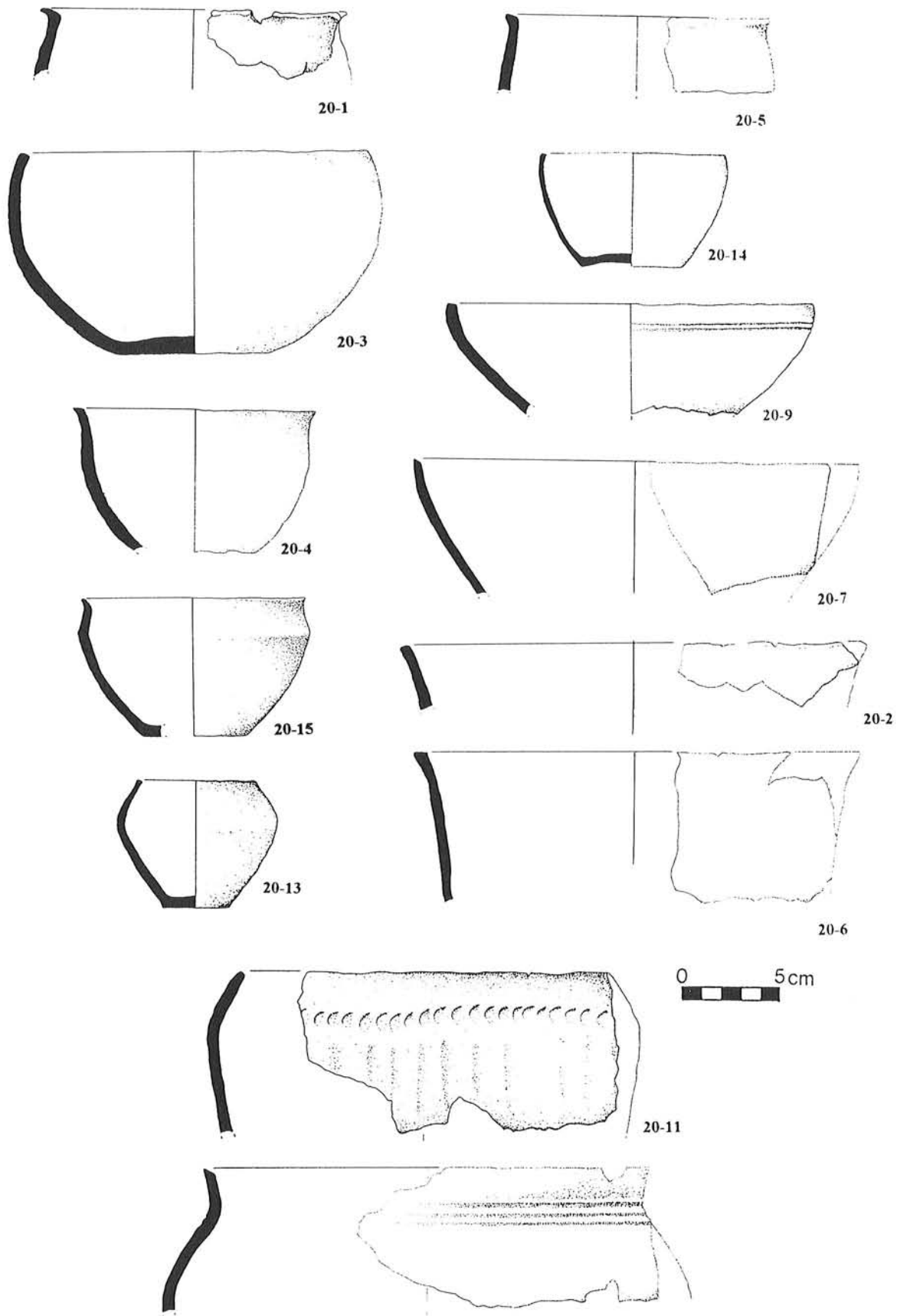


Fig. 5 - Rumingham « le Quillevall » : céramique issu de la fosse 20.

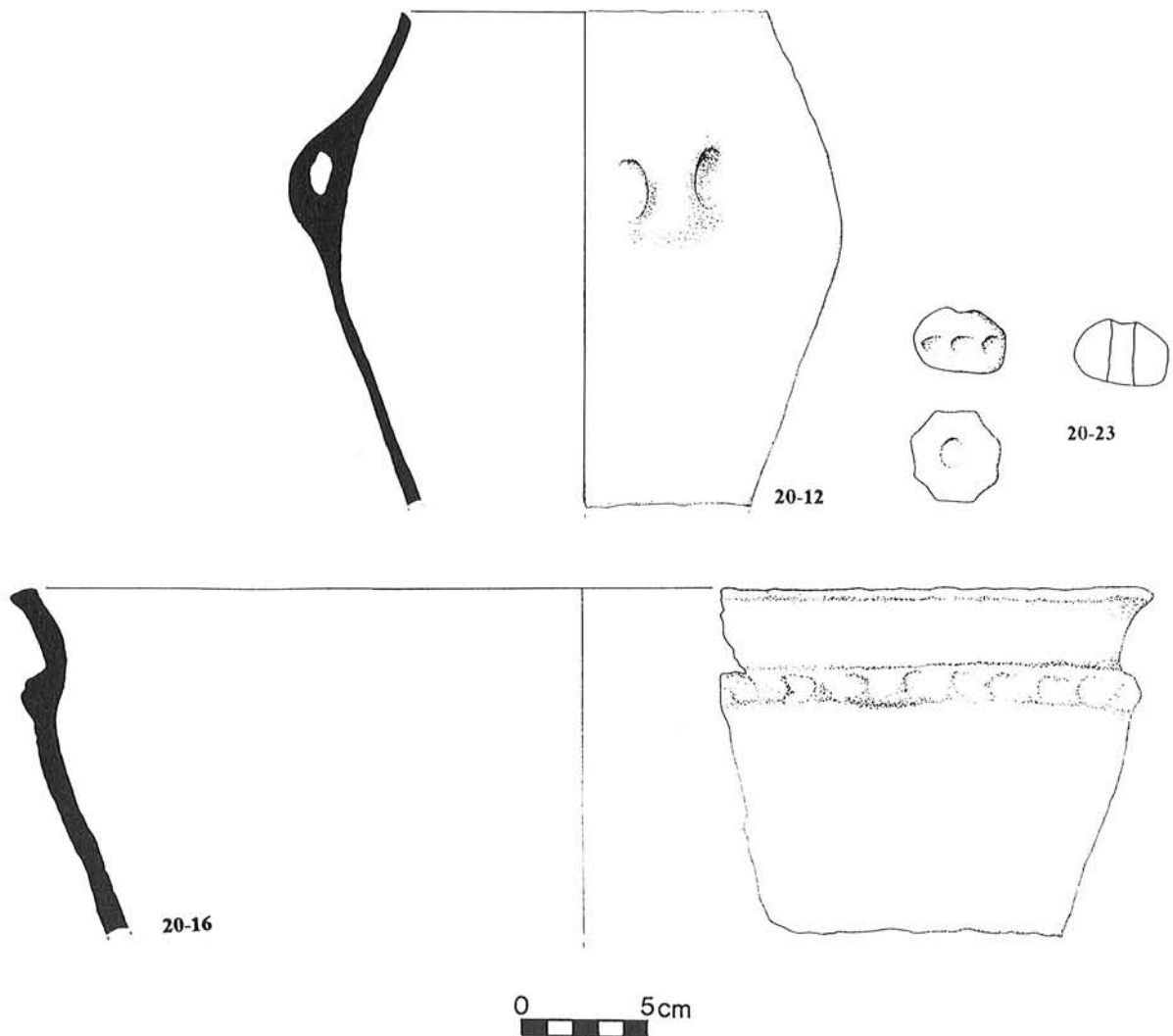


Fig. 6 - Ruminghem « le Quilleval » : céramique issu de la fosse 20.

milieu réducteur. Le dégraissant ajouté est principalement composé de silex pilé dont la taille du grain peut varier considérablement. Même à l'œil nu ou à l'aide d'une loupe (10 x), une classification entre fin (≤ 1 mm), moyen (1 mm) et gros (≥ 1 mm) a pu être établie. De la chamotte, plus rarement des matières végétales et du charbon de bois (intentionnel ou accidentel ?), ont également été utilisés comme dégraissant. Selon l'épaisseur des parois, les trois catégories classiques se distinguent : la céramique grossière (≥ 1 cm) avec environ 8 individus, la céramique d'épaisseur moyenne (0,6 cm) qui domine l'ensemble avec au moins 26 individus et enfin la céramique fine ($\leq 0,4$ cm) sousreprésentée (l'absence physique de certains individus ne permet pas de calculer le nombre exact). Le traitement des surfaces est généralement soignée. Les irrégularités engendrées par un montage à la main sont minimisées

par un raclage afin d'égaliser la surface. Quelques exemplaires ont bénéficié d'une finition plus intense et sont du fait lissés, voir même luisants. Les décors, peu nombreux (8 indices) se limitent aux impressions digitées (ou proche du grain de café), aux lignes et traits incisés, aux cannelures et au cordon appliqué.

En dépit du caractère fragmentaire des récipients, la relation quantitative entre formes ouvertes et fermées (ou qui tendent à se refermer), révèle une égalité approximative. Quant à la division selon la hauteur des formes en basse, moyenne et haute, elle se veut beaucoup plus aléatoire (tableau 2). Au regard des lacunes et du nombre réduit d'individus, il résulte que les données métriques n'ont qu'une valeur limitée dans le cas du corpus de Ruminghem. Mis à part leur intégration dans une étude

Tab. 1 - Fiche des données techniques de la céramique.

Coul. : couleur
M : marron
N : noir
B : brun
O : orange
G : gris
R : rouge
Gf : gris foncé
Dégr. : dégraissant
Sp : silex pilé
Ch : chamotte
Ind. : indéterminé
V : végétale
cdb : charbon de bois
f : fin
m : moyen
g : gros
Ep. : épaisseur moyenne de la paroi exprimée en cm
Trait. Surf. : traitement de la surface externe
bd : bord
fd : fond
ps : panse
D. : dessinée
P/A : présence/absence des individus dans la réserve archéologique.

Site : RUMINGHEM		Lieu-dit : le Quilleval			N°INSEE : 62.730.001 AH			Fiche technique		Type :			Remarques :		D.	P/A
n° :	Coul.	Dégr.	Ep.	Trait. surf.	bd	fd	ps									
6-1	ocre	Sp,Ch	0,8	égalisée									forme entière	x	P	
6-2	M/N	Sp,fm	0,7	égalisée	x						x			x	P	
6-3	O	Ind.	0,6	érodée								x	décor	x	P	
6-4	Gf	fin	0,7	lissée	x								forme fermée	x	P	
6-5	M	Sp,m	0,7	égalisée	x									x	P	
6-6	beige	Sp,g	1	égalisée	x								anse	x	P	
6-7	G	V, Ch	0,5	lissée	x									x	P	
6-8	ocre	Sp,Ch	0,8	égalisée	x								diam. : 17 cm	/	P	
6-9		Sp, cdb	/	égalisée			x							/	P	
6-10	ocre/N	Ch	1	égalisée			x						diam. : 10 cm	/	P	
6-11	B/G	Sp, cdb	0,7	égalisée			x						diam. : 4,5 cm	/	P	
6-12		fin	0,5	lissée								x	décor	/	P	
6-13	M	fin	0,7	lissée								x		/	P	
6-14	GM	Sp	0,8	égalisée	x								lèvre effilée	/	P	
6-15	O/N	Ch	1,2	égalisée									anse	/	P	
6-16		Sp	0,8	égalisée	x								lèvre digitée	/	P	
6-17		Sp,g		rugueux								x	grains de café	/	P	
6-18	BO	Sp,f	0,4	égalisée	x								anse à tenon	/	P	
7-1	O/G	Ch	0,8	égalisée			x						plat, diam. : 13,4 cm	x	P	
11-1	MO	Sp, Ch	0,6	égalisée	x								diam. : 17 cm, décor	x	P	
11-2	Gf	Sp	0,8	égalisée			x							/	P	
11-3	beige	Sp	1,3	égalisée								x		/	P	
11-4	R	Sp	1	égalisée								x		/	P	
12-1	B	Sp	0,7	raclage	x								diam. : 13 cm	x	P	
12-2	M	Ch	0,6	égalisée	x								diam. : 13 cm	x	P	
20-1	B	Sp,f	0,5	égalisée	x								diam. : 12 à 14 cm	x	P	
20-2	B	Sp, f	0,6	lissée	x								diam. : 22 cm ?	x	P	
20-3	ocre	Ch, cdb	0,5	égalisée									forme entière	x	P	
20-4		Sp, f	0,6	lissée	x									x	P	
20-5	O	Sp,Ch	0,6	égalisée	x								diam. : 12 cm	x	P	
20-6	M/N	Sp,f	0,6	égalisée	x									x	P	
20-7	Gf	Sp,f	0,5	égalisée	x									x	P	
20-8	N	Sp,m	0,6	irrégulière			x						plat, diam. : 7 cm	x	P	
20-9	G	fin	0,4	égalisée	x								décor	x	P	
20-10	ocre	Ind.	/	érodée	x								décor	x	P	
20-11	?	?	?	?	x								décor	x	A	
20-12	?	?	?	?	x								anse	x	A	
20-13	?	?	?	?									forme entière	x	A	
20-14	?	?	?	?									forme entière	x	A	
20-15	G	Sp,f	0,5	lissée									forme entière	x	P	
20-16	?	?	?	?	x								cordons appliqués	x	A	
20-17	Gf				x								coupe à bord rentrant	/	P	
20-18					x								coupe à bord rentrant	/	P	
20-19		Sp,f	0,4	lissée	x									/	P	
20-20		fin, cdb	0,6	lissée	x									/	P	
20-21	NR	V	1,3	égalisée			x						plat, diam. : 16 cm	/	P	
20-22	G	fin		égalisée			x						diam. : 8 cm	/	P	

Fiche Céramique		Site : RUMINGHEM			Lieu-dit : Le Quilleval			N° INSEE : 62.730.001 AH				
N° :	Formes Ouvertes			Formes Fermées			Diamètre				Type	
	B	M	H	B	M	H	Do	Dm	Db	Ht		
6-1						x	23	25	10,7	29,5	urne	
6-2					x		15	16	/	/	vase	
6-4					x?		11?	14	/	/	vase	
6-7	x						23	22	/	10 ?	coupe	
12-1					x		13	15,5	/	15 ?	vase	
12-2					x		13	15	/	/	pot	
20-3	x						16	16,5	7,5	10	bol	
20-4	x						11	9,5	/	8	tulpiforme	
20-6		x ?					21	19	/	/	tulpiforme	
20-7		x ?					21	18	/	/	coupe	
20-9	x						17,5	16,5	/	7 ?	coupe	
20-10					x ?		21	25	/	/	urne	
20-11					x ?		17,5	20,5	/	/	pot	
20-12						x	13,5	18,7	/	20 min.	urne piriforme	
20-13				x			5,5	7,3	3,3	6,3	microvase	
20-14	x						8,7	8,5	5	5,6	bol	
20-15	x						11	10,7	5	6,7	coupe	
20-16		x					42,5	41	20	30	vase à provision	

Tab. 2 - Fiche des données morphométriques et typologiques de la céramique. B : basse, M : moyenne, H : haute, Do : diamètre à l'ouverture, Dm : diamètre maximum, Db : diamètre à la base, Ht : hauteur totale.

statistique large inter sites, elles étayent au mieux l'interprétation fonctionnelle des vases. En effet, les poteries de grandes dimensions, et donc de volume important, qui de plus coïncident avec une céramique grossière (20-12 et 20-16), peuvent être considérées comme étant des récipients de stockage. Les formes tronconiques à large ouverture en céramique moyenne (20-6, 20-7 et 20-9) illustrent plutôt la vaisselle de présentation ou de préparation, tandis que les petites coupes et les bols désignent l'utilisation courante de boire, manger...

Pour procéder à l'étude comparative, ce sont les facteurs d'ordre typo-morphologique qui nécessitent d'être exploités. D'un point de vue typologique, le corpus est constitué d'urnes (6-1) dont trois à panse piriforme pourvue au moins d'une anse située, soit sur la partie la plus galbée (20-12 et 6-18), soit juste sous la lèvre (6-6); de multiples formes tronconiques (bols et coupes, comme 6-7, 20-3, 20-7, 20-14...) et bitronconiques à col rentrant (20-11 et 20-13); et enfin de tulipiformes (20-4 et 20-6). Signalons l'individu 20-10 qui appartient à une forme à col cannelé.

Les lèvres sont soit effilées droites (6-4) ou éversées (6-2 et 20-1), soit aplaties et donc quelques fois biseautées. Les cols sont majoritairement rentrants droits ou concaves et les bords droits (6-4) ou légèrement sortants (12-2 et 20-10) à l'exception des individus 11-1 et 20-16, à bord déjeté.

En dépit l'état érodé du tesson 6-3, son décor incisé apparaît composé de lignes horizontales et de bandes remplies de croissillons et de traits obliques.

Rappelons enfin, la présence de 4 éléments de préhension sous forme d'anses à tenon et principalement en forme de boudin. Les assiettes et tasses au contraire sont totalement absentes.

Étude comparative

Le contexte régional offre un site de référence par excellence, notamment Inghem (Piningre, 1981) situé à 28 km en vol d'oiseau de Ruminghem. Fouillé par J.-F. Piningre en 1981, le gisement a livré un corpus céramique dont certains récipients sont similaires à ceux de Ruminghem. Il s'agit du vase 20-11 de profil à bord rentrant qui est proche d'un exemplaire issu de la fosse 2 d'Inghem. Le fragment à col cannelé (20-10) trouve des homologues dans les fosses 3 et 33, tandis que la coupe rainurée (20-9) se compare avec l'individu de la fosse 32. De manière générale, on dénote que la céramique grossière d'Inghem est dégraissée au moyen de silex concassé et que les lèvres sont souvent biseautées. Signalons également l'existence d'une anse en boudin. En comparaison principalement

avec le site de Nanteuil-sur-Aisne, l'auteur attribue les vestiges d'Inghem à la fin du Bronze final (Bf IIIb) et le début du Hallstatt ancien (Ha C ou le début du premier Âge du Fer). Dans le département voisin du Nord, deux trouvailles sont à signaler, une à Aulnoye-Aymeries et une à Hordain. Il s'agit respectivement d'un ramassage de quelques « grosses urnes » à cordons digités rattachées à la charnière Bronze final/premier Âge du Fer (Leman, 1980) et d'un lot de céramique issu d'une fosse datée du Bronze final (Leman, 1978).

À Catenoy « le Camp de César » dans l'Oise, la jatte à profil tripartite (Blanchet 1984 : 333, fig. 187-8) est similaire à l'individu 20-15. Les formes à bord droit et panse légèrement curviligne (6-5 et 12-2) ou encore celles à lèvre éversée et aplatie (20-1 et 20-5) et le pot tulipiforme (20-6) ne déparent pas de ceux attestés à Catenoy (Blanchet, 1984 : 333, fig. 187-2, 10, 3, et 14). Ce corpus est représentatif de la période du Bronze final IIIa. C'est à Compiègne « le Fond Pernant », également dans le département de l'Oise, qu'une forme à profil sinueux et bord biseauté de la période IIa (Talon, 1989 : 311 ; fig. 3-3) s'approche du vase tulipiforme 20-4. Le profil d'un petit vase à épaulement galbé, toujours à Compiègne (Blanchet, 1984 : 341, fig. 191-7), se compare avec l'individu 20-13 de Ruminghem. La jarre 12-2 à bord droit est similaire à celles de Compiègne (Blanchet, *op. cit.* : 341, fig. 191-15) et de Saint-Sauveur « la Prévotée » (Blanchet, *op. cit.* : 343, fig. 192-6). D'autres références encore sont trouvées à Verberie « le Buisson-Campin », où les récipients de stockage pourvus d'un cordon digité et appliqué dans la concavité du col sont proche de l'individu 20-16 (Blanchet, *op. cit.* : 341, fig. 191-18 et 19). Contrairement à Catenoy, ces trois sites, ainsi que plusieurs gisements à Longueil-Sainte-Marie (Billand *et al.*, 1990a et b) s'intègrent dans la période suivante qui est le Bronze final IIIb. Dans ce contexte chronologique, les deux vases à décor cannelé, 20-9 et 20-10 de Ruminghem, se rapprochent des individus de Nanteuil-sur-Aisne dans les Ardennes (Blanchet, *op. cit.* : 337, fig. 189-23 et 339, fig. 190-16).

Les parallèles ont pu être effectuées avec le corpus de Choisy-au-Bac « la Confluence » dans l'Oise (Talon, 1987). Les récipients 12-2, 20-15, 20-10 et 6-1 de Ruminghem ressemblent en effet à certaines jarres (Talon, *op. cit.* : fig. 11-4 et 14-9), à la coupe (Talon, *op. cit.* : fig. 12-2) et au vase à provision (Talon, *op. cit.* : fig. 14-2) de Choisy. Ils correspondent aux phases I et II définies par M. Talon (Talon, 1987) et coïncident avec la période I et IIa de J.-C. Blanchet (Blanchet, 1984) ou le début du premier Âge du Fer.

À titre d'exemple, citons quelques gisements en dehors de la France comme Aldermaston en Angleterre (Bradley *et al.*, 1980), Temse en Belgique

(Bauters *et al.*, 1990) et Remeersch-Klosbaam dans le Grand-Duché de Luxembourg (De Ruijter *et al.*, 1996) qui ont tous livré des ensembles céramiques rattachés au Bronze final/premier Âge du Fer et dont certains détails reviennent dans le lot de Ruminghem.

CONCLUSION

Interprétation

Le fond documentaire, bien qu'incomplet, relève tout de même de l'évidence que la nature des vestiges, grandes fosses avec un niveau de rejet, puis un colmatage de formation majoritairement naturelle et le caractère ordinaire du mobilier céramique, concernent une implantation de type habitat. Quant à la fonction des structures, la taille et la forme des faits 12 et 20 permettent d'envisager qu'il s'agit de fosses d'extraction d'argile.

Le choix de l'installation sur le flanc d'une colline en bordure de la plaine maritime ne peut être que stratégique. Les pieds hors de l'eau, la position sur un replat limoneux domine les ressources naturelles à proximité, l'eau et les marécage en contrebas, l'argile sur les buttes.

Les composants céramique accentuent l'aspect domestique du corpus. La répartition des formes, concentrées particulièrement dans deux fosses (6 et 20), ne permet pas de déceler un déséquilibre typochronologique. De fait, ce petit lot a été considérée comme étant homogène.

Chronologie et problématique

De par sa position géographique ouverte sur le littoral, le site de Ruminghem occupe une place privilégiée dans le monde atlantique, point renforcé par la présence à Saint-Omer « Lyzel » d'un dépôt métallique composé entre autre de pendeloques et d'une hache à douille de type armoricain. Cependant, l'établissement de faciès culturels à partir de la céramique est beaucoup moins évident car, mis à part le site d'Inghem, les références sont inexistantes. Le corpus mis au jour est donc un modeste témoin d'une période encore mal définie. En effet, les comparaisons invoquées ci-dessus illustrent deux pans d'ordre chrono-culturels. Tout d'abord, elles offrent une fourchette chronologique concentrée sur la période du Bronze final IIIb/premier Âge du Fer (étape 3 de Brun, 1986). Toutefois, les renvois typo-morphologiques à l'ensemble de Catenoy

et l'aspect général de l'urne 6-1 corroborent la présence d'une phase légèrement plus ancienne (Bronze final IIIa) de la culture des Champs d'Urnes. En second lieu, elles manifestent une influence du groupe occidental du complexe Rhin-Suisse-France orientale dans une zone située sur la frange côtière de la mer du Nord. Si selon P. Brun, l'étape 3 se caractérise par un découpage en faciès locaux (Brun, 1986 : 74), les formes céramiques de Ruminghem mélangent en fait des éléments du groupe des Flandres et des Ardennes. A l'état actuel des recherches, il demeure trop tôt pour approfondir la situation. Les faits permettent uniquement d'insister sur l'existence d'un secteur, dans le département du Pas-de-Calais, dont l'épicentre est Saint-Omer et où les témoignages attribuables au Bronze final IIIb/premier Âge du Fer s'accumulent. L'enjeu scientifique des données recueillies à Ruminghem et à Inghem réside dans la caractérisation culturelle de la façade atlantique et dans la confrontation de celle-ci avec le groupe continental. L'identification d'une zone de contact entre ces deux faciès est un phénomène observé également en Seine-Maritime à travers les gisements d'Épretot, de Crique-tot-sur-Ouville et de Beautot mis au jour sur le plateau du Pays de Caux (Blancquaert *et al.*, 1996 et Rougier, 1998).

BAUTERS L., BOURGEOIS J., DE MEESTER P. et DE MULDER G. (1990) — De metaaltijden in de provincie Oost-Vlaanderen, een blik op 25 jaar onderzoek, *VOBOV-Info*, 38-40, p. 38-54.

BILLAND G. et TALON M. (1990a) — Les fosses du Bronze final IIIb de Longueil-Sainte-Marie « Le Plan » (Oise), *Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise*, Rapport d'Activités 1990, p. 157-160.

BILLAND G. et TALON M. (1990b) — Le site protohistorique de « La Butte de Rhuis II » à Longueil-Sainte-Marie (Oise). Étude préliminaire des fouilles 1990, *Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise*, Rapport d'Activités 1990, p. 165-182.

BLANCHET J.-C. (1984) — Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, t. 17, 608 p.

BLANCHET J.-C. (1986) — L'extension du groupe Rhin-Suisse-France Orientale dans le Nord de la France, in Actes du Colloque de Nemours 1986, *Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France*, 1, p. 263-272.

BLANQUAERT G., ROUGIER R. et DESFOSSÉS Y. (1996) — *Les gisements protohistoriques sur le tracé autoroutier A29 (Le Havre-Saint-Saëns)*, D.F.S., Rouen.

BRADLEY R., LOBS S., RICHARDS J. et ROBINSON M. (1980) — Two Bronze Age Settlements on the Kennet Gravels: Excavation at Aldermaston Wharf and Kingt's Farm. Burghfield, Berkshire, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 46, p.217-295.

BRUN P. (1986) — La civilisation des Champs d'Urnes. Étude critique dans le Bassin parisien. *DAF*, n° 4, 171 p.

- DE RUIJTER A., WARINGO R. et LE BRUN-RICALES F. (1996) — Une nécropole de l'âge du bronze final et du premier âge du fer découverte à Remeerschen-Klosbaam (G.-D.L.) : résultats préliminaires, *Lunula IV*, p. 33-36.
- LEMAN P. (1978) — Informations Archéologiques, *Gallia Préhistoire*, t. 21, 1978-2, p. 447-448.
- LEMAN P. (1980) — Informations Archéologiques, *Gallia Préhistoire*, t. 23, 1980-2, p. 283-284.
- LEMAN-DELERIVE G. et VAN DOORSELAER A. (1993) — Over Kelten en Belgen. De heuvels in de periode van de metaaltijden, *Westvlaamse Archaeologica*, 9, 1993-2, p. 39-55.
- PININGRE J.-F. (1981) — *Inghem (62), habitat du Bronze Final-Hallstatt ancien. Rapport de fouille inédit*, S.R.A. Nord/Pas-de-Calais.
- ROUGIER R. (1998) — Deux nouveaux sites du Bronze final à Beautot et Criquetot-sur-Ouville (Seine-Maritime), *Proximus*, 2, 1998, p. 17-23.
- TALON M. (1987) — Les formes céramiques Bronze Final et premier Âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise), in Actes du Colloque de Bronze de Lille, *R.A.P./S.P.F.*, p. 255-273.
- TALON M. (1989) — Les tendances évolutives des formes céramiques du premier Âge du Fer dans la vallée de l'Oise (France), in *La civilisation de Hallstatt*, Rencontre internationale, Liège, p. 307-320.

Geertrui BLANCQUAERT
Ingénieur à l'A.F.A.N.
518, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens

Conclusion

par Yves Desfossés

LES NÉCROPOLES DU BRONZE ANCIEN ET MOYEN

Les données régionales, comparaisons à faible distance

Principalement matérialisées par des ensembles d'enclos circulaires, les nécropoles du Bronze ancien et moyen représentent l'essentiel des sites fouillés récemment en région Nord-Pas de Calais (fig. 1), car elles sont aisément repérables de par leurs dimensions notables et souvent reconnues par prospection aérienne. La carte de répartition des principaux enclos localisés par prospection aérienne (fig. 1, c) souligne l'existence de deux zones privilégiées, le littoral de La Manche et le Cambrésis. L'absence d'enclos sur toute la frange nord de la région (Flandres) est certainement due au caractère peu propice à de tels repérage de cette zone, au sous-sol principalement constitué d'argiles. Au contraire, on notera la surreprésentation de la Vallée de la Somme, suite aux intenses prospection de Roger Agache. Le littoral calaisien doit certainement connaître une occupation aussi importante au niveau de ses principales vallées (Authie, Canche et Liane), mais le travail de repérage reste à faire. Un tel déséquilibre est aussi sensible entre l'Artois et le Cambrésis ; mais il semble bien, suite aux fouilles de Fresnes-lès-Montauban (Desfossés, 1990) et de Vitry-en-Artois (Azagury, 1990) que l'est du département du Pas-de-Calais soit aussi riche en structures funéraires que le sud du département du Nord.

En règle générale, seule l'urgence des sauvetages sur travaux d'aménagement a permis la fouille d'ensembles d'enclos circulaires dans la région Nord-Pas-de-Calais.

L'enclos triple de Fréthun « les Rietz » (fig. 1, n° 4 ; Bostyn, 1990-1991) est le monument funéraire le plus important avec un diamètre maximal de 60 m. L'enclos interne a livré à la fouille une urne de 22 cm de haut pour un diamètre maximal de 21 cm (fig. 5, n° 2). Elle présente un col légèrement éversé à décor interne horizontal à la cordelette. Entre le col et la légère carène qui le souligne se développe un décor mixte de 4 cordons arciformes reliés par des chevrons réalisés à la cordelette, ce dernier élément rappelant fortement celui du col de l'urne de Marquise dans le Boulonnais. Une datation C^{14} réalisée sur les os de l'inhumation centrale place l'utilisation de cet enclos légèrement plus tard que celle de la nécropole de Fresnes-lès-Montauban (fig. 2), vers la fin du Bronze ancien.

Tout comme l'enclos de Fréthun, mais quelques centaines de mètres plus au Nord, la nécropole de Coquelles « R.N. 1 » (Bostyn, 1990-1992) a été fouillée dans le cadre des travaux du Terminal Transmanche (fig. 1, n° 3). C'est un ensemble de 7 enclos circulaires simples d'un diamètre allant de 16 à 26 m. Ils n'ont livré aucun matériel significatif, mais une datation réalisée sur l'inhumation de l'enclos 10 rattache plutôt cet ensemble au Bronze moyen (fig. 2).

Plus au sud, la nécropole de Conchil-le-Temple « la Frénésie » (fig. 1, n° 7 ; Piningre, 1990) a livré un ensemble de 6 enclos, 4 simples et 2 doubles, dont les diamètres vont de 20 à 42 m. Aucun matériel archéologique significatif n'était associé à ces cercles, mais une série de 6 datations C^{14} permet de caler l'occupation de cette nécropole du début du Bronze moyen jusqu'à une phase médiane du Bronze final (fig. 2).

La nécropole de Fresnes-lès-Montauban « le Motel » (fig. 1, n° 2 ; Desfossés, 1990), de par sa taille et la multiplicité de ses enclos, connaît une

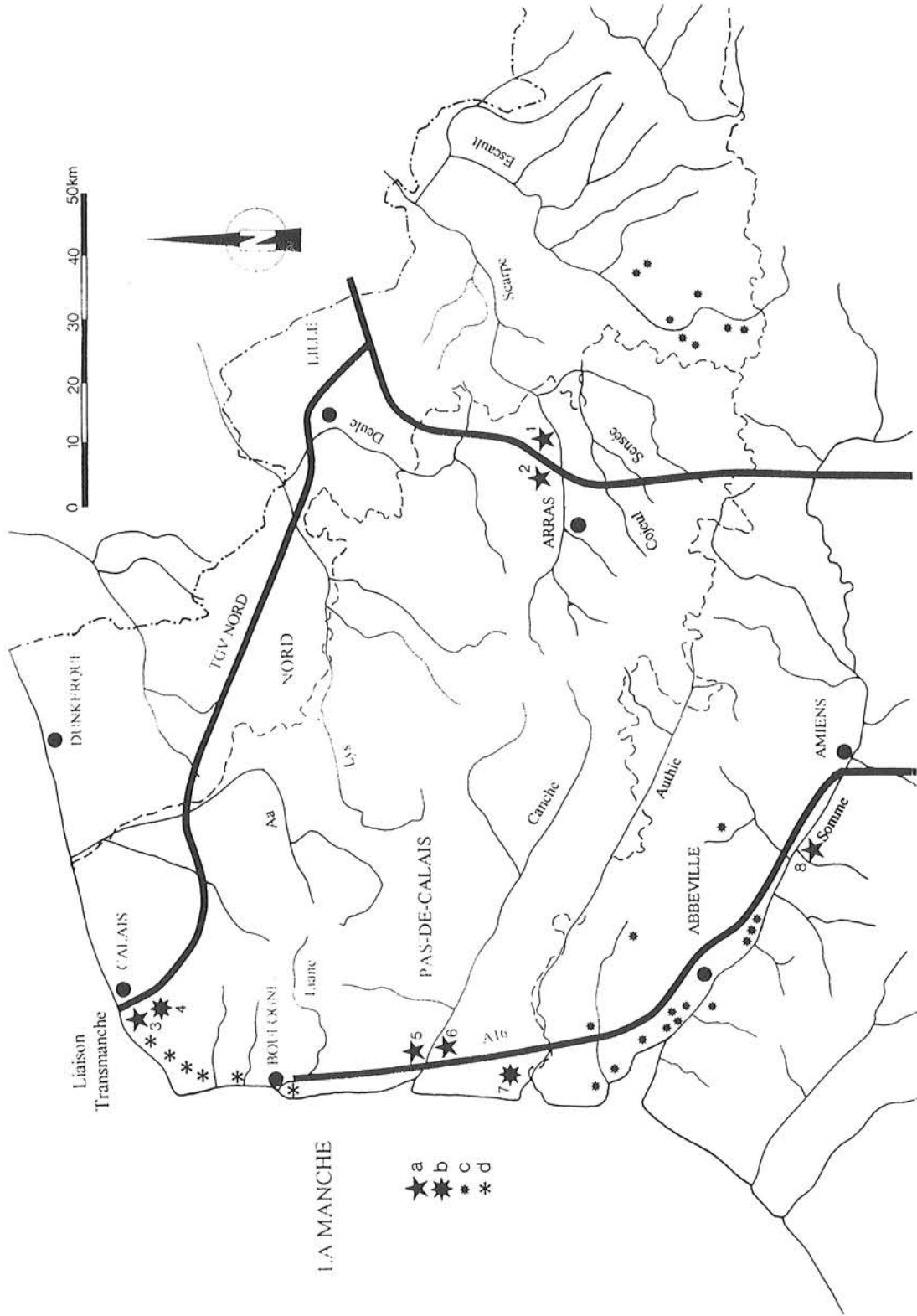


Fig. 1 - Carte de répartition des monuments funéraires du Chalcolithique au Bronze final dans le Nord de la France (d'après Blanchet 1984, complété). a : enclos circulaires simples fouillés récemment. b : enclos concentriques fouillés récemment. c : enclos circulaires récemment. d : tumulus fouillés anciennement. 1 : enclos de Vitry-en-Artois « les Colombiers ». 2 : nécropole de Fresnes-lès-Montauban « le Motel ». 3 : nécropole de Coquelles « R.N. 1 ». 4 : cercle triple de Fréthun « les Rietz ». 5 : nécropole de La Calotterie « la Fontaine aux Linottes ». 6 : enclos de Tubersent « le Chemin de Montreuil ». 7 : nécropole de Conchil-le-Temple « la Frénésie ». 8 : enclos de Crouy « les Quatre ».

Site	Localisation	N° de comptage Age 14 CBP et marge statistique	Intervalle en années réelles après correction dendrochronologique
Fresnes-lès-Montauban	inhumation cercle 5	Ly 5334 : 3865 + ou - 145 BP	2828 . 1958 av.J.C.
Fresnes-lès-Montauban	inhumation cercle 1	Ly 5336 : 3380 + ou - 50 BP	1858 . 1541 av. J. C.
Fresnes-lès-Montauban	inhumation cercle 3	Ly 5335 : 3355 + ou - 60 BP	1848 . 1526 av. J. C.
Roeux	os animal carré J2	Ly 5316 : 3405 + ou - 75 BP	1900 . 1536 av. J. C.
Roeux	os animal st. 10	Ly 5317 : 3115 + ou - 50 BP	1503 . 1273 av; J. C.
Fréthun	inhumation	Gif 8928 : 3310 + ou - 60 BP	1736 . 1466 av. J. C.
Coquelles	inhumation enclos 10	Gif 8927 : 3095 + ou - 40 BP	1453 . 1273 av. J. C.
Vitry-en-Artois	charbon incinération	Gif 7834 : 3220 + ou - 60 BP	1623 . 1346 av. J. C.
Etaples	charbon, fossé 100, XXVII	Ly 308 (OxA) : 3 525 + ou - 50 BP	1964 . 1704 av. J. C.
Etaples	charbon, fossé 100, XXVIII	Ly 307 (OxA) : 3 515 + ou - 50 BP	1951 . 1698 av. J. C.
Etaples	charbon, fossé 300, III	Ly 7445 : 3390 + ou - 70 BP	1865 . 1522 av. J. C.
Etaples	charbon, fossé 400, III	Ly 309 (OxA) : 3255 + ou - 55 BP	1660 . 1417 av. J. C.
Tubersent	charbon, fossé 2 100, XV	Ly 310 (OxA) : 3430 + ou - 60 BP	1879 . 1547 av. J. C.
La Calotterie	charbon, fossé 38, IX	Ly 311 (OxA) : 3075 + ou - 55 BP	1426 . 1164 av. J. C.
Conchil-le-Temple	foyer cercle G1	Gif 5053 : 3250 + ou - 70 BP	X
Conchil-le-Temple	foyer cercle A1	Gif 4134 : 3170 + ou - 100 BP	X
Conchil-le-Temple	foyer cercle A1	Gif 4135 : 2910 + ou - 100 BP	X
Conchil-le-Temple	foyer cercle F	Gif 5052 : 2910 + ou - 70 BP	X
Conchil-le-Temple	incinération C25	Gif 4811 : 2780 + ou - 100 BP	X
Conchil-le-Temple	incinération C22	Gif 4398 : 2750 + ou - 95 BP	X

Fig. 2 - Tableau récapitulatif des datations C^{14} obtenues sur les sites de l'Âge du Bronze dans le Nord de la France.

utilisation beaucoup plus longue, qui couvre l'ensemble du Bronze ancien (3 datations C^{14} , fig. 2). Ses 5 cercles, de tailles très variées (6 à 25 m), ont livré un matériel céramique aux influences diverses, 3 incinérations et 3 inhumations.

Seule fouille menée en Artois avec celle de Fresnes-lès-Montauban, celle de l'enclos de Vitry-en-Artois (fig. 1, n° 1 ; Azagury, 1990) a livré une céramique à lèvre courte légèrement éversée, carène haute soulignée de 4 tétons et panse tronconique. Cette céramique était située dans une des trois structures occupant l'aire interne de ce cercle de 10 m de diamètre. Une datation C^{14} sur un charbon accompagnant cette incinération place cet enclos dans une phase finale du Bronze ancien (fig. 2).

Les données extra-régionales, des influences mixtes

Pour les sites funéraires du Bronze ancien et moyen, l'essentiel des références de comparaison extra-régionales se trouvent tout naturellement dans le Sud de l'Angleterre et la Picardie, régions où l'état de la recherche est bien plus avancé.

D'un point de vue morphométrique, il semblerait que les cercles de la région littorale du Pas-de-Calais présentent des dimensions particulièrement

importantes, surtout pour les plus anciens. Ainsi, il n'est pas rare d'atteindre 40 à 50 m de diamètre (Conchil-le-Temple, Crouy dans le Nord de la Somme). Ce phénomène est d'autant plus marqué sur le cercle triple de Fréthun, que la multiplication des enclos concentriques implique des réalisations de grande taille, comme à Eaton, Willie Howe, Four Crosses et Irthlingborough. À l'inverse, les enclos continentaux sont de taille plus restreinte et dépassent rarement la vingtaine de mètres, mêmes pour les enclos multiples, qui restent alors majoritairement doubles.

Il apparaît donc que les enclos du littoral de littoral de la Manche présentent de fortes affinités avec leurs homologues d'Outre-Manche, du moins dans leurs caractéristiques physiques. La présence, dans de nombreux cas, d'urnes funéraires au centre des aires internes permet de plus de disposer de céramiques bien particulières dont l'étude pourrait conforter les premières observations de relations avec le Sud de l'Angleterre pour la frange maritime de notre région.

En effet, pour le Bronze ancien britannique, l'essentiel des urnes funéraires est de type « Biconical Urn » et « Collared Urn ». Ce sont des céramiques de forme très caractéristique, à col cylindrique haut et portant des décors de chevrons réalisés à la

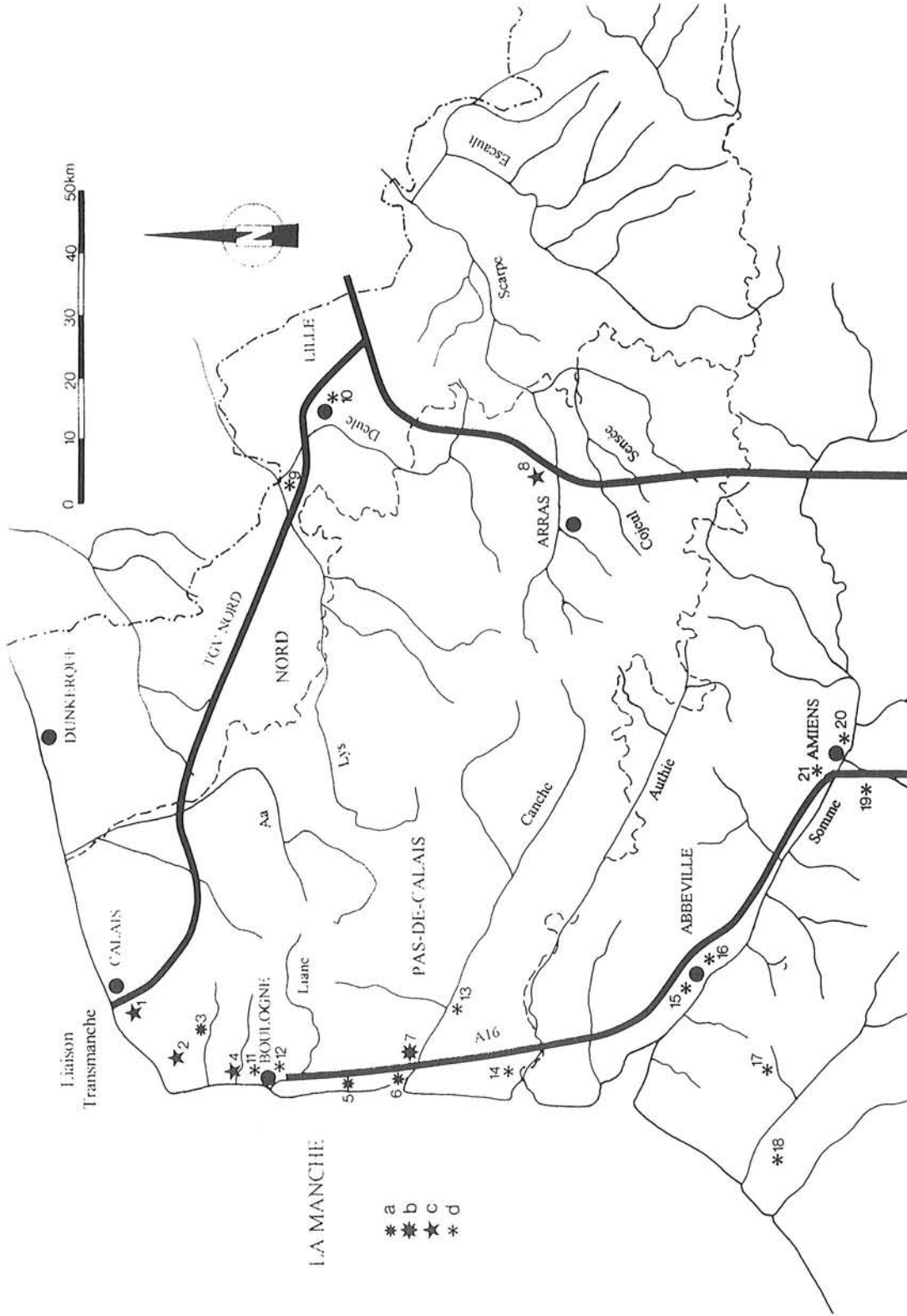


Fig. 3 - Carte de répartition des sites et des objets métalliques du Bronze ancien dans le Nord de la France (d'après Blanchet 1984, complété). a : habitat hypothétique. b : habitat. c : sépulture. d : objet isolé. 1 : cercle triple de Fréthun « les Rietz ». 12 : hache à petits rebords de Boulogne-sur-Mer. 2 : sépulture tumulaire d'Hervelinghen. 13 : hallebarde de Montreuil-sur-Mer. 3 : station de Marquise. 14 : hache plate trapézoïdale de Conchil-le-Temple. 4 : sépulture de Wimeroux « tumulus du Ballon ». 15 : hache plate lingot d'Abbeville. 5 : vase de Neuchâtel-Hardelot. 16 : hache à petits rebords d'Abbeville. 6 : station d'Étaples « les Sablins ». 17 : hache plate trapézoïdale à légers rebords martelés de Maisnières. 7 : enclos d'habitat d'Étaples « Mont Bagarre ». 18 : hache plate trapézoïdale des Essarts-Varimpré, Forêt d'Eu. 8 : nécropole de Fresnes-lès-Montauban « le Motel ». 19 : hache plate trapézoïdale de Bacouël-sur-Selle. 9 : hallebarde d'Armentières. 20 : hache à petits rebords d'Amiens. 10 : hache plate trapézoïdale de Lille « Esquermes ». 21 : hallebarde (Somme). 11 : haches plates trapézoïdales de Boulogne-sur-Mer.

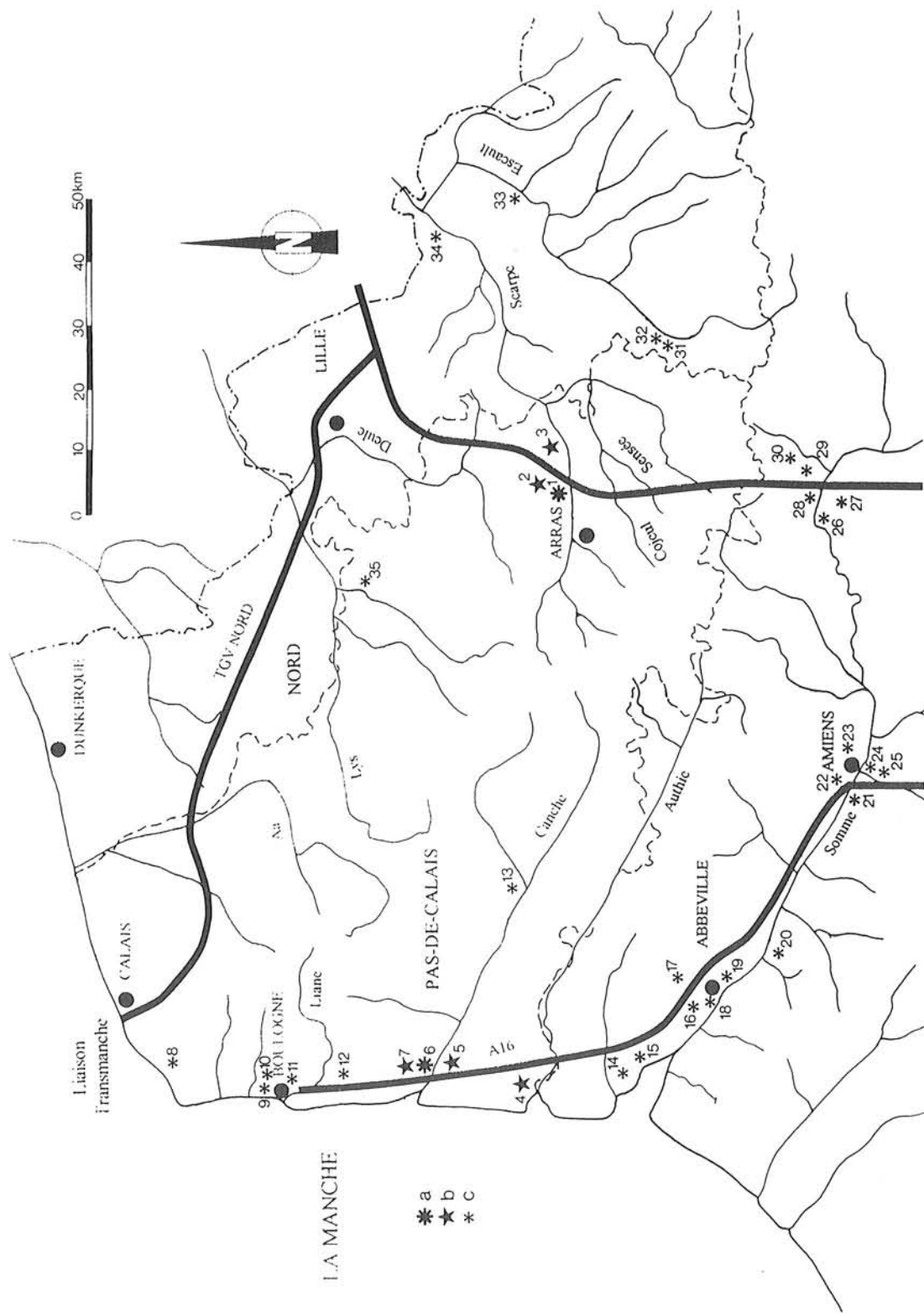


Fig. 4 - Carte de répartition des sites et des objets métalliques du Bronze moyen dans le Nord de la France (d'après Blanchet 1984, complété). a : habitat. b : sépulture. c : objet isolé de la première moitié de l'Âge du Bronze moyen. 1 : habitat de Roeux « le Château d'eau ». 19 : hache à rebords élevés d'Abbeville. 2 : nécropole de Fresnes-lès-Montauban « le Motel ». 20 : hache à rebords élevés de Liercourt 3 : cercle de Viry-en-Artois « les Colombiers ». 21 : hache à talon à écusson d'Amiens. 4 : nécropole de Conchil-le-Temple « la Frénésie ». 22 : hache à rebords élevés d'Ailly-sur-Somme. 5 : nécropole de La Calotterie « la Fontaine aux Linottes ». 23 : hache à rebords élevés de Talmes. 6 : enclos funéraire de Tubersent « le Chemin de Montreuil ». 24 : hache à rebords élevés d'Amiens. 7 : double enclos d'habitat d'Étiaples « Mont Bagarre ». 25 : hache à rebords élevés et bourrelet médian d'Amiens. 8 : hache à rebords élevés et bourrelet médian de Wissant. 26 : hache à talon à écusson de Bray-sur-Somme. 9 : hache à talon à écusson de Boulogne-sur-Mer. 27 : hache à rebords élevés et bourrelet médian de Fiaucourt. 10 : hache à rebords élevés et bourrelet médian de Boulogne-sur-Mer. 28 : hache à talon à écusson de Hardcourt-aux-Bois. 11 : hache à bourrelet développé de Boulogne-sur-Mer. 29 : hache à rebords élevés d'Allaines. 12 : hache à talon naissant de Nesles. 30 : hache à rebords élevés et bourrelet de Mesnil-en-Arrouaire. 13 : hache à rebords élevés et bourrelet médian de Beaurainville. 31 : hache à talon à écusson de Cambrai. 14 : hache à talon à écusson de Ponthoile. 32 : hache à rebords élevés et bourrelet médian de Beaurainville. 33 : hache à talon à écusson de Valenciennes. 16 : hache à tranchant en éventail d'Abbeville. 34 : hache à rebords élevés de Saint-Amand-les-Eaux. 17 : hache à rebords élevés et bourrelet médian de Druat. 35 : hache à rebords élevés et bourrelet médian de Billy-Montigny. 18 : hache à rebords élevés et bourrelet médian d'Abbeville.

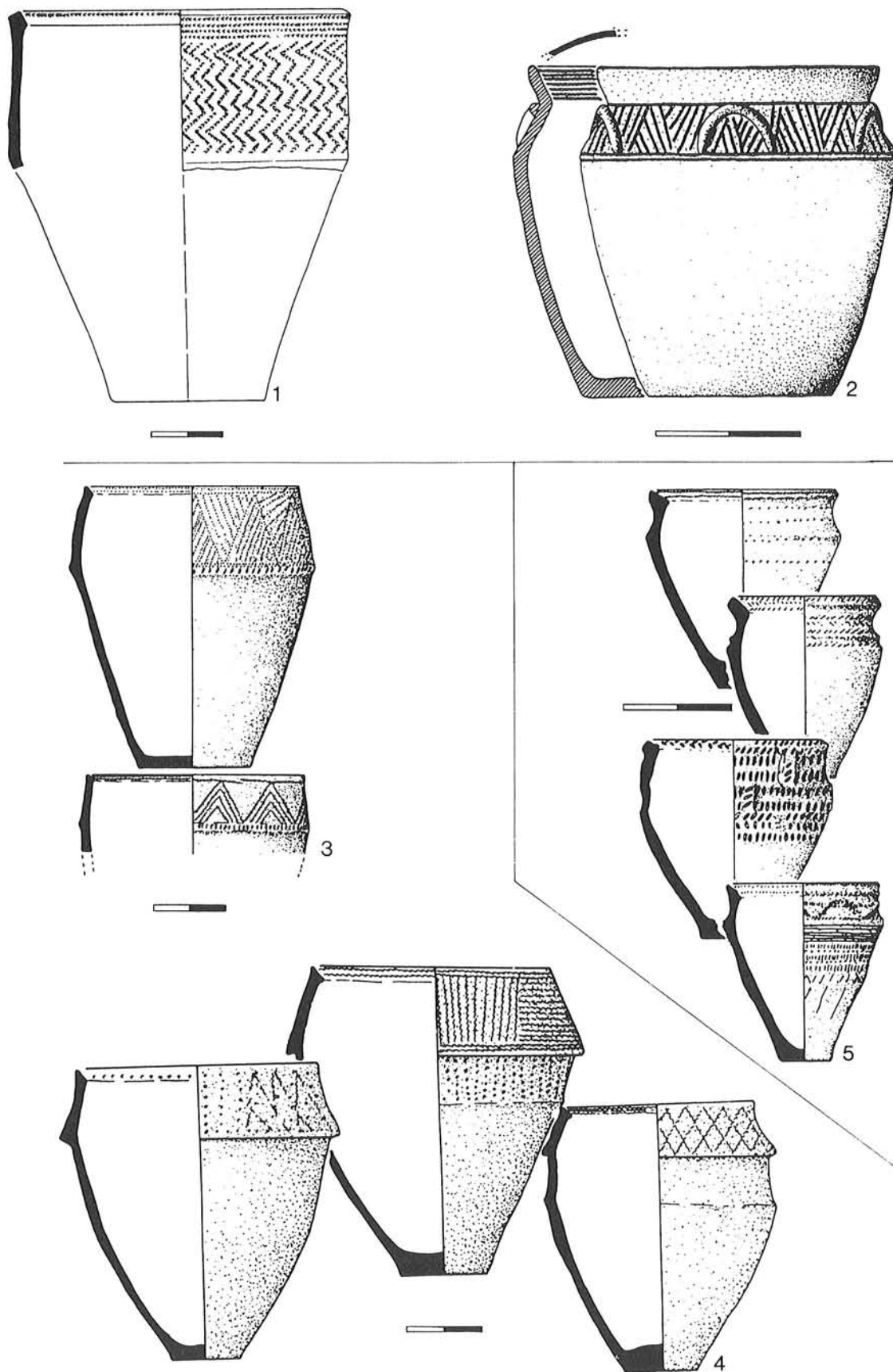


Fig. 5 - Plaque synthétique des productions céramiques à décor à la cordelette du Bronze ancien pour le Nord de la France et le Sud de l'Angleterre (chaque échelle mesure 10 cm). *Nord de la France* : 1 - urne biconique d'Hardelot (Blanchet 1984), 2 - urne de Fréthun (Bostyn 1990). *Sud de l'Angleterre* : 3 - Biconical urns (de haut en bas : Cherhill G1 et Collingbourne G8, Gibson et Woods 1990), 4 - Collared urns (de gauche à droite : Guisborough, Cold Kirby et Milngavie, Gibson et Woods 1990), 5 - Food vessel urns (de haut en bas : Catcherside, Houghton-Le-Spring, Goatscrag et Ryton, Gibson et Woods 1990).

cordelette, bien séparé d'une panse tronconique par un ressaut marqué (fig. 5, n^{os} 3 et 4). Les décors sont portés côtés interne et externe, mais de manière plus développé sur l'extérieur du vase. Des formes analogues sont aussi connues en Hollande dans la Culture d'Hilversum. Les urnes découvertes anciennement dans le Boulonnais, à Marquise et Harelot (fig. 5, n^o 1), s'apparentent très fortement à ce type de vases et laissent penser à l'existence de relations très étroites avec l'Angleterre. Le vase de Fréthun (fig. 5, n^o 2), s'il porte un décor en chevrons réalisé à la cordelette sur sa partie haute, présente un profil en S très différent des « Colored Urns » et 4 cordons arciformes. Ce type de caractéristiques morphologiques trouve plutôt des comparaisons avec le Groupe des urnes à incinérations d'Eramécourt, typique des productions picardes pour le bronze ancien et moyen. Il semble donc que nous soyons en présence sur le même vase de caractères d'origines très diverses et il paraît plus prudent, en l'état actuel de nos connaissances, de ne pas privilégier les seules influences insulaires. Il est d'autant plus marquant que le vase découvert à Crouy, dans une zone charnière à mi-distance entre les cercles du littoral et les principales urnes du Groupe d'Eramécourt, se rattache totalement à ce dernier.

On peut donc raisonnablement supposer que les populations du littoral subissent, dans leurs pratiques funéraires, des influences mixtes venant à la fois des groupes picards et de l'Angleterre. Les quelques céramiques découvertes dans les nécropoles de l'Artois soulignent aussi l'existence de cette double influence, même dans un contexte plus continental. Ainsi, l'urne du cercle 1 de Fresnes-lès-Montauban associant cordon digité annonçant un Bronze moyen d'origine britannique a un décor plastique rappelant les urnes picardes. On notera aussi que l'absence de tout site d'habitat pour le Bronze ancien fait cruellement défaut pour mieux définir les possibles influences subies par les populations du Bronze ancien de la région Nord-Pas de Calais, même si la fouille toute récente d'un site de cette période à Etaples, présentée un peu plus loin dans le texte, apporte un début de réponse en faveur des Îles Britanniques, du moins pour le littoral.

LE BRONZE MOYEN : LA PRÉPONDÉRANCE DES INFLUENCES BRITANNIQUES

Comparaisons au niveau du matériel céramique et des formes de l'habitat

La région picarde n'offrant pas de comparaisons avec le site de Roeux, du fait de l'absence de site

structuré, il paraissait naturel de se tourner vers l'Angleterre, mieux fournie en sites de référence. Aussi bien au niveau du matériel archéologique que de celui des structures, les analogies sont particulièrement frappantes.

Les céramiques les plus tardives de la nécropole de Fresnes-lès-Montauban annonçaient déjà ces liens de parenté très étroits, avec l'émergence du décor digité et la présence d'un vase de forme très proche des bucket urns.

La céramique du site d'habitat de Roeux (fig. 6, n^o 3) adopte des caractéristiques encore plus marquées, avec la présence de grands vases cylindriques comme celui de Witton, la prépondérance du décor digité comme à Black Patch et l'existence de pesons cylindriques similaires à ceux d'Itford Hill et se rapproche très fortement des productions typiques de la culture de Deverel-Rimbury (fig. 6, n^{os} 1 et 2), qui occupe tout le sud-ouest de l'Angleterre au Bronze moyen.

Au niveau des formes de l'habitat, les deux petites maisons circulaires de Roeux présentent aussi de fortes analogies dans leur taille et la disposition de leurs poteaux avec celles d'Itford Hill et de nombreux sites de la culture de Deverel-Rimbury.

L'unique site d'habitat Bronze moyen du Nord de la France s'apparente donc totalement à ce faciès culturel très marqué et la seule influence continentale observée sur le site réside dans la présence de la hache à rebords et bourrelet médian, type d'objet abondant dans tout le nord-ouest de la France.

Les deux datations C¹⁴ réalisées sur du matériel osseux (fig. 2) donnent des dates assez hautes pour la culture de Deverel-Rimbury, par comparaison à celles obtenues à Grimes Graves ou Black Patch. Elles placeraient donc Roeux au tout début de l'apparition de cette culture vers 1500 B.C. ce qui laisse à penser que notre région a connu une évolution parallèle à celle du Sud de l'Angleterre, plutôt que sous influence.

Le contre exemple continental

Les relations particulièrement étroites au Bronze moyen entre le Sud de l'Angleterre et le Nord-Pas de Calais sont d'autant plus marquées que de récentes publications soulignent les fortes différences qui s'établissent à cette période entre nos régions et la Hollande, où prédominent de longues maisons aux extrémités arrondies (Harm Harsema, 1992), mais aussi avec l'est de la France avec des bâtiments à deux nefs et abside arrondie (Blouet, 1992).

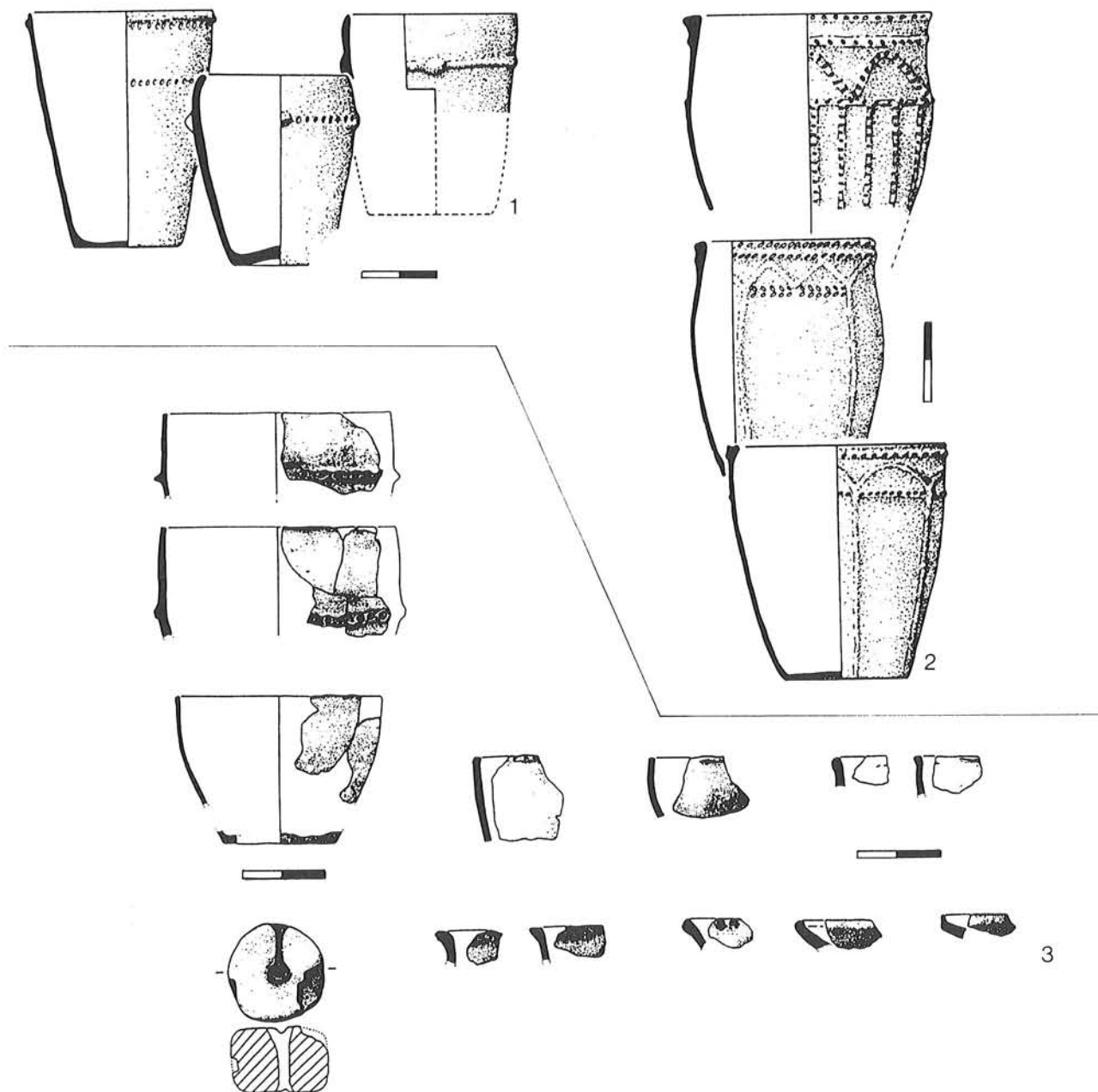


Fig. 6 - Planche synthétique des productions céramiques de tradition Deverel-Rimbury (Bronze moyen) pour le Nord de la France et le Sud de l'Angleterre (chaque échelle mesure 10 cm). *Sud de l'Angleterre* : 1 - Bucket urns (de gauche à droite : Pokesdown, Stourfield et Puddletown Heath, Gibson et Woods 1990), 2 - Barrel urns (Dorset, Gibson et Woods 1990). *Nord de la France* : 3 - principales formes rencontrées sur le site de Roieux « le Château d'Eau » et peson.

*LE BRONZE FINAL : L'ÉMERGENCE
DE TRADITIONS CONTINENTALES*

En dehors du site de transition Bronze-Hallstatt d'Inghem (inédit, fouille J.-F. Piningre), le Nord-Pas-de-Calais ne présentait pas de site bien attesté

pour le Bronze final. À l'inverse de Roieux, les formes céramiques les plus couramment attestées dans les quelques fosses de Fresnes-lès-Montauban « le Chemin des Vaches » rattachent totalement le site au courant Rhin-Suisse-France Orientale, la comparaison la plus proche étant celle du « Camp de César » à Catenoy (Blanchet 1987) dans sa phase I (Bronze final IIIa). Il en est de même pour le site

de Feuillères « le Chemin de Péronne », qui est la première occupation R.S.F.O. attestée sur la vallée de la Somme ; et aussi dans une moindre mesure à Ruminghem, dans les Flandres, où une influence de ce courant culturel est perceptible.

VERS L'ESQUISSE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR

Les fouilles réalisées sur le littoral soulignaient de très étroites relations entre le Nord-Pas de Calais et les Îles Britanniques tout au long du Bronze ancien, surtout au niveau des caractéristiques architecturales des monuments funéraires (enclos multiples). Quelques relations avec la Picardie étaient cependant perceptibles, comme sur l'urne de Fréthun et son décor plastique arciforme proche des urnes du groupe d'Eramécourt (Blanchet, 1984), bien que la présence d'impressions à la cordelette sur la partie haute de la panse la rapproche aussi des céramiques anglaises (collared urns) et de celle du groupe d'Hilversum aux Pays-Bas.

Pour le Bronze ancien, on observe encore de fortes similitudes architecturales entre les cercles de la nécropole du « Motel » et les structures de même type fouillées dans le sud de l'Angleterre. On notera cependant l'absence d'enclos multiples, ce qui nous rapproche plutôt des nécropoles picardes. De plus, le matériel céramique est assez semblable dans ses formes aux vases recueillis dans l'Oise. Enfin, le décor digité de l'urne du « Motel » annonce les productions de Roeux et trouve surtout des parallèles en Angleterre. Il semble donc que nous soyons dans une zone charnière où influences continentales et atlantiques sont étroitement imbriquées.

Ce phénomène est beaucoup moins perceptible sur le site d'habitat de Roeux où l'architecture des bâtiments et matériel céramique relèvent fortement du modèle britannique (maisons circulaires, vases apparentés aux céramiques du groupe de Deverel-Rimbury). Il est vrai que nous manquons encore cruellement de comparaisons pour le Bronze moyen dans la zone immédiatement à l'est de notre terrain d'étude et que les quelques éléments disponibles en Hollande (Harm Harsema, 1992) ou en Lorraine (Blouet, 1992) sont diamétralement opposés (maisons de plan rectangulaire, etc.)

Les rares vestiges découverts pour le Bronze final au « Chemin des Vaches » paraissent indiquer un changement total pour cette période, où seuls des éléments céramiques de tradition fortement continentale (R.S.F.O.) sont observables. Ce fait est d'ailleurs confirmé par la fouille de Feuillères où des éléments analogues ont été recueillis ; aucune influence atlantique n'étant alors perceptible.

Si les sites étudiés restent encore numériquement faibles et les observations pour une même période se font uniquement dans le domaine funéraire ou domestique, il est cependant possible d'esquisser les grandes lignes de l'occupation humaine dans le Nord de la France pour l'Âge du Bronze :

- le Bronze ancien présente des caractéristiques mitigées où influences anglaises et continentales se côtoient et sont fortement imbriquées ;
- le Bronze moyen est majoritairement marqué par la culture de Deverel-Rimbury et paraît relever des seules influences atlantiques ;
- cette tendance s'inverse totalement pour le Bronze final. Pour cette période, les rares vestiges observés relèvent totalement du domaine continental de tradition RSFO ; dont l'aire d'extension, jusque là cantonnée au Bassin Parisien, augmente notablement en direction du nord-ouest.

Il est certain que cette première esquisse se devait d'être confirmée ou infirmée par de nouvelles fouilles qui permettraient peut-être d'associer données funéraires et études d'habitat pour une même période et de présenter enfin un éventail complet des données pour l'Âge du Bronze. A ce titre, l'exploitation du résultat des fouilles menées de 1994 à 1996 au niveau de l'embouchure de la vallée de la Canche (fig. 3, n° 7 et fig. 4, n° 5 à 7), dans le cadre de l'autoroute A16, a permis d'affiner considérablement notre perception du Bronze ancien et moyen sur le littoral de La Manche (Desfossés, 1997).

PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE

*Étaples « le Mont Bagarre » et
Tubersent « le Chemin de Montreuil »*

L'évaluation de l'échangeur A16 sur les communes d'Étaples et de Tubersent a permis de mettre au jour sur de vastes surfaces (7 ha) un ensemble exceptionnel d'enclos circulaires et subcirculaire, datés du Bronze ancien et moyen. Le site occupe le rebord du plateau qui domine la vallée de la Canche sur son côté nord. Il est délimité immédiatement à l'ouest par un vallon sec assez marqué et à l'est par une petite vallée. Les vestiges archéologiques se développent donc sur une position topographique très particulière et privilégiée, en forme de promontoire surplombant la vallée et parfaitement isolé sur trois de ses côtés, à une altitude comprise entre 20 et 40 m N.G.F.

De la partie basse du site en remontant vers le nord, on rencontre successivement :

- un enclos sub-circulaire d'un développement maximal de 120 m sur son axe est-ouest et de 95 m

sur son axe nord-sud. Son fossé d'enceinte est interrompu par trois entrées et est conservé sur une largeur maximale de 2 m et une profondeur avoisinant le mètre. Les nombreuses autres structures dégagées (dont un petit bâtiment de plan ovalaire), ainsi que le fossé ont livré un matériel lithique abondant ; mais fort peu de céramique, cette dernière ne se présentant que sous forme érodée et très fragmentaire. La présence sur de nombreux tessons de décors à la cordelette, ainsi que leur localisation sur la face interne des lèvres permet de rattacher cet ensemble aux productions anglaises du tout début du Bronze ancien ;

- le décapage d'une autre secteur, un peu plus au nord, a permis l'observation partielle d'un vaste enclos très certainement circulaire, délimité par deux fossés concentriques ; le premier mesurant 160 m de diamètre et le second 130 m. De par sa position en bordure est de l'emprise autoroutière, ce monument n'est que très partiellement dégagé sur 1/5^e de sa surface. Son fossé extérieur, à profil en V marqué, a une largeur moyenne de 4 m, pour une profondeur de 2 m. Le fossé interne présente les mêmes caractéristiques, mais avec une profondeur légèrement plus importante. Le remplissage des deux fossés contenait un abondant matériel lithique, mais aussi quelques fragments de céramique à cordon digité attribuables à l'Âge du Bronze moyen ;
- un peu plus loin, un troisième décapage recèle un enclos circulaire simple de 60 m de diamètre. Si le fossé présente dans sa zone nord un profil en U marqué, pour une largeur de 4 m et une profondeur de 2 m, on observe une forte érosion dans sa partie sud où l'ensemble du remplissage supérieur a disparu, ainsi que la majeure partie du matériel archéologique. Les rares tessons recueillis sont attribuables au Bronze moyen, une datation C¹⁴ confirmant cette hypothèse.

La Calotterie « la Fontaine aux Linottes »

Le site de « la Fontaine aux Linottes » se développe sur le rebord de plateau du côté sud de la vallée de la Canche, où il fait face au site d'Étaples-Tubersent. L'ensemble des vestiges occupe donc une position dominante sur l'ancienne embouchure de la vallée, à une altitude moyenne de 50 m. Immédiatement en haut de versant se trouve un premier enclos funéraire de l'Âge du Fer, qu'une zone artisanale d'époque carolingienne. Soixante mètres plus au sud, le terrain est occupé par deux grands enclos circulaires de l'Âge du Bronze, recouverts par un second enclos funéraire laténien et une nécropole mérovingienne.

Seul le plus grand des deux enclos circulaires a pu être totalement dégagé sur emprise et a un diamètre de 52 m. Il présente une entrée au nord et son

fossé en U a une largeur variant de 2 à 4 m, pour une profondeur maximale de 1,60 m. Les 3/4 de sa surface sont occupés par la nécropole de l'Âge du Fer et le cimetière mérovingien. Son aire interne ne contenait pas de structure associée à la première période d'occupation, exception faite d'une petite fosse contenant un gobelet en céramique. Le second cercle, très partiellement dégagé 30 m à l'ouest du premier, présente les mêmes caractéristiques ; mais avec un diamètre de 49 m.

L'étude du remplissage des fossés circulaires et la disposition des tombes gauloises et mérovingiennes sur l'aire centrale des monuments de l'Âge du Bronze a permis une restitution assez fine de leur architecture originelle. Pour l'enclos entièrement décapé, les terres de creusement semblent avoir été rejetées immédiatement sur les bords interne et externe du fossé circulaire, afin de former un double cordon de protection de l'aire centrale. Cette dernière était recouverte d'un tertre, qui devait accueillir les sépultures de l'Âge du Bronze. Totale-ment arasé aujourd'hui, il est cependant resté longtemps visible dans le paysage ; car il a manifestement servi de point d'ancrage au petit enclos quadrangulaire de la nécropole gauloise et à l'extrémité est du cimetière mérovingien. Le petit gobelet et une datation C¹⁴ réalisée sur un charbon de bois trouvé dans le fossé du cercle entièrement dégagé permettent de dater cette occupation de l'Âge du Bronze moyen.

L'apport des sites d'Étaples-Tubersent et de La Calotterie

Les deux habitats des débuts de l'Âge du Bronze dégagés à Étaples sont exceptionnels par leur taille et leur structuration. Aucun gisement de ce genre n'était connu jusqu'à présent, aussi bien pour le Nord de la France que pour le Sud de l'Angleterre. La possibilité d'une implantation sur un site topographiquement privilégié, légèrement en retrait de l'embouchure de la rivière et sur un promontoire bien marqué qui domine cette dernière, a certainement été un facteur déterminant de l'installation de communautés humaines importantes sur ces terrains. Cette implantation « en force » de personnes véhiculant des traits caractéristiques bien connus des cultures du Bronze ancien du Sud de l'Angleterre sur la vallée de la Canche, axe privilégié de progression vers le Continent, soulève bien des questions.

Comme cela l'a été précisé dans le paragraphe précédent, le Bronze ancien dans le Nord de la France semblait marqué par l'existence d'influences mixtes, venant aussi bien des Îles Britanniques que du domaine continental (Picardie). Cet état de fait se modifiait assez sensiblement pour le Bronze

moyen au cours duquel les régions au nord de la Somme paraissent rattachées au domaine culturel britannique (Deverel-Rimbury). Les résultats des fouilles de l'A 16 sur la vallée de la Canche permettent dès à présent de mieux cerner ce phénomène, non plus par le biais d'indications sporadiques ; mais par l'étude de grandes occupations très structurées, assez étonnantes par leur forme inusitée.

*L'Âge du Bronze ancien,
l'amorce d'une « colonisation » du littoral*

La création de l'enclos ovalaire d'Étaples, dès le début du Bronze ancien, pourrait donc être une des toutes premières traces de l'arrivée de « colons » originaires de Grande Bretagne et former une des zones de diffusion des influences britanniques sur le continent, influences jusqu'à présent identifiées dans le seul domaine funéraire, aucun site d'habitat n'étant connu avant Étaples. Il est maintenant prouvé que des communautés insulaires se sont installées de manière importante sur le littoral de La Manche. La création d'un point d'ancrage, fortement implanté dans cette zone charnière et faisant la liaison entre des groupes en progression et leur communauté d'origine, est donc vitale à la bonne marche de ce processus d'implantation dans une nouvelle région. C'est peut être cette nécessité qui donne au site d'Étaples son aspect unique et inconnu des habitats du Bronze ancien dans le Sud de l'Angleterre. Elle adopte donc cette disposition très proche des « causewayed enclosures » du néolithique britannique, qui cherchent plus à délimiter un espace de vie qu'à en assurer sa défense et matérialisent la prise de possession d'un nouveau terroir par une communauté humaine numériquement importante.

*L'Âge du Bronze moyen, la modifications
des conditions d'occupation d'un terroir*

L'abandon de l'enclos ovalaire au profit du premier grand enclos circulaire, à la charnière entre le Bronze ancien et le Bronze moyen, marque une profonde modification des modalités d'occupation du site d'Étaples. En effet, le nouveau fossé de limite d'habitat adopte des dimensions bien plus imposantes. Si l'on ajoute à cette première protection le renfort d'un talus interne érigé avec les terres de creusement du fossé, la coupure franche atteint alors près de 4 m de hauteur, pour 7 à 8 m de large. La nouvelle zone d'habitat présente donc des caractères morphologiques très proches des ring forts du Bronze final britannique, auxquels on prête un rôle défensif important. Cet enclos occupe une surface très grande (11 300 m²), qui suppose la présence d'une communauté nombreuse et structurée, bien implantée sur son terroir. Ici encore, le matériel

archéologique recueilli souligne les étroites relations entretenues avec cette communauté et le domaine culturel de la moitié sud de l'Angleterre. Au Bronze moyen le site connaît une extension importante avec le creusement de second fossé circulaire, qui englobe totalement le premier enclos. En revanche, la forme de cette occupation ne semble pas évoluer de manière significative et garde toujours l'aspect d'un immense ring fort (17 700 m²). Il en est de même pour le mobilier archéologique, qui reste dans la tradition des productions Deverel-Rimbury (barrel urns, décor de cordons digités). On peut cependant se poser la question de l'utilité de tels aménagements « défensifs », peu en rapport avec les installations contemporaines de l'Angleterre, plutôt centrées sur de petites exploitations rurales formées de quelques bâtiments de plan circulaire. A l'inverse de ce que nous avons pu observer pour le Bronze ancien, avec un habitat relativement ouvert qui laisse juste supposer de l'existence d'une communauté humaine numériquement importante, les conditions d'exploitation du finage en embouchure de la Canche se sont-elles considérablement détériorées au début du Bronze moyen pour nécessiter la création de sites protégés ? Aucune réponse sûre n'est encore à notre disposition, mais certains éléments peuvent aller dans ce sens.

Immédiatement en vis-à-vis du site d'Étaples-Tubersent, mais sur la rive gauche de la Canche, se crée au milieu du Bronze moyen la nécropole de La Calotterie, avec ses cercles funéraires tout aussi imposants que l'enclos funéraire 2100 de la zone III de Tubersent. Bien qu'implantés sur un substrat géologique analogue, les fossés circulaires ne renferment presque pas de matériel lithique, à l'inverse de ceux d'Étaples. Une telle différence est étonnante et peut peut-être trouver un début de réponse dans le fait qu'ils aient été érigés par d'autres communautés culturelles, encore mal définies du fait de l'absence de site d'habitat ou de matériel céramique plus abondant et plus « typé » que l'unique gobelet issu de la fouille.

Le processus de « colonisation » du nord-ouest de la France par des groupes humains d'origine britannique, entrevu il y a quelques années lors de fouilles du Transmanche ou du T.G.V. Nord est confirmé par les fouilles d'Étaples. Cette extension géographique de l'aire d'influence des cultures du Bronze ancien et moyen britanniques a dû se faire aux dépens des groupes picards ; dont l'influence encore perceptible au début du 2^e millénaire av. J.-C. s'estompe de plus en plus au profit de la culture de Deverel-Rimbury. Une telle évolution ne s'est peut être pas faite de manière très souple et pourrait expliquer en partie le caractère imposant et le constant renforcement des enclos des implantations « anglaises » à l'embouchure de la Canche, voie d'accès privilégiée.

Redéfinition du cadre culturel

Tous ces éléments, associés à des découvertes récentes faites sur tout le littoral nord-ouest de la France, de la Seine-Maritime à la pointe nord-est du Cotentin permettent de mieux cerner les grandes composantes de l'Âge du Bronze ancien et moyen dans nos régions et de préciser quelque peu le schéma directeur entrevu au début des années 1990.

Dès le début du Bronze ancien, des groupes culturels en provenance du sud de l'Angleterre ont déjà réussi à s'implanter fortement sur le littoral de la Manche et leur influence commence à se faire sentir sur de nombreux sites funéraires de la côte (apparition d'enclos de très grande taille, céramiques de type biconical urn et décors à la cordelette). En zone continentale (Artois), ce processus est plus tardif. Ainsi, à Fresnes-lès-Montauban, certaines formes céramiques annoncent déjà les productions du Bronze moyen britannique, mais des caractéristiques « picardes » et continentales sont toujours présentes. De fait, tout le Nord de la France semble passer peu à peu sous influence britannique.

Ainsi, pour l'Âge du Bronze moyen l'on observe la présence de communautés de tradition Deverel-Rimbury très bien implantées (Étaples, Roeux), aucune autre influence n'étant plus alors perceptible. Le fait que cette culture ait été isolée en Angleterre très tôt et qu'elle ne soit connue chez nous que depuis peu, nous a poussé dans un premier temps à considérer que les implantations continentales aient été en filiation directe avec les sites anglais. Au contraire, les diverses datations C¹⁴ obtenues sur les sites français sont plus hautes que celles des principaux gisements britanniques. Il est vrai que les sites de référence insulaires ont souvent été fouillés anciennement, que le nombre de datations radiocarbone est très réduit et qu'ainsi leur prise en compte est rendue aléatoire. En dépit de ces divers problèmes, on peut cependant raisonnablement supposer que dès les débuts du Bronze moyen le Sud de l'Angleterre et le Nord de la France appartiennent à un même vaste complexe culturel littoral ; mis en place au Bronze ancien à partir de l'Angleterre, puis très actif au Bronze moyen de part et d'autre de la Manche. Dès lors, le Pas-de-Calais est au centre d'une entité déjà bien définie, la Culture de Deverel-Rimbury ; mais qui connaît un élargissement de plus en plus marqué de ses limites. Cantonnée il y a peu à la seule moitié sud de l'Angleterre, où ses productions céramiques très particulières étaient bien connues (fig. 6, n^{os} 1 et 2), elle s'étend désormais aux côtes du Pas-de-Calais et à l'Artois. De plus barrel et bucket urns commencent à faire leur apparition sur nombre de nouveaux sites du littoral ouest de la France :

- dans la Plaine de Caen (Calvados), où deux sites d'enclos d'habitat ont été dégagés à Mondeville et Grentheville (étude C. Marcigny) et ont livré un abondant matériel céramique typique des productions Deverel-Rimbury, mais aussi quelques objets de bronze ;
- à l'extrémité nord-est du Cotentin (Manche), sur l'Île de Tatiou (Ghesquière et Marcigny 1997). Le gisement s'organise autour d'un enclos d'habitat ayant connu plusieurs états et contenant un matériel céramique attribuable au Bronze ancien et moyen de tradition britannique.

La culture de Deverel Rimbury s'est donc bien développée dès le début du Bronze moyen sur une surface bien plus grande que celle qu'on lui attribuait il n'y a que quelques années, à partir de terroirs déjà « colonisés » au Bronze ancien par des populations d'origine britannique. La filiation directe Bronze ancien (Food Vessels et Collared Urns) – Bronze moyen (Deverel-Rimbury), déjà démontrée en Angleterre, semble se répéter pour le Nord de la France et donne naissance à un grand groupe culturel dont l'aire d'extension a longtemps été sous-évaluée. Reste à déterminer maintenant l'évolution continentale de la culture de Deverel-Rimbury dans sa phase terminale. En effet, l'Angleterre voit l'apparition au Bronze final de nouveaux sites réunis sous l'appellation post-Deverel Rimbury et donc en filiation directe avec le complexe culturel précédent. Quelques gisements de Seine-Maritime (autoroute A 29) semblent connaître cette évolution, avec la présence de céramique de type plain-ware sur les sites d'habitat de Criquetot-sur-Ouville « la Folie » et Beautot « le Grand Verdret » (Rougier, 1998). Les rares éléments recueillis dans le nord de la Somme et l'Artois plaident plutôt en faveur d'une disparition des cultures « anglaises » au profit du complexe R.S.F.O.

AGACHE R. (1978) – *La Somme pré-romaine et romaine*, Société des Antiquaires de Picardie.

AZAGURY I. et DEMOLON A. (1990) – Vitry-en-Artois (Pas de Calais). Les Colombiers, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 54-58.

AUDOUZE F. (1981) – Le double enclos circulaire du Grand Marais de Bucy-le-Long (Aisne), *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 8, p. 19-42.

BILLARD C., BLANCHET J.-C., TALON M. (1996) – Origine et composantes de l'Âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France, in *Actes du 117^e Congrès National des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*. C.T.H.S., p. 579-601.

BLANCHET J.-C. (1984) – *Les Premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Paris, Mémoires de la Société Préhistorique Française, t. XVII, 608 p.

- BLANCHET J.-C. et TALON M. (1987) — L'Éperon barré du « Camp de César » à Catenoy (Oise) à l'Âge du Bronze final : Premiers résultats, in Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, *Les relations entre le Continent et les Îles Britanniques à l'Âge du Bronze*, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie, p. 189-210.
- BLANCHET J.-C., BRUN P. et TALON M. (1989) — Le Bronze moyen en Picardie et dans le Nord-Pas de Calais, in Actes du 113^e Congrès des Sociétés Savantes, *La dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, Strasbourg, p. 491-500.
- BLOUET V., BUZZI P., DREIDEMY C., FAYE C., FAYE O., GEBUS L., KLAG T., KOENIG M.-P., MAGGI C., MANGIN G., MERVELET P., VANMOERKERKE J. (1992) — Données récentes sur l'habitat de l'Âge du Bronze en Lorraine, in Colloque de Lons-le-Saunier 16-19 mai 1990, *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe*, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Documents Préhistoriques n° 4, p. 71-87.
- BOSTYN F., BLANCQUAERT G. et LANCHON Y. (1990-1) — L'enclos triple de Frethun « les Rietz », *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 37-46.
- BOSTYN F., BLANCQUAERT G. et LANCHON Y. (1990-2) — Les enclos funéraires de l'Âge du Bronze de Coquelles-R.N.1 (Pas-de-Calais), *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 47-53.
- BREART B. et FAGNART J.-P. (1982) — Contribution à l'étude des structures funéraires du Groupe d'Eramécourt, *Revue Archéologique de Picardie*, 2, p. 7-10.
- BRUN P. (1981) — L'habitat à l'Âge du Bronze dans la moitié nord de la France, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n° 2, p. 9-62.
- BRUN P. et POMMEPUY C. (1987) — La nécropole protohistorique du méandre de Bucy-le-Long/Missy-sur-Aisne, in Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, *Les relations entre le Continent et les Îles Britanniques à l'Âge du Bronze*, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie, p. 57-75.
- BURGESS C. (1987) — Les Rapports entre la France et la Grande-Bretagne pendant l'Âge du Bronze - Problèmes de poterie et d'habitat, in Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, *Les relations entre le Continent et les Îles Britanniques à l'Âge du Bronze*, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie, p. 307-318.
- BURGESS C. (1996) — « Urns », Culture du Wessex et la transition Bronze ancien-Bronze moyen en Grande-Bretagne, in Actes du 117^e Congrès National des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992). C.T.H.S., p. 605-621.
- BURSTOW G.-P. et HOLLEYMAN G.-A. (1957) — Late Bronze Age Settlement on Itford Hill, Sussex, *Proceedings of the Prehistoric Society*, vol. XXIII, p. 167-212, 31 fig.
- DESFOSSÉS Y. et MASSON B. (1990) — La nécropole du Bronze ancien de Fresnes-lès-Montauban, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, 1990, p. 17-36.
- DESFOSSÉS Y. et MASSON B. (1991) — Fresnes-lès-Montauban (Pas-de-Calais). Une nécropole du Bronze ancien et des puits gallo-romains, *Archéologie et Grands Travaux. Les fouilles du T.G.V. Nord et de l'Interconnexion. Premier bilan des recherches (1988-1991)*. Catalogue d'exposition SNCF 1991, p. 38-39.
- DESFOSSÉS Y., MARTIAL E. et VALLIN L. (1991) — Roeux (Pas-de-Calais). Un site d'habitat du Bronze moyen, *Archéologie et Grands Travaux. Les fouilles du T.G.V. Nord et de l'Interconnexion. Premier bilan des recherches (1988-1991)*. Catalogue d'exposition S.N.C.F. 1991, p. 40-41.
- DESFOSSÉS Y., MASSON B., VALLIN L. (1992) — Deux sites de l'Âge du Bronze sur l'emprise du T.G.V. Nord dans le Pas-de-Calais. Présentation Préliminaire, in Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe*, C.T.H.S., p. 89-92.
- DESFOSSÉS Y. (1995) — *Les sites de l'Âge du Bronze de la section Artois du T.G.V. Nord dans le contexte de l'Europe septentrionale*. Mémoire de diplôme de l'E.H.E.S.S., non publié, 151 p.
- DESFOSSÉS Y. (1997) — L'apport des fouilles de sauvetage sur l'autoroute A16. L'exemple de la Vallée de la Canche, *Bulletin de la Commission Départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, p. 10-28.
- GAUCHER G., MOHEN J.-P. (1974) — *L'Âge du Bronze dans le Nord de la France*, Amiens, numéro spécial du *Bull. de la Soc. de Préhist. du Nord*, 144 p.
- GAUCHER G. (1981) — *Sites et cultures de l'Âge du Bronze dans le Bassin Parisien*, Paris, XV^e supplément à *Gallia Préhistoire*, 462 p., 15 pl.
- GAUCHER G. (1988) — *Peuples du Bronze*, Paris, Hachette, 377 p.
- GHESSQUIERE E. et MARCIGNY C. (1997) — Le silex à l'Âge du Bronze. L'industrie lithique Âge du Bronze de site de l'Île de Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 14, p. 27-47.
- GIBSON A. (1986) — Neolithic and Early Bronze Age Pottery, *Shire Archaeology*, p. 4-13.
- GIBSON A. et WOODS A. (1990) — Prehistoric Pottery for the Archaeologist, *Leicester University Press*.
- GLASBERGEN W. (1955) — Het britse cultuurmerk in de Bronstijd van Brabant en Westelijk Nederland, p. 4-13.
- HARM HARSEMA O. (1992) — Bronze Age habitation and other archaeological remains near Hijken, province of Drenthe, the Netherlands, in Colloque de Lons-le-Saunier 16-19 mai 1990, *L'habitat et l'occupation du sol à l'Âge du Bronze en Europe*, Éditions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Documents Préhistoriques n° 4, 1992, p. 71-87.
- JEWELL P.-A. et DIMBLEBY G.-W. (1966) — The Experimental Earthwork on Overton Down, Wiltshire, England : the First Four Years, *Proceedings of the Prehistoric Society*, t. 50, p. 255-318.
- JOCKENHOVEL A., KUBACH W. (1994) — *Bronzezeit in Deutschland*. Theiss, 1994.
- MEGAW J.-V.-S. et al. (1961) — *The Bronze Age settlement at Gwithian, Cornwall : Preliminary Report on the evidence for early agriculture*, Proc. West Cornwall Field Club, t. II.
- MODDERMAN P.-J.-R. (1971) — Neolithische und Frühbronzezeitliche siedlungsspuren aus Hienheim, Ldkr. Kelheim, *Analecta Praehistorica Leidensia*, IV, p. 7-25.
- MOHEN J.-P. (1972) — Que savons-nous de l'Âge du Bronze dans le Nord de la France ? (Département du Nord et du Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 69, fasc. 1, p. 444-464.
- MOHEN J.-P. (1977) — *L'Âge du Bronze dans la région de Paris*, Paris, Éditions des Musées Nationaux, 264 p.
- MOHEN J.-P., BAILLOUD G. (1987) — *L'Âge du Bronze en France, 4 : La vie quotidienne. Les fouilles du Fort-Harrouard*, Paris, Picard, 241 p., 108 pl.
- PARKER-PEARSON M. (1993) — *Bronze Age Britain*. English Heritage, 1993.

- PININGRE J.-F. (1977) – Fouille de sauvetage de deux enclos concentriques à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), premiers résultats, *Septentrion*, n° 7, p. 17-22.
- PININGRE J.-F. (1979) – La campagne de fouille 1979, à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais). Les enclos funéraires F et G, *Revue du Nord*, LXI, n° 243, p. 953-955.
- PININGRE J.-F. (1990) – La nécropole de l'Âge du Bronze de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, 1990, p. 79-89.
- ROUGIER R. (1998) – Deux nouveaux sites du Bronze final à Beautot et Criquetot-sur-Ouville (Seine-Maritime), in *Actes de la table-ronde archéologique de Dieppe, 17 et 18 septembre 1996, Proximus*, n° 2, p. 17-22.
- TALON M. (1987) – Les Formes céramiques Bronze final-premier âge du Fer de l'habitat de Choisy-au-Bac (Oise), in *Actes du Colloque de Lille, 22^e Congrès Préhistorique de France, Les relations entre le Continent et les Îles Britanniques à l'Âge du Bronze, Société Préhistorique Française et Revue Archéologique de Picardie*, p. 255-273.
- THEUNISSEN L. (1996) – La Culture de Hilversum : les Sociétés de l'Âge du Bronze au Pays-Bas, in *Actes du 117^e Congrès National des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*. C.T.H.S., p. 659-663.
- VANMOERKERKE J. (1990) – Les structures funéraires au Bronze ancien et moyen, *Cahiers de Préhistoire du Nord*, 8, p. 11-15.
- WARMENBOL E. (1996) – Les débuts de l'Âge du Bronze en Belgique, in *Actes du 117^e Congrès National des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*. C.T.H.S., p. 637-657.

Yves DESFOSSÉS
Ingénieur d'Études
Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais
Ferme Saint-Sauveur,
Avenue du Bois, 59650 Villeneuve-d'Ascq

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN FÉVRIER 2000
SUR LES PRESSES DE
LA SIMARRE
À JOUÉ-LÈS-TOURS (FRANCE)

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

Couverture : Frethun (Pas-de-Calais). Vue aérienne de la fouille.



100.00FF - 15,24 €